

VOYAGE

A LA CÔTE

DE GUINÉE, DANS LE GOLFE DE BIAFRA, A L'ILE
DE FERNANDO-PO, L'ILE DE S^{TE} HÉLÈNE

ET

AUTRES ILES DANS LE PASSAGE,

A BORD DU BRICK-GOLETTE, LE LANCIER.

VOYAGE

A LA CÔTE

DE GUINÉE, DANS LE GOLFE DE BIAFRA, A L'ILE
DE FERNANDO-PO, L'ILE DE S^{TE} HÉLÈNE

ET

AUTRES ILES DANS LE PASSAGE,

A BORD DU BRICK-GOELETTE, LE LANCIER,

PAR LE CAPITAINE DE FRÉGATE

J. H. VAN BOUDYCK BASTIAANSE,

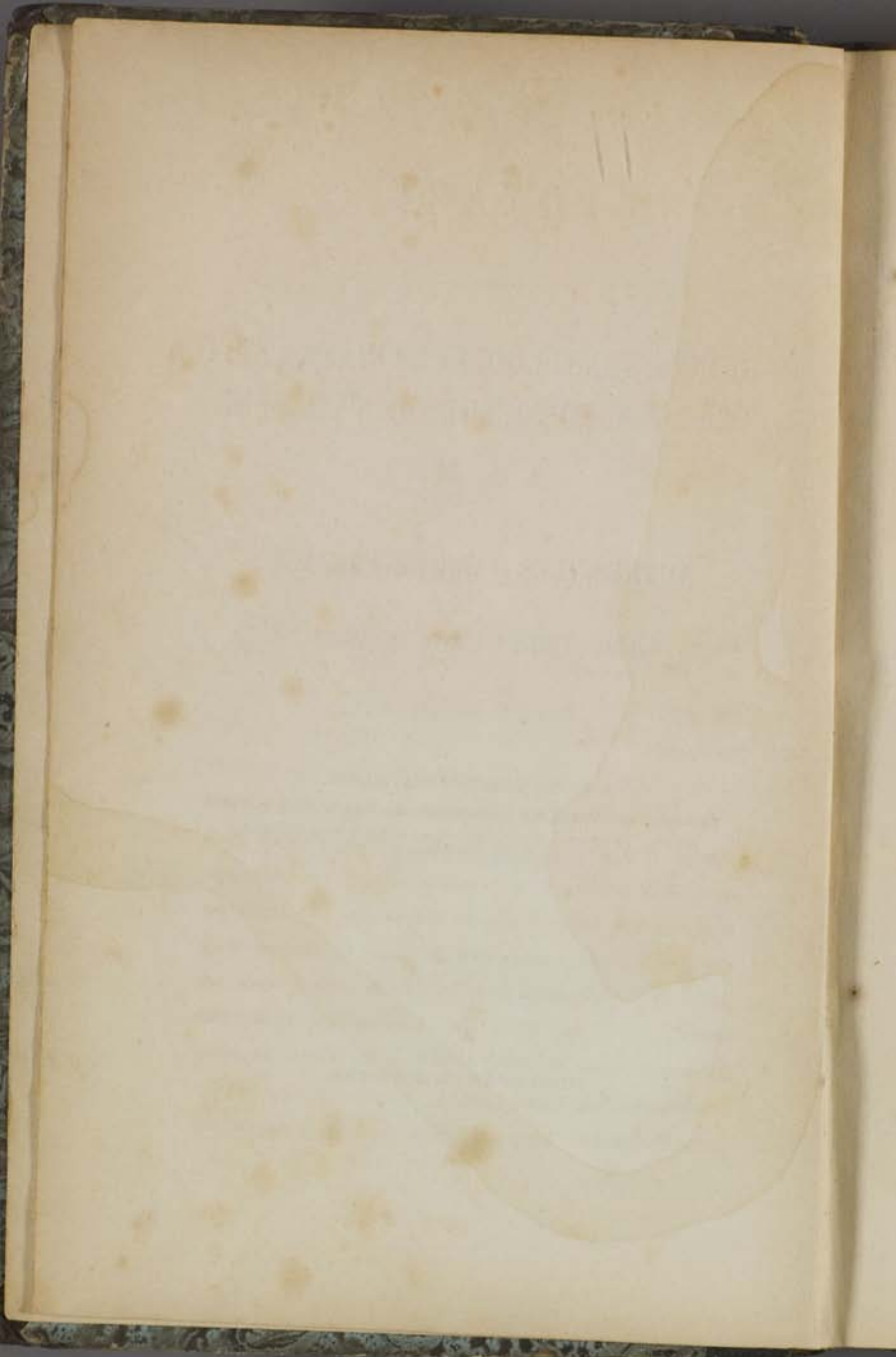
CHEVALIER DE L'ORDRE DU LION-NÉERLANDAIS, DE L'ORDRE DE ST.
MAURICE ET DE ST. LAZARE, DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE OCTOGONE
DE LA GUERRE DE JAVA 1825—1830, ETC.



LA HAYE,
BELENFANTE FRÈRES.

1853.

2985



A S. M.

LE ROI DE SARDAIGNE.

SIRE,

Lorsqu'en 1844 j'eus l'honneur de dédier à feu votre illustre Père mon premier ouvrage intitulé *Voyages faits dans les Moluques, à la Nouvelle-Guinée et à Célèbes, avec le comte Charles de Vidua de Conzano*, je commençai par exprimer à Sa Majesté le sentiment mêlé de tristesse et de joie dont j'étais pénétré en le lui offrant; — de tristesse, au souvenir de la mort d'un des plus éminents et des plus honorables sujets de S. M. le Roi de Sardaigne, monsieur le comte Charles Vidua de Conzano; — de joie, parce que j'allais reproduire pour ainsi dire quelques traits de son

image aux yeux d'un souverain, père de son peuple, ami de sa patrie et protecteur des sciences et des arts.

Aujourd'hui, Sire, en venant humblement offrir à Votre Majesté un nouveau fruit de mes recherches et de mes observations comme une faible preuve de mes hommages et de mon respect, je me sens aussi animé d'un sentiment mêlé de tristesse et de joie. Je dis, Sire, de tristesse, oui, de profonde douleur; car quel est le cœur sensible qui ne déplore amèrement la perte d'un Roi, tel que fut votre glorieux Père, d'un homme, d'un ami de l'humanité, tel que fut Charles Albert! Oh! comme je voudrais pouvoir reproduire ici le portrait fidèle de ce monarque généreux, également illustre par ses vertus et ses malheurs! Qui ne se rappelle son dévouement et son zèle assidu à remplir la tâche difficile et glorieuse que la Providence lui avait confiée

en l'élevant sur le trône! Qui ne se retrace son infatigable activité, son inviolable fidélité dans l'accomplissement des devoirs sacrés de sa noble mission! Qui ne sait combien il se faisait une jouissance pure et réelle de se consacrer tout entier aux intérêts de sa patrie, d'avancer par tous les moyens possibles le bien-être de ses sujets, de se sacrifier sans réserve à la prospérité de ses États! Qui ne sait aussi combien il avait constamment à cœur de tout régler, de tout examiner par lui-même, de tout voir par ses propres yeux! Oui, il fut l'ami de l'humanité, le bienfaiteur des malheureux, la gloire et les délices de la Sardaigne. Hélas! pourquoi faut-il que tant d'infortunes se soient réunies à tant de noblesse de caractère! Que pour lui, comme pour tant d'autres, le malheur ait succédé à la célébrité! Il est impossible, Sire, de se rappeler tout ce que votre illustre Père

fit pour son pays, tout ce qu'il fut pour son peuple, sans être profondément indigné de l'abominable trahison qui causa sa perte. Je suis fier des larmes que je voue à sa mémoire et que m'arrache le souvenir de sa mort, en songeant à tout ce qu'il aurait encore pu faire pour le bonheur du monde et celui de ses Etats par l'influence salutaire de ses principes et de son exemple.

Mais, Sire, si d'une part je me suis approché avec un sentiment de profonde douleur du trône de Votre Majesté, de l'autre je me sens pénétré d'une vive joie, en songeant que c'est au Fils de cet illustre Père que j'offre cet ouvrage. Le marin ignore l'art de flatter; tout ce qu'il dit, comme tout ce qu'il écrit, est toujours l'expression de la vérité. Qu'il me soit donc permis, Sire, d'exprimer la sincère satisfaction que j'éprouve en m'adressant aujourd'hui à Votre

Majesté, qui déjà, sous le règne du Roi Charles Albert, avait fait naître de si belles espérances et dont on se promettait depuis longtemps les plus nobles actes et une administration digne d'un si généreux prédécesseur. Oui, Sire, c'est avec joie et confiance que le monde retrouve dans la personne de Votre Majesté les principes vraiment cosmopolites et libéraux qui dirigeaient autrefois votre glorieux Père dans toutes ses actions. C'est, je le répète, avec joie et confiance que le monde vous voit, ainsi que le Prince, votre auguste Frère, Son Altesse Royale le duc de Gênes, s'efforcer de marcher sur les traces du Roi Charles Albert et se montrer disposé à faire respecter la religion dans sa pureté, dans ce qu'elle a de vraiment divin, mais aussi à combattre les erreurs humaines qui la dénaturent et en altèrent la pure essence, à maintenir le bon droit, à protéger l'innocence et

à favoriser les sciences, les arts et tous les progrès de la civilisation.

C'est aussi dans la conviction intime, Sire, que tout ce qui peut plus ou moins contribuer à faire fleurir les sciences et les arts, à propager la civilisation, trouvera près de Votre Majesté approbation et encouragement, que je me permets de présenter très-respectueusement à Votre Majesté ce nouveau récit de mes voyages. Puissiez-vous, Sire, ne pas le trouver entièrement dénué d'intérêt! En déposant mon ouvrage au pied du trône de Votre Majesté, je me sens heureux de présenter en quelque sorte un double hommage et à la mémoire du Roi qui n'est plus, et au Roi qui le remplace si dignement.

Daigne le Ciel, source de tout bien, combler votre Majesté de ses plus précieuses bénédictions, rendre son règne prospère

et florissant et lui faire trouver dans le bonheur de son
peuple la plus douce récompense de ses peines et de ses soins !
Tels sont les vœux de celui qui est, avec les sentiments
d'une profonde vénération,

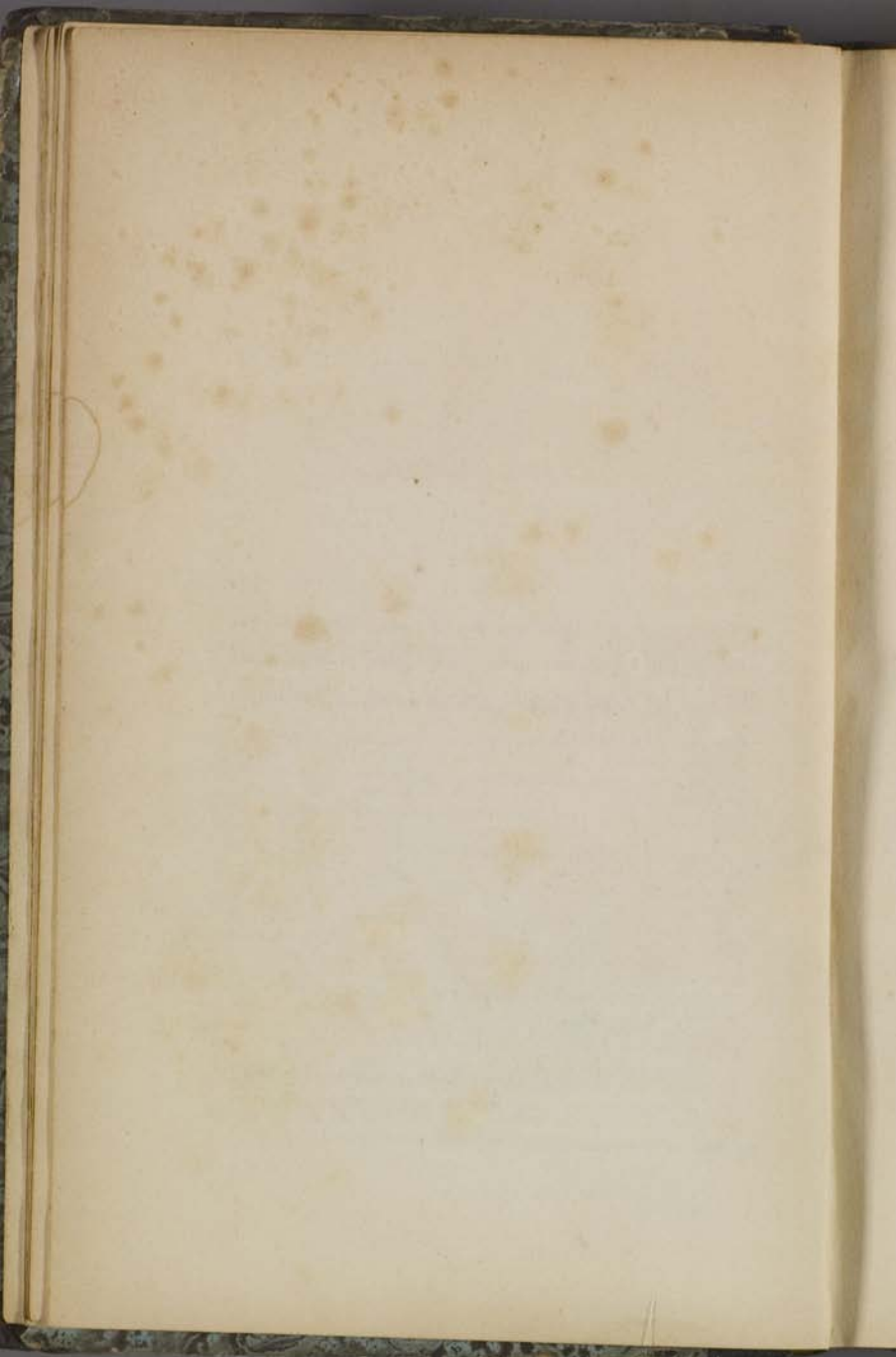
SIRE,

De Votre Majesté,

Le très-humble et très-obéissant serviteur .

J. H. VAN BOUDYCK BASTIAANSE.

La Haye, le 1^{er} septembre 1853.



AVANT-PROPOS.

On conçoit que des voyageurs qui ont visité les principales parties du globe, de retour dans leurs foyers, que des marins qui ont sillonné tant de mers, parcouru tant de contrées diverses, rentrés dans leur patrie, lorsqu'ils mettent en ordre les notes qu'ils ont prises çà et là durant leurs voyages, puissent avoir le désir de raconter ce qu'ils ont vu, observé et appris; on comprend qu'ils ne sachent pas se défendre du plaisir d'initier le public aux impressions qu'a faites sur leur esprit la vue des pays inconnus qu'ils ont visités, des choses nouvelles qui les ont frappés. Aussi cette velléité de conter ne leur est-elle pas toujours imputée à blâme. L'accueil que le public réserve à leurs souvenirs de voyage dépend d'ailleurs du mérite des observations que leur livre contient, de l'intérêt de leur récit, de la variété des impressions qu'ils savent

produire, et surtout si leur ouvrage ajoute par des faits et des aperçus nouveaux aux découvertes utiles à l'humanité.

Avant de livrer à la presse le nouvel ouvrage que je venais d'écrire, je me suis plus d'une fois demandé s'il réunissait bien toutes les qualités nécessaires au succès d'un pareil livre. J'hésiterais peut-être même encore aujourd'hui à en appeler pour la seconde fois à l'indulgence de mes lecteurs, si, à défaut de talent, je ne m'étais pas senti fort de la pureté de mes intentions; car tout ce que j'ai eu en vue, tout ce que j'ai pu ou voulu faire en écrivant ce livre, ç'a été de réunir dans la forme la plus variée le souvenir des faits les plus essentiels et les plus remarquables qui se sont offerts à moi dans la route que j'ai parcourue dernièrement, comme observateur et comme marin chargé d'une mission de mon gouvernement. Peut-être aussi toutes mes hésitations ont-elles été vaincues — qu'on excuse cette faiblesse bien pardonnable à l'amour-propre de tout auteur — par le souvenir de l'accueil bienveillant et honorable fait à mon premier ouvrage ¹⁾, qui m'a valu de la part de plusieurs souverains des témoignages les plus flatteurs de leur approbation, de LL. MM. II. l'Empereur de Russie et l'Empereur d'Autriche la médaille de mérite de première classe

1) *Voyages faits dans les Moluques, à la Nouvelle-Guinée, et à Célèbes, avec le comte Charles de Vidua de Conzani, à bord de la goëlette royale l'Iris, par le lieutenant de vaisseau J. H. de Boudyck Bastiaanse, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais, décoré de la médaille octogone de la guerre de Java, etc.* — Paris, Arthur Bertrand, éditeur, 1845.

en or, et de feu S. M. le roi de Sardaigne, Charles Albert, la décoration de l'Ordre de chevalier de St. Maurice et de St. Lazare.

Si, comme a dit un écrivain français, *les voyages font partie de l'histoire*, j'avais en quelque sorte le droit, en parcourant des mers illustrées par tant de combats, de parler de ces batailles navales où le pavillon néerlandais se couvrit autrefois de tant de gloire et d'honneur. J'étais donc dans mon domaine. Officier de la marine des Pays-Bas, pouvais-je d'ailleurs résister au plaisir de parler avec orgueil, avec vénération, de nos illustres marins des temps passés! A côté de leurs noms, sont aussi venus se placer d'autres souvenirs, d'autres noms, d'autres faits politiques, et dans mes récits je ne me suis jamais écarté de cette sévère impartialité qui est la dignité et le véritable cachet de l'histoire. Si les faits que j'ai présentés ne sont pas nouveaux, du moins les appréciations qui les accompagnent ont-elles aujourd'hui leur utilité et leur à-propos. Écrivant pour ceux qui ignorent, je n'ai pas eu un instant la prétention d'apprendre quelque chose à ceux qui savent; mais je me suis rappelé que ceux-là aimaient à se souvenir: *Indocti docent et ament meminisse periti.*

Peu partisan de tout ce qu'on appelle *avant-propos, préface, discours préliminaire*, où un auteur vient humblement demander grâce au public pour l'imperfection de son œuvre, je ne me proposais guère d'écrire ces quelques lignes et j'aurais abandonné mon livre à ses propres destins; mais, puisque j'ai fait un avant-propos pour obéir autant à l'usage qu'au conseil

de mes amis, maintenant que me reste-t-il encore à dire? Rien autre chose que de protester de nouveau de la pureté de mes intentions. C'est elle qui doit plaider ma cause auprès de mes juges et me gagner l'indulgence de mes lecteurs. J'ai essayé d'écrire le récit fidèle et impartial de mes voyages et de mes impressions, où l'utile viendrait se mêler à l'agréable et à la variété du sujet. La tâche, je l'ai comprise à chaque chapitre que j'écrivais, était au-dessus de mes forces; mais pour soutenir mon courage, je me suis souvent rappelé cette inscription qui se trouve sur le frontispice de la salle de théâtre de Batavia: *Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas*. Cette devise, qui est la mienne aujourd'hui, doit m'absoudre de ma témérité, je l'espère du moins.

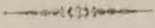


TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.



Voyage à la Côte de Guinée, etc.

CHAPITRE PREMIER.

	Pages.
Le <i>Lancier</i> . — Son état-major. — Diner donné par le contre-amiral Buys. — Incident. — Départ du <i>Lancier</i> , le 9 janvier 1845. — Son entrée en mer. — Adieux à la patrie. — Souvenirs de batailles navales livrées dans la mer du Nord, la Manche et autres eaux. — Gloire et hauts faits de la marine hollandaise de 1652 à 1667. — Nouveaux détails et aperçus historiques. — Réflexions sur Laurent Heemskerk. — Les regrets de Louis XIV à son lit de mort. — Glorieux exploits à Chattam et à Rochester. — Observations à l'occasion de ce mémorable fait d'armes	3.

CHAPITRE II.

Pages.

Nouvelle guerre avec l'Angleterre et la France. — Combat de Southwood-Baay, le 7 juin 1672. — Un mot sur l'assassinat des frères de Witt. — Combat de Soulsbaay, le 7 juin 1673. — Troisième bataille contre les flottes d'Angleterre et de France. — Divers faits d'armes. — Tristes pressentiments de De Ruiter au sujet de la flotte que les Provinces-Unies envoient au roi d'Espagne pour reprendre Messine. — De Ruiter se rend à la séance des États Généraux. — Son départ. — Jonction des flottes espagnole et hollandaise à Melazzo. — Combat du 8 janvier 1676 entre De Ruiter et Du Quesne. — Combat du 22 avril 1676. — De Ruiter est blessé. — Sa mort. — Situation de la flotte hollandaise après la mort de De Ruiter. — Combat du 2 juin 1676. — Attaque de Tabago et héroïque résistance des Hollandais. — Au milieu du combat le feu se déclare dans les deux flottes. — Doggersbank. — Duncan et de Winter. — Réflexions diverses	45.
---	-----

CHAPITRE III.

Le <i>Lancier</i> à la hauteur de Douvres et de Calais. — Souvenirs d'un voyage à Douvres et à Londres en 1842. — Les dépenses d'un <i>cher ami</i> . — Nouvelle manière de respecter la liberté individuelle. — Calais repris sur les Anglais par le grand Guise en 1559. — Tempête dans la nuit du 13 au 14 janvier 1845. — Avarie du <i>Lancier</i> et son mouillage à Plymouth. — La calomnie et ses funestes effets — Enquête à l'occasion de l'avarie du
--

Lancier. — Complète justification. — Départ de Plymouth. — La tour d'Eddystone. — Un épisode de l'histoire de ce phare. — Derniers adieux à l'Angleterre. . . 85.

CHAPITRE IV.

Nous arrivons devant l'île de Madère. — Sa position topographique, son site pittoresque, les productions de son sol, son commerce. — Le vin de Malvoisie. — Une prédiction d'astrologue au temps d'Edouard IV, roi d'Angleterre. — Les premiers explorateurs de l'île de Madère. — Une légende à ce sujet. — Nous poursuivons notre course. — Les Canaries. — Palma. — Les poissons volants. — L'île de Ténériffe. — Son aspect. — Sa riche végétation. — Découverte de catacombes et procédé des anciens insulaires pour ensevelir les corps. — Le *Pic de Teide*, sa hauteur comparée à celle des plus hautes montagnes du globe. — Les îles du Cap Vert. — Souvenirs d'un précédent voyage aux îles St. Antoine et St. Jago. — Le vol au chapeau à Porto-Praya. — Phénomène atmosphérique, les trombes de mer. — Leur description et leurs terribles effets. — Nous approchons de la Côte de Guinée. — L'île de Gorée. — Son historique; possédée en 1617 par les Hollandais et passée depuis au pouvoir de la France. . 123.

CHAPITRE V.

Nous avons en vue la Côte de Guinée. — Cap *Mésurado*. — Diverses rencontres en mer. — Les instructions du *Lancier*. — Influence de la présence du pavillon national

pour les transactions commerciales dans ces contrées. — *Axim*. — Préférence qu'assurent à cette forteresse la solidité du château, la salubrité du climat et la fertilité du terrain. — L'ancien fort *Elise Carthago* et le dévouement héroïque de son gouverneur. — Cap *Apolonia*. — Un village monté sur des échasses. — Notre arrivée à *St. Georges d'Elmine* et la réception que nous y fait le gouverneur. — Le château *d'Elmine*, sa situation et sa force. — Les causes de l'insalubrité de *St. Georges d'Elmine* et le moyen d'y remédier en partie. — Le village *La Mine*. — Mont *St. Jago* et le fort *Koenraadsburg* qui dominant et protègent *d'Elmine*. — Le pendu ressuscité. — Cimetière des Européens à *d'Elmine*. — La visite d'un éléphant, sa longanimité envers ses assaillants et sa mort. — Les *Caboceers*; cérémonies observées à leurs funérailles. 147.

CHAPITRE VI.

Réflexions sus la traite des Noirs en Afrique et dans les Indes occidentales. — Etat et condition des Nègres de la Guinée. — Maîtres et esclaves. — Parallèle du sort des esclaves chez leurs maîtres indigènes avec leur sort sous la domination des Européens dans les colonies. — La traite les sauve de plus grands maux. — Caractère et mœurs des Nègres de la Guinée. — Etrange loi des *Fanthéens*. — Les trompeurs trompés et sévère leçon donnée par le gouverneur de *d'Elmine*. — Coutumes barbares observées aux funérailles des rois. — Tentatives infructueuses de civilisation. — *Chassez le naturel, il revient au galop*. — Cupidité et rapacité des Nègres. —

Suavité et harmonie de l'idiome des <i>Fanthéens</i> . — Quelques mots de leur vocabulaire.	183.
---	------

CHAPITRE VII.

Nous arrivons devant les trois forteresses d'*Acra*. — Quelques détails sur cette contrée. — Le cocotier; ses particularités et ses avantages au point de vue alimentaire, hygiénique et industriel. — L'écrevisse de terre. — La tortue et son utilité comme aliment et comme objet de commerce. — Le fort *Crevecœur*. — Une guerre de trois ans à propos d'une citerne. — Courageuse défense d'un commandant hollandais. — Notre arrivée dans le *Calabaar*. — Réception solennelle d'un prince indigène, à bord du *Lancier*. — Une distraction des gens de sa suite. — Déjeuner offert à notre bord à un autre prince indigène. — Beau trait de désintéressement d'un marin français. — Un chemin et une salle dans le *Calabar* pavés de cranes et d'ossements humains. — Un mets de la cuisine des grands du pays. — Combat d'un tigre et d'un crocodile. — Monstres marins. — Le Kraken. — L'existence vraie ou fausse du fameux Serpent de Mer. . 209.

CHAPITRE VIII.

Détails topographiques, ethnographiques et géo-hydrographiques sur le *Calabar*. — Secours porté à un bâtiment anglais qui avait touché fond. — Notre arrivée à *Clerens-Cove*. — *Fernando-Pé*. — La situation de cette île la rend un objet de convoitise pour les Anglais. — Un trait affligeant d'inhumanité envers de malheureux

Européens. — Détails sur *Clerens-Cove*. — Quelques réflexions sur la position du commandant de navire envers ses subordonnés et des subordonnés envers leur chef. — Le *Lancier* exerce à diverses reprises les fonctions d'arbitre. — Notre entrée dans la rivière du *Cameroon*. — Mauvaise foi de la part de trois princes indigènes. — Nécessité de recourir contre eux aux voies de rigueur et de faire une démonstration hostile. — Le *Lancier* fait feu pendant trois jours sur trois grandes négriers. — Un des princes récalcitrants commence à s'exécuter. — Nous retournons à *Clerens-Cove*. 249.

CHAPITRE IX.

Départ de *Clerens-Cove* et retour à *St. George d'Elmine*. — Nous nous séparons de l'*Abeille*. — Réflexions sur les adieux et les rencontres en mer. — Une fête à *St. George d'Elmine* et l'étrange méprise à laquelle elle donne lieu. — Notre départ pour la mère-patrie fixé au 27 août 1845. — Souvenirs d'un voyage en 1840 à l'île *Ste. Hélène*. — Ma visite au tombeau et à la demeure de Napoléon à *Longwood*. — Le néant des grandeurs de l'homme en présence de l'infini et de l'immensité de la nature. — Les conquérants. — Parallèle entre Alexandre et Napoléon. — Quelques particularités sur mon excursion dans l'île *Ste. Hélène*. — Position géographique de cette île. — Son climat et l'influence du vent alizé. — Retour au cap *Mésurado*. — Ce lieu me rappelle la prise d'un bâtiment portugais en 1637; considérations historiques au sujet du Japon. — Dernier regard sur la Guinée. — Phénomènes atmosphériques qui ont lieu

dans cette contrée de l'Afrique. — *L'Hermatton* ou vent du désert. — Insalubrité du climat. — Départ de *Mé-surado*. 281.

CHAPITRE X.

Nous passons à babord et à une très-grande distance de l'Amérique du Sud. — Souvenirs du Nouveau-Monde. — Christophe Colomb, sa gloire et son infortune. — L'éclat du règne de Ferdinand et d'Isabelle terni par l'établissement de l'Inquisition. — Un vœu de Philippe II et ses auto-da-fé. — Un épisode de la vie privée de ce roi d'Espagne. — Les cruautés exercées par les conquérants du Nouveau-Monde. — Situation du Mexique et du Pérou lors de la conquête de ces deux empires par les Espagnols. — Les bienfaits que les Européens retirent de l'Amérique en échange du mal qu'ils ont fait à ses habitants. — Les ruines de Macao. — Les idoles de Macao et leur conformité avec celles qu'on trouve dans les Indes. — Révolutions probables de la nature que le sol américain a subies. — Animaux antédiluviens. — La *Nouvelle-Néerlande*, colonie hollandaise, aujourd'hui l'Etat de New-York. — Les colons américains et la métropole. — Guerre de l'indépendance américaine. — Réflexions à ce sujet. 325.

CHAPITRE XI.

Les Açores. — Nous évitons un écueil. — Déférence des officiers supérieurs envers leurs subalternes. — On a souvent besoin d'un plus petit que soi. — Un trait de

modestie du navigateur Cook. — Visite dans l'île Fayal. — Un couvent de religieuses. — Incendie d'un vaisseau en mer. — Nous passons la pointe de Gibraltar. — Les Anglais à Gibraltar et la part léonine. — Souvenirs historiques. — La conquête du Portugal en 1580. — Le duc d'Albe et sa statue. — Nous sommes assaillis par une violente tempête. — Autres souvenirs historiques. — *L'Invincible Armada*; sa force formidable et sa complète destruction. — Nous passons à la latitude du cap La Hogue. — Un mot sur la bataille de La Hogue si fatale à la marine de Louis XIV. — Nous venons en vue des côtes de l'Angleterre. — Quelques détails sur la pêche du hareng. 361.

CHAPITRE XII.

La boussole. — Son origine. — Explication de son principe et bienfait de son emploi dans l'art de la navigation. — Les 32 aires de vent et quelques mots à l'usage des marins en langue malaie. — Je me retrouve en vue de Plymouth; impression que j'en éprouve. — Retour dans la mère-patrie; notre arrivée au Nieuwe Diep, le 15 septembre. — Coup d'œil rétrospectif de mes impressions de voyage. — Réflexions et considérations générales. — Conclusion. 407.



ERRATA.

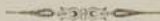


Page.	Ligne.	
9.	17.	1652 ,
15.	18.	impénétables .
18.	23.	vaisseau ,
26.	28.	fût ,
35.	2.	Dien ,
39.	1.	d'Upuore ,
53.	22.	Cadsund ,
"	"	dix-mille ,
57.	1.	on eut ,
101.	5.	fuyent ,
"	10.	dut ,
104.	12.	rappellerai ,
"	24.	fut ,
106.	12.	rappellerai ,
"	23.	de la note. bâtiement ,
145.	2.	nord-ouest ,
147.	13.	du sommaire. Le ,
168.	1.	debarqués ,
169.	15.	pentêtre ,
173.	12.	de la note. simple officier ,
177.	21.	eut ,
196.	14.	s'ils ,
204.	20.	a lieu ,
247.	18.	à besoin d'être transporté ,
248.	11.	fussent ,
256.	19.	garn-

lisez : 1672.

- impénétables.
- vaisseau.
- fut.
- Dieu.
- d'Upnore.
- Cadsand.
- dix mille.
- on eût.
- faient.
- dût.
- rappellerai.
- fut.
- rappellerai.
- bâtiement.
- sud-ouest.
- La.
- débarqués.
- peut être.
- simple sous-officier.
- eût.
- ils.
- se passe.
- à besoin d'être transportée.
- furent.
- garni-

Page.	Ligne.		
286.	17.	dix-sept,	<i>lisez</i> : dix-huit.
288.	35.	qui s'est éteint,	• que s'est éteint.
292.	11.	quel fut la fin,	• quelle fut la fin.
294.	28.	asile,	• asile.
296.	8.	fuyent,	• fuient.
310.	31.	oorigine,	• origine.
320.	6.	dens,	• dans.
324.	13.	deserts,	• déserts.
325.	12.	du sommaire. <i>Le Nouvelle-Néerlande</i> ,	• <i>La Nouvelle-Néerlande.</i>
326.	33.	conçut,	• conçût.
328.	10.	voulut,	• voulût.
336.	23.	car il était zélateur,	• car il était faux zélateur.
353.	1.	exploité,	• exploré.
354.	7.	de la note. <i>Dutch</i> ,	• <i>Dutch.</i>
355.	30.	au seules,	• aux seules.
359.	14.	grâces à Dieu,	• grâce à Dieu.
384.	23.	ait,	• fait.
404.	31 et 32.	reconnaissance,	• reconnaissance.
412.	28.	95° latitude,	• 95°, longitude.
413.	15.	quart, demi-quart et trois quarts,	• quart, demi et trois quarts.
421.	33.	13 décembre,	• 13 septembre.
433.	11.	deux cents cinquante,	• deux cent cinquante.
437.	28 et 29.	refraichissements,	• rafraichissements.
439.	dernière ligne.	Sediringi,	• Sediring.
449.	•	qu'il la célèbrent,	• qu'ils la célèbrent.



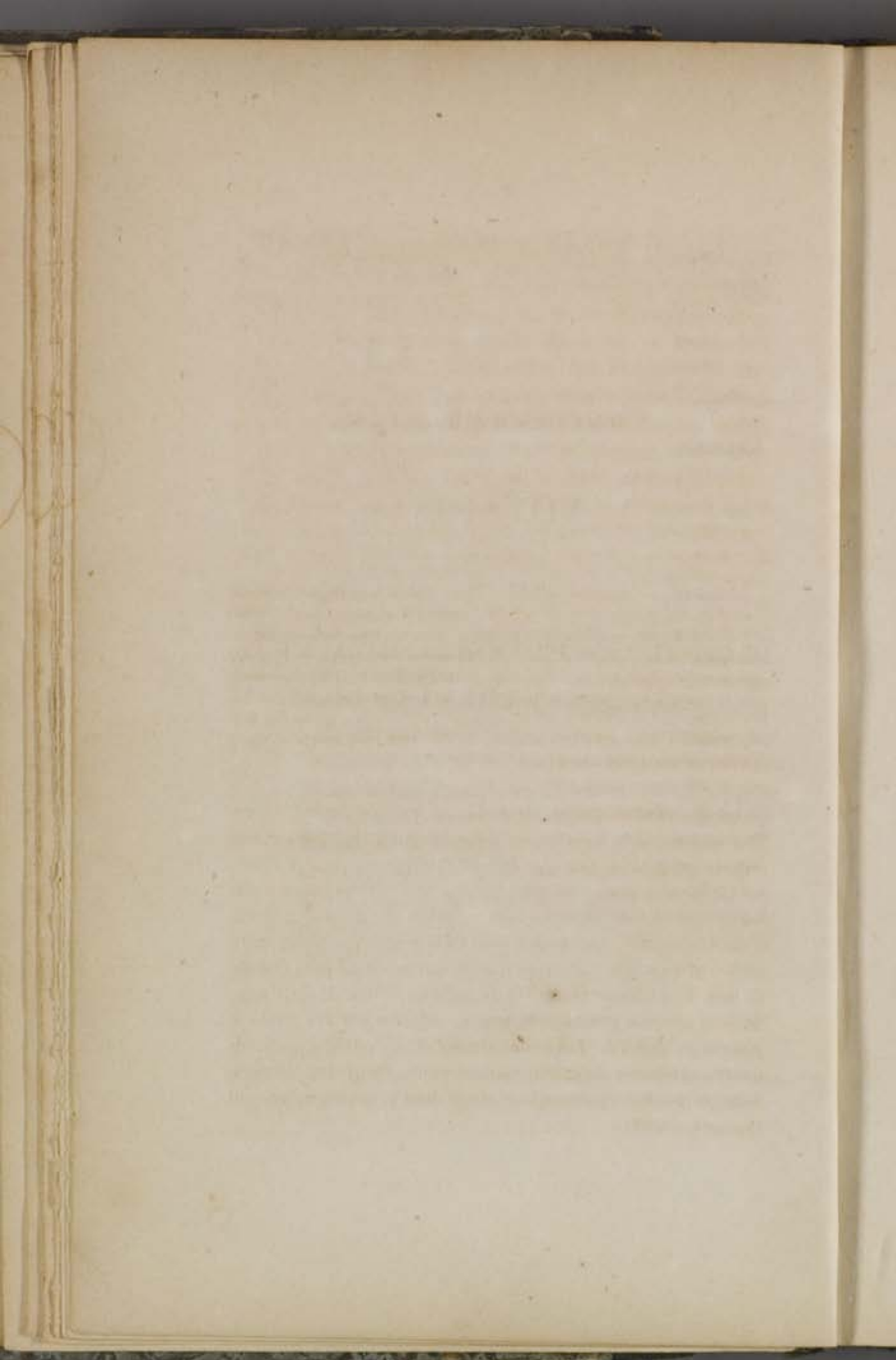
VOYAGE

A LA CÔTE

DE GUINÉE, DANS LE GOLFE DE BIAFRA, A L'ILE
DE FERNANDO-PO, L'ILE DE STE. HÉLÈNE

ET

AUTRES ILES DANS LE PASSAGE.



CHAPITRE PREMIER.



SOMMAIRE.

Le *Lancier*. — Son état-major. — Dîner donné par le contre-amiral Buys. — Incident. — Départ du *Lancier*, le 9 janvier 1845. — Son entrée en mer. — Adieux à la patrie. — Souvenirs des batailles navales livrées dans la mer du Nord, la Manche et autres eaux. — Gloire et hauts faits de la marine hollandaise de 1652 à 1667. — Nouveaux détails et aperçus historiques. — Reflexions sur Laurent Heemskerck. — Les regrets de Louis XIV à son lit de mort. — Glorieux exploits des Hollandais à Chatham et à Rochester. — Observations à l'occasion de ce mémorable fait d'armes.

Le Roi m'avait confié, en 1844, le commandement de son brick-goëlette, le *Lancier*, de cent-dix pieds de long sur une largeur proportionnelle. Le mât de misaine dépassait en hauteur celui d'un brick ordinaire, et le *Lancier* était propre à être manœuvré indistinctement comme brick ou comme goëlette. C'était le premier navire construit dans ce genre; comme tel, il était destiné à faire un voyage d'essai, qui ne devait pas s'étendre au delà de la Côte de Guinée et du golfe de Biafra. Il était armé de deux pièces à grenades de trente, montées sur des pivots et placées en guise de pièces de chasse et de retraite; puis, de quatre caronades du même calibre; enfin, de quatre pierriers, dont on pouvait également se servir dans la chaloupe, suivant l'usage ordinaire.

Il y avait à bord soixante hommes d'équipage. Voici comment était composé l'état-major: le commandant, lieutenant de vaisseau, auteur de cet ouvrage, et les deux lieutenants de frégate, E. M. C. Baak, premier officier, et J. C. Holtzapfel, officier en second; l'aspirant de première classe, B. W. J. Esscher; l'officier de santé de seconde classe, L. Fleischer; l'officier d'administration Baak, chargé en même temps de la distribution des vivres, frère du premier.

La cale pouvait contenir de l'eau pour plus de quatre mois, et des vivres pour six. Le brick, le *Haai*, commandé par le capitaine de frégate Schuyt, qui devait se rendre aux Indes Orientales, et le *Lancier* furent les premiers bâtiments que passa en revue le contre-amiral Buys, commandant et directeur de l'établissement maritime de Willemsoord, au Helder. Ce fut à cette occasion que, suivant l'usage, on nous fit prêter serment.

Après la revue, le contre-amiral nous donna un grand dîner, où régnèrent un aimable abandon et la franchise la plus cordiale. On porta différents toasts, au Roi, au bon succès du voyage, etc. La conversation roula, comme à l'ordinaire en pareille occasion, sur divers sujets; entre autres choses, on rappela l'anecdote suivante du temps de Frédéric le Grand, renommé par la sagesse de ses jugemens salomoniens. Un soldat prussien, ayant volé dans une église des ornemens de la Sainte Vierge, fut surpris en flagrant délit, jugé et condamné à la peine de mort. Suivant l'usage, on présenta la sentence au roi, qui, en lisant l'étrange excuse alléguée par le condamné, se mit à sourire de sa défense; le malheureux soldat prétendait qu'il n'avait pas volé, mais que la Sainte Vierge était descendue de l'autel et lui avait fait cadeau des choses précieuses qui lui avaient attiré cette condamnation. Le roi, connaissant l'esprit du clergé, lui fit demander si la Sainte Vierge pouvait faire des miracles; on pense bien quelle fut la réponse du clergé; aussi le roi écrivit-il au bas de la sentence: « Puisqu'il est reconnu que la Sainte Vierge peut faire des miracles, et l'accusé soutenant toujours qu'il a reçu ces choses précieuses comme

un présent de sa part, il ne peut-être condamnable; mais quiconque dorénavant acceptera des présents de la Sainte Vierge, sera perdu.»

Ce récit excita les susceptibilités religieuses du commandant du brick, le *Haai*; cet officier nous pria de ne pas continuer la conversation sur ce ton, se félicitant, disait-il, d'appartenir à l'église qui seule renferme dans son sein les vrais fidèles et assure à ses membres la félicité et la vie éternelles.

Je ne sais pas quel culte professe cet officier, mais j'avoue franchement que cette déclaration intempestive, pour n'en pas dire davantage, me parut aussi singulière que déplacée dans une pareille réunion, et surtout dans la bouche d'un officier supérieur de marine, décoré de plusieurs ordres, et auquel on était en droit de reconnaître trop de bon sens, de lumières et d'esprit, pour qu'il pût déclarer destinés à la perdition éternelle, ceux qui ne professent pas la même religion que lui, et envelopper ainsi ses subordonnés dans la même condamnation.

Toujours est-il qu'il se permit cette observation à la fin d'un dîner, ce qui la rend peut-être en quelque sorte explicable; car, sans vouloir m'arroger ici précisément le droit de définir la situation d'esprit dans laquelle il a pu se trouver alors, je ne saurais pourtant m'empêcher de me demander si ce n'est peut-être pas une sorte d'extase, assez ordinaire en pareille occasion, qui lui arracha cette bizarre sortie. Quoi qu'il en soit, je suis intimement convaincu, quant à moi, que la bonté divine ne fait aucune distinction de personne; que le salut éternel n'est exclusivement attaché à aucune religion, quelle qu'elle puisse être; et que celui qui craint le Seigneur et s'applique à faire sa volonté, lui est agréable, n'importe le lieu de son origine ou le culte qu'il professe.

D'ailleurs, la seule différence des cultes ne serait-elle pas seulement dans les institutions religieuses? Et quand même toutes les églises tomberaient en ruines, l'homme pourrait-il s'agenouiller moins respectueusement devant l'Être Suprême? Ainsi que Voltaire l'a dit, dans son poème sur la Loi Naturelle:

L'univers est un temple où siège l'Éternel;
Là, chaque homme à son gré veut bâtir un autel.

Usage, intérêts, culte, lois, tout diffère;
Qu'on soit juste, il suffit, le reste est arbitraire.

Je ne me refuse pas à avouer qu'ainsi que *du choc des opinions jaillit la vérité*, les différentes manières de voir en matière de religion peuvent avoir leur utilité; par l'échange des idées on parvient quelquefois à fortifier, à modifier, ou à changer ses convictions. En se communiquant mutuellement leurs opinions, leurs sentiments, leurs espérances, les faibles humains peuvent s'entraider, pour tâcher de découvrir le droit chemin qui mène à la vérité. Seulement, cette lutte d'opinions ne doit jamais nous faire oublier nos premiers devoirs envers nos semblables, devoirs dont l'accomplissement est nécessaire au maintien de l'ordre social, par conséquent au bonheur relatif du genre humain: la tolérance, l'indulgence et la charité.

Mais revenons à notre sujet.

Le reste de la journée ne se ressentit point de l'incident que je viens de rapporter.

Nous fûmes obligés d'attendre un vent favorable, qui enfin se leva dans la soirée du 8 janvier 1845, en soufflant du sud-est. Plusieurs bâtiments firent aussitôt leurs préparatifs de départ; mais quand le *Lancier* eut chargé ses provisions de guerre, il lui manqua encore le tirant d'eau de l'arrière, suivant l'observation que l'on fait toujours pour tout bâtiment nouvellement lancé. Toutefois, il devait être remédié peu à peu à ce défaut par la consommation de vivres, d'eau et par d'autres moyens encore.

Le brick royal, le *Haai*, fut pris à la remorque par le pyroscaphe de la marine royale, le *Curaçao*, pendant que des bateaux à vapeur traînaient continuellement des centaines de navires marchands hors du Nieuwe Diep. Nous étions contrariés au dernier point d'assister, spectateurs passifs, au départ de tant de bâtiments et de devoir attendre tranquillement que

ce même pyroscaphe, le *Curaçao*, vint nous remorquer à notre tour; mais on reconnut bientôt au ton des mâts que le brick, le *Haai*, avait été traîné jusqu'au delà de la dernière bouée, c'est-à-dire jusqu'en pleine mer. Je pris alors la résolution de me faire remorquer, de concert avec deux navires marchands, hors du Nieuwe Diep, par le bateau à vapeur, le *Noord-Holland*, pour me mettre en rade. Tout près de la dernière bouée, je rencontrai le pyroscaphe commandé par le lieutenant Hinlopen. Cet officier a été décoré plus tard de l'ordre du Lion-Néerlandais, lors de l'inauguration du Roi Guillaume III.

Il est à regretter que ceux qui se permettent trop souvent d'agir avec imprudence et irréflexion, ne comprennent pas jusqu'à quel point ils peuvent compromettre leur pavillon. En effet, si aux navires marchands il ne faut qu'un vent favorable et des pilotes à bord pour se rendre en pleine mer, qu'est-ce qui pourrait empêcher les bâtiments de guerre d'en faire autant? Rien, que je sache; c'est du moins ce qu'a prouvé le navire que je commandais alors, et je ne doute point que tout autre bâtiment de guerre n'en puisse faire autant. J'ai honte et je regrette de devoir signaler ce fait, mais je me suis promis de raconter exactement ce qui m'est arrivé, comme aussi tout ce qui m'a donné sujet à réflexion, et cette promesse, je veux la remplir fidèlement; car il me semble que le mérite d'une narration s'accroît en proportion de la précision et du nombre des détails et surtout de la vérité qui est l'âme de l'histoire. Je tâcherai donc de suivre l'exemple du comte de Forbin, contre-amiral français, vaillant et renommé, qui dit dans ses mémoires: «J'ai promis de dire la vérité et je tiendrai parole.»

Le 9 janvier 1845, à onze heures du matin, je me trouvais en mer. Le vent avait passé par le sud au sud-est, ce qui ne pouvait guère faire espérer qu'il serait stable, ainsi qu'il l'aurait été s'il eût passé par le nord, comme nous en fîmes assez vite l'expérience.

Nous perdîmes bientôt de vue le sol de la patrie et en

ce moment l'émotion fut vive et générale; chacun de nous salua une dernière fois du regard cette terre chérie. Le marin le plus stoïque, le plus aguerri, ne peut s'empêcher de penser, lorsque, partant pour de lointains parages, il voit s'évanouir à l'horizon les dernières formes du sol natal, que bien souvent dans ce dernier regard on lance, sans le savoir, l'adieu suprême. Le temps, le plus impitoyable des narrateurs, parce qu'il révèle tout, devait nous apprendre un jour que le commandant du *Haai*, et d'autres encore, firent alors leurs derniers adieux à la patrie.

Le jour, une quantité de marsouins plongeaient autour de nous, et, la nuit, la mer semblait être en feu, le sillage du navire paraissait surtout comme un sillon enflammé; des tourterelles et des globes de feu d'une éblouissante clarté couraient et rebondissaient au loin sur la surface des ondes, en lançant des milliers d'étincelles. Ce spectacle est toujours un des plus magnifiques qu'on puisse voir.

En poursuivant notre route, nous passâmes souvent dans maints endroits qui furent autrefois le théâtre de nombreuses et sanglantes rencontres entre les flottes anglaises, hollandaises et françaises; ces lieux, où tant de magnifiques vaisseaux de guerre sautèrent, furent brûlés ou coulés bas; où tant de braves et intrépides marins trouvèrent la mort, en combattant pour leur patrie; où tant de femmes devinrent veuves, tant d'enfants orphelins; où tant de mères perdirent leurs fils!...

Les victoires sont belles, les conquêtes sont glorieuses; mais, hélas! pourquoi faut-il que les lauriers du vainqueur soient toujours arrosés des larmes de tant de malheureux!

Lorsqu'on vient à naviguer sur cette mer illustrée par tant de hauts faits de notre marine, quel est l'officier néerlandais qui pourrait imposer silence à ses souvenirs historiques! Ils se présentèrent alors en foule à mon esprit; mais il serait trop long de rappeler tous ces combats, où notre pavillon se couvrit d'une gloire immortelle; je me bornerai donc aux principaux faits. Peut-être mes lecteurs me sauront-ils gré des curieux

détails, moins généralement connus jusqu'ici, que je leur donnerai sur ces faits d'armes.

La première rencontre eut lieu le 29 mai 1652; ce fut alors la première fois que les Hollandais et les Anglais vinrent à se mesurer en bataille navale. Cette affaire eut lieu entre Robert Blake, amiral de la nouvelle république sous Cromwell, et l'amiral hollandais Tromp. Le pavillon de Robert Blake flotait sur le *Royal James*, de 100 pièces ¹⁾, et celui de l'amiral Tromp, à bord du *Brederode*, de 54 canons.

Il s'agissait, à cette occasion, de baisser le pavillon et de carguer les perroquets; car les Anglais ont toujours réclaté la souveraineté des mers, prétendant qu'une flotte ou escadre hollandaise était obligée de leur rendre hommage, chaque fois qu'elle rencontrait une partie quelconque des forces navales de l'Angleterre, fût-ce même un simple et unique cutter. Cette prétention servit souvent aussi de prétexte à la guerre; elle donna lieu notamment à celle de 1652, ces honneurs n'ayant pas été rendus assez vite, au gré des Anglais, à leur yacht royal, le *Merlin*. Quiconque a quelques notions d'histoire sait que l'Angleterre a constamment provoqué la guerre, et que la Hollande s'efforça toujours de l'éviter; elle y voyait une source de calamités pour son commerce et envisageait l'état de guerre comme une position anormale, exigeant de sa part des efforts et des sacrifices trop onéreux à la longue. Il est curieux de voir comment deux puissances en guerre jouent pour ainsi dire la comédie, en invoquant, chacune de son côté, le Très-Haut en faveur d'une juste cause, tandis que cependant l'une des deux doit nécessairement avoir tort.

Je passe sous silence le combat contre Blake, qui s'en prit bientôt après aux trinquarts hollandais. Ceux-ci furent protégés par douze bâtiments de guerre, de 22 à 30 pièces, qui durent céder à la force et se rendre, après un engagement opiniâtre de trois heures. Les trinquarts profitèrent de l'ardeur de l'action

1) Ce même vaisseau fut brûlé plus tard par les Hollandais, devant Chatham, en 1667, avec d'autres bâtiments.

pour prendre le large; ils parvinrent à s'échapper, à l'exception de quatre qui tombèrent entre les mains des Anglais, ainsi que tous les bâtimens de guerre, dont la plus grande partie coula; un seul fut sauvé, la frégate du capitaine Reinhard Veenhuyzen.

Le 26 août 1653, De Ruiter, convoyant, avec à peu près trente légers bâtimens de guerre, une soixantaine de navires marchands, s'engagea dans la Manche avec l'amiral anglais George Aiscuë ¹⁾. Au sujet de ce combat, où l'immortel De Ruiter fut chargé pour la première fois d'un commandement-en-chef, je me contenterai de citer ces paroles du héros; belles paroles qui partaient du fond de son cœur: «Quand le Tout-Puissant daigne nous accorder le courage nécessaire, on remporte la victoire. Cette œuvre est de Dieu; oui, elle est soumise à une direction supérieure; nous le sentons sans pouvoir nous en rendre compte.» On trouve, relativement à cette bataille, un fait très-curieux, que voici. La frégate, le *Struisvogel*, de 40 pièces, commandée par le capitaine Douwe Aukes, fut cernée par l'ennemi. Ne voyant pas d'issue et s'apercevant que l'équipage était sur le point de se livrer au découragement, le capitaine saisit une mèche brûlante et s'écria: «Courage, mes enfans, je vais vous montrer le chemin; si nous ne pouvons plus résister à l'ennemi, je vous délivrerai tous de la prison, au moyen de cette mèche.» Puis, il jura de mettre le feu à la soute aux poudres, si l'on s'avisait encore de parler de se rendre et d'amener pavillon. Cette allocution releva le courage de ses gens et il dut à leur intrépidité de couler bas, l'une après l'autre, deux frégates ennemies, la première de 40, la seconde de 50 pièces. On prétend qu'à bord de ces navires il ne se trouvait pas moins de sept cents hommes, dont il n'échappa qu'un très-petit nombre.

Passons un instant au combat qui fut livré, le 6 septembre 1652, par l'amiral anglais Bodley à l'amiral hollandais Van

1) Dans le dernier combat de la bataille des quatre journées, ce brave amiral se rendit à Tromp, avec son vaisseau, le *Prince Royal*, de 90 canons. Il fut conduit à Loevestein, prison d'État des Provinces-Unies.

Galen, dans la Méditerranée, entre l'île d'Elbe et celle de Monte-Christo; action, d'où Van Galen sortit vainqueur. Dans cette affaire, la frégate ennemie, le *Phénix*, fut prise par les Hollandais. Dans un autre combat qu'il livra plus tard aux ennemis de son pays, Van Galen remporta encore la victoire, mais il mourut des blessures qu'il y avait reçues.

Le 8 octobre 1652, eut lieu, en vue de Douvres, la mémorable bataille entre l'amiral De Witt, ayant soixante voiles sous ses ordres, et l'amiral Blake, dont les forces se composaient de soixante-huit bâtiments; mais, outre l'avantage du nombre, tant pour les vaisseaux que pour les équipages, les Anglais avaient encore celui résultant des dimensions de leurs chartres, qui dépassaient de beaucoup les bâtiments hollandais. Aussi le vice-amiral De Ruiter déconseilla-t-il le combat. Plusieurs capitaines hollandais s'étaient lâchement retirés, tandis que pendant la nuit les Anglais avaient reçu de Douvres un renfort de seize voiles. De Witt voulut les attaquer de nouveau, mais il fut mal secondé par quelques-uns de ses vaisseaux. De Ruiter donna le conseil de gouverner sur Goëré, port de la Hollande, pour y prendre du renfort. En conséquence, on mit le cap vers les côtes; les Anglais, qui d'abord donnèrent la chasse, finirent par se retirer. Le 13 octobre suivant, ils en vinrent de nouveau aux prises avec les Hollandais, à la hauteur de Hellevoetsluis; il avint alors qu'un de nos bâtiment, commandé par le capitaine Broer Jaap, s'engagea violemment avec une frégate ennemie, et, dans ce choc, il perdit à la fois sa poulaine, son beaupré et son mât de misaine; l'équipage consterné se découragea. Dans cette crise, le capitaine chercha son salut, en se jetant dans la chaloupe; l'ennemi était déjà sur le pont, lorsque le maître-canonnier, une mèche allumée à la main, cria à l'équipage: «S'agit-il ici de se rendre? alors je mets le feu aux poudres; de cette manière nous serons tous également riches!» Cette contenance hardie, ce langage énergique intimidèrent les Anglais, au point de leur faire abandonner le vaisseau, qui fut ensuite remorqué jusqu'à la Meuse et par conséquent sauvé.

J'ai parlé plus haut de la frégate anglaise, le *Phénix*; je ferai encore observer, en passant, que les Anglais, après leur première défaite, eurent néanmoins l'audace de venir reprendre le *Phénix*, pendant la nuit, dans la rade de Livourne; il était alors commandé par le jeune Tromp. Les Hollandais ne s'étaient nullement attendus à cette témérité et avec d'autant plus de raison que ce navire se trouvait dans un port neutre. Tromp, pris à l'improviste, tira deux coups de pistolet sur ses perfides agresseurs, mais il dut sauter à la mer pour échapper au danger; il fut sauvé par une chaloupe. C'était le fils du brave lieutenant-amiral Tromp; on le verra s'élever plus tard au même rang que son père. Les Anglais firent force de voiles dans la direction de Naples; ils furent serrés de près par deux frégates hollandaises, qui les poursuivirent avec ardeur, mais sans pouvoir les atteindre, le *Phénix* étant trop bon voilier.

Le 10 décembre 1652, l'amiral Tromp, ayant sous ses ordres une flotte de soixante et treize bâtimens de guerre, sans compter les brûlots, rencontra l'amiral anglais Blake, entre Douvres et Folkstone, près de la côte. Tromp mit aussitôt le cap sur Blake, qui, de son côté, passa sous le vent et lui lâcha sa bordée; les Hollandais ne restèrent pas en défaut et lui répondirent avec vigueur.

A neuf heures du soir, l'obscurité vint mettre fin au combat, non cependant sans que Tromp ne se fût vaillamment mesuré avec Blake. Dans cette bataille, ce dernier, malgré la supériorité de ses forces, son vaisseau étant d'une plus grande chartre et son équipage plus nombreux, fut entièrement déparpillé, et, pour éviter sa destruction totale, il dut remonter la Tamise, où l'intrépide et infatigable Tromp l'eût inmanquablement poursuivi, s'il avait eu des pilotes; mais force lui fut de se contenter de capturer le *Rosaire*, le *Bonaventura*, l'*Hercule* et un navire de 14 pièces. Ainsi la flotte marchande, confiée à la garde de Tromp, rentra dans les ports de la Hollande, sans avoir éprouvé aucun dommage.

Le conseil de Westminster était peu satisfait, comme on le pense bien, de l'échec que Blake venait d'essuyer dans cette dernière bataille contre Tromp; mais l'amiral anglais avait trop d'amis dans l'armée, pour qu'on lui fit quelque reproche à ce sujet. Cependant le peuple se montra mécontent et il fallut une réparation. C'est pourquoi Cromwell descendit la Tamise et se rendit à Spithead, où la flotte avait jeté l'ancre; il y fit arrêter plusieurs capitaines, que l'on condamna ensuite à des amendes, en punition de leur lâcheté. Mais Aiscuë, qui s'était vu abandonner par Blake, rejeta toute la faute sur celui-ci, et, par dépit, donna sa démission. Cependant, en récompense des services qu'il avait rendus, il reçut une pension annuelle de cent quatre-vingts livres sterling et une somme de trois cents livres, qu'on lui assigna sur les domaines en Irlande. Cette somme était assez considérable pour ce temps-là.

C'est après ces divers événements, qu'eut lieu la bataille navale des trois journées entre Tromp et Blake. Elle fut livrée, le dernier jour de février, le 1 et le 2 du mois de mars de l'an 1653, et l'on a vu par ce qui précède, qu'avant cette sanglante action on avait déjà guerroyé à outrance de part et d'autre. Des deux côtés on perdit des vaisseaux et d'autres bâtiments, et les Hollandais se virent enlever plusieurs navires marchands; ce désastre fut dû principalement à l'inobservation des ordres de l'amiral qui avait enjoint à ces navires de gouverner pendant le combat, avec force de voiles, vers la patrie. Outre la perte de plusieurs illustres victimes dans les deux flottes, on compta au nombre des blessés, du côté des Anglais, les amiraux Blake, Taduël et Lausson.

Au printemps de 1653, les Anglais reprirent la mer avec des forces si redoutables, et les nôtres étaient en proportion si minimes, que l'amiral Tromp déclara par écrit qu'il ne se mesurerait avec eux qu'à contre-cœur, et qu'il verrait avec plaisir qu'un autre fût chargé du commandement de la flotte.

Les 13 et 14 mai 1653, les deux armées navales passèrent tout près l'une de l'autre, sans le savoir; grâce à cette circonstance,

Tromp put entrer sain et sauf au Texel, avec la nombreuse flotte marchande qu'il convoyait.

Le 12 et le 13 juin de la même année, la flotte hollandaise, forte de quatre-vingt-dix-huit voiles, mais de plus petite chartre, découvrit à la hauteur de Nieuport la flotte anglaise, commandée par Monk et Dean, qui se trouvaient tous deux à bord du même vaisseau. Cette flotte comptait quatre-vingt-quinze à cent voiles, parmi lesquelles soixante-quinze à quatre-vingts vaisseaux et grandes frégates. Dans cette rencontre les Anglais perdirent moins d'hommes et de navires que leurs adversaires; aussi ceux-ci regagnèrent-ils leurs ports, poursuivis par l'ennemi.

Dans la *Vie de l'amiral Monk*, on trouve l'annotation suivante, au sujet de l'amiral Dean, qui fut un des juges du roi Charles 1^{er}. 1). Dans la nuit, qui précéda le combat, les rats

1) Parmi les membres du tribunal spécial, nommés par Cromwell, qui jugèrent ce roi et le condamnèrent à mort, se trouvait aussi le général Fairfax. Ce fut lui principalement qui avec plusieurs autres supplia plus tard Charles II, au nom et de la part des deux chambres du parlement, de rentrer dans son royaume. Mais le roi, se méfiant de leurs protestations et croyant se rappeler que Fairfax avait été du nombre de ceux qui condamnèrent son père à mort, ne pouvait surmonter les doutes et les scrupules que ce souvenir faisait naître en lui. Cependant Fairfax, sachant que la plupart de ceux dont se composait le conseil nommé par Cromwell, s'entendaient mieux à l'art du brasseur et à d'autres métiers semblables qu'aux règles de style et de ponctuation, avait imaginé une ruse, pour leur dérober le vrai sens et l'intention de la signature qu'il devait écrire, au bas de l'arrêt de mort, avec ceux qui avaient voté la condamnation du roi. Voici comment il s'y prit. *Si omnes consentiant*, écrivit-il, *ego non dissentio*. C'est cette finesse qui plus tard lui sauva la vie. Lorsque Charles II fit poursuivre ceux qui avaient prononcé contre son père la sentence fatale, le nom de Fairfax se retrouva naturellement au nombre des signatures compromises. Le roi, voulant le convaincre, par sa propre écriture, d'avoir participé au crime de Cromwell, montra cet acte à Fairfax et lui demanda si ce n'était pas là sa signature. Fairfax répondit: *Oui, Sire*. — Charles II lui faisant alors observer que cet aven constatait son crime, il répliqua: *Non, Sire; bien au contraire. Votre Majesté n'a qu'à se donner la peine de lire ce que j'ai écrit*. — *Eh bien*, dit Charles, *vous avez déclaré consentir avec les autres à la mort de mon père*. — *Je vous demande pardon, Sire*, reprit Fairfax, *Votre Ma-*

rongèrent et trouèrent la camisole qu'il portait toujours en se couchant; et ces animaux donnèrent une préférence marquée au côté gauche, où ils entamèrent le vêtement, à l'endroit même où plus tard la balle vint frapper celui qui le portait. On lit encore dans le même passage que son instinct lui fit prévoir et prophétiser pour ainsi dire sa mort prochaine; car, avant la bataille, une pâleur mortelle s'était répandue sur son visage, et, deux heures avant que la catastrophe eut lieu, il isola son cœur des choses de ce monde et adressa ses prières au Seigneur.

Dean avait acquis la réputation d'un capitaine de grand mérite et très-expérimenté. Monk, en voyant tomber son frère d'armes, recouvrit le corps de Dean de son manteau et tâcha de ranimer et de soutenir autant que possible le courage des siens. Ce fait, consigné dans l'histoire, nous prouve encore une fois combien de choses sont souvent cachées à nos faibles yeux; choses étranges, qu'il ne nous est pas donné d'expliquer, ainsi que le disait De Ruitter, mais qui entrent dans les vues impénétrables de la Providence. Ainsi nous voyons la confirmation frappante de ces paroles d'un ancien poète: «La vengeance céleste s'avance à pas lents, mais sûrs, pour atteindre le coupable et punir le criminel.»

Après cette bataille, les chefs de la marine hollandaise se

jesté ne voit-elle donc pas là un petit point? Qu'il lui plaise de lire encore une fois et elle verra combien ce seul point change la nature du vote que j'ai émis.

Le roi lut encore très-attentivement et vit qu'en effet Fairfax avait écrit tout le contraire de ce dont on l'avait accusé. Sans ce bienheureux point, la phrase de Fairfax eut signifié: *Si tous consentent, moi je ne m'oppose point*; tandis qu'avec ce point, si prudemment mis après non, les mots veulent dire: *Si tous consentent, moi je n'y consens point. Je suis d'un avis opposé.* — Charles combla Fairfax d'éloges, en rendant justice à la finesse de son esprit; et, après que Fairfax lui eût fait comprendre qu'il n'avait pas eu d'autre moyen de contenter les membres du conseil de mort, et qu'en agissant différemment il se serait inévitablement perdu lui-même, sans aucune perspective de sauver la victime, le roi lui témoigna la plus vive satisfaction; c'est ainsi que cette entrevue, si critique et si embarrassante au début, se termina fort heureusement pour Fairfax.

montrèrent en général très-peu disposés à prendre encore le commandement d'une flotte; ils soutenaient qu'il y avait urgence d'augmenter les forces navales du pays et de construire des vaisseaux d'une plus grande chartre.

Le vice-amiral De Witt fit alors ouvertement cette déclaration à l'assemblée des États Généraux : « Je me trouve ici en présence de mes chefs; je leur dois la vérité. Les Anglais sont à présent nos maîtres, et par conséquent maîtres de la mer. »

Les amiraux n'avaient pas tort. La négligence du gouvernement les avait plus d'une fois contraints à trop s'exposer, souvent même à sacrifier leur propre vie; mais il fallait céder devant la loi inexorable de la nécessité. Tromp dut sortir de Hellevoetsluis et reçut l'ordre d'opérer sa jonction avec l'amiral De Witt, qui se trouvait au Texel. Un premier engagement eut lieu, le 8 août 1653, avec Monk, qui cependant ne put empêcher De Witt, venant du Texel, de réunir le lendemain son escadre à celle de Tromp, et, le jour suivant, se livra la bataille qui devait être funeste à ce dernier. Les Anglais s'attribuèrent la victoire, mais les Hollandais la revendiquèrent à juste titre de leur côté, car ils chassèrent complètement leurs ennemis de devant les côtes.

Après la mort du lieutenant-amiral Tromp, et non sans avoir donné lieu à de longues délibérations, Jacques van Wassenaer, seigneur d'Opdam, colonel d'un régiment de cavalerie, fut nommé lieutenant-amiral général.

A cette époque on tenait beaucoup à placer à la tête des forces navales du pays, un homme de haute naissance; on paraissait ne pas trop comprendre que la plus noble extraction et le blason le plus illustre ne furent jamais une garantie du talent et des capacités; on semblait alors perdre de vue cette vérité banale, aussi souvent qu'aujourd'hui nous voyons oublier une autre vérité, non moins banale et non moins incontestable aussi: c'est qu'un haut et ancien lignage, une souche glorieuse, impose la tâche de remplir encore plus strictement ses devoirs envers les autres et envers soi-même, et rend d'autant plus condamnables les écarts, les flétrissures volontaires. Noblesse oblige.

La nomination de van Wassenaer était une injustice, une injure faite à tous les amiraux qui s'étaient distingués par leur mérite, et cette injure rejaillissait même sur toute la marine; mais on supporta l'offense précisément parce qu'elle était générale. Pourquoi ne donna-t-on pas plutôt le commandement à De Ruiter, que nous avons déjà vu sortir victorieux d'une rencontre avec le vice-amiral Aiscuë et au mérite duquel Tromp lui-même avait rendu un témoignage aussi honorable qu'éclatant. Je n'aime point la flatterie; qu'elle s'adresse à un simple individu ou à touté une nation, il n'importe, je la déteste. Je blâmerai les actions de nos pères, partout où elles me paraîtront vraiment blâmables, mais aussi on voudra bien me permettre de relever et de signaler les nobles exemples qu'ils nous ont laissés par leurs vertus et leurs brillantes actions.

Cromwell, qui s'était fait donner, sous le titre de protecteur, un pouvoir beaucoup plus étendu qu'aucun roi n'en eût jamais, fit la paix avec la Hollande; elle fut signée à Westminster, le 15 avril 1654.

Je m'abstiens de rappeler ici tout ce qui s'est passé à cette époque dans la Méditerranée; je ne m'arrêterai pas non plus à la délivrance de Copenhague par la flotte, sous les ordres de van Wassenaer, ni à la capture, faite le 29 octobre 1656, de la personne du brave général von Königsmarck, appartenant à la famille de l'illustre comtesse de ce nom, dont il est question dans la *Vie de Charles XII, roi de Suède*; femme respectable qui joignait à une rare beauté les plus grandes qualités de l'esprit et du cœur. Ce fut elle qui composa un poëme sur Charles XII, se terminant par ce vers :

Mais Vénus et Bacchus ne disent pas un mot.

C'est elle qui épousa Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et donna la vie au fameux maréchal Maurice de Saxe, dont Strasbourg possède les cendres renfermées dans un magnifique mausolée, chef-d'œuvre de l'art. Le comte de Königsmarck, actuellement envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire

de Prusse près la cour des Pays-Bas, est également de la famille de ce général, qui paraît avoir porté quelquefois aussi le titre de comte de Westerwyck.

Il n'entre point dans le plan de cette narration de faire dès à présent mention des hostilités exercées par les Anglais dans nos possessions d'outre-mer, et des succès remportés sur la Côte de Guinée par une escadre, sous les ordres de De Ruiter; j'en parlerai plus tard, la mission dont j'étais chargé ayant eu principalement pour but d'explorer cette côte.

Le 18 mai 1660, après la mort de Cromwell, Charles II monta sur le trône. Ce monarque avait trouvé nagnière dans les Provinces-Unies une hospitalité aussi généreuse que désintéressée. Des sommes énormes avaient été dépensées pour son entretien et pour pourvoir à tous ses besoins, et l'on pouvait raisonnablement espérer que ce prince, si bien accueilli par la république, lorsqu'il était proscrit, ne se montrerait point ingrat envers elle, au point de se déclarer l'ennemi de ce même pays; mais les événements donnèrent bientôt un cruel démenti à cette attente légitime.

Le 14 avril 1665, Charles II déclara la guerre à la Hollande, et, en conséquence de cette agression, dès le 12 juin 1665, le duc d'York et le lieutenant-général van Wassenaer en vinrent aux mains. Le vaisseau de l'amiral néerlandais sauta probablement par une imprudence commise dans la distribution des gargousses. Cette catastrophe mit la flotte hollandaise en déroute; elle retourna dans ses ports. Le duc d'York fut blessé par les fragments du crâne fracassé de Bouille, second fils du comte Burlington; déjà, dans ce même combat, le sang des comtes de Falmouth et de lord Muskery avait jailli sur le visage du chef anglais.

Au nombre de ceux qui périrent dans cette rencontre, il faut citer en première ligne, du côté des Anglais :

Le comte de Portland, le comte de Marlborough, les contre-amiraux Montague et Samson, le vice-amiral John Lausson, et quelques capitaines de vaisseau d'un mérite reconnu. Le vaisseau, le *Charity*, de 46 pièces, fut pris.

Les Hollandais perdirent : l'amiral Van Wassenaer, le lieutenant-amiral Cortenaer et les vices-amiraux Stellingwerf et Schram.

Cette bataille leur coûta, en outre, quatorze bâtiments de guerre et plusieurs autres navires, dont quelques-uns tombèrent au pouvoir de l'ennemi, par la faute des matelots et des soldats de marine qui s'étaient révoltés. Condamnés par un conseil de guerre, trois capitaines furent fusillés, le 13 juillet de la même année, dans la redoute du Texel. Voici leurs noms : Jean Pieterse Onklaar, Antoine Eversz. de Marre et Jacob Bruining. En revanche, le capitaine de Haan, qui avait capturé le *Charity*, reçut une rémunération de dix mille florins, suivant le règlement arrêté à l'égard des prises faites sur l'ennemi.

Ces détails suffisent pour faire juger du déplorable résultat d'une expédition, où la flotte hollandaise était confiée au commandement d'un homme, qui, de simple colonel de cavalerie, fut élevé au rang d'amiral. Le lieutenant-amiral Cortenaer s'écria, au milieu de l'action : « Il me semble que l'amiral-général de Wassenaer ne serre pas assez le vent, de cette manière nous n'aurons jamais l'avantage du vent sur l'ennemi. » Malgré cette faute, il est possible cependant que si le vaisseau de l'amiral van Wassenaer n'eût pas sauté, cet engagement se fût terminé d'une manière tout à fait différente.

Plus tard, on trouva près du Vlie la carcasse de l'*Eendragt*, vaisseau avec lequel avait péri l'amiral van Wassenaer. Après ces événements, le lieutenant-amiral Tromp, fils de celui qui mourut sur le champ d'honneur, en 1653, et dont le nom glorieux s'est déjà maintes fois rencontré dans cette rapide énumération des hauts faits de notre marine, fut créé lieutenant-amiral général de toutes les flottes hollandaises. Il déploya beaucoup de zèle et d'activité pour remettre nos forces navales sur un bon pied.

Vers cette époque, le 8 août 1665, on reçut au Texel la nouvelle que l'amiral De Ruiter était heureusement revenu avec son escadre à Delfzyl, de retour de son expédition à la Côte de Guinée. On lui remit aussitôt le commandement-en-chef de la

flotte, dont Tromp venait d'être investi. Selon moi, ce fut là une injustice aussi criante qu'impolitique; mais il paraît qu'il faut être militaire pour sentir toute la portée et toute la délicatesse de ce que nous appelons le point d'honneur, sentiment si essentiellement inhérent à tout ce qui touche à la carrière des armes. Tromp refusa d'abord de servir sous De Ruiter, mais à la fin, sacrifiant son amour-propre à l'intérêt de la patrie, il consentit à revenir de cette résolution.

Cependant la flotte anglaise, sous les ordres des amiraux Montague, Penn et Allan, s'était dirigée vers le Nord, pour donner la chasse aux vaisseaux de la compagnie des Indes-Orientales et aux autres navires marchands qui les accompagnaient; mais, avertie par des éclaireurs de l'approche de l'ennemi, la flotte marchande entra à Bergen en Norwége; elle se composait de dix vaisseaux de la compagnie et de soixante autres bâtiments, chargés de riches cargaisons.

Sur l'avis que les Anglais, sous le commandement de Thomas Tiddiman, avaient paru à l'entrée du port, se disposant à l'y attaquer, la flotte marchande se prépara aussitôt à la défense et prit position. Les insulaires comptaient quatorze vaisseaux, trois brûlots et quatre autres bâtiments de guerre. Sans ménager les Danois, avec lesquels, à cette époque, ils n'étaient pas en guerre, les Anglais vinrent attaquer la flotte, le 12 août 1665, mais ils furent vigoureusement repoussés par les Hollandais, soutenus par le feu des forts danois.

Dans cet engagement, les agresseurs perdirent deux capitaines de vaisseau et le fils de l'amiral Montague.

La flotte hollandaise, au moment de quitter ses ports pour aller convoier les bâtiments marchands qui retournaient dans leur patrie, reçut un renfort de soldats de marine, sous le commandement des colonels de Mauregnault, Dolmans et van Ghent; c'est alors qu'elle mit à la voile, et que, sous sa protection, plusieurs bâtiments marchands purent se rendre des ports de la Norwége en Hollande.

De fortes tempêtes firent éviter, pour ainsi dire, à ce convoi

la rencontre de l'ennemi, qui était aux aguets pour s'emparer de cette flotte marchande.

Depuis le 11 octobre jusqu'en novembre 1665, les forces navales des Hollandais demeurèrent en croisière devant les côtes de l'Angleterre et à l'embouchure de la Tamise; elles se retirèrent alors dans leurs ports, à l'exception d'une escadre commandée par le vice-amiral Sweers.

Le 1 juin 1666, l'armée hollandaise, sous les ordres de l'amiral De Ruiter, prit la mer et rencontra, à un demi-degré est-sud-est de Northforeland, la flotte anglaise, sous les commandements du prince Robert et de Monk. Aussitôt s'engagea la célèbre bataille, généralement connue, du moins dans nos annales, sous le nom de la bataille des quatre journées. Elle eut lieu les 11, 12, 13 et 14 juin 1666.

Quand on s'arroge la souveraineté des mers, ne doit-on pas se sentir humilié et abaissé dans son orgueil, rien que par le fait de se voir disputer la victoire pendant quatre jours entiers, et, après un combat à outrance, de devoir abandonner le champ de bataille, surtout quand l'adversaire est un petit État, comme la Hollande l'était dans ces temps-là, n'ayant pas trois millions d'habitants à opposer à la population de trois grands royaumes réunis, dont chacun comptait, à lui seul, plus du double d'habitants que n'en avait alors la Hollande ?

Et à ce fait, en lui-même déjà si humiliant pour la grande puissance se qualifiant de maîtresse des mers, il faut encore ajouter que, le quatrième jour de la lutte, sa flotte reçut le renfort d'une escadre encore intacte, celle du prince Robert, qui, avec les vingt-cinq voiles sous ses ordres, avait jusque-là vainement attendu l'apparition du duc de Beaufort.

Néanmoins, les Anglais s'attribuèrent la victoire, et comme généralement il y avait divergence d'opinion, quant à l'issue de cette fameuse rencontre, les Etats Généraux jugèrent devoir nommer une commission d'enquête, composée de quatre membres, auxquels on déféra les pouvoirs nécessaires pour dresser un exposé véritable de la bataille des quatre journées, qui fût

fondé sur un examen sévère et consciencieux de la conduite tenue par les amiraux et les chefs de bord.

Ce fut la même commission qui avait été précédemment désignée pour approvisionner la flotte, pendant qu'elle tenait la mer; à cet effet, elle restait constamment à proximité, afin de pourvoir autant que possible aux besoins de l'armée navale.

Cette commission fit son rapport, dont copie fut adressée à toutes les puissances. Ce document historique, qui n'est pas généralement connu, serait peut-être de nature à intéresser vivement le lecteur, d'autant plus qu'il paraît avoir été rédigé avec toute l'exactitude, toute la clarté et toute l'impartialité possibles; mais la reproduction, même sommaire de ce rapport, nous écarterait trop du plan que nous nous sommes tracé, lorsqu'il nous reste à nous occuper spécialement de tant d'objets, à développer tant d'idées qui se rattachent à notre voyage.

Les Hollandais capturèrent le *Swiftsure*, le *Royal George*, le *Zevenwolden*, l'*Essex* et le *Girofflier*; dix-sept bâtiments de guerre anglais furent incendiés, tandis que, du côté des Hollandais, quatre seulement furent brûlés et que pas un ne fut pris par l'ennemi.

Dans les deux flottes, on peut citer plusieurs traits de bravoure et de courage intrépide; à cet égard, l'histoire nous signale plus particulièrement le contre-amiral anglais, chevalier John Harman, qui, à bord du *Henry*, de 70 canons, abandonné des siens et ayant à soutenir une violente attaque, se défendit avec une bravoure peut-être sans exemple. La nuit seule mit fin à ce combat et le dernier coup de canon, tiré de son bord, fit perdre la vie au vaillant amiral Eversz. Puis, le vice-amiral anglais, chevalier Christophe Mings, commandant le *Victory*, de 76 pièces, qui, ayant eu le gosier percé d'une balle, avec ses doigts arrêta le sang qui coulait de sa blessure, et continua de donner ses ordres, jusqu'à ce qu'un second coup vint l'achever.

Le prince de Monaco, le duc de Guise et le marquis de La Ferté s'étaient embarqués, comme volontaires, à bord du vaisseau le *Duivenvoorde*, commandé par le capitaine Bloys de Tres-

long. Le feu ayant pris à ce vaisseau, ils ne parvinrent qu'à très-difficilement à se sauver avec trois des personnes de leur suite, qui servaient aussi comme volontaires, et tandis que le capitaine Bloys de Treslong périssait avec la plupart des officiers et des gens de son équipage, ces illustres Français échappaient, comme par miracle, à la mort, en montant sur le beaupré et en sautant de là sur un navire hollandais, engagé dans un combat à outrance, et qu'un heureux hasard, en ce moment critique, fit passer assez près d'eux.

Dans la troisième journée, les Anglais furent complètement mis en déroute, et, lorsque la flotte entière s'approcha des côtes britanniques, le *Royal Prince*, que montait l'amiral Aiscuë, commandant de l'escadre du pavillon blanc, magnifique vaisseau de 120 pièces de fonte, la perle et la gloire de la flotte anglaise, en suivant la flotte d'après les ordres de Monk, toucha le récif de Galper qui se trouve dans ces parages. Il tira plusieurs coups de détresse et fit encore d'autres signaux; mais, abandonné de son escadre, — son vice-amiral et le contre-amiral avaient succombé dans la lutte — et se voyant menacé par deux brûlots et par l'amiral Tromp, il amena pavillon. Peu de temps après, ce vaisseau ayant été remis à flot, l'amiral De Ruiter, jugeant qu'on en serait embarrassé dans le combat qu'il prévoyait devoir livrer encore, et pensant que l'ennemi ferait tous ses efforts pour le reprendre, donna ordre qu'on y mit le feu sur l'heure et qu'on en activât la destruction; ce qui eut lieu.

Ainsi fut anéanti ce beau vaisseau, ce bâtiment le plus considérable de la marine anglaise; il sauta avec ses 120 pièces de fonte, le feu ayant pris aux poudres.

Ainsi les Hollandais prirent une éclatante revanche du désastre arrivé le même jour de l'année précédente, quand le lieutenant-amiral van Wassenaer sauta par un malheureux accident avec l'*Eendragt*. Ils firent prisonnier un amiral, dont la réputation n'était pas moins grande que celle de Van Wassenaer, et ils mirent de leurs propres mains le feu à son vaisseau, le *Royal Prince*.

Presqu'au même instant qu'Aiscuë se trouvait pris sur le récif

de Galper, on vit paraître le prince Robert, qui avait vainement attendu l'escadre du duc de Beaufort, avec un renfort de 25 voiles encore intactes.

Le lendemain, se livra la quatrième bataille qui fut la plus terrible. Après avoir soutenu longtemps un combat très-meurtrier, De Ruiter, voyant le jour tomber, voulut mettre fin à la lutte et ordonna une attaque générale; la partie principale de la flotte anglaise fut prise entre deux feux, ce qui mit la confusion dans ses rangs et amena sa défaite. Plusieurs vaisseaux hors d'état de suivre le mouvement de retraite et maints bâtiments fortement endommagés, furent pris ou brûlés. Le prince de Monaco et le duc de Guise combattirent ce jour-là, à bord du vaisseau de De Ruiter et y firent preuve d'un grand courage. Bien d'autres illustres Français et bon nombre de riches volontaires hollandais, qui avaient engagé des marins à leurs frais, prirent une part active à la lutte sur d'autres bords, et quelques-uns d'entre eux durent acheter la gloire au prix de la vie.

Le duc de Guise, un des plus vaillants guerriers dont la France pouvait se vanter à cette époque, fut blessé à l'épaule et au bras. Lorsque le combat fut fini, il avoua que dans toutes les scènes épouvantables, dont il avait été témoin dans d'autres affaires, il n'avait rien vu qui approchât des horreurs de cette bataille, incomparablement plus terrible que toutes celles qu'il avait vu livrer sur terre.

Telle fut la fin de la bataille des quatre journées, la plus désastreuse et la plus sanglante peut-être qui ait eu lieu jusqu'alors. Jamais la république ne remporta plus belle victoire; on eut d'autant plus lieu de s'en réjouir, que la flotte royale de France, l'alliée des Provinces-Unies, n'y avait nullement pris part, et que, le duc de Beaufort demeurant dans l'inaction et se bornant à de stériles promesses, la France ne partagea pas l'honneur de ces glorieuses journées.

Elle n'en tira non plus aucun parti, sous le rapport de l'expérience que ses marins eussent pu y acquérir, et qui leur eût été si précieuse pour se former à de pareilles luttes.

Pour ce qui est du vice-amiral William Barclay, que le sort de la guerre avait fait tomber au pouvoir des vainqueurs avec son vaisseau, le *Swiftsure*, de 70 canons, la plupart pièces de fonte, le corps de cet homme qui avait joui de la faveur et de la protection spéciales du roi, jusqu'au point d'avoir épousé la sœur du duc d'York, fut embaumé par les ordres des États-Généraux et déposé dans une des chapelles de la grande église de La Haye. Une lettre fut ensuite adressée au roi de la Grande-Bretagne, dans laquelle un témoignage éminemment honorable et flatteur fut rendu à la mémoire de ce chef d'escadre. Cette lettre prouve que les Hollandais savent estimer et apprécier les grandes qualités, même dans leurs ennemis. En voici la teneur :

«Sire,

«Nous avons toujours pensé que les devoirs de la courtoisie et de l'humanité n'étaient pas incompatibles avec ceux de la guerre et que la guerre ne doit pas non plus empêcher de reconnaître le mérite et de lui rendre hommage partout où il éclate. Nous avons eu à cœur de donner une marque de ces sentiments, par le soin que nous avons fait prendre du corps de feu le chevalier Barclay, de son vivant vice-amiral du pavillon blanc de votre flotte. Cet officier a déployé son courage et son héroïsme, non-seulement dans le dernier combat, mais aussi longtemps qu'il a vécu, et nous nous sommes fait un pieux devoir de rendre hommage à sa dépouille mortelle, de payer à sa mémoire un juste tribut d'admiration. C'est pourquoi nous avons fait embaumer son corps, afin que ses parents et ceux à qui sa mémoire est chère, puissent en disposer comme ils le jugeront convenable pour leur consolation. En attendant, nous l'avons fait déposer dans la grande église de cette ville, d'une manière digne de sa naissance, de ses titres et de ses vertus. Que V. M. daigne en disposer de telle façon qu'il lui plaira. Si elle trouve bon que le corps soit transporté en Angleterre, elle voudra bien nous envoyer un sauf-conduit pour le voyage et le retour de la galiote ou du yacht, dont nous nous servirons à cet effet, afin que du-

«rant le transport, on ne soit ni retenu ni attaqué par les bâti-
«ments de guerre de V. M. et par les corsaires; à moins que V. M.
«ne préférât que le corps fût enseveli au lieu où il se trouve
«maintenant, comme nous en donnerons l'ordre, dès que nous
«connaîtrons, Sire, votre intention, à laquelle nous répondrons
«toujours avec toute la déférence qu'on peut attendre de nous,
«dans l'état actuel des choses. En attendant la réponse qu'il plaira
«à V. M. de faire à cette lettre, nous recommandons, Sire, la
«personne de V. M. à la sainte et puissante garde de Dieu.

•La Haye, le 10 juillet 1666.

«Les Etats, etc.»

Prisonnier au château de Loevestein, l'amiral anglais Aiscuë écrivit à son souverain une lettre, datée du 20 juin 1666, où il apprit à S. M. le malheur qui lui était arrivé, ainsi que la mort de son vice-amiral et de son contre-amiral, et qu'il termina, après avoir recommandé sa famille aux bontés du roi, par l'éloge du bon accueil qu'il avait reçu des vainqueurs. Cette lettre, précieux document pour la Hollande, constate que ce chef anglais a reconnu que, dans ces quatre mémorables journées, la victoire était demeurée aux Hollandais, et même que, dès le commencement de l'action, les Anglais avaient manifesté une certaine appréhension d'être battus, en reconnaissant les forces considérables avec lesquelles leurs adversaires étaient entrés cette fois en campagne.

Les Hollandais firent des milliers de prisonniers, tandis que, de leur côté, les Anglais ne prirent aucun bâtiment; ce qui n'empêcha pas cependant qu'en Angleterre on s'attribua la victoire et qu'elle fût célébrée par des prières publiques et des actions de grâces.

Il est à remarquer que lorsqu'on eut fait l'échange des prisonniers, De Ruiter, suivant sa coutume, les répartit de manière qu'il s'en trouvât à bord de chaque bâtiment, afin de leur fournir l'occasion de raconter aux équipages à quel triste et déplorable sort ils devaient s'attendre dans les prisons anglaises, si à leur

tour ils étaient faits prisonniers. Il me paraît, en effet, qu'il est aussi impolitique qu'inhumain de ne pas adoucir autant que possible le sort des prisonniers de guerre, et de ne pas le leur rendre plus supportable.

Le 4 août 1666, eut lieu une rencontre avec l'ennemi, affaire qui causa la rupture entre De Ruiter et Tromp. Dans ce combat, les amiraux Evertsen et de Vries, qui commandaient l'avant-garde, en vinrent les premiers aux mains avec l'escadre du pavillon blanc, sous les ordres de l'amiral Thomas Allan. Venaient ensuite, conformément aux règles de tout combat naval, l'amiral-général De Ruiter, pour tenir tête à Monk, commandant le pavillon rouge et enfin Tromp, qui devait se mesurer avec Jérémie Smith, chef du pavillon bleu. Il serait assurément peu généreux et indigne d'un homme de cœur d'outrager après leur mort, par le blâme ou le reproche, la mémoire de ces deux illustres guerriers ; car le devoir nous ordonne de rendre justice aux vivants, et surtout aux morts qui ne peuvent plus se défendre. Il me paraît d'ailleurs qu'un fatal hasard joua un grand rôle dans ce combat, où la mort des amiraux Evertsen, de Vries et Koenders, frappés presque au même instant, tandis que le vice-amiral Bankert, enfermé au milieu des ennemis, se vit forcé d'abandonner son vaisseau, le *Tertholen*, qui commençait à couler et qui néanmoins fut encore brûlé, entraîna la déroute de cette escadre.

C'est à ce désastre qu'il est dû que la partie du champ de bataille, occupée par l'avant-garde ennemie, échut encore à De Ruiter, déjà fortement engagé avec le corps du pavillon rouge, si bien que les forces qu'il avait à combattre se trouvèrent doublées. Si l'avant-garde de l'amiral Evertsen fût restée à son poste, l'absence de Tromp n'eût pas été fatale et elle ne lui eût pas été imputée à blâme, car il s'était vaillamment engagé avec la division du pavillon bleu, que pour sa part il mit en déroute. A en juger d'après les rapports de De Ruiter et de Tromp, il est toujours dans les rencontres sur mer des circonstances susceptibles d'être interprétées en sens divers, en sorte qu'il est bien difficile d'arriver à une conclusion satisfaisante et définitive. Je ne crois pas

que Tromp ait abandonné De Ruiter avec intention et par suite d'un plan de conduite arrêté d'avance; cependant, si Tromp, engagé avec l'escadre du pavillon bleu, avait la certitude que l'escadre de l'amiral Evertsen avait battu en retraite et que la division du pavillon blanc s'était tournée contre De Ruiter, il y aurait alors de quoi condamner Tromp; et, dans ce cas, le chef du pavillon bleu aurait eu recours à un habile stratagème, en se retirant à son tour devant Tromp, pour le séparer de son commandant-en-chef, et en faisant foudroyer De Ruiter par les doubles forces que ce dernier avait sur les bras par suite de ces incidents. Par sa fuite simulée, le commandant anglais se serait conduit en tacticien expérimenté, et nous pourrions rappeler ici cette maxime que le plus grand courage consiste quelquefois à éviter le combat; mais il paraît que les choses ne se sont pas ainsi passées, puisque nous voyons qu'en Angleterre Jérémie Smith fut accablé de reproches et en butte au mépris général pour la conduite qu'il avait tenue, tandis que, s'il en eût été autrement, Smith se fût justifié avec éclat et eût obtenu les plus grands éloges; mais je ne vois pas qu'il ait eu une semblable excuse à faire valoir et je n'ai lu nulle part que depuis cette affaire Jérémie Smith ait reparu en mer dans quelque nouvelle action.

Ainsi, puisqu'il est avéré que Jérémie Smith avait été battu par Tromp et qu'il ne pensait qu'à fuir, il en résulte que nous sommes forcés d'avouer que, si Tromp eût abandonné l'escadre bleue qui s'éloignait et qu'il eût laissé arriver en mettant le cap sur l'amiral Monk, les escadres anglaises combinées, qui foudroyèrent De Ruiter, auraient pu par cette habile manœuvre être prises entre deux feux, probablement avec un heureux résultat.

L'amiral Tromp, dans sa lettre du 13 août 1666, tâcha de se justifier auprès des États Généraux, en écrivant entre autres choses, que s'il avait arrivé sur l'amiral en chef anglais, on aurait pu croire qu'il s'était dérouteré et qu'il fuyait devant Smith, et que cela aurait pu causer la déroute générale de l'armée hollandaise.

C'est après que ces événements se furent passés qu'on se souvint que le seigneur de Sommelsdyke avait été à bord du vaisseau

de Tromp avant l'action, et que celui-ci avait probablement influencé Tromp, qui, on ne saurait le nier, ressentit toujours la douleur que tout homme de cœur doit éprouver d'avoir été des-honoré, comme nous l'avons déjà fait observer.

Par suite de ces événements, Tromp fut destitué. L'ambassadeur de France, le comte d'Estrades, croyant que Tromp ne supporterait pas un pareil affront, lui offrit de passer au service de Louis XIV, avec des appointements de cinquante mille livres par an, mais Tromp n'accepta pas cette proposition.

L'admirable conduite de De Ruiter, en se défendant à la fois contre les divisions des pavillons rouge et blanc, valut à ce héros les acclamations du monde entier et les éloges les plus mérités; c'est à cette occasion que le roi de France lui conféra l'ordre de St. Michel, et lui donna son portrait, enrichi de trois rangs de diamants d'une valeur extraordinaire.

Le 17 août 1666, une division anglaise, sous le commandement de Robert Holmes, guidée par les indications du capitaine de vaisseau néerlandais, Laurent Heemskerk, qui avait été banni par les Etats, parut sur les côtes du Vlie et de Terschelling, et y causa des dommages évalués à douze millions de florins, en incendiant plusieurs villages, quelques navires marchands et deux frégates de guerre, et en criant à chaque œuvre de destruction: «C'est ainsi que Heemskerk se venge!»

Si Heemskerk fut injustement frappé d'exil, on ne peut le qualifier de traître à sa patrie pour une action qui ne fut alors que l'effet de ce désir de vengeance, inné dans l'homme et s'éveillant dans une âme douée du profond sentiment de sa valeur et qui se sent froissée par un ostracisme odieux. S'il est vrai que Heemskerk mérita sa condamnation, il ne saurait plus y avoir alors de termes assez forts pour stigmatiser sa conduite; mais si les sentiments et les actions d'un condamné doivent se régler, humainement parlant, sur la conviction de sa faute ou de son innocence, comme alors la responsabilité de ceux qui sont appelés à prononcer sur son sort, en devient plus grande et plus terrible! et comme le jugement que nous pouvons être dans le cas de porter sur notre

prochain, doit s'inspirer surtout du sentiment religieux !

Ici se présente une autre réflexion qui s'appuie sur un fait historique. Tromp accusa un jour le vaillant vice-amiral Sweers, en présence de quelques membres des Etats Généraux, de n'avoir pas fait son devoir dans un combat naval; l'altercation qui s'éleva entre ces deux officiers supérieurs fut même si vive, que, sans la présence de Leurs Hautes Puissances, ils en fussent venus à des excès déplorables; et cependant, toute la vie de Sweers est là pour prouver que sa conduite militaire fut toujours irréprochable et sans tache ! et cependant c'est à cet homme qui mourut vaillamment au champ d'honneur, que les Etats Généraux élevèrent plus tard un superbe tombeau dans la vieille église d'Amsterdam ! Supposons un instant qu'après cette douloureuse et pénible explication, Tromp fût immédiatement arrivé au pouvoir, qu'il fût par exemple devenu ministre de la marine, le premier acte de son autorité aurait été de destituer le vice-amiral Sweers et de priver ainsi son pays des services d'un aussi grand homme ; car, dans son ressentiment, il se serait bien gardé de soumettre la conduite de Sweers au jugement d'un conseil de guerre. Ne peut-il pas en avoir été de même à l'égard de Laurent Heemskerk, condamné à l'exil ? J'ignore si Heemskerk, accusé de la même faute que Tromp, fut admis à s'expliquer et à se justifier devant un conseil de guerre, du moins je n'ai lu nulle part qu'il en ait été ainsi; mais, si cette faculté lui avait été accordée, si de cette manière on avait cherché à l'éclairer sur sa faute, peut-être en aurait-il été convaincu, peut-être n'aurait-il pas eu le droit de se croire injustement condamné; le désir de la vengeance ne fût point alors entré dans son cœur et plus tard l'Etat n'eût pas eu à supporter une perte de douze millions de florins ! J'en conclus que, quelque faute qu'ait commise un officier, quel que soit le reproche qu'on ait à lui faire, on ne doit pas le condamner à l'ostracisme, le mettre à l'écart, sans lui avoir auparavant fourni les moyens de se justifier devant une commission ou un conseil de guerre, où souvent les faits imputés apparaissent sous un autre jour, aux yeux de juges exempts de toute prévention.

Il paraît que la leçon qu'on avait reçue du temps de van Wassenaer ne fut pas encore assez forte; car on commit la même faute, lorsqu'en remplacement du lieutenant-général Tromp, on nomma le colonel des mariniers, J.W. van Ghent. Celui-ci, jugeant ne pas avoir les capacités voulues pour remplir ces fonctions avec distinction, refusa d'abord de s'en charger; mais il finit cependant par accepter. C'était donc un nouvel outrage gratuit fait au corps des vice-amiraux et contre-amiraux, à celui des capitaines de vaisseau, même à toute la marine; mais c'était l'esprit du temps. On vit la même chose dans d'autres États, surtout en Angleterre¹⁾. Il paraît qu'alors on ne voulait avoir à la tête de la marine que des hommes d'une bravoure reconnue. Il faut dire cependant que van Ghent se conduisit honorablement et qu'il s'acquit une gloire impérissable sur le champ de bataille, en mourant pour son pays, les armes à la main. Toutefois, dès l'expédition de Chatham (24 juin 1667), il fut déjà remplacé par le vaillant lieutenant-amiral Bankert, lorsque celui-ci, appelé du fond de la Zélande, eut rejoint la flotte, où on l'envoya pour continuer les hostilités à la place de van Ghent.

Le 5 septembre 1666, les Hollandais reparurent en mer. A bord de leurs vaisseaux s'embarquèrent plusieurs gentilshommes français, accompagnés de nombreux volontaires. C'étaient Philippe, chevalier de Lorraine, jeune homme de vingt-trois ans, fils de Henri de Lorraine; le comte d'Harcourt, grand-écuyer de France et gouverneur d'Anjou; Armand du Cambout, fils du chevalier de Coassin, colonel d'un régiment de Suisses, et de Madeleine, fille de Pierre Séguier, chancelier de France et duc de Villemore; le chevalier Cavoï et le baron de Busca. L'amiral De Ruiter, qui avait trop de monde à bord de son vaisseau, pour pouvoir y garder ces seigneurs avec leur suite et les traiter sui-

1) Ainsi le prince Ruppurt, ordinairement connu et désigné aussi dans cet ouvrage sous le nom de prince Robert, qui, avant d'entrer dans la marine, était un vaillant chef d'armée, se vit nommer amiral; si je ne me trompe, il en fut ainsi également de Blake, de Monk et d'autres.

vant leur rang et leur mérite, les pria, après qu'ils y eurent passé une nuit, de se rendre à bord du vaisseau l'*Utrecht*.

Le 11 septembre 1666, la flotte hollandaise passa Dunkerque, Calais et Boulogne, pour opérer sa jonction avec le duc de Beaufort qui se trouvait déjà à la Rochelle; mais le gouvernement français, qui promettait toujours, sans jamais tenir ses engagements, encourut encore le blâme de n'avoir pas voulu réunir sa flotte à celle de l'illustre De Ruiter et d'avoir ainsi négligé l'occasion de rehausser l'éclat et la puissance de ses forces navales, en partageant l'expérience et la gloire de la marine hollandaise. Les puissances maritimes, vraiment dignes de ce nom, devront toujours recommander à leurs officiers de passer, en temps de guerre, au service des États belligérants, dans le but utile de s'exercer et d'acquérir une pratique précieuse.

On prétend que Louis XIV, à son lit de mort, poussé par la voix de sa conscience à se demander compte, en ce moment suprême, de toutes ses actions et par conséquent de celles qui avaient un rapport plus direct avec les intérêts de son pays, manifesta surtout un profond regret de n'avoir pas combiné les forces maritimes de la France avec celles de la Hollande, pour agir de concert contre la puissante Albion, et d'avoir révoqué, à une époque encore plus éclairée que celle de Henri IV, l'Édit de Nantes promulgué par ce grand roi 1). C'est ainsi que tout homme, qu'il

1) L'Édit de Nantes, accordé par Henri IV en 1598, assurait aux protestants la liberté de conscience; mais ils furent exclus de toutes les fonctions dans l'administration publique de l'État et privés de maintes autres prérogatives. C'est ce qui les porta à s'appliquer à différentes branches d'industrie, pour y trouver des moyens d'existence, et ce qui les fit parvenir à une plus grande prospérité qu'on ne peut communément obtenir au service du gouvernement. Lors de la révocation de cet Édit par Louis XIV, en 1685, la liberté de conscience leur fut ôtée et ils furent forcés de quitter leur patrie, afin d'échapper aux plus violentes persécutions et aux supplices les plus cruels. Qui ne sait cette époque où ils émigrèrent par milliers dans d'autres pays, et surtout dans notre patrie, pour y chercher un refuge contre le malheur, en y apportant, avec une pitié éclairée, ces trésors inappréciables d'industrie, de lumières et de

soit monarque ou sujet, quand le moment de la mort approche voit disparaître toutes les illusions d'un monde périssable et passager, qui se présente alors à ses yeux sous son véritable jour. Dans cet instant suprême, pour lui toutes les chimères de la vie s'évanouissent, la réalité seule reste, et l'homme qui voit se soulever devant lui le voile de l'éternité, n'a plus d'autre espoir que celui que lui permettent de nourrir, d'une part, la confiance en la miséricorde divine, et, de l'autre, la conscience d'avoir fait tous ses efforts pour bien remplir ses devoirs. C'est alors que viennent les regrets et les remords, quand on se rappelle les fautes qu'on a commises, les torts qu'on a à se reprocher; c'est alors que les regrets et les remords vinrent aussi assaillir Louis XIV.

En parlant de ces deux actes de la vie de Louis XIV qui lui causèrent les plus vifs regrets, je ne puis m'empêcher de faire observer que nous trouvons ici un exemple assez frappant des mystérieuses et adorables dispositions de cette Providence impénétrable, qui règle toutes les destinées des nations et *conduit même les cœurs des rois comme des ruisseaux d'eau, en les inclinant partout où elle veut*. En effet, si ce monarque eût pu se résoudre à unir ses flottes et ses armées de terre à celles de la Hollande, il lui eût été par la suite plus facile de subjuguier et de soumettre à son pouvoir ces provinces dont la gloire et la

connaissances, qui ont tant contribué à accroître la prospérité des Pays-Bas et par lesquels ils nous ont, pour ainsi dire, amplement dédommagés des sacrifices que nous imposait l'hospitalité qui leur fut prodiguée dans ces contrées. Au nombre de ces réfugiés, se trouvait entre autres, à La Haye, la branche d'une famille distinguée, qui, en lisant les journaux, apprit par hasard la mort de parents catholiques en France. A cette nouvelle, les enfants dirent à leur père que, par cet héritage, ils pourraient obtenir une position plus avantageuse; mais le père sortit de la chambre et reentra un instant après avec un paquet de papiers à la main, qu'il jeta sur le champ au feu. Ses enfants lui ayant demandé ce qu'il venait de faire, il leur répondit, après que tout fut brûlé, qu'il avait détruit tous ces documents de famille, de peur que tôt ou tard ses descendants ne fussent tentés de renier leur foi et d'embrasser le catholicisme, afin d'acquérir de grandes richesses. On sait que les enfants de cette famille ont été obligés de pourvoir à leur subsistance par leur industrie et qu'une des filles a été forcée d'accepter un emploi de gouvernante et de se charger ainsi de l'éducation des enfants d'autrui.

prospérité excitaient si vivement son envie et son ambition. Ce n'est pas tout encore. Lui, dont les nombreux et glorieux exploits étonnaient les nations et tenaient le monde en suspens; lui, sous le règne brillant duquel les idées avaient pris un essor si vigoureux et si rapide dans toutes les branches des beaux-arts et des sciences, à une époque où d'ailleurs les progrès de la réforme avaient inspiré aux esprits un élan plein de hardiesse et d'énergie, après que l'invention de l'imprimerie, due à notre illustre compatriote Laurent Coster, eut étendu le domaine des lumières et de la civilisation et chassé de plus en plus les ténèbres de l'ignorance et de la superstition; lui, dont l'exemple exerçait une influence si marquée sur les hommes de son siècle, et qui déjà était allé jusqu'à révoquer cet Édît bienfaisant, promulgué par l'illustre et bon Henri IV; lui, Louis XIV, le roi puissant et redouté, aurait pu parvenir peut-être à répandre partout les idées bigotes et fanatiques dont il était imbu et à porter au protestantisme des coups terribles sinon mortels. Or, la révocation de cet Edit, d'un côté, prouve déjà assez quelles en auraient été les conséquences en Europe, si Louis XIV eût pu atteindre son but et faire prédominer sa volonté, comme, d'un autre côté, la guerre qu'il fit aux Pays-Bas témoigne suffisamment des dispositions dont il était animé contre les Provinces-Unies. Ainsi, en suivant sa manière de voir et en agissant suivant les inspirations de son esprit, il s'était privé lui-même et volontairement de deux grands avantages qui devaient nécessairement avoir à ses yeux un prix infini; mais, d'un côté, c'est l'homme qui propose, et de l'autre, c'est Dieu qui dispose. La vie de Louis XIV nous apprend, ainsi que l'histoire de tant d'autres règnes, qu'une main invisible tient le fil de tous les événements, et qu'il n'y a pas jusqu'aux plus puissants monarques de la terre, qui ne soient soumis à ses impénétrables décrets et ne dépendent de son pouvoir suprême. C'est là sans doute une leçon bien sérieuse et bien utile pour tous les hommes, et surtout pour ceux qui tiennent le sceptre de la domination et que nous appelons les images de la Divinité sur la terre. Oui, convenons-en, l'expression est

juste dans un sens : les rois et les princes peuvent être les images d'un Dieu bienfaiteur, et, pour peu que la crainte de son auguste nom les anime et serve de base à leur gouvernement, nous ne saurions leur refuser un juste tribut de respect, de vénération et d'amour ; mais souvent aussi nous voyons leur esprit s'égarer et quitter les voies de la sagesse et de la prudence, pour s'engager et se perdre dans les sentiers tortueux de l'erreur, et quelquefois alors, c'est comme si dans son impénétrable sagesse une main cachée, étendant sur leur intelligence un voile épais, couvrant leurs yeux d'un bandeau, les empêche de voir clair et d'exécuter des desseins et des projets, qui, envisagés du point de vue dont ils partent, auraient pu servir à augmenter leur gloire et leur puissance, mais qui n'entraient pas dans les conseils de Dieu. Nous voyons ainsi la Divinité, dont la main puissante dirige les monarques et s'en fait des instruments, tantôt de bénédiction, tantôt de châtiment, manifester, à l'issue de presque toutes les révolutions, que l'intérêt commun des peuples est le grand but de la création. Preuve frappante de l'insuffisance et de la faiblesse des chétifs et aveugles mortels, à quelque hauteur qu'ils puissent s'être élevés sur la scène du monde, et en même temps de la sagesse et du pouvoir infinis de l'Être adorable, qui dirige toutes choses et les conduit vers son but ; qui donne la sagesse aux simples et confond les orgueilleux dans leurs vaines pensées ! Vérité consolante et précieuse qui nous dit que, quoi qu'il arrive et quoi que les hommes puissent méditer et tramer, rien ne se fait jamais dans l'immense étendue des cieux et de la terre sans sa volonté.

Ce fut en vue de Dunkerque qu'on prit le vaisseau, le *Loyal Charles*, de 56 canons, que des avaries avaient retardé dans sa course ; bientôt après, les Hollandais découvrirent la flotte ennemie. On mit le feu à ce vaisseau, et l'amiral porta aussitôt le cap sur l'armée anglaise, en faisant force de voiles et en hissant le pavillon rouge, signal de l'attaque générale ; mais l'ennemi vira de bord, suivi de si près par les Hollandais, que leur avant-garde échangea quelques coups de canon avec l'arrière-garde des fuyards,

et sur ces entrefaites, le *Loyal Charles* sauta avec un fracas épouvantable. Ces faits se passèrent sous les yeux de milliers de spectateurs, accourus sur la côte de France, qui durent se convaincre alors du courage et de l'intrépidité des Hollandais. De Ruiter, entré, non sans de grands dangers, dans le bras de mer de Boulogne, où il avait vainement attendu le duc de Beaufort, reçut l'ordre de retourner dans sa patrie, la flotte anglaise étant rentrée dans ses ports; mais, à la nouvelle du terrible incendie qui ravagea Londres pendant les journées du 12 au 16 septembre 1666, contre-ordre fût envoyé à l'amiral hollandais. Cet incendie, où, sans compter la perte incalculable d'une grande quantité de marchandises, plus de douze mille maisons et quatre-vingts églises furent réduites en cendres, causa des dommages estimés à 6,900,000 livres sterling. Quelques-uns ont prétendu que cette catastrophe avait été l'effet de représailles provoquées par les incendies commis au Vlie et à Terschelling, dont nous avons déjà parlé. On sait qu'à cette époque les frères De Witt, ces grands citoyens, ces éminents hommes d'Etat, tenaient les rênes du gouvernement des Provinces-Unies.

Nous sommes maintenant arrivés aux glorieux exploits des Hollandais à Chatham et à Rochester. La flotte anglaise, à cause de cet effroyable incendie, était hors d'état de sortir des ports de la Grande-Bretagne pour venir à la rencontre des assaillants. Les Hollandais ne restèrent cependant pas inactifs; le 19 juin 1667, le fort de Scheerness fut pris et on y arbora le pavillon hollandais. Près de cette forteresse, se trouvait un dépôt de bois de construction, de mâture et de gréements d'une grande valeur; on transporta de ce butin, à bord de nos vaisseaux, autant qu'il fut possible, et le reste fut brûlé. Le 22 juin, les Hollandais se rendirent maîtres du vaisseau amiral, le *Royal Charles*, de 100 canons, et du *Royal Jonathan*; puis ils prirent successivement jusqu'au 23 juin 1667, y mettant le feu à mesure qu'ils s'en emparaient, les vaisseaux suivants:

<i>Carolus Quintus</i>	de 60 canons de fonte.
<i>Mathias</i>	" 60 " " "

<i>Château Honingen</i>	de 70 canons de fonte.
<i>Royal James</i>	" 100 " " "
<i>Royal London</i>	" 80 " " "
<i>Royal Oak</i>	" 80 " " "

Le *Château Honingen* était un superbe vaisseau, ayant appartenu autrefois à la compagnie des Indes-Orientales, qui avait été pris par les Anglais et qui probablement avait été rebaptisé depuis du nom de l'*Unity*. Il fut brûlé sans ordre et par un malentendu. Le *Carolus Quintus*, le *Mathias* et le *Château Honingen* avaient été postés là pour défendre la chaîne placée à travers la rivière, nommée Medway ou rivière de Rochester. Quant aux trois autres vaisseaux, le *Royal James*, le *Royal London* et le *Royal Oak*, ils avaient tous porté le pavillon amiral.

Ici se présente tout naturellement à mon esprit une observation des mieux fondées. C'est qu'on a tout lieu d'être étonné de ce que M. de Jonge, dans son estimable ouvrage de l'histoire de la marine néerlandaise (*Over het Nederlandsche Zeezezen*), ait pu mettre un instant en doute un fait qui est tout à l'honneur de notre marine. Je veux rappeler ici que dans cette glorieuse expédition de Chatham nos marins rompirent la chaîne, que, dans le but de barrer le passage à nos vaisseaux, les Anglais avaient placée à travers la rivière nommée Medway et qui était défendue à la fois par le *Carolus-Quintus*, le *Mathias* et le *Château Honingen*, et par plusieurs batteries de terre construites à la hâte. Cet écrivain dit qu'on pourrait douter de ce fait, parce qu'il n'en est fait mention, ni dans la relation de cette expédition rédigée par le fondé de pouvoirs des Etats, C. de Witt, présent à l'action, ni dans le rapport fait par les commandants de la flotte, ni dans le compte-rendu publié par les Etats Généraux. Lorsqu'un acte de courage et de bravoure se trouve uniquement relaté par celui qui l'a commis, je conçois qu'il puisse être permis de douter de la vérité du fait avancé, mais si ce même fait est avoué et reconnu par l'adversaire qui en a été lui-même la victime et auquel on ne peut supposer aucun motif

de louer le courage et la bravoure de son ennemi, au détriment de sa propre gloire, je pense qu'en pareil cas le témoignage de la partie adverse est la preuve la plus éclatante et la plus irrécusable que l'on puisse fournir à l'appui de la vérité. Eh bien ! ce sont les historiens anglais eux-mêmes, les plus en renom et en estime, qui se sont nettement prononcés sur ce beau fait d'armes de nos marins. Laissons parler un de ces auteurs anglais, M. Hume, dans son *Histoire de l'Angleterre depuis l'invasion par Jules César jusqu'à la révolution de 1689*, tome VIII, page 420 :

« De Witt traînait en longueur les négociations à Breda et « accélérât les armements des forces navales. La flotte hollan- « daise, sous le commandement de l'amiral De Ruiter, parut dans « la Tamise; sa présence dans cette rivière répandit la plus « grande consternation parmi les Anglais. Une chaîne fut placée « à travers la rivière, nommée Medway; plusieurs fortifications « furent élevées à la hâte près de celles de Scheerness et du « château d'Upnore (*Upnore-Castle*); mais tous ces préparatifs « de défense ne suffirent pas pour diminuer l'imminence du péril. « Scheerness fut bientôt pris, n'ayant pu être sauvé par la valeur « de sir Edward Sprag qui le défendait. Ayant l'avantage du « flux et du vent d'est, les Hollandais passèrent et rompirent « la chaîne, quoiqu'elle fût protégée par l'encombrement de « plusieurs vaisseaux qui avaient été coulés par ordre du duc « d'Albermarle. Ils brûlèrent les trois vaisseaux, le *Mathias*, « l'*Unity* 1) et le *Carolus-Quintus*, qui avaient été postés là pour « sauver et garder la chaîne. Après avoir endommagé plusieurs « vaisseaux et s'être emparés des débris du *Royal Charles* que les « Anglais avaient eux-mêmes brûlé 2), ils avancèrent avec six

1) Probablement le *Château Hovingen*, vaisseau de la compagnie des Indes-Néerlandaises, très-bon voilier, pris par les Anglais, qui l'avaient ainsi rebaptisé.

2) Ceci est une erreur de l'historien; ce vaisseau n'a pas été brûlé et il est tombé au pouvoir des Hollandais dans un parfait état de conservation.

«bâtiments de guerre et cinq brûlots jusqu'au château d'Upmore
«(*Upmore-Castle*) où ils incendièrent le *Royal Oak*, le *Royal*
«*London* et le *Royal James*. Le capitaine de vaisseau Douglas,
«qui commandait à bord du *Royal Oak*, périt dans les flammes,
«quoiqu'il eût eu l'occasion de s'échapper. On n'avait jamais
«entendu dire, disait-il, qu'un Douglas eût quitté son poste
«sans ordre. Les Hollandais occupèrent la rivière de la Medway,
«sans avoir eu beaucoup à souffrir du feu de l'ennemi; on
«craignit même alors qu'ils ne remontassent la Tamise et ne
«poursuivissent leur attaque jusqu'au pont de Londres. Neuf
«vaisseaux furent coulés à Noolwich, quatre à Blackwall. Des
«plates-formes furent construites dans plusieurs endroits et
«pourvues d'artillerie. Chaque place était dans une agitation
«violente. Ensuite les Hollandais firent voile pour Portsmouth,
«mais sans résultat, et ils n'eurent pas un meilleur succès à
«Plymouth. Ils attaquèrent aussi Harwich; ils firent voile
«encore une fois vers la Tamise, où ils avancèrent jusqu'à
«Tilburg, mais ils en furent repoussés. Toute la côte était en
«alarme, et si alors les Français avaient jugé à propos de se
«joindre à la flotte hollandaise et d'envahir l'Angleterre, on
«aurait eu à redouter les conséquences les plus funestes de
«cette attaque combinée; mais Louis XIV n'avait pas l'inten-
«tion de pousser les choses à cette extrémité; son intérêt poli-
«tique voulait qu'un juste équilibre existât entre les deux
«puissances maritimes et il n'admettait pas la supériorité absolue
«de l'une sur l'autre.»

James Macpherson, dans son *Histoire de l'Angleterre*, tome I, page 94, et Macaullay Graham, dans son *Histoire de l'Angleterre*, tome 6, page 233, ont rapporté à peu près dans les mêmes termes ce fait avec toutes les circonstances qui l'ont accompagné, en y ajoutant que les Anglais avaient fait couler plusieurs vaisseaux, afin de barrer le passage à l'ennemi.

A la perte énorme de ces huit beaux vaisseaux de guerre, il faut ajouter les seize à dix-huit bâtiments que les Anglais firent eux-mêmes couler dès les premiers jours, et puis

après, bien d'autres encore, pour empêcher l'ennemi de remonter plus haut la rivière. Cette mémorable expédition eut lieu sous les yeux du duc d'York et du général Monk, qui, la veille encore, au dire de quelques prisonniers, s'étaient trouvés à bord des *Royal James*, *Royal London* et *Royal Oak*, et qui, à Rochester ou non loin de là, virent, non sans une vive douleur sans doute, les flammes envahir et dévorer les plus beaux vaisseaux de la flotte anglaise. L'Angleterre entière fut frappée de terreur et de stupéfaction par la hardiesse d'une pareille attaque.

Tous les habitants de Londres étaient consternés et en proie aux plus vives alarmes; il leur semblait que les plus grands malheurs étaient prêts à fondre sur eux pour opérer leur ruine complète. Ce qui paraissait accréditer cette appréhension, c'était les bruits qui couraient que la flotte hollandaise avait déjà débarqué plusieurs milliers de soldats, qui détruisaient tout par le fer et le feu et qui ne s'avançaient vers la capitale que pour en soumettre les habitants. De pareils bruits étaient bien faits pour inspirer de vives craintes à ceux qui possédaient des capitaux et de grands biens; aussi ceux-ci s'empressaient-ils de quitter la capitale et de se sauver avec tout ce qui leur était possible d'emporter.

On faisait des commentaires sans fin, on accusait hautement les chefs de l'État de s'être laissé aveugler, au point de ne prendre aucune mesure contre les Hollandais, en les regardant bien à tort comme nullement dangereux. Orgueil et imprudence qui devaient leur coûter cher! funeste aveuglement qui allait rejaillir sur la nation anglaise d'une manière si sensible et si humiliante!

Dans le pays de Kent et dans les environs de Rochester, le bouleversement et le désordre étaient au comble. Le duc d'York et le général Monk avaient improvisé une armée, composée d'infanterie et de cavalerie, pour tâcher d'arrêter autant que possible les succès des Hollandais et en même temps rassurer les habitants et ranimer un peu leur courage.

Le *Royal Charles* fut amené en Hollande avec le *Jonathan*; c'était un des plus grands et des plus beaux vaisseaux de la flotte anglaise, il avait été construit du temps de Cromwell et on lui avait donné alors le nom de *Nasby*, en mémoire de la victoire remportée en cet endroit, mais on y substitua depuis le nom de *Royal Charles*, parce qu'en 1660 il était venu chercher ce prince en Hollande pour le ramener en Angleterre ¹⁾.

Selon moi, les Hollandais poussèrent alors beaucoup trop loin la prudence. En effet, il est quelquefois à regretter que, dans des circonstances importantes, dont le résultat est incertain et où il s'agit de prendre une décision prompte, on redoute trop l'opinion des chefs suprêmes, dans la crainte d'essuyer un échec, un revers, ou de rencontrer quelques empêchements imprévus. C'est ainsi que le conseiller-pensionnaire C. De Witt, qui avait été adjoint à De Ruiter, à titre de député des États, s'adressa à Leurs Hautes Puissances, dans une lettre qu'il écrivit le 22 juin 1667, à bord du *Royal Charles*, et leur dit, «qu'il attendrait pour savoir ce qu'il plairait aux États Généraux d'ordonner relativement à ce qu'il faudrait entreprendre avec la flotte.» Quant à moi, j'aurais voulu qu'après avoir brûlé les vaisseaux capturés, on eût sur le champ remonté la rivière jusqu'à Londres, quand bien même on eût dû perdre quelques navires, au lieu d'attendre que les avenues de la ville fussent entièrement interceptées par les vaisseaux coulés à fond, et que tous les points à cette hauteur eussent été tellement hérissés de canons qu'il ne fût plus possible de songer à les affronter et à les passer. Tant qu'on

1) Sur la pouline de ce vaisseau, se trouvait représenté Cromwell, à cheval, couronné de lauriers par la Renommée et écrasant sous les pieds de son cheval un Anglais, un Ecossais, un Irlandais, un Hollandais, un Espagnol et un Français. Lorsque ce vaisseau vint devant Schéveningue pour y chercher Charles II, on donna à ce bâtiment le nom de *Royal Charles*; les matelots en arrachèrent les emblèmes insolents, les brûlèrent et pendirent l'image de Cromwell. On conserve encore, dans le chantier de l'État à Rotterdam, les armes britanniques qui décoraient le *Royal Charles*.

a un léger espoir de vaincre, quel est le militaire qui n'est pas prêt à sacrifier sa vie à sa patrie pour la couvrir de gloire? Pour tout bon officier, l'honneur ne fût-il pas toujours préférable à la vie?

Lorsque, le 14 juillet 1667, les États Généraux donnèrent l'ordre de pénétrer plus avant dans la rivière, il était trop tard, et le vaillant lieutenant-amiral Bankert, qui avait remplacé van Ghent et qui était chargé de l'exécution de cet ordre, reconnut bientôt qu'il était de toute impossibilité de remonter plus haut la Tamise. Les Hollandais la descendirent donc entièrement, après avoir toujours répandu de plus en plus à Londres l'épouvante et la terreur par les descentes qu'ils firent en divers endroits. Telle fut l'attaque téméraire de Léonidas contre Xerxès, au passage des Thermopyles, et quoiqu'il se trouvât dans une position tout à fait désespérée, il ne fit pas moins un carnage effroyable des ennemis qui ne s'attendaient pas à une telle attaque, et il remplit ainsi tout le camp de Xerxès de trouble et de consternation. C'est de cette manière que les Hollandais auraient pu en cette occasion se couvrir d'une plus grande gloire et terrasser complètement leurs adversaires, en achevant de pousser plus loin et jusqu'au bout les succès qu'ils avaient déjà obtenus.

Peut-être serait-ce ici le cas de rappeler les paroles remarquables que le vieux duc d'Albe, lors de la conquête du Portugal, adressa au général Bariettos, son ami intime, qui, à l'occasion de ses projets sur Lisbonne, lui avait demandé en secret si la manière dont il se proposait d'attaquer cette ville n'était pas plutôt le fait d'un jeune homme téméraire que celui d'un général prudent et expérimenté. — « Mon ami, » lui répondit-il avec un sombre sourire, « il y a pour le guerrier des moments, où la témérité du jeune homme est de la sagesse pour un vieux général. »

A l'appui de ce que je viens de dire, je pourrais encore rappeler ici ce que je tiens de la bouche même de quelques Anglais, au sujet du célèbre Nelson. Lors de l'expédition que l'Angleterre

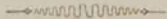
confia au commandement de l'amiral sir Hyde Parker, et où le vice-amiral Nelson occupait le rang de commandant en second, ils arrivèrent avec une flotte considérable devant Copenhague, apportant la déclaration de guerre et dans le but de se rendre maîtres des forces navales danoises. Nelson reçut l'ordre d'essayer une attaque avec treize vaisseaux et quelques frégates; mais à peine le combat était-il engagé que l'amiral Parker, prévoyant un résultat défavorable, lui donna le signal de la retraite. Il va sans dire que les répéteurs transmettant ou faisant passer ce signal, il dut être aperçu aussi à bord du vaisseau de Nelson. Cette retraite, qui s'accordait si peu avec son esprit entreprenant et héroïque et qui lui aurait probablement coûté un bien grand sacrifice, devait lui être désagréable. Aussi, lorsque ce signal lui fut rapporté, il prit sa longue vue, l'appliqua à celui de ses yeux qu'il avait perdu à la guerre, et se donnant l'air de vouloir reconnaître ce signal, il s'écria : *I do not see it (Je ne le vois pas)* et il continua le combat qui fut des plus furieux. Pour en finir, il dut cependant avoir recours à la ruse. Deux vaisseaux anglais avaient déjà échoué et d'autres étaient menacés du même sort; dans ce danger, il imagina un stratagème consistant à faire à l'ennemi une proposition, afin dans tous les cas de gagner du temps; les hostilités devaient être suspendues, et il espérait en profiter.

Si mon opinion pouvait être ici de quelque poids, je serais tenté de dire que Nelson eut l'adresse de profiter de la position très-critique où il se trouvait alors, et qu'il eut le bonheur de faire avec le prince royal de Danemarck un traité qui imposa à cette nation la honte de devoir sacrifier sa flotte. Il ne faut jamais perdre de vue que, lorsque dans un combat une des parties propose un armistice ou une suspension d'armes, cette proposition ne doit être considérée que comme un stratagème, puisque de la part de celui qui la fait, elle est ordinairement une preuve de la position difficile dans laquelle il se trouve, et qu'il n'y a recours que pour en tirer quelque avantage; stratagème qui peut aboutir quelquefois à une perte

considérable, mais qui peut prévenir aussi une ruine totale.

Ce mémorable triomphe sur les Anglais à Chatham avait été remporté par les Hollandais, sans le secours de l'armée française, leur alliée, bien qu'elle eût été immédiatement instruite de la sortie de la flotte hollandaise. Que dirons-nous encore ici de Louis XIV? Il semblait absolument ne pas vouloir que sa marine s'exerçât dans le service actif; mais nous verrons plus tard ses forces navales renforcer celles de l'Angleterre, et, nonobstant cette union, les flottes de ces deux grandes puissances être chassées du domaine de la mer.

Après la victoire remportée dans la Tamise, la flotte hollandaise côtoya l'Angleterre, répandant partout l'alarme et faisant çà et là des descentes, afin de hâter autant que possible la marche des négociations pour la paix entamées à Breda. La paix fut conclue le 31 juillet 1667, mais seulement avec l'Angleterre, afin de pouvoir plus tard mieux attaquer sa rivale avec des forces combinées et quand celle-ci avait à peine eu le temps de respirer.



CHAPITRE SECOND.



SOMMAIRE.

Nouvelle guerre avec l'Angleterre et la France. — Combat de Southwood-Baay, le 7 juin 1672. — Un mot sur l'assassinat des frères De Witt. — Combat de Soulsbaay, le 7 juin 1673. — Troisième bataille contre les flottes d'Angleterre et de France. — Divers faits d'armes. — Tristes pressentiments de De Ruiter au sujet de la flotte que les Provinces-Unies envoient au roi d'Espagne pour reprendre Messine. — De Ruiter se rend à la séance des Etats Généraux. — Son départ. — Jonction des flottes espagnole et hollandaise à Melazzo. — Combat du 8 janvier 1676 entre De Ruiter et Du Quesne. — Combat du 22 avril 1676. — De Ruiter est blessé. — Sa mort. — Situation de la flotte hollandaise après la mort de De Ruiter. — Combat du 2 juin 1676. — Attaque de Tabago et héroïque résistance des Hollandais. — Au milieu du combat le feu se déclare dans les deux flottes. — Doggersbank. — Duncan et de Winter. — Reflexions diverses.

Le 7 avril 1672, l'Angleterre déclara de nouveau la guerre aux Pays-Bas, se fondant uniquement sur ce prétexte que madame Temple, épouse de l'ambassadeur d'Angleterre à La Haye, passant, à bord du yacht le *Merlin*, devant la flotte des États, près de la côte de Hollande, le lieutenant-amiral van Ghent qui en ce moment-là se trouvait caréné, ne s'était pas servi assez à temps de sa batterie pour faire le salut d'usage. Cependant, à l'article 19 du traité de Breda, il n'est fait mention de cet hommage que pour les seuls cas où il devait être rendu, c'est-à-dire dans la mer britannique.

A la même époque, la France déclara également la guerre aux Pays-Bas. Il est inconcevable qu'on puisse se rire pour ainsi dire ouvertement de l'Être suprême. Tout le monde sait que la Hollande n'a jamais désiré la guerre, qui n'est que trop pernicieuse pour son commerce, constant objet de la jalousie de ses ennemis, dont les armées navales en ont toujours voulu à ses flottes marchandes. Et toutefois, les monarques hostiles à ce pays invoquaient avec une absurde ferveur le secours du Tout-Puissant et en appelaient à son éternelle justice ! Qu'est-ce que l'homme, et jusqu'où ses mauvaises passions ne peuvent-elles pas l'entraîner !

Le 9 mai 1672, la flotte hollandaise parut en mer et passa sous les côtes de l'Angleterre. Le 14 du même mois, elle prit un chasseur anglais, nommé *la Gloire de France*, de 38 pièces, qui fut conduit à Goeree. Le lendemain, on reçut la nouvelle que la flotte française s'était réunie devant Wight à celle de l'Angleterre. Pendant trois jours, les 29, 30 et 31 mai, elle évita le combat, parce qu'on devait faire des arrangements et se préparer des deux côtés à l'attaque.

Le 7 juin 1672, la flotte hollandaise, forte de 91 bâtiments, outre les brûlots, s'engagea, à la hauteur de Southwood, avec les forces navales combinées des ennemis, qui se composaient, sans compter les brûlots, de cent bâtiments, la plupart d'une plus grande chartre que ceux de leurs adversaires. Le duc d'York commandait sous le pavillon rouge; le comte d'Estrées, vice-amiral de France, avait arboré le pavillon blanc, et Montague, comte de Sandwich, avait sous ses ordres l'escadre du pavillon bleu. La flotte hollandaise était divisée de la manière suivante: Bankert tenait l'avant-garde, De Ruiter, le corps de bataille, et van Ghent, l'arrière-garde. On se distingua de nouveau, de part et d'autre, par de beaux exploits. Montaigne, comte de Sandwich, se défendit avec un courage admirable et fut victime de sa bravoure, lorsque le brûlot, *la Paix*, vint à jeter les grappins sur son superbe vaisseau, le *Royal Jacques*, de 120 canons et de mille hommes d'équipage, et y mit le feu; spectacle digne à la fois de compassion pour les Anglais et

pour leurs ennemis ! Ce bâtiment brûla sans explosion, parce que sa poudre était déjà mouillée, et qu'avant que le brûlot vint l'attaquer, il était déjà prêt à couler. Montaigne voulut se sauver avec son fils dans sa chaloupe, mais la quantité de matelots qui s'y précipitèrent à la fois fit enfoncer cette frêle embarcation, et un grand nombre d'entre eux trouvèrent la mort dans les flots. Le corps de Montaigne qui flottait parmi les autres fut retiré de la mer, mais son visage mutilé et sa belle chevelure entièrement brûlée l'avaient tellement défiguré qu'il ne fût plus reconnaissable qu'à ses vêtements.

Les Hollandais perdirent le lieutenant-amiral van Ghent. C'était lui que les Anglais auraient voulu voir punir de ce qu'il n'avait pas rendu assez tôt le salut convenu au yacht, sur lequel madame Temple était embarquée. Van Ghent, pour se venger, attaqua les Anglais avec la plus grande intrépidité et jeta parmi eux l'effroi et le désordre, mais il fut victime de sa bravoure.

Le lieutenant-amiral Bankert en vint aux prises avec le comte d'Estrées qui prit la fuite. C'est alors que les flottes ennemies mirent le cap vers la Manche. Le lendemain matin, les Hollandais voulurent recommencer le combat, mais les flottes combinées demeurèrent au-dessus du vent et semblèrent ne pas oser s'avancer, ce qui est un témoignage certain de leur défaite de la veille, car, sans cela, ils n'auraient pas manqué de profiter de l'avantage du vent et du lof.

Le 30 août 1672, l'amiral De Ruiter reçut la nouvelle de l'infâme assassinat des deux frères De Witt, qui furent massacrés à La Haye, le 20 août de la même année, bien qu'ils eussent déjà résigné le pouvoir. A cette fatale nouvelle, il frémit d'horreur et d'indignation. Si je ne me trompe, le pensionnaire Fagel, premier secrétaire de De Witt, lui avait succédé. On prétend que cet horrible meurtre eut lieu, pour ainsi dire, sous les yeux de la régence de La Haye 1); je

1) Il ne sera pas sans quelque intérêt de rappeler ici que, lors du massacre des frères De Witt, Tilly, chef de l'escadron qui avait la garde de la prison.

n'ai pas besoin de rappeler les noms des membres de cette magistrature, ils sont assez connus. Voltaire, dans son *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, parlant de la gloire et du mérite des Hollandais, fait observer en même temps qu'il est à déplorer que cette nation se soit attirée le reproche d'avoir souvent méconnu et assassiné ses plus grands hommes d'État. Hélas, pourquoi faut-il que nous en trouvions ici un exemple si affligeant, qui ne sert que trop à confirmer la vérité de cette assertion!

Le 7 juin 1673, anniversaire du combat livré aux Anglais l'année précédente, près de Southwood, les flottes engagèrent la bataille, à la hauteur de Soulsbaay. L'ennemi avait l'avantage du vent. Le prince Robert, chargé du commandement-en-chef, conduisait l'avant-garde, pavillon rouge; le comte d'Estrées, sous le

dite *Gevangenpoort*, à La Haye, pour réprimer la populace subornée qui en voulait à leur vie, reçut itérativement l'ordre de quitter son poste, ce qu'il refusa obstinément de faire, déclarant qu'il n'y obéirait qu'après l'avoir reçu d'une manière plus formelle et plus positive. Peu d'instants après, cet ordre lui fut en effet donné *officiellement et par écrit* par le commis de Wilde et signé par Jacques van Boetzelaer, seigneur d'Asperen, et Adriaen van Boschveld. Le cachant alors soigneusement, il dit: «Maintenant, c'en est fait, et les De Witt sont perdus sans ressource.» Il paraît que plusieurs années après, on commit l'infamie de vouloir se mettre à couvert, en rejetant sur Tilly la faute du crime, et ce ne fut qu'en montrant cet ordre qu'il parvint à échapper à une mort certaine. Peut-être espérait-on qu'il ne se trouvait plus en possession de ce document pour lui si important, et se flattait-on de pouvoir par ce moyen, en ajoutant un nouveau meurtre aux premiers, se montrer innocent aux yeux du monde, bien qu'il eût toujours été impossible de tromper l'Être suprême.

Il y a beaucoup de gens qui semblent se glorifier de leur origine et de leurs ancêtres, et je suis loin de vouloir les en blâmer, au contraire je porte le plus grand et le plus sincère respect aux personnes et aux familles respectables, mais il y a telles gens qui se vantent d'une naissance illustre, bien que souvent celles auxquelles ils doivent leur origine, se soient rendues coupables de crimes et d'atrocités. En pareil cas, ne serait-il pas plus honorable et plus glorieux de pouvoir se dire issu d'un simple laboureur, aux mœurs pures, à la vie irréprochable? Cependant il serait injuste de faire souffrir les enfants des fautes de leurs pères; seulement on est fondé à dire qu'en pareil cas, c'est à ceux-là de purifier la gloire et la renommée de leurs aïeux et d'affaiblir ainsi la honte dont ils ont pu se couvrir.

pavillon blanc, tenait le corps de bataille, et Edouard Sprag, sous le pavillon bleu, commandait l'arrière-garde; mais les Anglais et les Français avaient disposé leur ordre de bataille d'une manière différente. Les Français formaient dans chaque escadre une division séparée: ainsi le contre-amiral d'Assedan se trouvait dans l'escadre du prince Robert, le marquis de Gracy dans celle de Sprag. Cette disposition avait pour cause la méfiance que les Anglais nourrissaient envers leurs alliés. Vers midi, l'escadre du pavillon bleu s'engagea avec le lieutenant-amiral Tromp, qui était rentré au service de son pays. Bankert s'attaqua au corps de bataille, et De Ruiter, au prince Robert. Vers le soir, l'ennemi battit en retraite, après un combat des plus meurtriers; ce qui est d'autant plus remarquable que les deux flottes royales étaient beaucoup plus fortes que celle des Hollandais, tant sous le rapport du nombre que sous celui de la dimension des vaisseaux. D'ailleurs, tous les bâtiments, appartenant à la flotte, n'avaient pu se rendre aux postes qui leur avaient été désignés sous les différents pavillons, leur équipage n'étant pas la plupart au complet. Durant la bataille, le capitaine van Meeuwen, commandant le *Spiegel* de 70 pièces, rejoignit la flotte hollandaise; il avait pris un bâtiment, venant de Londres, chargé d'objets précieux et de provisions pour le comte d'Estrées, suivant le rapport de plusieurs Français qui furent retirés de l'eau. La *Fripponne*, de 36 pièces, commandée par de Sourdis, et le *Foudroyant*, de 70 canons, sous les ordres de Jean Gabaret, ainsi que trois autres bâtiments français dont on ignore le nom, avaient coulé, et quelques navires anglais eurent le même sort, tandis que les Hollandais ne perdirent que des brûlots. Pendant l'action, Tromp dut transborder jusqu'à trois fois son pavillon. Après ce combat, les flottes ennemies se trouvèrent réduites de 140 à 118 voiles. Le vent étant à l'est, la plupart des bâtiments s'étaient ralliés sous le pavillon hollandais, et comme le changement de vent aurait fourni aux flottes alliées le moyen de recevoir des renforts, l'amiral hollandais résolut d'engager la

bataille le plus tôt possible. Le 14 juin 1673, on livra donc un second combat. Les flottes combinées se trouvaient à l'ouest et au nord-ouest de celle des Hollandais, mais les Français avaient encore changé leur position, ils formaient l'arrière-garde, au pavillon blanc, qui cette fois leur était exclusivement échue. Les alliés perdirent treize à quatorze bâtiments et plusieurs brûlots, qui coulèrent, sautèrent ou furent brûlés. On vit dans la flotte hollandaise les mâts de perroquet de trois bâtiments ennemis, coulés avec leur pavillon et flottant au-dessus de l'eau. On pourrait m'accuser de partialité et d'exagération, si je disais que dans cette affaire les Hollandais ne perdirent aucun vaisseau ou aucun autre navire, si ce n'est trois brûlots, mais l'amiral De Ruiter attribua cet avantage, si remarquable en même temps par la grande différence des morts et des blessés des deux côtés des combattants, d'abord à l'intervention particulière et toute puissante de Dieu, et ensuite au manque d'expérience des commandants des flottes ennemies.

Peu de temps après la bataille, le contre-amiral De Haan fut envoyé en éclaireur avec une escadre; il reconnut que les flottes ennemies se trouvaient près de Scheerness et y embarquaient des troupes, pour opérer une descente sur les côtes de Hollande. A cette nouvelle, la flotte hollandaise se mit en mouvement et passa si près de Harwich que les habitants purent en compter distinctement les voiles.

Le 27 juillet, les flottes ennemies, fortes de 150 voiles, parmi lesquelles il se trouvait 80 vaisseaux sous pavillon anglais et 22 sous pavillon français, prirent la mer. La flotte hollandaise, dont les forces n'allaient pas au delà de cent voiles, vint à la rencontre de l'ennemi. Le 1^{er} août 1673, les deux armées furent en présence, mais l'ennemi ne tint pas ferme, quoique le lieutenant-amiral Tromp, qui commandait l'avant-garde, lâchât quelques coups de canon pour le défier au combat.

Le 21 août, on engagea la troisième bataille contre les flottes d'Angleterre et de France; cette bataille fut beaucoup plus sanglante que les deux précédentes, et une des plus terribles

de toutes celles dont les annales de l'histoire nous aient conservé le souvenir.

Les Hollandais, par d'habiles manœuvres, avaient gagné le vent pendant la nuit, de sorte que Tromp se trouvait avoir l'avant-garde, et De Ruyter, avec le lieutenant-amiral van Nes, le corps de bataille; Bankert commandait l'arrière-garde, mais l'ennemi ayant viré de bord, la flotte hollandaise dut en faire autant. De cette manière, Bankert eut l'avant-garde et se trouva en présence de l'escadre du comte d'Estrées, et ainsi de suite, suivant l'ordre d'une bataille générale; mais les Français rivèrent bientôt à l'est et se tinrent au dessus du vent. Pendant ce mouvement, le contre-amiral français de Martel fit des prodiges de valeur et mérita vraiment les plus grands éloges. C'est alors que Bankert cessa son feu contre l'escadre française et qu'il alla engager le combat avec le prince Robert, déjà aux prises avec De Ruyter. Le prince Robert, accablé par cette double force, prit la fuite et fut poursuivi par De Ruyter et Bankert jusqu'à deux heures de l'après-midi. Ensuite l'amiral-général De Ruyter fit vent arrière vers Tromp, aux prises avec Sprag, dont on entendait au nord-ouest le bruit du canon. Le prince Robert, voyant ce mouvement et craignant que les forces des Hollandais ne tombassent tout entières sur l'escadre bleue de Sprag et ne l'écrasassent, se dirigea de ce côté, mais lentement et à une certaine distance, suivi de l'escadre de d'Estrées. En attendant, Tromp et Sprag avaient furieusement combattu et transbordé de temps en temps leur pavillon. Sprag, qui voulait passer au *Royal Charles*, avait à peine nagé à la longueur d'un demi-cable que sa chaloupe fut frappée d'un boulet et qu'il perdit la vie. Les Anglais le trouvèrent, ayant les mains tellement cramponnées par un dernier effort de mourant à la chaloupe qui flottait à fleur d'eau, qu'on eût beaucoup de peine à les en détacher. Telle fut la fin héroïque du vaillant chevalier Sprag, le plus brave des généraux ennemis. A son départ pour la flotte, il avait promis au roi d'Angleterre, en lui serrant la main, qu'il lui livrerait Tromp mort ou vif, ou qu'il succomberait et perdrait

lui-même la vie. C'est ce dernier point de sa promesse qu'il accomplit, mais on peut dire de lui :

Quod si non potuit, magnis tamen excidit ausis.

L'état des choses était tel alors que l'escadre bleue tout entière eût infailliblement péri, si De Ruyter eût pu retenir le prince Robert; mais l'arrivée de celui-ci fit reprendre le combat avec une nouvelle furie jusqu'à sept heures du soir. Les ennemis se retirèrent alors, poursuivis jusqu'au coucher du soleil et forcés encore une fois d'abandonner la mer.

Dans cette terrible action, l'amiral De Ruyter aurait pu, s'il eût continué l'attaque sur ce point, se rendre maître de plusieurs vaisseaux ennemis qu'il avait coupés du gros de l'escadre, mais craignant que Tromp avec sa division ne se trouvât en péril, il vira au nord. Cette manœuvre se fit avec tant d'adresse que les Anglais en furent étonnés. De Ruyter trouva Tromp engagé dans un furieux combat; à son arrivée, il vit les ennemis s'écarter devant lui et éviter ses coups: sur quoi De Ruyter dit à ceux qui l'entouraient, faisant allusion aux Provinces-Unies: « Je vois que les ennemis redoutent encore les *Sept Provinces*. » C'était le nom du vaisseau qu'il montait. Le vice-amiral comte d'Estrées qui commandait la flotte française, écrivit après ce combat, dans un rapport adressé au ministre Colbert, qu'il aurait voulu payer de sa vie la gloire que De Ruyter venait d'acquérir.

Si dans ce combat les Hollandais eurent à déplorer la mort des vice-amiraux de Liefde 1) et Sweers, ils n'eurent du moins à

1) Voici la traduction de l'épithaphe que notre grand poète Vondel fit en l'honneur de Liefde:

Ci-gît Liefde, guerrier, de qui l'ardent courage,
De canonner de loin se faisant peu d'honneur,
Courut toujours à l'abordage;
De qui les grands périls enflammaient le grand cœur;
Qui ne fut emporté par le sort de la guerre,
Qu'après avoir battu la France et l'Angleterre.
Consolé de mourir, puisqu'il mourut vainqueur.

regretter la perte d'aucun vaisseau, si ce n'est celle de cinq brûlots. Deux des plus grands vaisseaux ennemis coulèrent à fond; les Anglais perdirent en outre six brûlots et eurent à déplorer la mort de plusieurs excellents officiers de marine. Le vaisseau, sur lequel était arboré le pavillon de Sprag, ayant perdu ses mâts, fut remorqué par eux. Dans toutes les batailles navales dont nous venons de parler, l'Angleterre s'est constamment attribué la victoire, mais il faut croire qu'elle y fût principalement poussée, dans l'espoir de trouver plus facilement des marins qui fussent jaloux de partager avec elle cette prétendue gloire.

L'année suivante, il fut décidé par les Etats que la flotte serait composée de quatre-vingt-dix vaisseaux et d'un certain nombre de frégates, ce qui, sans y comprendre les légers bâtiments, eut fait une force de cent-soixante-deux voiles; mais il n'advint rien de cette résolution par suite de la paix conclue à Westmunster, le 19 février 1673, entre l'Angleterre et les Pays-Bas. Lors de la négociation de ce traité de paix, quant aux demandes exorbitantes que l'Angleterre avait faites en 1672, telles que de lui livrer l'île de Walcheren, la ville et le château de l'Ecluse, les îles de Cadsund, de Goeree et de Voorne, et de payer un million de livres sterling pour les frais de la guerre et dix-mille livres sterling annuellement et à perpétuité, en échange de la permission accordée aux Hollandais pour la pêche du hareng sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, — toutes ces prétentions s'évanouirent et on n'osa pas même les renouveler.

Pour ne pas entrer dans de trop longs développements, je m'abstiens de faire ici l'éloge de l'amiral De Ruiter; je me bornerai seulement à rappeler que les Anglais eux-mêmes ont rendu de lui les plus éclatants témoignages, comme il est facile de s'en convaincre, entre autres preuves, par l'ouvrage intitulé *The life of admirall de Ruiter, printed at London for Dorman Newman, 1677*, pages 88 et 89.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que, outre les prières publiques ordonnées le 7 de chaque mois, pendant tout

le temps que durèrent ces guerres, chaque fois qu'on recevait la nouvelle que les armées ennemies étaient aux prises, les Etats Généraux se rendaient en corps dans l'église dite *Kloosterkerk*, à La Haye, pour y implorer les bénédictions et l'assistance du Tout-Puissant.

De Ruiter et Tromp furent invités à se rendre en Angleterre; Tromp seul accepta cette invitation. Le roi de la Grande-Bretagne le créa baron et plus tard le roi de Dannemarck le fit comte de Sylliesbourg. A son arrivée en Angleterre, Tromp fut reçu et accueilli, comme s'il eût été un illustre prince. Un jour qu'il alla visiter la Bourse de Londres, l'affluence de la foule qui accourut pour le voir fut si grande, que ce vaste local se trouva trop petit pour contenir tant de monde, et il fallut invoquer l'assistance de la force armée afin de maintenir l'ordre.

Il fut résolu par les Etats Généraux que De Ruiter serait chargé d'aller attaquer dans les Indes Occidentales les possessions françaises, tandis que Tromp irait faire une expédition sur la côte de France et attaquer Belle-Ile et Noirmoutier, pour faire diversion aux armées françaises. La flotte qui fut confiée à Tromp était divisée en trois escadres, sous les ordres des officiers suivants:

Pour la première escadre, le lieutenant-amiral Guillaume Bastiaanse; — pour la seconde escadre, le lieutenant-amiral Bankert, et pour la troisième, le lieutenant-amiral van Nes; contre-amiral, P. d'Almonde. — Le comte Hoorn, commandant des troupes, était à bord du vaisseau du lieutenant-amiral Bastiaanse 1).

De retour de cette expédition, Tromp fut envoyé en Dane-

1) Voir la *Vie de Tromp*, par Timothée ten Hoorn, publié à Amsterdam en 1692, pages 457 et suivantes.

Dans l'ouvrage déjà cité de M. De Jonge (*Nederlandsche Zeevezen*), il est parlé de ce même lieutenant-amiral Bastiaanse avec honneur, et il y est dit qu'il fut anobli par le roi de Danemarck. III vol., 2 partie, pages 86, 87, 92, 93 et 393.

marek pour défendre ce pays contre les attaques des Suédois, qui à cette époque avaient tout l'avantage. Le succès couronna ses efforts, surtout dans toutes ses rencontres avec les flottes suédoises. L'arrivée du lieutenant-amiral Bastiaanse, qui fut envoyé avec dix vaisseaux dans le Sund, le 11 juillet 1677, porta le dernier coup au pavillon suédois ¹⁾.

Le 24 mai 1674, De Ruiter sortit du Texel, conjointement avec la flotte de Tromp, et se dirigea vers les Indes Occidentales, où il avait, comme on sait, mission de se rendre; mais l'ennemi, ayant eu vent des intentions du gouvernement néerlandais, s'était considérablement renforcé dans ces parages. Ceci fut cause qu'après avoir livré quelques combats, De Ruiter avec sa flotte retourna dans sa patrie, le 30 septembre 1674.

A cette époque, le roi d'Espagne avait invoqué le secours des forces navales de la Hollande contre la France et exprimé surtout le désir que le commandement-en-chef en fût confié à De Ruiter. L'illustre amiral, reconnaissant que les forces qu'on se proposait de mettre à sa disposition étaient trop minimes, ne put dissimuler ses craintes à ce sujet; il fit observer qu'on ne devait pas trop se fier aux Espagnols, et qu'on ferait mieux d'augmenter l'escadre d'un plus grand nombre de vaisseaux hollandais, d'autant plus que les habitants des pays méridionaux étaient bons marins et avaient de grands vaisseaux de guerre. Certes, la prudence voulait que l'on chargeât De Ruiter, juge compétent en pareille matière, de déterminer lui-même les forces dont il avait besoin, mais il paraît que ses conseils ne devaient pas non plus être écoutés. Un haut personnage, dont sans doute à dessein on n'a pas fait connaître le nom, s'entretenant à ce sujet avec De Ruiter et remarquant qu'il semblait n'aller qu'à regret en Sicile avec si peu de forces, lui dit: «Je ne pense pas, amiral, qu'en gagnant des années, vous commenciez à avoir peur.» — «Non,» répondit De Ruiter, «j'expose volontiers ma vie pour l'État, mais

1) Voir la *Vie de Tromp* par le même auteur.

«je regrette que le gouvernement expose ainsi son pavillon.» — N'est-ce pas une preuve de plus, ajoutée à tant d'autres, que bien souvent on voit dans l'administration des affaires publiques des hommes qui n'ont ni capacités ni expérience des choses, et que leur amour-propre porte à se glorifier de leur naissance et d'une fortune qu'ils n'ont pas su gagner eux-mêmes, et sur lesquelles ils ne devraient pas trop compter, tant qu'ils n'ont pas montré qu'ils en étaient dignes. La conduite observée alors à l'égard de De Ruiter et le refus qu'on faisait de lui donner les forces nécessaires, étaient d'autant plus inexcusables que l'Espagne contribuait pour une part dans les frais de l'armée auxiliaire. On conçoit quels avantages en seraient résultés pour les Provinces-Unies, puisque les bâtimens devaient être pendant tout le temps de la guerre construits, entretenus, réparés, approvisionnés en partie pour le compte d'une puissance étrangère, et les gages des hommes d'équipage payés de même par elle. Cependant on persévéra dans ce fatal système, et à quelques membres du gouvernement qui priaient De Ruiter de faire cette campagne, malgré la répugnance qu'il en avait, l'illustre amiral répondit un jour: «Les ministres de l'Etat ne doivent point me prier, c'est à eux de me commander. Quand on m'ordonnerait d'aller en mer avec un seul vaisseau et d'y porter le pavillon national, je ne m'y refuserais point; car je serai toujours prêt à exposer ma vie partout où l'Etat voudra exposer son pavillon.»

Pendant une courte maladie qu'il fit à cette époque, De Ruiter ne cacha pas qu'il avait un pressentiment que cette expédition serait sa dernière campagne. Quelques-uns de ses amis voulurent profiter de cet aveu pour le dissuader de prendre part à cette expédition, mais il résista à leurs conseils et ce fut précisément la manière dont on agissait envers lui qui fut cause qu'il leur répondit: «Je ferai encore cette campagne, dussé-je me faire porter à bord.» En effet, le 24 juillet 1675, De Ruiter, se présenta devant l'assemblée des Etats Généraux; là, l'illustre amiral, le vainqueur des forces navales de l'Angleterre et de la France, prit place sur une modeste chaise sans bras. A cette époque, dans

tout autre pays, on eut offert à De Ruiter une place distinguée, un siège d'honneur; à plus forte raison n'eût-on pas dû accorder cette distinction à ce grand citoyen, dans son propre pays! De Ruiter déclara à Leurs Hautes Puissances qu'il était prêt à s'embarquer et qu'il se mettait respectueusement à leur disposition. Le seigneur d'Odyk qui présidait ce jour-là l'assemblée, lui souhaita toute sorte de prospérité dans cette campagne et lui recommanda de continuer à veiller avec soin aux intérêts de l'État. Ce fut là tout ce qui eut lieu dans cette audience de congé.

Si les forces de la Hollande ont suffi pour résister à la puissance de l'Angleterre et de la France, au point de leur faire abandonner la mer, pourquoi envoya-t-on De Ruiter avec une aussi faible escadre pour aller se joindre à la flotte espagnole et se mesurer avec les forces navales de Louis XIV? C'est que la faute que l'on commit alors et qui devait porter au pays un coup si sensible, consiste en ce qu'on préféra exposer la gloire et le héros de la Hollande, plutôt que de se résoudre à faire de plus fortes dépenses et à ordonner de plus grands armements. Sans doute ceux qui avaient à décider dans cette affaire, s'il eût été question de leurs propres intérêts et de leur propre vie, auraient pensé et agi autrement, et ils n'auraient point écouté les inspirations d'une politique mesquine et rétrécie. Aussi quels sévères reproches n'ont-ils point encourus et la postérité n'a-t-elle pas le droit d'exprimer à ce sujet une juste indignation! En Angleterre, il existe un conseil de marine, composé des officiers les plus anciens et les plus expérimentés, et parmi lesquels il ne s'en trouve pas qui doivent leur rang à la faveur ou à la protection. Ce conseil est appelé à prendre dans tout ce qui concerne la marine, des résolutions sages, convenables et parfaitement réfléchies. Si pareil conseil eût existé alors en Hollande et que le cas dont il s'agit eût été soumis à sa décision, certes que De Ruiter n'eût jamais été exposé à courir les chances de la guerre avec des forces inégales.

Le 16 août 1675, De Ruiter mit à la voile, et, le 20 décembre, il arriva devant Melazzo, où il trouva la flotte espagnole qui, ainsi qu'il l'avait prévu, ne se trouvait pas encore en état de se joindre à lui. Il partit sans elle et prolongea la côte par le détroit du Phare.

Au moment où les vaisseaux hollandais arrivèrent dans la baie de Melazzo, Westhovius, pasteur évangélique de l'escadre, qui se trouvait à bord du vaisseau de l'amiral-en-chef, reçut de Naples deux lettres écrites en latin, au nom de plusieurs ministres protestants de la Hongrie, et dans lesquelles on l'informait que vingt-trois de ces ecclésiastiques avaient été contraints, pour unique cause de différence de religion, de servir sur les galères de Naples, où ils étaient traités comme de véritables esclaves. En effet, n'est-ce pas là le véritable esclavage que le sort réserve à ces malheureux qui, attachés nuit et jour aux avirons et les pieds liés par des chaînes, traînent sur les galères une déplorable existence ! Je parlerai plus longuement du commerce des esclaves et du sort qui leur est réservé, quand je m'occuperai de cette partie de mon voyage à la côte de Guinée, où ce commerce se fait le plus généralement. Outre ces indications, les mêmes lettres, écrites de Naples, informaient le pasteur évangélique Westhovius qu'il se trouvait aussi trois ministres du culte réformé sur les galères espagnoles en Sicile, en proie à la plus affreuse misère, et elles finissaient par le prier d'avoir compassion de leurs coreligionnaires, de donner connaissance à De Ruiter du sort déplorable de ces malheureux et d'intercéder auprès de l'amiral, afin qu'il obtienne du roi de Sicile leur délivrance et la fin de tous leurs maux. L'âme compatissante et bonne de De Ruiter fut péniblement affectée, en apprenant les souffrances auxquelles ses coreligionnaires étaient en proie ; il mit sur le champ tout en œuvre pour obtenir leur liberté, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine et en considération seulement des égards et du respect qui lui étaient dus, que le roi de Sicile acquiesça à sa demande.

Le 3 janvier 1676, De Ruiter, se trouvant en vue de la

flotte française, fut fort étonné de la supériorité des forces de l'ennemi consistant en trente voiles, parmi lesquelles on comptait pour le moins vingt à vingt-quatre vaisseaux de 50 à 80 pièces. Sa perplexité fut grande alors, car on lui avait fait accroire que l'escadre française, qui devait venir au secours de Messine, ne se composait que de douze vaisseaux et de quelques bâtiments de transport. La flotte hollandaise comptait seulement dix-huit bâtiments, dont deux de 76 pièces. Dans cet état de choses, l'amiral n'avait pas longtemps à délibérer, et il dut en venir aux mains. L'escadre française était commandée par le lieutenant-amiral Du Quesne, officier de marine vaillant et expérimenté, professant la religion réformée. Un bâtiment de guerre espagnol, commandé par Mathias de Laye, s'était joint à l'escadre hollandaise.

A neuf heures du matin, l'amiral De Ruyter, voyant l'ennemi se présenter en ordre de bataille, déclara hautement n'avoir jamais vu arriver une flotte ennemie en meilleur ordre. A dix heures, le combat commença entre les îles de Stramboli et de Salino. L'amiral De Ruyter avoua et écrivit aux Etats Généraux qu'il n'avait pas encore assisté à une bataille aussi violente et aussi acharnée. Les Français perdirent un vaisseau qui coula, mais on ne saurait affirmer qu'ils en perdirent un second. Après le combat, neuf galères espagnoles, séparées par la nuit, rejoignirent la flotte hollandaise qui remorquait un de ses vaisseaux, dans l'intention de le conduire à Palerme, mais ce bâtiment coula et fort heureusement que l'équipage fut sauvé. Les deux escadres avaient beaucoup souffert de part et d'autre. Le contre-amiral Verschoor fut tué. Quelques capitaines de vaisseaux français perdirent également la vie et plusieurs autres furent blessés, parmi lesquels se trouva le commandant-en-chef Du Quesne, mais il ne le fut que légèrement. De Ruyter s'exprima avec le plus grand enthousiasme au sujet de la belle conduite et de la savante tactique de cet amiral français, et certains documents, d'une autorité incontestable, rendent de Du Quesne cet honorable témoignage

que dans cette affaire il s'est montré digne de se mesurer avec le plus grand homme de mer qui ait jamais existé¹⁾. Des descendants de la famille de Du Quesne se sont réfugiés en Hollande, depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Quelques-uns y vivent encore de nos jours et semblent mériter en tout point ce témoignage qu'ils n'ont pas démenti leur noble origine.

Après le combat, on reconnut que la flotte espagnole ne se composait plus que de quatre vaisseaux et de cinq frégates, et l'on apprit en même temps que l'armée navale des Français s'était accrue jusqu'au nombre de quarante vaisseaux de grande chartre. Dans cette conjoncture, De Ruiter convoqua un conseil de guerre, dans lequel il fut décidé qu'on livrerait cependant le combat, après avoir imploré auparavant le secours et les bénédictions du Tout-Puissant. Après être resté encore quelque temps en pleine mer, on résolut de porter le cap sur Palerme, pour y faire réparer les vaisseaux et les navires, dont les mâts, les vergues et les agrès avaient été en grande partie fort avariés, et en même temps pour prendre des vivres.

Le 21 avril 1676, on reçut l'avis que la flotte française était sortie pour aller à la rencontre de l'ennemi et que ses forces surpassaient de beaucoup celles de l'escadre hollandaise. Le 22, on eut en vue les vaisseaux français, ainsi disposés : le corps de bataille sous les ordres du lieutenant-amiral Du Quesne, à l'avant-garde, le lieutenant-amiral d'Almeras, et à l'arrière-garde, le contre-amiral Gabaret. De son côté, l'amiral De Ruiter avait jugé à propos de donner le corps de bataille à l'escadre espagnole, de s'adjoindre, outre le commandement général, celui de l'avant-garde, et de confier l'arrière-garde au vice-amiral de Haan; par cette disposition les forces navales hollandaises se trouvaient être séparées; ce qui, pour plus

1) Du Quesne fut mal récompensé par son roi parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour. *Sire*, — lui répondit Du Quesne. — *quand j'ai combattu pour Votre Majesté, je n'ai pas songé si elle était d'une autre religion que moi.*

d'une raison, ne me paraît être en aucun cas fort avantageux. Suivant cet ordre de bataille, le commandant-en-chef des forces françaises Du Quesne devait engager le combat avec l'escadre espagnole. La bataille fut terrible. De Ruiter, ayant ainsi soutenu le combat avec l'amiral d'Almeras, fut grièvement blessé, et d'Almeras, frappé mortellement d'un boulet, perdit glorieusement la vie sur le champ d'honneur. Cet événement, loin de jeter le découragement parmi les combattants, les excita au contraire à poursuivre le combat avec plus d'acharnement et de fureur; mais les Espagnols se laissèrent dériver à l'abri, ce qui fut cause que quelques vaisseaux ennemis, appartenant au corps de bataille, engagèrent aussi le combat contre la division de De Ruiter. Trois vaisseaux flamands-espagnols se conduisirent non moins courageusement que les Hollandais, en combattant la division sous les ordres de Du Quesne. Tous les officiers néerlandais se couvrirent de gloire, particulièrement le comte de Stirum; mais à cette occasion on eut encore la preuve que les appréhensions de De Ruiter avaient été fondées, car il s'en fallait de beaucoup que les forces des Espagnols fussent égales à celles des Hollandais, et l'on s'aperçut bientôt dans le fort de l'action que plusieurs de leurs vaisseaux manquaient déjà de munitions.

L'équipage de De Ruiter, voyant couler le sang de son chef idolâtré, fit feu sur l'ennemi avec une telle fureur et une telle rapidité qu'on aurait dit qu'il tirait avec des fusils. Les autres vaisseaux et navires de la flotte hollandaise montrèrent aussi le même courage et la même animosité, en sorte qu'à sept heures du soir, les Français prirent la fuite et ne firent plus voir que la poupe de leurs vaisseaux. Ainsi battus, ils furent poursuivis jusqu'à la tombée de la nuit, et, après que l'armée hollandaise fut restée en panne toute la nuit du 23 avril 1676, elle aperçut le lendemain matin, d'aussi loin que la vue pouvait s'étendre du haut des mâts de hune, la flotte ennemie prenant sa course vers les côtes de la Calabre et le Phare de Messine; mais, comme il ventait fort frais et que le vent devenait

de plus en plus violent, De Ruiter ordonna dans l'après-midi de porter le cap sur la baie de Syracuse, car un grand nombre de vaisseaux et particulièrement celui qu'il montait, fortement avariés, n'étaient plus en état de soutenir une tempête en pleine mer. Le grand mât, le mât de misaine, celui d'artimon et le grand mât de hune, ainsi que la grande vergue et la vergue de misaine du vaisseau amiral, avaient reçu tant de coups au corps et dans les tons, que ce bâtiment n'aurait pu porter de voiles sans courir un danger éminent, le vent étant devenu plus fort et la plupart de ses haubans et des autres manœuvres dormantes et courantes ayant été emportées. On compta jusqu'à soixante et dix coups de canon dans le grand hunier, et autant en proportion dans les autres voiles.

Le prince d'Orange écrivit à De Ruiter, le 29 mai 1676, la lettre suivante:

« Noble et très cher amiral,

« Nous avons reçu vos deux lettres, en date du 26 du mois
« passé, par lesquelles nous avons appris avec une extrême satis-
« faction les particularités concernant la glorieuse victoire que
« vous avez encore une fois remportée sur les ennemis de l'Etat.
« Nous vous félicitons de tout notre cœur de ce succès, mais en
« même temps il nous a été bien douloureux d'apprendre que vous
« avez été grièvement blessé dans ce combat. Nous voulons néan-
« moins espérer que cette blessure n'aura pas de fâcheuses suites et
« qu'il plaira au Ciel de vous conserver encore longtemps pour le
« bien-être de l'Etat et de la patrie, auxquels vous avez rendu de
« si grands services. Sur ce, noble et très cher ami, nous prions
« Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Au camp d'Assche, le 29 mai 1676.

« Votre affectionné ami,

« G. H. Prince d'Orange. »

Mais il n'était pas donné à De Ruiter de recevoir cette lettre qui eût été pour lui si flatteuse et si consolante; car

l'illustre amiral mourut des suites de sa blessure, dans la baie de Syracuse, le 29 avril 1676, âgé de soixante-neuf ans, un mois et cinq jours. Il descendit dans la tombe avec la gloire de n'avoir jamais été vaincu et laissant après lui la réputation si honorable d'avoir été à la fois chrétien pieux et sincère, excellent citoyen, tendre époux et bon père, compatissant, aimant et sensible, et doué de toutes les vertus et des qualités les plus rares.

Rien de plus beau, de plus touchant, de plus sublime que la mort de De Ruiter! Ce sont les derniers instants de la vie du héros chrétien. La violence du coup qui l'avait atteint et de la chute qui s'ensuivit, le fit tomber sur le champ en défaillance, mais dès qu'il eut un peu repris ses sens, il s'écria: «O Dieu miséricordieux, je te rends grâce de tout mon cœur de ce que, m'ayant conservé jusqu'ici au milieu de tant de périls, tu me visites aujourd'hui en père; fais que le châtiment que tu m'envoies soit pour le salut de mon âme!» Les horribles souffrances qu'il eut à supporter de sa blessure, ne l'empêchèrent cependant pas de penser aux intérêts de sa patrie, à ceux des siens; on l'entendit plusieurs fois durant le combat proférer les paroles suivantes: «Seigneur, protège, et conserve l'armée de l'État; dans ta miséricorde infinie épargne nos officiers, nos matelots et nos soldats, qui supportent tant de fatigues, s'exposent à tant de périls pour un si faible salaire. Donne leur la force et le courage nécessaires, afin qu'avec ta bénédiction nous puissions remporter la victoire. Seigneur, fais pour l'amour de ton peuple que pendant ma faiblesse les choses prennent une tournure favorable, comme autrefois pendant ma vigueur tu eus la bonté de l'accorder, pour qu'on puisse voir de nouveau que rien ne se fait que par toi, que c'est toi, toi seul qui fais tout par le plus petit, comme par le plus grand nombre de tes serviteurs.» La première nuit qu'il passa fut assez bonne, vu l'état dans lequel il se trouvait, mais le lendemain il ressentit les douleurs les plus aigües. Le pasteur évangélique Westhovius et quelques

autres personnes lui exprimant la douleur qu'ils éprouvaient de le voir ainsi souffrir, il leur dit : « Peu importe ce qui arrive à ce misérable corps; que seulement l'âme soit sauvée! Mes souffrances ne sont rien auprès des douleurs infinies, de l'opprobre qu'a soufferts, quoiqu'innocent, notre Sauveur, pour nous racheter des peines éternelles. » — On lui entendit dire aussi quelquefois : « Ah ! faut-il qu'en ce moment je sois ici couché et que je ne puisse pas être utile à l'Etat ! »

Je ne puis me dispenser de rappeler ici un fait dont l'histoire nous a gardé le souvenir. Les magistrats de Syracuse, apprenant que De Ruitter était mort et que son corps allait être embaumé, s'empressèrent de chercher un endroit convenable pour y déposer ses entrailles et demandèrent à l'autorité ecclésiastique s'il ne serait pas permis de les recevoir dans une des églises de la ville. Le clergé répondit que les entrailles faisant partie du corps, elles ne pouvaient être reçues en terre sainte, sans une permission expresse du Saint Père le Pape, puisque l'amiral était mort hors de la communion catholique romaine et qu'il avait été de la religion réformée. Ces magistrats résolurent alors de faire préparer un endroit convenable, pour y déposer les restes mortels du grand homme dans un tombeau, sur lequel serait placée une inscription qui rappellerait à jamais les mérites de l'illustre amiral et les dignités dont il avait été revêtu pendant sa vie. Une députation vint de leur part informer les officiers du vaisseau amiral de la résolution qu'ils avaient prise; mais cette offre, si honorable pour la mémoire de De Ruitter et qui donnait une marque si éclatante de l'estime et du respect qu'on avait pour lui, fut rejetée par un malentendu ou peut-être par un manque de jugement et de saine appréciation; on répondit aux députés des magistrats de Syracuse qu'on n'avait jamais pensé à demander que les entrailles de De Ruitter fussent inhumées en terre sainte, et qu'ainsi on remerciait très-humblement le conseil de l'offre qu'il avait faite d'un emplacement à l'hôtel de ville, attendu qu'il avait été décidé que les dépouilles mortelles de l'amiral

seraient transportées au même endroit où le capitaine de vaisseau Noirot, mort aussi en combattant, avait été enterré. C'était un endroit à cent pas de Syracuse, sur une petite hauteur s'élevant dans la baie et environnée de tous côtés par la mer. Là, dans la soirée du 1^{er} mai 1676, furent inhumées avec une grande pompe funèbre les entrailles de l'amiral De Ruiter, en présence de tous les officiers de l'armée navale. Ce refus d'inhumation fait par le clergé suffit certes pour faire voir combien étaient faux les bruits répandus par quelques catholiques romains, qui, suivant leur habitude à cette époque et par forme de pieuse fraude, avaient écrit en Hollande que l'amiral De Ruiter était mort dans la communion de l'église catholique romaine, bien que toute sa vie il eût été un zélé protestant et un ardent défenseur de la religion réformée qu'il professa jusqu'à son dernier soupir. Malgré sa pieuse ferveur et son attachement inviolable à la religion qu'il croyait être la plus conforme à la vérité, ainsi qu'il faut supposer que chacun considère la foi qu'il professe comme étant la meilleure, son cœur était rempli de sentiments de douce tolérance, de bienveillance et de charité pour tous, et il n'entendait qu'avec chagrin qu'on condamnât sans pitié à la damnation éternelle les partisans de tout autre secte dissidente.

On ne lira pas sans un vif intérêt la manière dont M. Eugène Sue, dans son *Histoire de la Marine française*, raconte avec une si touchante et si admirable simplicité cette mort que De Ruiter avait pressentie, en disant: JE NE REVIENDRAI PAS DE CETTE CAMPAGNE. Je ne pouvais pas mieux compléter mon récit.

«Sait-on ce qui se passait le 29 avril dans la baie de Syracuse? Sait-on ce que Du Quesne ignorait lorsqu'il amenait fièrement sa flotte à la vue de ce port?

«Ce jour-là même, à cette heure-là même, le vieux De Ruiter mourait de ses blessures!

«Car, sombre et désespérée, rajustant à grand'hâte ses voiles, ses mâts et ses manœuvres, déchirés par le fer ou brûlés par

le feu, la flotte hollandaise était alors mouillée dans la rade de Syracuse, et à peine restait-il sur les vaisseaux de la république quelques traces de ces affreux ravages que laisse toujours après elle une longue bataille navale.

«Un grand navire de guerre, ancré tout au fond du port, contrastait seul, par le désordre de sa nature et le morne silence qui régnait à son bord, avec l'aspect des autres bâtiments, où se pressait la foule bruyante et occupée des matelots; car hormis quelques réparations indispensables faites à la hâte pour assurer sa navigation depuis Agosta jusqu'à Syracuse, ce vaisseau était absolument dans l'état où il se trouvait le soir du combat du 22.

«Sa large coque naguère blanche et dorée, mais alors toute noircie par le feu de l'artillerie, s'était éclatée en mille endroits sous le coup des lourds boulets de fer, qu'on voyait encore enfoncés dans les courbes épaisses de sa membrure de chêne; les débris de ses mantelets de sabords écarlates pendaient çà et là par leurs ferrures, comme des volets brisés par un ouragan, et laissaient voir l'intérieur des batteries désertes: leurs planchers, leurs affûts labourés par la mitraille, et leurs longs canons de fonte, à la gueule encrassée de poudre, qui semblaient gronder encore.... A proue, tout était carbonisé jusqu'au premier étage du château d'avant, car, pendant l'action, un brûlot, commandé par l'intrépide capitaine Champagne, avait par deux fois attaché sa flamme dévorante à l'éperon de ce navire; et puis, dans l'intérieur, c'était un chaos inextricable d'appareils et d'agrès rompus, de vergues en éclats, de cordages et de manœuvres hachées par une grêle de fer, qui étendaient leur réseau sur le pont rougi d'un noble sang.

«Mais, parmi ces taches de sang, il y en avait une surtout, large et grande, au pied de la dunette et proche du panneau, qui était bien souvent saluée avec un saint et douloureux respect par les matelots, qui, s'y arrêtant parfois, disaient les yeux mouillés de larmes: *Voilà pourtant le sang du bon père!*

«C'est que ce sang était celui de De Ruiter, c'est que ce vaisseau était le sien, c'est qu'à bord de *la Concorde* on avait suspendu tout travail de peur que le bruit ne troublât l'agonie du vieil amiral!

«Dans la dunette de ce navire, étendu sur son lit de soldat, le grand De Ruiter se mourait alors!

«A ses côtés, priant pour lui, épiait avec désespoir les approches de la mort sur cette vénérable figure déjà pâle et froide, s'agenouillait un homme âgé, vêtu de noir, à cheveux tout blancs: cet homme, l'ami, le vieux compagnon de De Ruiter, était le pasteur Westhovius, celui-là qui, en 1666, vint, on s'en souvient, apprendre à l'amiral la mort de sa fille Anne, de son enfant de prédilection.

«Le lendemain du combat, on avait eu quelque espoir de sauver l'amiral, mais bientôt une fièvre ardente augmentant la gravité de ses blessures, elles empirèrent tellement que les forces de De Ruiter s'affaiblirent chaque jour, et le 29, dit le naïf historien de cette mort sereine et glorieuse, «Ce grand homme qui, en tout temps et principalement en allant au combat, avait coutume de se préparer à sortir de ce monde s'il y était appelé, fit voir qu'il soutenait ce dernier combat avec constance et qu'il envisageait la mort avec des yeux assurés; plus sa fin approchait, plus il témoignait le désir d'être délivré, il avait continuellement les mains jointes, priant Dieu de lui accorder une heureuse issue, et se servant entre autres, pour exprimer sa pensée, du psaume 63. *O Dieu! tu es mon Dieu! je te cherche dès le matin, mon âme a soif de toi, ma chair te souhaite dans une terre aride, altérée et sans eau.*

«Enfin, ce jour-là, sur le midi, commençant à avoir de la difficulté de préférer ses paroles, il désira que son pasteur Westhovius fit la prière pour demander à Dieu une heureuse délivrance, et sur le soir, la parole ayant tout-à-fait manqué à l'amiral, lorsqu'on redoublait les mêmes prières, on voyait qu'il priait par ses soupirs; ensuite il fut quelques heures

»sans parler et dans les dernières agonies de la mort jus-
»qu'entre neuf et dix heures du soir qu'il rendit l'esprit dou-
»cement et tranquillement, en présence du pasteur Westhovius,
»du vice-amiral de Haan, du contre-amiral Middellandt, du
»capitaine Callenburgh et du comte de Styrum, qui, fondant
»en larmes, virent expirer leur vieux chef, qui mourut ainsi,
»le 29 avril 1676, dans la baie de Syracuse, sur son bord,
»âgé de soixante-neuf ans, un mois et cinq jours.

»Le corps de De Ruiter fut embaumé pour être enterré à
»Amsterdam; mais ses officiers ayant témoigné aux ecclési-
»astiques de Syracuse le désir que son cœur fût inhumé dans
»leur église, ceux-ci refusèrent, disant qu'un membre de la
»religion réformée ne pouvait être placé en terre sainte 1)....

»Alors le lendemain, le premier jour de mai, au soleil cou-
»chant, sans autre pompe que le deuil de toute l'armée qui
»pleurait *le bon père*, le cœur de Michel De Ruiter fut porté
»à cent pas de Syracuse, et enseveli sur une petite colline de
»gazon gisant dans la baie et environnée de la mer.»

Rien ne me semble plus digne et plus noble que de voir
ainsi un écrivain français rendre hommage à la mémoire de
notre illustre amiral. Maintenant je reprends ma narration.

Le corps de De Ruiter, ayant été embaumé, fut mis dans
un cercueil en plomb et déposé dans la chambre qu'il avait
occupée à bord du vaisseau amiral. Le roi de France ordonna
que, partout où la dépouille mortelle de De Ruiter viendrait à
passer, on fit le salut dû à son nom, à son rang et à ses
dignités.

La mort de De Ruiter eut une conséquence bien funeste
pour nos forces navales dans la Méditerranée. On comprend
l'influence toute-puissante que de son vivant l'illustre amiral

1) Ceci est une erreur de l'historien, qui se trouve complètement rectifiée
par ce que j'ai raconté plus haut, au sujet de la démarche faite par les
magistrats de Syracuse.

devait exercer sur l'esprit des marins de son escadre. De Ruiter était presque le dieu visible de ce monde flottant qui n'agissait jamais que sous l'inspiration de ce grand génie, merveilleuse conséquence de la soumission de tous à la volonté d'un seul, ou plutôt de la croyance de tous au savoir d'un seul; de sorte que chaque capitaine, chaque matelot plein de sécurité dans la sagesse de la pensée qui le dirigeait, employant dès lors toutes ses facultés morales et physiques au profit de l'action, lui imprimaient souvent une force irrésistible; mais cet équilibre une fois rompu, mais cette haute pensée dans laquelle tous avaient une foi, une confiance si aveugle s'étant retirée, chacun devait alors reprendre son droit de raisonnement, d'examen qu'il lui avait pour ainsi dire inféodé, et conséquemment aussi tomber dans la défiance de tout pouvoir nouveau et non encore expérimenté; défiance qui éveillait des craintes, des hésitations, des inquiétudes inconnues jusques-là. Et il en fut ainsi après la mort de De Ruiter; les Hollandais si longtemps insoucieux de leurs alliés et de leurs ennemis, *parce que le bon père était là*, ainsi qu'ils le disaient naïvement, une fois qu'il n'y fut plus, commencèrent de s'apercevoir que les Espagnols étaient bien lâches et les Français bien braves! car le contre-amiral de Haan, qui commandait la flotte des Sept-Provinces, pouvait succéder à De Ruiter, mais non jamais le remplacer; et lorsque sous les ordres de cet officier-général les vaisseaux hollandais sortirent de la baie de Syracuse pour aller terminer leur radoub à Palerme, on put remarquer à l'aspect morne et sombre de la flotte qu'elle avait peut-être un pressentiment de la sanglante et déplorable affaire du 2 juin.

Après être restés quelques jours à Syracuse, ensuite de la mort de De Ruiter, les Hollandais et les Espagnols vinrent mouiller à Palerme, où ils arrivèrent le 15 mai, ayant passé par le sud du phare et doublé la pointe méridionale de la Sicile. Le 1^{er} juin, on signala dans l'est l'arrivée des vaisseaux français, commandés par Vivonne, qui, parti de Messine le 28 mai et ayant doublé Melazzo sans s'y arrêter, vint en vue de Palerme,

à la tête de vingt-huit vaisseaux, vingt-cinq galères et neuf brûlots, dans le but de brûler et de détruire la flotte ennemie. A cette nouvelle, les Espagnols et les Hollandais halèrent leurs vaisseaux de derrière le môle, et les mouillèrent en demi-cercle, à l'entrée de la rade, ayant une ancre à touer, afin de se pouvoir faire éviter et présenter successivement le côté aux ennemis.

Le 2 juin, l'armée française fit une attaque générale; son intrépidité et sa hardiesse furent favorisées par la fortune, car, après une demi-heure de combat, l'amiral espagnol coupa son cable, et, sans faire plus de résistance, laissa dériver son vaisseau vers le rivage. Les Français percèrent alors avec leurs brûlots. Dans la crainte d'être touchés par eux, plusieurs des bâtiments de la flotte combinée, coupant aussi leurs cables, se laissèrent aller à la dérive, les uns parmi les autres. Cette confusion donna ouverture aux brûlots ennemis et facilita leur passage. Il y en eut deux qui brûlèrent sans produire d'effet, mais le troisième parvint à mettre le feu à l'amiral espagnol, nommé *Notre-Dame del Pillar*. Dans cet embrasement périrent l'amiral-général espagnol, don Diégo d'Ibarra, et d'autres officiers supérieurs de l'armée espagnole. Les Français poursuivirent leurs avantages et envoyèrent le reste de leurs brûlots au nombre de six; un de ceux-ci s'attacha avec succès au *Steenbergen*, vaisseau de 68 de l'escadre hollandaise; ce bâtiment, se laissant dériver, alla en toucher deux autres de notre flotte, qui sautèrent avec lui, savoir le *Vrijheid* de 50 pièces et le *Stad Leyden* de 36 canons. Les Espagnols perdirent, outre leur vaisseau-amiral de 70 pièces, le *Saint-Antoine de Naples* de 54, le *St. Salvador* de 40, le *St. Philippe* de 50 et deux galères. Le corps de De Ruiter, qui était à bord du vaisseau l'*Eendragt*, fut aussi en danger d'être consumé par les flammes; mais ce vaisseau se défendit vaillamment, et le contre-amiral de Haan qui le commandait eut le derrière de la tête emportée par un boulet et mourut le soir même de cette blessure. Quatre vaisseaux de la flotte hollandaise avaient été aussi poussés

contre le rivage et presque hors d'état de se défendre, de sorte que la flotte combinée eut encore perdu bien davantage de vaisseaux, si les Français avaient eu à leur disposition un plus grand nombre de brûlots. Les Hollandais se plaignirent d'avoir eu si peu de secours de l'artillerie de la ville et du château; ils dirent aussi que les galères espagnoles auraient pu mieux faire et leur être d'une grande utilité, si les officiers avaient seulement montré la moitié du courage dont on avait fait preuve sur les galères de France.

D'après tout ce que je viens de rappeler, on voit que non-seulement l'illustre amiral perdit la vie dans cette fatale expédition, mais encore qu'une grande partie des officiers et des équipages fut sacrifiée et notre pavillon flétri. On reconnaît en même temps que les appréhensions de De Ruiter qui répugnait à partir pour la Méditerranée avec si peu de forces, n'avaient pas été dénuées de fondement. Aussi quelle terrible responsabilité n'ont-ils pas assumée sur eux ceux qui, soit par ignorance, soit par prévention ou sentiment de haine contre le grand homme, eurent la folle prétention de croire leur prévoyance et leur sagesse au-dessus de l'expérience et de l'habileté de De Ruiter et furent persuadés qu'ils en savaient plus que lui! Cette responsabilité est d'autant plus effrayante que leur prétendue sagesse a coûté la vie à tant de vaillants et courageux défenseurs de la patrie! Plus tard, lorsque le contre-amiral De Ruiter, fils de notre héros, vint en Angleterre, le roi de la Grande-Bretagne ne put s'empêcher de lui dire: *«J'ai été fort surpris que Messieurs les Etats aient ainsi hasardé la vie de votre père, d'un aussi grand amiral, en l'envoyant avec si peu de forces en Sicile.»*

Le 18 mai 1676, l'amiral De Ruiter fut enterré avec la plus grande pompe à Amsterdam, et ses restes mortels furent déposés dans un superbe mausolée élevé aux frais de l'Etat. On peut s'étonner aujourd'hui, en se rappelant qu'excepté les quatre amiraux qui dans cette cérémonie funèbre portèrent les coins du drap mortuaire, les officiers de marine de divers

rangs, au lieu de suivre immédiatement le corps après les membres de la famille, à titre de frères d'armes, furent relégués aux derniers rangs et se trouvèrent pour ainsi dire à la queue du cortège funèbre.

Voici la traduction de l'épithaphe qui fut faite pour De Ruiter; elle rappelle en peu de mots toute la vie de ce héros :

Ci-gît Ruiter, ce fameux amiral,
L'honneur, l'appui de sa patrie,
Qui du cruel boulet, dont il perdit la vie,
Sentit jusques au cœur le contre-coup fatal.
Jamais, dans un héros, le parfait assemblage
De toutes les vertus du chef et du soldat
Ne parut avec plus d'éclat;
Jamais tant de prudence avec tant de courage,
Ni tant de fermeté dans le fort du combat!
Pourquoi faut-il que des têtes si chères
S'exposent plus que les têtes vulgaires?
Tel de la gloire est l'ordre impérieux;
Il fut obligé de le suivre;
Mais ceux qui pour l'État voulaient le faire vivre,
Auraient bien dû ménager mieux
Un sang si précieux.

Après tous ces brillants faits d'armes de notre marine, dont je me suis plu à raviver le souvenir, je ne puis résister au désir de rappeler ici l'attaque que le commandant Binckes, avec treize vaisseaux et frégates sous ses ordres, eut à supporter dans la baie de Tabago, de la part de l'escadre française commandée par le comte d'Estrées. Jamais combat ne fut plus vif, plus acharné, et jamais victoire, restée à l'avantage des nôtres, ne fut plus vaillamment disputée, et cela dans les circonstances les plus épouvantables!

Le vice-amiral d'Estrées, instruit que les Hollandais avaient rassemblé de grandes forces à Tabago et que le fort qu'ils avaient commencé à y construire, était à peu près terminé

et défendu par de bons soldats et des matelots, fit ses préparatifs pour aller attaquer cette place, qui pouvait devenir si importante pour les Hollandais et si funeste aux Antilles françaises, et, partant de la Martinique, il mit à la voile le 12 février 1677, dans l'impatience de prévenir l'arrivée de la flotte hollandaise, qui faisait voile pour Tabago; mais l'escadre française n'arriva que le 20 du même mois en vue de l'île, où nos forces navales étaient mouillées depuis quinze jours.

Le commandant Binckes, ayant été prévenu du dessein des Français par la patache d'avis, la *Fortuin*, et par un habitant de l'île Saint-Christophe, se tenait sur ses gardes et avait fait toutes les dispositions nécessaires pour se bien défendre; commençant par brûler toutes les maisons situées aux environs du fort pour empêcher les Français de s'y loger, il avait établi dans cet endroit une batterie de dix pièces de canon. Puis, bien qu'il ne crût pas que les Français se hasardassent à entrer dans un port où se trouvaient treize vaisseaux de guerre et frégates avec un brûlot bien préparés à les attendre, dans un port rempli de bancs et de rochers et dont on ne pouvait sortir qu'en se faisant touer, tant la passe était étroite et la brise toujours faite, peu maniable, il avait encore fait élever une batterie à fleur d'eau, et mouillé sa flotte en forme de croissant.

C'est dans cet ordre que le 3 mars 1677 il fut attaqué par les vaisseaux français. La frégate hollandaise, le *Stad Leyden*, eut des premières à soutenir les bordées du contre-amiral Gabaret qui fut tué en combattant; et lorsqu'au milieu de la mêlée le feu prit au vaisseau du comte d'Estrées, le *Kruiningen* qui le combattait avec acharnement partagea le même sort, et bientôt l'incendie se propageant de vaisseau en vaisseau, le combat devint une scène affreuse de carnage et de destruction. Lorsque les intrépides marins de la république des Provinces-Unies pénétrèrent dans la rivière de Rochester et incendièrent les superbes vaisseaux de la puissante et fière Albion; lorsqu'une partie de la flotte hollando-espagnole atta-

quée par les forces navales de la France devint la proie des flammes dans la baie de Palerme, ce fut certainement alors un épouvantable spectacle de dévastation, de destruction, jusque-là peut-être sans exemple; mais ces deux terribles actions ne furent encore qu'une bien faible image de l'affreux spectacle dont la baie de Tabago fut témoin, lors de l'embrassement de ces navires, acharnés à l'attaque et à la défense. Resserrés dans une passe fort étroite, entourés de rochers et de bancs de sable, vingt-quatre bâtiments, tous à l'ancre, combattirent pendant plusieurs heures de part et d'autre avec un acharnement qu'on n'avait vu ni à Rochester, ni à Palerme. Hollandais et Français, sans distinction, firent tous leurs devoirs, et personne ne pensa à abandonner son poste, tant que, humainement parlant, il fut possible de s'y maintenir; mais, après la destruction du vaisseau amiral de l'escadre française et l'explosion du *Kruiningen*, l'incendie gagnant de vaisseau en vaisseau causa un épouvantable embrasement. La baie de Tabago ne fut plus alors qu'un océan de feu; et cependant, au milieu de cet horrible désastre, les vaisseaux que la flamme n'avait point atteints, continuèrent leurs bordées, et le combat se poursuivit de part et d'autre avec le même acharnement, avec la même fureur. Du côté des Hollandais, le *Gouden Star*, le *Popkesburg*, le *Middelburg*, le *Sphæra Mundi*, le *Duc d'York* et le *Gouden Monnik* coulèrent à moitié brûlés, et du côté des Français, le vaisseau-amiral, le *Glorieux*, et le *Marquis* furent réduits en cendre, sans qu'on employât presque aucun moyen pour arrêter les progrès du feu, presque tous les officiers, à commencer par le vice-amiral, ne songeant alors qu'à gagner la terre.

Ce qu'il y eut de plus affreux dans ce combat, c'est que les habitants de Tabago, ne croyant pas que les Français pussent entrer dans le port, et ne redoutant qu'une attaque par terre, avaient mis leurs femmes, leurs enfants, leurs nègres sur plusieurs flûtes mouillées dans le port, les croyant ainsi à l'abri de tout danger; mais ces bâtiments marchands, mal grés et dénués de toutes

ressources contre un aussi effroyable incendie, furent entièrement consumés avec les gens qui les montaient. Le bruit des décharges d'artillerie empêchait d'entendre les cris de détresse, de désespoir de ces malheureux qui luttaien^t contre une mort inévitable; mais tout secours, tout sauvetage était alors impossible. Tous périrent par les flammes ou dans les eaux; pas un seul n'échappa!

Avant de commencer l'attaque par mer, le vice-amiral d'Estrées avait décidé dans un conseil de guerre que l'entrée des vaisseaux dans la baie précéderait de trois quarts d'heure l'attaque de terre, laquelle ne devait ainsi avoir lieu que lorsque le combat aurait été engagé entre les deux escadres. On espérait par là faire une utile diversion, jeter l'épouvante parmi les assiégés et faciliter la prise du fort. Mais les choses se firent tout au contraire de ce qui avait été résolu. Soit que les troupes françaises ne pussent contenir leur impétuosité au bruit des premières décharges de l'artillerie des deux flottes, soit que l'ordre donné eût été mal compris, l'attaque du fort commença presque en même temps que l'entrée de l'escadre française dans la baie. Les commandants des troupes à terre, Hérouard et de Grand-Fontaine, livrèrent un vigoureux assaut, ne se portant avec toutes leurs forces que sur un seul point du fort qu'ils se proposaient de faire sauter à l'aide d'une mine; mais ils furent si vigoureusement repoussés et ils perdirent tant de monde, qu'après trois assauts successifs, les Français furent forcés de se retirer dans le plus grand désordre, abandonnant leur matériel de siège et laissant sur le terrain 170 à 180 morts. C'est ainsi qu'échoua une des combinaisons sur laquelle le vice-amiral d'Estrées comptait le plus. Les mesures si bien prises par Binckes et le courage de la garnison hollandaise qui résista à l'impétuosité de trois assauts, doivent certes être considérés comme les principales causes de l'insuccès de cette attaque des Français, mais cependant d'autres causes y ont aussi contribué. Le commandant Hérouard avait déjà commis une faute en commençant beaucoup trop tôt l'action, il en

commit une seconde, en attaquant le fort sur un seul point, et non en plusieurs endroits, ainsi que le comte d'Estrées lui en avait donné l'ordre exprès. Cette faute donna à nos troupes le moyen de concentrer toutes leurs forces sur le seul point attaqué et de repousser avec tous les avantages de la victoire trois assauts successifs. Dans cette chaude affaire, le commandant Héronard fut tué, désespéré du peu de succès de l'action; de Grand-Fontaine eut le bras cassé et la plupart des officiers furent tués ou blessés, en sorte que de quarante il n'y en eut que deux qui n'eurent pas de blessure. Les troupes hollandaises ne perdirent qu'un officier et n'eurent que quatorze morts et sept blessés.

L'attaque par terre ayant ainsi échoué, le comte d'Estrées comprit que le plus pressé était maintenant de retirer ses vaisseaux toujours exposés au feu des batteries de dix-sept à dix-huit pièces de canon. On les retira, par le moyen des ancres de touée, en trois jours, toujours sous le feu des Hollandais, quoique l'on s'en éloignât chaque jour un peu plus, et le vice-amiral eut alors la preuve qu'il était plus facile d'entrer dans la baie que d'en sortir. Après les avoir mis en sûreté, on songea aussi à retirer les troupes qui étaient à terre. Il est étrange, et cependant le fait est exact, que le vice-amiral français envoya alors au gouverneur du fort un tambour, qui était un officier déguisé, pour le sommer de rendre la place et le menacer, en cas de refus, d'une nouvelle attaque qui cette fois serait commandée par le comte d'Estrées en personne. Ce n'était qu'un prétexte pour donner à l'ennemi une grande idée des forces qui étaient restées aux Français et lui ôter l'envie de les attaquer dans leur retraite. Il va sans dire que le gouverneur du fort, bien que le commandant Binckes fut tombé malade d'une fièvre chaude le lendemain du combat, sans hésiter un seul instant, rejeta cette étrange proposition. Les troupes françaises, non sans avoir été vivement inquiétées par l'ennemi, parvinrent enfin secrètement au milieu de la nuit à se rembarquer, et la flotte du comte d'Estrées ne sortit

entièrement de la baie de Tabago qu'après avoir laissé au pouvoir des Hollandais deux de ses bâtimens de guerre, le *Précieux* de 58 pièces et l'*Intrépide* de 50 canons.

Telle fut l'issue d'un des combats les plus acharnés dont l'histoire de la marine hollandaise fasse mention. Suivant leur habitude, les Français affirmèrent qu'ils avaient remporté une éclatante victoire dans la baie de Tabago. A la nouvelle qu'on en reçut à Paris, on alluma des feux de joie, on osa même, dans un moment d'enthousiasme irréfléchi, faire frapper une médaille en l'honneur de ce brillant fait d'armes; mais quelques mots suffiront pour faire voir le peu de valeur d'une pareille démonstration. D'abord, les faits prouvent clairement le contraire, et le vice-amiral d'Estrées dans son rapport s'est même bien gardé de s'attribuer la victoire. En effet, n'est-il pas constant que les Français ont échoué dans leur tentative de chasser les Hollandais de Tabago, puisque, repoussés jusqu'à trois fois avec grandes pertes dans leurs attaques par terre contre le fort, ils ont été forcés de se rembarquer et de s'éloigner secrètement de l'île. Ensuite, peut-on appeler ce combat naval une victoire, quand on sait que le vaisseau amiral a sauté en l'air, qu'un second bâtiment de guerre a été consumé par les flammes, que deux autres sont restés au pouvoir de l'ennemi et que le reste des vaisseaux et frégates de l'escadre, la plupart avariés et incapables de rien entreprendre, sont sortis de la baie de Tabago, sans emmener avec eux un seul des bâtimens de la flotte des Sept-Provinces? Peut-on dire que ce soit là une victoire, lorsqu'on voit des bâtimens remplis de blessés et de mourans abandonner le champ de bataille, lorsqu'un officier supérieur des troupes de terre a été tué, qu'un autre a été dangereusement blessé, qu'un contre-amiral, trois capitaines de vaisseau et un grand nombre d'officiers de tout grade ont été tués ou blessés, et enfin, lorsque la perte du soi-disant vainqueur est sans contredit cinq fois plus grande que celle du vaincu? Il est vrai, le nombre des vaisseaux et des frégates détruits par les flammes dans l'escadre hollandaise est plus

considérable que du côté de la flotte française; mais l'incendie et la destruction de tant de bâtiments ne prouvent pas en faveur de la victoire qu'auraient remportée les Français, puisque ce désastre n'est pas dû à plus de valeur et d'intrépidité de leur part; il doit seulement être attribué au concours de circonstances déplorables, que ni le courage ni la prudence humaine ne pouvait empêcher ou prévenir. Ce sont-là de ces affreux et épouvantables événements dus aux hasards de la guerre et il y a peu de générosité à s'en prévaloir ou à s'en vanter.

En terminant l'énumération de ces principaux faits d'armes de notre marine, je dois aussi faire mention de la bataille de Doggersbank, qui eut lieu entre l'escadre néerlandaise, commandée par le contre-amiral Zoutman, et celle de la Grande-Bretagne, sous les ordres de l'amiral Parker. Il existe encore des personnes, entre autres le vice-amiral Tulleken 1) et le capitaine de vaisseau Fagel, qui ont assisté à ce combat dans lequel les Hollandais furent victorieux, puisqu'ils tinrent la mer, ce qui était d'autant plus nécessaire qu'il fallait assurer à notre flotte marchande l'occasion de rentrer au plus vite dans les ports de la mère-patrie.

Quelques années après fut livrée la bataille entre l'amiral Duncan et le vice-amiral de Winter, connu comme le premier vice-amiral néerlandais qui ait été fait prisonnier dans un combat. Mais c'est qu'alors il ne régnait dans les Pays-Bas ni union ni concorde; un grand nombre de nos meilleurs officiers, ne voulant plus servir que le prince d'Orange, avaient donné leur démission. Parmi eux se trouvèrent mon oncle paternel, qui appartenait à l'amirauté de Zélande, et mon père, qui servait dans le régiment de marine du général Douglas, écossais de naissance. Dans ce funeste combat, plusieurs vaisseaux hollandais prirent la fuite, avec le contre-amiral Story.

Assurément de nos jours on tient encore les yeux fixés sur

1) Le vice-amiral Tulleken est décédé dans les derniers mois de 1851, emportant tous les regrets de ses anciens frères d'armes et de ses nombreux amis.

la Néerlande, et le souvenir de nos exploits sur toutes les mers du monde n'est point effacé; on nous craint encore. En effet, lorsque la Belgique eut été réunie aux Pays-Bas, un fait incontestable c'est que des amiraux anglais vinrent détruire à Anvers les établissemens de marine qui y existaient, en faisant même arracher du sol les pilotis qui y avaient été enfoncés, afin de rendre autant que possible ces fondemens inutiles. Ne sait-on pas qu'il n'est permis aux Pays-Bas que d'avoir un nombre déterminé de vaisseaux de guerre? N'en pourrait-on pas conclure que cette immense Angleterre, qui se compose de trois royaumes réunis, envisage encore notre petit pays, contenant à peine trois millions et demi d'habitants, comme un lion qui sommeille et dont on craint le réveil, et que chaque puissance a compris que plus que jamais de nos jours

Le trident de Neptune est le sceptre du monde?

Je crois avoir suffisamment indiqué quelques-unes des plus fameuses batailles qui aient été livrées par nos intrépides marins et par nos plus illustres capitaines, ayant toujours pris soin d'éviter toute longueur, toute prolixité, et j'ose me flatter que les détails que j'ai fournis n'auront pas paru à mes lecteurs dénués d'intérêt. Avant de passer outre et de reprendre la narration de mon voyage, qu'il me soit permis d'émettre quelques réflexions détachées qui me semblent trouver ici leur place; mais en même temps qu'on veuille bien me permettre de rappeler que je n'écris pas pour faire un livre; je n'ai d'autre prétention que de consigner ici des idées et des réflexions, telles qu'elles se présentent à mon esprit; elles peuvent avoir parfois leur utilité.

Presque toutes les nations se sont plu à perpétuer par des statues de bronze, ou à immortaliser par de magnifiques mausolées la mémoire des hommes illustres et principalement de ceux qui dans la guerre s'étaient distingués par de brillants exploits et avaient exposé leur vie pour la gloire ou le salut de leur patrie. Ces manifestations de la reconnaissance des peuples ont quelque chose qui touche et émeut

fortement les âmes. Aussi, à la vue des superbes monuments funèbres élevés à la mémoire de nos illustres marins, me suis-je toujours senti saisi d'attendrissement; quelquefois même mes yeux se sont remplis de larmes; car on voudra bien admettre qu'un marin ne doit pas toujours être dénué de sensibilité expansive. A la première émotion que j'éprouvais, causée par un juste sentiment d'orgueil national, succédait parfois cette réflexion que ces héros, au milieu des enivrements de la victoire, avaient déjà dû avoir un pressentiment des honneurs qui leur seraient rendus après leur mort, bien plus heureux en cela que ces hommes de génie qui par des inventions utiles avaient été les bienfaiteurs de l'humanité. Le plus souvent méconnus, raillés, bafoués pendant leur vie, ceux-ci n'ont pas même eu la consolation de penser que la postérité les vengerait un jour de l'injustice ou de la dédaigneuse indifférence de leurs contemporains!

S'il fallait rappeler ici un exemple, je demanderais si ce n'est pas là le sort qui fut réservé à l'homme de génie inventif, qui le premier pensa à appliquer la vapeur comme force motrice? Ne fut-il pas déclaré fou, bon à être envoyé aux petites-maisons, par ceux-là mêmes, dont il aurait dû s'attendre à plus de justice, de modération et d'humanité, mais qui manquèrent à son égard de bon sens et de jugement? On sait que quelque temps après que cette idée eût été émise, on proposa à l'empereur Napoléon de se servir de la vapeur comme moyen infailible de succès pour son expédition projetée contre l'Angleterre, et qu'il communiqua et soumit cette idée à une société dite *savante*, pour juger de la valeur de ce moyen et de son application comme force motrice. Que résulta-t-il de la perspicacité, de la prétendue sagesse de cette société savante? Une preuve de plus de ce que sont quelquefois messieurs les savants. On vint rapporter à Napoléon que cette idée n'avait pas le sens commun! Quelle témérité et quel aveuglement de la part de ces hommes qui, par leurs travaux et leurs études, avaient acquis la réputation de savants, que de se permettre sans plus d'examen

de porter un jugement aussi précipité, aussi irréfléchi sur une chose qui leur était complètement inconnue et de la rejeter comme une absurdité, comme une folie ! N'est-ce pas par suite de cette imprudente décision que le monde a été privé si longtemps des puissants et salutaires effets de la vapeur. Et qui sait si ce n'est pas par de pareils arrêts de la prétendue science de quelques-uns, que plus d'une sublime invention, que plus d'un art a été étouffé à sa naissance, et qu'ainsi on a privé le monde d'institutions et d'inventions, dont on aurait pu recueillir d'heureux fruits et de grands avantages, mais qui aujourd'hui sont entièrement perdues ? Ces réflexions sembleraient me donner le droit de demander, sans toutefois vouloir porter le moins du monde atteinte à la considération due aux hommes qui se distinguent par leur véritable savoir, si, en pareil cas, au lieu de personnes instruites et savantes, il ne vaudrait pas mieux consulter des hommes simples et sans érudition, le gros bon sens par exemple d'un modeste homme des champs. Consulté sur la question, celui-là n'aurait-il pas répondu ce qu'auraient dû dire tout bonnement ces hommes de la science : « Je l'ignore ; cela est au-dessus de ma portée » et de ma conception, et j'aimerais que l'inventeur nous prouvât « par quelques expériences qu'il n'a pas eu l'intention de nous en faire accroire. » Aujourd'hui les preuves sont là, elles fonctionnent sans cesse, et l'on ne considère plus la vapeur, dont on ne saurait révoquer en doute les prodigieux effets, que comme une chose fort simple et fort ordinaire. Mais qui pourrait croire aujourd'hui, en présence de l'état actuel des choses et des résultats obtenus, que dans l'Amérique du Nord celui qui construisit le premier bateau à vapeur, était, quand il se montrait en public, l'objet de la risée des hommes, et que partout où on le voyait paraître, on avait l'habitude de porter sur le champ la main au front, comme pour désigner la folie du pauvre visionnaire ?

Les inventions utiles, qui servent de preuves incontestables au développement du génie de l'homme, se manifestent à mes

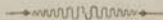
yeux dans toutes les branches de la science. La construction navale, ainsi que d'autres arts, a également subi d'importantes améliorations qui sont le fruit de plusieurs siècles de recherches et d'expériences. Ainsi, par exemple, on croyait autrefois que les bâtiments devaient être fins par devant, pour pouvoir plus facilement fendre la mer. De nos jours on est revenu de cette idée pour en embrasser une autre diamétralement opposée, et l'on croit que les navires ont tout autant de peine à se débarrasser de la pression de l'eau par arrière qu'à fendre la vague par le devant, et qu'ainsi plus un bâtiment est fin par devant, plus il s'enfonce dans la mer, ce qui ne ralentit pas seulement sa marche, mais fouette aussi fortement les mâts et endommage beaucoup les agrès. D'après cette observation, on est plus disposé à donner aux bâtiments la forme d'un poisson, peut-être de préférence celle d'un cabillaud, parce qu'il faut qu'il y ait de la place pour la cargaison, c'est donc la plus grande largeur sur un tiers par devant, moins fin par devant, mais entièrement fin par arrière.

Comme la navigation est une des principales sources de la prospérité des nations, il faut nécessairement que, dans l'état actuel de la science et des progrès qu'elle ne cesse de faire, l'étude et l'exercice de la profession de marin appartiennent à des hommes de choix, doués d'une prédisposition toute particulière. D'abord cette noble profession est entourée de toutes sortes de dangers, et ceux qui se vouent à la marine militaire, sont, dans un certain sens, élevés au-dessus de ceux qui se consacrent à la marine marchande; car, quoique dans l'une ou l'autre vocation les mêmes qualités soient aussi de la plus grande utilité, les officiers de la marine royale ont encore besoin d'acquérir plus de talents militaires, et en outre, les uns et les autres, quel que soit de ces deux états celui qu'ils choisissent, il faut qu'ils aient une forte et robuste constitution, exempte de tout défaut physique, et qu'ils soient doués d'un extérieur qui impose et puisse représenter dignement leur nation, dans quelque partie du monde qu'ils se trouvent.

Et puis, combien de sciences et de connaissances sont encore absolument nécessaires pour le marin, non pas que je veuille dire que tout ceux qui exercent cette profession possèdent toutes ces sciences, toutes ces connaissances; car, pour ainsi dire, on exige d'eux beaucoup trop de choses aujourd'hui. C'est aussi pour cette raison que dans les états-majors sur les bâtimens de guerre, comme aussi sur ceux de commerce, les différentes branches du service sont distribuées parmi les personnes qui possèdent pour cela les qualités spéciales, et que de cette manière on tâche d'approcher autant que possible de la perfection. Peut-être est-ce là une preuve de l'adorable sagesse du grand Auteur de l'univers, qui a imposé aux hommes l'obligation de former une société, de vivre en communauté et de s'entraider de leurs lumières et de leur savoir.

J'ai dit tout à l'heure que dans l'état actuel des sciences et au milieu des progrès qu'elles ne cessent de faire, on exigeait peut-être beaucoup trop de choses aujourd'hui, et maintenant tout naturellement je me demande si cette exigence, si cette fièvre de progrès n'est pas une conséquence de l'orgueil de l'esprit humain? En effet, quand on vient par exemple à comparer la multitude des phénomènes de la nature avec les bornes de notre entendement et la faiblesse de nos organes, peut-on jamais attendre autre chose de la lenteur de nos travaux, de leurs longues et fréquentes interruptions, et de la rareté des génies créateurs, que quelques pièces rompues et séparées de la grande chaîne qui lie toutes choses? *O vanités des vanités! tout n'est que vanités!* En supposant que la science, à force d'essais, de recherches et de travail, accomplît progrès sur progrès, entassât dans la suite des temps matériaux sur matériaux, pense-t-on que l'on pourrait jamais arriver à l'énumération exacte de ces matériaux, devenus à la fin par leur nombre au-dessus de toute combinaison? Quand même cette énumération serait complète, qui d'entre les hommes pourrait la savoir et aurait seulement l'intelligence des termes, par lesquels nous désignerions les collections distinctes de

phénomènes, si les phénomènes étaient connus? Si l'Éternel, pour manifester sa toute-puissance plus évidemment encore que par les merveilles de la nature, eût daigné développer le mécanisme universel sur des feuilles tracées de sa propre main, croit-on que ce grand livre fût plus compréhensible pour nous que l'univers même? Combien de pages en comprendrions-nous, avec toute la force de tête qui nous est donnée? Nous aurions dans ces feuilles une mesure assez bonne de la portée de notre esprit, et une satire beaucoup meilleure de notre vanité. Dans cette fièvre ardente de progresser sans cesse, de tout connaître, *«quel est donc notre but,»* s'est demandé Diderot, en parlant de l'insuffisance des sciences? *«L'exécution d'un ouvrage qui ne peut jamais être fait, et qui serait fort au-dessus de l'intelligence humaine, s'il était achevé. Ne serions-nous pas plus insensés que les premiers habitants de la plaine de Sennaar? Nous connaissons la distance infinie qu'il y a de la terre aux cieux, et nous ne laissons pas cependant que d'élever la tour? Mais il est à présumer qu'il viendra un temps où notre orgueil découragé abandonnera l'ouvrage et ne s'opiniâtrera plus à construire un palais inhabitable au-delà de notre atmosphère bornée.»*



CHAPITRE TROISIÈME.



SOMMAIRE.

Le *Lancier* à la hauteur de Douvres et de Calais. — Souvenirs d'un voyage à Douvres et à Londres en 1842. — Les dépenses d'un *cher ami*. — Nouvelle manière de respecter la liberté individuelle. — Calais repris sur les Anglais par le grand Guiso en 1559. — Tempête dans la nuit du 13 au 14 janvier 1845. — Avarie du *Lancier* et son mouillage à Plymouth. — La calomnie et ses funestes effets. — Enquête à l'occasion de l'avarie du *Lancier*. — Complète justification. — Faits et documents authentiques à l'appui. — Départ de Plymouth. — La tour d'Ed-dystone. — Un épisode de l'histoire de ce phare. — Derniers adieux à l'Angleterre.

Continuant notre route, nous nous approchâmes avec force de voiles de Calais et de Douvres. Nous fûmes alors frappés de l'intéressant tableau qui s'offrait à notre vue, et surtout du mouvement des nombreux navires qui se trouvaient en ce moment dans ces parages, mais malheureusement nous eûmes vent de bout et beaucoup de pluie.

Le 11 janvier 1845, dans la matinée, nous entendîmes trois grands coups de canon qui nous semblaient avoir été tirés du brick, le *Haai*, pour débarquer son pilote. Suivant l'usage, nous prolongeâmes la côte d'Angleterre et sur le midi le pilote Kreine débarqua dans un cutter anglais à Douvres, autrefois ville maritime du comté de Kent, mais

qui n'est plus aujourd'hui qu'un port de mer assablé. En cas de pleine mer, il n'y a que de légers bâtiments qui peuvent y entrer.

La ville est située dans une vallée près de la mer et entourée de plusieurs montagnes. Une baie vaste et spacieuse, des collines couvertes de bois et de bosquets touffus, et de nombreuses sources d'eau fraîche engagèrent autrefois les Romains à faire une descente dans ce lieu. Jules César y bâtit une forteresse sur la hauteur, où se trouve maintenant le château, et Douvres a toujours servi le plus généralement de port de communication avec la France, à cause de sa proximité avec ce pays. Quand le temps est beau, on peut très-facilement de Douvres distinguer la côte de France; on y aperçoit alors un tableau vivant et varié de la terre et de la mer et dans un temps sombre et orageux, la courte distance qui sépare de Calais permet même encore de voir et de reconnaître ce qui s'y passe. On trouve à Douvres des bains de divers genre, des hôtels très-confortables, des cabinets de lecture avec de riches bibliothèques et un assez bon théâtre.

Je me rappelle qu'en 1842, retournant dans la mère-patrie, après une absence de dix-huit ans que je venais de passer sans interruption au service de la marine de S. M. dans les Indes Orientales, Douvres fut la première ville que je visitai, après avoir mis le pied à terre en Europe. Je fus alors saisi d'une émotion dont toute âme sensible ne saurait se défendre et qui ne peut être éprouvée et appréciée que par ceux qui en ont fait l'expérience. Aussi ai-je gardé un parfait souvenir de toutes mes impressions pendant ce voyage.

Le jour de mon arrivée, on donnait au spectacle une pièce intitulée *The poor gentleman*, suivie de *Self accusation or the Midnight Murder*. On me conduisit à l'hôtel de *Douvers Castle*. J'y appris que j'avais manqué l'occasion d'aller saluer lord Wellington qui s'était trouvé quelques jours auparavant à sa belle maison de campagne près de Douvres, mais qui

malheureusement en était reparti. J'ai vivement regretté ce contretemps qui m'a empêché de voir ce grand homme, car je ne pense pas que si j'en avais fait la demande au noble lord, cet honneur m'eût été refusé. Sans toutefois vouloir trop présumer de la belle profession que j'exerce, je crois pouvoir dire que de pareils avantages n'arrivent guère qu'à ceux qui occupent un grade dans la marine, si particulièrement appréciée en Angleterre. Je m'étais proposé de continuer de jour mon voyage, afin d'avoir l'occasion de voir et d'admirer cette belle contrée de l'Angleterre. Le lendemain matin, de bonne heure, je montai en diligence et je partis pour Londres. Mon intention était de me rendre de là à Rotterdam par le bateau à vapeur pour rentrer dans ma patrie. Pendant mon voyage à Douvres, j'avais fait la connaissance d'une personne qui se disait demeurer à Stettin et qui, outre l'allemand, sa langue maternelle, parlait très-bien l'anglais. Ce monsieur me suivit de Douvres à Londres, se logea à l'hôtel où je descendis et comme on le verra bientôt, sa connaissance devait finir par m'être assez onéreuse. Arrivé à Londres, je me logeai au *Fladong's hotel*, dans l'*Oxfordstreet*. Je voyageais en *morning dress* d'officier de marine, ce qui me facilita l'accès auprès de plusieurs familles distinguées, car souvent, ne sachant pas à qui l'on a affaire, on hésite à accueillir ceux qui portent de modestes habits bourgeois, mais c'est une injuste prévention : l'habit ne fait pas toujours l'homme et sous de simples vêtements se cachent souvent des cœurs nobles et généreux. Je ne pus que visiter fort à la hâte les particularités de Londres, et dans cette excursion je remarquai qu'à l'exception du tombeau du célèbre Nelson, avec lequel les Hollandais, si je ne me trompe, n'eurent jamais l'honneur de se mesurer, la plupart des tombeaux, renfermant les restes mortels d'amiraux anglais, portaient cette inscription :

Killed by the Dutch.

Pressé de rentrer dans ma patrie, j'avais pris pour le

lendemain une place sur le bateau à vapeur pour Rotterdam, et par précaution, afin que rien ne me fît manquer l'heure du départ, je voulus payer d'avance toute ma dépense faite à l'hôtel. Je demandai mon compte, mais quel ne fût pas mon étonnement, quand j'y trouvai à ma charge toutes les dépenses qu'avait faites mon compagnon de voyage! Que faire en pareil cas? Aller à la recherche de mon inconnu et m'expliquer sur ce point avec lui? Dans la matinée, quand je voulus sortir pour aller le trouver, on s'y opposa, on alla même jusqu'à me fermer la porte et m'empêcher de sortir, de sorte que dans ce pays de la liberté individuelle, je me trouvai pendant quelques heures prisonnier pour les dettes d'un autre. J'aurais pu porter plainte en justice et protester de la violence qui m'était faite; mais je n'avais pas de temps à perdre, ma place sur le bateau à vapeur était retenue et le mieux que j'avais à faire c'était de prendre bravement mon parti. Je payai donc mes dépenses et celles de *mon cher ami*, tout en maugréant contre une amitié qui m'était ainsi tombée des nues. D'ailleurs, je m'effrayais à l'idée d'un moindre retard, tant j'avais d'impatience de revoir ma patrie et surtout d'embrasser mon père, déjà plus qu'octogénaire. S'il était venu à mourir avant que je l'eusse revu vivant, je ne m'en serais jamais consolé et je me serais adressé toute ma vie les plus amers reproches. Ce léger sacrifice pécuniaire une fois fait, je n'y pensais déjà plus, lorsqu'un instant après on me remit un compte pour livraison de diverses pièces d'habillement. Je payai sur le champ cette note, à la manière si connue des marins, sans la moindre méfiance et ne regardant que l'addition; mais plus tard jetant les yeux sur cette note par je ne sais quel instinct de curiosité, j'y vis indiqué un chapeau qui avait été acheté par mon cher compagnon de voyage, par mon éternel *alter ego*. Être deux fois dupe du sans-gêne de *mon cher ami*, l'héberger et le coiffer tout à la fois, c'était par trop fort! Je réclamai, je demandai si j'étais obligé de payer pour un autre, et l'on me répondit fort laconiquement: *Because it is your friend, Sir!* Fatale amitié, qui puisait si

impunément dans ma bourse! Qu'aurais-je gagné à porter plainte? Des ennuis, des embarras pires cent fois que la somme d'argent que je venais de perdre. J'acceptai gaîment la leçon et je jurai, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus; que je me tiendrais en garde contre les *chers amis* inconnus et que dorénavant j'aurais soin de prévenir le maître des hôtels où je descendrais que je venais seul et que je ne payais que pour moi-même. Je désire que l'expérience que j'ai faite à mes dépens puisse servir d'utile leçon aux autres et les mettre en garde contre les amitiés improvisées en voyage. Retournons maintenant à notre récit et que mes lecteurs excusent cette digression; mais qui a beaucoup voyagé est ordinairement fort conteur de sa nature.

On prétend que 350 ans avant l'ère chrétienne un violent ouragan perça l'isthme qui réunissait Douvres à Calais et que depuis ce temps, les eaux de la mer du Nord se sont élevées à une telle hauteur que plusieurs contrées des Pays-Bas sont devenues incultes et inhabitées; mais, après ce que nous venons de dire de Douvres, jetons un instant les yeux sur Calais et disons en passant un mot de cette ville.

Je me contenterai de rappeler de quelle manière les Anglais perdirent à jamais cette place dont ils faisaient autrefois tant de cas. C'est la glorieuse revanche que les Français voulurent prendre après la bataille de St. Quentin qui épouvanta la France en 1557, et après la perte de la ville de St. Quentin, défendue par l'illustre Coligny, perte qui suivit la défaite de l'armée. On sait qu'en mémoire de cette importante victoire de St. Quentin, Philippe II, roi d'Espagne et alors comte des Pays-Bas, résolut de faire bâtir le fameux palais de l'Escorial, en l'honneur de St. Laurent, la bataille avait été gagnée le jour de la fête de ce saint. La disposition de cet édifice présente la forme d'un gril, instrument de supplice sur lequel on prétend que ce martyr a subi de cruelles tortures.

Le duc de Guise, fier et vaillant capitaine, était tourmenté du noble désir de se distinguer d'une manière éclatante pendant

la dure saison qu'on passe ordinairement dans l'inactivité des quartiers d'hiver, et surtout de réparer, s'il était possible, la perte de St. Quentin, place forte de la plus haute importance à cette époque, par quelque action d'éclat qui frapperait d'étonnement et d'admiration la France et l'Europe entière. Bien loin d'attendre et de rester inactif jusqu'au printemps, il se détermina à tenter une entreprise qui, s'il n'eût pas été parfaitement instruit de toutes les circonstances dont la coïncidence concourait à la réussite de son projet, eût passé à juste titre pour un acte de témérité et de folie. Il ne s'agissait de rien moins que d'arracher Calais à la puissance des Anglais, alliés de Philippe II.

La possession de Calais, point important pour l'Angleterre, puisque par là elle avait toujours l'occasion, chaque fois qu'elle le voulait, de pénétrer en France et d'y avoir pied à terre, a longtemps flatté l'orgueil britannique. Aussi de tout temps, jusqu'au règne de la reine Marie, prit-on soin de bien fortifier cette ville et de la rendre tellement inaccessible à l'ennemi qu'aucun des rois de France, dans quelque guerre qu'ils fussent engagés avec l'Angleterre, n'avaient osé l'attaquer. Telle était alors la situation pour ainsi dire presque imprenable de cette ville, contre laquelle Guise résolut de porter ses armes; mais c'est qu'aussi il était parfaitement instruit de tout ce qui se passait alors en Angleterre; il savait que la reine Marie, superstitieuse et fanatique, ne prenait conseil que des ecclésiastiques qui ne s'entendaient nullement à la guerre. Comme ordinairement en automne les inondations mettaient Calais à l'abri de toute attaque, de toute surprise, et que cette ville n'avait alors qu'un seul passage qui permit d'en approcher, ce passage même étant tout à fait couvert par les redoutables forteresses de Ste Agathe et de Newhambridge, les Anglais avaient l'habitude de licencier en hiver au-delà d'un tiers de la garnison, comme n'étant alors d'aucune utilité; ce n'était qu'au printemps qu'ils complétaient de nouveau la garnison. Étrange et ridicule mesure d'économie, qui cependant n'est que trop commune de la

part des peuples commerçants, rarement amateurs de dépenses et de milice!

Le commandement de Calais était à cette époque confié au lord Wentworth, général d'expérience, de mérite et de capacités. Il ne pouvait approuver une économie si mal comprise et si imprudemment appliquée; il protesta avec énergie contre une pareille mesure et se plaignit hautement de ce qu'on se fiait beaucoup trop aux avantages que présentait la forte position de cette ville, disant avec grande raison que la place, même en apparence la plus inexpugnable, n'est rien sans moyens suffisants de défense. Les aveugles conseillers de la reine, qui passaient la plupart de leur temps en prières ou à former des projets pour l'extinction de l'hérésie, ne firent nul cas des sages avertissements de lord Wentworth; ils repoussèrent ses conseils avec ce mépris que bien des négociants et des ecclésiastiques de ce temps-là ressentaient pour l'état militaire. Philippe II, lorsqu'il se trouvait en Angleterre, avait aussi signalé l'imprudence de cette mesure, mais il ne fut guère mieux écouté, et puis d'ailleurs tout ce qui venait de lui était suspect.

Guisse connaissait toutes ces particularités. Sachant en outre que le succès de son entreprise dépendait de la promptitude et de l'ardeur de l'attaque, il fit faire à son armée des mouvements qui déroutèrent toutes les idées des Anglais et leur firent croire que l'ennemi avait tout autre chose en vue que l'intention d'assaillir Calais, lorsque tout à coup, à la pointe du jour, il se jeta avec toutes ses forces réunies sur le fort Ste. Agathe, après avoir profité de l'obscurité de la nuit pour détourner avec adresse et promptitude les eaux qui empêchaient l'accès du fort. Dès que ses forces purent s'en approcher, il commanda inopinément l'attaque, et la faible garnison, ne pouvant résister à l'impétuosité des assaillants, se rendit à discrétion. Puis il se porta avec une égale énergie et une même impétuosité sur le fort Newhambridge, et, l'épée à la main, il s'empara de cette forteresse. La garnison composée seulement de cinq cents hommes fut faite prisonnière. C'est ainsi que

cette importante place qui depuis plusieurs siècles avait inspiré respect et terreur aux Français, tomba entre leurs mains.

Guise, prévoyant bien que la perte imprévue d'une place forte si importante jeterait l'épouvante parmi les Anglais, résolut de profiter aussitôt de ce moment de terreur et d'effroi et de tirer de ce hardi coup de main tout l'avantage et le profit possibles. Dans l'espace de peu de jours, il enleva aux Anglais tout ce qu'ils possédaient dans les environs de Calais, de manière qu'il ne leur resta plus un pouce de terrain sur le territoire de la France 1).

Tel est le triste fruit de cette alliance que la reine Marie d'Angleterre s'était laissée entraîner à conclure avec Philippe II, et c'est ainsi que par le courage héroïque d'un seul homme la France est rentrée en possession d'une place qui, tant qu'elle fût au pouvoir de ses ennemis naturels, avait dû faire l'objet de sa constante envie. De cette manière Guise répara la perte

1) Les îles de Guernesey, de Jersey et autres petites îles, formant un groupe connu sous le nom des îles de la Manche, sont sous la domination des rois d'Angleterre qui y exercent l'autorité souveraine, sous le titre de Ducs de Normandie. Ainsi, c'est au roi et à son conseil, et non au parlement, qu'appartient le pouvoir législatif dans ces îles.

A mon avis, n'est-ce pas en quelque sorte une flétrissure à la gloire de la France, que ces îles, voisines des côtes de ce pays, qui par leur proximité semblent appartenir à l'état naturel de sa position géographique, soient encore entre les mains d'une puissance étrangère, comme aussi n'est-ce pas une honte pour l'Espagne que Gibraltar appartienne à une autre puissance? Mais tant que les Anglais étendront leur domination sur la mer, il sera bien difficile de se rendre maître de ces divers points.

Depuis l'invention des bateaux à vapeur, il n'y a plus pour ainsi dire de distance et l'on n'est plus forcé d'attendre un vent favorable. Par suite de cette invention et de celle des *Paixhans*, nécessairement il surgira tôt ou tard de sanglants combats entre les nations du continent et la Grande-Bretagne, qui pourraient bien avoir pour résultat d'abaisser l'orgueil de la superbe Albion. Partout où il y a une rivière ou un rivage, on peut construire des bateaux à vapeur, dont le service exige moins de marins et sur lesquels on peut facilement employer l'artillerie de terre. C'est alors que l'on pourra juger qui des deux, l'Angleterre ou le continent, saura développer le plus de force.

de la bataille de St. Quentin et vengea glorieusement l'affront qu'avait subi sa patrie. Après avoir laissé dans Calais une garnison considérable, il licencia son armée et alla prendre quelque repos. On se figure aisément avec quel enthousiasme la nouvelle de la prise de Calais fut reçue à Paris et combien du côté de l'Espagne on dut avoir à redouter plus tard de la valeur et de la hardiesse d'un pareil capitaine.

Le 12 janvier 1845, environ vers les trois heures de l'après-midi, nous hélâmes le brick de S. M., le *Haai*, sous l'île de Wight, que nous relevâmes au nord. Tout était bien à son bord, et nous reconnûmes que le *Lancier* le surpassait de beaucoup en lof et en marche, quoique cependant le *Haai* eût été le meilleur voilier d'une escadre de frégates, ainsi qu'un de nos plus légers bâtiments de guerre, et que nous le perdissions promptement de vue.

J'ai déjà dit que le *Lancier* était un bâtiment entièrement neuf; par conséquent les agrès devaient l'être aussi. Il avait été mis en service au mois de novembre, et depuis ce temps jusqu'au jour de notre départ, nous n'avions presque pas eu de temps sec, de sorte que, lorsque je fis voile pour la mer avec un vent d'est, par conséquent avec un temps sec, l'équipage n'eût autre chose à faire que d'arranger les agrès qui s'allongeaient de plus en plus. Ceci n'empêcha pas que, dans la nuit du 13 au 14, surpris par une violente et terrible tempête, je n'éprouvasse une avarie considérable, la première qui m'advint depuis que j'étais commandant d'un navire. Comme simple officier, j'avais été témoin, à la hauteur de l'île de St. Maurice, de la perte du mât de misaine, du beaupré et de tous les mâts de hune, à bord de la corvette, la *Venus*, commandée par le capitaine de frégate Van Schuler. Les nouvelles dépenses et les frais de réparation occasionnés par ce sinistre firent pour moi de cette journée une des plus funestes de ma vie, comme on ne le verra que trop dans la suite de ce récit.

Je fus contraint de mouiller à Plymouth. Par suite de ce

sinistre deux hommes de l'équipage tombèrent dans la mer, mais heureusement ils furent sauvés.

Le commandement de la marine dans le port de Plymouth était alors confié au vice-amiral sir Milne, commandeur de l'ordre militaire de Guillaume. Cette décoration lui avait été donnée à la suite de l'expédition d'Alger, entreprise par les flottes combinées de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Cet officier supérieur mit à ma disposition tous les moyens possibles pour m'aider à réparer promptement les avaries du *Lancier*. Je reçus en outre de lui l'accueil le plus sympathique et le plus cordial, et je me plais à rendre ici le même témoignage du général Murray et de plusieurs autres personnes appartenant aux autorités civiles et ecclésiastiques de Plymouth. Tous, ils se sont empressés de m'accabler d'égards et de politesses et par de nombreuses invitations à des réunions, des soirées et des parties de plaisir, ils cherchèrent à me distraire du chagrin qui s'était emparé de mon âme depuis l'accident survenu au *Lancier*.

On prétend que l'homme doit savoir se faire à sa destinée et apprendre à en supporter avec une grande fermeté d'âme toutes les mauvaises chances; mais, quand le chagrin provient des douloureuses impressions qu'on éprouve intérieurement, toute distraction aux peines de l'âme devient presque impossible, et c'est très-difficilement alors qu'on peut se soumettre à une stoïque résignation. Quiconque a acquis quelque expérience des hommes et des choses de la vie, a dû observer que de tous les chagrins qui peuvent nous affliger, il n'en est pas de plus sensible, de plus poignant, que la crainte d'être exposé à perdre son honneur ou sa réputation, comme il aurait bien pu m'arriver d'en faire la pénible expérience, lors de l'avarie dont je viens de parler. Cependant combien n'y a-t-il pas de grands hommes de mer, d'illustres marins qui dans leurs nombreuses excursions maritimes ont perdu des vaisseaux et des navires! Combien n'y a-t-il pas de capitaines de vaisseau, de commandants d'escadre, qui ont eu le malheur d'éprouver

des avaries ! Je n'exclus pas même de ce nombre le célèbre James Cook et d'autres habiles navigateurs ; j'en connais aussi qui ont échoué avec leurs bâtimens sur des écueils et des récifs, indiqués cependant avec assez de justesse sur les cartes marines ! Combien n'en est-il pas qui ont touché à des rochers, à des fles, qui se trouvaient parfaitement bien en rapport avec les relèvemens de la côte ! Ce fait, qu'on peut bien considérer comme une grande erreur, comme une imprudence, n'a pourtant pas empêché que ceux qui avaient commis cette faute, n'aient été élevés à un rang distingué, admis même à d'éclatans honneurs dans la marine.

Mais notre vie est ainsi faite, à mesure que nous sommes entourés de bonheur et de prospérité, ou de malheur et d'adversité, nous avons des amis ou des ennemis, et même si la fatalité vient à augmenter la somme de nos revers, nous voyons encore nos ennemis s'accroître, s'efforcer d'aggraver nos chagrins et s'empresse de nous porter le dernier coup. Eh ! qui ne connaît pas l'arme odieuse et méprisante de la calomnie, dont on ne se sert que trop souvent en pareil cas. La calomnie ! qui ne frémit à la pensée de ce mal destructeur, de ce feu dévorant, qui flétrit tout ce qu'il touche ; qui ne laisse, partout où il a passé, que la ruine et la désolation ; qui creuse jusque dans les entrailles de la terre, et va s'attacher aux choses les plus cachées ; qui change en de viles cendres ce qui nous avait paru, il n'y a qu'un moment, si précieux et si brillant ; qui noircit ce qu'il ne peut consumer et qui, dans le temps même qu'il paraît couvert et presque éteint, agit avec plus de violence et de danger que jamais. La calomnie ! de tous les crimes dont on peut se rendre coupable et dont l'histoire du monde ne nous offre que trop souvent l'épouvantable spectacle, il n'en est pas de plus dangereux, de plus lâche, de plus perfide. C'est la source d'un venin mortel, lent et sûr : tout ce qui en part est infecté, et infecte tout ce qui l'environne ; ses louanges mêmes sont empoisonnées, ses applaudissemens malins, son silence criminel ; ses gestes, ses mouvemens, ses regards, tout

à son poison, et le répand à sa manière. » Calomniez, calomniez, » dit Basile, « il en restera toujours quelque chose. » En effet, combien d'hommes, par un funeste penchant, sont plus enclins et plus empressés à admettre et à croire le mal que le bien ! Au lieu donc de juger légèrement et avec précipitation sur de simples apparences, on devrait se faire un devoir rigoureux de bien examiner avant de se permettre d'émettre un jugement quelconque. Hélas ! comment se fait-il qu'une des plus excellentes et des plus précieuses facultés dont le Créateur nous ait doués, le don sublime de la parole, soit si souvent employée à maudire nos semblables, et que cette langue qui devrait servir à louer l'Être suprême et à bénir le prochain, soit si souvent trempée dans le fiel ? Pourquoi faut-il que des méchants, trop dissimulés, trop lâches pour se servir de la parole, aient si souvent recours aux gestes, aux mouvements, aux regards, qui en disent quelquefois plus que des paroles, tandis qu'en se les permettant, ils prétendent n'avoir rien dit et n'être pas responsables ? Vous pouvez prendre vos précautions, vous armer contre ceux qui en veulent à vos biens, à votre vie même, vous pouvez vous défendre contre leurs criminelles attaques ; mais comment arriverez-vous à la source d'un bruit flétrissant qui circule à vos dépens, contre votre honneur, contre votre réputation ? Comment découvrirez-vous les premières trames de l'obscur calomniateur qui a ourdi dans l'ombre un plan bien calculé pour vous décrier aux yeux du monde et vous perdre sans retour ? Voilà un homme que son mérite et ses capacités ont élevé au comble des honneurs et de la prospérité ; mais un ennemi qu'il ne connaît pas, car il se cache, sait trouver le moyen de le placer dans un faux jour, de rabaisser son mérite, de mettre en évidence ses plus légères faiblesses, et quelquefois même il le précipite du faite des grandeurs dans un abîme d'humiliation et de dégoûts. Où est l'homme, dans quelque rang qu'il se trouve, monarque assis sur le trône ou sujet placé dans une condition obscure, qui soit à l'abri de ce poison mortel ? Ah ! que nous serions à plaindre, si ce crime, que les tribunaux de la

justice des hommes n'atteignent que très-rarement, s'ils ne sont pas même impuissants à le frapper; si ce crime, dis-je, devait toujours rester inconnu, impuni; si nous étions condamnés à gémir sous le poids de la calomnie des méchants jusqu'à ce que la mort vienne nous délivrer de cette souffrance; si nous ne pouvions pas dès à présent nous consoler et nous fortifier par la pensée qu'il existe un Dieu rémunérateur, qui sonde les replis les plus cachés de l'âme, qui connaît tous les secrets du cœur et qui jugera un jour tout ce que les hommes ont fait, soit en bien soit en mal, pour rendre à chacun justice selon ses œuvres et orner de la couronne immortelle le front de celui dont la calomnie avait flétri l'honneur, abaissé le mérite ou décrié la vertu!

On s'étonnera peut-être de me voir insister si fortement sur les déplorables effets de la calomnie; mais ce qui de premier abord semblerait étrange dans cette vive sortie, dans cette expansion d'une âme profondément affectée, cessera de le paraître, du moment qu'on saura que j'en ai fait moi-même la triste expérience, lors de l'accident malheureux survenu au *Lancier*, à la suite d'une forte tempête. Si par hasard il se trouvait parmi mes lecteurs quelques-uns de ceux qui auraient à se reprocher de s'être oubliés dans le temps à mon égard, les réflexions que je viens d'émettre pourront peut-être les faire rentrer sérieusement en eux-mêmes et avoir ainsi leur utilité. Ils rougiront de honte pour le mal qu'ils m'ont fait, ceux qui me furent hostiles ou me le sont encore aujourd'hui, et qui m'ont donné des preuves d'inimitié, de partialité ou d'injuste prévention. Tout en leur pardonnant de bon cœur les torts qu'ils peuvent avoir à se reprocher à mon égard, j'espère qu'ils en auront aujourd'hui un profond repentir et que par la suite ils prendront de meilleurs principes pour règle de leur conduite.

Je devais bientôt éprouver les effets de la calomnie, car une lettre confidentielle que je reçus m'apprit que M. le capitaine de vaisseau van den Bosch, aide de camp de S. A. R.

le Prince Frédéric des Pays-Bas ¹⁾, avait été chargé par Son Exc. l'amiral Ryk, ministre de la marine ²⁾, de se rendre sur les lieux pour examiner le véritable état des choses et s'enquérir de la vérité par rapport aux bruits calomnieux qu'on avait répandus sur mon compte. M. van den Bosch arriva presque en même temps que la lettre qui m'avait prévenu de sa mission. Je fus frappé de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, car, bien que M. le capitaine de vaisseau van den Bosch, qui depuis environ seize ans n'avait pas été en mer et semblait mériter ainsi le nom glorieux de marin d'eau douce, me fût connu comme un homme de cœur, l'affaire n'en dépendait pas moins de sa manière de voir, et surtout de celle dont il plairait au premier officier de mon bord, E. M. C. Baak, de lui présenter les choses.

Il arrive assez ordinairement que des jeunes gens, fiers de la science qu'ils ont puisée dans leurs livres ou qu'ils ont retenue sur les bancs de l'école, soient remplis d'orgueil et de présomption et qu'infatués de leur savoir ils se croient supérieurs à tout autre. En m'exprimant ainsi, je n'ai nullement l'intention de blesser les susceptibilités de qui que ce soit, j'y suis seulement contraint par la force des choses et par la nature même des faits que j'ai à raconter; mais, quelque pénibles que puissent être pour moi les souvenirs du passé, je saurai, je l'espère, ainsi que je l'ai déjà dit, ne m'écarter en aucune manière de la vérité. La faute n'en est pas à moi, si la

1) M. Van den Bosch fut depuis contre-amiral, ministre de la marine sous le ministère de M. de Kempenaer, et, lorsqu'il eut déposé son portefeuille, en même temps que tous les membres du cabinet donnèrent leur démission, il partit pour les Indes-Orientales avec le titre de commandant en chef des forces navales de S. M. dans ces parages et d'inspecteur-général de la marine. Cet officier supérieur est décédé à Java, au commencement de 1851.

2) Son Exc. le ministre Ryk, en donnant une pareille mission, semblait avoir oublié un instant à qui il avait confié le commandement du *Lancier*; cette considération n'aurait-elle pas dû l'empêcher de prêter l'oreille à des calomnies?

conduite qu'on a tenue à mon égard exige parfois cette verte franchise de mon langage.

M. Baak, fort de la protection qu'on lui accordait ¹⁾, paraissait jouir de quelque crédit, de quelque réputation, il semblait même s'en faire une espèce de mérite dont il aimait à se prévaloir en toute circonstance. Mais l'officier de marine devrait-il jamais arriver au crédit, à la réputation, autrement que par ses actions et l'expérience acquise dans la pratique de son art et au service de l'Etat? Et cependant, au rebours de toute justice, combien ne voit-on pas de marins, dont le talent et les capacités ont été constatés par des preuves irrécusables, qui en mourant n'ont laissé à leur famille que l'éclat de leur nom et des larmes pour les pleurer! J'ai le droit de le demander, en quoi consistait la réputation dont jouissait ce jeune officier de marine, si ce n'est qu'il se faisait seulement remarquer par une extrême sévérité, une excessive rigidité, ce que bien de jeunes officiers considèrent souvent comme une preuve de zèle et d'activité pour le service, contrairement aux prescriptions de nos règlements qui veulent que les marins, quelque rang inférieur qu'ils occupent, n'en soient pas moins envisagés et traités comme étant aussi au service du Roi, et contrairement encore à l'esprit de tout commandant, vraiment digne de ce titre, qui, bien qu'il maintienne à son bord une bonne discipline, est toujours animé envers tous ses subordonnés de sentiments bienveillants et paternels. La seule réputation que cet officier s'était faite, c'était d'avoir entièrement perdu, à la hauteur du cap Apollonia, sur la côte d'Afrique, un bâtiment de commerce, nommé *Delmina*, dont il était capitaine, et dira-t-on que sa réputation se soit trouvée encore mieux établie, lorsque plus tard mon successeur dans le

1) C'est peut-être à cette protection qu'il faut attribuer que les deux frères Baak furent placés à bord du même navire, qui n'avait pourtant qu'un petit état-major, ce qui est toujours contraire à l'intérêt de l'Etat. Suivant ma manière de voir, toute protection accordée à des subalternes ne peut être que dangereuse pour le commandant et ainsi pour le service.

commandement du *Lancier*, le capitaine de frégate Bruining, officier d'un mérite reconnu, se débarrassa de lui, aussitôt après son arrivée à Batavia.

Pour donner une preuve de l'expérience que mon premier officier de bord, M. Baak, avait des choses, je ne citerai qu'un fait. Cet officier s'étant imaginé que la batterie du *Lancier* était trop forte, crut devoir, à l'occasion de cette avarie, en faire l'observation au capitaine van den Bosch, qui toutefois, comme cela était de toute justice, s'en remit sur ce point à ma décision. Bien s'en faut que je fusse du même avis, néanmoins je fus obligé de mettre dans la calle deux des plus grandes pièces, car s'il me fut survenu dans mon voyage quelque nouvel accident, la cause en eût été bien certainement attribuée à ces deux pièces. Mais, en arrivant à la côte de Guinée, je les remis en batterie et depuis ce temps jusqu'à ce jour, le *Lancier* les a toujours conservées. Plus tard on a donné aux bâtiments de ce genre de pareilles batteries, parce que, suivant le rapport de tous les officiers chargés de commandement, il avait été reconnu que ces pièces convenaient parfaitement à ces navires et qu'ils pouvaient même en porter de plus grandes, si l'on pouvait augmenter en proportion l'équipage. Ce seul fait suffit, ce me semble, pour faire voir ce que l'on doit penser de la prétendue expérience de certains officiers subalternes.

Je fus du moins plus heureux dans la personne de mon second officier de bord, M. Holtzapfel. C'était un jeune homme, doué d'un excellent naturel et possédant toutes les qualités d'un véritable *gentleman*, jointes à beaucoup de connaissances de son état et à un caractère doux, liant et communicatif. Aussi m'accompagna-t-il dans toutes les soirées et fêtes où nous fûmes invités pendant notre séjour à Plymouth, sachant se présenter dans le monde avec les meilleures manières possibles et un savoir-vivre parfait. De pareils jeunes gens font honneur au rang qu'ils occupent et à l'uniforme qu'ils portent. M. Holtzapfel était en cela bien différent de mon premier

officier Baak qui, n'ayant aucune envie de paraître dans les cercles, ne profita pas une seule fois des invitations et des politesses qui nous furent faites si souvent. Je l'avoue, je n'ai jamais bien auguré du caractère de ces jeunes officiers qui s'éloignent du monde et fuyent le commerce de la bonne société et surtout la société des dames, dont la fréquentation contribue si puissamment à adoucir la rude brusquerie des manières du marin.

On conçoit que mon entrevue avec la personne, entre les mains de laquelle mes intérêts avaient été remis, dut m'être par la nature même des choses désagréable et pénible, car je fus obligé de me justifier et de lever par l'exposé de mon journal tous les soupçons, tous les doutes qui surgissaient dans l'esprit de M. le capitaine de vaisseau van den Bosch, sans doute par suite des instructions qu'il avait reçues du gouvernement. De pareilles affaires sont toujours fort délicates et fort épineuses, et pour celui qui est chargé de faire l'enquête, et pour celui qui doit la subir. En effet, quelque bon marin que j'eusse été, si j'avais éprouvé plus tard quelque nouvelle avarie dans mon voyage, ce qui peut arriver à chaque instant à tout navigateur, le retour d'un pareil événement, qu'on serait tenté de considérer alors comme une récidive de ma part, ne pouvait-il pas donner lieu à supposer que le capitaine de vaisseau van den Bosch m'avait ménagé dans son rapport, et dans ce cas n'aurais-je pas été deux fois victime de la fatalité? Mais, grâce au ciel, j'ai eu le bonheur de poursuivre et d'accomplir mon voyage sans autre accident, comme on le verra dans la suite de mon récit.

Un des points dont on eut à s'occuper dans l'enquête, ce fut de rechercher à quelle hauteur je me trouvais, lors de l'avarie qui m'était survenue. On avait perfidement répandu le bruit que j'étais sur la côte de France. L'absurdité d'une pareille accusation suffisait pour en démontrer toute la fausseté. En effet, quel est le marin qui serait assez imprudent, assez fou pour s'exposer sur cette côte, et cela surtout au mois de janvier! Quand on a sous les yeux une carte de la

Manche, ne remarque-t-on pas tout d'abord que cette mer a principalement une direction ouest-sud-ouest et est-nord-est, et qu'on se trouve à l'abri du vent avec une tempête nord-ouest venant de la côte d'Angleterre, tandis que si le vent saute et passe au sud-ouest, ce qui a lieu ordinairement, on n'a point de danger à craindre de la côte d'Angleterre, sur laquelle d'ailleurs on trouve toujours des ports sous le vent avec une côte présentant beaucoup moins de péril que celle de France? C'est cet état de choses qui donna lieu aux premières hostilités entre les amiraux Tromp et Blake, dont j'ai fait mention précédemment, lorsque Tromp fut contraint par le mauvais temps de chercher un abri contre une tempête nord-ouest, au sud de Douvres, et contre une tempête sud-ouest, au nord de Douvres. La reconnaissance des feux sous la côte d'Angleterre indiqués dans mon journal, prouva promptement le peu de fondement d'une pareille accusation et on put voir que je m'étais trouvé suivre la même route que le brick, le *Huai*. Toutefois, quoique cette enquête ait complètement tourné à ma justification, ces bruits perfides et mensongers n'ont pas moins laissé dans mon esprit une profonde impression, et, au moment où j'écris ces lignes, j'en éprouve encore un pénible souvenir qui ne s'effacera que lorsque je quitterai pour toujours cette terre, où trop souvent on est le jouet de toute sorte d'intrigues, de jalousie et de cabales. Ma famille est de temps immémorial originaire de Zélande, et c'est dans cette contrée que j'ai reçu mon éducation. La Zélande est citée pour avoir donné le jour à un grand nombre de marins célèbres, et si c'est à l'air natal que je dois un goût décidé pour le service de la marine et la noble ambition de m'y distinguer, c'est aussi au caractère zélandais que je dois cette franchise et cette loyauté devenues proverbiales chez mes compatriotes, et que le bon père Cats se plaisait à rappeler dans ses vers. Fidèle à ces habitudes de franchise et de loyauté zélandaises, je ne pouvais passer cette affaire sous silence, j'avais besoin d'épancher mon cœur.

Quelques jours après que l'enquête eut été envoyée au ministre par le capitaine de vaisseau van den Bosch, je reçus copie de l'arrêté royal par lequel S. M. me confiait de nouveau dans les termes les plus honorables le commandement du *Lancier*. Je ne vis que trop clairement alors à quels chagrins la calomnie aurait pu m'exposer et combien même elle pouvait encore donner lieu à des suppositions défavorables, à des soupçons flétrissants. Cette réhabilitation, émanée de la justice de mon souverain, me procura une satisfaction d'autant plus vive que la personne qui m'avait proposé au Roi pour ce commandement, s'est trouvée ainsi complètement justifiée. Sans doute que la même personne a dû s'indigner avec toutes les âmes honnêtes des lâches calomnies auxquelles j'avais été en butte.

Depuis, il ne m'a jamais été possible de découvrir de quelle source était partie la méfiance qu'on avait un instant montrée à mon égard. Dans tous les cas, il ne me semble pas qu'on doive aller la chercher dans quelque soupçon ou quelque doute à l'égard de mes capacités comme officier de marine. J'ai été marin dès ma jeunesse, et depuis la restauration de 1813 jusqu'à l'époque dont je m'occupe en ce moment, je n'ai pas passé deux années dans la mère-patrie. Pendant dix-huit années consécutives, j'ai servi dans la marine des Indes-Orientales, où j'ai commandé des bâtiments de guerre pendant quatorze ans de suite, sans éprouver d'avarie ou de sinistre, et où j'ai fait treize voyages à la Nouvelle Guinée, dont le premier fut un voyage de découverte avec la corvette, le *Triton*, conjointement avec l'*Iris*; c'est alors que je découvris un détroit qui reçut le nom de mon navire: *Détroit de l'Iris*. Je puis dire aussi que, durant ce temps et jusqu'à la fin de mon dernier commandement, j'ai eu le bonheur de n'avoir jamais sous mes ordres, soit des officiers soit d'autres hommes d'équipage, qui aient dû comparaître devant un conseil de guerre, ou aient été frappés par quelque arrêt flétrissant, ce qui cependant arrive assez souvent sur d'autres bords. Néanmoins, j'ose me flatter que durant ce laps de temps la discipline a toujours

été sévèrement observée à mon bord, ce que la continuité de mon commandement semble prouver suffisamment. Mais il paraît que c'est précisément mon séjour prolongé dans les contrées transmarines qui a donné lieu chez quelques-uns à cette méfiance à l'égard de mes capacités comme officier de marine, car il en est qui considèrent la navigation dans ces parages comme insignifiante ou du moins de très-peu d'importance. Cette opinion constate chez ceux qui l'émettent une complète ignorance de leur état. Pour ne citer qu'une preuve entre tant d'autres que je pourrais facilement énumérer ici, afin de convaincre les incrédules ou les ignorants des dangers que présente cette navigation, je rappellerai ce qui m'est arrivé lorsque je commandais dans ces eaux un navire de guerre. Je fus plusieurs fois alors en grand danger de périr, et sous les cavités d'une terre escarpée et très-haute, dans le golfe de Mowara 1), sur la côte de la Nouvelle Guinée, je fus exposé à chaque instant à être jeté contre ce dangereux écueil ou entraîné dans ces cavités que les vagues de la mer avaient creusées depuis des siècles et qui retentissaient d'un mugissement effroyable, pareil au bruit du tonnerre. En ce moment je me rappelle encore avec effroi comment je dus virer de bord, sous un rocher dont la pente était si terrible que nous ne l'observâmes alors qu'en tremblant. Peu s'en fallût même que le ton du grand mât n'y eût touché. Si le navire se fut malheureusement refusé à virer, nous eussions péri inmanquablement. Enfin, je n'échappai à ces dangers imminents qu'en me servant en même temps de chaloupes qui parvinrent à attacher successivement des grélines aux rochers qui se trouvaient à fleur d'eau. L'épouvantable péril auquel nous échappions aussi heureusement me convainquit plus que jamais que ceux qui ne savent pas prier, l'apprennent dans de pareilles circonstances; au moment où la terre ne nous laisse plus guère d'espoir, c'est alors que l'homme élève les yeux vers le ciel!

1) Voir Modern, *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pages 93, 94 et 95.

M'appuyant de l'autorité des documents imprimés provenant du brave amiral Melvill de Carnbée, je ne crains pas d'affirmer que la navigation dans l'archipel des Indes-Orientales est une excellente école pour nos marins, à cause des dangers qu'elle présente. Est-ce que toutes les nations du monde qui ont une marine n'ont pas eu à déplorer la perte de plusieurs bâtiments de guerre et de commerce dans ces périlleux parages 1)? Aujourd'hui que les navires sont construits et grésés d'après les bases d'une expérience de plusieurs siècles, une tempête sur mer est beaucoup moins dangereuse et on ne considère plus un voyage aux Indes que comme un voyage de repos, une course de plaisir, sauf toutefois les exceptions, cela va sans dire. Il arrive même qu'avec des vents alisés on soit de longtems sans toucher aux manœuvres, tandis que dans la polynésie des Indes-Orientales, soit à cause des orages et des courants qui trompent le navigateur dans ses prévisions, soit par suite de l'incorrection des cartes marines, soit enfin par l'accroissement continu de récifs et d'écueils de corail qui finissent par former des îles 2), on a besoin d'un redou-

1) Un des écueils les plus dangereux est le *Bril* au S. S. O. de Macasser, sur lequel entre autres bâtiments, on se le rappelle, un vaisseau de la Compagnie des Indes-Orientales anglaises, nommé *Britannia* et chargé d'une riche cargaison, a totalement péri. Ce récif est tellement redoutable que du temps de l'ancienne Compagnie des Indes on avait proposé d'y placer un feu flottant, *floating-light*.

2) Il y a aussi des îles basses qui diminuent d'un côté et s'accroissent de l'autre. Je sais par expérience que dans le détroit de Madure, l'île dite *Krabben Eilandt*, a diminué à l'ouest et s'est accrue à l'est. Arrivant un jour dans la résidence de Propolingo, je dis au chef de l'autorité, M. Dickelman, que j'avais cherché sa résidence, en rapport avec l'île, beaucoup plus à l'ouest. Sur cette observation, M. Dickelman fit venir un vieillard qui m'assura que cette île avait été située autrefois beaucoup plus à l'ouest, à la hauteur de la négrerie *Katapan*, mais que depuis plusieurs années elle était *délogée*, expression dont il s'est servi.

Quelques îles sont aussi formées par les animaux de corail qui de temps en temps s'attachent les uns aux autres et atteignent la surface de la mer, tandis que les petits vides laissés entre eux se remplissent peu à peu de

blement de zèle, de vigilante activité, de prudence et de circonspection et d'être constamment sur ses gardes ¹⁾). Pour prouver ce que je viens de dire, il suffira de faire observer qu'après l'incorporation de la marine coloniale dans celle des Pays-Bas, le brick de S. M., le *Siewa*, et la goëlette, le *Castor*, qui autrefois avaient été commandés pendant plusieurs années par des officiers de la marine coloniale, ayant passé sous le commandement d'officiers qui avaient une connaissance moins exacte et moins pratique de l'archipel indien, ont été pour ainsi dire entièrement perdus, quoique ces derniers officiers se soient bien justifiés plus tard. De tous les sinistres et cas d'avarie arrivés dans ces parages, je rappellerai seulement qu'un vaisseau de ligne périt totalement près des îles Agnès (*Agnieten-Eilan-*

bourbe, de plantes marines et d'autres objets qui flottent sur les ondes. Parmi ces îles, on désigne plus particulièrement celles dites *Palmerston*, sur lesquelles il y avait plusieurs arbres et plantes qui ne s'élevaient cependant qu'à très-peu de pieds au-dessus de la mer, parce que les animaux de corail, quoiqu'ils s'y mêlent les uns aux autres, ne paraissent guère s'élever qu'à cette hauteur. Bien d'autres îles dans l'archipel indien et sur toute la côte occidentale de Sumatra éprouvent l'influence de ces animaux, et il s'y forme, après un certain laps de temps, diverses îles et divers récifs, ce qui fait que les cartes marines sont continuellement sujettes à des incorrections. Dans les voyages du célèbre Cook, il est même fait mention de plusieurs îles fertiles qui ne doivent leur origine et leur existence qu'à ces animaux de corail.

1) Comme de nos jours les vaisseaux et navires sont généralement bons voiliers, mon opinion est que, lorsqu'on découvre inopinément quelque danger dans la ligne de route, il est préférable avec une bonne marche, sauf toutefois quelques exceptions, de virer vent devant que vent arrière. Cette dernière manœuvre était autrefois presque généralement suivie, car, en virant de bord vent devant et si le bâtiment n'a lofé que six aires de vent, le vent vient déjà de bout, ce qui ralentit beaucoup la marche, et quand alors on touche à quelque récif, on peut en être dérivé en brassant carré et en reculant, tandis qu'en virant vent arrière et le bâtiment ayant alors plus de vogue et touchant à quelque haut-fond, on se trouve ordinairement plus en danger de périr. Par cette dernière manœuvre, un bâtiment de l'État a éprouvé, il n'y a pas longtemps, de grands revers et a même manqué de se perdre entièrement dans la polysémie d'Asie.

den), et cela, à la hauteur de Batavia, tandis que son compagnon de route, un autre vaisseau de ligne, vira de bord heureusement assez à temps. On entend encore journellement parler de bâtimens de commerce qui ont péri entièrement dans les environs de ces îles. D'ailleurs, les *Caronaaljes* à la hauteur de Muntok près de l'île de Banca, l'écueil indiqué sur la carte de Tagal, le rocher de Panaroekan, l'île de Saleyer et les points dangereux signalés à la hauteur de Floris et les Lucipara's, sont assez connus de tous les marins qui y ont éprouvé des malheurs ou y ont touché à des écueils et à des récifs. Je tiens de la bouche même de M. Andriessen, résident de Rio, endroit situé à quelque distance de Singapore, que depuis 1839 jusqu'à 1847, sur la seule côte de l'île de Bentang, une douzaine de bâtimens de commerce appartenant à divers nations ont entièrement péri, malgré les efforts de ce généreux résident pour en sauver tout ce qui était possible de l'être. On sait aussi qu'une frégate de guerre de la Grande-Bretagne s'est également perdue dans ces eaux sur un récif qui se projetait d'une île beaucoup plus loin que la carte ne l'indiquait. On n'ignore pas non plus que le résident Cornets de Groot, prédécesseur de M. Andriessen, a reçu de la reconnaissance des Anglais, pour secours et assistance dans des cas de sinistre et d'avarie, un magnifique vase d'argent, d'une grande valeur, portant une inscription des plus honorables, et que pour la même cause le gouvernement de la métropole le décora de l'ordre du Lion-Néerlandais. Tous ces faits que je viens de citer et que je n'ai rappelés que dans ce seul but suffiront, je crois, pour démontrer jusqu'à l'évidence combien dans cette polynésie la navigation est difficile et dangereuse, où, lorsqu'on a le malheur de faire naufrage, on est presque sûr de tomber entre les mains des pirates ou des cannibales, et ainsi combien est grande l'erreur de ceux qui prétendent qu'elle y est insignifiante ou de très-peu d'importance.

Maintenant qu'il me soit permis de reproduire ici deux documents authentiques qui, portés à la connaissance de mes

lecteurs, pourront les mettre à même de se convaincre et de décider si mes antécédents ne sont pas de nature à donner quelque poids, quelque valeur aux opinions que je puis émettre sur tous les points concernant la marine et la pratique de cette science. Je le sais, la discrétion, qui, suivant l'expression de Bacon, est à l'âme ce que la pudeur est au corps, devrait peut-être m'interdire de parler si longuement de moi et de rappeler ainsi moi-même ce que ma carrière d'officier de marine a pu avoir d'honorable; mais j'avais besoin que ma justification fût complète autant que possible et je ne devais négliger aucun moyen d'y parvenir. Que mon excuse soit donc dans la nécessité où je me suis trouvé de repousser par des faits, des raisonnements et des preuves, les perfides attaques de la calomnie.

Le premier de ces documents est un extrait du bulletin officiel des arrêtés du lieutenant-général, gouverneur général des Indes Néerlandaises; voici la traduction qui en a été faite:

•Buitenzorg, le 21 octobre 1839.

«Nous, lieutenant-général, gouverneur général des Indes néerlandaises, etc.:

«Vu le rapport du contre-amiral, commandant des forces navales et inspecteur de la marine, en date de 17 de ce mois N^o. 842, qui rend compte du secours porté par la goëlette de S. M., le *Janus*, commandée par le lieutenant de marine de première classe, J. H. van Boudyck Bastiaanse, à la barque, nommée *Jano*, qui avait échoué sur un récif entre les Millelles, et dont l'effet a été tel que ledit bâtiment, bien qu'il se trouvât en danger de couler, fût remorqué le 13 par la goëlette, le *Janus*, et conduit dans la rade de Batavia;

«Considérent que ledit contre-amiral, dans son rapport, en même temps qu'il a fait observer que le sauvetage de la barque, la *Jano*, et de sa cargaison, en tant qu'elle a pu être préservée en partie, doit être attribué au secours porté en cette occa-

sion par les officiers et l'équipage de la goëlette de S. M., le *Janus*, a rendu plus particulièrement hommage à la conduite du lieutenant de marine, J. H. van Boudyck Bastiaanse, auquel nous avons déjà deux fois manifesté notre haute satisfaction, à cause de pareilles actions à des époques différentes;

«Vu nos arrêtés du 27 mai 1834 et du 14 septembre 1836, N^o. 14 et 2;

«Avons arrêté et arrêtons:

«Qu'il sera donné ordre au contre-amiral, commandant des forces navales et inspecteur de la marine, d'exprimer aux officiers de l'équipage de la goëlette de S. M., le *Janus*, soit par circulaire soit de tout autre manière en usage dans le département de la marine, notre haute satisfaction, et particulièrement au lieutenant de marine van Boudyck Bastiaanse, en lui donnant en même temps l'assurance que sa louable conduite sera portée à la connaissance du Roi;

«Copie du présent arrêté sera envoyé audit contre-amiral et au lieutenant de marine de première classe dudit navire, pour information.

«Pour copie conforme,

«Le secrétaire adjoint du gouvernement,

«(Signé) Schaap.»

Le *Javasche Courant*, du 23 octobre 1839, dans sa *Partie officielle*, a donné du sauvetage de la barque néerlandaise, la *Jane*, par le goëlette de S. M., le *Janus*, la relation suivante qui a été traduite en français et publiée par le *Journal de La Haye*, dans son numéro du 28 mars 1840:

Batavia, le 22 octobre 1839.

«Le 13 de ce mois, est revenu mouiller dans la rade de Batavia, de retour d'une croisière qu'il avait été faire, le schooner royal, le *Janus*, commandé par le lieutenant de marine de première classe, J. H. van Boudyck Bastiaanse, ayant en remorque la barque néerlandaise, la *Jane*, capitaine

Middleton, qui faisait eau de toutes parts, et qu'il avait dé-
gagée d'un récif, dans les parages des Mille-îles. Voici les
particularités de ce sauvetage :

« Le 10 de ce mois, vers cinq heures de l'après-midi, le
Janus, se trouvant à la hauteur des Mille-îles, signala une
barque, ayant pavillon néerlandais, en détresse et tirant des
coups de canon, et bientôt une chaloupe de ce bord accosta
le schooner. On apprit que le navire qui se trouvait en péril,
était la barque, la *Jane*, venant de Singapore, qui avait été
entraînée par les courants entre les Mille-îles et, après
avoir chassé sur ses ancres, avait échoué sur un récif, sur
lequel elle heurtait avec violence. Le *Janus*, s'empressant
de prêter secours et assistance, mit le cap sur la barque et
laissa tomber l'ancre à peu de distance du navire échoué. On
commença par jeter par dessus le bord quelques marchan-
dises et vers dix heures et demie du soir, on parvint à
renflouer la barque qui faisait eau, au point qu'il fallût les
efforts réunis des équipages des deux bords pour la main-
tenir en flottaison, ce qui ne réussit parfaitement que lors-
qu'on eût transbordé la plus grande partie des marchandises
sur le *Janus*. Enfin, en faisant jouer les pompes sans relâche,
on parvint à remorquer la barque et à l'échouer sur la plage
de la rade de Batavia.

« On doit la conservation de la barque, la *Jane*, et de tout
ce qu'il a été possible de sauver de son chargement, au
commandant, aux officiers et aux hommes de l'équipage du
schooner de S. M., le *Janus*.

« C'est déjà la troisième fois que le lieutenant de marine
Boudyck Bastiaanse, pendant son séjour dans ces contrées,
a eu le bonheur de contribuer très-efficacement à sauver des
navires marchands qui se trouvaient en péril, et l'on appren-
dra ainsi avec plaisir que Son Exc. le gouverneur général a
témoigné sa grande satisfaction à cet officier de mérite, en
l'informant que sa belle conduite ne resterait pas ignorée et
qu'elle serait portée à la connaissance du Roi. »

Je pourrais également reproduire ici plusieurs autres arrêtés du gouverneur général des Indes-Néerlandaises, dans lesquels Son Excellence a daigné m'exprimer aussi sa haute satisfaction pour avoir combattu des pirates, repris un bâtiment de commerce, nommé le *Kozak*, capitaine Ifily, qui était tombé en leur pouvoir, et enlevé, conformément à un ordre secret du gouverneur des Moluques, et non sans avoir couru le plus grand danger, trois chefs indigènes, parmi lesquels se trouvait le roi d'une des îles de Goram. Cette importante capture prévint une guerre, et je dois dire que je ne m'acquittai pas de cette difficile expédition sans une certaine méfiance de moi-même. Du temps que les colonies néerlandaises furent au pouvoir des Anglais, ils eurent aussi à faire une semblable expédition, mais ils ne s'y prirent pas avec assez d'adresse, n'y mirent pas assez de prudence, de sorte que cette affaire eût des suites très-déplorables et fit répandre beaucoup de sang. Je possède encore d'autres documents, d'autres témoignages honorables que je pourrais produire, mais je dois éviter d'avoir l'air d'en tirer vanité et de chercher à faire mon propre éloge, là où il ne s'agit que d'une simple justification. Je crois y avoir loyalement satisfait: que mes lecteurs en soient juges.

Ainsi que l'arrêté du 21 octobre 1839 m'en avait donné l'assurance, Son Exc. le gouverneur général des Indes-Orientales voulut bien me recommander à l'attention et à la bienveillance de S. M. Guillaume I^{er}, et c'est quelque temps après que j'eus le bonheur de voir récompenser mes faibles services par la décoration de l'ordre du Lion-Néerlandais.

Du moment que je me sus réhabilité dans le commandement du *Lancier*, quelque agréable que m'eût été le séjour de Plymouth où l'accueil le plus cordial m'avait été fait, je n'eus plus qu'un seul désir, celui de reprendre la mer, qu'une seule ambition, celle de poursuivre mon voyage; mais il me fallut attendre un vent favorable pour sortir du port et ce fut seulement dans la nuit du 6 mars 1845 que nous partî-

mes et passâmes le fameux *Breakwater*. Je jetai alors un coup d'œil sur les fertiles montagnes de l'Angleterre et je fus vivement ému par ce ravissant spectacle de la nature. La belle matinée qui suivit notre départ et la vue d'une multitude de bâtiments couvrant la mer dans toutes les directions dissipèrent peu à peu cette émotion, ce sentiment de vague tristesse qu'on éprouve toujours quand on s'éloigne d'une terre hospitalière.

Nous passâmes la haute tour d'Eddystone, ce phare si grandement utile aux navigateurs pour les guider dans cette mer trop fertile en naufrages. Nous fûmes saisis d'un sentiment de compassion, en pensant au sort de ces malheureux gardiens du phare qui y veillent sans cesse et y passent des mois entiers, renfermés dans cette cellule isolée, au milieu de l'immensité des mers, privés de toute communication avec leurs semblables, et sans pouvoir entendre le son d'une voix humaine. Un sentiment non moins vif de pitié et d'horreur s'empara aussi de nous, au souvenir de Winstanley et de ses infortunés compagnons qui furent écrasés sous les ruines du premier édifice que l'on avait construit, car il n'avait pas été bâti avec assez de solidité pour résister aux efforts incessants de la tempête et des vagues. A la vue du phare actuel d'Eddystone, l'esprit ne peut également se défendre d'une pénible anxiété: on se demande, en tremblant pour les jours de ces malheureux gardiens, si cet édifice bravera toujours impunément le choc de la tempête, la violence des vents déchaînés, la fureur des vagues irritées? Ne sait-on pas qu'à la puissance irrésistible des éléments il suffit d'un seul instant pour se jouer des combinaisons de la science, pour renverser les gigantesques travaux construits par la main des hommes?

Si de ce sentiment de pitié pour le sort de ces pauvres gardiens condamnés à traîner leur triste existence dans cette espèce de prison cellulaire, on passe à une autre considération, il faut encore se demander: Mais si par la négligence

d'un gardien de service la lampe s'éteignait, si le phare se dérangeait et cessait d'avertir les marins, que deviendraient les hommes pour lesquels on l'a élevé au-dessus des flots orange? Une négligence aussi criminelle n'est guère possible, dira-t-on; l'administration anglaise aura établi à ce sujet les mesures de surveillance les plus sévères. On avait pu le croire pendant longtemps, jusqu'à ce qu'un article, publié, il y a quelques années, dans le *Nautical Magazine*, vint prouver le contraire et ajouter un épisode d'un vif intérêt à l'histoire du phare d'Eddystone. C'est la confession d'un gardien ¹⁾ qui par sa négligence fut cause de la perte d'un navire et dont la faute avait échappé à la surveillance des officiers du phare. J'emprunte à ce fait, rédigé en forme de narration, les particularités les plus émouvantes. C'est le coupable qui parle et s'accuse lui-même.

«Une nuit, j'aurais dû être en faction depuis très-peu de temps, lorsque mon camarade, le vieil Ecossais, monta et me trouva endormi. Quand je me réveillai, je l'aperçus tranquillement assis près de moi, occupé à lire son éternelle Bible. Il se contenta de me dire que je pouvais descendre, si cela me plaisait. Je le pris au mot et disparus. — Le jour suivant il me demanda si je n'étais pas honteux de m'être endormi, de ne pas avoir exécuté ma consigne. Il s'étonnait que je n'eusse pas un sentiment plus délicat de mes devoirs.....

«Depuis ce temps, le vieil Ecossais lit seul le service de nuit, car il ne voulait plus se fier à moi; j'étais charmé qu'il me débarrassât d'une tâche ennuyeuse, mais au milieu de ma satisfaction, je ne m'apercevais pas que mon camarade perdait rapidement ses forces. Si je l'eusse regardé, j'aurais vu sur sa figure la trace de ses fatigues; mais je détournais constamment les yeux de son visage.

1) Deux gardiens habitent ensemble le phare dont l'intérieur se compose de quatre petites chambres superposées, que domine la lanterne. Ils veillent chacun une partie de la nuit dans la lanterne pour y entretenir le feu de la lampe.

«Un soir je m'étais endormi, comme d'habitude, peu de temps après le coucher du soleil. Au bout de quelques heures, je fus réveillé par le son de la cloche d'alarme, qu'un fil de fer mettait en communication avec la lanterne. Me levant aussitôt, je m'habillai à la hâte et escaladai rapidement l'échelle; mais en entrant quel spectacle s'offrit à moi! Le vieux gardien était couché tout de son long sur le parquet de la lanterne. Il avait été pris d'un mal soudain, et avait l'air de beaucoup souffrir.

«— Ah! me dit-il, vous voilà enfin! Ce que je craignais est arrivé..... je me meurs, jeune homme! Mes forces sont épuisées..... j'ai eu trop d'inquiétudes; il ne me reste pas longtemps à vivre; mais laissons cela. Que va devenir le phare, lorsque vous serez tout seul?

«— Ne songez point au phare, lui répondis-je, il faut d'abord s'occuper de votre état. Que puis-je faire pour vous? Quel remède vous apporterait du soulagement? Parlez, disposez de moi.

«— Tout secours sera inutile, dit le vieillard qui commençait à s'exprimer avec peine: approchez vite et écoutez-moi. Il faut veiller cette nuit, à ma place, lorsque je serai mort. Aussitôt que vous verrez le jour paraître, vous prendrez le livre des signaux, qui est là, sous ma Bible, et vous annoncerez à l'administration que la chaloupe doit venir quand même.

«Je m'agenouillai auprès du pauvre homme et je saisis sa main: elle était froide et humide. Dans ma surprise et mon angoisse, je la laissai retomber. Une minute ou deux s'écoulèrent: je demeurai silencieux et immobile, ne sachant que dire et que faire. Une étrange expression anima la face du malade; son état empirait, sans le moindre doute. Je fus frappé de terreur. Il essaya de prononcer quelques mots, mais je ne pus rien entendre distinctement. Tout-à-coup, il s'écria d'une voix claire et nette:

«— J'ai fait mon devoir, je ne pouvais pas faire plus.

«Son visage s'éclaira, pour ainsi dire; il tressaillit convul-

sivement et essaya de se lever; mais la force lui manquant, il retomba en arrière, murmura d'un ton sourd: «Le phare! le phare!» et il expira.

«Je l'examinai quelque temps en silence, dans une terrible agitation. Je l'appelai, criant de plus en plus, mais je n'entendis que l'écho de ma propre voix. Je finis par me hasarder à toucher le cadavre... un frisson passa sur tout mon corps. Je soulevai la tête, les lèvres étaient contractées et l'œil vitreux.

«Le regard terne, immobile et sans expression de cet œil mort me fit frémir: jamais je ne l'oublierai. Une sueur froide coula sur mon front; je me sauvai de la lanterne, dans une angoisse de terreur. Je me précipitai vers la chambre d'en bas et fermai l'écoutille, puis je me jetai sur mon lit, complètement désespéré, me bouchant les oreilles pour ne pas entendre le silence formidable et solennel qui régnait autour de moi: le silence de la mort! Je n'avais plus désormais d'autre compagnon. Une sorte de folie troubla mon cerveau.

«Je crus que cette nuit ne finirait jamais: l'aube parut cependant. Epuisé par la crainte et la fatigue, je m'endormis. En me réveillant, je compris de nouveau l'horreur de ma position; ce que la solitude m'avait fait souffrir précédemment n'était rien en comparaison de ce que j'endurai. Auparavant, j'avais du moins une créature humaine près de moi; quoique j'eusse peu de relations avec le vieillard, c'était cependant une société; je pouvais me réunir à lui quand je le voulais; il refusait habituellement de me parler, mais il rompait le silence dans l'occasion et lorsqu'il le fallait. Maintenant, au contraire, j'étais entièrement abandonné; la mort seule était ma commensale, la mort était ma compagne de lit, la mort partageait ma demeure sur un écueil battu de la tempête.

«J'essayai de me conformer à la dernière injonction du vieil Écossais: le désir de quitter ma prison ne m'y engageait que trop. Je montai à l'échelle pour faire les signaux, m'efforçant d'oublier que je devais passer près du cadavre. Je gravis quelques échelons, puis je m'arrêtai: il m'était impossible de

poursuivre ma route et je descendis. Entrer dans la lanterne! revoir cette figure décomposée, cet œil sinistre! C'était au-dessus de mes forces!

«Le jour s'écoula ainsi. Ce n'était qu'un jour, mais il me sembla qu'il durait une éternité: il me produit encore cet effet, quand j'y pense. Le soir vint. Je n'allumai pas la lampe du phare. J'aurais désiré le faire, car je savais que c'était mon devoir, je connaissais ma responsabilité et les dangereuses suites que pouvait entraîner ma négligence. Mais j'eusse en vain essayé de remplir cette fonction; l'idée seule me mettait au désespoir.

«La nuit vint: nuit que je n'oublierai jamais, dussé-je vivre aussi longtemps que les patriarches de la Bible! Le vent soufflait dans toute sa rage; quoique voilé, le ciel laissait glisser à travers les nues la pâle lumière de la lune. Je me tenais près d'une croisée que j'avais ouverte pour que la bise me rafraîchît le visage; la fièvre m'avait porté le sang à la tête. Je suivais de l'œil les vagues qui se brisaient contre le rocher; je les voyais grossir, former des masses énormes, fondre sur l'écueil avec le bruit du tonnerre et le poids d'une avalanche, puis se retirer en nappes d'écume phosphorescente. Je les observais depuis quelque temps d'un œil flegmatique, car une sorte de stupeur avait succédé à mon agitation, lorsqu'il me sembla entrevoir une lumière du côté d'où soufflait le vent. Elle disparut, et je me figurai que j'avais commis une erreur; mais elle se montra de nouveau. Je regardai plus attentivement et, après deux ou trois alternatives semblables, j'eus la certitude que c'était le fanal d'un vaisseau, caché, puis, démasqué tour à tour par l'ondulation de la mer. Lorsque je l'aperçus encore, j'espérais ardemment qu'il traverserait la ligne de mon rayon visuel. Mais, hélas! il en fut autrement: chaque fois qu'il reparaisait, il n'avait point changé de place relativement à l'horizon. J'acquis la certitude qu'il naviguait directement, ou peu s'en faut, vers le fatal écueil où j'étais placé. Un affreux pressentiment me saisit et une voix accusatrice

s'éleva dans ma conscience. C'était de ma faute, si la fidèle lanterne n'avertissait pas les marins, ne les éloignait pas de la route qui les conduisait à la destruction: l'utilité du phare se trouvait anéantie par moi, et la terrible conséquence de mon délit approchait rapidement. Il eût mieux valu pour le malheureux navire que l'on n'eût jamais construit le fanal d'Eddystone; les matelots n'auraient pas compté sur sa lumière et ne se seraient pas crus loin du funeste rocher, devenu, grâce à moi, un piège mortel pour eux.

« Mon premier mouvement fut de courir allumer la lampe, et j'aurais sans doute bravé l'horreur que m'inspirait la lanterne; mais je réfléchis qu'une demi-heure ne suffirait pas pour la mettre en ordre, car elle avait brûlé aussi longtemps qu'elle avait pu et le manque d'huile l'avait seul éteinte. Il aurait donc fallu réparer d'abord, avec beaucoup de peine, les effets de ma négligence. Une demi-heure! et je savais que dans quelques minutes le navire serait brisé sur l'écueil ou aurait passé auprès.

« La lumière avançait rapidement. Avec quelle émotion je la voyais approcher! je perdis le sentiment de mes douleurs personnelles au milieu de mon inquiétude.

« Le bâtiment approchait toujours, la lumière était à une demi-encâblure de moi. Il n'était plus possible que les matelots évitassent le rocher: ils se dirigeaient précisément vers le point de l'écueil où je me trouvais. Je criai inutilement de toute ma force; le bruit de l'orage et celui des vagues écumantes dominaient ma voix.

« Tout-à-coup je vis dévier la lumière; ils avaient aperçu le roc et changé la position du gouvernail: il était trop tard! ce n'était pas faute de vigilance que le malheureux équipage courait à la mort. J'entendais le choc des vergues qui heurtaient les mâts et le claquement des voiles agitées par la tempête. Je vis quelque chose de blanc passer près de moi: c'était, selon toute apparence, une voile détachée violemment de sa ralingue. Mon anxiété avait fait place à une horrible certitude.

«En ce moment j'entendis un épouvantable fracas; la lumière disparut, et le craquement des mâts qui tombaient par dessus les bordages se mêla aux sifflements de la bise. Il y eut ensuite un instant de silence; puis, l'équipage entier jeta un cri terrible, la cloche d'alarme sonna; ce fut leur glas funèbre: hommes, navire, agrès, marchandises, tout s'engloutit dans les flots!

«Je fermai la fenêtre et me jetai sur une chaise. Je perdis sans doute connaissance presque immédiatement, car je ne me rappelle plus rien, si ce n'est que je m'éveillai lorsqu'il était grand jour.

«Depuis ce fatal événement j'entends sans cesse retentir à mes oreilles les formidables paroles que le vieux gardien m'avait un jour adressées: *Si par notre négligence, un navire se perdait sur les rochers qui nous entourent, la mort de chaque homme pourrait nous être imputée à crime; nous serions des assassins, des meurtriers.*

«Assassins, meurtriers! meurtriers, assassins! voilà les mots qui me poursuivent nuit et jour.

«Le secret que je porte dans ma conscience, car personne, excepté moi, ne connaît la triste fin du vaisseau et de l'équipage, ce terrible secret ne me laisse aucun repos. Je crains constamment de le trahir par inadvertance ou pendant mon sommeil; il me semble toujours qu'on y fait allusion et qu'on me soupçonne; pourtant je désire le confier à quelqu'un; je le sens venir sur mes lèvres dans une foule d'occasions; j'éprouverais, je crois, du soulagement à le communiquer; mais je n'ose pas le faire et encore à présent je ne sais si je publierai ces pages.

«Peu de temps après la destruction du vaisseau, la tourmente s'apaisa: le vent perdit presque toute sa force et la mer devint assez calme pour que la chaloupe de l'administration pût quitter le port.

«Personne ne se douta de ma négligence criminelle. On sut que le *Jupiter*, navire de la compagnie des Indes, avait péri

près de la côte: des espars et des membrures, qui portaient son nom, échouèrent sur le rivage au bout d'un jour ou deux. Mais nul ne pensa qu'il se fût brisé contre le roc d'Eddystone."

Il est fâcheux que le *Nautical Magazine* n'ait pas indiqué une date certaine au fait dont il donnait une narration si intéressante, mais il est à présumer que depuis longtemps l'administration anglaise a pris de sages et sévères mesures pour empêcher le retour de pareils malheurs.

A mesure que nous poursuivions notre route, la mer devenait plus haute et le temps plus orageux. Nous prîmes des ris à quelques voiles et nous nous trouvâmes bientôt sur notre vaste et majestueux élément. D'autres navires s'offrirent aussi à notre vue et nous pûmes encore reconnaître, bien faiblement il est vrai, la côte d'Angleterre. Comme à notre départ de Plymouth, nous ne nous éloignâmes qu'avec un sentiment de regret de cette terre qui nous avait été si hospitalière. Nous lui adressâmes encore une fois de loin nos derniers adieux. Le souvenir des rapports que nous avons eus pendant notre séjour à Plymouth avec tant de personnes de distinction, comme aussi celui du gracieux et bienveillant accueil des dames de cette ville, ne pouvaient qu'ajouter à nos regrets et nous rendre cette séparation encore plus sensible. L'aménité des dames anglaises avait su si obligeamment nous venir en aide et nous affranchir de cette première gêne qu'éprouve tout étranger, forcé de converser dans une langue qui n'est pas la sienne, que, si nous avions eu le bonheur de prolonger plus longtemps notre séjour parmi elles, nous eussions fini par parler l'anglais avec une extrême facilité. D'ailleurs, ce ne serait pas la première fois que l'échange mutuel de rapports, devenus de plus en plus sympathiques, eût fait faire de plus rapides progrès dans une langue étrangère que les leçons d'un habile lexicographe. A ce sujet, je me rappelle que le capitaine de vaisseau de Jong raconte que dans un de ses voyages un jeune Hollandais fut subitement épris des charmes d'une belle Anglaise, et de quelle manière, l'un ne sachant pas plus l'anglais

que l'autre ne comprenait le hollandais, ils parvinrent tout aussitôt à se comprendre, à se communiquer leurs pensées les plus intimes et les plus délicates, à l'aide d'un manuel lexique. Ce charmant commerce opéra de rapides miracles linguistiques et le même narrateur nous apprend que peu de temps après, dans un autre voyage, il retrouva nos jeunes amants, époux heureux et contents et parlant mutuellement les deux langues avec une extrême pureté et un accent irréprochable. Amour! Amour! ce sont bien là de tes miracles! et qu'on dise après cela que tu n'es pas le plus habile des maîtres!

Je ne dois pas non plus oublier d'exprimer ici notre vive reconnaissance pour les nombreuses preuves d'estime et de bienveillance qui nous furent prodiguées à Devenporth, au sein de la famille de l'officier de marine Williams, chargé de la police du chantier de l'État, et personnellement par ce brave officier qui avait perdu le bras droit dans la dernière guerre contre les Américains. Nous garderons aussi éternellement bon souvenir de la gracieuse invitation qui nous fut adressée, sitôt notre arrivée à Plymouth, par le *Royal Western Yacht Club*. Je me plais à la reproduire ici textuellement dans sa langue originale:

The members of the Royal Western Yacht Club of England, present their compliments to the captain and officers of His Netherlands Majesty's ship of war and request the captain and officers will make use of the club House, during their stay in Plymouth.

Wednesday morning.

R. W. Yacht Club.

La reconnaissance, qu'on a si justement appelée la mémoire du cœur, est un trésor inépuisable où s'amassent tant de bons souvenirs que, lorsqu'on s'imagine les avoir tous énumérés, il en surgit encore à la pensée quelques-uns qui ne nous sont pas moins chers. En effet, je croyais n'avoir rien oublié, avoir complètement payé ma dette, et voilà que je m'aperçois que je n'ai pas dit un mot de l'accueil que nous fit à Plymouth le révérend John Hatchard, ministre anglican, ni du bal et du souper

qu'il nous donna et où se fit avec franchise et cordialité un échange de sentiments d'estime et de sympathies. Le révérend John Hatchard nous porta au souper un toast, en souvenir de la généreuse hospitalité qu'il avait rencontrée auprès des familles hollandaises établies au Cap de Bonne-Espérance, s'estimant heureux, nous disait-il, de s'acquitter ainsi envers nous du bon accueil qu'on lui avait fait autrefois. Touché d'une réception si aimable et si cordiale, je m'empressai de répondre à son toast et de lui dire qu'il venait de nous prouver que la reconnaissance est l'aimant des bons cœurs, et qu'à notre tour nous ne serions satisfaits que du jour où des circonstances imprévues l'amenant dans notre patrie, notre ancien hôte nous donnerait également le moyen de lui rendre l'accueil bienveillant que nous en avons reçu.

J'aurais ici une fort belle occasion de parler avec quelques détails des établissements maritimes de Plymouth, de faire l'éloge de leur excellente administration et du mérite de quelques-unes des mesures prises par l'amirauté de la Grande-Bretagne; c'est à de pareilles choses qu'on reconnaît le génie et la supériorité d'une grande et puissante nation; mais ce serait m'entraîner trop loin et sortir du cadre que je me suis tracé. Seulement entre autres choses que j'ai observées avec le plus vif intérêt et examinées avec soin, il en est une que je dois constater, parce que son application a une utilité pratique incontestable. C'est que chaque principale pièce de fer forgé porte en Angleterre un numéro et les lettres initiales, et du chef de l'usine où le fer a été travaillé, et de l'ouvrier qui l'a forgé, de sorte qu'en cas d'avarie ou même de la perte d'un bâtiment, ce qui peut arriver quand une ou plusieurs principales pièces de fer viennent à se rompre à l'improviste, on sait alors à qui s'en prendre, soit au chef de l'usine, soit à l'ouvrier forger. On comprend facilement le bon effet d'une semblable précaution. Le chef de l'usine et l'ouvrier, tous deux ainsi responsables, se garderont bien d'employer du fer fragile, et ils mettront tous leurs soins à travailler

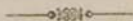
chaque pièce avec la plus grande précision possible. Il est vrai que dans certaines circonstances il peut devenir difficile d'exercer ce recours, par exemple lorsqu'au bout d'un long laps de temps le chef et l'ouvrier sont tous deux décédés; mais ce n'est qu'une exception, et cela ne détruit pas que cette sage mesure force le chef d'usine et l'ouvrier forger à user d'une extrême prudence; et partant, les produits qu'ils livrent n'en sont que plus soignés et plus parfaits. A mon avis, on ne saurait trop engager toutes les puissances maritimes et tous les chantiers de commerce, où cette mesure n'est pas usitée, à adopter promptement cette salutaire précaution.

Une autre remarque que je fis alors, c'est que les ports de mer de l'Angleterre et de la France ont sur ceux de la Hollande un bien grand avantage, en ce que, ayant une direction plus méridionale, les glaces pendant l'hiver n'en empêchent pas l'entrée ou la sortie, ce qui doit être considéré, surtout en temps de guerre, comme étant de la plus grande importance.

J'ai également remarqué que la côte d'Angleterre est protégée sur tous les points par de fortes garnisons et de formidables batteries: assurément parce qu'on sait bien que toute flotte qui défend la côte d'un pays, peut être détruite dans une nuit par une violente tempête; et, dans ce cas, qu'arriverait-il de la puissante Angleterre, si son littoral n'était pas hérissé de canons, de batteries, et défendu par de nombreuses garnisons?



CHAPITRE QUATRIÈME.



SOMMAIRE.

Nous arrivons devant l'île de Madère. — Sa position topographique, son site pittoresque, les productions de son sol, son commerce. — Le vin de Malvoisie. — Une prédiction d'astrologue au temps d'Edouard IV. roi d'Angleterre. — Les premiers explorateurs de l'île de Madère. — Une légende à ce sujet. — Nous poursuivons notre course. — Les Canaries. — Palma. — Les poissons volants. — L'île de Ténériffe. — Son aspect. — Sa riche végétation. — Découverte de catacombes et procédé des anciens insulaires pour ensevelir les corps. — Le *Pic de Teide*, sa hauteur comparée à celle des plus hautes montagnes du globe. — Les îles du Cap Vert. — Souvenirs d'un précédent voyage aux îles St. Antoine et St. Jago. — Le vol au chapeau à Porto-Praya. — Phénomène atmosphérique, les trombes de mer. — Leur description et leurs terribles effets. — Nous approchons de la Côte de Guinée. — L'île de Gorée. — Son historique; possédée en 1617 par les Hollandais et passée depuis au pouvoir de la France.

Nous voguions à pleines voiles sur le vaste élément. La mer était houleuse et quelques hommes d'équipage souffrirent du mal de mer. Il est assez étonnant que des marins, accoutumés depuis longtemps à la navigation, n'en soient pas même encore entièrement exempts. Bien des remèdes contre ce mal insupportable ont été essayés; entre autres j'ai remarqué que du vin de Porto, auquel on ajoute quelques épices et du sucre, était dans ce cas un excellent palliatif.

Nous découvriâmes bientôt l'île de Madère et celle de Palma, que nous prolongeâmes d'assez près, et nous passâmes la baie dans laquelle est situé Funchal, capitale de l'île de Madère. Il y a quelques années, dans un précédent voyage, j'y avais mis pied à terre.

Cette ville doit son nom à la grande quantité de fenouil, en portugais *funco*, qui croît dans cette contrée. L'île de Madère a environ cent dix mille habitants, et Funchal en compte quinze mille. Cette ville a la forme d'un amphithéâtre, qui s'étend autour de la baie et le long de la pente des collines dont elle est bordée. Toutes les maisons y sont blanches, offrant un aspect charmant, ayant la plupart deux étages et leurs toits à peu près unis; elles sont simples et construites dans un bon goût oriental. Sur le rivage on trouve plusieurs couches de terrain solides, propres à recevoir des batteries et des pièces de canon. Un vieux château, bâti sur un rocher, que la mer, quand elle est haute, environne entièrement, domine la rade, tandis qu'un autre château, construit dans le même genre, défend et protège la ville. Les collines qui s'élèvent derrière Funchal sont couvertes de vignes, de jardins, de bosquets, de maisons et d'églises, et ce coup d'œil pittoresque nous rappela la poétique description, vraie ou fictive, des jardins suspendus de Sémiramis, dépeints par les Anciens avec trop d'exagération peut-être.

Depuis des siècles un grand nombre d'Anglais se sont établis dans l'île de Madère et s'y sont emparés du commerce de vin. Cette île me paraît être d'une trop petite étendue, pour qu'il soit possible qu'elle produise et qu'on y récolte l'immense quantité de vin, dit de Madère, qu'on boit en Europe et dans toutes les parties du monde, et il n'y a aucun doute que les meilleures sortes de vin des îles Canaries ne soient transportées à Madère, pour de là y être exportées et débitées dans le commerce sous le nom, si chéri des gourmets, de vin de Madère. Pour favoriser cette exploitation et cette branche de commerce, dont leur génie d'entreprise s'était

emparé, les Anglais, toujours si réfléchis et si prévoyants, quand il s'agit des intérêts de leurs nationaux, ont frappé d'une forte taxe tous les vins de France; ils en ont fait autant pour le vin de Porto, dont ils ont aussi le monopole. Ce fut un bon moyen de propager cette importation, et de là vient qu'en Angleterre on n'offre à tous les repas que du Madère et surtout du Porto; peut-être aussi que le goût très-prononcé des Anglais pour les vins forts s'est trouvé d'accord avec le système protecteur suivi cette fois par le fisc. Cette ile produit aussi une excellente sorte de Malvoisie, de ce vin si agréable au goût et si exquis, que les gourmets prisent comme le meilleur de tous les vins et que dans leur enthousiasme ils comparent à ce divin nectar dont, au dire des poètes, s'abreuyaient à longs traits Jupiter et tous les dieux de l'Olympe. Cet excellent vin me rappelle l'étrange supplice de mort choisi par le duc de Clarence. Les circonstances qui ont précédé et accompagné ce fait méritent d'être racontées avec quelques détails.

Edouard IV, roi d'Angleterre, après avoir triomphé de ses ennemis et avoir ainsi assuré le triomphe de la Rose blanche, prit possession du trône que dès lors il occupa en sûreté. Redoutant l'ambition de ses frères et rempli d'inquiétudes sur le sort qui l'attendait, il eut un jour la fantaisie de se faire prédire l'avenir et il promit une riche récompense à celui qui saurait lui désigner quel serait son successeur au trône. Un astrologue de ce temps de superstition se présenta au roi et lui dit ces simples mots: *Post E regnabit G* (après E c'est G qui régnera), sans plus rien ajouter; puis il se retira, emportant la récompense promise. Mais quel était le nom du traître, de l'ambitieux désigné par cette initiale? C'était tomber d'une inquiétude dans une autre et ouvrir la porte à tous les soupçons. Les flatteurs et les courtisans, cette race dangereuse et perfide qu'on ne rencontre pas seulement dans les cours, mais encore dans toutes les classes de la société, étaient en grand nombre auprès d'Edouard IV, et ils le trom-

pèrent, car il n'arrive pas toujours à un souverain d'avoir à ses côtés des serviteurs fidèles et dévoués, comme Sully le fut pour le grand roi Henri IV. Ces courtisans, voulant se rendre utiles et gagner les bonnes grâces du roi, se livrèrent à toutes les suppositions, se plurent à les faire naître et s'ingénierent à répandre mille bruits divers qui redoublèrent les terreurs du roi. Ils avaient été à la recherche des noms de tous ceux qui entouraient le monarque, leurs soupçons durent nécessairement tomber sur le duc de Clarence, frère du roi, puisqu'il portait le prénom de George, contenant la fatale initiale désignée par l'astrologue. Secondés ou poussés sans s'en douter par l'infamale méchanceté du duc de Gloucester, qui travaillait constamment à détruire les frères d'Edouard pour monter au trône après eux, ils parvinrent facilement à faire croire au roi d'Angleterre à un projet d'usurpation de sa couronne. Le crédule Edouard tomba dans le piège qu'on lui tendait; le duc de Clarence, objet de ses soupçons, fut arrêté par ses ordres et condamné à mort. Le malheureux n'obtint pour toute grâce que le choix du supplice. On le lui accorda; et, deshonorant son infortune par le caprice le plus bas, le plus étrange, il demanda d'être mis dans un tonneau plein de vin de Malvoisie, voulant, disait-il, nageant dans ces flots de nectar, boire à la santé de ses ennemis, à leur sort futur et leur souhaiter bon voyage, jusqu'à ce que s'enfonçant dans le tonneau, il y trouvât la mort.

Cependant les faits prouvèrent bientôt qu'on n'aurait pas dû s'arrêter au prénom, mais au nom de famille; car le duc de Gloucester, dont l'initiale du nom était aussi celle révélée par la subtile pénétration du fameux devin, marchait de jour en jour avec plus de ruse et d'audace vers son but. Edouard, désabusé sur le compte de son frère, fut indigné d'avoir été la dupe des méchants; il éprouva une vive douleur d'avoir ordonné la mort du duc de Clarence, et chaque fois qu'on lui présentait une requête pour obtenir la grâce de quelques condamnés, il s'écriait: «N'y a-t-il donc eu

« personne qui se soit interposé et qui ait élevé la voix en faveur de mon malheureux frère ! » L'amer chagrin qu'il en eut hâta l'instant de sa mort ; peut-être même fût-il empoisonné par Gloucester, si l'on doit en croire le bruit qui courut.

A peine Edouard eut-il laissé le trône à son jeune fils Edouard V, que le duc de Gloucester se fit nommer *protecteur*. La reine-mère, qui savait trop quelle protection elle avait à attendre de cet homme, dont l'aspect seul faisait horreur par la laideur de son visage et la difformité de son corps, s'était réfugiée à Westminster ¹⁾ ; le respect du lieu saint

1) A cette époque l'abbaye de Westminster offrait un asile assuré aux personnes persécutées, et celui qui se réfugiait à l'ombre des autels sacrés n'avait rien à redouter de ses persécuteurs. Quiconque n'eût pas respecté ce refuge, eût été inmanquablement frappé d'excommunication et d'anathème. C'est à Westminster que la malheureuse veuve d'Edouard IV chercha une retraite sûre, lorsqu'elle vit que le duc de Gloucester se préparait à ravir la couronne à son neveu. Elle se réfugia dans cette église avec ses cinq filles et le plus jeune de ses fils, le duc d'York : son fils aîné était resté au pouvoir de Richard et des siens. La première nuit qu'elle y passa, l'archevêque d'York et le lord-chancelier se rendirent auprès de cette mère infortunée, mais ils ne purent parvenir à dissiper ses craintes, ni à calmer son agitation. La reine-mère, abattue et inconsolable, restait immobile, assise sur un modeste siège. En vain l'archevêque essaye-t-il de la soulager autant que possible dans sa douleur et de lui faire comprendre que les choses n'étaient pas aussi désespérées qu'elle le croyait, et qu'il se promettait beaucoup des renseignements que lord Hastings lui avait fait parvenir. Elle lui dit alors que celui-ci était justement un de ceux qui travaillaient à sa perte et à celle de sa maison, tant ses chagrins l'avaient aigri et lui faisaient douter même du dévouement et des intentions de ses plus zélés défenseurs. Madame, lui dit alors le grand chancelier, s'ils veulent placer la couronne sur la tête d'un autre que sur celle de votre fils, qui est maintenant entre leurs mains, ce sera le fils qui est en ce moment auprès de vous que nous couronnerons. Voici le grand sceau de l'Etat. Je l'ai reçu pour Votre Majesté des mains de votre illustre époux, je vous le remets en ce moment pour votre fils, suivant l'usage. Il remit le grand sceau de l'Etat à la reine-mère et la quitta, dès que le jour commençait à paraître. C'est alors qu'elle vit la Tamise couverte de nombreux navires qui devaient veiller à ce que personne n'approchât jusqu'à elle et ne cherchât à la soustraire à la fureur de Richard. Elle vit bien alors que tout était perdu pour elle et qu'elle n'avait plus qu'à se soumettre.

n'arrêtant pas Richard, duc de Gloucester, elle lui remit en tremblant ses deux fils. Mais il ne pouvait rien entreprendre contre eux avant d'avoir fait périr leurs défenseurs naturels, lord Hastings surtout, l'ami personnel d'Edouard IV. Richard entre un jour dans la chambre du conseil avec un air enjoué; puis, changeant tout à coup de visage: «Quelle peine, s'écrie-t-il, mérite ceux qui complotent la mort du Protecteur? » Voyez dans quel état la femme de mon frère et Jeanne Shore (c'était la maîtresse d'Hastings) m'ont réduit par leurs sor-tilèges? » et il montrait un bras desséché qu'il avait dans cet état depuis sa naissance. Ensuite, s'adressant à Hastings: «C'est vous que êtes l'instigateur de tout cela. Par Saint Paul! je ne dînerai pas qu'on ne m'ait apporté votre tête.» Il frappe sur une table; des soldats fondent dans la salle, entraînent Hastings, et le décapitent dans la cour, sur une pièce de charpente qui se trouvait là. Alors le parlement déclare les deux jeunes princes bâtards et fils de bâtards. Un docteur Shaw prêche au peuple *que les rejetons illégitimes ne profiteront pas*; une douzaine d'ouvriers jettent leurs bonnets en l'air en criant: Vive le roi Richard! et il accepte la couronne *pour se conformer aux ordres du peuple*. Ses neveux furent étouffés à la Tour, et, longtemps après, l'on trouva deux squelettes d'enfants sous l'escalier de la prison.

S'il faut en croire les poètes de l'antiquité, Neptune, d'un coup de son trident, fit sortir l'île de Délos du fond de la mer pour assurer à Latone, persécutée par Junon, un lieu où elle put mettre au monde Apollon et Diane, et ils disent qu'Apollon, en reconnaissance de ce qu'il y avait reçu le jour, la rendit immobile de flottante qu'elle était, et la fixa au milieu des Cyclades. Telle est l'origine que la riche et poétique imagination des Grecs donne à cette île, une des plus charmantes de la mer Egée. Faut-il s'étonner qu'à son tour l'imagination des chroniqueurs ait attribué à l'Amour la découverte de Madère, de cet Eden au sein de l'océan, où l'on jouit d'un éternel printemps? Une aimable fiction ne nous avait-elle pas déjà

dit que l'Amour avait été le premier navigateur? Quoi qu'il en soit, la légende existe, elle mérite d'être racontée, et acceptons-la, comme on accepte toute légende. J'aime autant cette fiction que celle qui attribuerait la découverte de Madère à l'intrépidité de quelques nouveaux argonautes, allant à la conquête de la Toison d'or.

Sous le règne d'Edouard III, roi d'Angleterre, un simple gentilhomme, plein d'esprit et de courage, nommé Robert Macham, fut épris des charmes d'une jeune et belle dame de haut et puissant lignage, nommée Anne d'Arset. Il lui déclara son amour, sut gagner son affection et il eut bientôt la préférence sur tous ses rivaux. Les parents et les amis d'Anne d'Arset s'en aperçurent, et, ne pouvant consentir à une union si disproportionnée par le rang et la naissance, ils obtinrent du roi la permission de s'emparer de la personne de Robert et de le mettre en lieu de sûreté, jusqu'à ce qu'Anne fût mariée à certain seigneur, son égal par les titres et la naissance, qui avait demandé sa main. La solennité du mariage accomplie, Anne partit avec son époux pour Bristol, lieu de sa nouvelle résidence. On crut alors n'avoir plus rien à craindre de l'amant et on lui rendit la liberté; mais Robert, ressentant vivement l'outrage qui lui avait été fait et surtout emporté par la violence de son amour, résolut de se venger. Un projet téméraire fut promptement conçu par lui: il avait besoin d'amis fidèles et dévoués pour l'exécuter, il les trouva. L'un d'eux se fit présenter dans la nouvelle famille de la jeune épouse, et il eut l'adresse de s'y faire recevoir comme écuyer, attaché au service de sa personne. Ainsi installé, il trouva bientôt l'occasion d'instruire Anne du projet de son amant et des mesures qu'on avait prises pour l'exécuter. Anne, victime de l'orgueil de sa famille et séparée de celui qu'elle aimait, pouvait-elle se refuser à seconder une tentative qui allait réunir les deux amants? Tout étant prêt, elle sortit un matin de son sombre manoir pour aller faire une promenade à cheval, sous le prétexte de prendre l'air frais, ce que pour écarter tout

souçon elle avait pris l'habitude de faire depuis quelque temps. Son nouvel écuyer, on s'y attend bien, était le seul de ses serviteurs qui l'accompagnât. Il la conduisit à l'endroit convenu; une barque l'y attendait, qui la transporta à bord d'un bâtiment tout prêt à mettre à la voile. Possesseur enfin de son trésor et craignant qu'on ne le lui ravît, Robert n'avait pas de temps à perdre, s'il voulait échapper aux poursuites de ses persécuteurs. Aidé de ses compagnons, il mit promptement à la voile et on gouverna pour la France; mais, navigateurs inhabiles et sans expérience et le vent soufflant avec violence, ils manquèrent le port vers lequel ils se dirigeaient, et le lendemain matin ils se trouvèrent perdus au beau milieu de l'océan; position déplorable; ils voguèrent ainsi pendant treize jours, sans pilote et à la merci des vagues capricieuses. Au bout de ce temps, ils eurent le bonheur de découvrir, à la pointe du jour, quelque chose qui ressemblait à une terre et qu'au lever du soleil ils distinguèrent parfaitement. Ils virent qu'ils avaient devant eux une île, où s'étendait une végétation qui leur était entièrement inconnue, et leur étonnement ne fit qu'augmenter à la vue de plusieurs espèces étrangères d'oiseaux qui, s'envolant du rivage, venaient se percher sur les mâts et les agrès, sans donner le moindre signe de peur.

On débarqua la chaloupe; elle alla reconnaître la côte et elle revint, apportant de bonnes et rassurantes informations de cette île qu'on avait cependant trouvée inhabitée. Notre aventurier, accompagné de ses meilleurs amis, conduisit sa bien-aimée au rivage, abandonnant aux autres personnes de l'équipage le soin du bâtiment. En mettant pied à terre, cette contrée leur apparut sous l'aspect le plus enchanteur, composée de montagnes ombragées de toutes sortes d'arbres étrangers, et de vallées où serpentaient des sources d'eau rafraîchissante. Dans ce nouvel Eden, des bêtes de diverses espèces, partout ailleurs féroces et ennemies de l'homme, vinrent tranquillement à leur rencontre, sans les attaquer. Enhardis dès leurs

premiers pas par le spectacle d'une nature si riante et si paisible, ils poursuivirent leur exploration et pénétrèrent plus avant dans le pays. A peine avaient-ils fait quelques pas qu'ils découvrirent une charmante vallée, couverte d'un gazon tout émaillé de fleurs; les lauriers et différentes sortes d'arbrisseaux y formaient d'eux-mêmes des berceaux et des bosquets, et un petit ruisseau, d'une eau pure comme le cristal, descendant du haut de la montagne, sillonnait la plaine et en éternisait la verdure. Enfin, tout présentait en ce beau lieu la décoration la plus riante. De tous côtés l'œil semblait respirer la fraîcheur et l'âme recevoir un nouvel esprit de vie. Ce séjour enchanteur les tenta et ils résolurent d'y rester au moins quelque temps. Ils se bâtirent des cabanes avec des branches d'arbre, et passèrent là d'heureux instants, sans oublier cependant de continuer leur exploration dans cette île, où la nature ne cessait de leur offrir une riche végétation tenant du prodige. Mais ce bonheur ne fut, hélas ! que de courte durée. Quelques jours après, il s'éleva une terrible tempête qui chassa le bâtiment sur ses ancres et le poussa sur la côte de Maroc, où il échoua; tout l'équipage fut pris par les Mores, traîné en esclavage ou jeté dans les prisons. Le lendemain de cette affreuse tempête, ceux de nos aventuriers qui avaient mis pied à terre, revinrent au rivage, n'y trouvèrent plus le navire, et ils en conclurent qu'il avait péri. Ce malheur les désespéra et parut si affligeant à la jeune dame qu'elle ne survécut que peu de jours à la douleur qu'elle en conçut. La vue des périls qui n'avaient cessé de l'environner depuis sa fuite de Bristol, avait fortement impressionné son esprit; un triste pressentiment que cette entreprise aurait une fin tragique la poursuivait constamment et entretenait sa douleur; mais en apprenant la perte du navire, la secousse fut trop forte: elle ne put supporter ce dernier coup, et, succombant sous le poids de sa douleur, elle ne proféra plus une parole. Trois jours après elle expira. Cette mort était un coup trop sensible pour Robert, il ne put y résister: l'amant ne survécut point à sa maîtresse. Cinq

jours après, il la suivit au tombeau, en dépit des consolations que ses amis s'efforcèrent de lui apporter. Il avait demandé en mourant que son corps fût déposé dans le tombeau qu'il avait creusé lui-même pour sa bien-aimée, au pied d'un autel érigé dans la délicieuse vallée que nous avons décrite. Ses dernières volontés furent exécutées et ses amis plantèrent sur sa tombe une grande croix de bois avec une inscription faite par Robert; cette inscription contenait un court récit de sa déplorable aventure et une prière, adressée aux chrétiens qui viendraient à s'établir dans cette contrée, de bâtir dans cet endroit une église à Jésus-Christ, le Rédempteur de tous les hommes.

Avant de reprendre la suite de mon récit, je dois encore dire que l'île de Madère paraît de loin ne former qu'une grande et vaste montagne s'élevant au sein de la mer. Au centre de l'île on trouve une grande vallée, constamment couverte d'une tendre et agréable verdure. Un grand nombre des pierres qu'on y rencontre ont l'air d'être calcinées; elles sont en partie rongées, d'une couleur noire, et quelques-unes mêmes ne se composent que de lave. La terre est formée d'un mélange de lave, de fumier, de craie, de chaux et de sable; c'est peut-être à la nature de ce sol que sont dus la fertilité de la vigne et ses excellents produits. L'île même paraît avoir été autrefois un volcan, dont la vallée formait l'embouchure.

Dans l'Archipel indien on trouve assez fréquemment de pareilles îles. Il y en a une entre autres située près de Ternate¹⁾; l'aspect de sa forme lui a fait donner le nom de *Mortier*, et s'il arrivait, ce qui est certes à prévoir, que Ternate, aujourd'hui une montagne volcanique, vînt à sauter dans une éruption, elle aurait probablement aussi la même forme aplatie. Le cap *Soudana*, sur la côte orientale de Java, a été aussi sans doute une grande montagne volcanique qui a sauté; à l'entour on y

1) Voir le *Voyage au Grand Archipel d'Asie*, par J. H. van Boudyck Bastiaanse, publié à Paris, chez Arthur-Bertrand, 1845, page 156.

signale des récifs et des écueils dangereux pour les navigateurs ; connus dans ces parages sous le nom de *Meinders-Rocks*, et formés sans doute par l'explosion de cette montagne. L'expérience m'a appris dans mes voyages que de légers bâtiments de pirates se cachent ordinairement entre ces écueils et le sable formant les *Meinders-Rocks*, et qu'il n'est pas possible de les reconnaître à une certaine distance, quand ils ont eu soin de baisser leurs mâts. J'ai dit aussi dans mon *Voyage au Grand Archipel d'Asie*, page 223, quelles effroyables dévastations causaient ordinairement dans ces contrées les éruptions des montagnes volcaniques.

Continuant notre route, nous passâmes à l'ouest de Palma, une des îles Canaries, nommée par les Anciens les *Iles Fortunées*. La côte occidentale de Palma a l'aspect d'une haute montagne, de sorte que quelques-uns, la voyant en partie couverte de nuées, crurent découvrir le Pic de Ténériffe. De combien de scènes diverses, d'accidents pittoresques, n'avons-nous pas été témoins dans ces parages ! Que de magnifiques points de vue ne se sont-ils pas déroulés devant nous dans ce panorama vivant, surtout quand avec un beau temps nous découvrièmes des hautes montagnes, des îles verdoyantes, et, à certaine distance, des vaisseaux et des navires naviguant à l'entour ! Nous vîmes la bonite et le dauphin poursuivre sans relâche les poissons volants, et ceux-ci s'élever en l'air et parvenir assez souvent à échapper à leurs ennemis. Leur vol se fait dans toutes les directions, en ligne droite ou courbe, également entre les vagues et au-dessus d'elles ; mais, dès que leurs aîles sont sèches, ils retombent dans la mer, d'où ils s'élèvent de nouveau, quand ils ont remouillé leurs aîles. Ces poissons volants, quand ils se sont attroupés, se montrent quelquefois dans le lointain sous la figure de récifs d'une très-grande étendue. Echappés à la voracité de leurs persécuteurs, ils sont presque toujours attrapés plus tard par les frégates ou dévorés par les oiseaux du tropique. Dans l'obscurité de la nuit, quand les poissons volants ne peuvent plus rien distinguer sans doute,

il y en a beaucoup qui volent à bord des navires. Les matelots qui les découvrent et les attrapent, viennent souvent les offrir à leur capitaine qui toujours les en récompense par quelque largesse. Je puis dire qu'en cette occasion j'eus beaucoup à me louer de l'attention de mes marins, et un généreux pourboire leur fit joyeusement comprendre que j'étais satisfait.

À bord, tout était bien et nous avions tout ce que nous pouvions désirer. Le navire était bien manié et de plus il était très-bon voilier. Que nous fallait-il de plus?

À cette hauteur, je rencontrai le capitaine anglais Boyd Alexander Johnstrue, commandant la barque l'*Amazone*, qui faisait route pour les possessions anglaises orientales, avec une cargaison se composant en partie de charbon de terre. J'avais fait la connaissance de ce capitaine à Plymouth. Ce jour-là, il faisait peu de frais, et, m'étant aperçu qu'il se disposait à m'envoyer une chaloupe, par prévenance je diminuai de voiles; mais il ne se passa pas moins d'une heure et demie avant que sa chaloupe m'eût accosté. Cette rencontre nous fut d'autant plus agréable que ce capitaine avait à son bord deux personnes qui avaient besoin de secours médicaux et que nous pûmes les leur faire administrer. Le capitaine de l'*Amazone* dîna à bord du *Lancier*, et assez ordinairement en pareille occasion la coupe ne reste jamais ni vide ni pleine dans les mains des convives que réunit une mutuelle sympathie. Vers le coucher du soleil, il prit congé de nous et retourna à son bord. Je me félicitai de cette bonne visite, elle me confirma dans l'opinion que j'avais déjà du caractère de ce capitaine et de son savoir-vivre. De pareilles rencontres sont toujours accueillies avec plaisir, on les considère comme une agréable distraction dans un voyage de long cours.

Continuant toujours notre route avec force de voiles, nous découvrîmes, dans la matinée du 15 mars, la fameuse montagne, nommée le *Pic de Teide*, dans l'île de Ténériffe, une des principales îles des Canaries, que l'on croit être la patrie de ces petits chantres harmonieux, de ces sirènes ailées tant

aimées et si recherchées dans toutes les parties du monde. Ces îles sont au nombre de huit et voisines les unes des autres. Les Espagnols et les Portugais se disputent l'honneur d'y être débarqués les premiers, de sorte qu'on ne saurait fixer au juste la date de cette découverte. Toutefois il est constant que ce sont les Espagnols qui les premiers les soumièrent à leur domination. Dans mon voyage, à bord de la corvette, la *Venus*, qui transportait le général Daendels à la côte de Guinée, nous nous trouvâmes devant Santa-Cruz, la capitale de Ténériffe. On y trouve de l'eau potable en abondance, ainsi que d'autres rafraîchissements. Le mouillage n'est guère au delà d'une demi-lieue de la côte. Des forteresses, assez mal entretenues et assez mal armées, couvrent et protègent la rade. Ce sont ces mêmes forteresses qui n'empêchèrent cependant pas autrefois l'amiral Blake d'attaquer des galions espagnols, venant d'Amérique chargés des riches produits des mines du Pérou, du Mexique et qui y avaient cherché un refuge, et d'en couler quelques-uns dans une profondeur de quinze brasses. Il canonna aussi la ville et y causa un dommage considérable. Le commerce qu'on fait à Santa-Cruz est assez important. Dans les îles Canaries on se sert avec succès de chameaux pour le transport des voyageurs et des marchandises.

Dans quelques parties de l'île de Ténériffe, on trouve un arbuste nommé *Legnan* qu'on importe en Angleterre comme bois de senteur. On y voit aussi des abricotiers, des pêchers et des poiriers qui fleurissent et donnent des fruits deux fois par an. Entre autres produits de cette contrée, il faut citer une espèce particulière de citron, qui en renferme un plus petit dans son intérieur et qu'on a nommé pour cette raison *Pregnada*, mot portugais qui indique ce phénomène. On y cultive quelque peu le cotonnier et la coloquinte. Les roses y sont en fleur à la Noël et le sol y est partout couvert d'œillets et de giroflées. Près de la mer, on trouve une espèce d'herbe, d'une riche et abondante verdure, dont la saveur est si âcre et si pernicieuse, qu'il suffirait pour faire mourir

un cheval qu'on le laissât paître cette herbe, mais elle est moins funeste à d'autres animaux. Comme un phénomène de végétation, on y a vu quatre-vingts tiges de blé qui germaient d'une seule plante. Cette espèce de blé est transparente comme le carabé le plus pur. Dans une année fertile, un seul boisseau de grains de blé en produit cent. On admire dans le bourg d'Orotava le célèbre arbre à sang-de-dragon, de quarante cinq pieds de tour un peu au-dessus de la racine.

Lors de la découverte de cette île, on y trouva des sépulcres, ou pour mieux dire des espèces de catacombes, que dans ces premiers temps on n'obtenait que très-rarement la permission de visiter. Ils renfermaient des corps cousus, avec grand soin et beaucoup de régularité, dans des peaux de chèvre entourées de bandelettes de la même espèce. Ces corps, enfermés hermétiquement dans ces peaux de chèvre, s'y conservaient la plupart entiers, et sur ces espèces de momies de l'un et de l'autre sexe, on a encore trouvé les yeux, mais fermés, les cheveux, les oreilles, le nez, les dents, les lèvres, le tout dans un état complet, mais sans couleur, d'une teinte uniforme, et plus ou moins ridé. Ces sépulcres ou catacombes avaient une grande profondeur et ne manquaient pas d'une certaine largeur. La tête du mort était posée sur une grosse pierre, les deux pieds étendus sur un petit mur en pierre, et le corps reposait entièrement sur un lit de bois. Un jour, on coupa une partie de l'enveloppe qui recouvrait la poitrine d'un de ces corps, et on trouva la peau du mort plus flexible et plus douce qu'un gant de peau de chèvre. Dans quelques-uns on a reconnu encore très-distinctement, comme autant de cordelettes, les nerfs et les muscles, ainsi que les veines et les artères.

On prétend qu'il existait autrefois dans cette île une tribu qui possédait seule le secret de cet art d'ensevelir les corps: elle le conservait comme une chose sacrée qui ne devait pas être connue du vulgaire. Les hommes de cette tribu étaient en même temps prêtres de la religion de ces insulaires, ils ne contractaient

point de mariage hors de leur caste. Lorsque les Espagnols firent la conquête de cette île, cette tribu fut détruite en grande partie, et le secret de cet art d'ensevelir les morts périt avec elle.

La fameuse montagne de cette île, nommée le *Pic de Teide* ou de *Ténériffe*, est un volcan. Les deux tiers du cône formé par cette montagne sont recouverts d'une végétation animée; dès qu'on a passé ces bosquets, le sol, aride et désert, se couvre de laves vitreuses. Cette région stérile occupe un espace de dix lieues carrées. D'énormes éruptions latérales prouvent la violence du feu souterrain. Au pied de ce mont ignivome, s'étend une surface délicieuse: on voit des coteaux qui produisent les vins les plus suaves et les plus exquis. Il n'y a pas longtemps qu'on a déterminé la hauteur de cette montagne; on l'a évaluée à 3710 mètres au-dessus de la mer; mais en Afrique il en est d'autres qui la surpassent: par exemple, le sommet le plus élevé des montagnes *Geesh* est de 4587 mètres, et celui du *Bonnet pointu*, dans l'île Bourbon, a été évalué à 3800 mètres. En Amérique, la montagne la plus élevée est le *Chimborazo*, dans la plaine de Quito; ce volcan, aujourd'hui éteint, a 6530 mètres de hauteur. En Asie, la plus haute de toutes les montagnes connues est le *Dhaulagirie*, que les géologues anglais ont évalué à 26,462 pieds anglais. Le *Mont-Blanc*, en Savoie, est la plus élevée des montagnes de l'Europe, il a 4798 mètres de hauteur. L'aérostat, qui a atteint la plus grande hauteur, ne s'est pas élevé de beaucoup plus haut que le *Chimborazo*, c'est-à-dire à 6977 mètres.

Nous eûmes bientôt en vue et nous passâmes les îles du Cap Vert. Dans un de mes précédents voyages, j'y avais aussi mis pied à terre et je puis entrer à ce sujet dans quelques détails.

Ces îles ont été découvertes, le premier mai 1456, par Cada Mosto, le jour de la fête de St. Jacques. C'est à cette particularité que la principale des îles du Cap Vert doit le

nom de St. Jago, de même que tant d'autres îles, villes et détroits empruntent leurs noms du jour où ils furent découverts. Ces îles sont peu étendues et voisines aussi les unes des autres. On en compte environ une vingtaine, parmi lesquelles se trouve Fuogo (*de Feu*), ainsi nommé à cause d'un volcan très-actif. Les Hollandais leur donnent aussi quelquefois le nom de *Zoute-Eilanden*, îles de sel, parce qu'elles en produisent une très-grande quantité. Dans la baie de Terreval, à Saint-Antoine, île qui fait partie de ce groupe, j'ai trouvé un bon mouillage, ainsi que de l'eau douce excellente. On allait la chercher avec des embarcations, qui, après s'être approchées à la distance nécessaire de la côte, mouillaient et jetaient dans la mer les tonneaux que les brisants poussaient alors sur le rivage; mais il n'était pas si facile, quand ils étaient remplis, de les ramener à bord, à cause de ces mêmes brisants. A cette époque, je n'étais encore qu'aspirant de marine, et, comme bon nageur, j'étais presque toujours chargé d'aller faire aignade. Dans l'intérêt du service, pour les diriger plus promptement et avec plus de sécurité vers nos embarcations, je prenais plaisir à nager par les brisants avec nos tonneaux. J'avais pour compagnon de cet exercice un jeune matelot, nommé Voogt, qui semblait beaucoup promettre pour l'avenir ¹⁾. Il se plaçait d'un côté du tonneau, et moi de l'autre. Il nous arrivait quelquefois d'être repoussés par les brisants, mais on comprend bien que nous prenions soin de ne pas nous trouver entre le tonneau et le rivage. Une fois qu'on était lancé par le premier coup des brisants, il était alors assez facile de faire nager le tonneau vers l'embarcation et de le remorquer à bord. Il y avait cependant quelque danger à nager ainsi, à cause

1) J'eus quelques années après à déplorer le sort de ce brave et bon jeune homme, qui, se trouvant à mes côtés, reçut une blessure mortelle sur la côte de l'île de *Grand Ceram Almahera* (Moluques). Ce peu de lignes que je lui consacre prouve que son souvenir ne s'est point effacé de ma mémoire.

des requins et d'une autre espèce de poisson, particulièrement connue sur les côtes du Brésil. J'avais surtout bien recommandé aux hommes d'équipage d'y faire attention, et pour ma part, j'y apportais aussi la plus active surveillance. Cette espèce de requin se reconnaît facilement à une grande nageoire dorsale qui apparaît et se voit en partie sur l'eau. A l'aiguade, dans la baie de Terreval, il n'y avait que trois à quatre maisons, et j'y trouvai mouillé un bâtiment en partie démolí, dont les débris servirent à en construire un autre qui ne semblait pas promettre grand' chose. On ne pouvait se procurer à Terreval que des limons en abondance, mais on devait faire venir de la capitale de l'île tout ce dont on avait besoin.

Dans ce même voyage, toujours à bord de la corvette, la *Venus*, nous partîmes de la baie de Terreval pour nous rendre à celle de Porto-Praya, dans l'île de St. Jago. Nous eûmes en vue plusieurs autres îles de ce groupe, entre autres Bonavista, ainsi nommée par les Portugais, parce que ce fut la première de ces îles qu'ils découvrirent le 1^{er} mai 1456. Porto-Praya est situé à la pointe S. O. de St. Jago. Il a un très-beau port. La ville et le havre se trouvent sur un terrain élevé et uni, au milieu d'une baie, et ayant de chaque côté une vallée où alternent des massifs de cocotiers et de palmiers. Le mouillage y est bon, il se compose de sable et d'argile pur, et l'on y mouille par quinze à cinq brasses; puis on y trouve de la bourbe jusqu'à trois brasses et ensuite de nouvelles couches de sable. Un grand nombre de navigateurs qui ont visité cette contrée, accusent les habitants de Porto-Praya d'être enclins au vol; il y en a même qui avertissent les voyageurs de ne point se fier à eux et qui assurent que dès qu'ils en trouvent l'occasion, ils ne se font pas faute de commettre les larcins les plus hardis. Quant à moi, j'ai eu sous les yeux la preuve que cette assertion n'est que trop bien fondée. Le commandant de la corvette permettait de temps en temps à une partie de l'équipage d'aller à terre. Un certain soir, quelques-uns de nos

marins, ayant eu semblable permission et se trouvant un peu ivres, avaient dû nécessairement mettre beaucoup plus de temps pour retourner à bord, de sorte qu'ils furent surpris par l'obscurité de la nuit. A la descente de la ville qui est fort élevée, au moment où ils se dirigeaient vers leurs embarcations, ils furent assaillis d'une masse de grosses pierres que de lâches assassins, cachés en embuscade, leur lançaient avec force dans le dessein d'en écraser un certain nombre ou d'en blesser quelques-uns, qu'on pourrait alors plus facilement dépouiller. Le projet de ces brigands ne réussit que trop; plusieurs de nos gens furent blessés et dépouillés de tout ce qu'ils avaient sur eux; d'autres, non sans avoir été volés d'une partie de leurs vêtements, se sauvèrent à la nage et se réfugièrent dans un petit flot qui se trouve dans la baie. Il en fut aussi quelques-uns dont on n'a plus rien appris depuis. Un autre jour, notre maître-canonnier qui était aussi allé à terre, revêtu, comme d'ordinaire en pareille occasion, de ses meilleurs habits, revint à bord sans son chapeau; on le lui avait enlevé fort audacieusement de dessus sa tête, au détour d'une des rues de la ville qui sont toutes très-courtes et fort étroites. Le maître d'équipage le railla à ce sujet tout à son aise, affirmant, à l'aide d'une ou de plusieurs de ces énergiques apostrophes dont se compose le vocabulaire du marin, que semblable chose ne lui arriverait pas et qu'il défiait bien qu'on lui jouât un pareil tour. Mais il apprit le contraire à ses dépens, et ne fut ni plus heureux ni plus habile que son camarade. Il avait voulu s'exposer, il fut dépouillé à son tour d'une manière aussi subtile et aussi hardie; de retour à bord, bien qu'il cherchât à cacher sa défaite et sa honte, il lui fut impossible d'échapper aux railleries et aux sarcâsmes de tout l'équipage. Voilà plus de faits qu'il n'en faut pour engager tout commandant de navire à ne permettre que très-rarement de débarquer dans de pareils ports, ou du moins à n'y aborder qu'avec la plus grande circonspection.

L'eau qu'on peut prendre à Porto-Praya est bonne, bien

qu'on doive la tirer d'un grand puits; aussi celle qu'on se procure à l'île de St. Antoine, où elle découle des montagnes, est-elle bien préférable. Il paraît que de Lisbonne on envoie beaucoup de monde dans cette partie de l'île Saint-Jago, mais bien certainement ce ne sont pas des gens dont la conduite est des plus exemplaires. On y trouve beaucoup de bétail à corne, et les fruits y abondent, tels que limons, oranges et bananes. On peut facilement se procurer des singes à Porto-Praya, ils y sont en grand nombre, mais ils sont malpropres et repoussants par leurs habitudes. Les habits neufs, mais encore plus les vieux vêtements sont un article de commerce fort goûtés des habitants de cette contrée. Ces insulaires se montrent toujours tout prêts à les prendre en échange des produits de leur sol.

On assure assez généralement que les îles Canaries, les Açores et les îles du Cap Vert formaient autrefois un grand pays, auquel on avait donné le nom d'*Atlantis*, et c'est sans doute de là qu'est venu le nom d'Océan Atlantique. On a trouvé dans ces parages à différents gisements et à une profondeur considérable, des restes de villes, de temples, etc. C'est sans doute la conséquence des grandes révolutions que notre globe a subies.

Dans le cours de notre route, nous eûmes quelquefois à observer de très-grandes trombes marines. Ce sont des météores aqueux dont la présence offre aux habitants des côtes et aux navigateurs un spectacle non-seulement des plus magnifiques, mais encore des plus imposants et des plus terribles. Les phénomènes qui, à quelques exceptions près, accompagnent ordinairement les trombes, se présentent avec les caractères suivants: On aperçoit dans l'atmosphère, ayant une disposition à l'orage, de grandes masses de nuages ou des nuées entassées les unes sur les autres qui se résolvent en pluie; souvent aussi on ne voit au ciel qu'une seule nuée épaisse. Cet amas de vapeur flotte quelque temps très-bas, et enfin, dans un ou plusieurs endroits, une masse commence distinctement à descendre

mue en tourbillon par le vent. La partie large est suspendue aux nuées, tandis que la partie étroite descend sous la forme d'une faux, suivant en partie la direction dans laquelle le vent souffle. A mesure que la trombe approche de la surface de la mer, l'eau reçoit l'impulsion d'un mouvement tourbillonnant et on voit alors s'élever de la mer une semblable colonne d'eau, subissant également l'action d'un mouvement de tourbillon, et s'unir par sa partie supérieure à la colonne ou à la trombe qui descend de la nuée. C'est alors que le météore est complètement formé. Toutefois cette énorme masse de vapeurs aqueuses ne reste pas inactive, elle se meut avec une extrême vélocité, suivant toujours la direction du vent qui la pousse en avant. Tout ce qui se trouve à sa portée ou sur son passage est entraîné avec une épouvantable rapidité. Les plus grands navires sont souvent même en danger de périr et presque toujours les petits bâtiments sont détruits, ne pouvant résister aux efforts de la trombe de mer. Quand la trombe se forme sur la terre à la proximité du rivage, les plantes, les arbustes sont arrachés, les plus gros arbres déracinés par la violence du tourbillon et lancés dans les airs; la terre s'entrouvre et des maisons sont considérablement endommagées, quelquefois même entièrement détruites. En voici divers exemples :

En 1822, sur la côte occidentale d'Afrique, près de Sierra-Léoné, parage que j'ai aussi visité dans un précédent voyage pour le service de la marine royale, une trombe détruisit à tel point un bâtiment, ayant à bord 360 à 370 esclaves nègres et quinze matelots, que de tout ce monde six seulement échappèrent à la mort. En novembre 1818, une trombe ravagea près de Smyrne, dans les environs de la plage *Tschesmé*, sur la côte de l'Asie mineure, plusieurs maisons, déracina une grande quantité d'arbres et entraîna dans la mer douze hommes et une quarantaine de bestiaux. On a dernièrement appris qu'à Java un pareil phénomène avait causé de grands ravages et entraîné dans son tourbillon des hommes, des arbres et des bestiaux.

Il m'est arrivé plus d'une fois de voir d'assez près ce météore; dans la mer de Banda et sur la côte d'Australie, j'ai même tiré quelquefois un boulet de canon contre la trombe, afin de rompre l'air s'il était possible et par ce moyen d'échapper au péril dont j'étais menacé; car, suivant une opinion assez généralement adoptée par les navigateurs, quand on parvient à rompre une trombe, elle se change en une lavasse, dont il sort d'énormes masses de vapeurs aqueuses, lesquelles, venant à tomber sur le bâtiment, le mettraient dans un danger imminent. Dans la mer de Chine, j'ai aussi rencontré de petites trombes qui heureusement passaient derrière mon navire, au moment même où j'étais sur mes gardes et que je tenais déjà en main un bout de corde des manœuvres courantes pour m'attacher au bord, car j'avais appris que du moment qu'une trombe n'avait pas assez de force pour causer un grand dégât sur le corps du bâtiment, elle soulevait cependant l'eau de la mer et enlevait tous les objets qui se trouvaient sur le pont. J'avais justement fait force de voiles pour passer au lof de cette trombe, ce qui me réussit à point; je reconnus cependant, par la vogue du navire, qu'une certaine attraction avait eu lieu. C'est aussi pour cette raison qu'en pareil cas, comme aussi en cas de foudre et de tonnerre, quelques marins diminuent de voiles ou mettent en panne.

Quant à ce qui regarde le fil conducteur de la foudre et l'utile application qu'on en peut faire sur les navires, il y a encore des marins qui ne sont pas du même avis. Il en est plus d'un qui n'en veulent absolument pas à bord. Toutefois ma propre expérience m'a appris que sur tous les bâtiments où j'ai servi et qui n'avaient pas de conducteurs sur un des tons des mâts, ces mâts furent toujours déchirés, morcelés par la foudre qui les avait frappés, tandis que sur les bâtiments où l'on se servait de conducteurs, la foudre suivait le fil électrique, sans causer le moindre dégât. On doit seulement avoir soin qu'il ne se trouve pas dans ces conducteurs des coques, des nœuds ou autres inégalités, ayant eu moi-même la preuve,

quand cette précaution n'avait point été prise, que, par la force de la foudre passant avec toute la vélocité imaginable et emportant toute inégalité qu'elle rencontre dans sa course, le fil conducteur avait été enlevé, comme s'il avait été fondu, à une hauteur de dix à douze pieds au-dessus de la surface de la mer; et j'avais à craindre alors qu'un second éclat de la foudre ne devînt extrêmement dangereux pour notre bâtiment. La grande quantité de poudre qui se trouve à bord des navires, ainsi que sur les bâtiments marchands, ne donne que trop lieu aux plus vives inquiétudes en présence de pareils phénomènes, et toute la prudence humaine est inhabile à en prévoir les dangers.

Le beau temps favorisait notre course et nous passâmes bientôt à babord l'île de Gorée. Mes souvenirs me fournissent à ce sujet quelques particularités et, en ma qualité de narrateur, je ne puis me dispenser de les consigner ici.

L'île de Gorée a été ainsi nommée par les Hollandais à cause de sa bonne rade, en hollandais *Goede ree*, ou d'après une île et une ville du même nom dans les Pays-Bas. Elle a une longueur de deux cent dix toises sur une largeur de soixante, et elle est située N. N. O. et S. S. E., à la distance d'un boulet de canon de la côte. Le plus souvent elle est inaccessible, étant environnée de rochers, excepté cependant du côté d'une petite baie, située au nord entre deux pointes, où se trouve le débarcadère. L'une de ces pointes a une certaine hauteur et s'appelle la *Pointe du nord*; l'autre est basse et inabordable, à cause d'un banc de sable, sur lequel la mer se brise avec tant de force qu'on peut déjà l'entendre et le voir à une certaine distance. Autour de l'île il y a de bons mouillages, surtout dans cette petite baie. La partie montueuse de l'île est assez large, et le sommet en est uni, mais elle ne produit que peu de choses, si ce n'est des broussailles et des joncs, séjour habituel de nuées de pigeons sauvages. Le sol se compose en partie d'un sable rougeâtre et ne produit que fort peu de bois.

En 1617, cette île fut cédée par Biram, roi de *Caboverde*,

aux Hollandais qui, dès qu'ils en eurent pris possession, y bâtirent du côté nord-ouest, sur une hauteur rocailleuse, une forteresse à laquelle ils donnèrent le nom de *Nassau*; mais comme elle ne suffisait pas pour défendre la rade, ils en construisirent, au-dessous de la première, une autre nommée *Orange*, qui domine effectivement le lieu de débarquement. Les Hollandais restèrent en possession de l'île de Gorée jusqu'en 1663, lorsque le commandant anglais Holmes, — le même qui, sur les indications et le conseil de Heemskerck, causa, ainsi que je l'ai déjà dit, tant de dégâts et de dévastation sur les côtes de la Hollande, à Vlie et Terschelling, — vint à l'improviste s'emparer de cette île, sans qu'il y eût eu auparavant une déclaration de guerre. Mais cette surprise fut suivie d'une prompte revanche. L'amiral de Ruiter partit, sur un ordre secret, de la Méditerranée, pour aller reprendre les forteresses et autres possessions, dont la Compagnie des Indes anglaises, renforcée par des bâtiments de guerre, s'était emparée. Il arriva devant Gorée en 1664 et ayant forcé le gouverneur Abercromby à capituler, il rentra en possession de l'île. La preuve que l'attaque des Anglais avait été une surprise et qu'aucune déclaration de guerre ne l'avait précédée, c'est que De Ruiter, après avoir repris Gorée, permit à un bâtiment de guerre anglais, nommé *The Victory*, et à sept bâtiments de commerce de partir pour l'Angleterre. L'eût-il fait en temps de guerre et ne les eût-il pas gardés comme étant de bonne prise?

Le 13 octobre 1677, le vice-amiral français, comte d'Estrées, parut devant Gorée avec une escadre de onze bâtiments de guerre. Le lendemain, il fit sommer le gouverneur et se rendit maître de l'île, que les Français trouvèrent en bon état. Le fort intérieur était même muni de 42 pièces de canon. D'Estrées, n'ayant pas ordre d'occuper Gorée, abattit la forteresse supérieure, démantela l'autre, et après ce coup de main il partit pour les Indes occidentales. — Le 15 novembre 1714, Du Casse, qui se trouvait sur la côte avec un bâtiment de guerre de 44 pièces, vint à Gorée. Il prit possession de cette île pour

la compagnie française du Sénégal et conclut un traité d'alliance et de commerce avec les rois des Nègres, sur le même pied et aux mêmes conditions que les Hollandais avaient observées et maintenues lorsque cette île était en leur pouvoir. De retour en France, Du Casse vit sa conduite approuvée par la cour, et, depuis ce temps, l'île de Gorée est restée au pouvoir des Français. Ils ont changé les noms des deux forteresses et leur ont donné ceux de *St. Michel* et de *St. François*. Gorée a été occupée depuis pendant quelques années par les Anglais, mais, à la restauration, après les événements de 1814, elle a été rendue à la France.

Dans ces contrées on ressent une des plus grandes chaleurs que l'on éprouve sur le globe. On en attribue la cause aux vents d'est, qui y soufflent après avoir traversé le sol brûlant de l'Afrique dans toute sa largeur. A Gorée, en novembre et en mai, le thermomètre de Réaumur est souvent entre 16 et 25 degrés; pendant la nuit il ne descend pas au-dessous de 12 degrés et demi. Depuis mai jusqu'en novembre, presque toujours il ne descend pas au-dessous de 20 degrés, ni ne monte au-dessus de 30. On ne connaît donc que deux saisons, l'une tempérée, l'autre excessivement chaude; mais pendant toute l'année on ne peut supporter le soleil à midi.

CHAPITRE CINQUIÈME.



SOMMAIRE.

Nous avons en vue la Côte de Guinée. — Cap *Mésurado*. — Diverses rencontres en mer. — Les instructions du *Lancier*. — Influence de la présence du pavillon national pour les transactions commerciales dans ces contrées. — *Azim*. — Préférence qu'assurent à cette forteresse la solidité du château, la salubrité du climat et la fertilité du terrain. — L'ancien fort *Elise Carthago* et le dévouement héroïque de son gouverneur. — Cap *Apollonia*. — Un village monté sur des échasses. — Notre arrivée à *St. George d'Elmine* et la réception que nous y fait le gouverneur. — Le château *d'Elmine*, sa situation et sa force. — Les causes de l'insalubrité de *St. George d'Elmine* et le moyen d'y remédier en partie. — Le village *La Mine*. — Mont *St. Jago* et le fort *Koenraadsburg* qui dominant et protègent *d'Elmine*. — Le pendu ressuscité. — Cimetière des Européens à *d'Elmine*. — Le visite d'un éléphant, sa longanimité envers ses assaillants et sa mort. — Les *Cabocçers*, cérémonies observées à leurs funérailles.

Le 28 mars, nous relevâmes pour la première fois la côte de Guinée, les *Galinas*, de sorte que, depuis Plymouth jusqu'à cette hauteur, nous avions eu vingt et un jours de navigation. C'est aux *Galinas* que se fait ordinairement le plus grand commerce d'esclaves; aussi est-ce dans ces parages que se succèdent sans interruption les croiseurs anglais. Ce jour-là, l'air était assez couvert et brumeux. Le soir, environ sur les sept heures et demie, nous vîmes tout-à-coup deux

chaloupes se dirigeant vers notre bord ; l'obscurité nous avait empêchés de les apercevoir plus tôt. Aussitôt deux caronades de trente livres furent prêtes à mitrailler, car sur mer on est obligé de se tenir toujours en garde contre l'imprévu et de se préparer à tout événement. Ces deux chaloupes vinrent à notre bord successivement l'une après l'autre. Elles appartenaient au brick de guerre anglais, le *Ferret*, qui, mouillé sous la côte que nous avions en vue, nous avait aperçus de très-loin. Nous supposâmes d'abord que ce bâtiment pouvait être un négrier. Dans ces deux chaloupes se trouvaient un lieutenant et un aspirant de marine, mais ils étaient vêtus tous deux comme de simples matelots. Ils avaient assurément des armes cachées dans leur embarcation, quoique le lieutenant eût à la main un sabre avec une dragonne d'officier. S'approcher si précipitamment de notre bord pouvait être pour plus d'une raison une démarche assez hasardée, d'autant plus que le brick n'était pas encore visible. J'en fis la remarque à cet officier et je le félicitai de ce que les choses s'étaient si bien passées. Je lui offris ensuite quelques rafraîchissements. Comme dans la matinée il y avait très-peu de frais et que nous poursuivions une même route, j'allai faire une visite au commandant du *Ferret* et je déjeunai à son bord. Dans la conversation que nous eûmes ensemble, je ne pus obtenir de lui aucune information intéressante. Le *Ferret* était un très-bon bâtiment, armé de six pièces de grenade, du même calibre que celles du *Lancier*, mais dans la bordée il y avait encore plus de sabords.

Le 30 mars, sans que nous eussions fait aucune rencontre, nous arrivâmes devant le cap Mésurado. Au N. $\frac{1}{4}$ E. de ce cap, nous trouvâmes, suivant notre conjecture, à une demi-lieue, par huit brasses et demie, un assez bon mouillage. La contrée devant laquelle nous nous trouvions porte le nom de *Liberia*, et la capitale, où réside le gouverneur Roberts, celui de *Monrovia*. Ce pays est un état libre et indépendant, placé sous la protection des Etats-Unis de l'Amérique du

Nord, et portant à peu près le même pavillon que cette puissance, excepté que dans le carré bleu il ne se trouve point d'étoiles, mais une croix blanche. C'est seulement depuis environ vingt-cinq ans que cette contrée est placée sous un pareil gouvernement. Il paraît à *Monrovia* une gazette fort intéressante, consacrée à toutes sortes de matières; elle se publie sous le titre de *Africas Luminary*.

Nous engageâmes comme matelots indigènes pour le service de notre bord, pendant tout le temps que le *Lancier* resterait dans ces parages, vingt Nègres avec un chef (*headman*), moyennant une solde pour les premiers de treize, et pour le dernier de dix-huit florins par mois. D'après les indications que j'avais obtenues du brick anglais, le *Ferret*, cette somme se trouvait être précisément égale à celle des gages que donnent les Anglais. Je reviendrai plus tard sur cette particularité. C'est à grand-peine qu'on parvenait à se procurer quelques vivres dans ce pays, et encore n'était-ce qu'à des prix assez élevés. Le riz se payait à raison de quatre piastres d'Espagne les cent livres, le bœuf frais à raison de dix piastres les cent livres; il fallait donner quatorze piastres pour cent livres de pain frais, et huit piastres pour la même quantité de viande salée. L'eau d'un petit puits se payait à raison d'une piastre et demie par jour, mais on en pouvait aller chercher autant qu'on voulait. Le riz laissait beaucoup à désirer pour la qualité, le bœuf était passable, et l'eau qu'il fallait aller prendre à un puits, parce que l'eau de la rivière du Mésurado est toujours saumâtre, était bonne, du moins d'après l'avis du médecin de notre équipage.

Près du mouillage, sur la côte, il y a une aiguade qui se trouve au pied de la montagne ou du cap; mais aux époques de la nouvelle et de la pleine lune, elle devient également saumâtre et on ne peut plus en faire usage. C'est pour cette raison que la corvette et le brick américains, le *Kater* et la *Porpoise*, que nous y trouvâmes à notre arrivée, en partirent pour la rivière de St. André, à environ un degré $\frac{2}{3}$ à

l'est du cap des Palmes, afin de s'y approvisionner d'eau.

J'eus le plaisir de faire alors la rencontre du lieutenant Craven, capitaine du brick américain, la *Porpoise*, que j'avais vu autrefois dans la rade de Batavia lorsque je commandais le *Pylade*. Cet officier occupait alors un grade inférieur, à bord d'une goëlette américaine, le *Boxer*, qui était il y a quelques années dans la rade de Batavia, en même temps que la frégate américaine, la *Peacock*. C'est ainsi qu'en voyageant on trouve partout des connaissances. Certes, c'est un plaisir, c'est un bonheur que de faire de semblables rencontres, mais une triste réflexion vient toujours nous inquiéter et modérer la joie qu'on en éprouve. Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'en serrant la main d'un ami en signe d'adieu, au moment où il nous quitte à terre ou lorsqu'il va s'abandonner au perfide élément, nous le voyons sans le savoir pour la dernière fois, et que pour ainsi dire nous le confions ainsi tout vivant au tombeau!

A Mésurado il y a peu de choses dont on puisse particulièrement faire l'éloge. On y voit fort peu de cocotiers, bien qu'ils y croissent facilement et qu'ils se trouvent avoir là pour ainsi leur propre terrain; il en est de même d'autres arbres fruitiers, nouvelle preuve du peu d'énergie, d'activité et de soins que ceux qui vivent sous le tropique apportent à la culture du sol. Parmi eux on rencontre fort rarement des Européens. Nous avons trouvé à *Monrovia* un agent de Hambourg, chez lequel on pouvait se procurer assez facilement tel ou tel produit européen. Quant aux produits proprement dits du pays, ils consistent seulement en huile de palmier, en café, dont la culture serait cependant susceptible d'un grand développement. J'ai aussi rencontré à *Monrovia* un médecin ou docteur américain, qui était malade. Il ne faisait pas, cela va sans dire, grand éloge du climat de cette contrée, quoiqu'il fût bien permis de supposer que la ville même, bâtie en hauteur sur un terrain élevé, près de la montagne qui forme au S. O. le cap de Mésurado, et dans une situation très-pittoresque sur les bords d'une rivière saumâtre, devait être un séjour sain et même salubre.

Sur la partie inférieure du cap de Mésurado on a établi une lumière ou un feu, mais ce phare est si faiblement entretenu qu'on ne le distingue plus à une certaine distance et qu'on ne le voit que lorsqu'on en est assez près.

Le 9 avril, une galiote hambourgeoise arriva dans cette rade; elle portait le nom de *Laure* et était commandée par le capitaine Wiepert. Je lui fis acheter du riz, comme étant d'une meilleure qualité que celui que j'avais eu précédemment, à raison de trois piastres d'Espagne les cent livres d'Amérique. Je prenais cette précaution, dans la crainte de ne pouvoir plus tard me procurer cette denrée. Les soins de ce chargement me retinrent un jour de plus et je ne quittai ce mouillage que le lendemain, 10 avril.

A la rade de Mésurado, le thermomètre marquait 85°, et le baromètre 29°. Je ressentis déjà dans cette rade les effets des travades. J'en parlerai plus tard avec détail.

La mission et les instructions que j'avais reçues étaient que le *Lancier* devait protéger le commerce néerlandais sur la côte de Guinée et dans les golfes de Benin et de Biafra, et montrer notre pavillon dans ces parages. En continuant sa route, le *Lancier* prolongea la côte d'aussi près que possible et autant que les travades le lui permettaient. Il tâcha en même temps de rencontrer dans cette direction des navires hollandais, afin d'embarquer s'il était possible, surtout dans les rivières de Calabar et de Camerones, les marchandises d'échange qui étaient dues à la maison de commerce Boelen et Cie. Quelque temps après, devant *Niffou*, nous aperçûmes un bâtiment, et sur le champ je mouillai à cette hauteur. J'appris en effet que c'était le brick *Aera*, capitaine Ludders, appartenant à cette même maison de commerce. La nouvelle nous parvint en même temps qu'un négrier espagnol, informé de l'approche du *Lancier* et avant que nous eussions pu l'apercevoir à cause de l'obscurité, s'était hâté de prendre la large. A ce qu'il paraît, il ne savait pas que les Pays-Bas n'avaient pas conclu de traité avec l'Espagne pour la répression de la traite; ou bien

il faut qu'il ait pris le *Lancier* pour un bâtiment de guerre anglais.

L'étendue du mouillage devant *Niffou* était, suivant le chronomètre, de 8°-3'-39", environ à une lieue et demie du rivage. Le capitaine du brick *Aera* me déclara que depuis les deux nuits que nous avions mouillé dans cet endroit et que nous avions régulièrement fait entendre la diane et la retraite, il avait obtenu bien plus facilement le recouvrement des prétentions du navire marchand que mon premier officier, le lieutenant de frégate E. M. C. Baak, avait perdu à la hauteur du cap Apollonia, et le payement de ses propres marchandises. Aussi me pria-t-il de prolonger d'aussi près que possible toutes les néggeries, de montrer dans ces lieux le pavillon néerlandais et de faire tirer de temps en temps quelques coups de canon pour attirer de plus en plus l'attention des indigènes et faire ainsi respecter le commerce de notre nation. C'était le but de ma mission et je ne manquai pas de satisfaire à mon devoir. Ayant rencontré par la suite dans un autre endroit le brick *Aera*, j'appris qu'après mon départ de *Niffou*, ce bâtiment avait reçu en très-peu de temps toute sa cargaison et qu'il s'apprêtait à retourner en Europe. De ce fait on peut facilement conclure qu'il est de toute nécessité de protéger le commerce néerlandais sur cette côte par l'envoi de bâtiments de guerre, à l'exemple de l'Angleterre et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord qui ne cessent de défendre et de protéger les intérêts de leur marine marchande.

On m'informa qu'à *Niffou* on pouvait aussi engager des Nègres pour le service de la marine; j'en pris note. On y avait à bon marché l'eau provenant d'un puits, des canards et des poules, mais elles étaient très-petites, ainsi qu'à Mésurado. Les canards se vendaient cependant un peu plus chers, ou bien l'on donnait une vingtaine de feuilles de tabac en échange pour une poule ou un canard, des fruits en proportion. L'argent n'y est pas recherché, il y est même peu connu, car c'est le besoin seul qui porte les indigènes à s'occuper de commerce et

d'échanges. Comme ils ne connaissent que fort peu ou peut-être même en aucune manière la valeur de l'argent, de sorte qu'ils ne savent guère distinguer la fausse monnaie de la véritable, — ce qui ferait supposer qu'on a souvent abusé de leur ignorance à cet égard — il n'est donc pas étonnant qu'en ceci ils soient restés fort en arrière et qu'encore aujourd'hui ils fassent peu de cas de notre métal monnayé. Il était autrefois permis aux bâtimens de guerre de se pourvoir, en quittant la mère-patrie, de diverses marchandises, par exemple de petits miroirs, colliers de corail, couteaux, ciseaux et autres objets de quincaillerie, à l'aide desquelles marchandises on se procurait le nécessaire plus facilement qu'avec de l'argent. Plus tard cette permission fut retirée, probablement pour prévenir des abus. Cependant on permet encore aujourd'hui, sans doute à cause du peu de cas qu'on fait dans ces contrées de l'argent monnayé, à tous les employés du gouvernement dans ces possessions hollandaises de faire quelque commerce d'échange avec les indigènes sur la côte de Guinée. A Mésurado, où je reconnus déjà la difficulté de se tirer d'affaire avec de l'argent, je fus obligé d'acheter quelques boucauts de tabac pour les échanger contre de la volaille ou d'autres denrées. Peut-être aurais-je pu cependant réussir au moyen d'argent comptant, mais dans ce cas j'aurais dû dépenser une somme considérable.

Le 15 avril, le frais soufflant du N. E., nous mîmes à la voile au lever du soleil. Le 16, sur le midi, nous passâmes le cap des Palmes, ainsi nommé à cause de la grande quantité de palmiers qui croissent dans cette contrée, et le 17 nous relevâmes la nègrerie *Lahoc*, au N. N. E. Une embarcation vint nous apporter à bord des rafraîchissements. En faisant flotter dans notre course le pavillon national, nous eûmes soin de tirer encore de temps en temps quelques coups de canon, pour faire remarquer la présence d'un bâtiment de guerre de la marine du Roi. Nous passâmes aussi *Grand-Bastam*, devenu depuis plusieurs années une colonie française. La rivière qui porte ce nom et son embouchure me paraissent être navigables.

et avoir une profondeur suffisante pour recevoir d'assez grands bâtimens qui y viendraient faire le commerce. On pourrait aussi sur les bords de cette rivière, en rapport avec la forteresse qui s'y trouve déjà, en établir quelques autres dans l'intérieur, ce qui serait d'une grande utilité pour la sûreté des relations avec les indigènes.

Le 18 avril, à la hauteur d'*Axim*, nous eûmes à supporter une sérieuse travade, accompagnée de coups de tonnerre et de pluie. Par prudence je crus ne pas devoir mouiller devant *Axim*, mais avant tout gagner du temps et faire route directement pour le chef-lieu *St. George d'Elmine*. Un voyage que je fis précédemment à *Axim* m'a laissé quelques souvenirs que je désire consigner ici, mais avant de m'en occuper je dois dire que le 20 avril, en passant *Fresco*, nous reçûmes du brick anglais, l'*Osborne*, la nouvelle par écrit que le bâtiment de la marine marchande anglaise, l'*Ashantie*, avait péri à la suite d'une violente travade.

St. Antoine-à-Axim est la première forteresse hollandaise que l'on rencontre dans cette direction en venant d'Europe. On a toujours considéré cette place comme une de nos meilleures possessions: la solidité du château qui y a été construit, la position de cet endroit si favorable au commerce, la salubrité du climat où l'air y est plus sain que sur les autres points du littoral, et la fertilité du terrain sont des causes plus que suffisantes pour justifier cette préférence. Une convention conclue le 17 février 1642 entre le général Ruig-haver et les *Caboceërs*, principaux du pays, a compris dans la juridiction d'*Axim*, à l'est de la forteresse, les districts *Jumoré*, *Quitry* et *Encasser*, et à l'ouest du même fort *Cabo-très-puntas*, *Pocosae* et *Accoda*, ainsi que deux autres lieux du parage d'*Anta* séparés l'un de l'autre par un rocher, situé près de *Boetry*, en face d'un endroit nommé *Ousoa*. Ce rocher fut appelé par les Portugais *Pedra S^{ta}. Maria* et par les naturels du pays *Aquafé*. Toute cette contrée ainsi constituée prit le nom d'*Axim*. Depuis un temps immémorial, tous les différends

et points litigieux qui s'élevaient en temps de paix et de guerre dans ces divers districts ainsi réunis, avaient été décidés par la juridiction d'*Axim*, et, lorsque la possession d'*Axim* passa aux Portugais, ils le furent par cette nation, en présence du peuple, comme devant un tribunal suprême jugeant en dernier ressort.

La salubrité du climat à *Axim* est due aux pluies continues et aux orages qui ne cessent de rafraîchir l'air et de le purifier; aussi voit-on dans cette contrée, pendant presque toute l'année, croître abondamment les plantes légumineuses et mûrir toutes espèces de fruits rafraîchissants. J'ai observé les mêmes effets dans plusieurs îles des Grandes Indes, principalement dans les Moluques et les principales îles de la Nouvelle Guinée, où l'influence des pluies et des orages assainit l'atmosphère et donne au sol une grande fertilité. Le négociant qui s'établit à *Axim* est presque toujours forcé de vendre ses marchandises à crédit; ses échanges se font difficilement, même avec quelque danger, et bien souvent il perd ainsi une grande partie de son bénéfice.

Soit par le manque de matériaux convenables ou par leur mauvaise qualité, soit par suite de cet esprit de négligence ou d'insouciance qui laisse s'aggraver le mal, au lieu d'y porter remède à temps afin de prévenir de plus fortes dépenses, le fort de *St. Antoine-à-Axim* s'était peu à peu délabré et avait fini par tomber dans un complet état de dégradation, lorsqu'en 1640 les Hollandais, sous les ordres de l'enseigne Friedler, enlevèrent cette place aux Portugais et y firent de grandes réparations. La position de ce fort est excellente: du côté de la mer, il est protégé par plusieurs rochers dont une partie se trouve à fleur d'eau et l'autre s'élève sur la surface de la mer. C'est une place de bonne défense, construite même avec une régularité élégante et bâtie de manière que, si l'ennemi y avait pénétré à la suite d'un assaut, il y aurait encore moyen de s'y défendre et même de l'en chasser.

Le rivage, du côté du nord, est couvert de cocotiers qui s'élèvent et se développent en massifs tout le long de la côte. Le rocher, situé en avant et le plus près du fort, s'appelle

St. António. Les Portugais y avaient construit autrefois une chapelle en l'honneur de Saint Antoine. Il tenait alors à la terre ferme, mais depuis, l'invasion des eaux de la mer, en entraînant le sable et le terrain, l'a détaché du sol et en a fait un flot. L'autre rocher, qui est plus éloigné du fort, porte le nom de *Duivenklip* (rocher des pigeons), à cause de la grande quantité d'oiseaux et surtout de pigeons sauvages qui viennent s'y réfugier pendant la nuit, s'y trouvant probablement plus en sûreté et à l'abri de tout danger que sur la terre ferme. On voit la même chose sur la côte occidentale de Sumatra, et sans doute dans plusieurs autres petites îles de ces mêmes parages. Lorsque j'étais mouillé près de ces îles, il m'est arrivé très-souvent de tuer de ces pigeons sauvages à coup de fusil, pendant qu'ils étaient perchés sur les cocotiers. Ils ont la plupart les pattes rouges et sont un peu plus petits que les perdrix. Dans la soirée, je les voyais se diriger par bandes vers ces îles et je m'y rendais alors avec quelques officiers, amateurs comme moi de la chasse.

A douze lieues, à l'ouest d'*Axim*, les Anglais possèdent le fort *Apollonia*, dans la contrée d'*Ameniksa*, qui est la première de toutes leurs possessions sur la Côte d'Or. A une demi-lieue au delà d'*Axim*, la rivière nommée par les Portugais *Rio-Ancobra*, se jette à la mer. Les deux rives de cette rivière sont bordées de chaque côté par des villages d'un aspect riant et pittoresque et fort peuplés. Cette succession de charmants villages s'étend jusqu'à plusieurs lieues dans le pays, et est alternée par des massifs de grands arbres, projetant leurs vastes ombres sur les deux rives. Rien de plus agréable que de se promener en chaloupe ou en canot, à l'ombre de ces belles forêts. La rivière d'*Ancobra* se décharge dans la mer avec une très-large embouchure, qui a cependant si peu de profondeur qu'aucun navire ne peut y entrer; d'ailleurs l'accès en serait aussi très-difficile à cause de la force des courants.

Près de cette rivière, à la proximité de la montagne nommée *Ancober*, les Hollandais possédaient autrefois le fort *Elise*

Carthago. On en peut voir encore quelques restes, ce qui n'empêche pas cependant que quelques personnes prétendent que ce fort se trouvait à la hauteur d'*Esquire*, et ici on a certainement fait confusion. S'il faut en croire la tradition, nous perdîmes ce fort d'une manière tout à fait singulière. Le commandant de ce château-fort, se voyant bloqué par une forte armée des indigènes et reconnaissant que toute résistance contre l'ennemi, supérieur en nombre et maître de la position, devenait inutile, entama avec les indigènes des négociations et engagea les chefs de la tribu à se rendre au château pour y traiter de la capitulation de la place. Ce rendez-vous fut accepté. Il fit alors choix d'un jeune garçon sans expérience, qui ne connaissait ni les machines de guerre, ni l'action de la poudre; il lui mit à la main une mèche allumée et le plaça en faction dans le magasin à poudre, qui se trouvait précisément sous la salle du château où devait se tenir la réunion, lui ordonnant de mettre la mèche à un des tonneaux, dès qu'il entendrait frapper fortement jusqu'à trois fois sur le plancher, et lui promettant qu'après avoir fait le coup, il aurait pour récompense une belle pièce d'habillement. Lorsque la plupart des Nègres et tous les chefs de la tribu ennemie furent réunis dans la vaste salle du château, le commandant donna intrépidement le signal convenu et il sauta en l'air avec tous ceux qui étaient présents. Si ce fait est vrai, il faut convenir qu'on ne pouvait guère se venger de ses ennemis d'une manière plus éclatante et plus héroïque. En faisant ainsi le sacrifice de sa vie pour ne pas supporter l'affront d'une capitulation, le commandant du fort *Elise Carthago* aurait imité l'acte de courageux dévouement qui illustra la vie du vaillant vice-amiral Claessens, et que tant d'autres marins hollandais ont répété après lui.

À peu de distance du cap *Apollonia*, on trouve une autre rivière qui se jette à la mer et qui est encore plus belle que celle d'*Ancobra*. À une lieue au-dessus de son embouchure, elle forme un lac assez large, au milieu duquel on aperçoit un îlot. On y a bâti un village, le plus singulier de tous ceux

qu'on rencontre sur la côte de Guinée, mais du genre de ceux qu'on voit assez fréquemment dans les îles de l'Archipel indien et surtout en Chine. Lors de la crue des eaux, ce qui a lieu principalement dans la saison des pluies, cet flot est entièrement inondé, et, en prévision des dangers d'une inondation inévitable, ces insulaires ont bâti leurs demeures sur des pilotis tellement élevés au-dessus de l'eau que, même dans le cas du cataclysme le plus extraordinaire, leurs habitations ne courraient encore aucun risque d'être submergées. Lorsque la surface de l'île est entièrement inondée, ils communiquent entre eux au moyen de petits canots, qui n'ont pas au delà de six à sept pieds de longueur et ne peuvent donner place qu'à une seule personne. Les femmes et même les enfants, à peine âgés de cinq à six ans, savent diriger ces canots avec une grande dextérité. Ces insulaires ont pour habitude de ne se couvrir le corps d'aucun vêtement et de rester entre eux dans un complet état de nudité, hommes et femmes, et sans éprouver à ce sujet aucun sentiment de honte ou de pudeur. L'étrange spectacle de cette nature primitive doit incontestablement inspirer aux étrangers qui visitent leur île un sentiment de répulsion, mais l'habitude de se voir ainsi à écarté chez ces insulaires toutes les idées que cet usage serait de nature à faire naître chez les autres. Toutefois, quand ils sortent de leur flot et qu'ils se rendent dans un autre village, ils se couvrent le corps, comme tous les Nègres le font ailleurs, d'un vêtement consistant en un simple morceau de toile.

Le 23 avril, avec un temps à fortes rafales et un ciel couvert et orageux, nous n'eûmes aucune reconnaissance de la côte et nous passâmes le cap *Très-puntas*. A neuf heures du soir, nous mouillâmes par vingt-cinq brasses, pour ne pas arriver au-dessous du vent au chef-lieu de *St. George d'Elmine*, surtout à cause de la force du courant à l'est; ce qui aurait probablement fait perdre beaucoup de temps au *Lancier* pour regagner cette hauteur.

Dans la matinée du 24 avril, environ sur les neuf heures,

nous relevâmes les forteresses de *d'Elmine* et de *St. Jago*. A onze heures, nous mouillâmes par sept brasses et demie et nous fîmes un salut de vingt et un coups de canon, auquel il nous fut répondu par un nombre égal. Nous filâmes la chaîne d'ancre jusqu'à quatre-vingts brasses, parce qu'une travade, accompagnée d'une forte houle de mer, venait de s'élever de nouveau. Le lendemain, nous débarquâmes les effets et nous commençâmes à remplir la cale d'eau. Je fis alors distribuer des rafraîchissements à tout l'équipage. Le bœuf qui était très-bon se vendait à raison d'un florin vingt-cinq cents le kilogramme. Le 28 avril, le baromètre devant *d'Elmine* marquait encore 29°, et le thermomètre 86°.

Le 29 avril, la frégate américaine, le *Saratoga*, commandée par J. Jattnell, esq., arriva devant la rade et fit un salut de vingt et un coups de canon, auquel on répondit du château *d'Elmine* par un nombre égal. Le nom de *Saratoga* me rappelle la bataille qui fut livrée près d'un endroit de ce nom. C'est là que Gates rencontra le général anglais Bourgoyne, enveloppa son armée et le fit prisonnier avec tout son monde, et que fut décidé le sort de l'Amérique. La gloire de cet heureux résultat doit être attribuée aux sages mesures prises par le grand Washington, le libérateur de l'Union, qui était alors à la tête des affaires de la république américaine.

Les commandants et les états-majors du *Saratoga* et du *Lancier* se firent réciproquement des visites et il s'établit bientôt entre eux un échange d'égards et de rapports sympathiques. La frégate américaine me parut être un excellent bâtiment, parfaitement bien organisé et digne de la marine d'une grande puissance. A cette occasion, j'appris que, suivant un règlement très-sévère en Amérique, les officiers et les équipages des bâtiments qui viennent à la côte de Guinée, sont obligés de retourner à bord avant le coucher du soleil. J'eus l'occasion de me convaincre que cet ordre était strictement observé. Il me paraît toutefois qu'il faudrait précisément ne sortir qu'un peu avant le coucher du soleil, au moment

où la fraîcheur du soir succède à l'excessive chaleur de la journée dans cette contrée tropicale.

Dans l'après-midi de la journée du 30 avril et à deux heures de la nuit, il s'éleva une violente travade, venant de l'est et de l'est-nord-est, et accompagnée d'orage, de bourrasques et de haute mer. Elle dura jusqu'à quatre heures et demie du matin et fut si terrible qu'une goëlette, qui avait été employée autrefois pour la traite des Nègres, fut poussée et brisée contre la côte, et que les forts *d'Elmine* et *St. Jago* tremblèrent même jusque dans leurs fondements.

Dans l'intérêt des navigateurs, je dois consigner ici que dans cette rade on peut mouiller par une profondeur quelconque, à son choix, et que les pavillons, qui flottent sur les châteaux *d'Elmine* et *St. Jago*, doivent être relevés de manière à ce que celui du premier ait une direction un peu plus à l'ouest que celui du second. Les mouillages qui se trouvent plus à l'ouest sont moins préférables, on y rencontre des rochers, ainsi que j'en ai fait l'expérience à bord de la corvette, la *Vénus*, lorsque le cable de l'ancre vint à se rompre.

On comprend combien il dut m'être agréable de rencontrer à *d'Elmine* des compatriotes et de trouver auprès du gouverneur, Mr. le chevalier Van der Eb, qui me parut être un homme plein d'honneur et de loyauté, l'accueil le plus bienveillant et le plus amical, et les bons soins d'une hospitalité dont je ne saurais trop faire l'éloge.

Le superbe château-fort *St. George d'Elmine* appartenait autrefois aux Portugais qui l'avaient bâti en 1482. Une inscription gravée sur une pierre placée dans un des murs de la forteresse porte que le 3 janvier 1482, le portugais Diégo d'Azambya en commença les constructions avec le consentement du roi nègre d'alors, *Caramanda*. Il est plus que probable que cette forteresse doit son nom *d'Elmine* (La Mine) à la grande quantité d'or que cette contrée produit et qui fut transportée en Portugal. Du temps des Portugais, ce fort était un quadrangle irrégulier avec autant de bastions qui,

sans être des plus grands, le mettaient cependant, à cause de leur bonne construction, en état de repousser une vive attaque. Le Portugal n'est pas resté longtemps possesseur de ces contrées aurifères, car un siècle ne s'était pas encore écoulé depuis que le château *St. George d'Elmine* avait été bâti, qu'il lui fût enlevé avec ses autres possessions sur la côte de Guinée. Les Hollandais, ne pouvant souffrir que les Portugais possédassent plus longtemps un pays dont les produits leur promettaient tant de richesses, entreprirent de se rendre maîtres de leurs principaux établissements sur ce littoral. Ils l'essayèrent en 1625, mais cette première expédition eut un déplorable résultat : ceux qui y prirent part furent vaincus et faits prisonniers ; leurs têtes furent coupées par les Nègres habitants de cette contrée et portées en triomphe comme signes de leur victoire. A l'époque où le comte Maurice de Nassau était gouverneur du Brésil, les choses prirent alors une meilleure tournure. Le 25 juin 1632, le comte envoya de Fernambouck neuf bâtimens avec environ huit cents hommes, sous les ordres de l'amiral Ligthart et du colonel H. Kuhn. Débarqués dans les environs de *Commanie* et ayant reçu un renfort de deux cents matelots, sitôt leur arrivée ils se portèrent avec toutes leurs forces sur *d'Elmine*. Ils y furent vigoureusement reçus par les Nègres et dans cette première attaque ils perdirent un capitaine, un lieutenant, trois enseignes et quarante hommes. Mais cet échec ne découragea pas le colonel Kuhn ; il marcha de nouveau contre les Nègres, les repoussa et se rendit maître de la montagne de *St. Jago*, située vis-à-vis de *d'Elmine* et dominant ce château-fort. Il y fit placer plusieurs pièces de canon et des mortiers, et, au moyen de cette artillerie, il attaqua si vivement le château que le gouverneur fut bientôt forcé de capituler, après quatre jours d'une vigoureuse canonnade. On lit sur une pierre placée dans un des murs de la tour l'inscription suivante :

*Illustrissimo ac generosissimo J. Maurilio, Nassovio comite
Brasilium gubernante, Kuinio Tribuno, Imperatore, occupata*

fuit IV hæc fortissima arx, quadriduo, anno MDCXXXVII, die XXIX augusti.

Ainsi on voit que c'est sous le commandement du colonel *Kuinius* ou Kuhn que ce château fut pris et occupé le 29 août de l'année 1637. Au N. O. quart N., à 88 pieds du pont ou de l'entrée du château-fort, il y a une grande pierre blanche qui sert à perpétuer la trace de l'emplacement où les Portugais vinrent au devant des Hollandais pour leur offrir et leur remettre les clefs de la forteresse. Un des gouverneurs du fort qui ignorait l'origine de cette pierre et l'intention qu'on avait eue en l'y plaçant, voulut la faire enlever, mais plusieurs des chefs de la caste des *Cabocçers* accoururent en toute hâte pour lui apprendre que cette pierre se trouvait là en mémoire de ce glorieux événement.

Le château est dans une situation jolie et agréable. Une rivière de peu d'importance, qui ne s'étend pas dans le pays au delà d'une forte lieue à partir du rivage de la mer, forme à son embouchure une petite péninsule se terminant par des rochers. C'est là que se trouve bâti le château-fort qui a une assez grande étendue; il est du moins le plus grand de tous ceux qu'on a construits sur la côte. Les murs en sont très-élevés et dépassent le toit des habitations des Nègres; ils offrent ainsi cet avantage qu'on peut armer les remparts et se servir de pièces de canon, sans que les maisons y fassent obstacle. Depuis que ce fort a été enlevé aux Portugais, il a été considérablement agrandi et fortifié. Ce fut surtout pendant ou après la guerre avec l'Angleterre en 1782 qu'on fit aux fortifications plusieurs changements, parmi lesquels on remarque principalement la belle batterie de mer, armée de pièces de fonte de 12, 18 et 24 livres, de sorte qu'on peut foudroyer et anéantir entièrement les bâtiments de mer qui tenteraient d'en approcher. En général, ce château-fort est si bien armé de tous côtés et approvisionné de munitions de guerre, que, si la défense en est habilement dirigée, il devient très-difficile pour les assaillants de s'en emparer. Le nombre de pièces qui

garnissent les ouvrages de fortification, sans compter les mortiers, les obusiers, etc., ne doit pas être moins de quatre-vingt-quatre. Les habitations construites dans l'intérieur de la forteresse, à l'exception de l'hôtel du gouverneur et de quelques autres personnes de rang, ne sont pas très-agréables ni fort commodes.

On considère généralement ce château-fort comme un des endroits le plus malsains de la côte; avant de se prononcer affirmativement sur ce point, il conviendrait d'examiner la question de salubrité avec attention. En attendant, ce qu'il y a de bien certain c'est que la plupart des Européens y meurent promptement, mais il est vrai de dire aussi que tous ceux qui y séjournent y vivent entassés dans des habitations trop rapprochées les unes des autres, sans que l'air puisse assez s'y renouveler.

Il y a différentes circonstances, assurément peu favorables, qui concourent à produire ce déplorable résultat, mais il en est aussi quelques-unes auxquelles on pourrait remédier, et que peut-être même on parviendrait à écarter entièrement. Il y a donc compensation, et s'il en est qu'on ne saurait changer et qu'il faut accepter, il en est aussi qui tendent à faire de *d'Elmine* ou *La Mine* le lieu de débarquement et de commerce le plus avantageux et qui le font préférer à tous ceux de la côte.

D'Elmine est situé en partie dans un petit golfe, de sorte que les terres qui l'avoisinent, s'étendent par les côtes trop avant dans la mer, et la brise soufflant toujours plus librement aux pointes qui se projettent que dans les anses, il en résulte que toute la chaleur de ce climat tropical se concentre sur le point le moins exposé à la brise.

La grande nègrerie, autrement dit village, où des milliers d'individus séjournent, entassés dans un étroit espace, se trouve au-dessous de la citadelle et par conséquent au-dessus du vent. La place sur laquelle le château est bâti, entourée de tous côtés d'édifices très-élevés, n'a qu'une petite ouverture ou avenue par laquelle on entre après avoir passé les fossés.

et les portes extérieures, et pour le reste elle est fermée de toutes parts. Aussi y règne-t-il une atmosphère chaude que rien ne rafraîchit ou purifie, et à laquelle viennent se joindre les exhalaisons provenant de l'agglomération dans d'étroites demeures des esclaves, des indigènes et des prisonniers qu'on garde dans les caveaux du fort. Un air étouffant passe constamment de la nègrerie sur le château-fort, et, partant de la place, il pénètre dans la forteresse. Il n'est personne qui ne reconnaisse que, considérées au point de vue hygiénique, toutes ces causes doivent exercer une influence pernicieuse sur la santé des hommes habitant cette contrée tropicale.

Quant à la petite rivière qui coule à côté du fort et à laquelle on attribue une grande insalubrité, il n'est pas possible de penser à en détourner le cours ni d'y essayer des travaux d'assainissement, les indigènes considérant cette rivière comme un Fétiche, une divinité tutélaire pour laquelle ils ont le plus grand respect. Malgré mes recherches, je n'ai pu parvenir à me convaincre des inconvénients qui proviendraient de cette rivière, attendu que les miasmes, qui s'exhalent du lit des criques mis à sec par le reflux, sont au-dessous du vent, et qu'ainsi l'atmosphère n'en peut-être viciée ni rendue insalubre pour les habitants. Mais, quand même le voisinage de cette rivière causerait quelque dommage, elle est si utile, relativement aux circonstances que présente cette côte, qu'on l'accepterait encore à ce prix dans toutes les citadelles. Grâce à cette rivière, on peut approcher d'*Elmine* avec des embarcations et des canots et y débarquer les cargaisons sur le quai du château, où il y a, comme en Europe, un entrepôt. En présence de pareils avantages, il est permis de se consoler des exhalaisons insalubres de ces criques, surtout quand on réfléchit aux misérables débarcadères qu'on rencontre ailleurs, où la nature semble n'avoir rien fait, n'avoir rien prévu pour qu'on puisse y aborder et y débarquer à sec les marchandises, et où les tonneaux pour faire aiguade n'arrivent presque toujours sur le rivage que transportés à la nage par les Nègres.

Dans l'intérieur de la place du château, du côté du sud, on trouve un fort bel édifice où l'on conserve les vivres et les marchandises provenant du pays. Ce bâtiment a le nom de magasin. A l'est, on y a bâti une petite église pour l'exercice du culte chrétien. Le sentiment religieux qui fait ici-bas notre seule force et toute notre joie, est satisfait de voir que des hommes, bien qu'éloignés à une grande distance de leur patrie et des prédications de la religion chrétienne, et se trouvant jetés au sein du paganisme, n'ont pas moins eu soin de veiller à ce que dans ces contrées idolâtres on pût élever les mains et son cœur vers le vrai Dieu et reconnaître son Saint Evangile. Vers la partie septentrionale on a construit une place large et spacieuse, nommée *Place des Chats*; c'est là que logent les ouvriers employés au fort, comme maçons, charpentiers, serruriers, tonneliers, etc., ainsi que le maître de ces ateliers. C'est là aussi qu'on conserve tout ce qui appartient au train de l'artillerie de la place. On voit à l'est une batterie d'une rare beauté, mais peu élevée et attenant à celle du château, sur laquelle l'église a été bâtie. Cette batterie peut dominer la baie et la côte vers *Cabo-Cors*; on l'a désignée sous le nom de *Batterie de la potence*, parce qu'on y trouve le gibet et d'autres instruments de supplice pour les criminels. Ce qui donne à ce château encore plus de force et le met à l'abri d'un coup de main, ce sont deux canaux ou fossés creusés dans les rochers, qui du côté de l'ouest s'étendent à peu près de la rivière jusqu'au bord de la mer et ont une certaine profondeur. Ces fossés contenaient autrefois une eau puante et putride, dont les exhalaisons délétères étaient très-pernicieuses à la santé de la garnison et des personnes qui habitaient le fort; maintenant on les a mis à sec. Un bassin dans l'intérieur de ces fossés contient de l'eau pluviale, dont on peut fort bien faire usage et qui dans plus d'une occasion doit être d'une grande utilité pour le château. Sur chacun de ces fossés on a construit un pont-levis qu'on lève tous les jours, du moins l'un des deux, quand les portes du fort sont fermées,

et qu'on baisse chaque matin, lorsqu'elles sont ouvertes. Du côté de la mer, les deux fossés aboutissent à une batterie, près de laquelle on voit un édifice qui autrefois servait en quelque sorte de salle de spectacle, où les notables du château se réunissaient et venaient s'amuser. Mais pendant le temps que je me suis trouvé dans ce pays, personne n'a pensé à se donner ce divertissement, chacun se livrant à des occupations plus sérieuses, soit pour le service public, soit pour ses propres affaires.

Sur la côte sud-ouest du château, est situé, ainsi que je l'ai déjà dit, le village *La Mine* entre la rivière et la mer, sur la même péninsule où se trouve le château. Ce village a une certaine étendue, mais pour ainsi dire on n'y voit qu'une seule rue qui du château conduit par le village jusqu'à *Commanie*. Cette rue est si étroite qu'à peine si trois personnes peuvent y marcher de front et que dans la matinée, quand les Nègresses y arrivent avec du poisson et d'autres denrées, il devient presque impossible de faire un pas et d'avancer. Après cette seule et unique rue, il n'y a plus que des ruelles, des impasses, des chemins si étroits qu'en marchant on coudoie facilement les maisons situées de chaque côté, et surtout si malpropres, si sales, que même dans les temps de sécheresse on ne saurait y passer à pied sec. La plupart des habitations ou pour mieux dire cabanes se composent d'argile et de paille, quelques-unes sont cependant construites en pierres de roche et les demeures des habitants les plus notables sont couvertes d'une plate-forme, tandis que celles des pauvres gens n'ont qu'une toiture de paille ou d'herbe qu'on appelle *sousje*. On fait le feu et la cuisine à l'étage le plus élevé de la maison, et c'est là que logent les esclaves, les domestiques et les femmes. Les autres chambres, ou plutôt les autres cages, servent quelquefois de demeure jusqu'à vingt personnes à la fois qui y vivent pêle-mêle. De l'autre côté de la rivière, il y a un pont avec un passage formant une espèce de barrière, seulement pour empêcher les Nègres des tribus étrangères d'entrer

dans le village par ce pont. A une distance d'environ cinquante pas, on arrive au pied de la montagne de *St. Jago*, entièrement ronde et fort escarpée. Sur le sommet de cette montagne se trouve le château *Koenraadsburg*, qui a été bâti en 1666, sous l'administration du général gouverneur Valckenburg. Les Portugais ont commis dans leur intérêt une grande faute, ils se sont rendus coupables d'une négligence impardonnable, en ne renforçant pas cette montagne qui s'élève au-dessus du château-fort d'*Elmine* et en laissant ainsi à l'ennemi la facilité d'attaquer de ce point le château et de le forcer à capituler. Il paraît qu'ailleurs on a commis aussi plus d'une faute de ce genre; je citerai seulement le château *Belgica* dans une des îles de Banda ¹⁾. Les Hollandais ont reconnu plus tard tout le parti qu'on pouvait tirer du point élevé de *St. Jago*, ils ont compris que, bien que la citadelle fût très-forte par elle-même, elle empruntait encore sa plus grande force à la montagne qui l'avoisine et la domine, et ils y bâtirent alors un fortin qu'on pouvait armer d'une quarantaine de pièces de canon et mettre en état de repousser victorieusement une vive attaque. Dans la guerre de 1782, les Anglais entreprirent de se rendre maîtres du château d'*Elmine*, et dans cette intention ils débarquèrent six à sept cents hommes qui devaient prendre *St. Jago* d'assaut. Le *Léandre*, frégate anglaise de premier rang, avec un autre bâtiment de guerre, vint prendre poste devant d'*Elmine* et tous les deux ils firent feu sur le château, afin d'ouvrir le chemin aux troupes débarquées. Mais cette attaque eut le plus funeste résultat, car les Nègres ne font point ordinairement de quartier et n'épargnent aucun de ceux qui tombent entre leurs mains. Ils coupent la tête aux morts comme aux vivants, à ceux mêmes qui jettent leurs armes et leur demandent grâce. Nouveau trait du caractère féroce de ces Nègres que par excès de zèle philanthropique on voudrait délivrer du joug de l'esclavage! Aussi le capitaine Mackensie, commandant des Anglais

1) Voir le *Voyage au Grand Archipel d'Asie*, déjà cité.

debarqués, échappa-t-il à grand'peine avec le peu d'hommes qui lui restaient, abandonnant deux pièces de canon et les munitions de guerre dont il s'était pourvu. C'est une ancienne habitude de n'admettre aucun étranger à visiter cette montagne, bien qu'il soit permis d'examiner toutes les positions d'*Elmine*, parce qu'on est dans cette persuasion que tant que l'ennemi ne s'est pas emparé de *St. Jago*, le château d'*Elmine* ne manquera pas de défense et qu'on n'a rien à craindre des assaillants. Il me semble qu'il vaudrait mieux niveler la montagne et par conséquent faire disparaître le fort *Koenraadsburg*, d'un accès trop facile et toujours à la portée d'un coup de main, puisque toute la force du château d'*Elmine* s'évanouit du moment que le fortin construit sur la montagne de *St. Jago* tombe au pouvoir de l'ennemi. Mais comme il n'est pas facile de déplacer une montagne et qu'outre celle de *St. Jago* il y en a encore une autre dans le voisinage, la prudence veut donc que le fort d'*Elmine* soit bien entretenu et constamment muni de tous les moyens de défense nécessaires.

Il est incontestable que si l'on maintient ce fort en bon état, avec le temps et par suite de circonstances imprévues, il peut devenir de la plus haute importance pour nos établissements sur la côte de Guinée; mais comme l'avenir est toujours fort incertain, il faut remettre au temps le soin d'éclairer davantage la question. Ce que je dis là m'est peut-être inspiré par le pressentiment qu'un jour la Grande-Bretagne, qui semble tout soumettre à ses vœux, pourrait fort bien un jour rendre au monde le commerce des esclaves qu'elle réglerait toutefois par de bonnes lois dictées par l'humanité et dans un esprit vraiment chrétien. N'a-t-on pas déjà dans le parlement anglais avoué qu'on désespérait d'empêcher entièrement ce commerce, et n'a-t-on pas remarqué dans les discours de certains orateurs une tendance à renoncer aux mesures represives de la traite?

Quoi qu'il en soit, à considérer le château d'*Elmine* dans sa force et dans sa faiblesse, on voit que les principes for-

tifications en sont assez bonnes et qu'on ne peut pas facilement y causer grand dégât, puisqu'il est impossible aux bâtiments de guerre d'en approcher d'assez près. Cela s'est vu dans l'attaque faite en février 1782, lorsque les boulets de vingt-quatre livres, lancés par la frégate anglaise, le *Léandre*, qui portèrent coup, ne pénétrèrent pas plus avant que leur épaisseur, si ce n'est dans les murs de faible construction au-dessus des édifices; la plupart ne touchèrent pas et de quinze cents coups il n'y en eût que vingt-cinq qui eurent leur juste portée.

La défense générale de cette forteresse se partage entre la rade, la baie, l'embouchure et une partie de la rivière, le rivage le long de la mer dans une direction au-dessous et un peu au-dessus, et le flanc du village des Nègres. Le village a été bâti beaucoup trop près sous le château, ce qui, en cas d'incendie, peut-être dangereux, causer de grands dégâts, et, en cas d'attaque du côté de l'intérieur, donner lieu aux plus vives alarmes, à moins qu'on ne détruise immédiatement toutes les habitations. D'un autre côté, la santé des Européens est très-compromis par le voisinage de cette nègrerie, d'où s'exhalent constamment des miasmes délétères qui se répandent sur le château. Un seul fait suffira pour prouver que les maisons du village sont trop près de la forteresse, c'est que, lorsque du château *d'Elmine* on répondit au salut de la frégate américaine, le *Saratoga*, les bourres du canon mirent le feu à une quantité d'habitations qui furent toutes détruites; raison de plus pour désirer que le gouvernement puisse prendre les mesures nécessaires et assigner aux maisons un emplacement plus convenable. On conçoit sans peine que depuis des siècles on ait bâti ces demeures près du château, c'était le moyen d'être plus à l'abri et mieux protégé en cas d'attaque. Le château sur la montagne *St. Jago* paraît avoir été construit comme une citadelle pour protéger une ville et les alentours, et il semble qu'on ait eu l'intention de renforcer le château contre la forteresse et celle-ci contre le château.

La citadelle est approvisionnée d'un grand nombre de pièces

de fonte, mais il serait à désirer que celles en fer qui s'y trouvent encore, et dont les lumières et l'âme s'oxydent trop fortement sous le tropique, fussent remplacées par d'autres en fonte; les magasins de l'Etat en possèdent assez pour que ce changement se fasse aisément. Il me semble qu'il serait également désirable que les affûts, ainsi que toutes les pièces qui y ont rapport et dont il existe déjà des modèles en fer destinés spécialement pour ces contrées et peut-être pour tous nos établissements sous le tropique, fussent faits en fonte. Cet échange occasionnerait certes pour le moment de fortes dépenses, mais ces sacrifices ne seraient-ils pas balancés par la solidité, la durée et les avantages qu'on en tirerait plus tard, surtout si l'expérience faisait reconnaître que les moyens de défense sont défectueux et insuffisants.

A la fin de l'année 1664 et au commencement de 1665, époque de l'expédition qui avait pour but de reprendre l'île de Gorée et d'autres forteresses, expédition dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, l'amiral De Ruyter vint mouiller devant *St. George d'Elmine*, le chef-lieu de nos établissements sur la côte de Guinée. Dans le mois de février 1665, une scène épouvantable eut lieu à terre dans une auberge. Une dispute s'éleva entre trois matelots, animés par les liqueurs fortes dont ils avaient bu outre mesure, et elle prit un tel caractère de violence que dans leur fureur ils éteignirent la lumière et se battirent comme des enragés dans l'obscurité avec des couteaux tranchants. L'hôte, accourant au bruit pour les séparer, eut l'imprudence d'entrer dans la chambre sans lumière; atteint par ces furieux, il tomba mort sous leurs coups. Les matelots, arrêtés et traduits devant un conseil de guerre, nièrent le fait; mais, la preuve du meurtre existant sans qu'on pût savoir sous les coups duquel matelot la victime était tombée, la justice ordonna que tous les trois se prépareraient à la mort et qu'ils tireraient au sort pour savoir lequel d'entre eux serait pendu. On sait que dans ces temps reculés, où la civilisation était moins avancée, on adoptait assez généralement ce principe que la décision du sort

fournissait la preuve absente et que par ce moyen la justice divine désignait le coupable et sauvait l'innocent. Le jugement du conseil de guerre fut exécuté, et lorsqu'on crut que le supplicé avait rendu l'âme, la corde fut coupée et on enleva le corps pour lui donner la sépulture; mais on reconnut bientôt à quelques signes de vie que la strangulation n'avait pas eu lieu. Revenu peu à peu à la vie, le pendu prouva qu'il n'était pas mort. Le cas était nouveau, on tint conseil pour savoir comment il fallait agir en pareille occurrence et ce qu'on ferait maintenant du condamné. Le gouverneur Valekenburg était d'avis que la mort devait s'ensuire, puisque le coupable avait été condamné à perdre la vie; mais l'amiral De Ruiter, ému d'une juste pitié, soutint au contraire que la justice n'ayant pas la preuve certaine que c'était lui qui avait fait le crime, il avait seulement été condamné par le sort, ce qui n'était pas une preuve convaincante de sa culpabilité; qu'il arrive que le sort tombe aussi souvent sur l'innocent que sur le coupable; qu'il se pourrait bien que le malheureux, auquel la Providence divine venait de conserver la vie, fût innocent ou peut-être moins coupable que l'un des deux autres, et que par conséquent la justice humaine devait aussi l'épargner et lui faire grâce; et enfin, que les peines et l'agonie de la mort qu'il avait déjà souffertes, étaient une punition assez forte pour lui-même et suffisante pour servir d'exemple aux autres. Ces raisons prévalurent sur l'esprit du gouverneur, chargé de faire exécuter les décisions de la justice, l'intercession de De Ruiter sauva ce malheureux, et le pauvre matelot gracié regarda toujours depuis l'amiral comme un autre père qui lui avait donné une seconde vie, puisqu'il l'avait sauvé d'une mort inévitable.

A la distance d'environ cent cinquante pas, à gauche du château, il y a un mur près duquel se trouve le cimetière des Européens. Pour y arriver, on passe sur un petit pont fermé par une barrière, au-dessus de laquelle on lit cette inscription: *O Mère, notre bienfaitrice, reçois de nouveau tes enfants.*

Au milieu de ce cimetière on voit un tombeau construit en pierres et surmonté d'un obélisque. Ce tombeau renferme les restes mortels de plusieurs généraux, présidents, fiscaux, employés supérieurs du gouvernement. A l'entour on aperçoit une élévation de terrain couverte d'herbes. C'est là que reposent en paix plusieurs des personnes que j'ai connues pendant mon séjour à *St. George d'Elmine*, et tant d'autres mortes depuis quelques années, qui comme passagers s'étaient trouvées à bord de la corvette, sur laquelle je servais avec le titre d'aspirant de marine. Ceux-là, que n'étaient-ils restés dans la mère-patrie? Ils y eussent trouvé d'honnêtes moyens d'existence, car elle en a pour tous ses enfants; mais ils préférèrent partir pour des contrées lointaines et insalubres, où, après avoir bravé des dangers sans nombre sur l'immensité des mers, ils venaient s'exposer aux variations d'une atmosphère inconstante; aujourd'hui au sein d'un calme trompeur, et demain au milieu des orages et des tempêtes; passant subitement d'un froid excessif à une chaleur peu supportable; un jour bien portants et le lendemain malades, exposés sans cesse à la plaie des insectes du tropique. Dans leurs excursions dans l'intérieur du pays, ils s'exposaient sur un frêle canot aux plus terribles brisants, ou bien ils étaient transportés dans un hamac sur de hautes montagnes, au milieu des abîmes, des rochers et des précipices, au péril de leur vie; et s'ils jouissaient un court instant des bons soins et des douceurs de l'amitié, ils étaient bientôt victimes d'une inimitié, d'une haine qui ne cessait ses persécutions que le jour où la mort venait enfin mettre un terme à leurs chagrins. Telle fut la destinée de la plupart de ces exilés volontaires de la mère-patrie que j'ai connus dans ces contrées!

C'est dans ce même cimetière que fut enterré le général Daendels, ancien gouverneur général des Indes néerlandaises, dont les restes mortels ont été transportés plus tard en Europe pour être déposés dans le tombeau de sa famille. Chacun sait, et nul besoin n'est de le dire, que ce général s'est acquis par sa gestion une grande célébrité à Java. Pour témoignage

irrécusable je ne veux citer aujourd'hui que ce passage remarquable d'une brochure intéressante et digne de foi, écrite par un officier supérieur d'artillerie, parvenu aujourd'hui au grade de général de brigade: «Quiconque a vu ce qui s'est opéré à Java, sous le gouvernement de courte durée du général Daendels, est frappé d'étonnement et admire la puissance créatrice de son administration" 1). Ce fut à bord de la

1) Du temps de la république batave, le général Daendels proposa d'introduire pour le service de l'artillerie des projectiles creux, qui avaient à peu près la forme des *Paixhans* ou pièces de grenade inventés de nos jours. Il est assez étonnant que sa proposition n'ait point été acceptée, car à cette époque le général Daendels avait assez de réputation justifiée par de bonnes qualités, pour qu'il pût exercer une grande influence sur les esprits. Ordinairement pour faire adopter quelques nouvelles inventions, il est nécessaire qu'elles émanent de personnes d'un rang éminent et d'une haute condition, c'est sous ce patronage seulement qu'elles obtiennent plus de crédit et qu'elles sont appréciées à leur juste valeur. Telle ne fut pas la manière de penser et d'agir du roi de Sardaigne, Charles Albert, lorsqu'un simple officier, nommé Mathes, vint lui soumettre un nouveau système de lumière qu'il avait inventé pour le service du canon. Le roi fit examiner ce procédé et sur le rapport qui lui fut fait il ordonna que ce système fût adopté et mis en usage. S. M., lorsque j'eus l'honneur de lui être présenté, voulut bien me parler de cette invention et m'en faire donner connaissance. Ce procédé dont j'eus soin d'instruire mon gouvernement, est maintenant en usage dans les Pays-Bas, en vertu d'une décision du ministre de la guerre du 21 novembre 1845. A la même occasion, le roi de Sardaigne m'avait aussi permis de visiter l'arsenal de l'État et tout ce qui a rapport à l'artillerie.

En parlant ici du roi Charles Albert, je ne puis m'empêcher, moi qui ai eu l'insigne honneur d'avoir avec ce souverain quelques rapports directs, de dire que les témoignages que rendaient de ses brillantes qualités non-seulement ceux qui avaient obtenu de lui quelque faveur, mais encore ceux qui ne lui avaient aucune obligation directe, ne m'ont que trop bien prouvé qu'il existe peu de monarques aussi généreux, aussi magnanimes, et aussi braves. Trahi pour ainsi dire, quoiqu'il eût tout sacrifié pour les intérêts de ses États, que sa grande âme a dû souffrir, à en croire le récit des journaux à cette époque, lorsqu'il s'est vu forcé de se mettre à genoux devant quelques régiments de son armée pour les conjurer de maintenir et de venger l'honneur de leur patrie! Quel est alors le soldat assez lâche, quand son roi fait ainsi appel à son courage, pour ne pas préférer mille fois la mort à la honte de soi-même et au deshonneur de son pays!

corvette, la *Venus*, où je servais en qualité d'aspirant de marine, ainsi que je l'ai déjà dit, que le général Daendels arriva à *St. George d'Elmine* avec toute sa suite et les employés de son gouvernement. Si je ne fais point erreur, de tous ceux qui se trouvaient à bord de ce navire, le seul qui soit encore en vie et habite les Indes orientales, où il occupe les fonctions de résident, c'est monsieur W. L. Van Guericke, dont le baron son père a été lieutenant-général, et qui alors avait le même grade que moi.

On trouve dans les contrées qui avoisinent le château *d'Elmine* beaucoup d'animaux féroces, tels que tigres, serpents venimeux, et surtout un grand nombre d'éléphants, attirés par la quantité de cannes à sucre dont ils sont très-friands. C'est ce qui est cause qu'on a donné à cette côte le nom de *Côte des Dents*, parce que cette contrée fournit beaucoup d'ivoire, produit des dents de ces animaux. A ce propos on ne lira pas ici sans intérêt un fait emprunté au récit d'un voyageur digne de foi.

Il y a un grand nombre d'années, dit ce voyageur, qu'un certain jour du mois de décembre, vers les six heures du matin, un éléphant eut la fantaisie de se montrer sur le rivage de *d'Elmine* et vint se promener tout à son aise jusqu'au pied de la montagne *St. Jago*. Quelques Nègres eurent la témérité d'aller à sa rencontre, sans être munis de fusil ou de tout autre arme défensive: on aurait dit qu'ils allaient au devant de lui pour lui souhaiter la bienvenue et le recevoir comme un triomphateur entrant dans ses domaines. L'éléphant se laissa fort complaisamment entourer de ces Nègres, et, sans paraître se soucier entièrement d'eux, il continua son chemin, suivi et précédé de son escorte, jusqu'à ce qu'il arrivât de compagnie au pied de la montagne. Là, un officier descendit, accompagné d'un Nègre armé. Il fit aussitôt feu sur l'animal et le frappa d'une balle ramée un peu au-dessous de l'œil. Cette blessure n'eut pas même l'honneur de mettre l'éléphant en colère, pas plus que les coups de fusil qu'une bande de Nègres accourus sur

les lieux tirèrent sur lui. Toute cette décharge de mousqueterie ne lui fit pas même accélérer sa marche d'un seul pas. De temps en temps il faisait bien mine de vouloir se précipiter sur eux, mais tout son courroux se bornait à cette simple démonstration. C'était toutefois chose fort curieuse à voir, lors qu'ayant l'air de céder à la velléité d'attaquer à son tour ses assaillants, il agitait et dressait entièrement ses oreilles qui étaient d'un volume extraordinaire. Il n'en continua pas moins sa promenade paisiblement et à pas lents et s'avança vers notre jardin, où il croyait peut-être qu'on lui ferait un accueil plus favorable et surtout plus amical. Le désir de voir de près cet étrange visiteur, jusqu'ici si débonnaire, engagea le gouverneur à se rendre au jardin, où il fut bientôt suivi de plusieurs Européens animés du même désir. Ils trouvèrent ce nouvel hôte au milieu du jardin, où déjà, avant leur arrivée, il avait commencé par abattre quatre ou cinq grands cocotiers. Probablement pour leur donner une preuve de sa force et les amuser d'un spectacle nouveau, il renversa sans nul effort en leur présence cinq à six autres cocotiers des plus fortement enracinés. La force qu'il paraissait déployer pour abattre un de ces arbres, était tout au plus celle qu'emploierait un homme foulant sous ses pieds un faible enfant en bas âge. Pendant que ce terrible devastateur faisait ainsi dans notre jardin la guerre aux cocotiers inoffensifs, on lui tira plus de quatre cents coups de fusil, et il fallut bien qu'à la fin le sang jaillit en abondance des nombreuses blessures qu'il avait reçues. On aurait dit d'un bœuf inondé de son sang sous les coups de l'abattage. Sous cette terrible décharge de mousqueterie on ne lui vit faire aucun mouvement, si ce n'est que de temps en temps il dressait ses oreilles. Cette seule démonstration suffisait pour inspirer une certaine frayeur aux hommes; ils croyaient tous qu'il se préparait à les poursuivre et à se précipiter sur eux, mais l'éléphant bornait toute sa vengeance à leur faire peur. Toutefois, dans cette petite guerre d'attaque contre un ennemi impassible, il arriva un incident fort triste. Un des

Nègres, croyant avoir une assez belle chance, eut l'imprudence de se glisser derrière l'éléphant et il lui saisit la queue dans l'intention de la lui couper; mais l'animal, tenant à conserver ce que la nature lui avait donné, ne se sentit pas d'humeur à se laisser dépouiller vivant de sa queue. Pour se venger du téméraire et l'empêcher d'exécuter son projet, il étendit sa trompe, en frappa le pauvre Nègre, et, en l'enserrant dans ce formidable étau, il l'enleva et le déposa devant lui. Après l'avoir jeté par terre, il lui appliqua deux ou trois fois ses pattes sur le corps, et, ne bornant pas là sa vengeance qu'il regardait sans doute comme incomplète, il lui fit encore avec ses défenses deux ou trois trous dans le corps, dans chacun desquels on eut pu mettre facilement le poing. Puis, dédaignant la faiblesse de son adversaire et se contentant de la leçon qu'il venait de lui donner, il laissa là le malheureux sans lui rien faire de plus; il permit même que quelques Nègres vinsent enlever leur malheureux compagnon et il ne leur fit aucun mal.

Ce fait et ce qui précède font assez voir que cet éléphant n'aurait fait de mal à personne, si on l'avait laissé poursuivre tranquillement sa promenade. On n'est par tout à fait certain que ces animaux se mettent en fureur, lorsqu'on tire sur eux sans les blesser. En effet, celui-ci ne permit-il pas qu'on fit très-souvent feu sur lui, sans montrer le moins du monde qu'il en prit quelque souci. Cependant, comme tous les cas ne sont pas les mêmes, je ne conseillerais à personne d'attaquer à la légère un éléphant. On a vu que celui-ci n'avait pu être abattu sous un nombre multiplié de coups de fusil. Ceux qui prétendent s'y connaître et savoir comment il faut attaquer ces animaux, soutiennent qu'on a seulement besoin de balles de fer, parce que les balles de plomb ne pénètrent pas assez avant dans les chairs. L'expérience qu'on fit cette fois peut servir d'utile instruction en pareil cas. Après la mort de notre éléphant qui avait reçu un si grand nombre de balles, on en trouva fort peu qui eussent passé par les os dans la tête.

Quelques-unes s'étaient arrêtées entre la peau et les os, mais la plupart et surtout les petites balles avaient été repoussées par la peau, comme si elles avaient été dirigées contre un mur. Il faut bien que ces balles n'aient point été d'un calibre assez fort, car un marchand anglais raconte, — et son récit a été confirmé par une autre personne, — qu'assis dans un canot sur la rivière de la Gambie, il avait tué d'un seul coup de fusil un éléphant qui le poursuivait à la nage. Il est donc très-vraisemblable que notre éléphant ne fût pas bien atteint, puisque de tant de coups de fusil dirigés contre lui, il n'y en eût que quelques-uns qui pénétrèrent dans les chairs.

Après avoir ainsi mutilé le pauvre Nègre qui mourut de ses blessures et avoir passé environ une heure dans le jardin, l'éléphant prit son élan comme s'il se décidait enfin à attaquer ses ennemis. Ce mouvement fit prendre la fuite à tous ses assaillants; ce fut une déroute complète. La plupart se réfugièrent vers la montagne *St. Jago*, pensant que s'ils pouvaient atteindre cette retraite, ils seraient préservés de tout danger. Mais heureusement l'éléphant ne pensa pas à les poursuivre; sans cela, il eût fait de tous ses ennemis un horrible carnage, peu de monde eût échappé à sa vengeance, même en s'enfuyant de toute la vitesse de ses jambes.

Comme je l'ai dit, tous se sauvèrent du jardin par la porte de devant, mais l'animal qui n'avait pas envie de passer par ce chemin, se disposa à sortir par la porte de derrière, et, soit qu'elle lui fût trop étroite, soit qu'elle le gênât, toujours est-il qu'il la renversa, malgré l'épaisseur du mur qui la soutenait. On put voir de loin qu'il se débarrassa de cet obstacle sans faire le moindre effort et qu'il ne fit, pour ainsi dire, que toucher la porte en passant. Cet obstacle enlevé, il ne sortit cependant pas par le chemin où s'était trouvée la porte. Il perça la haie de clôture du jardin, passa ensuite très-tranquillement le mont *St. Jago* et se rendit à la rivière pour s'y baigner, et y laver le sang qui coulait de ses blessures. Après être resté quelque temps dans la rivière, il en sortit et se

dirigea vers un groupe d'arbres qui se trouvaient sur le bord de l'eau. C'est là qu'il s'arrêta. Il y avait dans cet endroit quelques tonneaux à eau. C'est sur eux qu'il sembla vouloir exercer sa fureur, car il en brisa cinq à six et renversa un grand arbre qui se trouvait dans le même lieu. Profitant du moment que l'éléphant s'était arrêté, on recommença à faire feu sur lui; on continua cette terrible mousqueterie jusqu'à ce qu'il vînt à tomber, accablé sous les coups. L'animal ainsi terrassé, on lui coupa sur le champ sa trompe, dont la dureté était telle que les Nègres furent obligés de donner plus de trente coups de hache avant d'en venir à bout. Ceci doit lui avoir causé d'horribles souffrances, car l'animal, impassible jusqu'à ce moment, ne put s'empêcher de pousser des cris épouvantables. Il expira aussitôt après, à l'ombre d'un grand arbre sous lequel il s'était arrêté, confirmant ainsi ce qu'affirment les Nègres que l'éléphant, quand il sent sa mort prochaine, cherche toujours, s'il le peut, une place sous un arbre ou dans un bosquet. Je ne discuterai pas le plus ou le moins de fondement de cette assertion, mais je puis dire que le même fait s'est présenté jusqu'à trois fois à *d'Elmine* et que sur la côte de Gabon on a trouvé un éléphant mort à l'ombre d'un bosquet.

Dès que l'éléphant fut mort, les Nègres se jetèrent avec empressement sur l'animal pour couper de sa chair autant qu'il leur fut permis d'en prendre. Ce butin leur servit ce jour-là de nourriture, ainsi qu'aux Européens. Cet éléphant n'était pas de la grande espèce, car ses dents ne pesaient pas au delà de trente-quatre livres et demie. C'est ainsi qu'on eut le spectacle d'un éléphant opposant sa masse impassible au feu d'une multitude d'assaillants, dédaignant leurs efforts et n'usant un moment de sa force que pour en faire mieux comprendre la puissance; mais il est regrettable que ce spectacle, tout curieux qu'il pouvait être, ait été attristé par la mort du malheureux, victime de sa témérité. Les Nègres purent juger par là du danger qu'ils auraient couru en approchant trop près de l'éléphant, dont la fureur une fois excitée

eut fait d'eux tous autant de victimes de sa vengeance. On prétend que l'éléphant vit ordinairement quatre cents ans.

Cet épisode m'a quelque peu écarté de mon sujet et je reprends le fil de ma narration.

Lorsqu'un *Cabocèr* d'un rang élevé vient à mourir, on lave son corps et on le revêt de ses plus somptueux habits. On le couvre ensuite d'une grande quantité d'or et on le place sur un lit, ayant ordinairement la main gauche sous la tête et le visage tourné vers l'orient, dans la position d'un homme endormi. Autour du mort sont assises ses femmes qui ne cessent de pousser des soupirs, de répandre des torrents de larmes. Elles tiennent à la main de longues queues de cheval qu'elles agitent incessamment dans l'air, afin de chasser les mouches qui pourraient incommoder le mort. Sur une petite table, près du lit où repose le corps du défunt, elles ont placé des aliments, des boissons, des pipes et du tabac, afin que si la fantaisie en prenait au mort, il pût se faire servir à l'instant même; car les Nègres croient qu'après leur mort ils mangeront et boiront tout aussi bien que durant leur vie. Devant la table sont les armes du *Cabocèr*, et son écuyer, brandissant sans cesse en l'air son sabre comme s'il s'appropriait à en frapper quelqu'un, s'écrie: « O toi, qui fus « un si grand homme, qu'es-tu devenu maintenant? Toi, « autrefois la terreur de tes ennemis, te voilà aujourd'hui « privé de la vie! Ordonne-moi d'aller couper la tête n'im- « porte à qui, j'irai sur le champ exécuter ta volonté, ainsi « que je l'ai toujours fait pendant ta vie. Pourquoi n'as-tu pas « trouvé la mort en combattant? Pourquoi faut-il qu'un si « grand homme meure obscurément dans son lit? Mais *Jan- « Compan* ¹⁾ est grand, c'est lui qui l'a voulu.» Telles sont à peu près les paroles qu'il profère, et dès qu'il a fini, il

1) Une des deux divinités principales des Nègres; c'est pour eux le bon principe. Ils le supposent blanc, par opposition au *Demonio*, qu'ils peignent noir et maléfaisant.

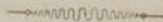
se frappe plusieurs fois la poitrine, garde pendant quelques instants le silence et recommence à chanter de nouveau la gloire et les exploits de son maître et à déplorer sa perte. Après ces démonstrations de regrets et de désespoir dans la demeure du *Cabocçér*, le corps est enseveli dans un lieu secret, afin que si tôt ou tard le village tombait au pouvoir des ennemis, la sépulture d'un guerrier aussi illustre ne fût pas profanée, son corps tiré de la tombe et sa tête portée en triomphe par de jeunes garçons vociférant ces paroles insultantes : « Voici la tête du grand homme, du guerrier que nous avons tant redouté pendant sa vie ! Elle est maintenant en notre pouvoir et nous allons lui faire tous les affronts imaginables. Nous allons attacher sa mâchoire à un cor ou à un tambour pour le tourmenter et l'humilier. » C'est cette insulte qu'on veut épargner au défunt, en prenant le plus grand soin qu'excepté ses héritiers et ses esclaves les plus dévoués, personne ne connaisse le lieu de sa sépulture.

Dès que le défunt a été enseveli secrètement et sa mort annoncée en public, on entend alors s'élever dans le village des cris affreux et des lamentations. Au lever du soleil, on tire, à la demande des parents, un coup de canon de la batterie du fort, quand celui dont on vient d'annoncer la mort demeure près de la citadelle. Les esclaves et les parents du défunt passent la journée à tirer des coups de fusil, à répandre des larmes, à pousser des gémissements. Le lendemain, le corps est en apparence, car la veille il a été enseveli secrètement, porté publiquement en terre. Cette cérémonie a lieu de la manière suivante. Le cercueil se trouve dans la maison, il est placé sur une table couverte de sabres, de pistolets, d'armes de diverses espèces, et d'un peu de nourriture et de boisson. Le soi-disant corps du défunt est alors enterré avec grand bruit dans une cave de la maison mortuaire. Tous les assistants portent un vêtement d'étoffe de coton bleu-foncé; c'est cette couleur que les Nègres ont l'habitude de porter en signe de deuil. L'on danse et l'on boit pendant plusieurs

jours, ainsi que cela se pratique dans toutes leurs fêtes, de quelque espèce qu'elles soient. La solennité des jours funèbres pour un *Cabocœr* d'un rang élevé dure fort longtemps. Le dernier jour des funérailles, le successeur au rang et aux dignités du défunt se présente en habit de guerrier, la peau teinte de sang et tiquetée de petits points blancs très-rapprochés les uns des autres. Il a sur la tête une coiffure faite des écailles les plus dures du crocodile et tient à la main un grand sabre. Le siège de famille, recouvert d'une toile blanche et renversé sens dessus dessous, se trouve placé dans un bassin de cuivre jaune, porté sur la tête par un Nègre qu'on a rencontré en chemin et dont on a réclaté ce bon office. Ce siège est auparavant transporté hors du village, où ceux qui appartiennent à la suite du défunt, se rassemblent armés. De là ils se rendent avec leur bannière du côté de la mer, où ils se promènent quelque temps en tirant des coups de fusil. Autour du siège se rangent un grand nombre de femmes qui s'empressent de chasser les mouches, en agitant dans l'air des branches d'arbre, et on a soin de porter au-dessus de siège pour le préserver du soleil un grand parasol, placé entre deux autres d'un moindre-volume. Après cette promenade, chacun rentre chez soi. Ensuite le défunt et tous ceux de la famille morts avant lui, et pour lesquels on n'avait pas fait de funérailles solennelles, sont transportés hors du village, c'est-à-dire qu'on rend cet honneur à leurs effigies faites en argile. Celle du *Cabocœr* est la plus grande, elle est teinte d'un bleu-foncé tiqueté de petits points blancs. Les autres effigies, celles des membres de la famille morts à la guerre, sont recouvertes de terre blanchâtre, ainsi que les Nègres ont l'habitude de le faire pour ceux qui périssent dans une bataille. Ces grossières statuettes sont rangées dans des bassins de cuivre jaune, suivant l'âge des morts qu'elles représentent, mais toujours le *Cabocœr* en avant. Ces bassins sont ensuite portés sur la tête par des femmes qui se présentent en grand nombre pour avoir cet honneur, car elles s'imaginent que

celle qui porte le bassin et ainsi en même temps l'âme du défunt, sera féconde. Toute femme stérile est regardée chez les Nègres comme un être inutile pour la société et ne répondant pas au but pour lequel le Créateur l'a placée sur la terre. A une portée de fusil en dehors du village, les femmes qui portent ces bassins, commencent ordinairement à frémir, à trembler, comme prêtes à succomber sous le poids du fardeau qu'elles portent; elles inclinent leur corps tantôt à droite, tantôt à gauche, précipitent quelquefois leur marche, comme poussées par une agitation surnaturelle, puis s'arrêtent tout à coup et rejoignent leurs compagnes en se jetant sur elles. Il faut bien se garder de croire que ces mouvements désordonnés proviennent d'elles, ce sont, disent-elles, les âmes des morts qui se trouvent dans chaque bassin auprès des effigies représentant les corps qu'elles ont jadis habités, qui causent ces démonstrations et ces mouvements extraordinaires.

Ces petites images sont enfin déposées dans un étroit local couvert de branches de palmier. A certaines époques, les jeunes filles adultes de la famille viennent les prendre, les soulever dans leurs bras, les presser avec enthousiasme contre leur sein et elles s'écrient alors dans leur extase: *Eia faww.* (Que tu es beau!). Cela dit, elles remettent les effigies à leur place, et après avoir pris un peu des aliments et de la boisson qu'on y avait déposés, elles se retirent joyeuses et satisfaites. Ce sont celles qui n'ont pu être admises à l'honneur de porter les bassins le jour des funérailles, et qui tâchent ainsi de se rendre dignes de la bienveillance du défunt, afin de jouir bientôt du bonheur d'être mères.



CHAPITRE SIXIÈME.



SOMMAIRE.

Réflexions sur la traite des Noirs en Afrique et dans les Indes occidentales. — Etat et condition des Nègres de la Guinée. — Maîtres et esclaves. — Parallèle du sort des esclaves chez leurs maîtres indigènes avec leur sort sous la domination des Européens dans les colonies. — La traite les sauve de plus grands maux. — Caractère et mœurs des Nègres de la Guinée. — Etrange loi des *Fanthéens*. — Les trompeurs trompés et sévère leçon donnée par le gouverneur de *d'Elmine*. — Coutumes barbares observées aux funérailles des rois. — Tentatives infructueuses de civilisation. — *Chassez le naturel, il revient au galop*. — Cupidité et rapacité des Nègres. — Suavité et harmonie de l'idiome des *Fanthéens*. — Quelques mots de leur vocabulaire.

L'état de servitude dans lequel vivent la plupart des Nègres et le commerce des esclaves qui se fait spécialement sur les côtes de la Guinée, sont deux points importants qui ont longtemps occupé les législateurs, les philosophes, les écrivains humanitaires et qui ont constamment excité le zèle des philanthropes. Je n'ai pas la prétention d'examiner à fond des questions aussi ardues. Elles ont d'ailleurs été traitées par des plumes plus savantes, plus exercées que la

mienne. Mais il me semble que quelques réflexions sur cette matière, que quelques détails qui fourniraient peut-être de nouveaux aperçus à ceux qu'on a déjà sur le caractère des indigènes de cette partie de l'Afrique, doivent nécessairement trouver ici leur place. Je n'appartiens à aucun système, à aucune école politique; je ne suis pas plus humanitaire européen qu'économiste colonial. L'amour de la vérité et l'impartialité sont, n'importe quelle que soit la question, mes seuls moteurs, mes seuls conseillers; ce sont eux qui m'inspirent le désir d'ajouter des considérations, basées sur des faits, à celles qu'on a sans doute déjà émises. Si elles sont bonnes, qu'on en tire quelque profit, quelque nouvelle lumière, c'est à cela que se borne toute mon ambition.

Je sais qu'en Europe on approuve assez généralement l'abolition de la traite, qu'on y réclame l'emploi des moyens de répression contre le trafic des esclaves en Afrique, dans les deux Indes et ailleurs, aussi hautement et avec autant de persévérance que dans les colonies on blâme cette mesure, qu'on y prophétise même qu'elle aura pour l'avenir les conséquences les plus fâcheuses. Mais comment expliquer deux opinions aussi contradictoires, aussi opposées l'une à l'autre? Quel en est le mobile? Sont-ce d'un côté d'ambitieux vues politiques qui se cachent sous les dehors de la philanthropie, ou serait-ce de l'autre l'égoïsme, l'unique soin de ses intérêts personnels, qui repousserait la civilisation et trahirait la cause de l'humanité? La chose est grave. Son examen m'entraînerait trop loin, d'ailleurs ce n'est point à moi à juger entre Rome et Carthage et il faut laisser au cours des événements, et à la force des choses, le soin de décider le différend. En attendant, n'envisageant l'intention que sous sa face la plus apparente et non dans son mobile secret, mon avis, je dirai plus, ma conviction est que dans l'ardeur de son zèle la philanthropie a été trop loin, en exigeant qu'on frappât et trop vite et trop fort. C'est ceci seulement que je vais essayer de prouver, et pour cela je n'ai qu'à m'appuyer sur des faits.

Pour s'orienter dans l'examen d'une question aussi difficile et aussi intéressante, on est tombé dans une grande erreur, en prenant pour terme de comparaison l'état des choses et les relations sociales qui existent aujourd'hui dans l'Europe civilisée. Il fallait partir d'un point de vue différent, se placer sur un tout autre terrain, c'est-à-dire commencer par examiner la condition et l'état des Nègres dans leur propre patrie. Je désirerais que ces hommes, qui se montrent pour eux si pleins de charité chrétienne ou de philosophie philanthropie, se donnassent la peine d'aller visiter eux-mêmes ces contrées tropicales. Ils verraient que dans la plus grande partie de l'Afrique la population se compose d'esclaves et de maîtres. On n'y connaît que ces deux catégories. La principale richesse de ces peuples, dont la civilisation est encore si arriérée, consiste dans le nombre des esclaves, et je crois qu'on peut, en toute sûreté et sans crainte d'être taxé d'exagération, en évaluer le chiffre jusqu'aux trois quarts de la population.

Ces Nègres sont arrivés à l'état de servitude de différentes manières; ils se divisent en plusieurs catégories.

D'abord, et ceci est le plus grand nombre, ce sont ceux qui ont été faits prisonniers dans les guerres que les tribus voisines se font mutuellement et pour le moindre prétexte, et auxquels on a laissé la vie, après que le vainqueur a immolé un grand nombre d'entre eux, pour assouvir sa vengeance, ou comme autant de victimes sacrifiées à ses idoles.

Ensuite, viennent ceux qui ont été condamnés à l'esclavage, à cause de leurs crimes, ou qui y ont été contraints par suite de dettes ou par indigence.

Et enfin, ceux qui, nés dans l'esclavage, sont par cela même esclaves. Ils sont vendus par leurs maîtres aux Européens; ce même commerce se fait aussi dans les Indes orientales, où ils sont achetés par les Chinois et par d'autres peuples libres de l'Asie.

Il faut l'avouer, il n'est malheureusement que trop vrai et

à la honte de l'humanité, qu'à bord des bâtiments de transport on a souvent agi envers les esclaves nègres avec une cruauté inouïe, et l'on doit amèrement déplorer qu'on n'ait jamais rien fait pour empêcher des traitements aussi barbares. Le moyen, c'eût été d'établir dans les colonies des règlements et des lois sévères de répression; mais peut-être que la nature et la situation du pays ne permettent guère qu'on puisse se flatter de voir un jour s'opérer quelque changement à cet égard. C'est cependant vers ce résultat que devraient tendre tous les efforts des gouvernements dans les métropoles.

Les Nègres de Guinée, vendus comme esclaves, ont ainsi changé de maîtres. Y ont-ils gagné? C'est là à mon avis toute la question à examiner. Au lieu de dépendre chez eux, des bizarreries et des caprices d'un tyran barbare et odieux, étranger à tout sentiment d'humanité et de compassion, ils se trouvent aujourd'hui dans les plantations, dans les Indes occidentales, soumis, il est vrai, à des lois qui les forcent de travailler, mais dont ils n'ont rien à craindre, pourvu seulement qu'ils accomplissent la tâche qui leur est imposée. Cette condition ne leur semble donc pas si dure, si pénible, puisque dans les colonies on ne peut pas inspirer à un esclave nègre une plus vive frayeur qu'en le menaçant de le vendre à un Nègre libre, de même que dans les Indes orientales un esclave regarde comme le plus grand malheur qu'il ait à redouter de ne pas être vendu à un Européen.

D'ailleurs, les Nègres dans les colonies reçoivent du moins quelque instruction, on cherche à leur inculquer quelque connaissance du bien et du mal. Ils sont forcés d'observer l'ordre, de suivre une certaine discipline, un régime régulier, de s'accoutumer à la propreté, de s'appliquer à la pratique de quelque vertu morale et sociale, en raison du degré de leur intelligence. Certes, ce n'est pas ce qu'ils trouveraient auprès de leurs compatriotes en Afrique, où les habitudes les plus contraires à la civilisation, les vices qui dégradent et abrutissent l'humanité, continuent à exercer leur funeste

empire. Pour un Européen, l'idée d'être privé pour toujours de sa liberté est terrible et insupportable; mais le Nègre, au point de civilisation où il se trouve, ne peut avoir cette idée, il ne la comprend point, il ne sent pas ce qu'il y a d'humiliant dans sa condition d'esclave. S'il était dans les choses possibles qu'on pût parvenir à abolir l'esclavage en Afrique, et pour cela il faudrait que les Nègres n'eussent ni l'ambition ni les moyens de se faire la guerre entre eux, c'est alors seulement que les choses changeraient de face. Mais des siècles devront encore s'écouler avant que les Nègres soient civilisés au point de sentir ce que l'esclavage a d'injuste et de dur pour la condition humaine, au point de considérer les malheureux esclaves comme leurs égaux et non comme des animaux domestiques ou comme une marchandise dont on fait trafic. Peut-être n'est-ce là que le rêve d'un utopiste, qu'une idée chimérique qui ne se réalisera jamais!

Il faut en convenir, la manière dont les Européens agissent envers les esclaves nègres ne saurait être justifiée par l'exemple des barbares et cruels traitements que les indigènes eux-mêmes font subir à leurs esclaves; mais ne pourrait-on pas invoquer comme moyen de défense, et je penche à bon droit pour l'affirmative, cette considération, faite au nom de l'humanité même, que du moins la traite prévient et empêche bien des meurtres, bien des massacres épouvantables.

Chez les peuples incivilisés la vengeance est considérée comme la plus noble et la plus sublime des vertus. Ils y attachent le même prix, la même estime que les hommes civilisés mettent à la justice, à l'équité. Pour satisfaire aux fureurs de cette passion, ils sont disposés à tout sacrifier, ils sont prêts à tout entreprendre. Lorsque, dans les guerres fréquentes que les tribus voisines se livrent entre elles et qui sont si sanglantes, le vainqueur fait un grand nombre de prisonniers, si son propre intérêt ne le portait pas à conserver la vie au moins à une grande partie de ces malheureux pour les vendre comme esclaves aux Européens, qu'est-ce qui

l'empêcherait alors de rendre son sanglant triomphe encore plus terrible, d'y ajouter suivant lui encore plus d'éclat, en sacrifiant de sang-froid et avec la plus affreuse cruauté tous ses prisonniers aux idoles et à la haine nationale? Serait-ce peut-être la compassion, la pitié? Le Nègre ne connaît pas ce sentiment vis-à-vis de son ennemi. Serait-ce l'influence des Européens ou les moyens de force et de contrainte que ceux-ci pourraient employer, jusqu'à ce qu'on fût parvenu à inspirer à ces populations barbares de meilleures idées, des sentiments plus généreux? Mais l'habitant de l'Afrique n'a qu'à reculer d'un pas ou deux dans ses déserts brûlants; pour que le bras de l'Européen soit impuissant et hors d'état de l'atteindre. Il est vrai que sur la côte de Guinée, l'Europe possède plusieurs forteresses, mais les indigènes n'ont qu'à s'en éloigner à quelque peu de distance, pour mettre aussitôt les Européens dans la position de ceux qui se trouveraient campés dans une île déserte et isolée.

Le commerce des esclaves a donc l'avantage d'avoir préservé de la mort des milliers de malheureux prisonniers de guerre qui sans cela auraient été immolés à l'aveugle fureur du vainqueur, ou sacrifiés au culte des idoles, et de les avoir soumis à un état de servitude équivalent et à plus d'un égard préférable même au genre de vie de plus d'un ouvrier en Europe, sauf cette exception qu'ils sont privés de la liberté, quoiqu'ils n'apprécient pas cette faveur qui ne leur paraît pas même digne d'envie, s'ils ont le bonheur d'obéir à un bon maître. J'ai dit que mes observations étaient basées sur des faits, je tiens à justifier mon dire et je cite des faits.

Quelques années après la restauration, c'est-à-dire après les événements de 1814, M. Engelhard, membre du conseil des Indes orientales, vint revoir la mère-patrie, après une absence d'environ quarante ans. A l'issue d'un dîner où il avait été invité chez un haut personnage, la conversation vint à tomber sur le grand nombre d'esclaves qu'il avait à

son service à Java. L'épouse de son hôte, en entendant le mot d'esclave, se sentit prise de pitié pour le triste sort de tant de malheureux privés de leur liberté. De la manière la plus gracieuse elle lui demanda la permission de lui exprimer un désir qu'elle avait formé, et en même temps la promesse qu'il y souscrirait. Persuadé que cette dame ne pouvait lui rien demander qui ne fût possible, M. Engelhard s'empressa de lui répondre qu'il était entièrement à sa disposition. Ce que cette dame désirait de lui, c'était qu'à son retour à Java il mît en liberté tous ses esclaves. Il le promit et, à son retour dans les Indes néerlandaises, il tint parole. Il congédia tous ses esclaves, mais ce que peut-être on n'avait pas prévu, ce fut le chagrin inexprimable qu'éprouva toute cette population de se séparer d'un si bon maître. Ces bonnes gens ne comprenaient pas à quelle cause ils devaient attribuer cette preuve si affligeante d'indifférence et de froideur de la part de leur maître envers ceux qui l'avaient si longtemps et si fidèlement servi. Cet acte d'humanité mal comprise eut les conséquences les plus déplorables. Des centaines de ces malheureux, privés tout à coup de toute direction, de toute sage et bonne discipline et de tout soutien, durent travailler à la sueur de leur front pour parvenir à gagner leur pain quotidien, tandis que plusieurs d'entre eux, par paresse ou par désœuvrement, se laissèrent aller à commettre des crimes qui attirèrent sur eux les châtimens de la justice ou les firent condamner à perdre la vie sur l'échafaud.

Autres faits à l'appui L'ancien gouverneur des Moluques, M. Middelcoop, propriétaire d'une vaste campagne dans les environs de Soerabaya, accorda aussi par testament la liberté à tous ses esclaves. Cet acte irréflecti d'humanité n'eut pas un résultat plus heureux; peu de temps après leur émancipation, ces esclaves éprouvèrent un sort non moins déplorable. Dernièrement encore, j'ai appris que M. Van Riemsdyk, d'une famille riche et considérée dans les Indes orientales, avait par disposition testamentaire affranchi ses esclaves, mais que le don

de leur liberté leur avait été tout aussi funeste. On le voit, une liberté dont on ne sait pas jouir est un dangereux présent.

Dans nos possessions transmarines, quand un esclave se trouve indisposé ou tombe sérieusement malade, le maître fait immédiatement appeler le médecin et ordonne qu'on prenne de son esclave le plus grand soin, parce que sa mort causerait aussitôt une perte considérable de capital. Dans notre Europe civilisée, on agit tout différemment à cet égard. Comme les moyens de la plupart des familles ne permettent pas qu'on se charge de plus de frais que de ceux de son propre ménage, on engage souvent les domestiques de l'un ou de l'autre sexe, à quelques exceptions près comme en toutes choses, à cette condition qu'en cas d'indisposition, d'accident ou de maladie, ils sont obligés de se retirer chez leurs parents pour s'y faire soigner, sans s'informer si ceux-ci sont en état de procurer aux malades le médecin, les médicaments et les soins nécessaires. J'ai dit à *quelques exceptions près*, car il en est qui gardent chez eux leurs domestiques malades ou infirmes et en prennent soin, mais ce n'est pas le plus grand nombre, tandis que d'autres les envoient à leurs frais à l'hôpital. Cette comparaison n'est certes pas à l'avantage de l'Europe civilisée; est-ce là cette prétendue humanité, tant vantée parmi nous et proclamée à haute voix par ces philanthropes qui, comme l'a dit un poète,

Tout en s'apitoyant sur les Nègres d'Afrique,
Ne savent même pas garder un domestique.

Toutefois il faut convenir que, quel que soit le principe moteur qui fasse agir, le sort qu'on fait aux esclaves n'est ni si dur ni si affligeant qu'on veut bien l'affirmer.

Il serait absurde de croire qu'en interdisant le commerce des esclaves, on préviendrait par là les guerres parmi les nations sauvages. Si la raison, la civilisation et surtout la salutaire influence de la religion chrétienne ne peuvent pas empêcher que la guerre éclate en Europe, comment admettre

que chez ces peuples non policés, où aucun de ces motifs n'exerce quelque influence, où aucune considération morale ou religieuse ne vient tempérer la passion de la vengeance, tandis qu'au contraire cette passion est entretenue, excitée autant que possible par l'habitude et les mœurs, comment admettre, dis-je, que chez ces peuples les différends, les disputes, les prétentions injustes ou exagérées puissent se terminer à l'amiable, sans recourir au droit du plus fort? Les guerres sont-elles inconnues parmi les tribus indiennes, dans l'Amérique du Nord, où le commerce des esclaves n'a pas lieu? Les crânes de leurs ennemis, dont ils ornent leur chaumière, ne prouvent que trop le contraire.

Les barbares traitements, les cruels supplices dont Tedman et d'autres auteurs nous ont tracé un tableau si effrayant, ne sont plus nulle part usités dans des Indes occidentales; on peut l'affirmer positivement. Il est vrai que la discipline à laquelle les esclaves sont soumis est des plus rigoureuses, des plus sévères; mais avec les Nègres elle est aussi indispensable que par exemple en Europe parmi les troupes de terre et de mer, où un seul homme est appelé à maintenir l'ordre parmi des milliers de soldats et à se faire obéir par eux.

Enfin, toute personne qui n'est pas dénuée d'esprit et de bon sens, ne saurait disconvenir qu'il est juste et bon qu'il y ait des lois pour limiter le pouvoir que l'Européen a sur les esclaves, afin de les préserver d'injustes et cruels traitements.

Cependant, s'il était possible que le possesseur d'esclaves fût sourd à tout principe de religion et d'humanité, il est certain que l'égoïsme, le soin de ses propres intérêts, règnera toujours avec force sur son esprit; le maître ne sait-il pas que la perte de chacun de ses esclaves lui cause un dommage considérable. Si je ne me trompe, le prix de chaque esclave est évalué de huit cents à mille florins. Voilà donc déjà pour le propriétaire intéressé un puissant motif de bien traiter ses esclaves, et c'est sans doute à ce même mobile qu'il

faut attribuer plus d'une habitude, plus d'un usage, comme par exemple la douceur dont on use envers les Nègresses qui doivent accoucher. Quant aux heures destinées au travail dans les plantations, les Nègres sont obligés de travailler dix heures par jour. Ils peuvent disposer à leur gré du temps qui leur reste et l'employer, soit à attraper du gibier, à pêcher du poisson, soit à nourrir des oiseaux et à cultiver leur jardin. Le produit qu'ils retirent de ces occupations partielles est pour eux, et de cette manière ils gagnent assez d'argent qu'ils gardent avec soin. Aussi arrive-t-il qu'un esclave, tant soit peu économe, laisse quelquefois en mourant une somme assez considérable, et que même il en est qui se rachètent. Comparativement à cette condition de travail et d'aisance faite à l'esclave nègre, que de familles entières en Europe manquent de moyens de subsistance, malgré l'infatigable activité que le mari, la femme et les enfants, qui sont en état de pouvoir les assister dans leurs travaux, déploient chaque jour depuis le matin jusqu'au soir, quelquefois même durant une partie de la nuit, sans parler du manque de vivres, de vêtements et de combustible dans la saison rigoureuse, qu'ils ont peut-être encore à supporter! La condition de l'esclave nègre sur laquelle on s'apitoie si facilement, n'est-elle pas en pareil cas bien préférable?

La loi dans les Indes occidentales défend sous peine de très-fortes amendes pécuniaires de faire travailler les esclaves, le dimanche et les autres jours de fête. D'autres articles de cette loi prescrivent et règlent la nourriture que chaque Nègre doit avoir par jour. Les esclaves reçoivent en outre de leurs maîtres des habillements, bien qu'assez ordinairement ils les considèrent comme superflus et embarrassants à porter, et de temps en temps des liqueurs fortes, du tabac, des pipes, etc., pour les distraire et leur rendre la vie plus agréable; mais ce qui surpasse tout à leurs yeux, comme le plus grand bien qu'on puisse leur faire, c'est que tous les trois mois on leur donne une grande partie de danse, où on leur distribue abondamment des liqueurs spiritueuses.

Chacun le sait, les Nègres de la côte de Guinée sont de leur nature paresseux, voleurs, fourbes et trompeurs. L'influence de la civilisation européenne parviendra-t-elle à leur faire comprendre l'odieux de pareils vices et peut-être alors à les en corriger? Il faut l'espérer, mais cette amélioration morale ne s'opèrera peut-être jamais. En attendant, il faut se tenir sur ses gardes, faire voir de temps en temps aux Nègres qu'on n'est pas dupe de leurs fourberies et de leurs mensonges, et leur ménager parfois d'adroites et sévères leçons qui puissent servir aussi d'exemples aux autres. Ceci me rappelle un fait qui met complètement en évidence leur détestable naturel; par l'originalité de ses détails il mérite d'être conté.

Un gouverneur de *St. Georges d'Elmine* avait acheté quelques Nègres de la tribu de *Fanthée*, à titre d'esclaves *impias* ou *engagés*, sous la promesse de ne les vendre qu'après un laps de temps convenu, conformément aux lois des *Fanthéens*, et en cas d'infraction de cette convention, de payer à titre de dédommagement le septuple du prix stipulé pour l'achat de ces esclaves. Quelles que fussent les instances faites auprès des vendeurs de ces esclaves *impias*, quelque impératives qu'aient été les admonitions qui leur furent adressées et qu'on avait droit de leur faire, les Nègres persistèrent dans leur refus de dégager les *impias*.

Un bâtiment anglais, faisant la traite, venait d'arriver dans la rade de *d'Elmine*. On fit alors de nouvelles protestations, on menaça même de vendre les esclaves au négrier anglais; les *Fanthéens* ne se montrèrent point et ne firent aucune réponse, sachant fort bien que tant qu'ils ne recevraient pas le *Kransang*, c'est-à-dire une bouteille d'eau-de-vie, une de rhum, une certaine quantité de tabac de Portugal et une pipe pour chaque esclave nègre, le droit de propriété n'était pas définitivement acquis à l'acheteur des *impias*, et que de cette manière ils se maintenaient dans leur droit. Le gouverneur, désirant mettre une fin à cette interminable affaire et connaissant les nombreux subterfuges et les échappatoires de toute

espèce auxquels les *Fanthéens* ont ordinairement recours, fit comparaître en sa présence ceux qui avaient contracté avec lui. Il leur rappela les prescriptions de la loi, où il est dit qu'aucun *impia* ou esclave ne peut être vendu ou envoyé hors du pays qu'après trois avertissements ou sommations, et qu'en cas de contravention, on pouvait exiger en justice et de droit du délinquant le septuple de la valeur, à titre de dédommagement. Plusieurs avertissements avaient été faits, des sommations même avaient été données à plusieurs reprises, et le gouverneur, ayant encore reçu leur aveu à cet égard, fit mettre sur le champ, à la disposition des chefs *fanthéens* qui faisaient leur séjour à *d'Elmine*, le *Kransang* pour les quatre esclaves achetés, consistant en quatre bouteilles d'eau-de-vie, quatre de rhum, quatre portions de tabac et quatre pipes. Il leur fit savoir en même temps qu'il se conformerait strictement aux lois du pays. Vers le soir, il fit venir secrètement près de lui le capitaine du bâtiment à l'ancre dans la rade de *d'Elmine*, s'entendit avec lui sur les mesures à prendre, et le lendemain matin, les quatre esclaves *fanthéens* furent conduits publiquement à bord du négrier anglais. Les espions avertirent les chefs de la tribu de ce qui venait de se passer et ceux des *Fanthéens* qui étaient intéressés dans cette affaire, s'en réjouirent d'autant plus qu'on n'avait pas fait prendre le *Kransang* déposé, suivant la loi des indigènes, sur le marché public de la négrierie. Ils pensaient que les Européens venaient, comme on dit proverbialement, de se brûler à la chandelle et qu'ils ne sortiraient que fort échaudés du mauvais pas dans lequel ils s'étaient engagés. Lorsqu'on vit le capitaine du bâtiment anglais faire lever l'ancre et mettre à la voile, grande fut la joie des *Fanthéens*, car ils se flattaient d'obtenir vingt-huit esclaves en remplacement des quatre qui se trouvaient à bord du négrier, se promettant de faire à cette occasion bon festin et franche lippée. Le bâtiment partit dans la soirée; le temps était sombre et, à la faveur de l'obscurité, le gouverneur, ayant fait changer de vêtements aux quatre

esclaves *fanthécens*, les fit ramener secrètement à la côte, où il les cacha dans sa propre habitation. Les espions, qui n'avaient rien vu et ne pouvaient se douter de cette ruse, se rendirent en toute hâte dans leur pays auprès des chefs de la tribu pour les informer du départ du bâtiment. Ceux-ci donnèrent immédiatement l'alarme et convoquèrent tout leur monde en assemblée générale, afin de délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre dans cette affaire. Après deux jours de délibérations, on se décida à envoyer au gouverneur deux députés chargés de lui offrir de l'or pour le rachat des quatre esclaves *impias*, puisqu'ils n'avaient pas accepté le *Kransang* et qu'ils étaient libres de rompre le marché. En entendant ces députés lui faire une pareille proposition, le gouverneur leur exprima son étonnement, puis il leur dit qu'ils devaient bien savoir qu'il n'était plus en son pouvoir de restituer ces esclaves qui se trouvaient maintenant à bord d'un bâtiment anglais parti de la côte, mais il leur annonça en même temps que si les chefs des *Fanthécens* se présentaient en personne auprès de lui, il arrangerait bien cette affaire avec eux. Les députés ainsi congédiés rapportèrent cette proposition à ceux qui les avaient envoyés. Après un intervalle de quinze jours, pendant lesquels on pouvait croire qu'ils se livraient à de graves délibérations, les grands de la tribu se rendirent à *Elmine* auprès du gouverneur. C'était à dessein qu'ils avaient différé si longtemps leur départ, ils voulaient être bien sûrs que le bâtiment anglais n'était décidément plus en vue de la côte.

Un jour fut fixé pour terminer cette affaire, et il était tout naturel qu'on s'attendît à ce que la salle, appelée *Pallaber*, où les choses devaient se passer, fût remplie par une foule innombrable, curieuse de voir l'embarras et la confusion qu'éprouverait nécessairement le gouverneur, quand il se verrait contraint, suivant l'opinion générale, de payer vingt-huit esclaves pour la valeur des quatre qu'il avait seulement eus. En effet, au jour indiqué, le gouverneur se rendit dans la salle encombrée d'une masse de curieux; son visage semblait

exprimer le trouble et l'inquiétude. Dès qu'il eut pris place les chefs *fanthéens* commencèrent, suivant leur habitude, à faire un rapport très-détaillé et très-diffus de cette affaire et ils conclurent par exiger, conformément aux lois, le septuple de la valeur à titre de dédommagement. Le gouverneur reconnut qu'en effet, d'après les lois du pays, ils avaient droit d'y prétendre, mais il leur rappela en même temps qu'il avait longtemps usé d'indulgence envers eux au sujet des lenteurs qu'ils avaient mises à s'exécuter; puis il leur demanda si cette affaire malheureuse ne pourrait pas s'arranger, attendu que s'ils se trouvaient en pareil cas, ils imploreraient assurément la même bienveillance. Mais les Nègres répondirent avec dureté et d'un ton décisif qu'il n'y avait pas d'arrangement possible et que, si eux pauvres Nègres qu'ils étaient, à'ils y étaient condamnés par la loi, ils ne fourniraient pas moins la somme entière: les chefs des Européens établis dans ce pays devraient rougir de honte à l'idée de rabattre quelque chose d'une somme due légitimement.

Le gouverneur, leur ayant alors mis sous les yeux l'importance des engagements pris dans un *Palabber*, leur demanda dans le cas où les Européens auraient les bras assez longs pour remener au milieu d'eux et leur rendre sur le champ leurs frères en personne, s'ils seraient disposés à lui payer à leur tour pour les quatre *impias* en question, le septuple, c'est-à-dire vingt-huit esclaves. Surpris à l'improviste par une pareille demande, les Nègres demandèrent à délibérer sur ce point. Ils se retirèrent à l'écart, et, après quelques instants de réflexions, considérant, d'après leur propre jugement, que pareille chose était impossible, de retour dans la salle, ils déclarèrent que si les Blancs avaient de pareils fétiches qui pouvaient faire que les absents fussent présents, ce qui toutefois leur paraissait être hors nature, ils s'engageaient solennellement à payer la valeur de vingt-huit esclaves. C'était là où le gouverneur voulait les amener, il donna alors un coup de sonnette, et aussitôt les quatre esclaves qu'on croyait bien loin

du pays parurent devant l'assemblée tout ébahie. Maintenant qu'on se figure le trouble et la confusion de ces Nègres qui étaient tombés dans leurs propres pièges, qui se trouvaient ainsi pris dans les filets qu'ils avaient tendus aux autres! Ils n'en pouvaient d'abord pas croire leurs yeux, il leur fallut toucher, palper leurs frères, s'assurer qu'ils étaient bien là en chair et en os et non des fantômes leur arrivant de l'autre monde. Quand ils furent bien convaincus de la réalité, le désespoir de ces Nègres fourbes et avides fut à son comble. Le gouverneur aurait pu s'en tenir à leurs propres paroles, mais n'osant se fier à la foi punique de ces indigènes, il fit conduire tous les chefs *fanthéens* dans la forteresse comme otages, jusqu'à ce qu'ils eussent payé la somme due. Il permit seulement à l'un d'eux d'aller dans sa tribu raconter ce qui s'était passé. Le gouverneur ne leur fit pas grâce, et la somme intégralement payée, ce fut une juste et sévère leçon donnée à leur fourberie et à leur sordide amour du gain.

Si ce que je viens de raconter avec quelques détails fait juger du naturel des Nègres de Guinée si enclins à la supercherie et à l'astuce, il est d'autres faits que malheureusement je puis citer qui signalent leur caractère inhumain et leurs coutumes barbares. Aux funérailles d'un prince *Caboceër*, il est d'usage de mettre à mort quelques-uns des esclaves du défunt qu'on enterre avec lui, afin que dans l'autre monde, pensent ces barbares, ils puissent encore servir leur maître. Ces malheureuses victimes d'une cruelle superstition sont assez souvent choisies parmi les esclaves que le défunt avait le plus aimés durant sa vie et qui l'avaient constamment accompagné et servi, comme les *Accras* et les *Craoas*, les premiers appartenant au sexe masculin et les autres au sexe féminin. Dans ces funérailles on coupe ordinairement la tête aux esclaves mâles et pour faire périr les femmes, on se sert d'une grande dent d'éléphant, environ du poids de vingt livres, dont on les frappe sur le cou jusqu'à ce que la mort s'en suive.

Les commandants des forteresses néerlandaises défendent

sévèrement qu'on se livre à de pareilles cruautés, mais cela n'empêche pas qu'elles n'aient lieu fréquemment en secret. Suivant le rapport qu'en font les Nègres, lorsque le roi d'*Assiantine* vient à mourir, plus de cent malheureux esclaves sont massacrés de cette manière, et tous les ans, à l'anniversaire des funérailles du roi, on en immole un nombre encore plus considérable.

En 1800, à la mort du roi d'*Apollonia*, on immola tous les samedis une ou deux personnes en l'honneur de sa mémoire, jusqu'au jour de ses funérailles publiques qui se firent avec la plus grande solennité six semaines après, et ce jour-là plus de cinquante Nègres furent sacrifiés et deux de ses plus jeunes femmes jetées vivantes dans son tombeau. Le cercueil royal fut couvert de sang humain, qu'on couvrit en même temps de grains et de lames d'or et les plus riches vêtements du roi furent déposés dans le sépulcre.

En 1804, à *Saccondée*, on livra une femme d'âge à la faiblesse et à l'inexpérience d'un jeune garçon de cinq ans, qui fut contraint de lui couper la tête avec un vieux couteau mal aiguisé. Il lui fallut plus de trois quarts d'heure pour commettre cet acte barbare, car l'enfant n'avait pas assez de force pour diriger l'instrument du supplice. Il paraît qu'il est dans les usages de cette féroce nation de former les enfants à exercer toute sorte de cruautés, et rien ne me serait plus facile que d'en citer plusieurs exemples; mais ma plume se refuse à tracer le récit des traitements les plus horribles que la cruauté de l'homme puisse inventer. Et cependant à la vue de pareilles atrocités, ces barbares poussent des cris d'allégresse et exécutent des danses joyeuses, tandis que ces malheureuses victimes supportent leur supplice avec un courage inébranlable et marchent, sans donner aucun signe de frayeur, au devant de la mort, dans la ferme persuasion où ils sont qu'ils vont rejoindre leur maître!

A la pensée de ces scènes de cannibales et de ces actes de barbare fanatisme, quel est l'homme sensible dont l'âme

ne frémissa pas d'horreur et n'éprouvera pas un sentiment d'indignation et de mépris pour l'espèce humaine ! Mais détournons nos regards de ces spectacles déchirants, élevons nos pensées vers le Grand Auteur de toutes choses, implorons sa miséricorde et rappelons-nous avec reconnaissance les généreux efforts qui ont été tentés pour faire luire parmi ces peuples barbares les bienfaisantes lumières de la civilisation et de l'Évangile. Oui, nous devons rendre justice aux louables intentions, nous ne saurions assez apprécier le zèle et le dévouement de ceux qui ont accepté cette mission par un principe d'humanité et de charité. Mais, hélas ! pourquoi faut-il que ces tentatives n'aient pas été couronnées de succès ! Il est amèrement regrettable que l'influence de la civilisation et du christianisme n'ait pas produit les résultats qu'on était en droit d'attendre, et que la nature primitive de ces populations, reprenant toujours le dessus, n'ait que trop souvent empêché la bonne semence de l'Évangile de se développer et ait neutralisé tous les efforts tentés pour leur inspirer des idées plus saines et surtout des sentiments plus humains ! Que de déplorables exemples sont là pour prouver que le retour du naturel et des mauvais instincts a promptement tout gâté, tout détruit chez ceux qu'on avait voulu éclairer par les lumières de la religion ! Ma méthode est, comme on sait, d'argumenter par des faits. Qu'on me permette d'en citer encore un.

A la fin de l'époque qui date du commencement du 18^m. siècle jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, on avait cru que par l'influence de la Hollande la religion réformée se serait propagée jusque dans l'intérieur de l'Afrique, mais malheureusement cet espoir ne s'est pas réalisé. A cette époque, à *St. George d'Elmine*, sur la côte de Guinée, il y avait alors, comme il y a encore, une église et une communauté évangéliques. On espérait que de ce foyer des saintes vérités jaillirait la lumière qui irait se répandre et se propager parmi les païens ; une circonstance favorable sembla même faire croire

que cet espoir pourrait bien un jour se changer en une réalité.

Un Nègre, à peine âgé de huit ans, avait été vendu en 1725 comme esclave à un capitaine hollandais qui en fit cadeau à un de ses compatriotes, négociant et un des directeurs de la compagnie des Indes occidentales. Ce négociant prit ce jeune Nègre chez lui, lui fit apprendre à La Haye la langue hollandaise et le dessin et en même temps qu'il lui faisait donner toute l'instruction nécessaire, il prit soin de son éducation morale et religieuse, afin qu'il pût un jour confesser la foi chrétienne et recevoir le baptême. Ses bonnes intentions furent couronnées de succès, le jeune Nègre fut baptisé et reçut les noms de *Jacob Elisa Johannes Kapitein*; ce dernier nom lui fut donné pour rappeler qu'on l'avait reçu d'un capitaine de notre marine. La lumière des saintes vérités de l'Évangile éclaira tellement son esprit qui se sentait déjà porté à l'étude des sciences, qu'il s'attacha plus particulièrement à celle de la théologie. Ses progrès y furent rapides. On lui fit fréquenter les écoles latines et on l'envoya ensuite à l'université de Leyde pour y achever son instruction, y prendre ses grades et se préparer à remplir les fonctions de pasteur évangélique. Il soutint publiquement à Leyde une thèse en latin, avec le plus grand succès, en présence du professeur van den Honert, et en 1742 il passa son examen de théologie, à la suite duquel il fût reçu proposant. Quelque temps après, il fut envoyé à *St. George d'Elmine* comme pasteur évangélique. Quelle influence ne devait pas exercer sur l'esprit des indigènes la religion chrétienne enseignée dans ces contrées par un naturel du pays, éclairé par la lumière de l'Évangile et par la civilisation! et avec quelle rapidité ne ferait-il pas de nombreux prosélytes! Avant son départ, il prêcha à La Haye et dans d'autres villes de la Hollande, et ses prédications furent favorablement accueillies par ses auditeurs accourus en foule pour l'entendre. Mais ce furent là les seuls actes de son ministère qu'il ait jamais remplis. Arrivé à *St. George d'Elmine*, son premier soin fut de s'informer de sa famille; sans doute

que plusieurs de ses parents étaient encore vivants, qu'il les revit et que par égard pour eux il eût la faiblesse de renoncer à la religion chrétienne, qui paraissait cependant avoir jeté de profondes racines dans sa conscience, pour retourner au culte grossier des idoles. Telle est du moins l'explication qu'on a cru devoir donner à la nouvelle reçue alors de *d'Elmine* que peu après son arrivée il était retourné auprès de ceux de sa nation et que depuis ce temps on n'avait plus rien appris de lui. Triste et nouvelle preuve, d'une part, de l'insuffisance des moyens employés pour civiliser et évangéliser ces populations, et, de l'autre, de la force de leurs mauvais instincts et de la faiblesse du cœur humain ! comme dit le poète,

Chassez le naturel, il revient au galop.

Ce fut là une bien pénible déception, après tout ce que l'on s'était promis de l'efficacité de la mission de ce Nègre, dont les premières années avaient fait concevoir de si belles espérances, chez lequel l'Évangile semblait avoir inspiré des convictions trop profondes pour qu'il pût penser à les renier un jour ! Ce serait presque à désespérer jamais de la civilisation morale et religieuse des Nègres. Après avoir entrevu la lumière de l'Évangile, en avoir pénétré son esprit et son cœur, bien plus encore, avoir annoncé, prêché soi-même les saintes vérités, et puis ensuite retourner au culte infâme des idoles, aux absurdes superstitions d'une grossière ignorance et retomber dans l'abrutissement de l'esprit et du cœur, quel exemple plus frappant, il faut bien le répéter, de l'empire des mauvais instincts et de la faiblesse du cœur humain !

En y réfléchissant de plus en plus et se rappelant tout ce que je viens de dire, on arrive à reconnaître qu'il n'y a malheureusement rien d'exagéré dans le tableau qu'une plume éloquente a tracé du caractère et des détestables instincts du sauvage.

« On ne saurait fixer un instant ses regards sur le sauvage,

sans lire l'anathème écrit, je ne dis pas seulement dans son âme, même jusque sur la forme extérieure de son corps. C'est un enfant difforme, robuste et féroce, en qui la flamme de l'intelligence ne jette plus qu'une lueur pâle et intermittente. Une main redoutable appesantie sur ces races dévouées efface en elles les deux caractères distinctifs de notre grandeur, la prévoyance et la perfectibilité. Le sauvage coupe l'arbre pour cueillir le fruit, il dételle le bœuf que les missionnaires viennent de lui confier, et le fait cuire avec le bois de la charrue. Depuis plus de trois siècles il nous contemple sans avoir rien voulu recevoir de nous, excepté la poudre pour tuer ses semblables, et l'eau-de-vie pour se tuer lui-même. Encore n'a-t-il jamais imaginé de fabriquer ces choses : il s'en repose sur notre avarice qui ne lui manquera jamais. Comme les substances les plus abjectes et les plus révoltantes sont cependant encore susceptibles d'une certaine dégénération, de même les vices naturels de l'humanité sont encore viciés dans le sauvage. Il est voleur, il est cruel, il est dissolu ; mais il l'est autrement que nous. Pour être criminels, nous surmontons notre nature ; le sauvage la suit ; il a l'appétit du crime, il n'en a pas les remords. Pendant que le fils tue son père pour le soustraire aux ennuis de la vieillesse, sa femme détruit dans son sein le fruit de ses brutales amours pour échapper aux fatigues de l'allaitement. Il arrache la chevelure sanglante de son ennemi vivant ; il le déchire, il le rôtit, il le dévore en chantant ; s'il tombe sur nos liqueurs fortes, il boit jusqu'à l'ivresse, jusqu'à la fièvre, jusqu'à la mort : également dépourvu et de la raison qui commande à l'homme par la crainte, et de l'instinct qui écarte l'animal par le dégoût."

A la vivacité du tableau que j'ai fait à mon tour de la situation morale des Nègres, je puis encore ajouter quelques traits caractéristiques qui contribuent à faire connaître leur naturel et leurs détestables penchants. Ce sont autant de petits effets de touche pour compléter l'ensemble de la peinture.

Me promenant un jour avec le gouverneur van der Eb, j'aperçus deux Nègres attachés l'un à l'autre par les pieds au moyen d'une chaîne et occupés à balayer les alentours de la forteresse. Frappé de l'étrangeté de ce spectacle, j'en demandai la cause et le gouverneur m'apprit que ces hommes s'étaient réduits eux-mêmes par cupidité à un état si misérable et si flétrissant pour l'espèce humaine. Ces misérables, pour la valeur d'environ seulement un demi-florin, cédant à de perfides instigations, avaient lié les mains et les pieds d'un Nègre dont on voulait se venger, l'avaient jeté dans un canot et descendant la rivière ils avaient été le noyer dans la rade. *Auri sacra fames!* C'est pour expier leur crime qu'ils avaient été condamnés à ce châtement.

Malgré toutes les précautions que l'on prend pour empêcher les esclaves, à bord des négriers, de se débarrasser des chaînes qui les lient les uns aux autres, il est souvent arrivé qu'ils rompaient leurs fers, massacraient les hommes de l'équipage et se rendaient maîtres du navire, espérant que si le bâtiment venait à échouer à la côte, il recouvreraient la liberté. Mais c'était commettre à la fois une révolte et un crime inutiles, car ils ne sont jamais parvenus de cette manière à se délivrer de l'esclavage. L'opinion générale des Nègres prétend que tout ce qui est poussé sur le rivage leur est donné par leur Fétiche. Dans cette persuasion, ils s'emparent de tout ce qu'ils y trouvent apporté par les flots de la mer, ils vont même jusqu'à dépouiller leurs compatriotes, leurs voisins et leurs alliés, sans aucune exception, que le naufrage de quelques canots a jetés à la côte, et quand ce sinistre a lieu pour un négrier, ils vendent encore à d'autres navires les esclaves qui s'étaient trouvés à bord et ne consentent même à délivrer les hommes d'équipage que moyennant une rançon considérable.

Il est arrivé à *Annamaboe* que les esclaves qui se trouvaient à bord d'un bâtiment, ignorant quel sort les attendait et considérant comme une affreuse prison le navire qui les transportait,

s'en rendirent maîtres, et que l'équipage eut grand peine à se sauver dans les chaloupes. Un vent du sud très-fort poussa le bâtiment sur le rivage, et une multitude de Nègres accourut de tous côtés et couvrit toute la côte, attendant avec impatience, avide qu'elle était de rapine, le butin qu'elle voyait arriver à elle. Plusieurs de ces Nègres, ne voulant pas attendre plus longtemps, se dirigèrent vers le bâtiment dans des canots armés; mais de leur côté les esclaves firent du navire un feu si vif et si bien nourri que plusieurs Nègres furent blessés ou tués. Sur les midi, le bâtiment échoua à la côte et il fut tellement pillé que pas même une corde ne restât aux mâts et aux vergues.

Cependant les esclaves, à bord d'un négrier, n'entreprenent guère d'obtenir la liberté, en s'emparant du bâtiment, lorsqu'ils ont perdu de vue la côte, car ils ne s'entendent pas à gouverner eux-mêmes un navire, et, ballotés sur la mer, ils devraient finir au bout de quelques jours par mourir de faim et de soif.

Quelque sanglantes que peuvent être parfois les rencontres auxquelles donne lieu l'abolition de la traite, ce qui a lieu à bord des négriers, lorsqu'ils sont poursuivis par des croiseurs ou des bâtiments de guerre, n'est ni moins affreux et ni moins terrible; car, dans ce cas, les esclaves courent grand risque d'être tués ou jetés à la mer pendant la nuit, avec tous les objets qui pourraient fournir la preuve que le bâtiment faisait le commerce des esclaves. Lorsque les négriers sont ainsi poursuivis et chassés, ils doivent nécessairement s'écarter de la route de leur destination; de là il advient qu'ils manquent promptement d'eau, qui d'ailleurs n'est toujours que fort économiquement distribuée surtout à bord des négriers. Les malheureux esclaves souffrent alors horriblement de la soif, ils finissent par en mourir, ou bien on est contraint de les jeter dans la mer, du moment qu'on a calculé que la provision d'eau ne pourra plus suffire aux besoins de l'équipage, jusqu'à ce qu'on ait atteint le port où l'on se propose d'arriver.

Dans un des treize voyages que j'ai faits dans cette partie de l'Australie, la Nouvelle Guinée, j'eus sous mon convoi une goëlette marchande, la *Ladjoe* — nom malais qui signifie *Veloce*. — Je devais lui montrer la route pour aller ravitailler *Morkus-Oord*. On assurait que ce bâtiment avait été un négrier et qu'ayant été poursuivi par des navires de guerre, le capitaine avait fait jeter tous les esclaves dans la mer. Ce bâtiment, dévié de sa course, était alors entré dans la rade de Batavia et il avait été vendu sur le champ par le capitaine qui, ainsi que les hommes de l'équipage, étaient partis le plus promptement qu'ils avaient pu, craignant que, si la chose venait à s'ébruiter, il ne leur restât d'autre perspective que le gibet. Je serais bien tenté de demander si en pareille circonstance, quand il s'agissait pour lui d'un sauve qui peut, on aurait bien pu condamner le capitaine; mais dans tous les cas il aurait été exposé à de très-graves difficultés. En examinant avec soin ce navire dans son ensemble, on reconnut qu'il n'avait pu être construit que pour faire la traite. Sa petitesse ne permettait pas qu'on en tirât quelque avantage pour tout autre commerce, surtout dans les Indes orientales si éloignées de l'Europe. Il était excellent voilier, et du port d'environ 120 tonneaux.

En définitive, on ne l'a que trop souvent dit, l'Afrique a une mauvaise réputation; son climat est avec raison considéré comme funeste et destructeur pour les Européens; ses habitants sont sauvages et ignorants, paresseux et cruels, plus enclins aux guerres de rapine et de brigandage que jaloux de jouir des bienfaits de la paix, et on regarde les contrées de l'intérieur du pays, comme entièrement inaccessibles pour les entreprises des Européens. Ces difficultés, d'une nature fort grave, sont donc des obstacles presque insurmontables aux tentatives qu'on essaierait encore pour améliorer la situation morale des Nègres. Aussi plusieurs écrivains économistes, s'occupant des colonies et reconnaissant l'impossibilité de civiliser les Nègres dans leur pays, ont-ils proposé, comme chose sage, utile, et suivant eux fort praticable, de transplanter, de dépayser l'Africain, de lui donner ailleurs une direction salutaire et morale, et, à mesure qu'il aurait acquis un certain

degré de civilisation, de le ramener dans sa patrie, afin que par ses leçons et ses exemples il pût servir de maître et de guide à ses compatriotes. C'est encore là une utopie, une théorie qui vient échouer devant les difficultés de son application. J'admets un instant, mais ce qui n'est pas, que ce nouvel expédient pour moraliser le Nègre, que ce moyen de le civiliser soit bon et efficace; mais qui fera les frais d'expédition? qui fournira et entretiendra les bâtimens de transport? qui organisera un pareil service? qui dirigera une administration aussi compliquée? Il faudrait pour cela les revenus publics d'un grand empire, une armée d'employés, de surveillants, de contrôleurs, un nombre immense de bâtimens de transport, de factoreries, d'agences, de bureaux, etc. et tout cela n'empêchera pas encore la fraude. Sait-on par exemple à combien monte la population des Nègres? Je lisais dernièrement dans une statistique les données suivantes, et je m'en tiendrai à ce seul point de comparaison; il servira d'indicateur pour le reste.

Aux Etats-Unis de l'Amérique du nord, le nombre des esclaves en 1790 était de 697,879; en 1850 il avait atteint le chiffre de 3,170,539. Ainsi en soixante ans l'augmentation s'est trouvée être de 2,481,692. L'accroissement de population a été par an, de 1830 à 1840, de 47,831; de 1840 à 1850, de 69,523, et pour la période de 1850 à 1860 il sera probablement de 80,000. Partant de cette base, l'Amérique du nord posséderait en 1860 environ quatre millions d'esclaves, en 1890 six millions et demi, et au commencement du siècle prochain, treize millions. Comme on le voit, l'inflexible statistique est toujours là pour renverser tous les beaux plans des utopistes.

Jusqu'ici l'expérience a prouvé que ceux qui se sont occupés de l'abolition de la traite se sont trompés dans le choix des moyens qu'ils ont adoptés, comme dans les résultats qu'ils en attendaient. Faute d'autre expédient, on est maintenant résolu à renoncer aux moyens matériels et à abandonner l'issue de la tentative à la Providence et à l'action morale des sacrifices déjà faits. Assurément pour le cas où il n'y aurait rien de mieux à faire, cette résolution me paraît fort louable et dans tous les cas plus conforme au bon

sens, que de persister dans des mesures, qui, loin d'atteindre le but, n'ont exercé qu'une fatale influence, en entraînant avec elles les plus fâcheuses conséquences pour les malheureux Africains dont on cherchait à adoucir le sort.

Avant de quitter ce sujet et de reprendre le fil de ma narration, j'ai à consigner ici une observation que j'ai faite. J'ai vu dans quelques endroits, sur la côte de Guinée, des malheureux souffrir d'un accident auquel sont sujets plusieurs Nègres de la côte supérieure; c'est le développement du scrotum dans une proportion extraordinaire, à tel point qu'il pend jusqu'à terre et que la largeur est d'un quart, quelquefois même d'un tiers de la longueur; étrange phénomène que je n'ai vu ni en Asie ni dans les autres contrées que j'ai visitées. Le poids empêchait quelquefois ces infortunés de remuer les pieds et les forçait de marcher en se soulevant et se traînant sur la pointe des pieds. Cependant avant que cet abcès eût atteint une si exorbitante grosseur, et lorsqu'il était au commencement de sa seconde période, ils avaient encore été habiles à l'œuvre de la génération, ou du moins ils avaient porté le nom de père, ce qui, chez les Nègres, est une seule et même chose. Il me semble que la cause de ce mal ne doit pas être cherchée, ainsi qu'on le prétend assez généralement dans l'usage fréquent du vin de palmier ordinaire, boisson qu'on aime tant dans les Indes et ailleurs sous le tropique, et qui est si saine principalement aux Moluques, mais qu'elle doit être uniquement attribuée au vin de palmier appelé *Critia* ou *Christiania*. J'ai constamment observé que partout où l'on ne trouve pas si généralement cette dernière espèce de vin, qui semble être originaire de la Guinée, les hommes sont moins fréquemment atteints de cette maladie du scrotum.

La langue des Nègres de Guinée est suave et mélodieuse. Pour en donner un échantillon, nous avons choisi quelques dénominations d'objets qui se présentent journellement dans la conversation ou pour les besoins de la vie. Les noms des hommes et des femmes ont la plupart une grande analogie avec le jour de la semaine, dans lequel ils sont nés.

CHAPITRE SEPTIÈME.

SOMMAIRE.

Nous arrivons devant les trois forteresses d'*Accra*. — Quelques détails sur cette contrée. — Le cocotier; ses particularités et ses avantages au point de vue alimentaire, hygiénique et industriel. — L'écrevisse de terre. — La tortue et son utilité comme aliment et comme objet de commerce. — Le fort *Creeccaur*. — Une guerre de trois ans à propos d'une citerne. — Courageuse défense d'un commandant hollandais. — Notre arrivée dans le *Calabar*. — Réception solennelle d'un prince indigène, à bord du *Lancier*. — Une distraction des gens de sa suite. — Déjeuner offert à notre bord à un autre prince indigène. — Beau trait de désintéressement d'un marin français. — Un chemin et une salle dans le *Calabar* pavés de crânes et d'ossements humains. — Un mets de la cuisine des grands du pays. — Combat d'un tigre et d'un crocodile. — Monstres marins. — Le Kraken. — L'existence vraie ou fausse du fameux Serpent de Mer.

Avant de quitter *St. Georges d'Elmine*, j'avais quelques dispositions à prendre relativement aux rivières dans le golfe de Biafra et à divers points du service, et, après m'être entendu à ce sujet avec M. le chevalier van der Eb, gouverneur des possessions néerlandaises sur la côte de Guinée, le *Lancier* sortit de la rade de *d'Elmine*, le premier mai. Sur les midi, nous passâmes l'établissement des Anglais, nommé *Kaap-Cors*, et, le soir du même jour, nous mouillâmes à Apam, — endroit où l'on prétend que l'on trouve l'or le plus pur — devant le fort *Lydzaamheid*. Le lendemain matin, nous y débarquâmes quelques munitions de guerre.

Suivant la carte de Vidal de l'année 1827, l'étendue du mouillage à la rade était de 5°—15' lat. N. et de 0°—41'—15" long. O. du chronomètre. Nous relevâmes la forteresse *Lydzaamheid* N. N. O. $\frac{1}{2}$ O., suivant conjecture, à une demi-lieue, par la profondeur de sept brasses et demie, fond de sable avec de la bourbe.

Le 3 mai, nous avions déjà quitté Apam; à neuf heures du matin, nous passâmes la forteresse néerlandaise *Wyndah*, et, à cinq heures de l'après-midi, l'*Accra* anglaise. Peu d'instants après, nous mouillâmes devant l'*Accra* néerlandaise et relevâmes le fort *Crevecoeur* N. N. E., suivant conjecture, à trois quarts de lieue, par huit brasses, fond de sable. Nous trouvâmes dans ces parages une dizaine de bâtiments et de navires, parmi lesquels deux dont les mâts avaient été endommagés par la foudre. A mon arrivée à terre, je fus salué du fort néerlandais par onze coups de canon, et le *Lancier* y répondit par un même nombre. Je fis en même temps une visite au résident anglais. Je fus obligé de passer la nuit dans la forteresse, car une nouvelle traversée, bien qu'elle fût moins violente que la première qui nous avait assaillis, rendait le retour à bord, sinon impossible, du moins imprudent.

Les débarcadères des *Accra* anglaise, néerlandaise et danoise sont tous trois difficiles et dangereux, mais celui de l'*Accra* néerlandaise est de beaucoup préférable aux deux autres. Aussi est-ce pour cette raison que l'embarquement et le débarquement pour les Anglais et les Danois se font ordinairement à l'*Accra* néerlandaise, à une légère distance de la forteresse. A *Accra*, on peut se procurer en abondance et à un prix assez modique de la volaille et des bestiaux à corne. Ce n'est que dans ce seul endroit que j'ai rencontré de beaux chevaux: on prétend même qu'ils n'ont pu s'acclimater que sur cette partie de la côte. Le bois à brûler y est rare, et, par suite des difficultés que présente le lieu de débarquement, on a beaucoup de peine à se pourvoir d'eau qu'il faut aller

chercher dans des puits. Quelques détails sur *Accra* et sur les divers produits de cette contrée doivent trouver ici leur place.

A la distance d'un quart de lieue de *Cocksbread*, la grande rivière d'*Accra* se jette dans la mer. Les habitants de cette contrée la considèrent comme leur divinité suprême et ils lui donnent le nom de *Sakmoe*. Cette rivière n'a que très-peu de profondeur à son embouchure et souvent même, quand la sécheresse dure longtemps, elle est entièrement à sec, par conséquent impraticable pour la navigation. Cependant, à quelque distance de son embouchure et à une lieue ou environ en-deçà, elle est assez profonde et large en toute saison, bien que sa longueur ne s'étende pas au-delà de trois lieues. On trouve dans ses eaux beaucoup de poissons et surtout une quantité surabondante d'huîtres qui sont grandes et d'un très-bon goût. C'est à cette rivière que commence le territoire d'*Accra*, mais avant d'arriver aux trois villages près desquels se trouvent les trois forteresses néerlandaise, anglaise et danoise, on est obligé de faire environ trois lieues le long du rivage. Assez près de la rivière, on trouve une très-grande quantité d'arbres de la famille des palmiers, connus sous le nom de cocotiers. Cet arbre, le plus utile et le plus remarquable de ceux qui croissent sous le tropique, mérite que j'en parle ici avec quelques détails.

Le cocotier croît dans différentes contrées tropicales et quelquefois aussi dans ces petites îles basses, formées assez souvent, comme je l'ai déjà dit, par l'agglomération lente et successive d'animaux de corail, et où il a probablement germé d'une ou de plusieurs noix de coco que les vagues de la mer y ont apportées. Le cocotier atteint une hauteur assez considérable et s'élève quelquefois en peu de temps jusqu'à soixante pieds et au-delà. Le tronc n'a ni branches ni feuilles, si ce n'est seulement à la cime, où il se couronne de dix-huit à vingt branches avec de longues feuilles étroites s'inclinant tant soit peu en forme de panache autour du tronc. Sous cette couronne de branches et de feuillage, on voit

apparaître des masses épaisses ou des gros boutons, d'où sortent et croissent les noix de coco, au nombre de vingt et même davantage, et dont la grosseur varie depuis une jusqu'à deux fois la tête d'un homme. L'arbre a très-peu de racines qui le tiennent au sol et de là vient qu'il n'est pas très-difficile de l'en arracher. Le tronc depuis le sommet jusqu'au pied de l'arbre a une épaisseur à peu près égale. Les indigènes savent y grimper fort adroitement jusqu'à l'extrémité la plus élevée, et ils y font à cet effet des incisions de distance en distance, opération qui, ainsi que l'expérience l'a appris, ne fait aucun tort à l'arbre. Les noix de coco, arrivées à leur maturité, sont assez pesantes, vertes en dehors, d'une forme ovale et très-dure. Quand on enlève ce fruit à son principe et qu'on le découpe, on trouve une enveloppe creuse et filamenteuse, dès qu'il a un peu vieilli; puis on arrive à la noix qui contient quelquefois plus d'une pinte de liqueur pure et dont le goût est aussi agréable et aussi exquis que celui des autres fruits du tropique. On dirait d'une eau limpide et cristallisée. Cette liqueur, quand elle est bue fraîche, est un remède souverain pour détourner l'hydropisie; elle rafraîchit le sang, est d'un grand secours dans les fièvres chaudes et possède à un degré remarquable la propriété, si précieuse sous le tropique, d'étancher promptement la soif. Des personnes qui en avaient fait l'expérience m'ont assuré que, lorsqu'on la chauffe et qu'on la prend à temps, elle guérit infailliblement de la dysenterie. En exprimant de la noix, quelques jours après qu'elle a été cueillie, la liqueur qu'elle contient, on trouve qu'une partie considérable s'en est épaissie et s'est attachée intérieurement, comme une chair très-blanche, aux parois de l'enveloppe, et lorsque cette enveloppe a vieilli, cette espèce de chair devient une amande dure et solide, de la grosseur d'un petit doigt. C'est alors un fruit très-nourrissant et d'un bon goût, ressemblant beaucoup à celui des noisettes, mais peut-être encore plus agréable. La noix de coco sert de nourriture à bien des indigènes. On la mange quelquefois crue, et en mettant l'amande

dans un peu d'eau chaude, après l'avoir râpée et pressée fortement avec la main, le liquide qui en a été exprimé ressemble parfaitement au lait de vache ou de chèvre. Cette liqueur laiteuse cuite avec du riz, si l'on y ajoute un peu de sucre et de cannelle, forme un plat délicieux. Si le liquide reste dans la noix de coco, il se change avec le temps en une pomme creuse, dont on extrait, ainsi que de l'amande, une bonne huile qui s'y trouve en abondance. Cette huile n'est pas seulement un excellent remède en cas de maladie, mais on s'en sert encore quand elle est fraîche, pour apprêter divers aliments et surtout pour frire du poisson. On l'emploie aussi pour éclairer dans des lampes les habitations et les navires. On s'en sert également pour lustrer les cheveux. A la cime du cocotier, on voit sortir une moelle très-blanche enfermée dans un étui. Cette moelle porte le nom de *palmitas* et elle est d'un fort bon goût, si on la mange fraîche. On peut la faire cuire et l'assaisonner comme une espèce de légume, ou bien la couper par morceaux et la servir comme salade; mais en enlevant cette moelle, on empêche ordinairement l'arbre de croître ou de se développer.

Lorsque le cocotier est arrivé aux deux tiers de sa végétation, les indigènes font au sommet du tronc, à l'endroit où se forment et se développent les noix de coco, une incision assez profonde et ils y suspendent un bambou, pour recevoir la liqueur qui découle de cette blessure faite au tronc. Cette liqueur s'appelle *sury toack* ou *palm wine*; elle se recueille en abondance et on la boit partout où l'on trouve des cocotiers. Le *palm wine*, tant qu'on le boit frais, a un goût doux, agréable, succulent même; mais peu de temps après son extraction, il devient aigre, et, en l'exposant à l'ardeur du soleil, on en fait promptement une espèce de vinaigre. On peut encore de ce même fruit distiller, à peu de frais et de peines, une très-bonne sorte d'arac ou d'eau-de-vie. Aux Moluques, on prépare le *palm wine*, extrait du sagoutier, autre espèce de la famille des palmiers, avec une sorte de bois amer *bitter kout*, qui sert à le conserver et l'empêche

de s'aciduler. Mis en bouteille et bouché très-hermétique-ment, de la même manière que l'on traite le vin de Champagne, il est de garde et s'améliore même à mesure qu'il vieillit. C'est une boisson très-saine pour les hommes, et, à cause du principe amer qu'on lui a ajouté, il devient un excellent vermifuge pour les enfants. Je me suis souvent servi de ce vin à déjeuner, mais ceux qui n'y sont point accoutumés, n'en trouvent le goût ni agréable ni appétissant.

Les avantages du cocotier ne se bornent pas à la récolte de son fruit, qui, s'il est arrivé à sa maturité, peut être conservé très-longtemps et servir ainsi de nourriture à bord des vaisseaux, dans des voyages de long cours. Les indigènes se servent aussi de son bois pour construire des milliers d'habitations, des gouttières; ils l'emploient encore à d'autres usages. De l'écorce des noix de coco, ainsi que de l'arbre même, ils font des nattes, des couvertures, des tapis et de belles étoffes d'habillement, des cables, des cordes et des voiles pour les navires. On en fait aussi des cuillers, des jattes, des coupes, des boîtes qui sont souvent très-belles et ornées de figures bizarres assez habilement travaillées. Comme on le voit, ce riche produit de la végétation tropicale s'est montré généreux et complaisant envers l'espèce humaine; il lui a fourni des aliments et des boissons, comme du vin, de l'eau-de-vie, du vinaigre, de l'huile et du sucre; l'hygiène y a trouvé des remèdes salutaires et efficaces et l'industrie lui a donné toutes les formes, en a tiré tout le meilleur parti possible.

Après avoir rappelé l'utilité du cocotier, il me faut aussi citer, comme des arbres éminemment utiles et remarquables, le *bambou*, le *pisang* et l'immense *baobab*, dont le fruit, nommé *pain de singe*, nourrit abondamment les Nègres, qui, au lever du soleil, épient religieusement ses fleurs fermées pendant la nuit.

Dans le règne animal il existe un grand nombre d'espèces vivant sur la terre et dans la mer qui portent le même nom. Par exemple, dans la classe des crustacés, s'il y a des crabes de mer et de terre, on trouve également des *écrevisses*

de mer et de terre. C'est surtout aux Moluques et plus particulièrement dans l'île de *Saparoea*, si riche en girofliers, que j'ai rencontré pour la première fois des écrevisses de terre. Peut-être en trouve-t-on dans d'autres contrées, mais je ne les ai vues que dans ces parages. Elles y sont vulgairement connues sous le nom de *katan-canarie*. La première fois que j'en achetai, je crus que j'avais fait l'acquisition d'écrevisses de mer; mais M. van der Eb, résident de *Saparoea* et parent du gouverneur des possessions néerlandaises sur la côte de Guinée, qui se trouvait à bord de mon bâtiment pour se rendre à Amboine, s'étonnant que j'eusse en ma possession une crustacée aussi rare, m'en fit connaître l'espèce et les qualités nutritives. Au déjeuner, il me montra de quelle manière on pouvait l'accommoder, lorsqu'on avait eu soin de la faire bien cuire auparavant. Il me fit voir en même temps dans l'intérieur du corps de l'animal quelque chose qui ressemblait à un fil noir qu'il m'assura pouvoir être nuisible à la santé, si l'on ne prenait pas soin de l'en extraire. Quoiqu'il en soit, ce mets est délicieux de goût. L'écrevisse de terre contient une certaine espèce d'huile épaisse et de la couleur d'un jaune d'œuf. Cette huile, de même que la chair de l'écrevisse, a un goût excellent, et, pour apprêter ce mets, on n'a pas besoin de se servir d'huile douce ordinaire. Je pouvais fort bien m'en rapporter en ceci à tout ce que me disait M. van der Eb, car il avait passé un grand nombre d'années dans ces contrées et j'ai toujours fréquenté sa maison à titre d'ami. Les écrevisses de terre cherchent principalement leur nourriture dans les cocotiers, et c'est en parlant des propriétés de cet arbre, que ces crustacées me sont revenues en mémoire. Elles savent fort adroitement grimper dans ces arbres; leurs serres sont si tranchantes qu'il leur est très-facile d'ouvrir les noix de coco, pour se nourrir du fruit qu'elles contiennent, et lorsqu'elles quittent l'arbre auquel elles ont fait un grand dommage, elles rongent une branche qu'elles en détachent

ainsi du tronc, et, en descendant, elles se laissent tomber à terre avec elle, de manière à ce que, protégées dans leur chute par cette branche, elles n'en éprouvent aucun mal. Connaissant la force extraordinaire de leurs serres, j'avais toujours grand soin, pour les conserver, de les enfermer dans un tonneau vide, mais dans lequel il ne se trouvait aucun trou ou aucune ouverture quelconque, car sans cela, en y insinuant la pointe aiguë et tranchante de leurs serres, elles élargiraient bientôt l'ouverture qu'elles y trouveraient et elles parviendraient à s'échapper par cette issue. Comme officier de marine, mes études et mes connaissances ne me permettent pas de faire ici la physiologie complète et approfondie des écrevisses de terre; mais voyageur et observateur de tout ce que je vois et dont je fais l'expérience, je me borne à signaler aux gourmets la délicatesse de la chair des écrevisses de terre et leur supériorité sur les écrevisses de mer. Je dois aussi faire observer que, comme les poissons et les oiseaux qui naissent et vivent sous le tropique et que la nature se plaît à peindre des plus riches couleurs, l'écrevisse de terre offre les nuances les plus belles et les plus variées, comme aussi les plus belles formes.

On trouve à *Accra* une très-grande quantité de tortues. Là, comme dans toutes les autres contrées, cet animal amphibie sort la nuit de la mer et s'avance sur le rivage assez loin pour que le flux des vagues ne l'atteigne pas. La tortue se fait alors un trou dans le sable, quelquefois de deux à trois pieds de profondeur, dans lequel elle se niche et dépose ses œufs qui sont couvés par le soleil. Ces œufs ne sont pas de forme ronde et oblongue, comme les œufs ordinaires de poule, de canard ou d'autres oiseaux, mais d'une forme tout à fait sphérique, sans écaille et ayant une taie blanche qui les enveloppe; cette taie est tellement flexible qu'après avoir été pressé entre les doigts, l'œuf reprend sur le champ sa forme primitive. On mange assez ordinairement ces œufs, mais je n'ai pas trouvé que le goût en fût agréable et appétissant. Lorsque le jour commence à paraître, la tortue sort de la

retraite qu'elle s'était faite et retourne à la mer. Très-souvent elle est attrapée dans son nid par les Nègres, qui dans cette intention se rendent la nuit sur le rivage et reconnaissent son passage à la longue trace qu'elle laisse en rampant sur le sable. Les Nègres prennent la tortue par une de ses pattes et la mettent sur le dos, de manière qu'elle ne peut plus s'échapper. On fait de même, lorsqu'on découvre les tortues dormant sur la mer; on tâche de s'en approcher le plus tranquillement possible avec un canot; quand on les a prises, on les tourne sur le dos, et, les maintenant dans la même position, on tâche de les embarquer, ce qui est assez difficile lorsqu'elles sont grandes, car il y en a qui pèsent plus de cent livres. On sait que les grands oiseaux de proie, quand ils parviennent à s'emparer de tortues et à les saisir dans leurs serres, s'envolent avec elles dans les airs et qu'ils les dévorent ensuite, après les avoir écrasées, en les laissant tomber sur la pointe de quelque rocher. La chair de tortue sert à préparer d'excellents mets; je ne parlerai pas de la délicate soupe à la tortue dont les gourmets font si grand cas, mais ce qu'on ne sait peut-être pas c'est qu'on peut accommoder la chair des tortues à la manière des *beefsteaks*; ainsi préparée, elle est fort tendre et on dirait une tranche de veau; mais il faut que les tortues soient de la grande espèce, ainsi que je n'en suis assez souvent procuré. Les os de la tortue ressemblent à ceux du veau et des autres viandes. Il paraît que la tortue doit être tuée au coucher du soleil, car il semble qu'elle ne peut pas mourir tant que le soleil répand sa clarté sur la terre. On fait fort bien de la conserver quelques semaines avant de la tuer; pendant ce temps elle se nourrit de sa propre graisse qui a toujours un goût âcre et oléagineux, et de cette manière sa chair se purifie de l'odeur désagréable qui lui est propre.

Un fait digne de remarque, c'est que, quel que soit le Nègre qui passant sur le rivage trouve une tortue tournée sur le dos, reconnaissant à cette position qu'elle est la conquête d'un autre, il la laissera à sa place jusqu'à ce que le propriétaire

de la tortue ou celui qui l'a découverte le premier vienne lui-même la chercher. Que je sache, ce respect de la propriété, qui sur les côtes de Guinée a presque obtenu force de loi, n'est point observé dans l'Archipel indien et probablement il ne l'est guère plus dans les autres contrées. Je ne poursuivrai pas plus loin cette description de la tortue, que bien de mes lecteurs connaissent eux-mêmes par les observations qu'ils ont faites; j'ajouterai seulement qu'entre les tortues de terre ¹⁾, il y a, autant que je le sache, deux sortes de tortues de mer, celles dont la chair se mange et est considérée comme un aliment sain et ayant la vertu de purifier le sang, et celles qui ne sont pas bonnes à manger, mais dont les écailles deviennent, sous la main de l'industrie, de nombreux objets d'utilité et des ornements de luxe. Un achat complet d'une seule de ces tortues se compose de treize morceaux d'écaille qui couvrent son corps comme une espèce de bouclier. Les *Badjourous*, dont j'ai parlé dans mon *Voyage dans les Moluques, à la Nouvelle-Guinée et à Célèbes*, se livrent particulièrement à la pêche de ces dernières tortues, dans la plus grande partie des Moluques et de l'Australie, et ils ont l'habitude de mettre ces tortues par le dos sur un feu assez vif. L'action de la chaleur les fait se débarrasser promptement de leurs écailles, à peu près comme le crabe qui, lorsqu'on le tient par une de ses pattes ou serres, s'en détache et la laisse dans la main de son vainqueur, afin de pouvoir s'échapper. Quelque temps après, une autre patte pousse et remplace celle dont ce crustacé s'est privé, ou bien la nature pourvoit par d'autres pattes à celle qu'il a perdue. Les *Badjourous* jettent ensuite à la mer les tortues ainsi dépouillées de leur précieuse enveloppe, dans

1) En transportant des contrées lointaines les tortues de terre, on peut les conserver vivantes, en les enfermant avec les poules; elles se nourrissent alors de leurs ordures. Pour conserver en vie les tortues de mer, on fera bien de les mettre dans des caves remplies d'eau de mer, où l'on aura soin de jeter des entrailles de volaille pour leur servir de pâture.

l'espoir sans doute qu'elles se couvriront aussi de nouvelles écailles. L'achat d'une tortue a toujours beaucoup de valeur pour l'industrie, en raison de la grandeur de ses écailles. Cet article, déjà si cher en Europe, est évalué au Japon à un prix considérable et forme une très-grande branche de commerce.

A l'extrémité du village d'*Accra*, on arrive à la petite rivière qui est aussi considérée par les indigènes comme un fétiche, mais du genre féminin et nommé *Gollée*. Cette rivière ne se décharge dans la mer qu'après la grande saison des pluies, mais seulement pendant quelques jours; son embouchure redevient ensuite impraticable à cause des brisants.

Au sujet des forteresses dont nous en possédons une dans cette contrée et dont je vais parler maintenant, je ne puis me dispenser de faire observer qu'il y a eu de la part de celui qui y a bâti le premier château-fort, une impardonnable négligence et qu'il a commis un acte d'une inconcevable folie, en permettant qu'on y construisît des forteresses tellement situées à proximité l'une de l'autre que l'on pouvait se canonner et s'atteindre réciproquement, ainsi qu'on le verra bientôt. Il me semble qu'il serait de notre devoir de munir le fort *Crevecoeur* de pièces d'un calibre qui ne fût point inférieur à celui des autres forts, afin de pouvoir en temps de guerre nous faire également valoir et respecter.

A peu de distance de la rivière dont je viens de parler, se trouve le fort anglais *St. James*. Endommagé successivement par plusieurs écroulements de ses murs, il a toujours été rebâti avec plus de soin et amélioré. La courtine du nord-est ayant été détruite, on a placé une très-belle batterie de canons entre les deux bastions, vers le côté du fort hollandais *Crevecoeur*. Sous cette batterie on a construit des magasins forts et bien voûtés. Aussi le fort *St. James* a-t-il maintenant une supériorité bien marquée sur le fort *Crevecoeur*; il la doit aux onze pièces que porte cette batterie avec quatre bastions, et à une batterie inférieure du côté de la mer, munie des

huit pièces qu'on y a transportées de *Crevecoeur* dans les guerres précédentes.

La forteresse hollandaise à *Accra* est située au nord-est, près du fort *St. James*, à la distance d'une portée de pierrier. Ce fort était autrefois le plus beau de ceux construits sur la partie inférieure de la Côte d'Or. Sa maçonnerie était en pierres. Il était garni de superbes batteries, sur lesquelles étaient placées des pièces de canon de 36. On y avait ménagé dans l'intérieur des logements convenables, des magasins larges et spacieux, ainsi que trois citernes. Dès l'origine il avait au nord de petits ouvrages extérieurs triangulaires, et à l'est une place entourée d'un grand mur, d'une longueur de deux cent quatre-vingts pieds rhénans sur une largeur d'environ deux cents pieds. Cette forteresse, à ce qu'on croit généralement, a été bâtie il y a à peu près cent soixante sept ans, lorsque les habitants d'*Accra* faisaient la guerre aux *Aquamboërs*; c'était un lieu de refuge qu'ils voulaient ménager en cas de nécessité à leurs femmes et à leurs enfants, afin d'y être à l'abri sous le canon du château. On a retiré de dessous les ruines deux pierres qui avaient été placées autrefois à chaque côté de la porte du fort. L'une porte le mot *Anno* et l'autre le chiffre de 1685. Est-ce l'époque de la construction du fort? Du moins on peut le supposer. Au milieu de la grande place, on trouve une grande citerne ouverte, de forme ronde, dont la profondeur a vingt pieds de diamètre et la largeur trente deux. Elle peut contenir une grande provision d'eau, suffisante pour approvisionner plusieurs bâtimens. Nulle part sur la côte les navigateurs ne trouvaient autrefois plus de facilité pour se procurer de l'eau qu'à *Crevecoeur*. Ils n'avaient qu'à venir avec leur embarcation près du rivage, jusque sous le rocher, sur lequel la forteresse était bâtie, et qu'à attacher un tuyau conducteur à la gouttière maçonnée en briques sur le rocher, à partir de la citerne. L'eau puisée de ce réservoir et versée dans une espèce d'évier arrivait ainsi dans le tonneau au moyen du tuyau conducteur.

Partout ailleurs, dans les autres aiguades, cela se pratique autrement, il faut apporter les tonneaux près de la citerne ou du puits et, après avoir passé les brisants, les toner à bord.

Cette même citerne donna lieu autrefois à de longues et sérieuses hostilités entre le fort hollandais *Crevecaur* et le fort danois *Christiaansbourg*. Quelque futile, ridicule même qu'en puisse paraître la cause, je crois devoir néanmoins la faire connaître.

Le gouverneur du fort danois vint un certain jour faire visite à M. van der Puye, gouverneur de *Crevecaur*. Vers le soir, le hasard ou plutôt le malheur voulut que ces deux officiers supérieurs, après un tour de promenade, vinrent s'asseoir sur les bords de la citerne, et qu'ils se mirent à parler de son utilité et des avantages qu'elle offrait aux navires comme aiguade. Le gouverneur danois prétendit qu'elle appartenait autant à ceux de sa nation qu'aux Hollandais, parce que celui qui l'avait construite était un Danois, et à son tour le gouverneur hollandais s'efforça de prouver que cette prétention était dénuée de toute espèce de fondement. De là de vives ripostes de part et d'autre; les esprits s'échauffèrent, les paroles devinrent acerbes et on alla même jusqu'à insulter réciproquement l'honneur des deux nations. Le gouverneur danois quitta *Crevecaur* dans une grande irritation d'esprit.

A quelque temps de là, un petit village demanda à M. van der Puye à se placer sous le pavillon hollandais, que le gouverneur lui envoya avec un agent qui devait y résider. Ce fonctionnaire fut arrêté lorsqu'il vint à passer sur le territoire de la colonie danoise, et le pavillon national dont il était porteur, fut déchiré et foulé aux pieds. M. van der Puye en écrivit de suite au gouverneur de *d'Elmine*, et les hostilités furent immédiatement dénoncées au gouverneur danois. Le fiscal et le plus ancien des conseillers furent envoyés avec quelques hommes et des munitions de guerre de *d'Elmine* à *Accra*, et, aussitôt après leur arrivée, on commença les opérations contre le fort *Christiaansbourg*, avec le renfort des

Nègres hollandais. Trois années d'attaque et de défense se passèrent, avant que le différend fût terminé en Europe par une puissante intervention. Pouvait-on, comme je l'ai dit, faire la guerre pour une cause plus futile?

En 1781, après avoir pris *Commanie*, *Mourée*, *Cormantin*, *Apam* et *Berkoe*, les Anglais se dirigèrent aussi vers le fort *Crevecoeur* dans l'intention de s'en emparer. On y envoya le *Léandre*, frégate de premier rang, et le capitaine Kensy, secondé par un corps assez considérable de Nègres, car les forces de terre qu'il avait amenées d'Angleterre étaient déjà de beaucoup diminuées. Le *Léandre* vint prendre position sous *Crevecoeur* et débarqua un nombre suffisant de matelots pour renforcer la garnison du château *St. James*. Le gouverneur hollandais ne se trouvait pas alors à *Crevecoeur*, mais à *St. George d'Elmine*, et en partant il avait déferé le commandement jusqu'à son retour à un officier nommé Auchard, natif de la Poméranie. Lorsque tout fut prêt pour l'attaque, le capitaine anglais envoya un officier sommer la forteresse de se rendre; mais Auchard lui fit répondre qu'il la défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Les hostilités commencèrent immédiatement: l'attaque et la défense furent vives et acharnées, elles durèrent dix-sept jours. Le *Léandre* et le fort *St. James* firent feu de toutes leurs batteries sur *Crevecoeur*, tandis que les troupes du capitaine Kensy, réunies aux Nègres *anglo-accréens* et à un grand nombre de *Fanthéens*, se battirent avec courage contre les Nègres hollandais. Un chef *cabocèr* de la négrerie voisine, nommé Otto, montra en cette occasion combien il attachait de prix à la conservation de la citadelle. Bien loin d'accepter les offres les plus brillantes que lui firent les Anglais, s'il voulait leur vendre le château, il acheta pour son compte des fusils, de la poudre et du plomb, tant qu'il eût de l'or pour les payer, et quand il n'en eut plus, il envoya des Nègres étrangers vendre à *Christiaansbourg* plusieurs esclaves, afin de pouvoir, avec le produit de cette vente, se procurer d'autres munitions de guerre qu'il fit

OT 00

(see insert)

distribuer parmi les Nègres de son village. Mais dès que les Danois se furent aperçus de cet adroit subterfuge, ils refusèrent de vendre de la poudre et du plomb, et cependant on sut de très-bonne part qu'ils en avaient abondamment approvisionné les Anglais. Les Nègres *hollando-acrésiens* firent preuve dans cette défense d'un courage extraordinaire. Le commandant Auchard donnait lui-même l'exemple et payait de sa personne. Quand la fatigue le forçait de prendre quelques instants de repos, toujours revêtu de son uniforme, il s'endormait sur la batterie même, et, quand il était éveillé, on le voyait toujours auprès de sa pièce, comme le plus simple artilleur. Il savait si bien pointer et diriger ses pièces, que les Anglais, qui ne savaient comment assez faire l'éloge de sa bravoure et de son habileté, lorsqu'ils le voyaient derrière une pièce de canon, se criaient l'un à l'autre : *Take care of yourself! Don't you see the Dutchman there?* (Prenez garde à vous! ne voyez-vous pas là ce Hollandais?) car il leur avait déjà donné plus d'une preuve de son adresse et de son savoir-faire. Des deux côtés, la lutte se poursuivit avec acharnement et coûta la vie à bien du monde. Aussi les Anglais renoncèrent-ils à l'espoir de se rendre maîtres du fort. Le capitaine du *Léandre* reprit à son bord tous les hommes de son équipage qu'il avait débarqués au fort *St. James* et mit à la voile pour s'éloigner de la côte et abandonner *Crevecœur*; mais dès que le gouverneur du fort danois *Christiaansbourg*, nommé Kioge, se fut aperçu de ce mouvement, il envoya à bord du *Léandre* un grand canot pour informer le capitaine que *Crevecœur* n'avait plus de poudre et qu'avant peu le fort serait hors d'état de se défendre. A cette nouvelle, le bâtiment de guerre anglais retourna aussitôt, et, venant se placer de nouveau devant *Crevecœur*, il recommença à faire feu contre le fort. Le commandant danois Kioge ne s'était pas trompé, car *Crevecœur* n'avait plus de poudre que pour cinq jours, et quelque peine que l'on prit, quelque prix que l'on voulût y mettre, on ne put se procurer de poudre nulle part. Il était donc impossible

de penser à une plus longue résistance. Auchard fit venir dans le fort le brave Otto et lui montra, ainsi qu'aux principaux d'entre les Nègres qui se trouvaient auprès de lui, la quantité de poudre qui lui restait encore; elle consistait en un petit baril de quarante livres. Le chef *cabocœr*, comprenant qu'il était impossible de se défendre encore un jour, engagea Auchard à emporter avec lui tout ce qu'il pourrait et à abandonner le fort avec les siens qui, outre les esclaves de la compagnie, étaient au nombre de vingt personnes, offrant de se rendre avec lui dans un des villages du pays où il pourrait le conduire sans danger et le loger aussi bien que possible. Le *cabocœr* Otto se proposait de quitter en même temps le village avec les siens et il décida le brave Auchard, qui aurait voulu ne pas abandonner le fort, à le suivre. La nuit, il le conduisit secrètement dans un village, à cinq lieues de *Crevecœur* et situé dans une contrée qui lui appartenait.

Auchard, en quittant le fort, n'avait pas enlevé le pavillon, mais il l'avait laissé flotter comme toutes les nuits. Le lendemain matin, les Anglais s'étonnèrent de ne point entendre le canon comme à l'ordinaire et ils restèrent jusqu'à midi sans oser s'aventurer plus près de *Crevecœur*, craignant qu'il n'y eût là quelque ruse de guerre. Mais, comme ils ne trouvèrent plus aucun habitant dans le village, ils eurent bientôt la preuve que le fort avait été entièrement abandonné. Tout ce qui dans le village n'avait point été dévasté pendant la guerre fut brûlé ou détruit, et dans un conseil de guerre il fut décidé qu'on mettrait le feu au fort, c'est-à-dire aux poutres, afin de le rendre inhabitable; qu'on transporterait au fort *St. James* les meilleures pièces de canon et que les autres seraient enclouées. Cette résolution du conseil de guerre fut exécutée; mais les choses n'en restèrent pas là. L'année suivante, en 1782, on fit sauter en l'air la forteresse et elle fut réduite en cendres. A cette époque, il se trouvait à *Christiaansbourg* un grand nombre de Nègres

hollando-accréens, et le gouverneur danois Kioge leur dit un matin : « Aujourd'hui, vous verrez sauter la forteresse, sur laquelle vous aviez fondé tant d'espoir, et, tant que l'on verra le soleil se lever à l'orient et se coucher à l'occident, il ne flottera plus à *Accra* de pavillon hollandais. » Le même jour, le fort *Creve-cœur* sauta effectivement.

Cependant, comme il avait intérêt à écarter tout soupçon qu'il eût pu avoir contribué à la perte de notre fort, le gouverneur danois Kioge écrivit lettres sur lettres à Auchard et les lui envoya dans le village où ce brave commandant s'était retiré. Il l'engageait de la manière la plus amicale à se rendre à *Christiaansbourg*, lui disant qu'il lui était pénible de voir un si digne officier vivre au milieu d'une troupe de Nègres indisciplinés et sauvages, et qu'il lui avait fait préparer dans le fort un appartement où tout serait mis à sa disposition. Auchard refusa chaque fois la proposition qui lui était faite; sans doute qu'il avait ses raisons pour en agir ainsi et il donna pour motif de son refus qu'il était traité par les Nègres aussi bien qu'il pouvait le désirer. Cependant de leur côté les Nègres firent auprès d'Auchard les plus vives instances pour qu'il se rendit à *Christiaansbourg*. « Vous êtes un blanc, lui dirent-ils; vous n'avez autour de vous que des noirs et ce constant commerce avec eux ne peut que vous rendre la vie désagréable. Vous pouvez tomber malade, mourir même faute de soins, c'est ce que nous voulons prévenir. Acceptez la proposition qui vous est faite; vous serez traité à *Christiaansbourg* bien mieux que par nous-mêmes. » — Aurait-on pu croire qu'on rencontrerait sur cette côte des Nègres aussi humains et aussi dévoués? Le nom de païen est presque toujours cause que nous nous formons une fausse idée de ces hommes qui ne suivent pas la même religion que nous; nous nous persuadons à tort qu'en dehors des chrétiens il n'est pas d'honnêtes gens au monde. Plus d'un Nègre surtout à *Accra* prouve le contraire. Méprisant le culte de leurs idoles, ils ont la plus haute estime pour notre religion, ils l'embrasseraient

même, s'ils n'étaient pas frappés de ce préjugé qu'ils ne pourrout pas acquérir dans l'éternité la conscience d'un être divin. Ils ne nous poursuivent pas pour cause de religion, ainsi que font les chrétiens entre eux, mais ils nous regardent comme bien plus heureux qu'eux, à cause de la connaissance que nous devons avoir de Dieu, bonheur qu'ils doutent pouvoir jamais obtenir.

Auchard se laissa enfin persuader par les Nègres; il accepta la proposition du gouverneur danois et il se rendit à *Christiansbourg*. Il y fut reçu avec les plus grands égards et aussi bien traité qu'on peut l'être dans un pareil pays; mais ce brave et digne officier ne vecut pas longtemps après son arrivée au fort danois, il mourut de chagrin à quelque temps de là.

Le 4 mai, à huit heures du matin, nous partîmes d'*Accra*. Depuis toute la matinée l'air était assez couvert. Le lieutenant Holtzapfel n'y vit encore aucun mal, mais le lieutenant Baak, dès qu'il eut le quart de midi à quatre heures, crut devoir faire amener toutes les voiles. Je me vis donc forcé pour ainsi dire de lui ordonner de faire force de voiles et de rester moi-même sur le pont, en cas qu'il pût survenir quelque avarie. J'avais en même temps à cœur de prouver à ce lieutenant que, bien qu'on puisse être surpris à l'improviste par des bourrasques, il est de toute nécessité que le marin ait connaissance de l'air et des nuées pour pouvoir profiter de l'occasion et accélérer sa marche. Cependant la travade que l'on prévoyait, s'éleva de l'est vers la fin du quart, mais elle fut peu importante et nous échappâmes au danger que la violence de ce météore occasionne toujours.

Mon premier lieutenant Baak paraissait ne pas comprendre qu'une preuve d'expérience chez l'officier de marine consiste à savoir juger à propos si l'air est de nature à faire présager quelque danger, et à calculer aussi exactement que possible le moment opportun, où il faut serrer les voiles et les lier. Souvent en pareille circonstance, comme plus d'un commandant y a été forcé lui-même, je fus obligé de rester

sur le pont. Cette fois cela me fut assez désagréable, car la veille le service m'avait beaucoup fatigué, et la nuit précédente, j'avais été obligé de la passer à terre, sans pouvoir prendre aucun repos, devant employer tout mon temps en conférences avec les commandants des trois forts d'*Accra*. Quelque temps après, j'eus moi-même le quart de quatre à huit heures, car je n'avais que deux officiers à bord et l'aspirant de marine était alors indisposé; je me trouvai ainsi toute la journée sans interruption sur le pont, sans savoir jusqu'à quel point la nuit suivante ma présence pourrait encore y être nécessaire. Dans mes nombreux voyages de mer, j'ai toujours eu l'habitude, quand le temps était assez beau, de prendre quelque repos dans la journée, afin de pouvoir, en cas de mauvais temps qui peut survenir à l'improviste, soutenir mieux et plus longtemps les fatigues du service. Je pense que beaucoup de marins ont adopté la même règle.

Le 12 mai, nous mouillâmes, par cinq brasses trois quarts de fond dur, devant la rivière de *Bonny*. Peu après, trois bâtiments de commerce anglais, qui faisaient aussi route pour *Bonny*, vinrent mouiller avec nous, mais à une distance beaucoup plus éloignée de la côte. Dans ce mouillage nous fûmes presque toujours en vue des bâtiments et des navires qui se trouvaient dans la rivière de *Bonny* et que nous reconnûmes être au nombre de douze. Comme la mission du *Lancier* était de montrer le pavillon national dans toutes ces contrées et principalement de faire accélérer le remboursement des créances dues à la maison de commerce Boelen et compagnie, dont l'agent se trouvait en ce moment sur cette côte, il était nécessaire que je me misse à la recherche des bâtiments de commerce appartenant à cette maison. Le 13 mai, j'envoyai mon lieutenant Baak avec la yole à sa découverte, et, à son retour, j'appris que le *d'Elmine* s'y trouvait et était prêt à repartir pour la mère-patrie, ayant déjà embarqué la moitié de sa cargaison. Il lui était ainsi impossible de suivre le *Lancier*

dans ses autres excursions. Le *Lancier* n'eut pas besoin d'entrer dans la rivière, attendu l'absence du roi *Pepple*, qui était parti avec une suite nombreuse pour aller faire la guerre à un prince voisin. Dès que j'en fus informé, nous mîmes aussitôt à la voile, le 14 mai, afin d'accélérer notre course et, profitant du jusant de cette rivière, nous nous éloignâmes de la côte, poussés par le vent du sud qui soufflait alors.

J'étais parvenu à me procurer une des cartes les plus récentes de la rivière de *Bonny*; elle portait la date de 1827 et elle était de Vidal. Au moyen de cette carte, je pourrais facilement faire ici une description exacte du cours de cette rivière et indiquer la manière d'entrer le plus sûrement dans son embouchure; mais on pourrait croire ce travail superflu, puisqu'en prenant la peine de consulter soi-même cette carte, tout marin un peu habile peut se former de tout cela une idée bien plus claire que celle que je tâcherais d'en donner. Seulement je crois devoir faire observer que, comme tout autre rivière dans ces contrées, et principalement à son embouchure, la rivière de *Bonny* est sujette à avoir tantôt plus tantôt moins de profondeur et à changer quelquefois de direction. Ce qui constate la vérité de cette assertion, c'est que si l'on gouverne précisément dans la ligne de route marquée sur cette carte de Vidal, en relevant *Peter-forter-point*, qui se reconnaît à de hauts sapins blancs N. N. E., un peu plus E., et *Sombreiror-rever* N. N. O. $\frac{3}{4}$ O., avec un compas corrigé de variation, il y a $2\frac{1}{2}$ et $1\frac{3}{4}$ de moins de pieds d'eau sur un fond de sable, quand l'eau est la plus basse par l'effet du jusant, que l'on n'en trouve indiqués sur la carte de Vidal, de sorte que la route est devenue un peu plus est pour *Bonny*, avec une profondeur de trois brasses à trois brasses et demie, fond de sable dur. Cette observation faite sur les lieux m'a convaincu de la nécessité de se pourvoir d'un pilote, surtout si l'on considère que, lorsqu'un bâtiment vient à toucher à quelque haut fond, s'il n'est déjà pas brisé par les vagues, il devient

presque impossible dans ces parages de faire faire aucune réparation au navire endommagé. Voilà pourquoi j'ai toujours cru devoir prendre un pilote, surtout en entrant dans une rivière. Même, en thèse générale, il faut toujours se pourvoir d'un pilote, quand on peut en trouver un toutefois, parce que, s'il survenait inopinément quelque malheur, on encourrait inévitablement de sévères reproches pour ne pas avoir fait usage des moyens qu'on avait à sa disposition; et puis, en négligeant de prendre un pilote, on semble faire preuve d'une prétention à tout connaître, que bien souvent on paie fort cher. J'ai encore observé ici une baisse d'eau de neuf pieds, mais il faut faire remarquer que c'est aussi devant cette rivière que l'on trouve la vague la plus haute de toutes celles que l'on rencontre dans le golfe de *Biafra*, attendu que cette rivière, étant située moins à l'est, n'est en quelque sorte ni à l'abri ni couverte par l'île de *Fernando-Pó*.

Le 17 mai, dans l'après-midi, nous mouillâmes devant la rivière du *Calabar*. Le 18, j'envoyai la chaloupe bien armée avec mon lieutenant Baak, pour aller chercher un pilote et s'informer en même temps s'il se trouvait dans ces parages quelque bâtiment appartenant à la maison de commerce Boelen et compagnie. Cet officier s'acquitta parfaitement de sa commission, quoiqu'il fût assailli par un temps orageux et par beaucoup de pluie. Il attachait surtout du prix à faire cette petite excursion, dans l'espoir de rencontrer son frère sur un des bâtiments qui se trouveraient à l'ancre dans cette rivière.

Le 21, la chaloupe revint, ayant à bord un nommé Hogan, qui avait le rang de *head-pilot*; c'était un Nègre assez civilisé. J'eus alors le plaisir de voir Mr. Baak, agent de la maison Boelen et compagnie. Il avait mouillé dans cette rivière avec le bâtiment *l'Abeille*, capitaine Leeuwick, spécialement dans l'espoir de rencontrer ses deux frères qu'il savait être à bord du *Lancier*. J'avais précisément à délibérer

avec ces messieurs sur des affaires importantes et d'une nature assez délicate. A cette occasion, j'eus la preuve qu'il est désagréable et même plus difficile qu'on ne le pense, quand il s'agit d'affaires, d'avoir à les traiter avec des personnes qui se tiennent de si près par les liens de parenté. Cette circonstance devient même encore plus gênante quand des officiers d'une même famille se trouvent à bord de bâtiments qui, comme le *Lancier*, n'ont qu'un petit état-major. L'agent Baak me parut être un homme comme il faut.

Le 22 mai, nous mîmes sous voile, et, le lendemain, assez tard dans la soirée, nous arrivâmes au lieu de notre destination, par une profondeur de quatre brasses, fond de bourbe, en relevant le village *Hens-Hawstoun*, N. E. $\frac{1}{2}$ E., et *Dukstown* ou *Calabar* N. E. Nous ne trouvâmes là que huit navires; c'étaient des bâtiments qui faisaient le commerce d'huile. Mon officier en second alla complimenter en mon nom le prince, souverain de cette contrée, et, sur les onze heures du matin, nous fîmes, en l'honneur de son altesse *Eyamba V*, un salut de vingt et un coups de canon; le même salut nous fut rendu. Un autre de mes officiers alla visiter les bâtiments qui se trouvaient là en rade et ne remarqua rien qui pût constater qu'on fit la traite.

Le 25 mai, accompagné des officiers de mon état-major, tous en grande tenue, j'allai faire visite au prince *Eyamba V*. Son altesse parut fort satisfaite de cette démarche et plus ou moins surprise de voir pour la première fois de sa vie des officiers de la marine hollandaise. En effet, le *Lancier* est le premier bâtiment de guerre de S. M. le Roi des Pays-Bas qui soit entré dans ces rivières, sur cette partie de la côte de Guinée. Je m'estime heureux que ce bâtiment ait été commandé par moi. Notre uniforme plut infiniment à ce prince et il parut le préférer de beaucoup à celui des officiers de marine des autres nations. Plus tard nous fîmes aussi la connaissance d'un autre prince nommé *Eyo Honesty*, qui, également charmé de notre uniforme et se

trouvant à bord du bâtiment néerlandais, l'*Abeille*, donna ordre de lui envoyer ou de lui apporter un semblable costume. On voit par là combien il est à désirer que le corps des officiers de marine ait toujours un brillant uniforme, afin de produire surtout plus d'effet sur ces peuples et sur ceux d'autres contrées qui tiennent tant à la représentation extérieure.

Comme j'avais, à l'occasion de ma visite, invité le prince *Eyamba* à un déjeuner à bord du *Lancier*, deux chaloupes pourvues de tentes et ornées de pavillons furent mises à la disposition de son altesse; elles la transportèrent à bord du *Lancier*, où le prince arriva avec pompe et magnificence, suivi des grands du pays. Je lui présentai les meilleures sortes de mets et les vins les plus exquis, et je fis placer sur la table toute l'argenterie et notre plus beau service de table. Je ne voulais pas à cet égard céder le pas aux autres puissances, ni me laisser surpasser par le luxe que les Anglais et les Français déploient en pareille occasion. J'agissais d'ailleurs en ceci suivant mon habitude. J'avais également invité à ce déjeuner les capitaines de vaisseaux marchands anglais qui, à mon arrivée, étaient venus me rendre visite à bord du *Lancier*. Son altesse *Eyamba V*, de taille et d'une figure ordinaires, me parut être un homme de moyen âge. Il montra beaucoup de confusion sitôt que je commençai à faire la plus légère allusion à la dette due à la maison Boelen et qui n'avait point encore été acquittée par ses sujets. Il promit positivement de s'en occuper sans délai, et il a tenu parole. A la demande du prince et pour satisfaire sa curiosité, nous lançâmes dans le bois une grenade de trente livres. A une heure et demie, son altesse se retira, fort charmée de la réception qui lui avait été faite. A son départ, elle fut saluée de vingt et un coups de canon.

Lorsqu'après le départ de nos illustres hôtes on vérifia l'argenterie, on s'aperçut bientôt que quelques douzaines de couverts, de couteaux et d'assiettes étaient incomplètes. Cette disparition dut nécessairement être attribuée, si ce n'est à la

convoitise, du moins à la distraction des gens de la suite du prince. Déjà j'avais vu moi-même qu'ils ne s'étaient pas fait scrupule de prendre des mets de la table pour en nourrir leurs serviteurs, et involontairement j'avais paru y faire attention, de sorte que le frère du prince, s'en étant aperçu et se trouvant plus ou moins embarrassé, me dit en anglais que son serviteur goûtait pour lui les mets et le vin de muscat. Il était de bonne politique que j'eusse l'air d'approuver cette manière d'agir et je dis même que j'avais toujours plaisir à voir qu'un prince ou qu'un homme de rang n'oubliât pas ses sujets ou ses serviteurs.

Le 29 mai, j'envoyai un officier à *Crecktown*, situé à environ six lieues au delà de la rivière du *Calabar*, pour aller complimenter le prince *Eyo Honnesty*, dont j'ai déjà parlé, et l'inviter également à venir déjeuner avec sa suite à bord du *Lancier*. Cette invitation fut acceptée pour le 31 mai et son altesse, tout comme le prince *Eyamba*, vint en grand costume de gala et accompagnée des grands du pays et de toute sa suite. J'avais encore cette fois invité quelques capitaines de vaisseaux de commerce étrangers. Le prince amena avec lui son fils, jeune homme d'environ dix-huit ans, qui, ainsi que son père, était beaucoup plus civilisé que le prince *Eyamba V*, dont nous avons eu auparavant la visite. Au premier toast qui lui fut porté au déjeuner, le prince répondit que sous son règne et dans son pays il espérait que tout se ferait suivant les règles de la justice; sans doute qu'il voulait faire allusion aux créances que le commerce hollandais avait encore à recouvrer de ses sujets. Ce prince avait l'air d'être âgé de près de quarante ans; il paraissait affable, prévenant et d'un bon caractère, et très-enclin à imiter en toute occasion les Européens en civilisation et dans leur manière de vivre. Il me pria avec instance, sitôt mon retour en Europe, de présenter ses respects et ses salutations à mon souverain Guillaume II.

Le prince *Eyamba V*, de *Dukstown*, et le prince *Eyo Honnesty*,

de *Creeklown*, sont indépendants l'un de l'autre et s'appartiennent par les liens du sang, de sorte que, suivant la loi et la religion de leur pays, il ne leur est pas permis de se faire la guerre, mais au contraire ils sont obligés de s'aider et de se défendre mutuellement, lorsqu'il leur arrive d'être attaqués par une tribu voisine ou par quelque autre puissance. Cette loi est toujours rigoureusement observée. Cette alliance politique et religieuse me semble être une raison de plus pour engager les négociants à envoyer sans crainte leurs bâtimens dans le *Calabar*; du moins ils n'auront point là à redouter, comme sur d'autres points de la côte de Guinée, qu'après avoir opéré le placement de leurs marchandises, ils ne reçoivent pas au terme stipulé les échanges convenus lors de la vente, si leurs débiteurs ont été tués dans la guerre et les négroeries dépeuplées par le fer ou détruites par le feu de l'ennemi. On a de tout temps reconnu que dans les ports étrangers où il y a un grand mouvement, comme aussi dans ceux où ce mouvement est moins actif et où même le commerce semble n'avoir pas encore pris naissance, il était nécessaire d'avoir à la proximité de ces lieux des bâtimens de guerre pour protéger le commerce et même faire naître le désir d'aller essayer des transactions commerciales dans des contrées inexplorées jusqu'alors, en inspirant toute confiance et toute sécurité aux négociants et armateurs nationaux. Il est donc aussi de toute nécessité que des bâtimens de notre marine royale se montrent de temps en temps le long des côtes de Guinée et principalement dans les rivières, c'est le moyen de faire valoir notre influence, de nous faire connaître et respecter et surtout de nous gagner l'amitié des princes et des grands du pays, en leur faisant quelquefois des politesses et en les traitant splendidement à bord de nos navires. Cela donne lieu, il est vrai, à d'assez fortes dépenses qui tombent à la charge des officiers qui commandent les bâtimens de guerre. Aussi faut-il choisir les officiers célibataires de préférence aux officiers

mariés, que l'entretien d'une nombreuse famille contraint souvent à une sévère économie. Je conçois qu'il est difficile que le ministère de la marine se mêle de pareils détails, mais cependant il dépend de lui de favoriser plus ou moins les officiers mariés et pères d'une grande famille, au détriment de ceux qui sont célibataires. Ce n'est pas à dire pour cela que je désapprouve le mariage, mais je suis assez de l'opinion qu'on dit avoir été exprimée par Napoléon, qu'*un militaire marié n'est qu'à moitié soldat.*

Tout Néerlandais sait, et plus encore, tout étranger est intimement convaincu que le commerce et la navigation sont les sources vitales de la prospérité dans les Pays-Bas et que, si ces deux éléments de succès et de bien-être n'étaient pas spécialement protégés par notre marine militaire, c'en serait bientôt fait de ce beau pays qui leur a dû sa grandeur et sa gloire. Il faut donc tout sacrifier dans ce but, afin de donner au commerce et à la navigation le plus d'activité et de développement possible. A la condition que les fonds de l'Etat soient sagement et utilement employés, les Etats Généraux, pénétrés de tout le bien qui doit résulter d'une protection spéciale accordée au commerce et à la navigation, doivent se faire un devoir de ne pas restreindre le budget du ministère de la marine. Si l'on consulte nos anciens documents commerciaux et si on les compare à l'état actuel des choses, on voit que les Hollandais étaient de tous les peuples de l'Europe ceux qui faisaient autrefois le plus de commerce sur les côtes de Guinée, mais que ce sont aujourd'hui les Anglais qui en sont maîtres en grande partie. Aussi ont-ils constamment dans chacune des grandes rivières de ce littoral huit à dix bâtimens marchands qui, comme je l'ai vu de mes propres yeux, se succèdent alternativement, de sorte que l'un n'est pas plutôt parti qu'il en arrive un autre et qu'ainsi il s'en trouve toujours un certain nombre dans ces eaux. Si nous en avions fait autant, notre commerce n'aurait pas diminué dans ces parages et nous aurions toujours eu les moyens d'y porter

secours et assistance à nos bâtiments de commerce en cas de besoin. Pour prouver l'utilité d'avoir sur cette côte une certaine force navale permanente ou en croisière, je rappellerai que feu S. M. Guillaume II a décoré deux officiers de la marine française, en récompense des secours qu'ils avaient portés à des bâtiments de notre marine marchande: l'un de ces officiers, M. Leps, lieutenant de vaisseau, commandant le brick, la *Figie*, fut décoré de l'ordre de la Couronne de Chêne, et l'autre, M. de Langle, ayant même grade et commandant le brick, la *Malouine*, reçut les insignes de chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais. Un de ces commandants, je ne me rappelle plus lequel des deux, ayant rencontré à la sortie d'une des rivières de la côte de Guinée un bâtiment de notre marine marchande fortement chargé, mais dont le capitaine et tous ceux qui auraient été en état de conduire un navire à sa destination étaient morts à bord, y plaça un intrépide et habile marin français qui conduisit ce bâtiment fort heureusement et sans avarie jusque dans la rade d'Amsterdam. Ce marin, sitôt son arrivée et conformément aux instructions qu'il avait reçues, transmit le bâtiment au consul de France et il disparut aussitôt après. M. Boelen, négociant d'Amsterdam et propriétaire du bâtiment, se proposait de prouver sa reconnaissance à ce marin et de lui faire même un brillant cadeau, mais il paraît que c'était principalement pour éviter toutes ces démonstrations de gratitude que ce loyal et digne marin s'était si promptement soustrait à la générosité de son obligé. Le cœur de tout homme sensible doit se réjouir en apprenant une conduite si belle et si désintéressée de la part de ce marin, qui, après avoir conduit le navire à bon port, aurait bien aussi mérité une récompense de la part de notre gouvernement.

Les Américains de l'Union, qui ont sur la côte de Guinée encore moins de possessions que les Néerlandais, y protègent cependant leurs nationaux, ainsi que leur commerce et leur navigation, comme le font les Anglais, par des forces maritimes

redoutables. Comme un long séjour sur cette côte est très-pernicieux à la santé, si ce que l'on m'a dit à ce sujet est exact, les Américains des Etats-Unis et les Anglais ont arrêté cette mesure qu'à chaque trimestre de service, il est permis à tout bâtiment qui a été en station dans ces parages d'aller passer trois mois pour se refaire à Madère, à Ste. Hélène ou dans les îles Canaries. Mais il a fallu que ces deux nations eussent perdu bien du monde, avant qu'elles se soient décidées à accorder cette faveur. Tout cela occasionne de grandes dépenses, surtout aux Anglais qui entretiennent toujours de fortes croisières dans ces eaux pour empêcher la traite des Nègres, tandis qu'il serait beaucoup plus naturel et plus rationnel qu'ils s'occupassent un peu plus d'améliorer par exemple la situation de cette malheureuse Irlande, où règne tant de misère, de pauvreté et de complet dénuement. A propos de la traite, comme il paraît que les Anglais se sont arrogé le droit de tout faire sur mer dans le but d'abolir le commerce des esclaves, je ferai cependant observer qu'ils n'ont pu amener les choses à l'égard de l'Amérique du Nord, au point d'avoir le droit de visiter les bâtiments de cette puissance. Toutefois, comme chaque navire et même chaque négrier pourrait faire flotter à son bord le pavillon étoilé, tout bâtiment américain est obligé d'exhiber ses papiers de mer, et dans ce cas les Anglais s'en approchent seulement au moyen de leurs chaloupes et le capitaine américain ne fait que leur montrer ses papiers qu'il ne confie même pas dans leurs mains. On se rappelle la véhémence et acrimonieuse discussion qui eut lieu dans le parlement français, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, au sujet du droit de visite exercé par la marine anglaise sur les bâtiments français.

Le 23 mai, comme je l'ai déjà dit, nous étions arrivés dans la rivière du *Calabar*, devant *Dukstown*, et, quoique M. Baak, l'agent de la maison de commerce Boelen et compagnie, m'eût assuré que sa cargaison serait prête dans l'espace de huit jours, nous nous aperçûmes bientôt que les

débiteurs ne mettaient pas grand empressement à s'acquitter et à livrer leurs produits d'échange, et qu'ainsi nous ne pourrions partir qu'environ vers le 12 juin. Ce qui eut lieu en effet, à l'exception cependant de l'*Abeille* qui partit encore deux jours plus tard. Ainsi, y compris notre entrée dans la rivière que j'avais remontée jusqu'à environ trente lieues et notre retour à son embouchure, nous y sommes restés quatre semaines à l'ancre.

Pendant tout le temps que nous fûmes en station dans les eaux du *Calabar*, nous fûmes plusieurs fois invités à dîner chez les princes et d'autres grands du pays. Parmi les convives se trouvèrent aussi la plupart des capitaines des vaisseaux marchands qui étaient à l'ancre. Un jour, m'étant rendu chez un des principaux chefs de cette contrée, je passai en entrant sur un chemin entièrement pavé de crânes humains et de têtes de morts, et au dîner je fus même assis dans une salle, dont le parquet était construit de la même manière. Dans tous mes voyages je n'ai jamais rien rencontré de semblable. Que de tristes spectacles ne se présentent-ils pas aux yeux des hommes pour donner lieu aux plus affligeantes réflexions ! Si de pareils choses se voient chez des peuples sauvages, qui n'appartiennent pas moins à la grande famille de l'humanité, quelle douloureuse sensation ne doit-on pas éprouver à plus forte raison quand on les retrouve en Europe, parmi les chrétiens civilisés ! L'église de Pavie nous fournit aussi un spectacle repoussant et une preuve de la barbarie du cœur humain. C'est dans cette église, bâtie en l'honneur de la victoire remportée en 1525 par les Espagnols sur les Français, qu'on a rassemblé les ossements de tous ceux qui dans cette bataille tombèrent sous les murs de Pavie. Là, les dalles ne sont autres que des crânes humains ; là, des ossements ont été entassés et accumulés le long des murs ; là, les squelettes des chefs et des généraux, recouverts des armures que ces guerriers avaient portées, ont été placés debout comme de tristes trophées pour décorer cette sombre enceinte. Dans ces maisons

du *Calabar*, là se trouvent aussi apparemment les ossements de ceux qui furent tués à la guerre, des malheureux prisonniers massacrés sans pitié pour rehausser la gloire du vainqueur et pour honorer ou apaiser les idoles par le sang des victimes. Sans doute aussi que la défense de se livrer au commerce des esclaves n'a fait qu'augmenter le nombre de ces malheureuses victimes, car l'espoir de les vendre comme esclaves aurait du moins engagé ces barbares vainqueurs à épargner la vie de leurs prisonniers!

Dans les dîners qui nous furent offerts pendant notre séjour dans le *Calabar* par les princes et les grands du pays, le mets principal consistait assez ordinairement en un mélange de viande de vache marine et de poissons, dont le goût était encore relevé avec force poivre malaguette et autres herbes du pays. La délicatesse du palais de nos gourmets européens accepterait difficilement un pareil régal, et si j'y fis bonne mine, ce fut plutôt par égard pour mes très-illustres amphitryons que pour obéir aux besoins de l'appétit. La viande de vache marine se compose non d'arrêtes mais d'os, ainsi que celles des tortues, et le goût en est assez semblable à la chair de cette crustacée. Ce mélange de viande et de poissons, assaisonné d'herbes indigènes et d'épices, forme une espèce de salmigondis qui par la variété de sa saveur pourrait plaire à ceux qui ne dédaignent pas les mets de haut goût et fortement épicés, mais malheureusement la viande de vache marine qu'on nous donnait n'était pas toujours très-fraîche et son odeur piquante, dont s'alarmait tout d'abord l'odorat des convives européens, réduisait bientôt à l'impuissance les vellétés de l'appétit le plus intrépide.

Pendant mon séjour dans cette contrée, je me rappelle que me trouvant un jour sur le pont, à bord du *Lancier*, j'aperçus flotter sur le *Calabar* un grand arbre, sur lequel un énorme crocodile, d'environ vingt-cinq pieds de long, semblait dormir et se choyer au soleil. Je donnai aussitôt l'ordre de l'écraser sous la mitraille d'un caronade de trente livres, mais soit

que mes gens fussent trop lents, soit que le courant de la rivière fût trop rapide, l'animal avait déjà passé et je n'eus plus que le temps d'ordonner de tirer sur lui un boulet de pierrier, qui sans doute ne l'atteignit pas, car je le vis aussitôt sauter dans l'eau pour s'y enfoncer et ne plus reparaitre. Je regrettai vivement de n'avoir pas délivré les bords de cette rivière de ce creul ennemi de l'humanité, surtout lorsque j'appris le lendemain qu'une femme qui s'était rendue la veille sur les bords du *Calabar* n'avait pas reparu à la négrierie, près de laquelle le *Lancier* était mouillé. On m'assura plus tard qu'elle avait été dévorée par un crocodile.

Tout le monde sait que le crocodile et le tigre, lorsqu'on les a blessés en leur donnant la chasse, doivent également mourir de leurs blessures. Chez le crocodile, les chevrettes et les petits poissons se logent dans ses plaies, les rongent et les agrandissent; et le tigre, lorsqu'il peut atteindre avec sa langue les blessures qu'on lui a faites, les lèche sans cesse; l'âpreté de sa langue les envenime alors et en augmente la circonférence et la profondeur. Cette particularité, au sujet du tigre et du crocodile, me rappelle un combat qui eut lieu entre deux de ces animaux dans la rivière de Bantam, dans l'île de Java.

Un Javanais, qui se livrait un jour à l'amusement qui est le plus cher aux indigènes de cette île et le plus propre en même temps à entretenir leur indolence et leur paresse, s'occupait à pêcher à la ligne, lorsqu'il entendit tout à coup un certain bruit dans l'eau qui lui parut étrange. Ce bruit, augmentant et s'approchant de plus en plus, excita toute son attention et finit par lui inspirer quelque inquiétude. Mais quelle ne fut pas sa surprise, ou pour mieux dire, sa frayeur, lorsqu'il vit un monstre se diriger vers lui en nageant, qu'il ne reconnut pas immédiatement pour un tigre royal de la plus grande espèce; la tête et une partie du dos de l'animal, les seules parties de son corps qui fussent visibles, mouillées par les eaux, le rendaient méconnaissable. Le pêcheur javanais

laissa tomber aussitôt sa ligne et se réfugia sur un arbre qui penchait à moitié sur la rivière et dont deux des plus fortes branches s'immergeaient dans l'eau. Le tigre, s'apercevant que sa victime cherchait à lui échapper, se mit à sa poursuite; il attacha ses griffes à l'une de ces branches pour monter dans l'arbre et parvenir ainsi à saisir sa proie, et déjà il s'était en grande partie élevé au-dessus de l'eau, lorsqu'il reçut à son tour une visite à laquelle il ne s'attendait guère. C'était un crocodile, qui avait peut-être aussi guetté le pauvre pêcheur, mais qui, changeant d'idée ou voulant disputer une proie certaine à son féroce compétiteur, saisit le tigre par derrière. A cette vue le Javanais reprit courage; il vit qu'il y avait diversion, il se rassura quelque peu et fut alors témoin d'un combat acharné entre deux des animaux les plus féroces et les plus voraces de terre et de mer. De temps en temps, dans leur terrible lutte, les deux monstres se plongeaient et disparaissaient dans la profondeur des eaux ou reparaissaient à leur surface, bientôt rougie de leur sang, jusqu'à ce qu'enfin le tigre, qui ne se trouvait pas dans son élément, fût saisi vigoureusement dans les reins par le crocodile. Le vainqueur éleva alors sa victime au-dessus de l'eau, sans doute pour s'assurer si elle donnait encore quelque signe de vie, et il semblait montrer en même temps sa conquête au Javanais, resté spectateur tremblant de cette épouvantable lutte.

Ceux qui ont voyagé et passé quelque temps dans les contrées tropicales peuvent souvent occuper l'attention de toute une société par le récit des choses qu'ils ont vues et des dangers qu'ils ont courus. Je sais bien que ces conteurs n'ont pas toujours le talent d'amuser les dames qui aiment mieux entendre parler d'oiseaux, de fleurs ou de musique; mais enfin leur récit n'est pas sans faire naître de vives émotions par le tableau à la fois curieux et terrible des scènes qu'ils exposent et dont ils ont été quelquefois aussi les spectateurs, au péril même de leur vie. Tout voyageur sous le tropique vous dira, par exemple que le tigre, quand il est poussé par la faim, est capable de

tout entreprendre, et qu'un homme, quelque bien armé qu'il soit et quelque intrépide qu'il puisse être, ne peut s'empêcher de pâlir d'effroi, quand il le rencontre dans un désert ou partout ailleurs. Dans les contrées où l'on trouve des tigres, il faut être constamment sur ses gardes et surtout prendre les plus grandes précautions, lorsqu'on découvre une troupe de paons; c'est un signe que des tigres sont dans les environs. De même que j'ai déjà dit que la tortue de terre se nourrit en partie des ordures des poules, de même les paons se mettent en quête des ordures du tigre, pour en faire leur nourriture. Il faut donc s'attendre, dès qu'on rencontre des paons, à se trouver bientôt surpris par l'apparition de quelque tigre. Les paons, poussés par l'instinct de quêter une nourriture qu'ils préfèrent à tout autre, cherchent la proximité des lieux qui servent de séjour ou de retraite au tigre; mais les imprudents! lorsqu'ils s'avancent avec orgueil, étalant fièrement toute la pompe de leur brillant plumage pour charmer leurs belles, et tandis que *l'Amour qui perdit Troie*, comme dit le bon La Fontaine, détourne leur attention du danger qui les menace, le tigre choisit ordinairement ce moment pour se précipiter sur les paons et leur porter le coup mortel qui doit les faire sortir de leur funeste enchantement.

On dit que les crocodiles ont l'habitude, surtout quand ils n'ont pas grand appétit, de cacher leurs proies dans la bourbe ou la vase des rivières, jusqu'à ce que les corps de leurs victimes entrent en putréfaction et se dissolvent. C'est alors qu'ils les dévorent. Les crocodiles que l'on trouve dans les principales rivières de l'île de Banca qui avec Sumatra forme le détroit de Banca; — ne pas confondre avec une autre île nommée Banca, située sur la côte la plus septentrionale de Célèbes — ces crocodiles sont, d'après ce que j'ai appris, les plus dangereux et les plus voraces de ceux que l'on trouve dans d'autres contrées. Lorsqu'on remonte ou que l'on descend ces grandes rivières dans des chaloupes ou d'autres petites embarcations, on est obligé de rendre les gens de

l'équipage et les passagers complètement invisibles du dehors, au moyen du battant des tentes dont on se sert pour s'abriter du soleil, afin de les soustraire à la vue perçante des crocodiles qui voient même à travers les eaux. En tout cas, il faut toujours prendre soin d'être bien armé pour être en mesure de repousser les attaques de cet ennemi féroce et intrépide. Il arrive quelquefois qu'on n'aperçoit point le crocodile, mais il suffit qu'un homme de la chaloupe ait l'imprudence de se faire seulement voir un instant, pour que le monstre, surgissant tout à coup du sein de l'eau, s'élançe précipitamment à mi-corps sur le bord de l'embarcation pour y saisir sa victime. Je me rappelle fort bien qu'un jour, le lieutenant de frégate Van Sleype, en remontant une de ces grandes rivières, je crois que c'est le *Pankal-Pinang*, commit l'imprudence de se tenir debout sur son embarcation pour regarder autour de lui et reconnaître les lieux. Un crocodile, profitant de cette occasion, se précipita en grande partie dans la chaloupe, afin de saisir sa proie et de l'entraîner avec lui dans la rivière. Cet officier opposa la plus vive résistance à l'attaque intrépide du crocodile, et peut-être fût-il devenu sa victime, si ses matelots qui l'aimaient beaucoup n'étaient promptement venus à son secours, et, à force de terribles coups d'aviron et d'autres instruments assésés sur la tête du monstre, ne l'avaient contraint à lâcher prise. Plus tard on conseilla à cet officier de se faire amputer le bras par lequel il avait été saisi et qui avait horriblement souffert, mais il n'y voulut pas consentir. Tout porte à croire que ce malheureux événement lui a coûté la vie, car cet officier mourut fort peu de temps après.

A une autre époque, un pareil malheur eut lieu dans la même rivière. Un matelot, faisant partie des canotiers d'une chaloupe qui conduisait à terre le lieutenant de frégate Van Speyk 1), eut l'imprudence de se mettre hors du bord,

1) Cet officier est le noble et courageux marin qui, après les événements de

pour faire accoster cette embarcation, afin qu'on pût plus facilement débarquer. C'était dans la soirée; un crocodile l'aperçut, se jeta sur lui avec force et l'entraîna au large. De la forteresse, située à la proximité de ce lieu de débarquement, on entendit les cris de détresse de ce malheureux qui appelait à son secours; l'anxiété fut grande, mais personne n'osa s'aventurer, à cause de l'obscurité, pour venir le délivrer ou lui donner assistance. A la pointe du jour seulement et à la fin du jusant, quelques hommes armés s'étant mis à sa recherche, trouvèrent le corps du pauvre matelot; il avait la cuisse cassée en deux endroits et le monstre avait déjà enfoncé sa proie dans la bourbe pour la dévorer à son aise, quand le cadavre aurait été putréfié. Tous les gens de la forteresse durent alors déplorer amèrement que la crainte eût ainsi paralysé leur courage et étouffé en eux tout sentiment de compassion et d'humanité.

Les Javanais, qui ont reconnu l'impossibilité de lutter d'audace et de courage contre la force et la rapacité du crocodile, ont imaginé un excellent moyen de le vaincre et de le réduire par la ruse. Ils préparent la pâture, dont ils savent qu'il est avide, avec des substances filamenteuses qu'ils y entremêlent, et la placent ainsi préparée dans les endroits où le monstre a l'habitude d'aller chercher sa nourriture accoutumée. Les filaments s'attachent entre les dents de l'animal, s'y accumulent, y adhèrent et à la longue lui en rendent l'usage impossible, de sorte que le monstre, ne pouvant plus assouvir sa faim, périt d'inanition, ou, devenu trop faible pour se défendre, succombe sans résistance sous les coups qu'on lui porte. Nouvelle preuve de l'esprit ingénieux de l'homme et de l'adresse du plus faible pour vaincre la puissance du plus fort!

Si je voulais rappeler ici quelques particularités de l'histoire

1830, fit sauter son navire dans le port d'Anvers, pour sauver l'honneur du pavillon national.

zoologique des animaux du tropique, j'aurais plus d'une chose curieuse à dire; je pourrais entre autres parler de certain poisson venimeux qu'on trouve dans les eaux de l'île de *Saparoua*, et dont le contact est si dangereux que quiconque y touche n'échappe pas à une mort certaine. On dit même que le couteau avec lequel on l'a tué fait éprouver aussi à celui qui s'en sert des frissons et des mouvements convulsifs. Mais avant de quitter tous ces phénomènes que présente le règne animal et de reprendre le fil de ma narration, je dirai quelques mots d'un poisson monstrueux, dont l'existence semble être fabuleuse et que l'on rencontre quelquefois dans l'océan, ainsi qu'un auteur français, M. Mercier, en a parlé dans un de ses ouvrages, et comme des zoologistes n'hésitent point à l'affirmer.

De tous les monstres marins, dont l'existence est constatée, dit-on, par de nombreux témoignages dignes de foi, le kraken, que l'on appelle aussi le poisson-montagne, est peut-être le plus remarquable, à cause de sa grandeur extraordinaire et hors de toute proportion. Si l'on consent à oublier que la tradition change souvent la vérité en mensonges et les mensonges en d'autres mensonges, il peut bien être permis à quiconque aime le merveilleux d'admettre un instant ici l'autorité traditionnelle qui s'est maintenue depuis un temps immémorial. Suivant elle, cet énorme polype, quand il se montre sur la surface de la mer, ressemble plutôt à une île qu'à un poisson, et lorsqu'il s'endort sous la surface des ondes, les bâtiments viennent à manquer d'eau à la même hauteur, où un peu auparavant la sonde ne touchait pas le fond. Toujours suivant la tradition, le kraken doit continuer à subsister jusqu'à la fin du monde, par cette seule raison qu'il n'est aucune force qui soit capable d'anéantir une masse si énorme; mais en revanche, dit-on, la nature lui a refusé la faculté de se propager; sans doute parce qu'il serait difficile à l'océan, malgré son immensité, de nourrir et même de contenir dans son sein une race nombreuse de ces gigantesques monstres.

marins. D'après ce dire, le nombre s'en maintiendrait donc tel qu'il a été dès le commencement du monde. Quoi qu'il en soit, il ne faut cependant pas perdre de vue que toutes ces assertions ne sont que des suppositions, mais peut-être aussi des probabilités; car qui ne sait qu'il existe dans la nature une infinité de choses qu'il n'est pas donné à la faible conception de l'esprit humain de connaître à fond et de décider positivement. Toutefois, si tous ces récits qui semblent tenir de l'impossible et du merveilleux ne se fondaient que sur les témoignages des pêcheurs, on pourrait sans faire tant de façon les reléguer parmi les contes fabuleux inventés à plaisir pour amuser et distraire les grands enfants, mais, il faut bien le dire, on trouve plus d'un naturaliste exact et consciencieux qui n'a point hésité à confirmer, sauf quelques modifications, tous ces récits populaires et traditionnels.

Parmi les contes populaires qu'on débite au sujet de ce monstrueux polype, je trouve celui-ci. Vers la fin du dix-huitième siècle, un kraken vint cependant à mourir sur la côte de Norwège, malgré le brevet d'immortalité qu'on lui accorde; ce fut sans doute de vieillesse. Son cadavre couvrait un immense espace et répandait dans les environs une odeur tellement pestilentielle qu'on craignit qu'une épidémie ne vînt à éclater. La chronique ne dit pas comment on parvint à se débarrasser de ce dangereux voisinage, ni comment on s'y prit pour assainir l'air. On raconte aussi, et toujours en Norwège, qu'un évêque, voyant un jour surgir tout à coup une île du sein de la mer, conçut l'idée d'y dire la messe. Il y fit dresser un autel et y célébra effectivement le service divin. Mais à peine la messe fut-elle terminée que l'île se mit en mouvement et disparut aussitôt. On reconnut alors que cette île improvisée n'était autre qu'un kraken de la plus monstrueuse espèce. A tous ces récits merveilleux nous pouvons en ajouter encore plusieurs autres qui plus simples sembleraient du moins mériter un peu plus de confiance. — Un capitaine de vaisseau, digne de foi, affirme que se trouvant

dans les eaux de Ste. Hélène, il fut attaqué par un kraken qui, étendant sur le bâtiment ses bras immenses, atteignit plusieurs hommes et en entraîna deux dans la mer, nonobstant les efforts désespérés que firent leurs camarades pour les arracher à la mort. L'équipage parvint à coups de hache et de sabre à lui couper un de ses bras. Ce bras, quoiqu'il ne fût qu'une partie de son corps qu'on n'apercevait pas même sous l'eau, n'en avait pas moins une longueur de trente pieds; il était de la grosseur d'un homme et se terminait en pointe. — On raconte aussi que des marins de St. Malo firent un jour une pareille rencontre; un tableau qu'ils ont fait placer dans la chapelle de St. Thomas a conservé le souvenir de cet événement. S'il faut en croire la chronique, ces marins furent attaqués sur la côte d'Angola par un kraken qui, se cramponnant aux mâts du bâtiment, tâcha de l'attirer à lui et de l'entraîner dans la mer. Selon toute apparence, il était sur le point d'y parvenir, lorsque les marins eurent le bonheur de lui couper un de ses bras.

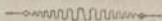
Ces récits de temps postérieurs s'accordent parfaitement avec la description que l'on trouve dans Pline d'un poisson tué sur la côte d'Espagne, qui pesait au delà de sept cents livres et avait les bras si extraordinairement gros et longs qu'il n'était pas possible à un homme d'en embrasser la circonférence. La conformité de ces récits ne permettrait guère de révoquer en doute l'existence de cet animal vraiment phénoménal. La seule question à poser ne serait donc plus que de savoir si les narrateurs sont plus ou moins tombés dans l'exagération. Il se peut que la crainte d'un ennemi si redoutable ait offusqué la vue, troublé le jugement des marins, de sorte qu'ils aient pris des pouces pour des pieds, ou, comme on dit, des bâtons flottants sur l'onde pour d'énormes montagnes. Quoi qu'il en soit, on ne saurait disconvenir que la mer ne renferme de profonds secrets dans l'immensité de son empire. Par exemple, l'apparition constatée il y a quelque temps, en dépit des incrédules, d'un *Serpent de mer*,

à la crinière de cheval et aux yeux de flamme, me semblait prouver assez l'existence du kraken. Les anciens ne nous ont-ils pas parlé des sirènes, qui avaient la tête de femme jusqu'à la ceinture et dont le reste du corps se terminait en poisson? Et, à son tour, un célèbre navigateur anglais, le commandeur George Anson, ne nous raconte-t-il pas dans son intéressant *Voyage autour du monde* qu'il a rencontré, dans les eaux des Philippines, en grande quantité une sorte de poissons, nommés *Peremuger* par les Espagnols, et qu'il dit être en tout semblables à la description que les anciens nous ont donnée des sirènes? Anson va même jusqu'à dire qu'on les prend avec des filets dont les cordes ont la grosseur d'un doigt d'homme et que les indigènes les tuent ordinairement à coups de flèche.

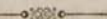
A la première nouvelle répandue par quelques marins de l'apparition du serpent de mer, l'imagination de l'homme qui aime les images hardies, les fictions terribles, et qui pour amuser ses loisirs à besoin d'être quelquefois transporté au milieu des chimères, s'est peut-être plu à accepter sans examen ce récit comme une chose sérieuse. *L'Imaginative*, *la folle du logis*, comme dit Montaigne, s'est promptement créé de ce nouveau monstre marin une idée extraordinaire, hors nature, elle l'a revêtu de la plus grande puissance, elle se l'est représenté immolant ses victimes par son regard, se transportant au sein des ondes avec la rapidité de l'éclair, frappant comme la foudre, dissipant l'obscurité des nuits par l'éclat de ses yeux étincelants, et réunissant l'agilité de l'aigle, la force du lion et la grandeur du serpent. Il ne lui restait plus après cela qu'à supposer un de ces demi-dieux du temps antique pour venir combattre et vaincre le monstre et en purger l'empire des mers. Mais pour éclaircir un fait que l'amour du merveilleux accepte volontiers et qui saisit de frayeur les cœurs timides, attendons que la voix sévère de la science ait parlé.

Quoi qu'il en soit, je me rappelle, bien avant que j'eusse jamais

l'idée d'écrire mes impressions de voyage, qu'il me fût raconté qu'un jour un baleinier de la mer du Sud vint tout à coup à se heurter dans sa direction, et que l'équipage s'aperçut alors qu'il avait affaire à un monstre marin inconnu jusqu'alors. Irrité probablement de l'obstacle qu'il rencontrait, ce serpent de mer, car c'en était un, mes narrateurs me l'ont affirmé! s'était précipité en nageant contre la proue et avait redoublé ses coups avec tant de fureur que le bâtiment fit pour ainsi dire autant de chemin en arrière qu'il en avait fait en avant, jusqu'à ce qu'enfin par la violence de l'attaque du monstre le navire venant à couler, les hommes de l'équipage fussent forcés de se sauver dans les chaloupes. C'est alors qu'ayant vu le monstre tout entier, ils affirmèrent qu'ils avaient été attaqués par un serpent de mer, à la crinière de cheval et aux yeux de flamme! Ils l'ont dit, ils l'ont constaté et une narration de leur voyage a été publiée. Les journaux américains l'ont reproduite à leur tour. Est-ce la peur qui fit voir tout cela à ces marins, ou ce monstre nouveau existe-t-il réellement? Je laisse la question à décider aux plus savants. Quant à moi, en pareil cas, je suis toujours tenté de me faire de l'école des sceptiques. Dans le doute, abstiens-toi.



CHAPITRE HUITIÈME.



SOMMAIRE.

Détails topographiques, ethnographiques et géo-hydrographiques sur le *Calabar*. — Secours porté à un bâtiment anglais qui avait touché fond. — Notre arrivée à *Clerens-Cove*. — *Fernando-Pô*. — La situation de cette île la rend un objet de convoitise pour les Anglais. — Un trait affligeant d'inhumanité envers de malheureux Européens. — Détails sur *Clerens-Cove*. — Quelques réflexions sur la position du commandant de navire envers ses subordonnés et des subordonnés envers leur chef. — Le *Lancier* exerce à diverses reprises les fonctions d'arbitre. — Notre entrée dans la rivière du *Cameroon*. — Mauvaise foi de la part de trois princes indigènes. — Nécessité de recourir contre eux aux voies de rigueur et de faire une démonstration hostile. — Le *Lancier* fait feu pendant trois jours sur trois grandes négrieres. — Un des princes récalcitrants commence à s'exécuter. — Nous retournons à *Clerens-Cove*.

Le plaisir de conter à ses charmes, comme aussi celui qu'on éprouve à répandre quelques fleurs sur sa route, à jeter quelque variété dans son récit pour en rompre l'uniformité. Mais je m'aperçois un peu tard que je m'y suis laissé prendre et je me vois forcé de revenir à la partie topographique, ethnographique, géo-hydrographique, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, à la partie technique de ma narration, à la réalité du sujet que j'ai à traiter. Bon gré mal gré il y faut retourner, et ce ne sera que demi-mal, si mes lecteurs me pardonnent d'avance la sécheresse des détails qui vont suivre; mais je suis bien forcé d'y consacrer quelques pages. Toutefois qu'on se rassure. Que l'occasion se

présente de laisser prendre quelques écarts à mes souvenirs de voyageur qui a beaucoup vu, beaucoup observé, beaucoup retenu, et je ne la laisserai pas s'échapper. Ne l'ai-je pas déjà dit, le naturel finit toujours par reprendre le dessus : je suis conteur de ma nature.

A *Dukstown*, dans le *Calabar*, le climat est assez sain et la terre très-fertile. On peut s'y procurer en assez grande quantité des bêtes à cornes, bœufs, vaches, brebis, mais on ne saurait les acheter à prix d'argent : il faut donner en échange des marchandises. Par exemple, pour des cruches et des bouteilles vides, on obtiendra facilement quelques volailles, des tortues, des fruits et des *yams*, produit végétal dont le goût a quelque ressemblance avec la pomme de terre. L'argent, ce grand propriétaire de toutes choses dans notre vieille Europe, cet éternel objet de nos ardentes convoitises, l'argent, comme je l'ai déjà dit, a peu de valeur dans cette contrée. Le peu de cas qu'on en fait ou le mépris qu'on en a, fut cause que j'eus beaucoup de peine pour m'acquitter envers mon pilote. Il voulait que son salaire lui fût payé en *marchandises* ; c'est le nom qu'en général dans le *Calabar* on donne à l'argent. Déjà peut-être depuis des siècles tous les articles de commerce et de fabrique européenne y ont été tarifés par les capitaines des vaisseaux marchands et par les agents de différentes maisons de commerce, d'après une échelle plus ou moins large ; ils ont été calculés sous le nom de *koppers*. Suivant la proportion établie, huit *koppers* ont la valeur d'une piastre d'Espagne, de sorte que j'aurais dû payer en argent pour frais de pilotage cinquante piastres ou quatre cents *koppers*, ou bien acheter pour cinquante piastres, argent comptant, autant de ces marchandises que les commerçants vendent aux indigènes suivant leur tarif. Cependant je parvins à satisfaire mon pilote, au moyen de huit ducats et d'un demi-doublon, et j'y ajoutai un petit présent, afin de le contenter entièrement et à titre de pot-de-vin, comme on dit. A cette occasion, je rappellerai ce que j'ai déjà dit. Lorsqu'on se rend à la côte de Guinée, on

ne fera pas mal de se pourvoir d'une certaine quantité d'articles de quincaillerie et mercerie, tels que couteaux, verroteries, mouchoirs, etc., qui serviront d'échanges, afin d'obtenir sans peine des rafraîchissements pour le service de l'équipage et de l'état-major du navire. J'ai vu quelques-uns de mes matelots offrir pour deux grands *yams*, dont chacun pesait environ une livre, une demi-piastre d'Espagne, et les indigènes préférer en échange deux bouteilles vides. L'intention de mes gens n'était pas de donner ce prix, mais ils voulaient voir jusqu'à quel point ces Nègres attachaient du prix à l'argent.

L'équipage, tout le temps qu'il fut à l'ancre, se servit de l'eau de la rivière du *Calabar*, et tous les bâtiments et navires qui s'y étaient trouvés depuis plusieurs mois, en avaient également fait usage, sans en éprouver le moindre inconvénient. A la fin du jusant, on en fit provision dans nos tonneaux qui furent vidés en partie à *Fernando-Pó*, dont je parlerai plus tard, et où l'on y donna comme de raison la préférence à une eau de source jaillissante de la meilleure qualité que l'on trouva dans cette île.

Le thermomètre dans la rivière du *Calabar* marquait ordinairement 82°. Le 12 juin, sur les midi, le baromètre marquait 29°—8'—, et le thermomètre, 87°.

Durant son séjour dans cette rivière, le *Lancier* fut appelé comme arbitre pour juger quelques différends qui s'étaient élevés entre les capitaines et les équipages de vaisseaux marchands anglais, et il parvint, après plusieurs interrogatoires, à les aplanir à la satisfaction de toutes les parties.

Comme je l'ai dit, le *Lancier* était parti le 12 juin de *Dukstown* et il n'avait encore fait que peu de chemin, lors que le prince *Eyo Honesty* nous envoya avec un canot un bœuf dont il nous faisait présent, ainsi que d'autres objets de moindre valeur. Ces présents étaient accompagnés d'une lettre écrite en anglais, dans laquelle son altesse nous priait encore de présenter ses respects et ses hommages à S. M. Guillaume II et exprimait en même temps l'espoir

que dorénavant ses États seraient visités de temps à autre par des bâtimens de la marine néerlandaise.

Nous poursuivions heureusement notre route, lorsque nous fûmes forcés de mouiller le 13, pour porter assistance à un bâtiment anglais, le *Lady Worsley*, capitaine L. J. Wolley, de Liverpool, qui avait touché fond près de *James-island*. Vers le coucher du soleil, on était parvenu à le remettre à flot-taison au moyen d'ancre de jet. Le danger qu'a couru ce bâtiment prouve encore une fois la nécessité, comme je l'ai déjà fait observer, de se pourvoir aussi d'un pilote dans la rivière du *Calabar*. Le *Lady Worsley* avait cependant bien tenu la route jusqu'à la hauteur où il toucha fond, mais lorsqu'il fut avancé plus avant dans la rivière, on vit qu'il s'était trompé; l'erreur consistait en ce que le capitaine n'avait pas bien su par quelle embouchure il fallait entrer, ni à quelle hauteur se trouvait réellement le passage. En effet, il s'y présente à la vue différentes embouchures de la rivière ou des criques. C'est pour cette raison qu'on devrait savoir et bien observer que, comme la route se trouve entre *Old Calabar*, — d'où venait le *Lancier* et où devait se rendre le *Lady Worsley* — et *James-island*, quand on vient de la mer, il faut entrer par la seconde embouchure, du côté ouest ou à babord, et comme étant la seule route qui conduise dans la rivière, en prolongeant toujours de très-près *Parrot-island* (*Île des Perroquets*), à babord, de manière qu'on ait *James-island* à tribord ou à l'est. S'il avait pu faire cette observation, je crois que le capitaine du *Lady Worsley*, sans le secours d'un pilote, avec les moyens dont tout marin peut ordinairement disposer en pareille circonstance, la sonde, etc., serait arrivé sans accident ni malheur, au grand étonnement des habitans, à *Dukstown*. Il me faut encore faire remarquer que tout bâtiment, qui veut entrer dans la rivière d'*Old Calabar*, doit commencer par faire tout son possible pour relever la pointe-est de l'embouchure. On découvre alors peu à peu la pointe-ouest. C'est, entre ces deux pointes et

quelques brisants qu'on laisse à babord et aussi près de la pointe-est que la sonde permet d'approcher, que se trouve le passage. En venant des établissements situés dans la partie ouest pour entrer dans l'*Old Calabar*, on ne doit pas risquer de venir d'abord en vue de la pointe-ouest, à cause de la grande quantité d'écueils qu'on y rencontre sur un fond dur. Comme la pointe de *Fernando-Pô* et celle de *Cameroon* se trouvent assez bien indiquées dans leurs relèvements sur la carte de Vidal, dont j'ai déjà parlé, il n'est pas si difficile de s'approcher premièrement de la pointe-est, et l'accès en est d'autant plus praticable qu'en la prolongeant, on est suffisamment averti, par de gros brisants sur des écueils et des récifs déjà signalés qu'on laisse pourtant à l'ouest ou à babord et qu'on peut passer d'assez près par de plus grandes profondeurs. Quoique du côté de l'est il y ait moins d'eau, on gouverne cependant par un fond mou ou de bourbe, tandis qu'on sait qu'à l'ouest on rencontre beaucoup de dangers. C'est aussi ce qui a fait périr devant la baie à différentes époques, faute de pilotes et d'indications exactes, trois bâtiments de commerce, deux anglais et un espagnol.

Le 15 juin, dans le quart de huit heures à minuit, la force et la direction du jusant dans le *Calabar* étaient :

De huit à dix heures, 3 lieues *Sud*.

De dix à onze heures, 2 lieues *Sud*.

De onze à onze heures et demie, 1 lieue *Sud à l'Est*.

A 11 heures 30 minutes, nouvelle lune.

L'on observa en outre que la plus grande baisse d'eau avait été de neuf pieds.

Le 17 juin, dans l'après-midi, nous nous trouvâmes hors de la rivière du *Calabar*, que j'avais remontée, ainsi que je l'ai dit, jusqu'à environ trente lieues de 15 au degré ou de 120° milles anglais, et dont j'étais sorti sans pilote, en me fondant uniquement sur les observations que j'avais faites en y entrant. Ceci doit prouver, ce me semble, que les détails hydrographiques que je viens de donner ne sont pas tout à

fait dénués d'intérêt et peuvent avoir leur utilité pratique.

Nous fîmes route pour *Clerens-Cove*, dans l'île de *Fernando-Pó*, pour nous y procurer des vivres, s'il était possible, avant de mettre le cap sur le *Cameroon*. Pendant ce temps, l'*Abeille*, qui nous suivait à deux jours près, pourrait débarquer une partie de sa cargaison et se mettre ainsi en état, quand ce bâtiment se trouverait dans les eaux du *Cameroon*, d'embarquer les marchandises d'échange dues à la maison Boelen, consistant en huile de palmier et en ivoire.

Dans l'après-midi du 18 juin, nous arrivâmes, sans avoir fait aucune rencontre, à *Clerens-Cove*, situé au nord de *Fernando-Pó*, par quatorze brasses de fond mou, en relevant *Williams-point* N. N. E. et *Adelaïdes-point* O. $\frac{1}{2}$ N. Nous y trouvâmes mouillé le brick, la *Providence*, de Liverpool, ainsi qu'un bâtiment, nommé *Ernelinda secunda*, auparavant négrier, qui avait été amené sur le rivage pour y être démolí. Des chaloupes de la frégate anglaise, le *Madagascar*, s'en étaient emparées, plutôt par surprise que par suite d'une longue et vigoureuse attaque dans une des rivières de la Guinée. On m'a assuré que vingt-quatre Européens périrent dans cette expédition, une des chaloupes ayant été renversée par la violence des brisants. — A notre arrivée, le gouverneur de *Clerens-Cove*, M. Bickerhoff, anglais de naissance, ancien capitaine de la marine marchande, homme respectable âgé d'environ soixante ans, fit flotter le pavillon espagnol.

On prétend généralement que les Anglais ont voulu occuper *Fernando-Pó*. Cela ne m'étonnerait nullement. N'est-ce pas une conséquence de la politique d'envahissement si habilement suivie par la Grande-Bretagne? Faut-il rappeler ici un fait tout récent et dire comment les Anglais ont pris possession, aidés par leur fidèle agent, sir James Brooke, de l'île de Laboan, alors inhabitée comme tant d'autres îles voisines sur la côte nord-ouest de Bornéo et dépendantes des possessions des Néerlandais dans ces contrées?

Cette prise de possession n'a sans doute d'autre but que de se ménager tôt ou tard une puissante influence sur Bornéo et de se mettre en rapport avec les îles situées plus au nord, parmi lesquelles se trouvera aussi compris Mingendano. Il paraît que les Anglais ont déjà conclu des traités avec les chefs de ces îles au nord de Bornéo, afin d'avoir plus tard le prétexte, si, comme cela arrive ordinairement, ils n'étaient pas fidèles à observer les engagements contractés, de s'emparer de ces îles, à l'aide des négociations et de l'habileté de quelque nouveau sir James Brooke. Par l'occupation de Singapore, les Anglais se sont déjà rapprochés de quelques degrés de nos possessions, et par celle de Laboean ils se sont mis en contact plus direct avec les Moluques et les Philippines. Avec le temps ces nouvelles possessions anglaises peuvent devenir une fertile et puissante colonie et constituer un gouvernement des plus importants. Les Anglais n'en ont que trop bien compris l'utilité et les avantages, non-seulement pour étendre et développer leur commerce dans ces contrées, mais encore en temps de guerre, puisqu'ils y trouveraient un point d'appui de plus. Devrait-on même s'étonner qu'un jour, au grand détriment des Moluques, on y introduisît la culture du giroflier et du muscadier? Mais retournons à notre sujet.

Les Anglais, n'ayant pu entrer en possession de *Fernando-Pô* et leurs propositions ayant été rejetées, offrirent au gouvernement espagnol de l'acheter, et ils tenaient à faire cette acquisition, cette île étant située directement devant les rivières de *Bonny*, du *Calabar* et du *Cameroon*. Il paraît même que pendant un certain temps on crût que cette négociation arriverait à bonne fin par la puissance des guinées, car les Anglais y avaient préalablement fait construire une forteresse et divers édifices, planter même des jardins. *Fernando-Pô* est en effet une île belle et fertile, où le climat est assez sain et où l'on trouve, comme je l'ai dit précédemment, d'excellentes sources d'eau. La population s'y accroît d'année en année. D'après ce que j'ai appris à *Fernando-Pô*, la France,

comprenant que par la possession de cette île l'Angleterre deviendrait entièrement maîtresse du commerce dans ces rivières et qu'en temps de guerre, comme partout ailleurs, cette puissance y aurait de forts établissements militaires, la France, dis-je, insista aussi à son tour auprès de l'Espagne pour qu'elle lui vendît une autre île, dont l'importance équivaldrait à celle de *Fernando-Pó* qu'on serait alors libre de vendre aux Anglais. L'Espagne, ne sachant comment satisfaire aux exigences et aux sollicitations de ces deux nations et craignant surtout de se mettre mal avec la France et de l'indisposer, si l'on abandonnait cette île moyennant indemnité pécuniaire, n'a voulu ni céder ni vendre *Fernando-Pó* aux Anglais. Dès ce moment les Anglais n'ont plus voulu faire de dépenses; la forteresse et les édifices n'ont plus été entretenus, les jardins ont cessé d'être cultivés et tout ce qu'ils y avaient établi auparavant est maintenant en décadence ou en ruine.

S'il faut en croire ce que l'on disait à *Fernando-Pó*, on y attendait alors incessamment un bâtiment de guerre espagnol qui devait transporter dans l'île quelques troupes de garnison; mais il n'en est encore rien advenu, et, sous le pavillon espagnol, l'influence de l'Angleterre ne cessera pas de s'y faire sentir, d'y prévaloir même, jusqu'à ce qu'enfin un jour ou l'autre cette île vienne à passer au pouvoir de la Grande-Bretagne. Ne serait-ce pas d'ailleurs, comme je le disais tout à l'heure, une conséquence naturelle de la politique d'envahissement si habilement suivie par cette puissance maritime? N'a-t-elle pas peuplé le monde entier de ses comptoirs, de ses agents et de ses établissements militaires?

Me promenant un jour dans *Clarens-Cove*, j'arrivai par hasard à un édifice assez bien bâti par les Anglais; on avait eu l'intention d'en faire un hôpital, mais pour les raisons que j'ai fait connaître, il commençait déjà à tomber en ruine, faute d'entretien nécessaire. Il servait en ce moment de séjour depuis leur débarquement à quelques matelots espagnols, reste de l'équipage du négrier, l'*Ermelinda*

secunda, dont j'ai déjà parlé. C'est en visitant l'intérieur de ce bâtiment que j'eus sous les yeux le tableau de la plus affreuse misère que puisse éprouver l'espèce humaine. J'y vis des malheureux, des malades, des mourants, dénués, à en juger d'après les apparences, de tout soin, de toute assistance. C'était l'abandon le plus complet: on aurait dit qu'il n'existait plus d'âme compatissante au monde pour soulager l'humanité souffrante. Cette vue causa sur moi une impression profonde; elle fut même si vive que pendant tous mes voyages j'en ai conservé un douloureux souvenir, qui ne s'est jamais effacé. Emu de compassion, j'adressai à ce sujet quelques observations à l'autorité civile, mais mon intervention devait se borner là. Je n'exerçais dans cet endroit aucun pouvoir, aucune influence directe, et je n'avais pas le droit d'accuser l'autorité d'inhumanité, de barbarie, parce qu'elle ne prenait aucun soin de malheureux, de malades, se débattant sur leur lit de douleur ou luttant contre l'agonie. Il n'y avait pas même un médecin qu'on pût leur envoyer! Parmi les mourants, on m'en montra un qu'on me dit être le premier officier du bâtiment. Pendant toute sa maladie, il n'avait pas même eu de linge propre et il périssait là dans la fange et l'ordure. J'avais toujours cru que ceux qui s'emparaient d'un bâtiment faisant la traite, prenaient soin en même temps des Européens qui s'y trouvaient à bord, mais qui pourtant n'y servaient que par nécessité et pour gagner leur vie, et j'étais loin de penser qu'on les abandonnât ainsi! Est-ce là une conséquence inévitable de la répression du commerce des esclaves? Et s'il en est ainsi, de quels graves reproches ne doit pas être chargée la conscience des aveugles défenseurs de ce système! Oh! ne jugeons, ne condamnons personne sans examen; mais aussi que ceux qui vivent paisiblement en Europe et qui n'ont rien pu voir de ce qui se passe sur les côtes de Guinée, s'abstiennent, je les en conjure, d'absoudre ou de condamner légèrement et sans connaissance de cause. N'a-t-on pas lu dans le *Times* qu'on écrivait de

Londres, le 24 août 1849, que le nombre des Nègres exportés de l'Afrique se montait depuis 1840 jusqu'en 1847 au chiffre de 64,114 à 84,356, et s'était élevé en 1848 à celui de cent mille, tandis que le nombre de ceux qui avaient été faits prisonniers n'était que de six mille. On voit par là que, nonobstant les mesures sévères de répression exercées contre la traite, on n'a pu empêcher le développement de ce trafic et que cela a coûté de part et d'autre bien des sacrifices et la vie à bien des hommes. Cette réflexion est peut-être la dernière que je ferai au sujet de l'abolition de la traite, et je n'ajouterai plus que ce peu de mots par lesquels je me résume : c'est que j'apprécie infiniment le louable principe d'humanité qui dirige tous les partisans et les défenseurs de l'abolition du commerce des esclaves, c'est que je rends pleine et entière justice à la pureté de leurs intentions, mais que l'amour de la vérité me commande cependant de leur en faire envisager toutes les conséquences dans leur vrai jour et telles qu'elles sont justifiées par l'expérience pratique et la terrible logique des faits.

Avant d'entrer à *Clerens-Cove*, je fis d'abord réflexion que le peu d'étendue de la rade et la petite embouchure par laquelle on était obligé de passer et qui a la longueur de trois quarts de câble, pourraient présenter quelques difficultés; mais je reconnus bientôt que les deux pointes *Williams-point* et *Adelâides-point* qui forment la baie dans une direction N. E. et S. O., étant situées assez haut au-dessus du niveau de la mer, le chemin vers le mouillage s'indiquait et se frayait assez facilement. Aussi, en consultant la carte et en s'orientant d'après les habitations qui se trouvent bâties sur la partie supérieure du rivage, on est sûr d'approcher de *Clerens-Cove*, et en entrant on doit toujours prolonger au plus près la pointe-ouest ou *Adelâides-island*. D'ailleurs, il n'est pas indifférent au marin de savoir qu'en venant de l'ouest, avant qu'on puisse voir *Clerens-Cove* et en approcher, on découvre un ensemble de diverses constructions qu'on distingue de loin à la chaux blanche

qui les recouvre et qu'à une grande distance on serait tenté de prendre pour une forteresse et par conséquent pour *Clerens-Cove*. Ce sont seulement des magasins et une maison appartenant au gouverneur, M. Bickerhoff, et situés sur un terrain élevé, sur lequel le gouvernement espagnol lui a permis de faire ces constructions. Dans la direction de cet établissement du gouverneur, on trouve ainsi un bon mouillage, mais il n'est pas aussi bien abrité que celui de *Clerens-Cove*. La baie de *Clerens-Cove* est magnifiquement située; on croit généralement qu'elle a été formée par l'éruption d'un volcan, parce qu'au milieu de cette petite baie on trouve plus d'eau ou de profondeur qu'en dehors. Cette baie a aussi une forme circulaire et elle est presque à l'abri de tous les vents. On peut, à l'aide de câbles ou de grelins, à son choix, s'approcher du rivage, afin de faciliter l'embarquement ou le débarquement des cargaisons. C'est, comme je l'ai déjà dit, une aiguae où l'on peut se procurer une excellente eau de source, sans devoir la payer. On peut se procurer à *Clerens-Cove* des rafraichissements et des vivres. Pour quatre grandes poules on paie une piastre d'Espagne. C'est un Hollandais, M. Lynslager, homme fort hospitalier, qui les fournit à ce prix, ainsi que quelques autres objets. Le bœuf coûte un florin trente-cents la livre néerlandaise, le riz, cinquante cents la livre. La viande salée y est au prix de quarante-quatre cents et le beurre s'y vend à raison de deux florins vingt-quatre cents la livre; mais tous ces prix sont toujours en proportion des arrivages et de la quantité de bâtimens de guerre et de commerce qui entrent dans cette baie.

J'ai déjà dit que l'île de *Fernando-Pó*, par sa situation dans le golfe de Biafra et à la proximité de trois grandes rivières de la Guinée qui y affluent, offrait beaucoup d'avantages aux bâtimens de commerce que leurs affaires et le soin de leurs intérêts amènent dans ces parages. Il arrive que ces navires marchands doivent séjourner plus ou moins longtemps dans ces rivières, en raison des retards que les indigènes apportent

à livrer leurs marchandises aux époques convenues pour la liquidation de leurs dettes; plusieurs d'entre-eux auraient alors beaucoup de peine à se procurer des vivres pour leur retour en Europe, s'ils n'avaient pas la ressource d'aller s'approvisionner à *Fernando-Pô*. Ils y trouvent une espèce de *yams* qui croissent et qu'on cultive en grande quantité dans cette île, et peut-être aussi dans les îles voisines. On se sert de ce produit végétal avec succès pour la nourriture des équipages. Ces *yams* ont différentes formes, ils sont tantôt oblongs, tantôt plats, plus ou moins ronds et à bosses, et noirs à l'extérieur. Après en avoir enlevé la pelure et l'avoir coupé en plusieurs morceaux, on fait cuire l'*yam*; mais il a besoin de rester assez longtemps sur le feu. J'ai goûté de ce produit végétal, j'ai reconnu qu'il était d'une bonne nourriture et j'ai eu la preuve qu'en en prenant un peu de soin, on pouvait parfaitement le conserver pendant plusieurs mois. En temps de guerre, les bâtimens et navires, surtout ceux des nations qui n'ont pas comme les Anglais des ports dans toutes les parties du monde pour se ravitailler et se pourvoir du nécessaire, peuvent fort bien se servir de cette nourriture pour leurs équipages et dans des circonstances extraordinaires se préserver ainsi d'une situation critique et pénible.

On trouve à *Clerens-Cove* une église presbytérienne et plusieurs missionnaires anglais, qui exercent sur les esclaves Nègres une telle influence que j'ai souvent entendu leurs maîtres se plaindre de ce qu'ils s'empressaient de se rendre à l'église, sans leur en avoir auparavant demandé la permission. La plupart de ces missionnaires ont épousé des européennes qui ont toutes assez bonne mine et qui paraissent s'accoutumer au climat de ces contrées. Ceci est une exception, car en général les femmes européennes trouvent bientôt leur tombeau sur la côte de Guinée. Dans un précédent voyage, j'ai vu aussi dans l'*Île des Princes*, voisine de ces parages, quelques femmes européennes, entre autres la femme du

gouverneur qui avait très-bonne mine et dont tout l'extérieur annonçait une excellente santé.

Je viens de nommer l'*Ile des Princes* et il faut bien que j'en dise quelques mots. En venant de la mer, on trouve sur la pointe de cette île, à gauche de la baie, un édifice construit en bois et entouré de batteries, où l'on a planté le pavillon portugais. A gauche de cet édifice, on aperçoit aussi sur une montagne une autre batterie. La contrée offre de tous côtés un aspect fertile et un site très-pittoresque. La ville ou pour mieux dire le village est bâti sur le front de la baie. Les maisons sont la plupart en bois et assises en grande partie sur pilotis, ce qui permet de passer sous les habitations. La circulation de l'air contribue beaucoup à les assainir, mais il est fâcheux qu'on ne prenne pas soin d'empêcher qu'on y amoncelle des ordures. On comptait déjà dans ce grand village sept églises, et aux fondements qu'on y avait posés on pouvait voir qu'on se proposait d'en élever encore d'autres. On y trouve en abondance des oranges, citrons, limons, noix de coco, des choux, des *yams*, etc., ainsi qu'une grande quantité de perroquets et des singes de l'espèce des habouins. Toute la population y est vêtue à la mode portugaise, et les femmes esclaves ont toujours une de leurs épaules nue. Les indigènes poussent jusqu'à l'excès les pratiques de dévotion, et, comme on dit, ils se ruinent en fêtes qu'il faut chômer. Ils ont un grand attrait pour le commerce de vieux habillements qu'ils préfèrent à de l'argent. A ce qu'il paraît, une police très-sévère règne dans cette île, car on n'y entend presque jamais parler de désordres ou de dérèglements parmi les habitants. — A quelque distance de la partie habitée, il y a différentes aiguades, dont l'accès est très-facile et qui conviennent fort bien aux bâtiments. Elles sont bordées d'un grand nombre de limonelliers, dont les fruits sont si abondants qu'on les laisse pourrir presque tous au pied de l'arbre, tandis qu'on pourrait largement approvisionner les bâtiments de mer de cet excellent rafraîchissement. Dans ces aiguades les femmes

esclaves et même les femmes indigènes viennent se baigner et se laver, sans s'inquiéter nullement d'être vues.

Le 21 juin, l'*Abeille*, capitaine Leeuwenk, arriva dans la rade de *Clerens-Cove*. Ce bâtiment avait quitté le *Calabar* deux jours après le *Lancier*, et, sitôt son arrivée, ainsi que je l'ai dit, il se prépara pour son voyage dans le *Cameroon*. Pendant les deux jours que je restai dans la rade de *Clerens-Cove*, il me fut agréable de rencontrer la corvette anglaise, la *Larne*, capitaine Brisbane, dont j'avais fait la connaissance à Plymouth, et qui mouillait devant cette baie. Je remis entre les mains de ce capitaine, avec tous les documents justificatifs, le matelot J. Driscoll, reconnu coupable d'insubordination. Je n'avais pris toutefois cette décision qu'après avoir fait à ce sujet une enquête sévère et scrupuleuse et entendu tous les témoins pour et contre le capitaine du bâtiment, le *Herdersfield*, à bord duquel ce matelot avait servi.

Dans toutes les parties du monde et partout où je me suis trouvé, j'ai bien vu les chefs de bâtiments de commerce venir réclamer leurs droits et demander justice contre ceux qui leur étaient inférieurs, mais j'ai rarement vu les inférieurs en agir de même contre ceux dont le pouvoir ou la position est au-dessus d'eux. D'où vient cette différence? Serait-ce par hasard que les subalternes se condamneraient à ce rôle passif, parce qu'ils sont persuadés qu'ayant à se plaindre d'actes arbitraires ou de mauvais traitements, s'ils s'adressaient à l'autorité supérieure, ce serait peine perdue et qu'il ne leur serait pas fait justice, sans doute à cause de l'habitude qu'ont les personnes qui occupent un rang plus élevé, de se ménager entre elles? Je ne déciderai pas cette question et j'en laisse le soin à d'autres. Ce sont seulement quelques observations que je consigne ici.

On entend dire de temps en temps que des équipages révoltés se sont rendus maîtres de bâtiments et qu'ils ont massacré capitaines et officiers. Ces faits assez fréquents sur les navires de commerce, sont très-rares sur les bâtiments de guerre,

quoique là, comme sur les vaisseaux marchands, les matelots ne se fassent pas faute de chercher quelque raison de plainte contre leur chef, soit qu'il exige d'eux les devoirs du service, soit qu'il leur refuse des libertés contraires aux intérêts de l'État. Ainsi de mauvais traitements peuvent tout aussi bien donner lieu à la rébellion, que si l'équipage s' imagine à tort qu'on exige trop de lui.

Mais lorsque des personnes, exerçant une plus grande autorité et qui par le rang élevé qu'elles occupent disposent en quelque sorte du sort d'un grand nombre d'individus, viennent à recevoir de la part des subalternes des plaintes contre un officier supérieur, et lorsqu'elles les accueillent, sans vouloir écouter à son tour, dans sa justification ou sa défense, celui dont on se plaint ou qu'on accuse, et qui, si on l'eût entendu sans prévention, aurait peut-être déjoué d'un seul mot toute perfide insinuation, toute lâche et coupable machination, de quelle terrible responsabilité ces personnes-là ne chargent-elles pas leur conscience? Mais, dira-t-on, ces choses-là se font involontairement et l'erreur a été commise de bonne foi. Soit, et cependant cela n'empêche pas que celui qui par sa décision sans appel a causé le malheur ou la disgrâce d'un autre, aurait dû s'enquérir et examiner avec soin avant que de prononcer un jugement. N'est-il pas reconnu dans les pays civilisés que chaque accusé a le droit de faire valoir tous ses moyens de défense? Mais dans l'état militaire de grandes difficultés peuvent se présenter à ce sujet, et dans certains cas il serait bien préférable d'être appelé devant un conseil de guerre ou un tribunal supérieur, plutôt que de subir d'injustes traitements, parce que d'après la loi il n'y a point lieu de punir. Alors, quand la décision qui ruine l'avenir d'un individu a été prise sans examen et sans preuve, il faut donc admettre, pour expliquer cette manière d'agir, que celui qui en est la victime n'avait pas assez bien étudié l'art de plaire aux autres, et en pareil cas il ne se trouve que trop facilement des gens assez méchants, assez perfides, assez envieux, pour s'empresser de recueillir toute sorte de bruits et de rumeurs,

non-seulement dans le but de se rendre agréables à leur chef, par exemple à un ministre, dont leur avenir dépend, mais encore par égoïsme, par ambition, quand il s'agit d'écarter, parce qu'il les gêne, celui qui est élevé au-dessus d'eux par son ancienneté. Sans exception, dans l'état d'imperfection où l'on voit l'espèce humaine, il n'y a personne au monde à qui on ne puisse trouver quelque chose à redire ou à critiquer, et voilà précisément ce qui, à l'aide de perfides insinuations débitées avec art et éloquence, peut devenir une arme dangereuse et mortelle dans la main des méchants. Il est vrai qu'un cri de désapprobation peut s'élever parfois en faveur de l'innocent, et que, lors qu'il est fondé, il est d'une grande valeur dans l'esprit des gens sensés et de bonne foi; mais cependant il n'aura jamais assez d'influence, assez de force pour faire partager à la généralité l'opinion d'un certain nombre et pour empêcher qu'on ne montre de l'éloignement ou du refroidissement pour celui même dont on aurait quelquefois besoin. Serait-ce parce qu'on pense que les petits peuvent aussi devenir grands et les humbles être élevés pour à leur tour faire aussi du mal, et parce qu'un seul ennemi peut souvent causer plus de tort que bien des amis ne sauraient rendre de services? Il faut que les délits et les crimes soient poursuivis en justice et punis, mais il n'est pas permis que des opinions individuelles puissent jamais prévaloir, car l'envie est souvent un puissant motif de haine. On sait que l'immortel de Ruiter, dans le noble et loyal caractère duquel il eût été difficile de découvrir le moindre défaut, la plus légère tache, que, lui aussi, il eut des envieux, des ennemis; on osa même l'appeler en duel, mais il répondit toujours qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour l'État, mais non à l'exposer pour le deshonneur. Il est arrivé que les États de Zélande furent même obligés d'intervenir dans de pareilles affaires où l'illustre amiral se trouvait engagé.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans une autre circonstance, comme la médisance et la calomnie suffisent pour creuser un abîme sous les pas de l'homme, tout individu qui occupe une place éminente

a besoin plus que tout autre de l'approbation, de l'assentiment et du concours de ses inférieurs, ou du moins il doit chercher, il doit aimer à se les ménager. Comme officier commandant, je me suis toujours efforcé de contenter mes subordonnés, de me les attacher; j'ai toujours fait tout ce qui a dépendu de moi pour leur procurer de la satisfaction. Mais il arrive quelquefois cependant qu'on demande davantage, qu'on devient de plus en plus exigeant; alors on est bien forcé de restreindre ses concessions, de mettre des bornes à l'indulgence. En effet, il s'en faut de beaucoup que la tâche des commandants soit toujours également facile, surtout quand ils se font un devoir de prendre vivement à cœur les intérêts du service; et, dans ce cas alors, si les subalternes sont mal disposés envers leur chef, parce que sa responsabilité lui impose le rigoureux devoir de mettre fin aux concessions trop faciles, cette sévérité prescrite par les nécessités du service ne devrait jamais servir de prétexte pour disgracier un commandant. Ce que je dis là est également applicable à tout autre, quel qu'il puisse être et quelque inférieur que soit le rang qu'il occupe. Ainsi il m'est arrivé, pour citer ici un simple exemple, d'avoir à mon bord, outre le cuisinier de l'équipage, un autre cuisinier, Français d'origine, engagé pour le service de l'état-major; mais on croyait qu'on n'avait pas été satisfait de lui sur le bâtiment qu'il avait quitté, et il eut le malheur de ne pas plaire aux officiers du *Lancier* qui auraient voulu que je le dégradasse. Qu'on ne s'étonne pas de ce que j'entretiens un instant mes lecteurs d'une particularité aussi peu importante, mais aujourd'hui quand on se montre si plein de zèle et de pitié pour la cause des pauvres Nègres d'Afrique, on peut bien permettre que je m'occupe un instant du sort d'un personnage aussi minime que celui d'un simple cuisinier de bord. D'ailleurs, c'était un homme, et rien de ce qui appartient à l'humanité ne nous doit être étranger; *humani nihil à me alienum puto*. Puis en outre, c'était un Européen, ayant une femme et des enfants. Toutefois cette dernière considération que celui dont on a à examiner

la conduite ou les capacités est père de famille, ne doit en aucun cas dispenser d'observer dans l'examen d'une affaire une stricte impartialité. C'est aussi ce que je fis. Après une information des plus exactes, j'acquis la preuve que ce subalterne n'avait donné aucun juste sujet de plainte, et peu à peu messieurs les officiers du *Lancier* commencèrent à être aussi plus satisfaits de son service, à tel point que justice lui fut enfin complètement rendue. Si, pour complaire à mes officiers, j'avais écouté des préventions mal fondées et que sans examen j'eusse disgracié cet homme, j'aurais causé son malheur, celui de sa famille, et j'aurais fait preuve d'une bien coupable condescendance. Que ceux qui exercent un pouvoir sans appel, se pénètrent donc bien de cette vérité, qu'ils se rendent coupables aux yeux de Dieu et des hommes, si par faiblesse, par condescendance ou dans l'idée de plaire à quelques-uns, ils s'écartent de la ligne sévère de la justice et de l'impartialité que leur trace le devoir. Mais ces réflexions m'ont détourné de mon sujet et je reprends le fil de ma narration.

J'ai déjà dit que plus d'une fois dans les rivières de la côte de Guinée j'avais été appelé à remplir les fonctions d'arbitre sur divers bâtimens ou navires de commerce, comme aussi, dans mes précédents voyages aux Moluques et à la Nouvelle Guinée, j'avais dû, en cas de décès des fonctionnaires européens ou indigènes, nommer à leur place de nouveaux chefs, sauf toutefois l'approbation ultérieure du gouvernement. Mais dans le *Catabar* mes fonctions furent d'une autre nature, elles se bornèrent à aplanir des différends ou à terminer des contestations. Dans ces sortes de questions d'arbitrage, il se présente quelquefois des cas assez curieux. Entre autres, un jour, le capitaine d'un bâtiment de commerce anglais, le *John Cambell*, vint se plaindre au commandant d'un brick de guerre français de l'insubordination d'une partie de son équipage. Après un sérieux et scrupuleux examen, l'officier du brick français se vit obligé de faire passer à bord même de son bâtiment les hommes du *John Cambell*, composant à peu près

la moitié de l'équipage, qui par là se trouva trop faible pour conduire ce navire à sa destination, et il fut alors forcé de faire transporter un nombre égal de matelots français sur le *John Cambell*. Cet amalgame d'habitudes, de goût et d'appétits divers a dû donner de la tablature au cuisinier du bord, obligé de préparer pour la moitié de l'équipage du *plum-pudding* et de faire cuire pour l'autre force soupes françaises.

Cette manière de faire les choses et de rétablir l'ordre, diffère étrangement de celle un peu plus acerbe et expéditive, adoptée par le commandant d'une corvette néerlandaise dans un voyage aux Indes orientales, qui, en pareil cas d'insubordination de la part des gens de son équipage, se contenta de faire sauter la cervelle à un des plus mutins, croyant de cette manière avoir inspiré assez de frayeur et rétabli suffisamment le sentiment de l'obéissance passive pour que le bâtiment pût continuer en toute sécurité son voyage; ce qui eut lieu fort heureusement. Ou bien cet autre fait assez connu, arrivé sur un brick de guerre américain. Une partie de l'équipage avait secrètement formé le complot de se rendre maître du bâtiment et de faire alors la piraterie, mais la conspiration ayant été découverte, le capitaine fit immédiatement pendre un élève de marine qui était le chef du complot. Il eut cependant plus tard beaucoup de peine à se justifier de cet acte de rigueur, parce que le père de cet élève de marine remplissait aux Etats-Unis des fonctions éminentes. Ces exemples que je viens de citer peuvent prouver combien ces différentes manières d'agir des commandants les mettent parfois dans des situations critiques et dangereuses.

On sait assez généralement, et on a pu le voir par ce que je viens de rapporter, que les bâtiments de commerce, en cas de besoin, cherchent toujours secours et assistance auprès de tout ce qui s'appelle vaisseau ou navire de guerre, à quelque nation qu'ils appartiennent. Aussi sont-ce les bâtiments de guerre qui prononcent la sentence arbitrale, chaque fois qu'ils y sont appelés par les navires marchands, sous quelque pavillon

qu'ils naviguent. Peut-être même la justice n'est-elle nulle part ailleurs prononcée d'une manière plus absolue que par les officiers de la marine militaire. Cette considération me semble être de nature à relever de beaucoup le caractère et la dignité des officiers de marine, car on sait aussi assez généralement que là où il y a des bâtiments de commerce par centaines, un seul navire de guerre est toujours considéré comme ayant la supériorité, quand même ce ne serait qu'un bâtiment de la plus petite chartre, comme par exemple un cutter ou une canonnière, n'ayant à son bord qu'un jeune lieutenant, mais faisant flotter le signe distinctif de la flamme. Messieurs les commandants et tous les autres officiers d'un rang inférieur ne sauraient donc trop bien se pénétrer de la dignité du noble état de la marine et du caractère dont ils sont revêtus.

Le 26 juin, environ sur les huit heures du soir, après avoir relevé les brisants de *Dogshead*, nous entrâmes dans la rivière du *Cameroon* et nous mouillâmes par onze brasses de fond mou, suivant conjecture, à une demi-lieue est du cap *Cameroon*, et lorsque nous y eûmes jeté l'ancre, nous y observâmes trois lieues de courant dans les quatre heures.

Le lendemain 27, sur les midi, la brise ayant rendu le moment favorable, nous mîmes à la voile, et, à quatre heures et demie de l'après-midi, nous mouillâmes au lieu de notre destination, dans la rivière du *Cameroon*. Nous relevâmes *George-plais* S. E. à l'E. $\frac{1}{2}$ E., suivant conjecture, à la distance d'un câble.

Mon second lieutenant, M. Holtzapfel, alla immédiatement visiter si parmi les huit bâtiments, appelés ordinairement vaisseaux à huile, qui étaient là en rade, il ne s'en trouvait pas qu'à quelque indication on pourrait soupçonner faire la traite, mais il reconnut que tout était parfaitement en règle.

Le 28 juin, dans la matinée, j'envoyai aussi un officier pour informer de mon arrivée dans le *Cameroon* les divers princes de ces contrées, et je les fis prier en même temps de vouloir bien le jour suivant se rendre à bord du *Lancier*, afin d'y

conférer d'affaires importantes. Depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir, nous observâmes quelque mouvement sur le rivage, et sur ces entrefaites arriva en toute hâte une chaloupe qui nous apporta la nouvelle, en réclamant en même temps notre assistance, que les indigènes avaient mortellement blessé deux matelots européens du bâtiment anglais, le *Paragon*, et qu'on avait menacé de mort le capitaine Macgowin qui, en présence de *King Bell*, voulant défendre les siens, avait dirigé contre ce prince un fusil. Dans la crainte de manquer le but de ma mission auprès de ces princes indigènes, je crus ne pas devoir m'immiscer dans cette affaire, et d'un autre côté la prudence me défendait d'exposer à terre quelques-uns de mes gens, mon équipage étant peu nombreux.

Je fus informé, le 29 juin, de très-bonne heure dans la matinée, que *King Bell* consentait à payer les créances que la maison de commerce Boelen et compagnie réclamait de sa tribu, et, à dix heures du matin, son altesse, accompagnée des princes des deux autres tribus riveraines, arriva à bord du *Lancier*. C'étaient *King Georg*, de la tribu de *Georgstown*, *King Bell*, de la tribu de *Bellstown*, et *King Aqua*, de celle d'*Aquastown*. C'était aussi dans cet ordre que se succédaient ces trois états, en entrant dans la rivière du *Cameroon* et en suivant la direction est.

Ces trois princes portaient l'uniforme anglais. Ils se présentèrent avec beaucoup de convenance, et leur attitude semblait dénoter une grande déférence envers la nation que nous représentions. Les deux premiers étaient de moyen âge, mais le dernier, *King Aqua*, avait déjà atteint un âge assez avancé. Je les reçus dans ma cabine, et là, en présence du capitaine Baak, agent de la maison Boelen, ils reconnurent franchement leur dette, à l'exception toutefois de *King Bell* qui commença par prétexter une légère différence. Il finit cependant par céder aux observations qui lui furent faites et promit de s'acquitter. Pareille promesse fut faite également par *King Georg* et *King*

Aqua. C'est alors que je leur demandai à tous trois jusqu'à quel point on pouvait ajouter foi à leur parole; je leur rappelai surtout qu'ils avaient déjà fait semblables promesses à un officier du Roi des Pays-Bas, le capitaine de frégate Freudenberg, commandant d'un brick de guerre, qui avait mouillé devant la rivière du *Cameroon*, mais qu'aussitôt que cet officier du Roi, se confiant en leur parole, se fut éloigné de leurs parages, ils avaient immédiatement suspendu l'envoi des marchandises qu'ils étaient tenus de livrer à bord d'un navire de commerce néerlandais, attendant cette cargaison. N'ayant point ainsi effectué le paiement promis, ils s'étaient, leur fis-je observer, exposés eux-mêmes en qualité de chefs à la méfiance de mon gouvernement, et je leur dis que, si l'on consentait à avoir encore une fois confiance en leurs promesses, on désirait qu'elles fussent sur le champ accompagnées de quelques preuves. Je les invitai en conséquence à envoyer encore le même jour, à bord de l'*Abeille*, quelques marchandises qui, suivant la déclaration de *King Bell*, consisteraient principalement en ivoire et en huile de palmier. J'ajoutai même qu'on leur accorderait encore comme dernier délai jusqu'au lendemain dix heures du matin, mais que, si contre toute attente, ils ne s'étaient pas alors exécutés de bon gré, on se verrait forcé, quoiqu'à regret, de pousser les choses jusqu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire de recourir aux voies de rigueur. A tout ceci les princes me répondirent, en réitérant la promesse qu'avant le dernier terme fixé on aurait déjà commencé à s'occuper de la liquidation de la dette contractée.

Conformément à l'article 4 de mes instructions, je me concertai avec l'agent de la maison Boelen sur la meilleure direction qu'il y aurait à donner à cette affaire, et comme le même jour rien n'était encore arrivé à bord de l'*Abeille*, M. J. Baak alla le lendemain, accompagné d'un capitaine anglais, faire séparément visite à chacun de ces trois princes pour les prévenir, encore une fois et de la manière la plus formelle, que s'ils ne faisaient pas honneur à leurs engagements et que si

avant dix heures précises ils n'avaient pas donné preuve de leur bonne volonté d'acquitter une dette aussi légitimement due, on agirait hostilement contre les négrieres, et que dans ce cas il serait prudent qu'on en fît partir les femmes et les enfants.

On promit de nouveau de s'exécuter, mais toutes ces promesses restèrent encore une fois sans effet. Je fus alors forcé d'agir. Après avoir encore attendu une demi-heure, comme dernière faveur, et par conséquent jusqu'à dix heures et demie, dans la matinée du 30 juin, le *Lancier* lança plusieurs grenades et boulets contre *Georgstown*, la négrierie la plus voisine de son mouillage, et seulement trois grenades sur *Bellstown*. Le *Lancier* est le premier bâtiment de la marine royale des Pays-Bas qui ait paru dans le *Cameroon*, ainsi que dans les autres rivières de la Guinée; il est aussi le premier qui y ait fait gronder le canon pour y faire respecter les intérêts de nos nationaux. Après cette énergique démonstration qui devait leur servir de sérieux avertissement, on accorda quelque répit à ces trois princes pour leur laisser le temps de délibérer de nouveau et de se concerter; mais tout resta sur le même pied, sans qu'ils donnassent le moindre signe de bonne volonté. Dans la soirée du même jour, l'agent de la maison Boelen m'adressa une lettre, dans laquelle, comme on en jugera par la traduction que je vais en donner, il m'assurait que, suivant les informations qui lui étaient parvenues, toute nouvelle hostilité de la part du *Lancier* serait désormais repoussée par la force et qu'en outre on avait l'intention de prendre à l'abordage le *Lancier* et l'*Abeille* pendant l'obscurité de la nuit, au moyen de canots armés et ayant à bord une multitude d'indigènes de ces trois tribus. Il ajoutait dans cette lettre que, d'après l'expérience qu'il avait acquise par un assez long séjour sur cette côte, le *Lancier* ne serait pas à lui seul en état de se défendre et de résister à une pareille masse d'assaillants, et par conséquent encore bien moins l'*Abeille*, qui n'était qu'un simple bâtiment de commerce. Il me proposait donc de me retirer au plus tôt de ces parages, en attendant qu'on pût

réunir plus de forces pour venir attaquer avec chance de succès cette population hostile et déloyale et la contraindre à la soumission. Voici la traduction de cette lettre, je la produis comme pièce justificative des événements qui eurent lieu.

Dans la rivière du *Cameroon*, le 30 juin 1845.

« Monsieur le Commandant,

« Je prends la liberté d'appeler toute votre attention sur l'état actuel des choses dans le *Cameroon* et sur les dispositions que les habitants de ces contrées semblent avoir prises à notre égard. Depuis que les hostilités ont commencé et pendant les dix-huit à vingt coups de canon que le *Lancier* a déjà fait tirer sur leurs possessions, les indigènes dans chacune des trois négrieres ont simultanément envoyé leurs enfants dans l'intérieur du pays, et la contenance qu'ils prennent maintenant me donne la conviction intime qu'ils ne sont nullement dans l'intention de payer leurs dettes, à moins d'y être contraints par la force des armes. Le fait d'avoir éloigné leurs familles des lieux menacés prouve très-clairement, suivant moi, qu'ils se préparent à repousser de la manière la plus énergique toutes nouvelles hostilités dirigées contre eux.

« Les choses étant arrivées à une pareille extrémité, je me permets de vous prier de prendre en considération si, en cas de surprise et d'attaque de la part de ces indigènes, au moyen de leurs grands canots et à l'aide de leur nombreuse population armée, vous seriez en état de défendre l'*Abeille* contre des masses aussi innombrables d'assaillants.

« Je crois qu'il est de mon devoir de vous dire avec toute franchise qu'ayant appris à connaître l'esprit des populations riveraines du *Cameroon*, je ne crois pas que le *Lancier* soit en mesure d'empêcher à lui seul qu'on tente un pareil abordage.

« J'espère que la liberté que je prends de m'expliquer ainsi ne me sera point imputée à blâme, car c'est le seul sentiment

du devoir qui m'a porté à vous soumettre cette dernière observation.

« J'ai l'honneur d'être avec respect,

« Monsieur le Commandant,

A Monsieur l'officier
commandant le brigantin,
le *Lancier*, mouillé dans
la rivière du *Cameroon*.

Votre très-humble serviteur,

(Signé) J. Baak Edz.

Agent de la maison Boelen et C^e.

Sitôt après la réception de cette lettre, je convoquai le conseil. Chacun des officiers qui le composaient et surtout mon premier lieutenant, étaient du même avis que son frère M. J. Baak, l'agent de la maison Boelen, c'est-à-dire de quitter sans délai le *Cameroon*. Quant à moi, j'exposai et je soutins cette opinion, que les hostilités ayant été commencées, l'honneur du pavillon ne permettait pas qu'on sortît de la rivière sans avoir fait auparavant une attaque plus sérieuse. Il est évident que les termes dans lesquels la lettre du capitaine Baak était conçue, étaient de nature à nous faire comprendre les dangers de notre position, et cela d'autant plus que ses observations partaient d'un homme qui avait fait un assez long séjour sur cette côte, et qu'en outre son opinion devait être pour nous d'un très-grand poids, puisqu'il était depuis longtemps un officier de marine expérimenté. Cependant, quoique qu'il n'ait jamais été dans mon caractère de me hasarder témérairement et sans utilité bien reconnue, je crus que dans cette circonstance il était de mon devoir de partir de ce principe, que dans la guerre on ne doit pas toujours s'attacher aux seules chances de danger, ni s'arrêter aux suites que peut avoir telle ou telle démonstration, parce qu'alors on devrait craindre pour ainsi dire d'entreprendre ou de risquer quoi que ce soit. Ces réflexions furent en quelque sorte goûtées et le conseil finit par ne plus s'opposer aussi ouvertement à mon avis.

Le même jour, et surtout durant la nuit entière, tous les

hommes de l'équipage et les Nègres que nous avions engagés à *Mésurado* pour le service du bâtiment pendant mon séjour sur cette côte, restèrent bien armés en faction sur le pont et rangés en batterie, et, le lendemain, avant la première lueur du jour, le brick-goëlette, le *Lancier*, prit position devant *Bellstown*, mais cependant à cette distance du rivage que permettait la largeur de la rivière, afin d'être, en tout cas et autant que possible, à l'abri du feu de mousqueterie de l'ennemi. Dans la matinée du 2 juillet, avant même que les rayons du soleil fussent visibles au-dessus de la surface des eaux, je fis faire feu à tribord, avec deux pivots et deux caronades de trente livres, sur *Bellstown*, et si quelquefois nous n'aperçûmes pas les dégâts que nous causions aux habitations de la négrerie, nous entendîmes du moins les boulets les atteindre et nous vîmes de temps en temps tomber par-ci par-là un cocotier et d'autres objets. Nous continuâmes ce feu par divers intervalles jusqu'au 3 juillet, et même quelquefois au milieu de la nuit, afin d'effrayer ainsi les indigènes et de les chasser de leurs habitations, où ils étaient alors rentrés la plupart. Je voulais montrer par là que nous étions toujours sur le *Qui vivo*, et les faire ainsi renoncer au projet d'abordage, qui nous aurait exposés dans une nuit obscure à de très-grands dangers. Ces démonstrations parurent aussi leur en ôter entièrement l'envie, car déjà, aux premiers coups de canon que notre artillerie tira dans la nuit, nous entendîmes s'élever surtout parmi les femmes des cris perçants d'épouvante et d'effroi. Ce feu fut entrete nu de temps à autre dans diverses directions, afin de ne laisser autant que possible aucun repos dans les lieux qui se trouvaient à la portée du canon.

Dans la soirée du 2 juillet, un officier du bâtiment de commerce, le *Paragon*, en même temps qu'il nous apportait la nouvelle que, suivant le bruit qui s'en était répandu, le fils de *King Bell* avait été tué, vint se plaindre, au nom de son capitaine, qu'un de nos boulets avait été dirigé dans une direction du rivage où se trouvaient leurs marchandises. Je

lui répondis que si j'avais fait tirer de ce côté, c'est que j'avais cru observer que quelques Nègres s'y étaient cachés et que c'était à eux que j'en avais voulu, et je le priai en conséquence de les en faire immédiatement déloger. Aussi, dès-que le capitaine du *Paragon* eut envoyé ses ordres à ses gens qui se trouvaient près des marchandises, nous vîmes aussitôt plusieurs Nègres du *Cameroon* s'enfuir de cette retraite.

Nous avons donc fait jouer par intervalles le canon sur *Bellstown* le 1, le 2 et le 3 juillet. Cette démonstration parut d'abord inspirer au prince *Aqua* une si vive frayeur, que son altesse fit promettre par un capitaine de navire anglais de payer. Ce qu'il fit en effet, en envoyant d'abord de l'huile et de l'ivoire à bord de l'*Abeille*, quoique *King Bell* parût le contrecarrer à cet égard. Ces bonnes dispositions que je remarquai de la part du prince *Aqua* furent cause que je le traitai avec douceur et ménagement et que je ne fis pas diriger mon feu sur sa négrerie. Il était même de bonne politique que je cherchasse à gagner de notre côté ce prince, un des trois chefs du *Cameroon*, et de nous en faire un allié. Je l'invitai à venir à bord du *Lancier*. Là, je lui offris à déjeuner et j'eus un entretien des plus satisfaisants avec ce prince. M'ayant exprimé ses craintes qu'on ne fit feu sur ses sujets quand ils transporterait des marchandises à bord de l'*Abeille*, je lui fis donner un pavillon télégraphe, dont il lui serait loisible de se servir, chaque fois qu'un bâtiment ou navire néerlandais entrerait dans la rivière du *Cameroon*.

Le transport des marchandises que *King Aqua* devait livrer pour opérer la liquidation de sa dette, se faisait fort lentement, sans doute à cause des obstacles et des entraves suscités par les deux autres princes, qui dans cette condescendance voyaient la condamnation de leurs intentions hostiles et déloyales. Mais il m'était impossible d'attendre plus longtemps, et je le pouvais d'autant moins qu'une grande partie de mes munitions de guerre avait été absorbée, et qu'avec le déclin de la lune, je devais avoir plus de raison de craindre que les

indigènes n'essayassent un abordage, au moyen de leurs grands canots chargés d'une masse de combattants. L'opinion de l'agent de la maison Boelen, M. le capitaine J. Baak, était, comme on sait, qu'en cas d'attaque le *Lancier* pourrait difficilement résister et encore moins être en état de défendre l'*Abeille*. J'avais d'ailleurs soutenu l'honneur national et par mes énergiques démonstrations répandu la terreur et l'épouvante parmi ces tribus ennemies, je pouvais donc, puisque la prudence semblait l'exiger, me rendre à l'avis de l'agent Baak et avec tous les honneurs de la guerre sortir du *Cameroon*, conjointement avec l'*Abeille*. Je fis prévenir *King Aqua* de mon départ et lui fis annoncer en même temps qu'il aurait à compléter le paiement de sa dette, à mon retour ou à l'arrivée d'autres bâtiments néerlandais. Je laissai en outre les informations nécessaires pour les bâtiments de commerce hollandais qui éventuellement pourraient entrer dans la rivière du *Cameroon* et je convins avec l'agent Baak que l'*Abeille*, convoyée par le *Lancier* jusqu'en dehors de la rivière, où elle mouilla le 5 juillet, y resterait encore pendant deux jours, afin de pouvoir instruire de ce qui venait de se passer tout navire national venant à se présenter dans ces parages. On calculait que dans cet intervalle le *Lancier* pourrait arriver à *Fernando-Pó* pour informer aussi les bâtiments hollandais qui s'y trouveraient en rade, de la conduite des tribus du *Cameroon*.

Nous avons déjà vu et nous le verrons encore plus tard que les Nègres ne nient jamais ce qu'ils doivent, bien qu'ils ne délivrent aucune preuve ou aucun document constatant l'existence des dettes qu'ils contractent, car la plupart d'entre eux ne savent pas même écrire. Il paraît que ce respect pour les engagements contractés de bonne foi est un point de la doctrine du fétichisme. Si le débiteur ne paie pas sa dette, lui et celui de ses plus proches parents en sont responsables et pour ainsi dire solidaires. On les met en prison, et ils sont adjugés comme esclaves à leurs créanciers qui les vendent,

quand ils le jugent à propos, afin de liquider autant que possible par le produit de cette vente la créance qui leur est due. Ce droit rigoureusement observé et mis à exécution procurait autrefois aux Européens beaucoup de facilité pour le commerce, et on pouvait alors considérer l'observation fidèle des engagements commerciaux comme un des traits les plus caractéristiques des mœurs des habitants de la Côte de Guinée.

Depuis que les mesures de répression exercées contre la traite ont considérablement diminué le commerce des esclaves, il ne paraît pas que les Nègres de la Guinée aient abjuré ce point de leur religion qui leur ordonne de respecter les dettes contractées; mais la nécessité de les payer a cessé d'être aussi impérieuse, puisque, par suite des entraves apportées au trafic des esclaves, les Européens ne peuvent plus faire valoir et exercer contre leurs créanciers le droit que l'usage avait consacré jusque-là. Il s'agit donc aujourd'hui de suppléer à la perte de ce droit, et pour y remédier il faut savoir exercer dans ces contrées une prépondérance non-seulement morale, mais encore matérielle. Il n'y a pas de meilleur moyen, comme j'en ai déjà fait l'observation plusieurs fois dans le cours de mon récit, que les démonstrations et le développement de la marine militaire sur cette côte, de la part des nations qui sont effectivement des puissances maritimes. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis de l'Amérique du Nord font constamment stationner sur ces côtes des escadres considérables. Le gouvernement des Pays-Bas ne devrait-il pas, proportionnellement au rang que la Néerlande occupe, avoir des forces suffisantes pour y protéger les intérêts de nos négociants et de nos armateurs, puisqu'il est reconnu que le commerce est la source de toute prospérité et de tout bien-être dans la mère-patrie?

Les deux princes, *King Georg* et *King Aqua*, jaloussent *King Bell* et sont ses ennemis. Ce sentiment d'envie et de méintelligence a sa raison d'être dans le contact fréquent des intérêts de voisinage, et il s'est manifesté déjà en plus d'une occasion.

Entre plusieurs faits qui m'ont été contés, je citerai seulement celui-ci. *King Georg* ayant un jour fait venir d'Angleterre une grande et belle maison construite en grande partie en fer, *King Bell* se l'appropriâ, donnant pour prétexte que, lui *King Bell* ayant un rang supérieur à celui de *King Georg*, il ne devait ni permettre ni souffrir que celui-ci occupât une demeure plus belle et plus vaste que la sienne. On ne dit pas si l'usurpateur indemnisa son voisin ou s'il agit seulement suivant la raison du plus fort.

Il m'a semblé que l'embouchure du *Cameroon* était moins dangereuse que celle de la rivière de *Bonny* et du *Calabar*. Cette différence provient nécessairement de ce que devant la rivière il se trouve des hauts fonds qui en couvrent l'embouchure. Lorsque l'on dirige sa course vers le *Cameroon*, on peut apercevoir à une assez grande distance les brisants de *Dogs-head* qu'on laisse à tribord, en passant d'assez près à babord le cap *Cameroon*, par la profondeur considérable d'environ dix à onze brasses de fond dur. La côte, sur laquelle se trouvent les trois négrieres de *Georgetown*, *Bellstown* et *Aquastown*, est moins haute que dans le *Calabar*. Aussi est-il beaucoup plus facile de la canonner. Dans la rivière du *Cameroon*, comme dans celle du *Calabar*, on peut se pourvoir, à la fin du jusant et en dehors du bâtiment, de l'eau dont on a besoin. Cette eau est excellente. La plus grande baisse d'eau qu'on y ait observée a été de neuf pieds. On peut aussi se procurer dans le *Cameroon* des fruits et des aliments, des poules, des canards, des moutons et des chèvres, ainsi que de magnifiques bœufs. Nous apprîmes que plusieurs bœufs appartenant principalement à *King Bell* avaient été tués ou blessés par le feu du *Lancier*. La chaleur dans le *Cameroon* est assez supportable et il est rare que le thermomètre monte au-delà de 80°. On n'y entend aussi presque jamais parler de maladie et encore moins d'épidémie. Bien que nous eussions pénétré, en remontant cette rivière, jusqu'à plusieurs lieues dans l'eau douce, nous y aperçûmes des crocodiles qui étaient aussi

dangereux et aussi redoutables que ceux que l'on trouve dans l'eau salée, à l'embouchure des rivières.

Le 6 juillet, nous entrions pour la seconde fois dans la rade de *Clerens-Cove*, et le 8 arriva l'*Abeille*, remorquée par les chaloupes du *Lancier*.

Comme la ligne des relations commerciales pour les bâtimens et navires néerlandais sur la côte de cette partie de l'Afrique s'étendait alors encore en grande partie du cap *Lopez* à *Mésurado* et aux côtes voisines, aux négrieres et forteresses européennes sur la Côte des Dents et sur la Côte d'Or, ainsi qu'aux rivières qui se jettent dans les golfes de *Biafra* et de *Benin*, et du cap *Mount* au cap *Lopez*, aux îles *St. Thomas*, *Anna Bon* et *des Princes*, il était presque impossible que dans un laps de temps aussi court, conformément à mes instructions, je pusse accomplir entièrement la mission qui m'avait été donnée de montrer le pavillon national dans tous ces parages et de faire comprendre par cette démonstration à toutes les populations de ces contrées la protection spéciale que la Néerlande accordait à son commerce. D'un autre côté, la provision de vivres dont nous pouvions encore disposer semblait déjà faire pressentir le moment où il serait nécessaire de retourner dans la mère-patrie. Par précaution je fis remplir la cale à *Clerens-Cove* de l'excellente eau que l'on trouve dans cette contrée, et en même temps je fis examiner et mettre en parfait état les mâts, vergues et agrès du *Lancier*.

Si la prudence m'a forcé de cesser le feu du *Lancier* lors de l'attaque dirigée principalement contre les négrieres de *Georgetown* et de *Bellstown*; si elle m'a empêché de tirer une complète vengeance de la mauvaise foi de ces deux princes, ne me trouvant pas en force suffisante et ayant surtout à craindre pour l'*Abeille* un abordage tenté dans l'obscurité de la nuit par une masse d'assaillants, du moins j'eus plus tard la satisfaction d'apprendre que ces hostilités commencées avec énergie avaient eu pour résultat d'inspirer à ces chefs indigènes une juste crainte de la puissance de notre marine. En

effet, lorsque le gouvernement néerlandais eut expédié une force plus considérable vers le *Cameroon*, à peine les bâtimens de guerre envoyés étaient-ils arrivés et avaient-ils mouillé dans la rade de *Clerens-Cove*, dans l'île de *Fernando-Pô*, que les princes de *Georgstown*, de *Bellstown* et d'*Aquastown*, envoyèrent immédiatement une députation pour proposer des arrangements à l'amiable pour le paiement de leurs dettes. Aussi tout fût-il promptement réglé et liquidé. Ces princes avaient donc reçu un sérieux et salutaire avertissement, dont l'effet devait aussi rejaillir sur les habitants des autres rivières de la Guinée, et depuis j'ai encore appris directement et indirectement que les négociants anglais, qui à leur tour avaient été parfois victimes des tromperies et de la mauvaise foi des habitants de cette côte, avaient eux-même applaudi aux démonstrations énergiques qui avaient été faites par la marine royale des Pays-Bas et aux résultats qui les avaient suivies.



CHAPITRE NEUVIÈME.

SOMMAIRE.

Départ de *Clerens-Cove* et retour à *St. George d'Elmine*. — Nous nous séparons de l'*Abeille*. — Réflexions sur les adieux et les rencontres en mer. — Une fête à *St. George d'Elmine* et l'étrange méprise à laquelle elle donne lieu. — Notre départ pour la mère-patrie fixé au 27 août 1845. — Souvenirs d'un voyage en 1840 à l'île Ste-Hélène. — Ma visite au tombeau et à la demeure de Napoléon à Longwood. — Le néant des grandeurs de l'homme en présence de l'infini et de l'immensité de la nature. — Les conquérants. — Parallèle entre Alexandre et Napoléon. — Quelques particularités sur mon excursion dans l'île Ste-Hélène. — Position géographique de cette île. — Son climat et l'influence du vent alizé. — Retour au cap *Méurado*. — Ce lieu me rappelle la prise d'un bâtiment portugais en 1637; considérations historiques au sujet du Japon. — Dernier regard sur la Guinée. — Phénomènes atmosphériques qui ont lieu dans cette contrée de l'Afrique. — L'*Hermattan* ou vent du désert. — Insalubrité du climat. — Départ de *Méurado*.

Le 20 juillet, de bonne heure dans la matinée, nous partîmes de *Clerens-Cove*, conjointement avec l'*Abeille*. Toute la journée, nous fûmes assaillis par des orages accompagnés de bourrasques et de rafales. Nous manœuvrâmes avec force de voiles pour gagner le sud par la bordée la plus avantageuse; mais l'*Abeille*, à bord de laquelle se trouvait l'agent Baak, prolongea de plus près dans le même but la côte occidentale de *Fernando-Pô*. Nous perdîmes bientôt de vue ce compagnon de voyage, car le *Lancier* était un excellent voilier, et dans la pensée nous lui adressâmes nos sincères adieux.

Je l'ai déjà dit et je le répète, quand le marin navigue ainsi sur la vaste étendue des mers, éloigné de tout et de tous, et livré à ses propres réflexions, il sent plus vivement et plus profondément qu'on ne pense, tout ce que les séparations et les adieux ont de sérieux et de touchant à la fois. C'est aussi pour cette raison qu'il arrive souvent, quand on voit que quelques bâtiments vont se rencontrer, que tous les passagers, femmes et enfants, faisant un peu plus de toilette qu'on n'en fait ordinairement à bord, car on sent qu'il y a quelque chose de solennel dans de semblables rencontres, sortent de la cabine et se rassemblent sur le pont pour se voir et se souhaiter bon voyage. On s'informe alors des noms, de la santé des voyageurs, du lieu de leur destination. Qu'on ne croie pas que ce soit un simple sentiment de curiosité qui les engage à s'adresser mutuellement ces questions. C'est bien plutôt un effet de cette attraction qui attire tous les membres de la grande famille, de ce lien sympathique qui unit entre eux tous les êtres humains, quelque inconnus qu'ils soient tous les uns aux autres. Par ces saluts qu'on s'adresse, par ces pensées qu'on s'envoie de part et d'autre, il semble qu'on se reconstitue une patrie vivante, un monde qui avait fui loin de nous et qu'on croyait perdu; qu'on s'identifie à la destinée de ses semblables, de ces êtres issus du même Créateur, maître souverain de toutes choses, et que la main de Dieu conduit à travers les périls et les luttes de la vie. Je me rappelle qu'un jour je rencontrai en mer un bâtiment anglais, l'*Andromède of London*, faisant route pour les colonies britanniques. Sur la dunette j'aperçus, au milieu d'un groupe formé probablement par le capitaine du navire et par les voyageurs qui se trouvaient à son bord, un passager, ayant à ses côtés une dame et de jeunes enfants, sans doute les siens, qui nous suivait des yeux plus attentivement que tout autre et tenait continuellement sa lunette braquée sur nous. Cette persistance à nous suivre des yeux attira toute mon attention, et diverses pensées se présentèrent alors à mon esprit. Je crus voir là une

preuve de cet intérêt sympathique que tout homme sensible, éprouvé sans doute par les revers de la destinée, ressent à la vue de ses semblables, affrontant comme lui les mêmes dangers sur l'océan de la vie. Pensant aux différentes destinées de l'homme, à tout ce qu'il est souvent obligé de faire, aux périls qu'il doit braver, aux obstacles sans nombre qu'il lui faut vaincre, afin de pourvoir aux besoins essentiels de la vie et de remplir avec conscience ses devoirs envers les siens, ce passager, me dis-je alors, qui nous regarde si attentivement, est peut-être un de ces hommes forts qui se sont souvenu que la dernière ressource dans l'extrême malheur est de lutter avec courage contre lui. Vainqueur des rigueurs du sort, il a peut-être trouvé aujourd'hui la récompense de son courage à supporter l'adversité. Un poste honorable l'attend dans les colonies anglaises; maintenant il va pouvoir dédommager sa famille des peines et des privations qu'elle a souffertes avec tant de résignation, il va pouvoir donner à ses enfants une éducation convenable, faire jouir tous les siens des douceurs d'une heureuse et modeste aisance. Le souvenir des maux qu'il a soufferts et dont il voit enfin le terme, a rempli son âme de compassion pour ses semblables, et en ce moment peut-être demande-t-il à Dieu du fond de son âme émue et reconnaissante que ceux qu'il rencontre aujourd'hui, voient comme lui la fin de leurs maux et le port assuré. Voilà ce que je pensai tout le temps que je le suivis des yeux, car à mon tour je ne pouvais détacher mes regards de celui qui semblait tant s'intéresser à notre sort. J'eus continuellement ma longue-vue dirigée sur lui, jusqu'à ce qu'enfin une bourrasque mêlée d'une grosse pluie le déroba tout à coup à mes yeux, probablement pour toujours; mais sans doute qu'à ce dernier moment deux voix s'élevèrent simultanément de sein de l'immense océan, invoquant sur l'humanité les bénédictions de Celui qui envoie les orages et le calme.

En poursuivant notre course, nous aperçûmes de temps en temps un grand nombre de poissons de diverses espèces et

entre autres des épaulards, et plus loin nous vîmes quelques vaisseaux au-dessous du vent, qui semblaient, ainsi que nous, entreprendre le voyage de retour. La pluie continua sans interruption pendant plusieurs jours. L'état-major, et surtout l'équipage n'eurent bientôt plus d'habits secs à pouvoir mettre. En pareil cas, il faut toujours avoir soin de faire aérer et sécher les vêtements des hommes d'équipage, dès que le temps semble le permettre. Cette précaution est indispensable pour prévenir les maladies graves, qui proviendraient nécessairement de l'imprudence de garder sur soi des vêtements humides ou de s'en couvrir.

Après avoir ainsi passé quelques jours assez désagréablement par suite du mauvais temps, nous eûmes en vue, dans la matinée du 3 août, le cap *Cors*, et peu de temps après nous mouillâmes devant *St. George d'Elmine*, dans le relèvement que j'ai déjà indiqué. Je me rendis aussitôt à terre, où j'eus le plaisir de trouver M. le chevalier Van der Eb, gouverneur de nos possessions dans ces contrées, et de revoir en même temps tous les fonctionnaires civils et militaires dont j'avais déjà fait la connaissance à mon passage. J'appris seulement la mort d'un de ces fonctionnaires, et j'en éprouvai un vif regret. J'occupai de nouveau un des principaux appartements du château, et j'y retrouvai cette hospitalité franche et cordiale, dont j'avais déjà eu tant à me louer.

Pendant mon séjour, je fus invité un soir à une grande fête, dont l'agrément fut encore augmenté par de charmants morceaux d'harmonie exécutés par la musique du gouverneur. Des salves de l'artillerie légère qui appartenait à notre Amphitryon, se firent entendre à chaque toast porté par les convives pendant le souper, aux sons de la musique. Nous étions au dessert, lorsque je vis le *headman* des Nègres, engagés à *Mésurado* pour aider les matelots européens dans le service du *Lancier*, s'approcher de moi avec précipitation et dans une grande agitation, comme s'il s'agissait d'une affaire de la plus haute importance. Il avait à me remettre un billet

que mon premier officier de bord m'avait écrit pour me proposer, dans le cas où le porteur de cet avis pourrait réussir à me le faire parvenir, de faire immédiatement approcher le *Lancier* quelque peu de la côte, afin de lancer des grenades sur la négrierie de *d'Elmine*, vulgairement appelée *Krom*. L'imprévu de cet avis et l'étrangeté de cette proposition m'étonnèrent, ne comprenant pas tout d'abord ce qui pouvait y avoir donné lieu; mais me souvenant aussitôt que sous le tropique il arrive assez fréquemment aux Européens d'être frappés de ce qu'on appelle *un coup de soleil*, je commençai à craindre que pareil accident ne fût survenu à M. Baak. Entre autres faits de cette nature, ne savais-je pas qu'un certain lieutenant de frégate, qui servait à bord de la corvette, l'*Iris*, commandée par le capitaine de frégate Pool, lors de son voyage aux Indes orientales, avait commandé en pleine mer d'amener et de serrer les voiles et de mouiller à l'instant? On sait que cette impression violente que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés, est quelquefois mortelle; aussi comme on devait presque s'y attendre, cet accident fut-il promptement suivi de la mort de ce jeune marin, qui donnait les plus belles espérances et qui fut généralement regretté. Le gouverneur me demanda sur le champ quelle nouvelle imprévue ce billet m'avait donc apportée, et je ne pus faire autrement que de lui en donner lecture. Revenus de notre première surprise, un moment de réflexion nous fit comprendre qu'ayant entendu le bruit de ces décharges d'artillerie, mon premier officier aura pensé que quelque hostilité ou émeute venait d'éclater à la proximité de *d'Elmine*. Je lui écrivis donc pour le rassurer que c'était à l'occasion d'une fête que le canon s'était fait entendre, et que par conséquent il n'avait pas le moins du monde à s'en inquiéter.

Comme je l'ai dit plus haut, nous arrivâmes le 3 août dans la rade de *d'Elmine*. C'était beaucoup plus tôt que nous ne l'avions pensé. Je rendis compte au gouverneur Van der Eb des événements de notre voyage depuis que je l'avais quitté;

il parut approuver ce que j'avais fait et être d'avis que le *Lancier* n'aurait pas pu seul faire respecter notre pavillon dans la rivière du *Cameroon*, ni contraindre les princes indigènes des états riverains à une complète obéissance. Il fut ensuite décidé que ma mission étant accomplie, le départ pour la mère-patrie serait fixé au 26 ; mais cependant il fallut encore attendre jusqu'au lendemain les lettres et paquets que M. Van der Eb devait me remettre pour le gouvernement néerlandais, n'ayant pu être prêts avant cette époque. C'est donc seulement dans la matinée du 27 août, qu'après le salut fait de part et d'autre, nous quittâmes la rade de *d'Elmine*, emportant un agréable souvenir de la cordiale hospitalité que nous y avions rencontrée.

Nous relevâmes bientôt le *Cap des Palmes*, dont le méridien diffère fort peu de celui de *St^e. Hélène*, cette île devenue si fameuse par le séjour qu'y a fait Napoléon le Grand. Je me rappelle que, lors d'un voyage précédent, retournant dans la mère-patrie, après une absence de dix-sept années, pendant lesquelles j'ai commandé quatorze ans sans interruption, comme officier de marine, dans les Indes orientales néerlandaises, j'arrivai à *St^e. Hélène*, le 23 août 1840, précisément à l'époque où les cendres de l'illustre captif reposaient encore dans sa tombe, mais au moment aussi où la goélette de guerre anglaise, le *Dauphin*, avait apporté au gouverneur de l'île l'ordre de délivrer aux Français les restes mortels du grand homme, et où l'on attendait à chaque instant une escadre française, sous les ordres du contre-amiral, prince de Joinville, dont le pavillon flottait à bord de la frégate, la *Belle Poule*. Bien qu'aujourd'hui les cendres de Napoléon aient été transportées en France, sa tombe n'en est et n'en restera pas moins également remarquable et digne d'être visitée par les voyageurs qui arrivent dans cette contrée. Depuis que *St^e. Hélène* a servi de demeure à un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais paru sur la scène du monde et qui a laissé partout sur cette terre les traces de son gigantesque passage, cette île a été souvent décrite bien mieux

que je ne saurais le faire, et je dois donc me borner à citer quelques particularités et à exprimer quelques-unes des impressions que j'ai pu éprouver en visitant cette contrée aujourd'hui si célèbre.

Nous débarquâmes à Ste. Hélène, comme je l'ai dit, le 23 août 1840. Suivant l'usage, nous devions, dans ce port de relâche, remplir la cale d'eau, nous procurer d'autres rafraîchissements, pourvoir aux manœuvres courantes et dormantes et changer en même temps le grand mât d'hune. Nous y trouvâmes en rade une frégate française, venant de Pondichéry. Le gouverneur de cette possession française y était à bord. J'aurais désiré lui aller faire visite, mais mon temps était trop limité. Plus je sentais que je me rapprochais de l'Europe, après en avoir été si longtemps éloigné, plus j'avais en quelque sorte hâte d'accélérer mon retour. Sitôt débarqué, j'allai loger de préférence à l'*Hôtel de Salmon*, où à notre arrivée nous avions vu flotter le pavillon néerlandais. Le lendemain, je sortis accompagné de mes compagnons de voyage qui comme moi étaient curieux de parcourir cette île et surtout d'aller voir le tombeau du plus grand homme de son siècle. Pour celui qui a été pendant de longues années ballotté sur les flots de la mer, c'est une véritable distraction et une agréable sensation que de se sentir traîner doucement en voiture, de se promener ainsi, sans secousse ni fatigue, à travers des champs fertiles et de riantes contrées, et de rencontrer enfin presque partout sur sa route des visages européens. Après avoir passé par d'agréables chemins, admiré de délicieux sites, et surtout après avoir maintes et maintes fois délié les cordons de notre bourse indienne, nous arrivâmes enfin au tombeau de l'homme extraordinaire que j'avais vu plus d'une fois dans mon enfance.

A la vue de ce dernier asile réservé au mortel dont le nom avait jadis remué l'univers, monument tout à la fois imposant et instructif, je fus profondément touché et une foule de pensées surgirent dans mon esprit. Le sépulcre, autour duquel

je trouvai un mélancolique plaisir à me promener, n'était point ombragé par un saule, comme on l'a dit, mais couvert, si je me le rappelle bien, par trois pierres si parfaitement unies qu'il fallait y regarder de bien près pour en apercevoir les joints. Le pierre sépulcrale ne porte ni le nom de Napoléon, comme plusieurs écrivains l'ont avancé, ni aucune inscription quelconque. Sans doute que ce monument funèbre n'en avait pas besoin. Le nom de celui qu'un peu de terre recouvre là, n'est-il pas inscrit partout et conservé dans la mémoire des hommes et dans les annales de l'histoire contemporaine! A quelque distance de la tombe, on voit une espèce de saule pleureur, et tout près de là une humble habitation, appartenant à la veuve d'un sergent de l'armée anglaise. Cette bonne femme m'a raconté encore quelques particularités relatives au grand homme. Elle m'a montré, à la distance d'environ vingt-cinq pas de la tombe, une source d'eau pure et délicieuse, jaillissant d'une hauteur et où Napoléon venait constamment se désaltérer. Nous continuâmes ensuite notre exploration pour aller aussi visiter à Longwood la demeure de l'Empereur déchu.

Cette habitation est d'un aspect simple et modeste, elle ne cadre nullement avec la dignité, le rang et le caractère de celui qui l'avait occupée; de celui que le monde a sévèrement blâmé, qu'un grand nombre des détracteurs de sa gloire, oubliant les grandes choses qu'il a faites, ont appelé le fléau de l'humanité, mais dont cependant le pouvoir s'était élevé jusqu'à détrôner et à couronner des monarques puissants! C'est dans cette humble et mesquine demeure qu'a passé les dernières années de sa captivité celui qui, général, avait planté sa tente dans les plaines de l'Égypte, au pied des Pyramides; celui qui, empereur, avait trôné aux Tuileries, avait vu des princes et des rois attendre à la porte de son cabinet l'instant d'être admis en sa présence; celui qui, vainqueur des nations, avait dormi dans les palais royaux de presque toutes les capitales de l'Europe! C'est là, dans cet étroit réduit, que s'est consumé, que s'est éteint ce génie de la conquête,

qui mit le feu aux quatre coins de l'Europe, et dont les formidables phalanges de guerriers faisaient dire au général Blucher, qui, de sa maison de campagne où il vivait dans la retraite, voyait passer tous les jours sur la grande route les troupes françaises se dirigeant vers la Russie: *Il n'y a que Dieu seul qui puisse détruire une pareille armée!*

Saisissante prophétie! Elle ne fut pas seulement inspirée à celui qui l'a faite par la connaissance qu'il pouvait avoir des choses de la guerre, mais c'est qu'il savait aussi que la force qui accable vient de Dieu et que quand la Providence a quelque dessein, elle dit au conquérant: "Tu n'iras pas plus loin!" Dès lors entre ses mains, tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, et les éléments sont les exécuteurs inflexibles de ses arrêts. N'est-ce pas ici le lieu de rappeler ces belles paroles d'un grand orateur chrétien:

"Ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient, du plus haut des cieux, les rênes de tous les royaumes; il a tous les cœurs en sa main: tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants, il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs, il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance; il leur fait prévenir les maux qui menacent les Etats, et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit: il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances: il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même: elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin."

La maison, les chambres et surtout l'appartement dans lequel Napoléon se tenait habituellement et où il recevait ceux qu'il admettait près de lui, portaient partout des noms, des dates et des devises que chaque visiteur y avait inscrits; le nombre en était tel qu'il n'y avait plus de place pour y mettre de nouveaux noms ou de nouvelles pensées. Quelques noms mêmes avaient été effacés et remplacés par d'autres. Dans ce même appartement on y voyait un foyer en forme d'œil-de-bœuf. A l'entrée de la maison, sur le perron, après avoir monté trois degrés, on trouve un petit berceau de chèvre-feuilles. Mon imagination prit plaisir à s'y représenter le grand homme, les bras croisés sur sa vaste poitrine, se livrant à de profondes méditations sur le néant de la gloire et l'instabilité des choses humaines, plongeant un morne regard dans le sombre avenir et rêvant peut-être encore la conquête du monde! Nous vîmes aussi les appartements si mesquins qu'avaient occupés les personnes de sa suite, et celui dans lequel il a rendu le dernier soupir. Qui le croirait? Cet endroit servait alors de réceptacle à des bêtes à corne et à des animaux immondes! O triste néant des grandeurs et des gloires d'ici-bas!

Je crois que si quelqu'un s'avisait d'acheter cette humble maison, de l'abattre, de la faire transporter en France et de l'y reconstruire pour la montrer aux hommes et leur rappeler ainsi tout le néant de la gloire et de la grandeur humaine, il ferait là une spéculation fort avantageuse. Mais une pareille entreprise entraînerait probablement des frais assez considérables, ne fût-ce d'abord que le prix qu'on devrait payer pour l'achat de cette habitation de Longwood; car elle fournit encore aujourd'hui de grands avantages aux Anglais, spéculant sur la curiosité des voyageurs qui désirent la visiter, ainsi que le tombeau de Napoléon. Tout voyageur ne peut accomplir ce désir, s'il ne s'est procuré auparavant à prix d'argent une permission spéciale et imprimée de visiter ces lieux. Cette permission n'est valable que pour un jour et sans elle on

n'ouvre pas les barrières qui ont été posées précisément dans cette intention. Je sais bien que pour ma part je dus payer assez cher la permission qui me fut remise.

En sortant de Longwood, dernier séjour de Napoléon, je poursuivis mon excursion et j'arrivai à une hauteur assez élevée, située à la pointe sud-est de l'île, à l'endroit où l'on a placé un télégraphe. Après m'y être arrêté quelques instants, j'allai m'asseoir sur la pointe d'un rocher. Là, portant mes regards du côté de la mer, je les laissai errer sur l'immensité de l'océan, et quand parfois je dirigeais ma vue d'un autre côté, je n'apercevais plus alors qu'une partie de l'île, sous la forme d'un stérile rocher, battu par les flots. L'air était brumeux, le ciel sombre, l'horizon invisible, et l'océan semblait s'unir à la voûte des cieux. Assis sur la pointe de cet écueil, isolé en ce moment du monde entier, il me sembla que j'étais suspendu entre les deux abîmes de l'infini et du néant. Les lieux que je venais de visiter, les graves réflexions que cette vue avait fait naître dans mon esprit; l'endroit même où j'étais placé, en présence de cette immensité de la nature, de cette sphère, dont le centre est partout et la circonférence nulle part, tout contribuait à absorber mon âme dans une profonde méditation. Mille pensées diverses surgissaient dans mon esprit et se succédaient rapidement les unes aux autres.

C'est un des plus grands caractères de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde et se confonde dans la contemplation de tout ce qui est au-dessus de nous, et de tout ce qui est au-dessous, afin de connaître nos justes bornes. Qu'est-ce en effet que l'homme dans l'immensité de la nature? «Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout: il est infiniment éloigné des deux extrêmes, et son être n'est pas moins distant du néant d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti." Qu'êtes-vous, grandeur, puissance, gloire de l'homme, devant la nature entière! et de ce petit point imperceptible où nous sommes

placés dans ce monde visible, apprenons à estimer la terre, les royaumes, les villes, la puissance, la gloire, et nous-mêmes à notre juste prix.

Ces conquérants fameux, qui furent la terreur des nations et firent retentir le monde entier du bruit de leurs exploits, que sont-ils en présence de l'infini? Qu'ont-ils laissé après eux? Quel empire ont-ils fondé pour le bonheur des peuples qui obéissaient à leur voix ou cédaient à l'ascendant de leur génie? Alexandre, Napoléon, les deux plus grands foudres de guerre qui aient ravagé le monde, quel fut le résultat de leurs conquêtes? Quel fut la fin de leur vie?

Alexandre, trop à l'étroit dans son royaume de Macédoine, avait pour lui la hauteur et la fermeté de ce courage invincible qui se sentait animé par les obstacles; cette ardeur immense d'accroître tous les jours son nom, qui lui faisait préférer à tous les périls, à tous les travaux et à mille morts, le moindre degré de gloire; et enfin, cette confiance qui lui faisait sentir au fond de son cœur que tout lui devait céder comme à un homme que la destinée rendait supérieur aux autres: confiance qu'il inspirait non-seulement à ses chefs, mais encore aux moindres de ses soldats, qu'il élevait par ce moyen au-dessus des difficultés et au-dessus d'eux-mêmes. Après avoir vengé la Grèce, après avoir subjugué avec une promptitude incroyable toutes les terres de la domination persienne, Alexandre fit son entrée dans Babylone avec un éclat qui surpassait tout ce que l'univers avait jamais vu, et, pour assurer de tous côtés son nouvel empire, ou plutôt pour contenter son ambition et rendre son nom plus fameux que celui de Bacchus, il entra dans les Indes, où il poussa ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur. Mais celui que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étaient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandaient du repos; réduit à se contenter des superbes monuments qu'il laissa sur les bords de l'Araspe, il ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait

tenue, et dompta tout le pays qu'il trouva sur son passage.

Il revint à Babylone craint et respecté, non pas comme un conquérant, mais comme un Dieu; mais cet empire formidable qu'il avait conquis ne dura pas plus longtemps que sa vie, qui fut courte. A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir ses affaires, laissant un frère imbécile, et des enfants en bas âge incapables de soutenir un si grand poids.

Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire, est qu'il laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prévit à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde; pour les retenir, ou de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur, ni le tuteur de ses enfants. Il prédit seulement que ses amis célébreraient ses funérailles par des batailles sanglantes, et il expira à la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort. Son empire fut partagé, toute sa maison fut exterminée, et la Macédoine, l'ancien royaume de ses ancêtres, passa à une autre famille. Ainsi ce conquérant, le plus renommé et le plus illustre des temps anciens, a été le dernier roi de sa race. S'il fut demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il aurait pu laisser à ses enfants le royaume de ses pères; mais parce qu'il avait été trop puissant, il fut la cause de la perte des siens. Et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes!

Napoléon, cet Alexandre des temps modernes, ce dieu mortel qui, comme le Jupiter d'Homère, d'un signe de ses yeux donnait une secousse au monde, ce terrible conquérant qui, dans son sanglant passage sur cette terre, suivant l'expression d'un poëte, n'a rien connu d'égal à son bonheur que son adversité, eut aussi ce courage invincible qui grandissait

encore devant les obstacles ; cette soif immense de gloire et de renommée qui lui faisait affronter tous les périls , et cette confiance qui lui faisait comprendre que tout lui devait céder comme à un homme supérieur aux autres par sa destinée ; confiance qu'il savait si bien inspirer à ses lieutenants , à ses soldats , qu'il en faisait autant de héros. La victoire l'avait connu soldat , elle le salua un jour empereur et roi. Après avoir vaincu tour à tour toutes les nations du continent , il semblait être arrivé au faite de la puissance et de la gloire ; mais lui aussi , pour assurer son nouvel empire , ou pour mieux dire pour contenter son ambition , il rêva la conquête du monde entier , et , triomphant à Moscou , il eût , comme un autre Alexandre , poussé ses conquêtes jusque dans l'Inde pour y aller détruire la puissance commerciale de sa plus implacable ennemie. Mais celui que rien ne semblait devoir arrêter dans sa course , est contraint de céder , non à ses soldats rebutés qui demandent du repos , mais aux éléments qui sont plus forts que lui , quand le moment marqué par Dieu est venu qui doit arrêter et confondre les superbes. Plus le héros avait été élevé , plus sa chute devait être rapide. Alexandre , craint et respecté lorsqu'il mourut , n'assista pas à la destruction de son empire ; il prévit seulement que ses immenses États seraient partagés et il prédit que de sanglantes batailles célébreraient ses funérailles ; mais Napoléon vit la puissance lui échapper pendant sa vie et le sceptre tomber de ses mains , sans pouvoir le transmettre à son fils. Une île , reléguée au sein de l'immense océan , le reçut sans couronne ; un aride rocher devint l'asile de celui qu'un grand empire avait peine à contenir. De tous les débris de sa fortune il lui resta pour dernière faveur cet étroit espace entre le trône et le tombeau , et la vaste mer murmure aujourd'hui autour de son cercueil. Une simple pierre sépulcrale couvre cet assemblage étonnant de lumière et d'obscurité , de gloire et de néant. Et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes et de victoires !

Telles étaient les réflexions auxquelles se livrait alors

mon esprit. Rien, me disais-je en moi-même, rien n'est stable ici-bas que l'instabilité seule! La gloire s'évapore, la grandeur s'éteint en un clin d'œil. Dieu seul est immuable et celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartiennent la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons!

Une particularité qui frappa aussi mon esprit, au milieu des graves pensées aux quelles il s'abandonnait, c'est que le jour même où j'étais assis sur cette pointe de rocher, en présence de l'immense océan, cette sublime image de l'infini, le 24 août 1840, était l'anniversaire de la naissance de Guillaume premier, du roi qui vivait alors et régnait sur mon pays, du souverain pour lequel, s'il l'eût fallu, j'aurais sacrifié, dans l'intérêt de ma patrie, mon repos, mon sang et ma vie. Dans la disposition où se trouvait alors mon âme, si fortement impressionnée par tout ce que j'avais vu dans la matinée, ce souvenir, cette coïncidence de jour et de date ne pouvait qu'ajouter encore à l'émotion qui s'était emparé de moi. Des larmes coulèrent de mes yeux, lorsqu'un souvenir succédant promptement à un autre dans l'activité de mon imagination, je me rappelai les éphémérides qui répondent au 24 août. A la même date, 79 ans après le naissance du Christ, le Vésuve, s'entrouvrant avec un horrible fracas, lance des torrents de lave ardente et engloutit sous une immense pluie de cendre trois villes entières, Herculanium, Pompeïa et Strabii, ces cités disparaissent entièrement du monde. Le 24 août 1572, jour funeste pour la France et l'humanité, car Charles IX a résolu le massacre des Protestants. Le jour de la Saint-Barthélemi, sur les deux ou trois heures de la nuit, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois sonne, et le jeune Henri de Guise, croyant venger son père, commença le massacre en égorgeant Coligni. Alors on n'entend plus qu'un cri: *Tue! Tue!* La plupart des Protestants sont surpris dans leurs

lits. Un gentilhomme est poursuivi la hallebarde dans les reins jusque dans la chambre et dans la ruelle de la reine de Navarre. Un Catholique se vante d'avoir acheté des *massacreurs* plus de trente Huguenots pour les torturer à plaisir. Charles IX fait venir son beau-frère Henri de Navarre et le prince de Condé, et leur dit: *La messe ou la mort!* D'une fenêtre du Louvre, il tire, dit-on, avec une arquebuse sur les Protestants qui fuyent de l'autre côté de l'eau. Le lendemain, une aubépine ayant refleurie dans le cimetière des Innocents, le fanatisme est ranimé par ce prétendu miracle, et le massacre recommence. Le roi, la reine-mère Catherine de Médicis et toute la cour vont à Montfaucon voir *ce qui restait du corps de l'amiral*. Ah! que fait l'âme vraiment chrétienne, en présence de pareils souvenirs qui l'oppressent et la font gémir? saisie d'une sainte terreur, elle élève les yeux vers le Ciel et adore dans un respectueux silence les voies impénétrables de Dieu, du souverain arbitre de toutes choses.

Lorsque je fus descendu de cette pointe de rocher où j'avais été si profondément absorbé dans mes réflexions, je restai quelques instants interdit et silencieux, ne répondant que par gestes aux paroles qu'on m'adressait; mais sortant peu à peu de l'isolement de la vie présente où la contemplation m'avait jeté, je revins aux choses d'ici-bas et je pensai à continuer mon excursion dans l'île. Je me rappelai que la veille on m'avait remis quelques adresses d'hôtels et de restaurateurs que je devais rencontrer le lendemain dans ma promenade dans l'île. On m'avait entre autres donné une carte, sur laquelle on lisait en anglais: *Rafraîchissements, avec l'autorisation du gouvernement, au bénéfice d'une veuve et de sa famille*. Ce fut précisément à cet endroit que nous conduisit notre voiturier. Nous trouvâmes là une société fort agréable, composée d'une dame avec quatre ou cinq demoiselles qui avaient l'air d'avoir reçu une bonne éducation. Leur conversation était pleine d'esprit et de convenance, et elle me charma d'autant plus que je ne connais rien de mieux

que la société des dames spirituelles et bien élevées pour rendre les hommes meilleurs, plus aimables et plus sociables. Au charme de la conversation vint aussi se joindre celui de la musique et nous entendîmes les sons mélodieux d'un piano, accompagnés d'une voix charmante qui nous chanta quelques airs. C'est à regret que je quittai cette maison, mais je ne partis point sans avoir remis, d'une manière discrète et pour ne pas blesser les convenances, ni manquer aux égards dus à l'infortune, quelque argent à une jeune enfant, en rémunération des rafraîchissements qui nous avaient été si gracieusement offerts. L'impression que m'a faite cette visite m'a laissé d'agréables souvenirs dont j'aime toujours à me rappeler.

Nous nous rendîmes ensuite à l'hôtel de M. le gouverneur Middelmohre; nous y arrivâmes après avoir fait une heure de chemin. Comme pour faire cette excursion dans l'île j'avais mis mon uniforme, je pus me présenter chez Son Excellence et lui offrir mes respectueuses salutations. Je fus reçu de la manière la plus affable. Un étranger, mon compagnon de voyage, et deux jeunes gens, fils du négociant Ason Jacometty, de Java, étaient restés dans la voiture à m'attendre, car je leur avais promis d'abrégéer ma visite et de revenir promptement; mais le gouverneur s'en étant aperçu, il les fit inviter à entrer chez lui. Je m'y étais attendu et je ne fis aucune difficulté d'accepter pour eux cette politesse, car les parents de ces deux jeunes gens avaient pris le plus grand soin de leur éducation, et leur maintien et leur mise étaient de la plus grande convenance. Ces jeunes gens furent accueillis avec bienveillance par le gouverneur et par ses filles qui parurent un instant après dans le salon. Comme ces demoiselles étaient en deuil et que je ne vis point la femme du gouverneur, je dus le supposer veuf; mais la discrétion ne voulait pas que je m'en informasse directement, dans la crainte de rappeler une douleur toute récente. Ce n'est que plus tard dans la conversation que j'appris la

perte douloureuse que M. le gouverneur avait faite. Il me parut être un excellent père de famille, d'un commerce agréable et facile, et d'humeur joviale. Après avoir fait usage de quelques rafraîchissements qui nous avaient été offerts, nous prîmes congé de Son Excellence, qui nous invita à accepter chez lui une franche hospitalité dans le cas où nous reviendrions un jour dans cette île.

En sortant de chez le gouverneur, nous nous dirigeâmes vers *James-Town*. Nous passâmes devant les principales hauteurs et nous aperçûmes les points de vue les plus remarquables. J'observai entre autres choses que pour soutenir quelques rochers qui par suite de tremblements de terre menaçaient de s'écrouler et d'écraser les habitations voisines, on avait maçonné des murs plus ou moins étendus qui servaient d'appui et de support à ces quartiers de rocher. Ce ne fut que fort tard dans la soirée, fatigués d'esprit et de corps, que nous retournâmes à notre hôtel, où nous trouvâmes un dîner auquel notre appétit fit honneur.

Dans l'hôtel où j'étais descendu, on comptait ordinairement, pour le logement et le service tout compris pendant vingt-quatre heures, douze florins de Hollande par personne. Me trouvant à l'entrée de l'hôtel, je vis un des musiciens d'un régiment écossais, qui y était en garnison, aller et revenir à pas précipités, pendant une demi-heure, et tout en jouant continuellement de sa musette, sur le perron de l'hôtel qui servait de point de réunion aux officiers et qui se trouvait vis-à-vis de celui que j'occupais. J'appris que cette étrange manœuvre était un signal pour leur annoncer l'heure du dîner. Pendant le peu de temps que j'ai passé dans cette île, j'avais fait la connaissance de quelques-uns de ces officiers et je leur dis qu'à Batavia j'avais été informé de l'expédition que l'on devait envoyer alors en Chine et que parmi les troupes rassemblées en grande partie à Singapore, il y avait beaucoup d'officiers malades, dont même quelques-uns étaient morts; ce qui leur fit répondre presque à

l'unanimité: *Very good for promotion!* étrange parole qui prouvait plus d'égoïsme que d'humanité!

Avant d'en finir avec mes souvenirs de Ste-Hélène, j'ai quelques mots encore à dire de sa position géographique. Cette île est située dans la partie méridionale de l'Océan Atlantique, à environ mille lieues anglaises ou deux cents lieues géographiques au sud de l'équateur, et à peu près à la même distance de la côte occidentale de l'Afrique, ou environ 16° lat. sud et 6° longit. ouest de Greenwich. En l'apercevant de loin et pour la première fois, elle a la figure ou l'apparence d'une montagne bleuâtre, dont le pied paraît être inégal et incliné, mais le milieu qu'on ne peut distinguer aussi facilement, à cause des vapeurs qui le couvrent, s'élève jusqu'à une hauteur considérable. Comme l'île est très-élevée au-dessus de la mer et que l'atmosphère qui l'entoure est ordinairement pure, on peut l'apercevoir déjà à la distance d'environ vingt lieues de quinze au degré. L'horizon, qui, dans le climat doux et tempéré de la Mer Atlantique, est ordinairement très-clair et très-pur, et où du moins on ne voit flotter que de légers nuages, devient plus obscur et plus sombre au-dessus de l'île, à cause d'une longue suite de vapeurs et de nuages qui s'avancent vers la partie de l'île située au-dessous du vent. Ce phénomène est produit par l'influence des parties supérieures sur les vapeurs, qui sont poussées par le vent alizé qui souffle ordinairement, d'après une des aires de vent, de la partie de l'horizon comprise entre le sud et l'est. A mesure qu'on approche de l'île, elle paraît être une masse irrégulière de rochers et de côteaux détachés, qui s'élèvent tout à coup perpendiculairement au rivage de la mer, forment en plusieurs endroits d'énormes écueils inclinés, et sont séparés les uns des autres par d'étroits vallons ou plutôt par des abîmes profonds et irréguliers. En vain chercherait-on dans la nature quelque chose qui offrît un aspect plus sombre et plus infertile que ces côteaux et ces rochers, quand on les voit du côté de la mer. Je dois cependant faire remarquer ici que, d'après

ce que j'ai observé, toutes les îles situées dans l'Archipel des Indes orientales et près de la Nouvelle Guinée, celles mêmes qui se composent presque entièrement ou en partie de rochers, sont au contraire tout à fait couvertes de verdure et présentent ainsi un aspect assez agréable et assez riant.

La plus grande longueur de l'île est de deux lieues et demie, et la plus grande largeur est à peu près de deux lieues, également de quinze au degré. Les montagnes, qui se trouvent le plus près de la mer, ont la hauteur de huit, douze et même quatorze cents pieds, mais celles, situées plus dans l'intérieur, sont beaucoup plus hautes, et le *Pic de Diane*, la pointe la plus élevée de la chaîne de montagnes qui s'étend du sud-ouest au nord-ouest, s'élève jusqu'à deux mille six cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Au pied de cette chaîne de montagnes, située dans la partie intérieure de l'île, dans laquelle on voit s'élever plusieurs pics et rochers, les hauteurs qui les entourent deviennent toujours plus basses vers le côté de la mer. C'est aussi là que commencent les vallées étroites qui s'étendent de toutes parts; et les petits ruisseaux, qui coupent ces vallons, jaillissent de ces hauteurs qui, par la belle verdure dont elles sont couvertes, diffèrent beaucoup de celles qui se trouvent près de la côte.

Cette île paraît avoir été découverte, — et c'est ce qui me semble être le plus probable — par Vasco de Gama, le 8 novembre 1491, et, suivant d'autres, par le navigateur portugais Galega, le 21 mai 1508, le jour de la fête de Ste-Hélène. C'est à cette particularité qu'elle doit le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Ce même jour fut aussi l'anniversaire de la naissance de Philippe II. En 1660, les Anglais fondèrent une colonie dans cette île, et, en 1673, les Hollandais s'en rendirent maîtres; mais elle fut reprise par le capitaine anglais Munden. Depuis ce temps, elle est toujours restée au pouvoir de l'Angleterre.

L'air est très-sain et très-pur à Ste-Hélène, et le climat, si l'on considère la situation de l'île, est fort tempéré. Comme

sa surface se compose principalement de rochers et n'est point ombragée par des bois ou des forêts, et que d'ailleurs elle est exposée deux fois par an aux rayons perpendiculaires du soleil et pour ainsi dire brûlée par une sécheresse continuelle, on comprend facilement qu'on y doit ressentir une grande chaleur. Cependant cette chaleur n'est pas aussi insupportable qu'on pourrait le croire, et le climat a cet avantage particulier d'être à l'abri de tous ces violents et terribles phénomènes météoriques, qui ne ravagent que trop souvent les îles situées sous les tropiques.

L'élévation considérable de l'île et les variétés de sa surface occasionnent sur la plupart des hauteurs une différence de climat, et dans toutes les saisons de l'année la température sur les hauteurs, situées dans les parties intérieures, est de douze à quinze degrés de moins que dans les vallées près du rivage de la mer. La chaleur moyenne paraît être de 69° et peut-être même un peu moins, tandis que sur les hauteurs le thermomètre baisse quelquefois jusqu'au-dessous de 45°, et que dans la vallée *James-valley* et dans laquelle est située la ville de *James-Town*, il ne s'élève jamais au-dessus de 84°. Dans les vallées il ne baisse que très-rarement, tandis que sur les hauteurs il baisse souvent jusqu'à 54°.

Quand le soleil se trouve le plus dans la direction du Cancer, époque à laquelle les jours sont les plus chauds en Europe et par conséquent les plus froids à Ste-Hélène, le thermomètre, dans la vallée de *James-valley*, ne baisse pas ordinairement au-dessous de 68° et ne monte pas au-dessus de 72°, et sur les hauteurs la température est de quinze degrés plus basse.

Le terral et la brise, qui dans les contrées situées sous le tropique sont la suite du changement qui s'opère toutes les vingt-quatre heures dans la température de la terre et de la mer, ne sauraient avoir lieu dans une île, dont l'étendue et l'influence sur la température sont trop insignifiantes pour apporter quelque changement ou modification dans la direction

du vent alizé. Les effets de ce vent stable et régulier sur la santé y sont beaucoup plus salutaires et durables que ceux du terral et de la brise dans les autres contrées chaudes. Sur les plages mêmes où ces vents soufflent avec le plus de régularité, ils sont précédés et suivis d'une douceur et d'une sécheresse extraordinaires de l'air, et d'ailleurs le vent qui vient du côté de la terre n'est jamais aussi sain que celui qui souffle le long de la surface de la mer.

De tous les vents connus il n'en est point qui soit aussi stable et aussi régulier que celui qu'on est convenu d'appeler vent alizé. Comme il reçoit son mouvement de celui que fait journellement le soleil, et qu'il souffle sur une large étendue de la mer, où l'influence d'autres terres voisines ne saurait lui faire obstacle et l'arrêter, il conserve un cours régulier et constant, qui dans différentes contrées devient plus fort ou plus faible, sans succession d'orages ou de calme. Dans ces parties de l'Océan, où il règne particulièrement, le temps est tempéré, clair et stable; on n'y connaît même ni violentes tempêtes, ni ouragans, et fort rarement on y a de la pluie et l'on y entend les éclats du tonnerre. Le ciel, qui durant le temps des chaleurs, était sans nuages et ardent ou bien couvert d'un nuage blanc et immobile, est alors comme semé de nuées légères en forme de flocons, qui adoucissent et tempèrent l'ardeur des rayons du soleil levant et couchant. Au lieu de ces énormes nuées qui dans un climat torride paraissent si souvent à l'horizon et finissent par se résoudre en violentes tempêtes, le vent alizé n'est accompagné que de petites giboulées de pluie et de légers nuages; cet état constant et égal de l'atmosphère est plus ou moins troublé, quand le soleil s'approche du zénith; c'est là ce qui cause des calmes momentanés, durant lesquels les nuées s'entassent et suscitent des tempêtes, accompagnées de violentes rafales qui se dirigent l'une contre l'autre. Mais dès que le soleil s'éloigne de nouveau du zénith, on a aussi le cours régulier du vent alizé, qui n'avait été interrompu que quelque temps. Toutefois ce

phénomène météorique n'a lieu que dans ces contrées éloignées de l'équinoxe, où domine le vent alizé sud-est, qui varie, comme on sait, d'après une des aires du vent comprises entre le sud et l'est.

Tels sont les phénomènes atmosphériques qui ont lieu dans ces contrées où l'île de Ste-Hélène a été découverte, au milieu de l'Océan. Comme l'étendue de cette île, ainsi que je l'ai déjà dit, est trop insignifiante pour que cela puisse y changer ou modifier le cours ordinaire du temps, cette contrée jouit de la même stabilité de climat, de la même garantie contre les tempêtes et les orages, et de la même invariabilité de saison, qui règnent dans toutes les parties inférieures de la Mer d'Éthiopie. A Ste-Hélène, il n'y a d'autre vent que le vent alizé. Cette île n'est jamais exposée à la fureur des ouragans et l'on peut y séjourner pendant nombre d'années, sans y entendre gronder le tonnerre ou voir la foudre éclater dans les airs. On n'y connaît pas de fièvres malignes ou épidémiques et on y est à l'abri de ces dangereuses maladies qui règnent dans presque tous les pays. La petite vérole, par exemple, n'a jamais pénétré à Ste-Hélène, et comme il est probable que ce fléau disparaîtra du monde, grâce au bienfait de la découverte de Jenner, Ste-Hélène ne le connaîtra que par la description des ravages exercés ailleurs par cette affreuse maladie. C'est sans doute à sa situation isolée au sein des mers qu'elle est redevable de n'avoir pas vu ses habitants atteints du poison de cette maladie, et c'est assurément à la salubrité de son climat qu'il faut aussi attribuer que jusqu'ici on n'y a pas encore rencontré un seul exemple d'hydrophobie parmi la race canine.

La baie de *St. James*, située sur la côte septentrionale de l'île et dans laquelle les bâtiments mouillent vis-à-vis de *James-Town*, est parfaitement sûre et en tout temps bien préférable aux baies de *Tafelbaai* et de *Simonsbaai* du Cap de Bonne-Espérance. Pour mettre à la voile, on n'a qu'à

lever les ancres et on se trouve aussitôt en pleine mer. On peut aussi en très-peu de temps se procurer les rafraîchissements nécessaires pour les navires. Tout est convenablement arrangé à cet effet, surtout pour ce qui concerne l'approvisionnement d'eau qui est un des premiers besoins pour le navigateur. On a construit un grand aquéduc pour conduire l'eau pure qui jaillit des rochers, et l'eau est ensuite reçue dans un vaste réservoir en pierres, situé près du lieu de débarquement. Les matelots n'ont rien d'autre à faire que de rouler les tonneaux sous les robinets dont le réservoir est pourvu. En moins de vingt-quatre heures, un grand vaisseau de guerre peut même se pourvoir d'une provision suffisante, sans que cela coûte beaucoup de peine aux hommes de l'équipage.

Durant le court séjour que je fis dans cette île en 1840, lors de mon retour en Europe, on me raconta qu'on y avait amené un bâtiment qui faisait la traite, et à bord duquel on avait mis une garde de la goëlette anglaise, le *Dauphin*, dont j'ai déjà parlé. Un croiseur anglais s'était emparé de ce négrier sur la Côte de Guinée, par surprise, au moyen de chaloupes. Comme ce navire était un excellent voilier, il n'avait pas été possible de s'en rendre maître d'une autre manière, et on paraissait délibérer sur les moyens de le conserver, afin de pouvoir s'en servir pour atteindre plus facilement les négriers dans leur course rapide. Mais pendant l'obscurité de la nuit, et sans doute que les hommes de l'équipage avaient séduit la garde qu'on avait placée à leur bord ou qu'ils l'avaient réduite à l'impuissance d'agir, ce bâtiment disparut de la rade. Forcé par la nécessité, il se sera fait pirate, ou bien on s'en sera servi de nouveau pour faire le commerce des esclaves. C'est par ce dernier fait que je termine le récit de mes souvenirs de mon voyage à l'île Ste.-Hélène.

Continuant notre route pour retourner vers la mère-patrie, nous arrivâmes le 3 août à *Monrovia* ou *Mésurado*. C'est là

que je payai et congédiai les Nègres qui, durant mon séjour de quatre mois et demi sur cette côte, avaient servi à bord du *Lancier*, pour conserver et ménager mon équipage dans ce climat de la Guinée considéré comme le plus malsain de tout le globe. On verra, quand je serai arrivé à la fin de mon voyage, que je n'eus à regretter la perte d'aucun de ceux qui s'étaient trouvés sous mes ordres.

Etant à *Mésurado*, je reçus la nouvelle qu'un navire néerlandais, l'*Henriette Wilhelmine*, était tout récemment arrivé dans la rade de *Junk*, situé à quelques lieues à l'est de *Mésurado*. Comme il était possible que ce bâtiment eût apporté pour moi des dépêches, j'écrivis au capitaine et le priai de me faire parvenir par le porteur de ma lettre tout ce qu'il pourrait avoir à mon adresse. Ma mission ayant été remplie jusqu'ici, j'espérais beaucoup recevoir de mon gouvernement l'ordre de poursuivre mon voyage jusqu'aux Indes orientales néerlandaises. Dans cet espoir, j'ajournai jusqu'au 7 août notre départ, pour lequel tout était prêt, lorsque je reçus une lettre du capitaine de ce navire, Mr. W. C. Brandligt. En réponse à ma demande, il m'envoyait effectivement quelques pièces émanées du gouvernement et des lettres particulières pour les officiers de mon bord et à mon adresse; mais, à mon grand regret, il n'y avait point d'ordre de donner plus d'extension à mon voyage. Ce désappointement me causa d'autant plus de déplaisir que le *Lancier* était alors parfaitement bien pourvu et tout à fait en état de faire un plus long voyage. Des lettres me furent remises en même temps à *Mésurado* pour la maison Boelen et compagnie d'Amsterdam.

A propos du congé donné aux Nègres que j'avais engagés pour le soulagement de mon équipage, je crois devoir faire observer qu'ils ont eu à bord un service très-actif et qu'ils s'en sont bien acquittés, mais qu'on m'a assuré qu'à *Niffon*, *Picanenny*, *Bassa*, *Ste. André* et *Caroway*, on peut en engager à un prix plus modique et qu'ils sont encore meilleurs pour le service d'un bâtiment. Toutefois on doit avoir soin de les

engager tous dans un même endroit, afin d'éviter des retards, surtout quand ils doivent être congédiés. Pour ce qui concerne leur nourriture, on fera mieux de contracter un accord avec eux. Ceux que j'avais à bord du *Lancier*, jouissaient de la ration complète de viande et de lard accordée aux matelots européens, mais ils ne recevaient ni pain, ni beurre ou fromage, et au lieu de pois et de gruaux on leur délivrait par jour deux livres de riz; ce qui faisait donc journellement un demi-livre de riz de plus que ce qui peut suffire dans les Indes orientales aux Javanais et aux indigènes d'Amboine, des Célèbes, et d'autres contrées dans nos possessions asiatiques, qu'on emploie dans le même but sur nos bâtiments de guerre. En outre, on distribuait aux Nègres que j'avais engagés pour le service du *Lancier* les mêmes rafraîchissements et dans la même proportion qu'aux matelots européens.

Ma mémoire est un clavier, il suffit qu'on en fasse vibrer une simple touche pour éveiller à l'instant tous les sons correspondants. Prêt à quitter le cap de *Mésurado*, je me suis rappelé que c'est sur cette côte, pour ainsi dire éternellement verte, que le contre-amiral Schram, ce brave marin qui comme tant d'autres sacrifia sa vie pour sa patrie, prit en 1637 un vaisseau portugais. Cette capture fut d'autant plus importante qu'entre autres papiers et documents dont on se rendit maître, on trouva une lettre écrite du Japon et adressée au pape. Dans cette lettre on annonçait à sa sainteté qu'une révolution générale, préparée depuis longtemps en sous main et avec adresse, était prête à éclater au Japon en faveur de la religion catholique romaine, dans le but, après avoir massacré tous les Japonais qui n'auraient point embrassé cette croyance, de s'emparer de cet empire, de le soumettre au pouvoir de l'église romaine et d'y exercer l'autorité au nom du pape, et qu'on n'attendait plus que sa sainte bénédiction. Cette lettre qui fut ainsi interceptée explique la cause et les événements qui ont provoqué et amené l'exclusion à tout jamais des catholiques romains hors de l'empire du Japon. Une courte

notice sur ces faits historiques me semble ici fort à propos et peut-être ne sera-t-elle pas lue sans intérêt.

On n'a commencé à connaître plus particulièrement les îles du Japon que longtemps après que Vasco de Gama eût découvert la route de l'Orient, en passant le Cap de Bonne-Espérance.

En 1542, un navire portugais, qui la même année était parti de la Chine en destination pour d'autres contrées, fut jeté par la tempête sur la côte d'une des îles du Japon, mais il ne paraît pas que cette première découverte eût donné lieu à établir dès cette époque des relations commerciales avec ce pays. La première cause qui y contribua fut l'arrivée à Malaca en 1547 d'un jeune Japonnais. Il y embrassa la religion catholique romaine et fut baptisé sous le nom de Paul de Santa Fe.

Ce qu'il y a de particulier dans ce fait, c'est que ce fut par lui que les Portugais eurent accès dans l'empire du Japon. En effet, quand en 1549 il retourna dans sa patrie, il emmena avec lui François Xavier, l'apôtre de l'Orient, qui y commença ses prédications et y resta trois ans. A son départ du Japon, François Xavier y laissa d'autres prêtres missionnaires qui furent chargés de continuer cette œuvre de conversion, et il paraît qu'en peu d'années la religion catholique romaine fit de si grands progrès parmi les Japonnais que plusieurs princes et grands du pays embrassèrent aussi cette croyance.

En 1582, une députation composée de trois des principaux chefs du Japon fut envoyée au pape. Elle fut reçue avec grande solennité d'abord à Lisbonne, ensuite à Madrid, et après à Rome, et à son départ elle fut admise à l'honneur de baiser les pieds du pape Grégoire XIII. Quant aux causes qui contribuèrent à une propagation si rapide du catholicisme dans le Japon, il importe de faire remarquer qu'à l'arrivée des Portugais dans ce pays et encore un grand nombre d'années après, l'entrée dans l'empire japo-

nais fut permise à tout étranger, et que chaque Japonais eut aussi la permission d'aller voyager dans les autres pays. En même temps qu'ils les initiaient à leurs coutumes religieuses, les étrangers apportaient aux indigènes la connaissance des arts et des sciences, et ce peuple est de sa nature très-curieux de s'instruire. Il faut aussi faire observer que la conformité qui existe pour les cérémonies du culte entre la religion catholique romaine et celle du Budsdoïsme, fort répandu dans le Japon, a beaucoup contribué aux progrès de la propagande catholique romaine. En effet, la religion de Budsdo a aussi des prêtres qui ne se marient pas, des temples décorés, des figures de saints, des cierges, et tout cet appareil du culte extérieur.

L'égoïsme eut aussi une très-grande part dans toute cette affaire. Avec tous ces prêtres et missionnaires portugais vinrent une foule de négociants, de sorte que l'œuvre de la conversion posa en même temps les bases d'un commerce des plus avantageux, dans lequel les Japonais eurent pour leur part de grands profits. On a calculé qu'à cette époque de leur prospérité, les Portugais exportaient annuellement pour une valeur de huit à neuf millions de florins en or et en argent, métaux qu'on trouvait alors en grande quantité dans les îles du Japon.

Dans un pareil état de choses, on devait s'attendre à ce qu'en un très-court espace de temps toute la nation japonaise serait convertie à la religion catholique romaine; mais la Providence en avait autrement ordonné. L'orgueil et l'ambition d'un évêque portugais donnèrent lieu à un fait qui amena la ruine du catholicisme et l'expulsion de ce culte hors de l'empire du Japon. Ce prêtre, rencontrant un jour sur la voie publique un conseiller japonais qui se rendait au palais de l'empereur, non-seulement refusa de lui rendre les hommages et les marques de déférence dus à son rang et à sa dignité, mais il eut la vanité de se faire porter par ses gens et de passer devant lui. Le conseiller, enflammé de colère, alla porter plainte à

l'empereur de l'outrage qui lui avait été fait, et depuis ce moment il voua une haine mortelle aux Portugais.

Une autre circonstance produisit peut-être encore plus d'effet. Un capitaine de vaisseau espagnol ou portugais — à cette époque l'Espagne et le Portugal étaient réunis sous le sceptre de Philippe II, — avait un jour à son bord plusieurs grands seigneurs japonais. La conversation tomba sur la grande puissance du roi des Espagnes, et ce capitaine leur indiqua sur la carte du monde les vastes états qui étaient sous la domination de ce souverain et où l'on ne voyait se lever ni se coucher le soleil. Les Japonais, frappés d'étonnement, lui demandèrent quels moyens son maître employait pour étendre aussi loin ses possessions, et le fier Espagnol lui répondit : « Nous commençons d'abord par envoyer des prêtres qui convertissent les peuples à notre religion; quand le nombre des prosélytes s'est accru, nous envoyons alors des troupes : les convertis se joignent à nos soldats, et le reste des populations nous est bientôt soumis sans beaucoup de peine. » Il ajouta même que le pape avait donné à son souverain le pouvoir légal sur toutes les contrées idolâtres qui par les soins et les efforts de l'Espagne seraient converties à la foi catholique. — On sait qu'en effet le pape Alexandre VI a donné en 1493 une bulle dans ce sens.

Ces seigneurs japonais ne manquèrent pas de rapporter cette conversation à l'empereur, qui en fut frappé à son tour et ne se sentit pas grande envie de voir ses états compris dans ceux dont le pape disposait si généreusement.

Quoi qu'il en soit, en 1586, le célèbre empereur Taïco Sama ordonna la destruction de toutes les églises du culte catholique romain et défendit à ses sujets de continuer à pratiquer cette nouvelle religion, non pas, disait-il, qu'elle fut mauvaise, mais parce qu'elle était trop en opposition avec l'ancien culte religieux et les mœurs du pays et qu'elle pouvait ainsi exciter des troubles dans l'empire.

Cependant cet ordre de l'empereur paraît avoir été dirigé

plutôt contre les Japonais mêmes que contre les Portugais, car on ne continua pas moins à permettre à ceux-ci l'exercice de leur religion. Aussi l'œuvre de la conversion alla-t-elle toujours son train, et même à Miako on laissa subsister les chapelles et les églises. Les Portugais contribuèrent même à l'envoi d'une nouvelle mission de Jésuites, parmi lesquels se trouvèrent un certain nombre de jeunes Japonais qui, élevés avec les Portugais hors du pays, y avaient embrassé les ordres ecclésiastiques et qui ne contribuèrent pas peu, en dépit de la volonté de l'empereur, à faire passer leurs compatriotes dans le sein de l'église catholique romaine.

Après la mort de Taïco Sama, il arriva toutefois un événement qui eut les conséquences les plus graves. Une guerre civile éclata au sujet de la succession au trône. Les catholiques japonais prirent fait et cause pour un des partis qui s'étaient formés; ce parti eut le dessous, et Daïfoc Sama, qui triompha et monta sur le trône, en décrétant la peine de mort contre tous ceux qui avaient embrassé la religion catholique, atteignit d'un seul coup les plus dangereux ennemis qui pouvaient s'opposer à ce qu'il se maintînt sur le trône.

C'est alors que commencèrent les persécutions. En 1597, pour la première fois on mit à mort plusieurs missionnaires catholiques; il fut interdit aux Portugais d'habiter dans l'intérieur du pays et ils furent relégués dans la petite île de Décima, dans la baie de Nagasaki.

Ces événements se passèrent avant l'arrivée des Hollandais au Japon; ils y vinrent pour la première fois en 1609 avec deux vaisseaux pour y faire le commerce. Le jésuite Charlevoix accuse les Hollandais d'avoir été cause que la foi catholique romaine a été bannie du Japon; mais on a pu voir par ce qui précède que l'origine des persécutions y a été clairement expliquée. Il est facile de comprendre et en quelque sorte on ne doit nullement s'étonner que les Hollandais, à peine affranchis du joug des Espagnols et même encore en guerre

avec cette nation, n'aient pas dit beaucoup de bien des Portugais qui de leur côté les faisaient passer pour des séditeux, des hérétiques et des pirates.

Si les Portugais, se soumettant aux lois du pays, s'étaient comportés comme de tranquilles négociants s'occupant de leurs intérêts commerciaux, ils seraient peut-être encore aujourd'hui admis au Japon, et les lois rigoureuses qui plus tard ont atteint tous les étrangers, n'auraient sans doute jamais été décrétées; mais l'ardeur de leur zèle imprudent à propager sans cesse la foi catholique romaine parmi les habitants du Japon, et la conduite d'un de leurs chefs, un des plus ardents propagateurs de leur religion, ont occasionné les mesures de bannissement et d'exclusion prononcées contre eux et contre le catholicisme. Ce zélateur téméraire avait ourdi un complot avec plusieurs grands du pays qui avaient embrassé la religion catholique, et une révolution devait prochainement éclater. Une lettre, où tout le plan de cette conspiration était clairement expliquée, fut trouvée par les Hollandais sur un navire portugais. C'est cette lettre et ce bâtiment, dont j'ai déjà parlé, qui fut pris en 1637 par le contre-amiral Schram. Cette lettre fut envoyée immédiatement au gouvernement japonais; mais d'abord on ne voulut pas croire à tant d'audace, on mit même en doute l'authenticité de ce document; et ce n'est que lorsqu'une seconde lettre du même commandant portugais, adressée au gouverneur de Macao, fut tombée entre les mains même des Japonais, qu'il fallut bien se rendre à l'évidence; c'est alors qu'on publia un placard, dont les principales dispositions sont ainsi conçues:

«Aucun bâtiment japonais et aucun sujet japonais ne pourront sortir de l'empire. Quiconque enfreindra cet ordre sera puni de mort.

«Tous les Japonais, qui sont hors de l'empire et y rentreront, seront mis à mort.

«Celui qui découvrira un prêtre et le remettra à l'autorité

recevra une récompense de cinq cents *schuitjes* d'argent (monnaie du Japon), et on sera récompensé en proportion pour chaque chrétien qu'on découvrira et qu'on remettra à l'autorité.

«Tous les Portugais et tout ce qui appartient à cette nation doivent quitter cet empire, d'où ils sont bannis à perpétuité.

«Quiconque apportera une lettre venant de l'étranger, ou étant banni, cherchera à rentrer dans le pays, sera mis à mort avec toute sa famille; pareille peine sera appliquée à tous ceux qui parleraient en leur faveur.

«Il est interdit à tout noble et à tout soldat de rien acheter d'un étranger.»

Ce fut seulement deux ans après, en 1639, que l'entière expulsion des Portugais fut effectuée. En 1640, le gouvernement de Macao fit une tentative pour obtenir que les Portugais fussent admis de nouveau au Japon, et il envoya à Nagasaki deux ambassadeurs avec une suite nombreuse. Cette ambassade eut un très-déplorable résultat. Tous ceux qui la composaient furent faits prisonniers, et sur un ordre exprès de l'empereur soixante d'entre eux furent décapités publiquement; quant aux treize autres qui restaient, comme ils n'étaient pas catholiques romains, on leur laissa la vie et on leur abandonna le bâtiment qui les avait amenés, afin de pouvoir s'en retourner chez eux.

En 1647, lorsque le Portugal eut secoué le joug de la domination espagnole et que, placé sous la maison de Bragance, il fut devenu de nouveau un royaume indépendant, le roi de Portugal envoya une nouvelle ambassade au Japon. On aurait dû s'attendre à ce que cette ambassade aurait eu le même sort que la première; mais l'empereur se montra cette fois moins sévère. Prenant en considération que le nouveau roi de Portugal pouvait fort bien ne pas connaître les lois du Japon, l'empereur ne fit mourir aucune des personnes qui composaient l'ambassade; il leur permit de

retourner dans leur patrie, mais leur fit défendre sous peine de mort de jamais revenir au Japon. Depuis ce temps, les Portugais ont renoncé à toute nouvelle tentative pour venir s'établir dans cet empire.

Afin de découvrir s'il se trouve encore des chrétiens catholiques parmi les Japonais, on a rendu une loi qui force chaque année tous les naturels de Nagasaki et des provinces d'Omoera et de Boenga de marcher sur la figure du Christ ou de quelque saint. Cette cérémonie, dont le but est d'inspirer de l'horreur pour le christianisme et d'empêcher qu'il ne s'introduise de nouveau dans l'empire, s'appelle *Jefoemi* ou *Jesumi*. Ce mot ne provient pas, comme beaucoup de personnes le pensent, du mot Jésus, mais des mots japonais *Je*, image, et *foemi*, marcher, fouler aux pieds. Aucun indigène ou habitant n'est exempt d'accomplir cette cérémonie; même les personnes des deux sexes qui sont attachées au service des Hollandais résidant dans l'île de Décima, sont contraintes d'y prendre part. Cette cérémonie commence le quatrième jour de l'année japonaise et dure cinq à six jours. Voici comme on y procède. Des inquisiteurs chargés de cette fonction se transportent dans les différentes villes, visitent exactement chaque maison et tiennent un compte exact de ceux qui l'habitent. Après cette formalité, ils font comparaître tous ceux dont les noms sont inscrits sur leurs registres, hommes, femmes, enfants, vieillards, et les forcent tous, l'un après l'autre, de marcher sur un crucifix ou une image de saint. Les inquisiteurs répètent le même acte, et envoient au gouverneur de la province une liste fidèle de tous les membres de chaque famille qui ont observé cette cérémonie, liste à laquelle un de ces officiers applique son sceau.

Comme les Jésuites, lorsqu'ils furent bannis du Japon, se servirent pendant quelque temps des Chinois pour introduire dans ce pays des crucifix, des chapelets, des livres de dévotion, on exigea aussi la même manifestation des Chinois. A l'arrivée de chaque jonque chinoise, des officiers japonais s'y rendent

à bord et forcent les Chinois qui viennent pour la première fois au Japon, à marcher sur le crucifix.

Ces lois sont encore aujourd'hui en pleine vigueur; car les Japonais ont reconnu ce principe, et ils ne s'en écartent pas, que la volonté de l'empereur est immuable et que ses ordres, pareils à la sueur du corps humain, une fois émanés de lui, ne peuvent plus retourner au lieu d'où ils sont sortis. Quelque idée qu'on se forme de tout ceci, il est toutefois certain que depuis plus de deux siècles l'empire japonais jouit d'un repos et d'une tranquillité que rien n'est venu troubler.

Quant aux Néerlandais, qui se trouvaient au Japon lorsqu'on y prononça le bannissement des Portugais, et ceux qui y sont venus depuis et qui y viennent encore chaque année, on n'a jamais exigé d'eux qu'ils marchassent sur le crucifix; on n'exige même pas qu'ils soient présents à cette cérémonie. Les Japonais savent très-bien que les Hollandais sont chrétiens; les Portugais, leurs ennemis naturels, ne seront pas restés en défaut de le leur dire; mais les Japonais savent aussi que les Hollandais ne sont pas catholiques romains, et on est parvenu à leur faire comprendre que c'est précisément pour se soustraire à l'oppression de l'église romaine, qu'ils ont soutenu contre l'Espagne une guerre de quatre-vingts ans.

Chaque année on rappelle seulement aux Néerlandais qui séjournent à Décima les ordres ordinaires de l'empereur, dans lesquels se trouve cette recommandation: «Depuis de longues années on a permis aux Hollandais d'entrer dans le Japon, et s'ils veulent y rester, il faut qu'ils se gardent de chercher à répandre dans cet empire la religion chrétienne, et s'ils apprennent que des étrangers préparent une attaque contre le Japon, ils doivent en donner connaissance, etc.» Il leur est aussi défendu d'avoir avec eux des livres de religion ou quelques signes extérieurs de dévotion, tels que chapelets, crucifix, images de saints, etc.; mais parmi tous ces objets on ne comprend ni bibles ni livres de psaumes, dont on trouve même un certain nombre dans l'île de Décima. Les

Japonais le savent très-bien et ils ne font aucune observation à ce sujet.

Ainsi tout ce que l'on raconte de l'obligation imposée aux Néerlandais d'abjurer le christianisme et de marcher sur le crucifix n'est qu'un conte inventé à plaisir. S'il y avait quelque chose de vrai dans une pareille assertion, les Russes qui en 1804 et 1805 ont passé plusieurs mois dans ce pays, en auraient bien entendu dire quelque chose, mais ni Krusenstern, ni Langsdorff n'en ont parlé. Le suédois Thunberg qui a été quelque temps au Japon au service de la compagnie s'explique sur ce point, dans le troisième volume de ses *Voyages au Japon*, pages 57 et 58, de la manière suivante :

«Le 22 février, — jour correspondant au quatrième jour du *Djogerats*, qui est le premier mois de l'année japonaise — et les jours suivants, eut lieu dans les environs de Nagasaki l'importante cérémonie, si affligeante pour les pieux sentiments de tout chrétien : les Japonais marchèrent sur le crucifix et sur l'image de Jésus et de Marie. J'attachais le plus haut intérêt à être bien informé de toutes les particularités de cette cérémonie, mais je ne pus consulter qu'un officier hollandais qui en avait été témoin, lorsqu'il se rendit à la ville pour parler avec le gouverneur au sujet de notre voyage à Yedo. Il m'a complètement démenti l'accusation aussi fausse que ridicule soutenue par quelques écrivains, qui prétendent que les Hollandais ne sont admis au Japon qu'après avoir foulé aux pieds l'image de Celui qui parmi les chrétiens est le plus révééré. Je puis encore ajouter qu'on n'exige d'eux rien qui puisse même blesser la conscience la plus scrupuleuse. Cette cérémonie est seulement exigée des naturels du pays qui habitent les environs des contrées où le christianisme avait jeté quelques racines.»

Je dois encore faire remarquer, avant de terminer cette digression, qu'en ce moment on ne compte pas moins de neuf sectes religieuses au Japon, et que ceux qui en font partie vivent tous entre eux dans une parfaite harmonie. Les Japonais

possèdent au plus haut degré l'esprit de tolérance; bien mieux encore, ils regardent même comme un acte de bienveillance et de convenance d'aller de temps en temps visiter chaque secte dans son temple et de paraître la respecter, bien qu'elle soit contraire à leurs opinions et à leur culte. Certes, ils sont bien loin de ressembler à ces fanatiques furieux qui, s'ils le pouvaient, dresseraient encore leurs infâmes auto-da-fé pour y sacrifier ceux qui en matière de religion ne pensent pas comme eux, croyant venger ainsi la sainte cause de Celui qui n'a pas besoin de vengeurs! Cet esprit de tolérance est bien certainement une des principales causes qui avait facilité l'introduction du christianisme au Japon, mais les propagateurs de la religion catholique romaine dans ce pays étaient bien loin d'être animés du même esprit. Leur doctrine et leur culte durent y être introduits à tout prix, n'importe de quelle manière. Plus le nombre de leurs prosélytes augmenta, plus leur ambition devint excessive et envahissante. Les évêques voulurent se ménager une position tout à fait indépendante, ils finirent par ne plus reconnaître en aucune chose les autorités du pays, ils s'immiscèrent dans les affaires du gouvernement et osèrent même ourdir des complots pour renverser le pouvoir de l'empereur. S'ils s'étaient conduits comme de véritables ministres du Christ, des lois aussi rigoureuses n'auraient jamais été décrétées contre les étrangers, et déjà peut-être depuis deux siècles la parfaite religion du Christ aurait triomphé au Japon de l'idolâtrie du Budsdoïsme et de la morale de Confucius.

En ce moment plus que jamais peut-être sous l'impression de mes souvenirs de voyageur, je me rappelle que je n'ai point encore parlé d'une espèce très-remarquable de fourmis, d'un jaune brun-foncé, que l'on trouve en énorme quantité dans la Guinée et auxquelles les Nègres ont donné le nom de *Wakka-wakka-miera*. L'existence de ces insectes est un bienfait de la Providence sur cette côte d'Afrique, dont le séjour serait encore bien plus insalubre, si ces fourmis

n'étaient pas sans cesse occupées à anéantir toutes les matières corrompues et putréfiées du règne animal et végétal, dont le méphitisme rendrait peut-être ces contrées entièrement inhabitables. Elles purgent les réduits et les coins les plus obscurs et les plus cachés des habitations de tous les cadavres infects des animaux, et, bien que leur insatiabilité les pousse souvent à attaquer et à dévorer les vivres et les substances dont on fait approvisionnement dans les maisons pour les usages et les besoins de la vie, le mal qu'elles y font n'est pas encore comparable au service qu'elles rendent en détruisant ces causes de la putréfaction de l'air. Dans cette partie de la Guinée, nommée la *Malaguette*, sur les bords de la rivière du *Mésurado* et près du cap de ce nom, c'est là que l'on rencontre cette espèce de fourmis par milliers, surtout dans les environs de la négrierie de *Monrovia*, qui, en 1844, sous le gouvernement de Mr. Robert, comptait déjà cent cinquante maisons. Suivant ce qu'on lit dans le journal de Nathaniel Hawthorne, un croiseur de l'Amérique du Nord sur la côte occidentale d'Afrique, qui, parti de New-York, le 5 août 1843, pour aller dans ces parages, y séjourna quinze mois, ces fourmis, qu'on y rencontre dans une quantité prodigieuse, ont une reine que les indigènes appellent *Bugga-bug*. Ses sujets sont divisés en trois classes : celle des ouvrières qui ne font rien autre chose que de travailler ; celle des combattantes qui combattent sans cesse et protègent les ouvrières, et celle des nobles qui ne travaillent ni ne combattent, mais qui passent agréablement leur existence et ne s'occupent qu'à propager l'espèce. Les habitations de ces insectes, considérées au point de vue de l'art, sont bien mieux construites que celles des Nègres. Ce sont les plus beaux et les plus curieux ouvrages d'architecture que l'on voie sur la côte d'Afrique. Leurs demeures ont d'un à dix mètres de hauteur et quelques-unes même présentent trois à quatre mètres dans leur coupe verticale. Elles ont une quantité de loges toutes séparées, de galeries et d'étages, et la terre, dont elles sont construites, rendue compacte par un

mélange d'argile ou de substance gluante, tient ainsi toujours ouverte l'entrée des loges et des galeries.

On lira avec plaisir les vers suivants que ces insectes industrieux ont inspirés à un poëte français, Mr. DeLille, dans les *Trois Règnes de la nature* :

Souvent aussi l'instinct varie avec les lieux.
Comparez ces fourmis, moins dignes de nos yeux,
Méconnaissant les arts de la paix, de la guerre,
Durant l'hiver entier sommeillant sous la terre,
Mais qui rôdent sans cesse, et d'un amas de grains
Remplissent à l'envi leurs greniers souterrains,
À ces nobles fourmis dont se vante l'Afrique,
En trois classes rangeant leur sage république;
Peuple heureux d'ouvriers, de nobles, de soldats.
Que de grands monuments dans leurs petits Etats!
De leurs toits dont dix pieds nous donnent la mesure,
Les yeux aiment à voir la ferme architecture;
Sur le cône aplati le buffle quelquefois
Guette pour l'éviter le fier tyran des bois.
Au dedans quelle heureuse et savante industrie
De leurs compartiments règle la symétrie,
Aligne leur cité, dessine leurs maisons,
Leurs escaliers tournants et leurs solides ponts,
Qui partout présentant de faciles passages,
Pour alléger leur peine abrègent leurs voyages!
Au centre, toute entière à la postérité,
Leur noble souveraine, en une paix profonde,
Ne quitte point sa couche incessamment féconde,
Et par son ventre énorme et son énorme poids
Surpasse ses sujets un million de fois.
Quatre-vingt mille enfants la connaissent pour mère:
Au fond de son palais, auguste sanctuaire,
Des serviteurs choisis entre tous ses sujets
Dans sa chambre royale ont seuls un libre accès.
Leur foule emplit ses murs, et par une humble porte
Déposent en leur lieu les œufs qu'elle transporte.

L'ordre règne partout; épars de tout côté,
Leurs riches magasins entourent la cité;
Ailleurs sont élevés les enfans de la reine;
La cour habite enfin près de sa souveraine.
Le voyageur, de loin découvrant leurs travaux,
D'une heureuse peuplade a cru voir les hameaux.
O Nil! ne vante plus ces masses colossales,
Des sommets abyssins orgueilleuses rivales;
L'insecte constructeur est plus grand à mes yeux
Que l'homme amoncelant ces rocs audacieux;
Et quand une fourmi bâtit des pyramides,
Nos arts semblent bornés, et nos travaux timides.

Ayant passé le cap *Mésurado* et continuant notre route avec force de voiles, nous vîmes à quelque distance deux navires de guerre, qui tâchaient de s'approcher de nous, mais qui, soit qu'ils ne fussent pas si bons voiliers, soit qu'ils reconnussent le *Lancier* pour un bâtiment de guerre, virèrent bientôt de bord et échappèrent entièrement à notre vue.

Avant de quitter les côtes de la Guinée dont nous nous éloignons rapidement, j'ai encore à consigner ici quelques particularités sur le climat africain et les phénomènes atmosphériques que présente cette partie du monde.

Sur la côte de Guinée, depuis le cap de *Mésurado* jusqu'au golfe de Biafra, et par exception plus vers le sud jusqu'au cap Lopez, c'est à partir de la mi-décembre et pendant les mois de janvier et de février, que le *Hannatan* ou *Hermattan*, terral du nord-est qui vient du désert de Sahara, accompagné d'une brume sèche, fait sentir sa fatale influence. Toutes les contrées qui se trouvent sur son passage et celles qui leur sont limitrophes, en ressentent les terribles effets. L'herbe et les plantes souffrent beaucoup de la chaleur et de la sécheresse de ce vent du désert, et c'est alors que les naturels du pays mettent le feu à l'herbe des champs et aux arbustes entièrement desséchés, en sorte que l'incendie n'en est que plus facile et plus rapide. Les cendres qui en proviennent sont un excellent

engrais pour la terre. Cet incendie général sert aussi à détruire les rétruits et les asiles des bêtes féroces; favorisé par la violence de l'hermattan, rien ne saurait l'arrêter dans sa course dévastatrice, tant qu'il rencontre un aliment à sa fureur. Aussi le voyageur, qui se trouverait au-dessous de l'incendie s'avançant dans sa direction, n'a qu'un seul moyen de lui échapper, c'est à son tour de mettre sur le champ le feu à l'herbe près de laquelle il se trouve et de suivre la flamme dans sa direction. L'incendie qu'il allume devient son sauveur, car celui dont il redoutait l'approche et qui le menaçait de plus en plus, s'arrête tout à coup faute d'aliment, à l'endroit où la flamme a déjà tout dévoré, et le voyageur échappe ainsi à un danger certain.

L'hermattan, ce vent du désert de Sahara, est le fléau de l'Afrique; il se fait ressentir en Italie, en Espagne et quelquefois même sur les côtes de Provence. En Algérie, où la chaleur et la sécheresse ne sont pas tempérées par les vapeurs et la brise de mer, ce vent souffle avec une grande violence et signale partout son passage par des morts subites. Dès qu'il s'élève, le ciel devient grisâtre et couvert, quelquefois même il prend une couleur rougeâtre. L'horizon s'assombrit, l'air se remplit d'une poussière qui, portée au loin dans la mer, se forme au-dessus d'elle en nuée grisâtre. Si dans un pareil moment on ouvre une fenêtre, l'air qui pénètre dans l'appartement et dont la chaleur frappe subitement la vue, est semblable à celui d'une fournaise ardente.

Dans le mois de septembre, et particulièrement en octobre, novembre, décembre, janvier et février, on a la saison sèche, autrement dite l'été, et c'est alors que la chaleur est la plus forte. Les autres six mois de l'année sont moins chauds. En mars et quelquefois aussi seulement en avril, commencent les travades, ces violents orages qui s'élèvent et partent ordinairement de l'horizon d'une des aires de vent comprises entre le nord-est et le sud-est, accompagnés de sombres nuages qui, se précipitant tout à coup avec un vent fougueux et

terrible, au bruit du tonnerre et aux éclats de la foudre, finissent par se résoudre en une grosse pluie. Toutefois il peut arriver que l'époque de ces travades diffère à peu près d'un mois.

Après l'époque des travades, commence la saison des pluies proprement dite. Elle arrive environ vers la mi-mai, lorsque le soleil s'approche du Cancer. Quelquefois il pleut très-fort et souvent huit jours de suite sans interruption. Cette saison pluvieuse continue jusqu'à la fin de juillet, quelquefois aussi elle dure jusqu'à la mi-août, tandis que continuellement, un jour plus que l'autre, la terre est couverte d'un brouillard épais et infect qui est souvent si compacte que sur les midi on a même de la peine à apercevoir le soleil. Mais ces nuages et ces vapeurs disparaissent peu à peu vers le commencement de septembre; un air plus clair et plus serein leur succède. Depuis le commencement des pluies jusqu'à cette époque, c'est la saison la plus malsaine de l'année, où l'on voit mourir non-seulement beaucoup d'Européens, mais encore un grand nombre de Nègres. La mort à cette époque exerce si habituellement ses ravages qu'on dit proverbialement que quiconque a échappé à l'influence du mois de septembre, a obtenu pour une année la prolongation de sa vie. Dans la saison des pluies, il fait souvent si froid qu'on serait tenté de faire du feu. Aussi trouve-t-on des foyers dans la plupart des forteresses hollandaises et anglaises, comme aussi sur les bâtiments américains qui croisent dans ces parages, afin de préserver les hommes d'équipage des funestes effets de l'humidité. Mais en revanche, dans la saison sèche, la chaleur est si excessive que même les naturels du pays tâchent de se mettre à l'abri du soleil et surtout de se préserver de l'ardeur de ses rayons. Il est à remarquer que là, plus qu'en tout autre partie du monde, aucun Européen ne peut échapper à une maladie que les Hollandais appellent *baarse ziekte* et les Anglais *seasoning*. Ce n'est rien autre qu'une fièvre bilieuse et putride (*febris biliosa putrida*). Cette maladie attaque l'un-

plus violemment que l'autre et fait toujours un grand nombre de victimes. Je pense que la cause de cette maladie doit être attribuée aux variations subites de l'atmosphère et au changement de nourriture et de boisson, ainsi qu'à la nécessité où se trouvent les nouveaux venus de s'exposer trop promptement à l'ardeur du soleil.

Ce que je dis là est aussi la suite de mes observations dans les Indes orientales néerlandaises. Durant la guerre sanglante de Java qui commença en 1825, des troupes furent expédiées de la mère-patrie à bord de vaisseaux de guerre armés en flûte à ce sujet. A leur arrivée, sans leur laisser le temps de s'acclimater, elles furent forcées de faire sur le champ leur service et de marcher à l'ennemi. Aussi qu'en arriva-t-il? C'est qu'à la fin de la guerre, en 1830, on n'eut besoin pour ainsi dire que d'une seule frégate pour ramener dans les Pays-Bas ceux qui avaient échappé à la mort. Un pareil fait suffit, ce me semble, pour faire comprendre qu'il est indispensable d'avoir toujours dans nos possessions transmarines des forces suffisantes et bien acclimatées, dont on puisse disposer à l'heure même, quand la nécessité l'exige, puisqu'on vient de voir que les nouvelles troupes qui arrivent en cas de nécessité ou de guerre imprévue, ne rendent pas toujours les services qu'on croit pouvoir en attendre. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que la demande de renfort, la correspondance que cela exige avec le gouvernement de la métropole, et le transport des troupes, occasionnent des retards nuisibles à l'effet des mesures qu'on savait être urgentes. Aussi les renforts arrivent-ils quelquefois quand les causes, qui les ont fait demander, n'existent déjà plus et qu'on n'en a plus besoin.

Je dois encore faire observer que durant presque toute l'année sur la côte de Guinée les vents ont une direction du sud au sud-ouest. C'est précisément aussi pour cette raison que les bâtiments qui du golfe de Biafra doivent se rendre en Europe ou gagner l'ouest, font route autant que possible à

l'ouest de *Fernando-Pó* pour le sud, afin de trouver la mousson sud-est, ce que doivent également faire ceux qui partent de *St. George d'Elmine*, du cap *Cors* et des autres endroits dans cette direction.

Cependant dans les mois de juillet, août et septembre, le vent a plus souvent une direction vers le sud; il devient plus large et plus sensible, à mesure qu'on approche du méridien et qu'on gagne l'ouest, tandis qu'on rencontre cinq à six lieues et au-delà de courant à l'est, surtout à l'est du *Cap des Palmes*, quoiqu'à la fin de juillet et au commencement d'août, le *Lancier* n'ait pas eu besoin de gagner au sud au-delà de 2°—27' latitude septentrionale et qu'il arrivât dans le très-court espace de huit jours de marche, le 23 juillet de *Fernando-Pó* à *St. George d'Elmine*, et passât de là dans l'espace de six jours, dans la nuit du 2 août, le *Cap des Palmes*, pour arriver déjà le lendemain dans la rade de *Mésurado*. Il ne lui avait donc fallu que sept jours; c'était ainsi une navigation des plus heureuses et des plus rapides, qui doit aussi être attribuée au bâtiment qui était très-bon voilier. On voit par là qu'à mesure que le soleil s'approche du Cancer, on a moins besoin de gagner le sud pour avoir la mousson sud-est et s'en approcher.

Je dois aussi faire observer que sur la côte de Guinée la brise et le terral se font quelquefois un peu sentir à terre, en sorte que, si l'on fait attention à ce que je viens de dire, on est obligé, pour pouvoir retourner en Europe ou se diriger vers d'autres pays situés à l'ouest, de s'approcher le plus possible du méridien; c'est alors aussi que le vent devient plus large.

L'Afrique offre en général le climat de la zone torride, plus des trois quarts de cette partie du monde étant situés entre les tropiques, la grande masse d'air chaud qui se développe au-dessus de ces terres ardentés envahit facilement les lisières septentrionales et australes, situées strictement dans la zone tempérée. Rien en effet ne tempère la chaleur et le

sécheresse du climat africain que les pluies annuelles, les brises de mer et l'élévation du sol; or, ces trois circonstances ne se rencontrent au plus haut point sous l'équateur que sous les zones tempérées. Aussi telle partie intérieure de la Guinée ou de la Nigritie, de l'Abyssinie, jouit d'une température beaucoup moins brûlante, moins sèche que les déserts sablonneux au sud du mont Atlas, quoique ceux-ci soient éloignés de 30° de l'équateur.

Nulle part l'empire de la fécondité et celui de la stérilité ne se touchent de plus près qu'en Afrique. Quelques-unes de ses contrées doivent leur fertilité à des montagnes élevées et boisées, qui modèrent les ardeurs et les sécheresses. Plus souvent les terrains fertiles, bordés par de vastes déserts, forment des lisières étroites le long des fleuves et des rivières, ou des plaines d'alluvion situées à leur embouchure. Ces dernières terres, ordinairement comprises entre deux branches d'un fleuve, se séparant en formant un triangle, ont reçu de cette figure le nom de *Delta*, quatrième lettre de l'alphabet grec, nom particulièrement donné à l'île que le Nil forme dans la Basse-Egypte. Une autre classe de terrains fertiles doit son existence à des sources qui jaillissent çà et là au milieu des déserts. On nomme *Oasis* ces coins fertiles.

CHAPITRE DIXIÈME.

SOMMAIRE.

Nous passons à babord et à une très-grande distance l'Amérique du Sud.— Souvenirs du Nouveau-Monde. — Christophe Colomb, sa gloire et son infortune. — L'éclat du règne de Ferdinand et d'Isabelle terni par l'établissement de l'Inquisition. — Un vœu de Philippe II et ses auto-da-fé. — Un épisode de la vie privée de ce roi d'Espagne. — Les cruautés exercées par les conquérants du Nouveau-Monde. — Situation du Mexique et du Pérou lors de la conquête de ces deux empires par les Espagnols. — Les bienfaits que les Européens retirent de l'Amérique en échange du mal qu'ils ont fait à ses habitants. — Les ruines de Macao. — Les idoles de Macao et leur conformité avec celles qu'on trouve dans les Indes. — Révolutions probables de la nature que le sol américain a subies. — Animaux antédiluviens. — Le *Nouvelle-Néerlande*, colonie hollandaise, aujourd'hui l'Etat de New-York. — Les colons américains et la métropole. — Guerre de l'indépendance américaine. — Réflexions à ce sujet.

Le 17 août, nous reconnûmes les îles *Fuêgo* et *Brava*. On sait que la première s'appelait primitivement *St. Philippe*, mais qu'à cause du mont ignivome qui s'y trouve, on la nomme habituellement *Fuêgo* ou *Ile de Feu*.

Avant d'apercevoir ces deux îles du Cap Vert, j'avais passé à babord la partie la plus septentrionale de l'Amérique du Sud (Terre ferme), bien qu'à une très-grande distance.

Amérique! Amérique! je l'ai saluée de loin dans ma pensée; et que de réflexions, que de souvenirs ne se présentèrent pas alors à mon esprit! Sa découverte est peut-être le plus grand événement de notre globe dont une moitié avait toujours

été ignorée de l'autre. Tout ce qui nous a paru grand jusqu'ici semble disparaître devant cette espèce de création nouvelle. Gloire à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre la découverte de ce nouveau monde et de doubler pour ainsi dire les œuvres de la création. Mais, ô ingratitude, ô perversité du cœur humain ! Celui qui a rendu de plus grands services à l'Espagne que jamais prince ou royaume n'en a reçus d'aucun homme, sans l'accuser du moindre crime, on l'a laissé périr pauvre et misérable, après lui avoir tout enlevé, excepté ses chaînes ! et celui qui a donné à l'Espagne un nouvel univers, n'a pu trouver, ni dans celui-ci, ni dans l'autre, une chaumière pour sa misérable famille et pour lui !

Christophe Colomb, frappé des entreprises des Portugais, ces hardis navigateurs, conçut qu'on pouvait faire quelque chose encore de plus grand. Par la seule inspection d'une carte de notre univers, il jugea qu'il devait y en avoir un autre et qu'on le trouverait en voyageant toujours vers l'occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous les princes. Gênes, sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s'agrandir qui pouvait s'offrir pour elle. Henri VII, roi d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en hasarder dans une si noble entreprise, n'écouta pas le frère de Colomb ; lui-même fut refusé en Portugal par Jean II, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser à la France, où la marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion sous la minorité de Charles VIII. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger, mais, soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permit pas à Christophe Colomb de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçut de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du Levant, Colomb n'espéra que dans la cour d'Espagne. Ce ne fut

pourtant qu'après huit ans de sollicitations que la cour d'Isabelle consentit au bien que le citoyen de Gènes voulait lui faire. La cour d'Espagne était pauvre: il fallut que le prier Pérez et deux négociants, nommés Pinzone, avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement. Colomb eut de la cour une patente, il partit enfin du port de Palos en Andalousie avec trois petits bâtiments et un vain titre d'amiral.

Des îles Canaries, où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique, le 12 octobre 1492. Pendant ce court trajet, il eut à soutenir plus de murmures de son équipage, qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île, située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée San Salvador: aussitôt il découvrit les autres îles Lucayes, Cuba et Hispaniola, nommée aujourd'hui St. Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois avec des hommes d'Hispaniola, des raretés du pays, et surtout de l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand-amiral et vice-roi du Nouveau-Monde: il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept navires (1493). Il trouve encore de nouvelles îles, les Antilles et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage: mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colomb arrivait, courut au-devant de lui comme du génie tutélaire de l'Espagne: on tira Christophe Colomb du vaisseau, il parut, mais à la honte de ses juges et de son pays, avec les fers aux pieds et aux mains!

Ce traitement lui avait été infligé par l'ordre de Fonseca, évêque de Burgos, intendant des armements. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse et lorsqu'il fut conduit devant elle, leur entrevue fut si touchante que, tous les deux les yeux mouillés de larmes, ils restèrent quelques instants sans pouvoir proférer une seule parole. Isabelle répara cet affront autant qu'elle le pût, mais on retint Christophe Colomb quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulut seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin, en 1498, on le renvoya encore dans son Nouveau-Monde. Ce fut à ce troisième voyage qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur et qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Dans un quatrième voyage (1501—1504), l'infortuné Colomb se vit refuser un abri dans les ports qu'il avait découverts. Il échoua sur la côte de Jamaïque et y resta un an dénué de tout secours : il écrivit de là une lettre pathétique à Ferdinand et à Isabelle. Il revint en Espagne, épuisé de fatigues, accablé de douleurs de goutte et d'autres maux, et la nouvelle de la mort d'Isabelle, sa protectrice, arrivée en 1506, lui porta le dernier coup.

«Que m'ont servi,» dit-il dans cette lettre, «vingt années de travaux, tant de fatigues et de périls? Je n'ai pas aujourd'hui une maison en Castille, et si je veux dîner, souper ou dormir, je n'ai pour dernier refuge que l'hôtellerie; encore le plus souvent l'argent me manque-t-il pour payer mon écot.... A moins d'avoir la patience de Job, n'y avait-il pas de quoi mourir désespéré, en voyant que dans un pareil temps, dans l'extrême péril que je courais, moi et mon jeune fils, et mon frère et mes amis, on me fermait cette terre et ces ports que j'avais, par la volonté divine, gagnés à l'Espagne, et pour la découverte desquels j'avais sué du sang.... Cependant, je montai le mieux que je pus au plus haut du vaisseau, poussant des cris d'alarme, et appelant les quatre

«vents à mon secours, et rien ne me répondit.... Épuisé, je
«m'endormis, et j'entendis une voix pleine de douceur et de
«pitié, qui prononçait ces paroles: «Homme insensé, homme
«lent à croire et à servir ton Dieu! quel soin n'a-t-il pas eu
«de toi depuis ta naissance? A-t-il fait davantage pour Moïse
«et pour David son serviteur? Les Indes, cette partie du
«monde si riche, il te les a données pour tiennes, tu en as
«fait part à qui il t'a plu. Les barrières de l'Océan, qui étaient
«fermées de chaînes si fortes, il t'en a donné les clefs....» Et
«moi, comme à demi-mort, j'entendais pourtant toute chose;
«mais jamais je ne pus trouver de réponse; seulement je me
«mis à pleurer mes erreurs. Celui qui me parlait, quel qu'il
«fût, termina par ces paroles: «Rassure-toi, prends confiance,
«car les tribulations des hommes sont écrites sur la pierre
«et sur le marbre....» S'il plaisait à Vos Majestés de me faire
«la grâce d'envoyer un vaisseau de plus de soixante-quatre
«tonneaux avec des biscuits et quelques autres provisions, il
«suffirait pour me porter en Espagne, moi et ces pauvres gens.
«Que Vos Majestés m'accordent quelque pitié. Que le ciel,
«que la terre pleurent pour moi. Qu'il pleure pour moi,
«quiconque a de la charité, quiconque aime la vérité et la
«justice. Je suis resté ici dans ces îles des Indes, isolé,
«malade, en grande peine, attendant chaque jour la mort,
«environné d'innombrables sauvages pleins de cruauté, si loin
«des sacrements de notre sainte mère l'Église! Je n'ai pas un
«maravédi pour faire une offrande spirituelle. Je supplie Vos
«Majestés que, si Dieu me permet de sortir d'ici, elles m'ac-
«cordent d'aller à Rome et d'accomplir d'autres pèlerinages.
«Que la Sainte Trinité leur conserve la vie et la puissance!
«Donnée aux Indes dans l'île de la Jamaïque, le 7 juillet
«de l'an 1503.»

Que la lecture de cette lettre est touchante! et je le répète,
de quel sentiment d'une juste indignation l'âme n'est-elle pas
saisie, à la vue de la méchanceté, de l'ingratitude et de l'envie
des contemporains de Christophe Colomb! Cependant ce grand

homme, malheureux et opprimé, au milieu de ses douleurs, ne fit entendre que des plaintes, et jamais un mot de haine et de vengeance. Reconnaissons la générosité et la grandeur de sa belle âme dans ce passage d'une autre lettre adressée au roi d'Espagne: «Pourquoi Cenell Bovadilla ne m'a-t-il pas tué lorsqu'il nous dépoilla, mon frère et moi, de l'or qui nous avait coûté si cher, et nous envoya chargé de chaînes en Espagne, sans jugement, sans délit, sans l'ombre même d'un crime? Ces chaînes, hélas! sont aujourd'hui mon seul trésor, et elles seront enterrées avec moi, si j'ai le bonheur d'avoir un cercueil ou un tombeau; car je veux que le souvenir d'une action si tragique et si injuste meure avec moi, et que pour l'honneur du nom espagnol, elle soit à jamais oubliée..... Puissent les siècles futurs ne jamais savoir qu'il y eut dans celui-ci des misérables assez vils pour croire se faire un mérite auprès de Ferdinand, en détruisant l'infortuné Colomb non pour ses crimes, mais pour avoir découvert et donné à l'Espagne un nouveau monde!»

Mais la postérité a vengé la mémoire de Colomb et éternisé sa gloire, car les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance qu'on la rendra mieux aux vivants, soit qu'ils aiment naturellement la vérité. Un des papes les plus illustres disait déjà à Charles-Quint qu'il serait juste et désirable qu'on élevât à Colomb une statue d'or. C'est à Hispaniola (St. Domingue) que le célèbre et malheureux Christophe Colomb a été enterré avec ses chaînes, ainsi qu'il l'avait désiré, et lorsque St. Domingue passa sous la domination française, les restes mortels du grand homme furent transportés à Fernambouc. C'est là qu'il a trouvé son dernier asile.

Pourquoi faut-il qu'un exécrable souvenir souille la mémoire du beau règne de Ferdinand et d'Isabelle; car cette grande reine, adorée du peuple castillan, dont elle défendit l'indépendance contre son époux, montra le plus grand courage dans les traverses de sa jeunesse; lorsque Ferdinand

fuyait de Ségovie, elle osa y rester; elle voulut qu'on gardât Alhama, aux portes de Grenade, lorsque ses plus vaillants officiers proposaient la retraite. Elle aimait les lettres et les protégeait; elle entendait le latin, tandis que Ferdinand savait à peine signer. Elle avait armé malgré lui la flotte qui découvrit l'Amérique. Elle défendit Colomb accusé, consola Gonsalve de Cordoue dans sa disgrâce, ordonna l'affranchissement des malheureux Américains. Pourquoi faut-il, je le répète, que de ce beau règne date, en 1480, l'établissement de l'Inquisition, auquel la reine Isabelle ne souscrivit sans doute qu'à regret, car son âme pleine de douceur et d'humanité ne pouvait concevoir les idées cruelles et barbares qui constituèrent par la suite le fond de ce tribunal sanguinaire. En y souscrivant, son but n'a pu être que d'éclairer et de ramener ceux qu'elle croyait être dans l'erreur; mais on s'est bientôt écarté de plus en plus des principes d'équité et de tolérance dont elle était animée. A peine instituée, l'Inquisition est devenue une vaste et puissante hiérarchie, d'autant plus terrible qu'elle unissait la force régulière de l'autorité politique à la violence des passions religieuses. Un de ses premiers actes, en 1492, fut d'ordonner à tous les Juifs de se convertir ou de sortir d'Espagne sous quatre mois, avec défense d'emporter ni or, ni argent. Cent soixante-dix mille familles, formant une population de huit cent mille âmes, vendirent leurs effets à la hâte, et s'enfuirent en Portugal, en Italie, en Afrique et jusque dans le Levant. *Alors on vit donner une maison pour un âne, une vigne pour un morceau de toile ou de drap.* Un contemporain raconte qu'il vit une foule de ces malheureux débarquer en Italie, et mourir de faim et de misère auprès du môle de Gênes, seul endroit de cette ville où on leur permit de se reposer quelques jours.

Cependant l'établissement de l'Inquisition rencontra les plus grands obstacles de la part des Aragonais. Ils réclamèrent fortement contre le secret des procédures et contre les confiscations, choses contraires, disaient-ils, aux *fueros* du royaume.

Ils assassinèrent même un inquisiteur, dans l'espoir d'effrayer les autres. Mais le nouvel établissement était trop conforme aux idées religieuses de la plupart des Espagnols pour ne pas résister à ces attaques. Le titre de *familier de l'Inquisition*, qui emportait l'exemption des charges municipales, fut tellement recherché que, dans certaines villes, ces privilégiés surpassèrent en nombre les autres habitants, et que les Cortès furent obligés d'y mettre ordre 1).

Désire-t-on savoir quel a été le fondement sur lequel était basé cet horrible tribunal? C'était le fanatisme. Demande-t-on quels en furent les fruits et les fatales conséquences? Ce furent la passion de la vengeance, la soif du sang, la cupidité, l'avarice, l'ignorance, la superstition; ce fut la méfiance répandue au milieu de la société, jetée dans le sein des familles, et par suite les délations et la trahison. Sans remords, sans honte et sans crainte, le fils pouvait accuser son père, le père dénoncer son fils, car l'accusateur n'était jamais nommé ou mis en présence de l'accusé. Sur de simples soupçons, sur des bruits dénués de toute vérité, on pouvait être arraché à son domicile, emprisonné, torturé, livré à la potence ou aux flammes du bûcher, au choix des juges de ce saint tribunal. En un mot, le corps, la vie et les biens, tout était au pouvoir et à la disposition de ces hommes, se disant les défenseurs, les vengeurs, les protecteurs d'un Dieu qui n'a besoin

1) Il est digne de remarque que plusieurs papes réprouvèrent les rigueurs de l'Inquisition d'Espagne; et cette observation ne fera encore que mieux ressortir toute l'horreur qu'inspiraient les arrêts de ce tribunal de sang. Dès 1445, bien avant même l'établissement de l'Inquisition, Nicolas V avait défendu de faire aucune différence entre les anciens et les nouveaux chrétiens. Sixte IV, Innocent VIII et Léon X accueillirent les nombreux appels que l'on fit à leur tribunal, et rappelèrent aux inquisiteurs espagnols la parabole du bon pasteur. En 1546, lorsque Charles-Quint voulait introduire l'Inquisition à Naples, Paul III encouragea la résistance des Napolitains, reprochant à l'Inquisition d'Espagne de ne pas profiter des exemples de douceur que lui donnait celle de Rome.

ni de défenseur, ni de protecteur et qui a voulu qu'on lui laissât à lui seul la vengeance. Cependant il faut rendre à ce tribunal la justice qui lui revient, c'est qu'il ne renvoyait pas ses victimes tristement et dénuées de tout. On leur faisait l'honneur de leur donner un vêtement semé de flammes, on les décorait d'un bonnet sur lequel on avait peint des figures diaboliques, et tandis qu'on les brûlait sur le bûcher, on chantait des cantiques à la louange de Dieu, on entonnait des hymnes sacrés! A Goa, on fit peindre ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu, et ces figures furent accrochées aux murs des églises avec des flammes et le nom des suppliciés. Auto-da-fé! Auto-da-fé! combien d'innocentes victimes ont été consumées dans vos flammes! Qui ne frémit aujourd'hui d'horreur à la pensée de ces fêtes cruelles, où le sang humain était répandu de sang-froid, aux sons des instruments d'une musique sacrée, ce qui n'était, à vrai dire, qu'une insulte envers Dieu, le Père de tous les hommes, et qu'une odieuse profanation des choses saintes!

Quels principes, en effet, et quelle manière de servir Dieu et de lui rendre gloire! Par exemple, quelle différence frappante entre les sentiments de Philippe II et de ses ministres et ceux de Frédéric le Grand, dont l'histoire nous a conservé un trait de justice et d'humanité qui repose l'esprit affligé du souvenir de tant d'horreurs. On raconte que dans un temps d'ignorance, d'erreur et de superstition, surtout dans de petits villages où la civilisation avait moins pénétré, il arriva sous le règne de Frédéric le Grand qu'un arrêt de mort fut prononcé contre un homme accusé et convaincu d'avoir blasphémé Dieu et manqué au respect dû aux autorités légales. La sentence fut suivant l'usage soumise à Frédéric pour la confirmer : mais que fit-il? Il se prévalut de la plus belle prérogative réservée aux rois sur la terre, il fit grâce au condamné de la peine de mort, et au-dessous de l'arrêt il écrivit ces paroles pleines de sagesse et de bonté : «S'il a blasphémé Dieu, c'est une preuve qu'il ne le connaissait pas; mais, puisqu'il a manqué

«au respect dû à l'autorité établie, il sera mis pendant quelque temps en prison, au pain et à l'eau.»

J'ai nommé Philippe II. En écrivant le mot *Inquisition*, son nom devait nécessairement se trouver sous ma plume. Depuis l'établissement de l'Inquisition sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, ce terrible tribunal n'eut pas de protecteur plus ardent que Philippe II; je dirai plus, ce roi fut l'exécuteur des hautes œuvres et le bourreau de ses sujets. Les preuves, hélas! ne manquent pas.

Après avoir remis les rênes du gouvernement des Pays-Bas à la duchesse de Parme, ou pour mieux dire au cardinal de Granvelle, qui exerçait sur le gouvernement de la duchesse une influence presque illimitée, Philippe II quitta les Pays-Bas, le 20 août 1559, pour retourner en Espagne. Il arriva sain et sauf, après une navigation de neuf jours, de Flessingue à Lorédo, dans la Biscaye; mais à peine fut-il débarqué qu'une violente tempête détruisit une partie de sa flotte. Dans ce sinistre, il perdit une grande quantité de choses précieuses, parmi lesquelles se trouvaient de magnifiques tableaux et statues que Charles-Quint avait rassemblés à grands frais et avec des peines incroyables pendant quarante ans de sa vie; il vit avec une inconcevable froideur périr sous ses yeux plus de mille de ses sujets et la tempête détruire ses vaisseaux et ses trésors. C'est alors que se prosternant sur le rivage pour rendre grâces à Dieu et à la Sainte Vierge de sa délivrance, il s'engagea par un serment solennel à consacrer une vie si miraculeusement conservée à maintenir la gloire de l'Église et à exterminer l'hérésie, c'est-à-dire en d'autres termes qu'il promit de prouver à Dieu sa reconnaissance, en faisant massacrer quelques milliers d'hommes innocents, à qui il n'avait d'autre crime à reprocher que celui de professer des opinions religieuses différentes des siennes.

C'est de ce vœu impie que datent toutes les cruautés ordonnées par Philippe II contre les hérétiques. Accueilli avec amour et enthousiasme par les Espagnols, ce qui dut lui être

encore plus agréable à son arrivée, c'est qu'il trouva tout prêt le moyen d'exécuter sa promesse, c'est-à-dire d'étendre de plus en plus l'odieux pouvoir du tribunal de l'Inquisition pour frapper et exterminer les hérétiques. En arrivant à Valladolid, il s'informa avant tout combien il y avait d'hérétiques dans la prison. On lui répondit que peu avant son arrivée on avait livré aux flammes un grand nombre de protestants et que depuis on en avait saisi une trentaine. Fidèle à son affreux serment et voulant donner aussitôt une preuve de l'horreur qu'il avait des hérétiques et de son zèle pour les intérêts de l'Église et de l'Inquisition, Philippe II résolut d'assister lui-même à une sanglante exécution de condamnés. Il pria les inquisiteurs avec la plus grande humilité de fixer un jour pour l'exécution de la sentence de mort prononcée contre ces malheureux prisonniers. On répondit sans délai au désir du roi. Le jour fixé étant venu, les juges inventèrent de nouveaux moyens pour donner à cette fête de la mort plus de solennité et faire ainsi plus d'impression sur la multitude. Le roi, Don Carlos, son fils, et toute la cour occupaient des sièges élevés près du lieu de l'exécution. L'évêque de Zamoor dans un éloquent discours célébra et rehaussa le zèle de Philippe pour les intérêts de la sainte Église. Après ce discours, le roi se leva de son siège et tira son épée, voulant par là donner à connaître qu'il s'en servirait pour la défense du sacré tribunal. Tout cela ne suffisait pas encore. Philippe prêta entre les mains de l'évêque un serment, par lequel il s'engagea, lui, comme roi, à protéger l'Inquisition et l'Église, à exterminer les hérétiques partout où son pouvoir pourrait les atteindre, et enfin à forcer tous ses sujets, sans distinction, à se soumettre à ce saint tribunal, comme il s'y soumettait lui-même. Ce serment prêté, c'est alors que commença l'horrible exécution. La première victime fut don Carlos di Susa, brave et respectable gentilhomme, dont tout le crime était d'être protestant. Lorsqu'on le traînait au bûcher, passant devant le roi, il s'arrêta un instant et lui dit : « O roi, père de vos sujets,

«est-il possible que vous voyez ainsi de sang-froid torturer et souffrir vos enfants? Quel est donc notre crime?» Mais Philippe, loin de donner le moindre signe de pitié ou de compassion, répondit à cet infortuné d'un ton dur et sévère: «Moi-même, j'allumerais le feu du bûcher pour livrer mon propre fils aux flammes, s'il avait embrassé les mêmes sentiments que vous.» On conçoit l'effet que devaient produire sur la multitude de semblables scènes, auxquelles le roi assistait de sang-froid et dont la vue le comblait de satisfaction. Il fallut bien que les protestants disparussent de l'Espagne, et le tribunal de l'Inquisition, ainsi protégé dans sa toute-puissance par le zèle et le fanatisme de Philippe II, était bien de nature à faire naître une unité apparente et extérieure d'opinions religieuses, mais en même temps il remplit le pays d'hypocrisie et exerça une funeste influence sur le caractère et l'esprit des populations. N'était-ce pas empoisonner les douceurs de la vie sociale? car plus ce tribunal déployait de zèle, plus la méfiance allait croissant. C'était inévitable, les hommes devaient finir par être des hypocrites ou des ignorants, des superstitieux ou des esclaves. Mais ces réflexions ne pouvaient pas trouver accès dans l'esprit de Philippe II, et, quand bien même il les aurait admises, elles n'eussent produit sur lui aucun effet, car il était zélé, et, comme dit le poète, *les faux zéloteurs sont toujours détestables*. D'ailleurs, le fanatisme l'aveuglait, et dans ses idées de pouvoir absolu il ne voulait pour sujets que des esclaves. On lui avait appris, dès sa jeunesse, à considérer les hérétiques comme des êtres vils et méprisables, à charge à la société, et son orgueil trouvait son compte à entretenir et à fomenter ce déplorable préjugé. D'un autre côté, le tribunal de l'Inquisition, si ostensiblement soutenu et protégé par le zèle fervent du roi, devait redoubler de zèle à son tour dans ses persécutions; enrichi par d'innombrables confiscations, il devait se trouver fort bien d'un empressement qui s'accordait si parfaitement avec ses intérêts. En terminant ces pénibles réflexions, je

dois aussi rappeler que cet odieux tribunal avait pour principe qu'il fallait immoler cent innocents plutôt que de laisser échapper un coupable. L'histoire nous apprend qu'un jour une sentence de mort fut exécutée sur la personne d'un infortuné qui n'avait pas même été soumis à un interrogatoire; fait qui se sera sans doute répété plus d'une fois. Le tribunal, ayant plus tard reconnu cette erreur, déclara qu'il s'en réjouissait pour le condamné, puisque cela serait profitable à sa pauvre âme auprès de Dieu; et à toute observation qu'on lui fit à ce sujet, il répondit qu'il ne convenait pas de consulter la prudence humaine, lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu ou de son Église.

C'est ainsi que Philippe II, qui avait en horreur toute croyance étrangère à la sienne et qui voulait établir partout les formes régulières de l'administration, de la législation, de la religion espagnole, se mit en garde contre les progrès de la Réforme, par les échafauds et les bûchers de l'Inquisition; contre les privilèges de ses sujets et leur esprit d'indépendance, par un despotisme qui abattait tout ce qu'il ne pouvait niveler; contre ses remords, par sa superstition et sa soumission au pape. Dans ses projets de vengeance, il avait juré de donner un exemple dans la personne de ses ennemis, *de manière à faire tinter les oreilles de la chrétienté, dût-il mettre en péril tous ses États*, et on sait s'il tint parole. Insensible et dur, il n'eut pas de peine à se faire une fausse conscience: dans le long cours d'un règne malfaisant, il fut toujours triste et ne parut jamais agité. Sévère dans l'habitude de son visage, il semblait repousser les plaisirs, et cependant on voit dans l'histoire de sa vie privée qu'il sut cacher avec adresse ses vicioux penchans. Le fait suivant suffira pour prouver quel était son caractère et sa dissimulation.

Philippe II entretint secrètement pendant un long espace de temps un commerce criminel et adultère avec dona Anna de Mendoza, épouse de don Ruy Gomez de Sylva, prince d'Eboli. Son secrétaire intime, don Antonio Pérez, fut le

confident de cette intrigue. Comme il avait tous les jours l'occasion de voir la princesse et de s'entretenir avec elle, il ne put résister à ses charmes; il éprouva bientôt pour elle une passion non moins ardente que celle de son souverain. Il agit dès lors pour son propre compte, et il ne tarda pas à voir son amour partagé et payé de plus tendre retour. Cependant cette intrigue n'échappa pas aux regards des malicieux courtisans; elle fut remarquée, car la passion finit toujours par se trahir, quelque précaution qu'elle prenne pour se cacher. Sur ces entrefaites, de sérieux et violents différends s'élevèrent entre Pérez et un autre secrétaire intime du roi, nommé Escovédo. Celui-ci qui servait dans les Pays-Bas, mais qui se trouvait alors à Madrid pour des affaires politiques, avait tous les jours des conférences avec son souverain. Il voulut se venger de Pérez, et dans ce dessein il découvrit à Philippe le commerce illicite que cet imprudent confident entretenait avec la princesse d'Eboli. Le roi, d'un naturel méfiant et soupçonneux, crut facilement et sans demander qu'Escovédo lui en fournit la preuve, tout ce qu'on lui révéla. Vindictif à l'excès, il prit dès ce moment la résolution de faire mourir Pérez; mais son esprit de dissimulation lui fit concevoir l'infâme projet de se débarrasser de l'accusateur Escovédo, en le faisant assassiner par l'accusé Pérez qui, livré pour son crime à la justice, serait incontestablement mis à mort ou du moins exilé à perpétuité du royaume. Se mettant ainsi entièrement à couvert de tout soupçon, son intention était d'aider de tous ses moyens et avec toute l'apparence d'un zèle ardent pour la justice, les parents d'Escovédo dans leurs poursuites contre le perfide assassin. C'est là une preuve bien certaine de la politique machiavélique de Philippe qui aimait à s'entourer de trames et de complots mystérieux. Cependant les tentatives qu'il essaya auprès de son secrétaire intime, pour l'engager à commettre cet assassinat dans un sentiment de vengeance personnelle, ne furent ni faciles ni exemptes de quelque danger ou de quelque inquiétude pour l'instigateur, car Pérez refusa constamment de rien entreprendre sans avoir un ordre

par écrit. Il fallut bien en passer par là et le roi lui donna cet ordre, mais à condition qu'il le tiendrait secret, quoiqu'il arrive, et sous la promesse que l'affaire serait promptement terminée. Pérez, qui voyait ainsi le moyen de satisfaire sa vengeance et son inimitié, assassina donc Escovédo, et ce fut avec un sentiment de joie perfide que le roi vit qu'il était poursuivi devant les tribunaux, et il lui interdit l'entrée de sa cour. Mais cependant tout n'alla pas au gré de ses désirs, les poursuites intentées par la famille d'Escovédo en réparation du crime ne furent pas si actives que Philippe se l'était imaginé : la crainte de s'en prendre à un secrétaire intime du roi, à un grand seigneur de la cour, paralysa le zèle des accusateurs, qui d'ailleurs avaient bien soupçonné le fait, et Pérez reparut de nouveau à la cour. Mais les choses n'en restèrent pas là, car Philippe l'accusa bientôt du crime de lèse-majesté. Il le fit charger de fers, jeter dans une prison d'Etat et le condamna à payer une amende de trente mille ducats. Toutefois quelque temps après on lui offrit la liberté, à condition qu'il remettrait les lettres dont il était possesseur, ainsi que l'ordre par écrit du roi. Pérez remit les lettres, mais prétextait ne plus savoir où il avait renfermé cet ordre du roi. Il sortit de prison, mais Philippe, craignant toujours qu'il ne tint cet écrit caché, ce qui était vrai en effet, le fit incarcérer de nouveau et cette fois mettre à la question. Le malheureux Pérez s'aperçut bien qu'il y allait alors de sa vie. Par l'entremise de sa femme, il parvint à s'échapper de sa prison, et il se réfugia en Aragon, son pays natal. Il espérait être là en sûreté, en invoquant les privilèges de sa patrie. Apprenant qu'il s'était enfui de sa prison, Philippe dans sa colère fit arrêter sa femme, et quoiqu'en pareille circonstance tout autre eût pardonné à l'épouse qui sauve les jours de son mari et le rend à la liberté, il eut la cruauté de la retenir en prison jusqu'au moment où, sa mort approchant et devant penser sérieusement à Dieu et à l'éternité, il lui fit rendre la liberté. Philippe, dont le pouvoir

arbitraire se souciait peu des privilèges et des prérogatives des Aragonais, et poursuivant toujours sa vengeance, n'en avait pas moins fait arrêter de nouveau Pérez qu'on transporta à Saragosse. Dès qu'il y fut arrivé, le prisonnier en appela à la justice. Il fut alors conduit dans la prison de la ville et il y subit un interrogatoire. Dans sa pénible anxiété, il eut l'imprudence de montrer à ses juges le mandat du roi, et cela suffit pour que Philippe le fit tomber entre les mains de l'Inquisition. Mais le peuple, pensant que ses privilèges et ses prérogatives avaient été violés dans cette affaire d'un Aragonais, délivra Pérez. Celui-ci, remis encore une fois en prison, fut de nouveau délivré par le peuple, et cette fois il parvint à s'enfuir en France, où il révéla à Henri IV tous les projets secrets du roi d'Espagne. Philippe II, suivant son habitude et obéissant à son caractère vindicatif, se vengea plus tard d'une manière sanglante des Aragonais qui avaient défendu leurs prérogatives et leurs libertés.

On comprendra que j'aie pu éprouver un instant une secrète satisfaction à présenter sous leur véritable et affreux jour les horreurs et les cruautés du tyran farouche, qui persécuta avec tant de fureur la croyance de nos pères, *de manière*, suivant sa propre expression, *à faire tinter les oreilles de la chrétienté, dut-il mettre en péril tous ses Etats*; et à faire connaître l'infâme politique de celui qui crut régner comme un représentant de Dieu, mais que les peuples ont appelé le Démon du Midi. Qu'on excuse donc cette excursion: j'ai essayé de parler un instant au nom de la vindicte publique, et je retourne maintenant aux souvenirs que m'a rappelés l'Amérique.

On ne sait si on doit admirer davantage l'audace des conquérants de l'Amérique, ou détester leur férocité, excérer leur cupidité et leur fanatisme. De hardis navigateurs, poursuivant l'œuvre de Colomb, avaient découvert en quatre expéditions les côtes de la Floride, du Yucatan et du Mexique, lorsque Fernand Cortez partit de l'île de Cuba pour de nouvelles expéditions et de nouvelles conquêtes dans le continent. Mais

le plus grand Etat américain, après le Mexique, restait encore à découvrir. Un jour que les Espagnols pesaient quelques parcelles d'or, un Indien, renversant les balances, leur dit qu'à dix soleils de marche vers le midi, ils trouveraient un pays où l'or était assez commun pour servir aux plus vils usages. Deux aventuriers, Pizarre et Almagro, un enfant trouvé et un gardeur de porceaux devenu soldat, entreprirent la conquête de ces vastes contrées qui ont été désignées depuis par le nom de Pérou. Mais les Espagnols, dans leur aveugle cupidité, semblaient ne chercher de nouvelles terres que pour les conquérir et les dépeupler. Ces premiers conquérants du Nouveau-Monde étaient la lie de l'ancien. Des aventuriers impatients de retourner dans leur patrie ne pouvaient attendre les lents bénéfices de l'agriculture et de l'industrie. Ils ne connaissaient d'autres richesses que l'or. Cette erreur coûta dix millions d'hommes à l'Amérique. La race faible et molle qui occupait le pays, succomba bientôt à des travaux excessifs et malsains. La population d'Hispaniola était réduite, en 1507, d'un million d'hommes à soixante mille. Malgré les ordres bienfaisants d'Isabelle, malgré les efforts de Ximènes et les réclamations pathétiques des Dominicains, la dépopulation s'étendit entre les tropiques. Personne n'éleva la voix en faveur des Américains avec plus de courage et d'opiniâtreté que le célèbre Barthélemi de Las Casas, évêque de Chiapa, le protecteur des Indiens. Par deux fois il passa en Europe, et plaida solennellement leur cause devant Charles-Quint. Le cœur se brise, lorsqu'on lit dans sa *Destruycion de las Indias* les traitements barbares que souffraient ces malheureux ¹⁾.

1) Las-Casas, *Brevissima relacion de la destruycion de las Indias*, édit. de Venise, 1643. — Les femmes étaient attachées au travail de la terre, les hommes à celui des mines. Les générations périssaient. Une foule d'Indiens s'étranglaient. Je connais un Espagnol dont la cruauté a décidé plus de deux cents Indiens à se tuer. — P. 29. Il y avait un officier du roi qui reçut trois cents Indiens; au bout de trois mois il lui en restait trente: on

Mais les horribles cruautés qu'ils exercèrent sur ces malheureux Indiens n'eurent pas seulement pour mobiles leur avarice et leur soif insatiable de l'or: un fanatisme aveugle arma leurs bras des instruments de supplice et leur fit aussi dresser dans ces contrées les bûchers de cette soi-disant sainte Inquisition, qui y fut établie en 1570 par ordre de Philippe II. Pour ne citer ici qu'un seul exemple d'entre mille, je rappellerai ce trait de la vie de Pizarre, de ce bourreau de l'humanité, qui se glorifia, comme de son plus noble et plus héroïque exploit, d'avoir incendié la ville d'*Egya*, en l'entourant de toutes parts de bûchers, auxquels il fit mettre le feu, et d'avoir ainsi suffoqué dans les flammes dévorantes

lui en rendit trois cents; il les fit périr: on lui en donna encore, jusqu'à ce qu'il mourût et que le diable l'emporta. — Sans les frères Franciscains et une sage *audience* qui fut établie, ils auraient dépeuplé le Mexique comme Hispaniola. — 142. Au Pérou, un Alonzo Sanchez rencontre une troupe de femmes chargées de vivres, qui ne s'enfuient point et les lui donnent; il prend les vivres et massacre les femmes. — 58. Ils creusaient des fosses, les remplissaient de pieux, et y jetaient pêle-mêle les Indiens qu'ils prenaient vivants, des vieillards, des femmes enceintes, de petits enfants, jusqu'à ce que la fosse fut comblée. — 61. Ils traînaient les Indiens après eux pour les faire combattre contre leurs frères, et les forçaient de manger de la chair d'Indien. — 83. Quand les Espagnols les traînaient dans les montagnes et qu'ils tombaient de fatigue, on leur cassait les dents avec le pommeau de l'épée: alors les Indiens disaient: «Tuez-moi ici, ici je veux rester mort.» — 72. Un Espagnol allant à la chasse ne trouve rien à donner à ses chiens. Il rencontre une femme avec un petit enfant, prend l'enfant, le taille en pièces et distribue la chair entre ses chiens. — 116. J'ai vu de mes yeux les Espagnols couper les mains, les nez et les oreilles à des hommes et à des femmes, sans autre motif que leur caprice; et cela dans tant de lieux et tant de fois qu'il serait trop long de l'énumérer. Je les ai vus dresser des dogues à chasser et mettre en pièces les Indiens. Je les ai vus arracher des enfants à la mamelle de leur mère et les lancer en l'air de toutes leurs forces. Un prêtre nommé *Oeagna* tira un enfant du feu où on l'avait jeté; un Espagnol survint, qui le lui arracha et l'y rejeta. Cet homme est mort subitement le lendemain, et j'ai été d'avis qu'on ne devait pas l'enterrer. — 132. Je proteste sur ma conscience et devant Dieu que je n'ai point exagéré de la dix-millième partie tout ce qui s'est fait et se fait encore. — 134. Terminé à Valence, 1542, 8 décembre.

25,000 habitants, parce qu'ils avaient refusé d'embrasser la religion catholique romaine! Quelle aveugle superstition! quelle odieuse et repoussante cruauté que de persécuter et d'immoler ses semblables, des êtres inoffensifs, pour les forcer d'admettre et de pratiquer des principes et des doctrines que la raison et la conscience leur défendaient de reconnaître et de professer, au lieu de suivre les traces et de se régler sur les principes du Christ, qui prescrit d'amener les âmes à la connaissance et à la profession de la vérité par les voies de douceur et les moyens de conciliation!

Ces barbares conquérants du Nouveau-Monde qui, bien loin d'y porter la connaissance et les préceptes d'un Dieu d'amour et de paix, d'y propager les bienfaits de la civilisation, de l'industrie et des arts, n'y répandirent dès leurs premiers pas que la destruction, le carnage et la mort, quels furent cependant les objets qui frappèrent leurs regards à leur arrivée dans ces terres inconnues? Des villes policées où les arts étaient en honneur, où le luxe fleurissait. Lorsque Fernand Cortez entra dans le Mexique pour le subjuguier, il trouva la ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac et qui était là comme le plus beau monument de l'industrie américaine. Des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbres. On voyait dans la ville des maisons spacieuses et commodes, construites de pierres, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ouvrages d'or et d'argent, ciselés et sculptés, de vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton et de tissus de plumes qui formaient des dessins éclatants par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands. Plusieurs palais de l'empereur Montézuma augmentaient la somptuosité de la ville; un d'eux était entouré de grands jardins où l'on ne cultivait que des plantes médicinales; des intendants les distribuaient gratuitement aux malades: on rendait compte au roi du succès de leurs usages, et les médecins en tenaient registre à leur

manière sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres espèces de magnificence ne marquent que le progrès des arts; celle-là marque le progrès de la morale. Quand François Pizarre entra dans le Pérou, le fer et la torche à la main, pour le ravager et l'incendier, les Péruviens, dans un état très-avancé de civilisation et d'industrie, avaient des lois et des arts, ils obéissaient à un roi qui avait le titre d'*Inca*. Ils transmettaient les principaux faits à la postérité par des nœuds qu'ils faisaient à des cordes. Ils avaient des obélisques, des gnomons réguliers pour marquer les points des équinoxes et des solstices. Leurs années étaient de trois cent soixante-cinq jours. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture et taillé des statues avec un art surprenant. C'était la nation la plus policée et la plus industrielle du Nouveau-Monde. Par la main des soldats et des peuples vaincus, un grand chemin de cinq cents lieues de Cusco jusqu'à Quinto avait été fait, à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue, portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police, et si l'on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté, dans ses voyages, sur un trône qu'on trouva peser vingt-cinq mille ducats, et que la litière de lames d'or sur laquelle était le trône, était soutenue par les premiers de l'État. Mais cet heureux état de civilisation, mais cette prospérité due aux utiles travaux des arts et de l'industrie, tout cela ne devait pas trouver grâce devant ces cruels usurpateurs; au contraire, ce ne fut qu'un aliment de plus à l'insatiable cupidité de ces aventuriers, et c'est ainsi que par la dévastation apportée par eux dans ces belles et riches contrées ont disparu tant d'objets curieux de l'art primitif, que s'est perdu pour toujours le secret de tant d'inventions qui eussent contribué au progrès des arts et peut-être même au bien-être général. Mais détournons les yeux de ces affligeants souvenirs, de ces douloureuses scènes de carnage et de mort produites par la rage de l'avarice et les fureurs d'un aveugle

fanatisme : rappelons-nous plutôt les dons que nous avons reçus de l'Amérique, en échange de tout le mal qu'ont fait à ses enfants les Européens qui les premiers ont pris possession de cette terre : rappelons-nous les richesses de son sol généreux et fertile, l'abondance et la vertu de ses plantes médicinales que la science emploie pour combattre et détruire les maladies de notre climat; le bienfait de ce précieux tubercule qu'un navigateur anglais, Francis Drake, apporta le premier en Europe en 1586, et qui par la culture est devenu cette abondante nourriture qui fournit aujourd'hui au besoin de nos pauvres et que ne dédaigne même pas la table de nos riches.

Toutefois, en se rappelant les cruautés et les dévastations exercées par ces conquérants du Nouveau-Monde, on se demande quel fut leur sort, quelle fut la fin de leur vie? Fernand Cortez fit tomber l'empire du Mexique sous la domination espagnole, ainsi que la Castille d'or, le Darien et toutes les contrées voisines. Quel fut le prix des services inouïs qu'il avait rendus à la couronne d'Espagne? Celui qu'eut Christophe Colomb; il fut persécuté. Malgré les titres dont il fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré; à peine put-il obtenir une audience de Charles-Quint. Un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portière. Charles-Quint demanda quel était cet homme: «C'est, répondit Cortez, celui qui vous a donné plus d'États que vos pères ne vous ont laissé des villes.» Lorsque Diégo d'Almagro et les frères de Pizarre eurent conquis le Pérou et pénétré dans le Chili et qu'ils en eurent pris possession au nom de Charles-Quint, la discorde se mit bientôt après parmi les vainqueurs. Ils font la guerre civile dans Cusco même, la capitale des Incas: toutes les recrues qu'ils avaient reçues de l'Europe se partagent, et combattent pour le chef qu'elles choisissent. Ils donnent un combat sanglant sous les murs de Cusco, sans que les Péruviens osent profiter de l'affaiblissement de leur ennemi commun,

tant est grande la crainte que leur inspirent leurs cruels oppresseurs. Enfin, Almagro est fait prisonnier, et son rival lui fait trancher la tête; mais bientôt après il est assassiné lui-même par les amis d'Almagro. N'est-ce pas là le juste châtement que la main de Dieu réservait ici-bas à ces barbares dévastateurs!

Le souvenir de l'Amérique méridionale me fit aussi penser aux changements et aux révolutions que le monde a subis à différentes époques, et ainsi, par analogie, à tout ce qu'il y a ici-bas de variable et de passager. J'eus alors présent à ma mémoire ce que des voyageurs dignes de foi racontent des ruines de la ville de Macao, détruite il y a déjà plusieurs siècles, et les curieux détails qu'ils ont donnés à ce sujet. Ici, me dis-je, ici fleurit autrefois une ville opulente; ici fut le siège d'un empire puissant. Aujourd'hui toute cette gloire, toute cette puissance s'est éclipsée, tous ces palais, tous ces travaux sortis de la main des hommes se sont anéantis: ce ne sont plus que des débris, que des ruines, semblables à celles de l'orgueilleuse Babylone, de la superbe Palmyre. Que subsiste-t-il maintenant de l'opulente cité de Macao? un lugubre squelette; ces lieux déserts sont devenus le repaire des bêtes fauves, ils ne sont plus visités que par quelques Indiens errants et vagabonds. Cependant ce qui reste de cette ville, au dire de voyageurs véridiques qui ont exploré cette contrée, annonce sa splendeur et sa magnificence d'autrefois. Les rues, dont on peut encore reconnaître l'étendue et la direction, portent les marques de l'esprit d'ordre et de régularité qui a présidé à leur alignement et à leur décoration. Des restes magnifiques de temples, de palais, de vastes édifices, attestent le sentiment des arts et de l'architecture, bien qu'on y observe en même temps les marques d'une imagination grotesque et bizarre. Les portes de la plupart de ces temples et de ces palais représentent en relief les gueules de grands animaux dévorants: partout on rencontre des figures de serpents de toute dimension, mais

on y trouve aussi beaucoup d'arabesques qui rappellent à la mémoire les ruines de l'antiquité. Les pierres sont jointes avec un art admirable. Quant au style et à l'architecture qu'accusent ces constructions, on ne peut en dire grand'chose, à en juger par de semblables débris. Les maisons devaient former un corps de logis d'un assez grand carré et semblent avoir été ornées de jardins. Il paraît que les rues étaient d'une largeur extraordinaire; en les rétrécissant de chaque côté d'un tiers, elles auraient encore pu porter le nom de rues. Il est vraisemblable que cette disposition avait été ménagée pour assurer sur le devant de chaque maison l'espace d'un jardin, car on trouve encore plusieurs piliers de pierre qui paraissent avoir servi à la délimitation de chaque terrain. Maintenant tout y est tellement couvert d'herbes et de plantes qu'il n'y a plus moyen de distinguer la moindre limite. La nature dans cette contrée a une si grande force de végétation qu'elle n'y laisse pas un seul endroit du sol inutile ou oisif. Mais, se demande-t-on, qui a pu détruire une si grande ville? Quoiqu'on n'ait pu déterminer avec précision jusqu'où le conquérant Pizarre a étendu ses ravages, il n'est cependant pas présumable qu'il ait porté aussi loin la dévastation. D'ailleurs, les masses de pierre sont si énormes qu'il paraît presque inconcevable que la main des hommes ait pu produire une pareille destruction. Il faut donc en chercher la cause dans quelque révolution de la nature, un tremblement de terre ou tout autre phénomène de ce genre, du moins c'est la supposition la plus acceptable.

Dans l'enceinte d'un grand et spacieux édifice de Macao, un temple sans doute, on a trouvé une idole, renversée à terre à côté de son piédestal. Cette statue avait douze bras et douze faces, mais placées tellement l'une à côté de l'autre qu'elle n'avait ainsi que douze yeux, chaque œil se trouvant entre deux nez et chaque nez entre deux yeux. Le corps jusqu'aux pieds avait une forme ronde, se développant à la manière d'une statue du dieu Terme des anciens, ou pour mieux dire d'une

momie, et reposait sur douze pieds qui se tenaient réunis par les talons. Cette statue était intacte, à l'exception d'une légère brisure causée par sa chute. Il est difficile de déterminer la signification de cette idole et d'indiquer quelle divinité elle devait représenter. Cependant il est à remarquer que dans les contrées asiatiques où l'on suit le culte de Brahma, au Bengale, à Java, à Sumatra, même à Bornéo et dans plusieurs endroits de l'Archipel indien, où le mahométisme s'efforce de faire disparaître les idoles, il est à remarquer, dis-je, que dans des pays aussi éloignés de l'Amérique méridionale, on a observé un certain air de famille avec les mythes et les idoles qu'on adorait à Macao. Par exemple, Ixora ou Mahadew, un des principaux dieux de la religion des Brahmines, est assez ordinairement représenté sous une forme gigantesque, avec un teint fort blanc ou doré, ayant une tête d'homme et trois yeux, dont l'un est au milieu du front, parce qu'on le considère comme voyant toutes choses. Il a seize bras et autant de mains, qui portent chacune un attribut différent. Son cou est orné d'une guirlande de fleurs, et plusieurs serpents sont représentés comme rampant sur son sein. L'idole de Quénavadi, fils aîné d'Ixora, est représentée avec un corps humain, ayant quatre bras, mais ayant la tête, la trompe et les dents d'un éléphant 1). On voit aujourd'hui une de ces idoles dans le

1) Quénavadi est extraordinairement friand; il fait son séjour au milieu d'une mer de sucre, environné d'un grand nombre de belles femmes, qui n'ont point d'autre occupation que de lui remplir la bouche de sucre et de miel, tandis que d'autres femmes le réjoissent par des concerts continuels. On raconte que ce dieu, revenant un soir d'un festin, et emportant sous son bras des gâteaux délicieux, dont il se promettait de faire un grand régal, heurta rudement contre un poteau, quoiqu'il fit alors clair de lune, et s'éten-dit tout de son long par terre. Son premier soin fut de chercher ses gâteaux qui lui étaient échappés; et, plein de joie de les retrouver, il ne put s'empêcher d'en manger quelques morceaux avant même de se relever. La lune, témoin de sa gourmandise, en fit des railleries piquantes qui offensèrent tellement Quénavadi, qu'il vomit contre la lune mille imprécations, et protesta que quiconque la regarderait à pareil jour en serait puni par la perte de sa

païais de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas. Elle y a été transportée de l'Archipel indien, où l'on en trouve un assez grand nombre. L'idole Hanuman, second fils d'Ixora, est ce singe remarquable qu'on adore non-seulement dans toute l'Inde, mais aussi en Chine et dans les îles du Japon. On lui a érigé un grand nombre de temples et de pagodes. Dans la ville de Calicut, sur la côte de Malabar, on voit une superbe pagode élevée en l'honneur de ce fameux singe, et dont le portique est soutenu par sept cents piliers de marbre. Le troisième fils d'Ixora, Luperehunia, est représenté avec six faces et douze bras. Enfin, on attribue à la fille d'Ixora, la déesse Patragali, huit faces et seize mains. Que conclure de cette ressemblance, de ce certain air de famille entre les idoles adorées dans des pays si éloignés les uns des autres, si ce n'est qu'il doit exister quelque conformité dans les mythes religieux qu'on y observe. N'est-ce pas le cas de soulever cette question : La côte méridionale de l'Amérique n'aurait-elle pas été unie autrefois aux Indes, ou des îles de plus ou de moins d'étendue n'auraient-elles point existé dans l'Océan qui les en sépare, au moyen desquelles ces peuples auraient pu communiquer entre eux, ensorte que la religion des Brahmines fût originaire de l'un ou l'autre de ces pays? Je pose la question, que d'autres la décident.

Mais si les ruines de Macao et de tant d'autres villes florissantes de l'antiquité sont une preuve irrécusable de l'instabilité et du néant des choses d'ici-bas, n'accusent-elles pas en même temps les violentes secousses que le monde a subies et les changements produits par les phénomènes et les révolutions de la nature? Et pourquoi n'admettrait-on pas aussi que l'inclinaison du plan de l'écliptique n'ait pas toujours

virilité. Les Indiens disent que ce jour est le quatrième après la nouvelle lune d'août : c'est pourquoi ils ne sortent pas de chez eux ce jour-là, et n'osent pas regarder dans l'eau, de peur d'y voir la lune.

(*Mythologie Indienne.*)

été la même; que, par exemple, des contrées, qui se trouvent maintenant au nord, aient été autrefois situées en partie plus vers l'est, et que des pays, qui éprouvent partiellement aujourd'hui l'influence d'un climat froid et rigoureux, aient été primitivement chauds? C'est en acceptant cette supposition qu'on peut parvenir à s'expliquer comment il se fait qu'on ait trouvé dans le Nord d'énormes animaux qu'on ne s'attendait pas à y rencontrer, et qu'on sait, conformément à leur nature primitive, n'être originaires que des pays chauds, tels que Sumatra, Ceylan et la côte orientale de l'Asie, et où l'on en voit encore en grand nombre: par exemple l'éléphant que les naturalistes assimilent au genre des mammoths, dont l'espèce a disparu, et dont on retrouve les ossements en terre, surtout près des grandes rivières de Sibérie. Rien de plus curieux et de plus remarquable à cet égard que le mammoth complet qui a été trouvé, dans l'été de 1799, sur la rive gauche de la Léna, à peu de distance de son embouchure dans la mer Glaciale. Un capitaine ou chef des *Foungusiens*, nommé Schumochoff, fut le premier qui le découvrit, sans toutefois pouvoir deviner quelle était la nature de l'objet qui s'offrait à sa vue, parce qu'il était entièrement couvert de neige et entouré de glace. Ce ne fut qu'en 1801, lorsqu'une des limes de ce gigantesque animal eut été détachée de son enveloppe de neige et de glace, qu'on parvint à en distinguer exactement l'espèce. Vers la fin de l'été de 1803, la grande quantité de glace qui se trouvait entre la terre et le mammoth se fondit plus tôt que le reste; il en résulta un choc et un déplacement qui poussèrent l'animal vers la côte, sur un banc de sable. En 1804, on s'en approcha, mais non sans crainte: on scia ses limes et les *Jacutiers*, peuple voisin des bords de la Léna, mirent en pièces la chair de l'animal qu'ils donnèrent en nourriture à leurs chiens. C'est au froid vif et rigoureux de ces contrées qu'il faut attribuer que la chair couverte de neige de ce mammoth, mort depuis si longtemps, ait été conservée au point de pouvoir servir de

nourriture à des animaux. Dans l'Amérique septentrionale, on a aussi découvert les ossements d'un animal colossal, appartenant à l'espèce des éléphants que de nos jours, que je sache, on ne trouve plus dans la création et qui paraissent être au nombre des animaux antédiluviens. On a donné à cette espèce le nom de Mammouth de l'Ohio. On prétend aussi qu'on a trouvé à Rio-de-la-Plata les ossements d'un animal vorace et, à en juger par ses dents, de l'espèce des carnivores, d'une grandeur énorme et de beaucoup supérieure à celle du mammouth. Ceux qui ont été visiter le cabinet de curiosités de Madrid, ont été à même de se convaincre si l'on y trouve réellement le squelette de cet animal extraordinaire ¹⁾. On a aussi trouvé en France, en Allemagne, en Angleterre et en Pologne, des dents et des ossements d'une espèce de mastodontes ou de mammouths, qui a beaucoup de ressemblance et de conformité avec le mammouth de l'Ohio, ainsi qu'une autre plus petite, dont on a déterré les restes en Saxe et en France, à Montabusard, à peu de distance d'Orléans.

Il est avéré que la curiosité de l'esprit humain qui cherche à agrandir chaque jour le cercle de ses connaissances, il est certain, dis-je, que son attention se porte particulièrement sur ces squelettes, ces ossements d'animaux antédiluviens, qu'on découvre en fouillant la terre pour l'exploitation de grands travaux ou pour les fondements de quelques édifices nouveaux. La science s'en empare aussitôt et c'est alors à elle d'examiner, de comparer, de classer ces squelettes, ces ossements inconnus, de décider s'ils ont appartenu aux animaux du genre carnivore, ou à ceux qui se nourrissent d'herbes et de végétaux. Mais quand l'homme se montre si avide de connaître ces objets

1) Entre autres objets curieux que renferme le cabinet de Madrid, on y voit 1°. un service de table et de dessert fait de jaspe, d'onyx et d'agate, qui, à ce qu'on prétend, date de quatre cents ans avant l'ère chrétienne; 2°. une mosaïque représentant la conquête du Mexique; 3°. un costume complet de l'empereur de Chine; et 4°. un service de table en argent, présent fait par Louis XIV à la cour d'Espagne.

des temps reculés, on ne doit pas s'étonner de le voir s'intéresser encore plus vivement et avec plus de curiosité aux diverses espèces d'animaux, d'oiseaux et de plantes, inconnues jusqu'ici, qui appartiennent au temps où nous vivons, qui parviennent peu à peu à notre connaissance, et dont les savants naturalistes ont fait une si riche collection. C'est ainsi que je ferai encore mention d'un animal inconnu jusqu'ici dans l'Australie et auquel on donne la forme suivante: La tête avec le cou, plus ou moins long, ressemble à celle d'un caïman ou crocodile, et le corps et les pattes ont beaucoup de ressemblance avec l'autruche. On sait que pour l'attaque et la défense l'autruche se sert ordinairement de ses pattes qui peuvent frapper et blesser assez fortement, ainsi qu'on l'a observé, s'il faut en croire la tradition, chez un Indien, sur la poitrine duquel on a trouvé très-distinctement les traces d'une pareille attaque. De même que le crocodile, cet animal dont je viens de donner la description, vit ordinairement sur les rivages de la mer ou sur le bord des rivières; il y dépose ses œufs que les rayons du soleil font éclore. On le considère comme fort dangereux, surtout à cause de la grandeur de sa forme qui, à ce qu'on assure, a la hauteur d'un cheval. Il est connu des indigènes sous le nom de *Benji*. Entre autres restes d'animaux extraordinaires qui ont existé, je possède un exemplaire fort bien conservé de cheval marin, qui jusqu'à la poitrine a l'air d'un très-beau cheval. C'est un objet des plus intéressants à voir.

La curiosité de l'homme qui aime à s'instruire et n'en néglige aucune occasion, est en quelque sorte encore plus fortement excitée, quand elle est appelée sur les particularités et les bizarreries de l'espèce humaine. On sait non-seulement que les femmes des Caffres qui habitent la région méridionale de l'Afrique, ont une partie de leur corps formée d'une manière différente de celle des femmes des autres nations, mais on assure aussi qu'il existe une race d'hommes qui ont une queue au bas de l'épine dorsale. Mr. Ducouret, savant voyageur

qui a exploité dernièrement l'intérieur de l'Afrique, a communiqué à l'Académie des Sciences de Paris quelques particularités remarquables concernant une tribu de *Ghilanais* qui sont pourvus d'une queue d'un décimètre de longueur. Dans le but de convaincre ce voyageur de l'existence de cette race d'hommes qui se distinguent de l'espèce humaine par une pareille prolongation de l'épine dorsale, l'émir fit appeler à sa demande un de ses esclaves, nommé Bellal, âgé d'environ trente ans, qui était de cette tribu et qui était pourvu d'une semblable queue. Cet esclave parlait assez bien l'arabe et paraissait avoir quelque intelligence. Il dit que son pays était situé au delà du Sennaar, par où il avait passé, et qu'on y parlait une langue qu'il avait entièrement oublié. Il évaluait le nombre des hommes de sa race environ de trente à quarante mille. Suivant lui, ils étaient des cannibales qui adoraient le soleil, la lune, les étoiles, les serpents et la source d'une grande rivière, à laquelle ils sacrifiaient leurs prisonniers. Mr. Ducouret, en terminant son mémoire adressé à l'Académie des Sciences de Paris, affirme qu'il ne serait pas difficile de se procurer quelques exemplaires de cette espèce d'hommes par l'entremise des marchands d'esclaves qui fréquentent la mer Rouge.

Ce serait laisser incomplet le tableau que mes pensées me retraçaient alors de l'Amérique, si, me bornant seulement à la partie méridionale du Nouveau-Monde, je ne reportais pas aussi mes souvenirs vers l'Amérique du Nord, à laquelle se rattachent des faits qui intéressent si vivement la Néerlande.

Si ce beau vers que Voltaire fait dire à Tancrède dans la tragédie de ce nom,

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

est l'expression d'un sentiment vrai, tout Néerlandais ne peut considérer avec indifférence cette contrée de l'Amérique du Nord, aujourd'hui l'Etat d'York, à laquelle les premiers habitants donnèrent le nom de la *Nouvelle Néerlande*, et à la ville, connue maintenant sous le nom de New-York, celui de

Nouvel Amsterdam 1). Comme il est de toute justice et pour ainsi dire de droit acquis que toute contrée, toute île reçoive son nom du navigateur qui l'a découverte, et toute cité, de celui qui en fut le fondateur, n'a-t-on pas commis, selon moi, une bien grande injustice en deshéritant cet Etat et cette ville de leurs noms primitifs? Cette contrée avec ses environs n'a pas d'abord été habitée par des malfaiteurs ou d'avides aventuriers, mais par des Hollandais, animés d'un excellent esprit, qui y fondèrent une colonie environ vers l'an 1604. Ce fut soixante après, en 1664, que cette colonie, déjà si florissante, fut prise par les Anglais, sans qu'aucune déclaration de guerre eût précédé cet acte d'injuste spoliation. Comme d'un côté elle touchait à un pays colonisé par les Anglais, il s'était déjà élevé auparavant plusieurs contestations entre les deux nations au sujet de la délimitation du territoire. Aussi l'année précédente (1663) était-on convenu d'un commun accord d'arrêter et de déterminer les limites de ces deux contrées. Mais quand le moment arriva d'exécuter cette convention, les Anglais prétextèrent n'avoir pu obtenir de leur gouvernement les ordres nécessaires, et, lorsque les commissaires et fondés de pouvoirs de la Néerlande se présentèrent dans divers villages hollandais situés sur la limite du territoire limitrophe, les Anglais y plantèrent leur drapeau, déclarant audacieusement qu'il n'était nullement question pour eux d'une *Nouvelle Néerlande* et que tout appartenait à la *Nouvelle Angleterre*. Les Anglais ne s'en tinrent pas à cette seule déclaration, ils cherchèrent et parvinrent à exciter quelques

1) Les Archives du royaume des Pays-Bas possèdent sur cette colonisation les documents les plus curieux. M. Brodhead, agent de l'Etat de New-York, a été chargé en 1839 de recueillir en Europe les documents politiques relatifs à l'histoire de New-York considéré comme colonie hollandaise. En 1841, il est venu visiter nos Archives, et à son retour il a déposé à New-York les résultats de son examen. Mr. O'Callaghan en a fait un grand usage pour son *History of New-Netherland or New-York under the Dutch* (New-York, 2 vol. grand in-8°). Mr. Brodhead s'occupe lui-même depuis quelque temps d'une *Histoire de la Nouvelle-Néerlande*.

habitants à la défection et à la rébellion contre le gouvernement de la colonie. Les directeurs de la Compagnie des Indes occidentales transmirent à ce sujet leurs plaintes aux États Généraux, espérant que par l'intercession de Leurs Hautes Puissances les choses pourraient s'arranger à l'amiable. Mais le résultat fut loin de répondre à leur attente, on eut bientôt la preuve que les Anglais avaient autre chose en vue que les rapports d'amitié et de bon voisinage, comme il arrive ordinairement quand il s'agit des intérêts d'une petite nation en présence d'un vaste et puissant empire. Bien que, comme on l'a vu, nous leur eussions donné en plus d'une occasion assez de besogne, les Anglais ne nous firent pas moins perdre pour toujours cette belle colonie que nous avions fondée et dont le souvenir nous est toujours si cher, car il nous rappelle des milliers de Néerlandais qui y dorment en paix dans la tombe, et nous savons que ceux qui y vivent aujourd'hui, se souvenant de leur origine, pensent avec attendrissement à la mère-patrie. La conquête de cette colonie fut d'autant plus facile pour les Anglais, que leurs troupes étaient infiniment plus nombreuses que les nôtres, et qu'en outre, une guerre étant alors sur le point d'éclater, on n'avait nul espoir d'obtenir quelque secours des Pays-Bas.

Cette spoliation eut ses conséquences et l'esprit d'envahissement ne s'en tint pas là, en dépit de l'acte signé le 8 septembre 1664 par le colonel anglais Richard Nicolls. Ce traité renfermait vingt-quatre articles qui avaient arrêté toutes les mesures capables d'établir et de maintenir une société bien organisée; mais, si les Anglais avaient continué à respecter cette ligne de conduite qu'ils avaient acceptée et si les Américains s'en étaient tenus aux seules idées d'une chimérique liberté, ces colons de l'Amérique n'auraient jamais pris les armes contre la soi-disant métropole.

Les Américains avaient incontestablement le droit de s'opposer aux exigences immodérées et aux décisions arbitraires du parlement. En effet, sur quelle raison pouvait-on s'appuyer

pour forcer les Américains à renoncer aux usages et aux coutumes, dans l'observation desquels ils croyaient trouver le bonheur, et qui dans tous les cas ne portaient aucune atteinte au pouvoir et à l'autorité de la Grande-Bretagne? D'ailleurs, cette autorité, bien loin d'être légitime, n'était qu'injuste et usurpée. Au lieu de se féliciter des sentiments libéraux des Américains, les Anglais se montrèrent soupçonneux et ensuite cruels envers eux. Toutefois l'industrie et l'activité des colons les avaient déjà dédommagés au centuple des soins et des peines qu'ils s'étaient donnés pour faire fleurir et prospérer ces colonies. Aussi les Américains savaient-ils bien quel puissant appui ils procuraient déjà à l'Angleterre, quelles forces considérables ils ajoutaient aux armées britanniques. Ils avaient donc tout le droit de se considérer eux-mêmes comme faisant partie intégrante de la Grande-Bretagne. A ce titre, ils firent les réclamations les plus équitables, d'abord, de pouvoir envoyer des députés au parlement, et ensuite, de n'être imposés et taxés qu'avec leur consentement. Mais, hélas! outre les troupes anglaises, ce furent douze mille Hessois et d'autres soldats mercenaires, avides de rapine et de carnage, qui apportèrent la réponse à des propositions si raisonnables.

Ces réclamations étaient justes, elles étaient équitables, elles se fondaient sur les droits de la nature et de la raison. Mais sur quoi à son tour pouvait se baser l'autorité que les Anglais se sont arrogée de supprimer, d'anéantir ces droits de la nature et de la raison, par une loi qui, proclamée en 1774, mit dans toute son évidence les principes et les opinions du gouvernement d'alors; par une loi qui était diamétralement opposée à l'esprit et aux prescriptions de l'acte solennellement arrêté et introduit en 1668, et confirmé ensuite par la signature de Guillaume III, à son avènement au trône d'Angleterre, par lequel le droit de se taxer soi-même avait été reconnu à tout Anglais?

Pour juger des mesures oppressives que les Américains eurent à souffrir de leur soi-disant mère-patrie, on n'a qu'à

consulter la fameuse loi, reproduite en 1776 de dessous les cendres de tant d'autres *bills*, qui imposait aux colonies l'obligation de payer la taxe et les droits d'entrée pour certains objets de première nécessité, dont en Angleterre on faisait une exportation considérable pour l'Amérique.

Toutes ces vexations, tous ces actes arbitraires, joints aux violences exercées par les troupes anglaises, excitèrent au plus haut degré l'indignation des Américains. Dès lors rien ne put empêcher cette nation de prendre une résolution qui remplit l'Europe d'épouvante et fit trembler le ministère anglais. Les habitants de l'Amérique du Nord se lèvent en masse; ils s'avancent contre leurs oppresseurs; leur patriotisme ne connaît aucun obstacle, tout est prêt pour l'attaque et la défense; mais ce qu'il leur faut encore, c'est un chef dont la sage prudence puisse soutenir, fortifier et diriger leur courage, et ce chef, ils le trouvent dans la personne du grand Washington, de celui qui sera pour l'Amérique ce que fut Guillaume le Taciturne pour les Provinces-Unies. Il n'y a plus qu'une seule voix qui s'élève même de la bouche des enfants, des femmes, des vieillards. Tous font entendre ce cri: *Aux armes! Aux armes! Américains!* Cet héroïque cri de guerre, qui rappelle les beaux jours des Romains, retentit dans tous les rangs, il se répète même dans les forêts des Sauvages du Canada. La presse, délivrée de toute contrainte, se fait entendre avec une mâle et fière éloquence. Les sévères et rigoureuses mesures décrétées par le parlement de la Grande-Bretagne doivent faire trembler tous les habitants des provinces américaines; il ne leur reste d'autre choix à faire qu'entre le glaive et le feu, les horreurs de la mort et le joug d'une lâche et servile obéissance. Voici donc enfin le moment d'une grande révolution, dont l'issue, qu'elle soit heureuse ou sinistre, excitera pour toujours la sympathie et la compassion ou l'admiration de la postérité.

Serons-nous libres, ou serons-nous esclaves! C'est de la réponse à cette question, de la solution de cet important

problème que va dépendre, pour le présent, le sort de tant de millions d'hommes, et le bonheur ou la misère de leurs innombrables descendants, pour l'avenir! Réveillez-vous donc, ô Américains! Jamais des nuées si sombres ne se sont entassées sur le pays que vous habitez, et n'en ont obscurci et couvert l'horizon. On vous donne le nom de rebelles, parce que vous refusez d'être imposés autrement que par vos propres députés. Justifiez cette réclamation par votre courage, ou bien scellez-en la perte par votre propre sang! Il ne s'agit plus de délibérer, lorsque la main de votre oppresseur s'occupe sans cesse à forger des fers pour vous. Le silence ici ne serait-il pas un crime, et l'inactivité, une honte et une flétrissure? Maintenir et défendre les droits et les privilèges de la République, voilà le premier devoir, voilà la loi suprême! Il n'y aurait pas au monde d'esclave plus méprisable que celui d'entre vous qui, en face du danger qui menace la liberté de l'Amérique, ne ferait pas valoir tous ses moyens pour la défendre!

Tel fut le langage des Américains. Tel fut un jour celui des héros de Sparte. Mais aussi ce langage si noble et si fier ne manqua pas son effet. Il inspira aux Américains cet admirable et indomptable courage, dont les Anglais ont fait une si triste expérience. Poussés par l'amour de la liberté, dévorés par la soif de l'indépendance, les citoyens se transformèrent en soldats, en soldats, qui, en présence du cadavre de leur général Warren, se disaient l'un à l'autre: «Il n'est pas mort, il ne mourra point, cet excellent et immortel citoyen. Sa mémoire vivra à toujours, elle sera à jamais précieuse à tous les hommes bien nés et vertueux, à tous ceux enfin à qui la patrie est chère! Dans le court espace de trente-trois années, il a déployé les capacités d'un homme d'État, les vertus d'un conseiller, l'âme d'un héros! Vous tous qu'anime et que touche un seul et même intérêt, approchez-vous du corps sanglant de Warren. Arrosez de vos larmes ces nobles blessures, mais ne vous arrêtez pas trop long-

temps à ce corps inanimé. Allez, rentrez dans vos demeures pour y faire détester et abhorrer le crime odieux de la tyrannie. Qu'à ce spectacle horrible les cheveux se dressent sur la tête de vos fils; que le feu de la liberté brille dans leurs regards, que leur front prenne un air menaçant, et que leurs lèvres expriment leur indignation. Alors vous leur mettez les armes à la main, et votre dernière prière sera le vœu sincère qu'ils puissent retourner victorieux, ou qu'ils meurent comme Warren est mort!"

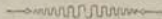
Les esprits éclairés ne peuvent qu'approuver, au nom de l'humanité, la conduite des Américains s'affranchissant d'un joug odieux, tandis que les hommes serviles qui entourent les trônes et flattent le pouvoir, tâchent de flétrir cette conduite et de la présenter sous un faux jour. Aujourd'hui, grâce à Dieu! les Américains n'ont plus besoin d'être justifiés; mais, s'il le fallait, il ne serait pas difficile de prouver que la justice et le droit sont de leur côté.

En effet, n'est-ce pas une chose contraire aux lois de la nature, qui révolte en même temps toutes les idées reçues de justice et d'équité, que de voir une nation, comme la Grande-Bretagne qui se glorifie de sa liberté, prétendre régner d'une manière arbitraire et despotique sur une autre nation qui désire et cherche aussi la liberté? Quel autre droit pouvait-elle invoquer, si ce n'est celui du plus fort? N'est-ce pas aussi en invoquant ce même droit que Guillaume le conquérant vint envahir l'Angleterre, s'établir sur le trône et exercer sur les vaincus sa rigoureuse tyrannie? Le despote qui fait sentir à ses sujets le poids de son sceptre de fer, n'a qu'une durée, c'est une exception; mais lorsqu'une nation opprime une autre nation, elle agit contre nature.

L'usurpation anglaise nous ravissant la colonie que nos pères avaient fondée et le patriotisme des Américains secouant et brisant les chaînes de la tyrannie, sont deux événements qui avec le temps peuvent avoir les plus grands résultats et qui dès à présent préoccupent les esprits réfléchis. En effet,

ce n'est pas sans motif qu'on craint la prospérité toujours croissante de l'Union et le développement progressif du commerce et de la marine des Etats-Unis. Si l'usurpation n'avait pas enlevé aux Néerlandais les contrées qu'ils possédaient sur cette côte, l'Amérique du Nord, ainsi divisée et retenue par l'influence néerlandaise qui eut fait contre-poids, ne serait pas aussi dangereuse qu'elle l'est aujourd'hui pour les Anglais et qu'elle peut l'être encore davantage. Comme la population des Etats-Unis, en raison du bien-être des habitants, s'accroît considérablement, il ne serait ni impossible ni surprenant qu'on vît cette puissante République se venger tôt ou tard d'une manière éclatante et écraser à son tour ses oppresseurs. Mais pour cela il faut que l'Amérique se souvienne constamment de cette imposante vérité, que l'union des peuples libres leur donne une force qui triomphe du despotisme presque tout-puissant; que leur division brise cette force, et, par l'essai même de l'empire, les mûrit pour la servitude; et qu'ainsi, si elle ne prend pas soin de prévenir ou d'étouffer tout germe de dissensions intestines, afin de ne pas se faire la guerre à elle-même, elle se précipitera dans une ruine certaine et inévitable.

En terminant, il est bon que je fasse observer que les idées et les principes que je viens d'exposer, se rapportent et s'appliquent spécialement à l'Amérique et à sa position particulière vis-à-vis de l'Angleterre, mais qu'ils ne sauraient être considérés comme renfermant en quelque sorte de ma part une espèce de profession de foi politique, dès qu'il s'agit de tout autre pays gouverné par des lois justes et sages, et où les droits du peuple sont respectés et maintenus par ceux qui tiennent les rênes du gouvernement.



CHAPITRE ONZIEME.

SOMMAIRE.

Les Açores. — Nous évitons un écueil. — Déférence des officiers supérieurs envers leurs subalternes. — On a souvent besoin d'un plus petit que soi. — Un trait de modestie du navigateur Cook. — Visite dans l'île Fayal. — Un couvent de religieuses. — Incendie d'un vaisseau en mer. — Nous passons la pointe de Gibraltar. — Les Anglais à Gibraltar et la part léonine. — Souvenirs historiques. — La conquête du Portugal en 1580. — Le duc d'Albe et sa statue. — Nous sommes assaillis par une violente tempête. — Autres souvenirs historiques. — *L'Invincible Armada*; sa force formidable et sa complète destruction. — Nous passons à la latitude du cap La Hogue. — Un mot sur la bataille de La Hogue si fatale à la marine de Louis XIV. — Nous venons en vue des côtes d'Angleterre. — Quelques détails sur la pêche du hareng.

Continuant mon voyage de retour vers la mère-patrie, je passai à tribord les îles Canaries, dans l'intention de reconnaître les îles Açores, comme se trouvant dans ma route, et d'entrer ainsi plus sûrement dans la Manche, après avoir passé la mer d'Espagne. Mais l'air était très-nébuleux, fort couvert, et le vent ne permettait pas qu'on passât entre ces îles, en sorte que, bien que suivant l'indication de ma carte j'eusse dû apercevoir du pays, il me fut impossible de découvrir les montagnes ou la terre la plus haute. Je fus donc obligé pour accélérer mon voyage de me résoudre à passer à l'est des îles Açores ou Flamandes, souvent ainsi nommées,

parce qu'elles ont été d'abord peuplées par les Néerlandais ou Flamands. Mais, en prenant cours au plus près, j'aurais justement passé une hauteur indiquée sur la carte, et, suivant ce qui y était marqué, on y avait vu de l'eau blanche, ce qui est toujours à craindre pour le navigateur, parce qu'on ne sait pas d'où ce danger provient et s'il n'est peut-être pas causé par les brisants de quelque récif. En pareil cas, j'ai souvent eu l'habitude d'en causer avec les officiers de mon bord. Je communiquai donc à mon premier lieutenant, M. Baak, ma manière de penser en cette circonstance et je lui dis que je me sentais tout aussi bien disposé à faire pendant la nuit une bordée à babord avec les armures à tribord, pour attendre le jour et découvrir alors les îles Açores, qu'à passer à l'est de ces îles, ce qui, dans l'un et l'autre cas, me ferait perdre beaucoup de temps, puisqu'il me faudrait faire un détour pour éviter dans ma route cette eau blanche qui nous était signalée. L'opinion de mon premier lieutenant fut qu'on ne devait pas s'en inquiéter; mais je ne résolus pas moins, moyennant la plus grande précaution, de laisser arriver quelques aires de vent pendant la nuit, pour passer, à la distance jugée convenable, à l'est de la hauteur où était indiquée cette eau blanche, afin de poursuivre ainsi ma route. L'air était très-couvert, et ce fut avec un temps orageux et une mer difficile que je gouvernai à l'est des Açores, ne cessant de lofer à mesure que le jour commençait à paraître dans la ligne de route.

Il y a peut-être bien des officiers commandants qui n'ont pas l'habitude de communiquer leurs idées à leurs subalternes. Quant à moi, je pense que, surtout dans la marine et lorsqu'il s'agit de choses importantes, dont la gravité est telle que les intérêts du pays peuvent même s'y trouver engagés, de semblables communications sont également utiles et instructives et pour de jeunes officiers et même pour ceux qui sont plus instruits et ont encore plus d'expérience. Spécialement dans la marine, les connaissances acquises, quelque solides qu'elles

puissent être, sont cependant toujours susceptibles de s'étendre encore davantage. Peut-être pense-t-on pouvoir, dans des circonstances difficiles, se tirer d'affaire, sans avoir besoin de demander l'opinion des plus jeunes officiers pour s'entourer quelquefois de plus de lumières? Mais l'histoire ne nous apprend-elle pas que les plus grands hommes ne sont pas exempts de graves erreurs, qu'ils sont tombés dans les plus grandes fautes, et qu'ils ont ainsi attiré sur eux et sur leur patrie bien des calamités. Ne dédaignons pas les avis et les conseils d'un bien plus petit que nous. Doit-on, par exemple, se faire honte d'accepter d'un jeune homme telle ou telle idée qui pourrait être utile et servir même quelquefois à détourner un péril imminent? C'est ici le cas d'en appeler, entre mille autres exemples, à un fait que me fournit la vie de l'illustre navigateur anglais James Cook. On sait que son mérite, ses connaissances et ses capacités étaient au-dessus de tout éloge, et cependant, en présence d'un péril imminent, il ne dédaigna pas un jour de suivre le conseil d'un simple midshipman, conseil qui même encore de nos jours est généralement mis en pratique. Dans un de ses grands voyages de découverte et de circumnavigation, Cook, ayant touché avec son vaisseau sur des écueils, se vit sur le point de couler, en sorte qu'il s'en fallut de peu que ce célèbre navigateur, avec toute son expérience et toutes ses importantes découvertes, n'eût été englouti dans les abîmes de l'Océan. Un midshipman de son bord lui communiqua l'idée qu'il avait conçue. Cook eut le bon sens et l'esprit de l'écouter attentivement, et, ayant complètement approuvé son idée, il ne fut pas trop fier pour la suivre. Ce conseil consistait à tendre au-dessous de la quille du vaisseau une voile, afin d'empêcher autant que possible l'eau de percer, et à jeter ensuite entre cette voile et le bâtiment de l'étaupe, des parties grossières de chanvre ou de lin, dans l'espoir que ces matières filamenteuses, pénétrant avec l'eau dans les ouvertures, parviendraient à les boucher ou du moins à les diminuer. Par ce moyen fort ingénieux, on espérait que l'eau cessant de pénétrer ou n'y entrant

plus en si grande quantité, on pourrait sauver le vaisseau à l'aide des pompes et le conduire ensuite dans le premier port sous le vent, afin de le radouber. Le conseil du jeune élève de marine fut suivi et le vaisseau sauvé.

Je dois le dire, je me suis assez souvent bien trouvé de cette habitude de m'entretenir avec d'autres marins de divers points et de questions concernant la science nautique. Tantôt l'un sait ceci, tantôt l'autre sait cela, et on profite ainsi de l'expérience de chacun. De pareils entretiens ont de part et d'autre leur agrément et leur utilité. Quelquefois aussi je me suis trouvé en société avec des armateurs de bâtiments de commerce, qu'intéressaient vivement la marine et tout ce qui concerne la navigation, et qui savaient même raconter d'une manière fort piquante et très-instructive des circonstances et des rencontres survenues à leurs bâtiments. De pareils entretiens ouvrent souvent un champ si fertile et si vaste qu'une fois engagé, on ne voit plus de terme aux communications qu'on se fait de part et d'autre. J'en pourrais citer plus d'un exemple et je me rappelle entre autres que, me trouvant dans un de mes voyages à Turin, j'eus avec un capitaine de vaisseau français, nommé Deschâteauville, une conversation des plus intéressantes et des plus instructives. C'est à un dîner que je fis sa connaissance, et il était minuit que nous ne pensions pas encore à finir notre entretien, tant cet homme vraiment extraordinaire avait à raconter de choses concernant les combats et les événements auxquels il avait assisté.

De retour en Europe, je parlai avec un capitaine de vaisseau fort expérimenté de cette eau blanche qui était signalée près des îles Açores. Il fut complètement de mon avis, et son dire me confirma plus que jamais dans l'opinion que, si j'avais adopté une autre idée et si quelque sinistre m'était arrivé à cette hauteur, je me serais assumé une grande responsabilité, parce que toutes les indications de cette nature qui se trouvent sur les cartes sont là pour servir d'avertissement.

Tout ce que je viens de dire ne me semble pas tout à fait

dénué d'intérêt pour de jeunes officiers de marine. Cela peut servir à leur faire comprendre que si des officiers supérieurs s'entretiennent parfois avec eux, ils ne doivent cependant pas avoir la présomption de croire qu'on s'adresse à eux par ignorance, mais qu'ils doivent au contraire considérer ces entretiens comme pouvant servir à leur instruction et à les relever en quelque sorte à leurs propres yeux, en leur donnant la conviction qu'à leur tour ils peuvent aussi savoir quelque chose. Il ne peut résulter rien que de très-salutaire de cet échange d'idées, de ces communications mutuelles. Suivant ma manière de voir, il est à regretter que bien des commandants de bâtiments de guerre semblent se soucier fort peu de leurs subalternes; car il n'arrive que trop souvent qu'ils dirigent leur course d'après les vents alizés, les côtes avoisinantes et leur destination, sans leur faire à cet égard la moindre communication qui certes leur servirait d'utile instruction. Souvent aussi ces commandants possèdent des cartes marines que ceux qui sont sous leurs ordres ne peuvent pas toujours se procurer; et pourquoi alors ne pas leur en donner communication, pour qu'ils puissent s'instruire à leur tour? Un commandant doit se considérer comme le père de ses subalternes, et comme tel, c'est à lui d'en remplir scrupuleusement tous les devoirs.

Dans un de mes précédents voyages, j'avais aussi visité les îles Flamandes, en passant avec peu de frais entre *le Pic* et *Fayal*. Nous mouillâmes alors devant *Orta*, capitale de l'île *Fayal*. Désirant visiter cette contrée, je descendis à terre et j'allai loger, avec un officier et quelques passagers du bord, chez la veuve d'un ancien consul anglais, où nous trouvâmes tout le confort et tout les petits soins que nous pûmes raisonnablement désirer. Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes faire le tour de la ville. Elle est entièrement construite en pierres de taille blanches, et ses principales rues sont en quelque sorte formées d'une suite non interrompue de boutiques de tout genre. La fertilité de cette île est très-remarquable;

il en est de même des autres îles Açores, savoir *Tercère*, *St. Michel*, *St. Georges*, *Gratiosa* et *le Pic*, ainsi nommé à cause de sa haute montagne, dont l'élevation est calculée à sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Le terrain dans la plupart de ces îles est élevé, montueux, et y est cultivé avec le plus grand soin. Aussi la végétation y brille-t-elle du plus bel éclat. Les champs produisent des fruits, des légumes de toute espèce et en abondance, et déjà dès le mois de mai la nature y déploie toutes ses richesses. Le vin qu'on récolte dans l'île *Fayal* est excellent et à bas prix; il approche beaucoup du vin de Madère et il m'a semblé beaucoup plus doux et plus délicat. Les indigènes paraissent être d'un caractère affable et prévenant, fort accessibles et serviables, et nullement trompeurs. Je les crois en général peu enclins à l'escroquerie et au vol. Est-ce peut-être par crainte de la police ou par suite des institutions religieuses? Je pense-rais assez qu'il faut l'attribuer à cette dernière cause. En effet on trouve dans cette île beaucoup d'églises, de convents, de moines, de nonnes et d'ecclésiastiques de tout genre. Nous obtînmes non sans peine l'accès dans un cloître de religieuses. A en juger à la première vue et superficiellement peut-être, le sort de ces récluses nous sembla annoncer la pauvreté. Admis au parloir, nous vîmes à travers les grilles l'abesse; c'était une dame assez corpulente, d'un port grave et majestueux, âgée d'environ quarante-huit ans et qui avait encore très-bonne mine. Les nonnes que nous entrevîmes nous parurent avoir vingt-deux à trente ans; elles étaient vêtues de robes de serge noire et portaient sur la tête une coiffe noire, ce qui, joint à leur visage pâle et défait, donnait à quelques-unes une expression de tristesse et de mélancolie que dénonçait leur regard morne et éteint. Cependant nous remarquâmes que plusieurs de ces récluses avaient encore par moment les yeux très-expressifs et que leur visage accusait une beauté qui protestait contre les résignations de la vie cloîtrée. Tant il est vrai qu'il faut à l'âme, pour qu'elle soit contente et

tranquille, quelque chose de plus que le couvent et la pénitence. Dans l'enceinte de ces tristes lieux de réclusion, ne peut-il pas se trouver des êtres auxquels le Créateur a inspiré les mêmes affections, les mêmes sentiments, le même désir de participer aux jouissances de ce monde? Que de preuves n'en fournit pas la vie des cloîtres! Celui qui nous avait ménagé l'entrée dans le parloir de ce couvent, nous fit voir qu'on pouvait, sous le prétexte d'acheter des fleurs artificielles, ouvrage de ces victimes cloîtrées, correspondre avec les jeunes récluses au moyen d'une petite ouverture, qui se fermait en dehors et en dedans et sur laquelle on ne pouvait appliquer seulement que l'œil, de manière qu'il était facile de voir sans être vu à son tour. Pourquoi ce moyen secret de communication et de correspondance? Que de plaintes, que de regrets, que de tristes confidences n'ont pas passés par là! Qui en pourrait douter!

Plus d'une fois dans mes voyages, j'ai observé certains feux ou météores qui paraissent dans les nuits obscures, lorsque le ciel est très-orageux, et qui parcourent l'extrémité des mâts, des vergues, sous la forme d'aigrettes lumineuses. Ce qu'il y a de fort étrange dans ce phénomène, c'est que les matelots qui montent dans les mâts pour l'observer de plus près, perdent de vue cette lumière à mesure qu'ils en approchent, tandis que sur le pont on ne cesse de la voir, quelquefois même jusqu'à l'aube du jour, et au milieu de la pluie qui tombe assez souvent avec force pendant l'apparition de cette clarté. On croit que ce phénomène est dû à l'électricité. Les matelots regardent ces feux comme le présage d'un meilleur temps et d'une heureuse navigation. Ils les appellent feux Saint Elme et Saint Nicolas, et leur apparition comble de joie les équipages fatigués par une lutte opiniâtre contre la violence de la tempête et la fureur des vagues. Ce phénomène était connu des anciens. Leur mythologie nous raconte que, lorsque les Argonautes levèrent l'ancre du promontoire de Sigée, il s'éleva une violente tempête, durant laquelle on vit deux feux

voltiger autour de la tête des Tyndarides, et un moment après l'orage cessa. On regarda depuis les feux qui brillent en pareille circonstance comme les feux de Castor et Pollux. Lorsqu'on en voyait deux, c'était une marque de beau temps; s'il n'en paraissait qu'un, on l'appelait Hélène, et c'était le présage infaillible d'une tempête prochaine.

Tandis que nous poursuivions notre voyage pour revenir en Europe, nous découvrîmes à la hauteur des Açores, dans la même ligne de route, une lumière qui grandissait à mesure que nous en approchions. Cette apparition nous fit faire à bord plusieurs conjectures; nous crûmes d'abord que le bâtiment d'où partait cette lumière pouvait bien être un baleinier occupé à faire de l'huile: mais nous reconnûmes ensuite que c'était un navire à trois mâts, auquel le feu avait pris avec une telle violence que nous tirâmes aussitôt quelques coups de canon pour avertir l'équipage et les passagers que les moyens de sauvetage étaient proches. Nous nous empressâmes de gouverner au-dessus du vent, toutefois à une distance convenable, et nous envoyâmes une de nos chaloupes, afin que si le feu gagnait la chambre aux poudres et que le navire vînt à sauter, nous n'eussions que peu de danger à courir. Cette rencontre eut lieu au milieu d'une nuit profonde. Nous hissâmes deux lanternes, et nous eûmes soin de tirer encore de temps en temps un coup de canon, mais nous n'aperçûmes point de chaloupes. Nous continuâmes à nous approcher, autant que la prudence nous le permettait, dans l'espoir que, si ce navire avait perdu ses chaloupes ou qu'il fût resté encore quelques personnes à bord, nous puissions leur venir en aide. Nous mîmes en panne durant toute la nuit, ayant continuellement sous les yeux ce spectacle effrayant, dont l'obscurité de la nuit augmentait encore l'horreur; mais, lorsque le jour vint à paraître, nous ne découvrîmes ni hommes, ni chaloupes, et nous dûmes supposer que l'équipage s'était sauvé en se dirigeant à l'aide de chaloupes vers une des îles Açores, ou à bord de quelque bâtiment qui avait pu se trouver à proximité du

sinistre. Nous nous avançâmes avec nos chaloupes pour aller nous convaincre par nous-mêmes de l'état réel des choses, et nous trouvâmes le navire déjà brûlé jusqu'à deux ou trois pieds au-dessus de l'eau. Ce bâtiment nous parut être de bonne structure, et, d'après les débris que nous en avons pêchés, avoir appartenu aux Anglais. Sa cargaison consistait en grande partie en balles de coton. Il avait sur la poulaine le buste d'un homme de moyen âge, mais sans aucune autre indication qui pût nous éclairer sur ce point. Ce spectacle désolant nous affecta beaucoup, et nous déplorâmes vivement que les flammes eussent dévoré tant de choses utiles et précieuses. A ce qu'il me parut, on aurait encore pu éteindre le feu et avec un vent favorable remorquer ce bâtiment dans quelque port voisin; mais pareille chose est difficile à entreprendre, parce qu'on ne saurait calculer avec certitude quel en sera le résultat. Il va sans dire que ce triste incident nous fit perdre beaucoup de notre temps, toujours si précieux pour le marin; mais la voix de l'humanité s'était fait entendre et nous n'avions pu résister à ce sentiment de compassion qui nous appelait au secours de ces malheureux.

En continuant notre route, nous nous servîmes, pour toute sûreté, d'un bon guet, afin d'être certains qu'il n'y avait pas par-ci par-là des chaloupes appartenant au bâtiment brûlé; mais nous ne vîmes rien, si ce n'est que le lendemain nous aperçûmes dans la ligne de route un navire à trois mâts, portant pavillon anglais. Croyant qu'il avait l'intention de me héler, je diminuai de voiles. Le capitaine s'informa de ma longitude par chronomètre et m'offrit quelques rafraîchissements, mais je le remerciai de sa politesse, étant suffisamment pourvu. J'engageai cependant les officiers sous mes ordres à profiter d'une proposition si gracieuse, et j'offris d'envoyer une chaloupe. Mais mon premier officier parut être insensible à ce qui, en pareille circonstance, quand on n'est pas trop bien approvisionné, a le plus grand prix. Nous fîmes donc force de voiles et chacun de nous continua sa route.

A peu de distance de cette rencontre, je passai la pointe la plus nord-ouest de l'Afrique, qui, avec Gibraltar et Tariffa, forme le détroit de Gibraltar et en même temps le point le plus méridional de l'Europe.

Le 25 avril 1607, une flotte hollandaise, sous le commandement de l'amiral Jacob Heemskerck, et, lorsque celui-ci eut été tué pendant l'action, sous celui de Pieter Verhoeff, détruisit une flotte bien supérieure en force, commandée par l'amiral espagnol d'Avila, sous le feu des batteries de Gibraltar; et, le 4 juillet 1704, cette ville fut prise par les flottes combinées anglaise et hollandaise, sous le commandement de l'amiral anglais George Rooke, et sous les ordres de l'amiral néerlandais Callenberg. On assure que, près du rocher de Gibraltar, il se trouve un endroit que l'on a nommé *Dutchman's glory*, en souvenir de cette victoire.

Il est curieux de faire remarquer qu'à cette époque, tandis que nous étions les alliés de l'Angleterre, cette puissance fit la paix avec l'Espagne, à condition que Gibraltar appartiendrait à la Grande-Bretagne, et qu'il ne serait pas donné connaissance de cette condition du traité aux Néerlandais, en sorte que, lors de la paix d'Utrecht, en 1713, les Anglais furent maintenus et confirmés dans la possession de ce point important. Il est étrange que, quand le danger avait été commun, les profits ne l'aient point été. C'est là ce qu'on appelle la politique léonine.

Un fait curieux à signaler, au point de vue de l'histoire naturelle, c'est que le rocher de Gibraltar est le seul point en Europe où l'on trouve des singes sauvages. Il est à présumer que, lorsque les Maures vinrent en Espagne et s'établirent à Gibraltar, ils y apportèrent des singes, ou que plus tard, lorsque les Espagnols eurent fait plusieurs conquêtes sur les côtes d'Afrique, se trouvant à la proximité de Gibraltar, ils envoyèrent des singes à la garnison de cette place. Dans l'une ou l'autre hypothèse, ces animaux se seront facilement acclimatés dans ce pays; ils se seront établis dans les cavernes et réduits qui se trouvent en grand nombre sur le rocher de

Gibraltar, s'y seront propagés et y auront ainsi établi pour ainsi dire une colonie, aujourd'hui nombreuse et florissante.

En parlant ici de Gibraltar et de cette partie de la péninsule, je ne puis imposer silence à mes souvenirs historiques qui retracent à mon esprit la manière dont Philippe II fit la conquête du Portugal. Rappeler ce fait, c'est esquisser encore le caractère de ce roi et surtout celui du barbare duc d'Albe, qui se glorifiait d'avoir fait mourir dans les Pays-Bas par la main du bourreau dix-huit mille hommes, parmi lesquels on sait qu'il se trouva les personnes les plus illustres dont s'honore la Néerlande; terribles et sanglantes exécutions qui forcèrent aussi quelques-uns de mes ancêtres à quitter leur patrie pour aller chercher un refuge ailleurs. Je pense donc qu'on ne lira pas sans intérêt un récit plus ou moins circonstancié de la conquête du Portugal par les armes de Philippe II.

Le jeune roi de Portugal, Don Sébastien, qui s'était jeté sur la côte d'Afrique avec dix mille hommes, dans le vain espoir de la conquérir et de percer jusqu'aux Indes, mourut, ne laissant pas d'héritier direct, et son oncle; le cardinal Don Henri, qui lui succéda, étant mort peu après, le trône de Portugal se trouva vacant. Ceux qui y prétendaient furent Philippe II, la duchesse de Bragance, le duc de Savoie, Don Antonio, prieur de Crote, le duc de Parme, Catherine de Médicis, et le Saint-Père le pape. Tous y avaient plus ou moins de titres, nous ne ferons mention que de ceux de Philippe II. Il était issu de l'impératrice Isabelle de Portugal, mais d'après une loi fondamentale du pays, il n'était pas permis qu'un étranger héritât de la couronne. Cependant des lois et des constitutions n'étaient pas ce qui pouvait intimider ou retenir Philippe, surtout quand il entrevoyait pour lui quelque profit à les violer ou à s'en écarter: en ceci, c'est peut-être ce qu'il eut de commun avec bien d'autres princes. Les autres prétendants au trône ne firent valoir leurs droits que bien faiblement et prirent des mesures encore plus faibles. Il n'y eut que Don Antonio, très-aimé des Portugais, qui maintint

les siens avec énergie. Le roi d'Espagne, instruit de la résistance qu'on se proposait de lui opposer, fit ses préparatifs de guerre. Le commandement de l'armée fut donné à son vieil ami le duc d'Albe; quelques démêlés s'étaient bien élevés entre eux, par suite d'un coup de jeunesse de Don Carlos, mais l'intérêt réconcilia le roi avec celui qu'on croyait être le plus grand capitaine de son époque. La flotte fut mise sous les ordres de Santa Croce, un des marins les plus expérimentés de l'Espagne; celui qui aurait certainement commandé la *Flotte invincible*, si une mort prématurée ne l'avait point enlevé au service de son pays. Elvas, Olivença et toutes les autres places situées au nord du Tage jusqu'à la côte occidentale, faisant taire leur aversion pour le gouvernement de Philippe II devant la crainte que leur inspirait l'armée de ce souverain, ouvrirent leurs portes et le proclamèrent roi de Portugal. Santa Croce, au moyen de la flotte, s'empara de la plupart des villes maritimes sur la côte d'Algarve et arriva à St. Ubès, peu de jours après que l'armée était déjà campée devant cette place. Toutes les villes avaient été prises, sans qu'une seule goutte de sang eût été répandue.

Le duc d'Albe avait alors l'intention de marcher directement sur la capitale du royaume, mais instruit que Don Antonio avait concentré de grandes forces à Lisbonne et dans les environs, il résolut d'adopter une marche plus prudente que celle qu'il avait été obligé de suivre jusqu'ici. Don Antonio, proclamé roi, avait considérablement renforcé tous les points de défense situés près du Tage. Pour s'approcher de Lisbonne, on avait le choix de trois voies différentes. On pouvait d'abord passer le Tage, à quelques lieues au-dessus de la ville, près d'Almeira et de Santarem. Par une autre voie, on devait s'embarquer sur des navires et des bateaux, afin de pouvoir arriver en face de la ville, tandis que la troisième route conduisait par mer de St. Ubès à Cascaes et puis de là à Lisbonne. Tous les généraux étaient d'avis de choisir la première de ces trois routes, mais le duc d'Albe préféra la dernière, pour cette seule raison qu'elle était la plus

courte et que l'ennemi, ne s'attendant pas à le voir arriver par cette voie, serait par conséquent moins en mesure de l'y recevoir. En effet, la célérité du mouvement et l'avantage de la route devaient rendre la victoire plus facile et moins sanglante; car, quelque inexorable et sanguinaire que le duc d'Albe se soit montré envers les hérétiques, il attachait toujours beaucoup de prix à la vie d'un brave et fidèle soldat, qu'il épargna autant que possible. L'événement prouva la sagacité du général dans le choix qu'il avait fait. En le voyant paraître ainsi à l'improviste, l'ennemi prit honteusement la fuite. Le général espagnol fit débarquer toutes ses troupes, sans rencontrer aucun obstacle, sans éprouver aucune résistance. La descente opérée, il fit serrer les rangs et continua sa marche hardie et imprévue. L'approche de Cascaes, place fortifiée, aurait pu lui coûter du sang, car il devait passer par des collines escarpées, bien munies de pièces de gros calibre, et le chemin était raboteux, semé de ronces et d'épines et difficile pour la marche des troupes. On lui représenta toutes ces difficultés, on lui dit même qu'il y avait de la témérité à poursuivre cette entreprise, et c'est dans cette circonstance que le duc d'Albe adressa à son vieil ami Bariettos qui lui faisait des observations à ce sujet, ces paroles que j'ai déjà citées: «Il y a pour le guerrier des moments où la témérité d'un jeune homme est de la sagesse pour un vieux général.» Il passa outre, ordonna l'attaque, et les Portugais peu expérimentés prirent aussitôt la fuite. La ville et la forteresse de Cascaes furent investies par ses troupes, et il fit dire au commandant de cette place forte qu'il venait non pour faire la guerre, mais pour prendre, au nom du légitime souverain, possession du royaume, et qu'il envisagerait tous ceux qui s'opposeraient à lui comme des sujets rebelles, dignes de mort, qui s'étaient révoltés contre leur maître. A cette sommation le commandant répondit à coups de canon. On commença alors le siège, et, au bout de quelques jours, la ville fut forcée de se rendre. Le duc d'Albe tint parole. Il fit couper la tête au commandant, et sans misé-

ricorde toute la garnison fut passée au fil de l'épée. En cela, il suivit son penchant à la cruauté et se conforma aux intentions de son souverain, mais il eut aussi en vue par cette sévérité de décourager les Portugais et de les faire promptement renoncer à toute nouvelle tentative de défense. Il y réussit en partie, mais il augmenta en même temps l'aversion du peuple pour ses nouveaux maîtres. Belem, Almeyda et d'autres places se soumirent immédiatement au général espagnol.

Tandis que le duc poursuivait ainsi ses succès, Don Antonio se trouvait entre Alcanta et Lisbonne, à l'est de la rivière. Le duc d'Albe eut l'adresse de le retenir quelque temps dans l'inaction, cherchant ainsi à augmenter le découragement de son armée et ne négligeant pas de se procurer tous les jours des nouvelles exactes de tout ce qui se passait dans le camp ennemi. Lorsqu'il crut qu'il était temps de frapper un grand coup, il l'attaqua à l'improviste avec toutes ses forces. Après une courte résistance, pleine de confusion, Don Antonio et les siens prirent la fuite, cherchant une retraite à Lisbonne. Le général espagnol les poursuit alors avec ardeur, massacrant tout ce qu'il trouve sur son passage. On savait à Lisbonne ce qui s'était passé à Cascaes, quel avait été le sort de la garnison; on connaissait la cruauté habituelle du duc d'Albe, et la ville entière se soumit sans faire la moindre résistance.

Le malheureux Don Antonio se retira, avec les tristes débris de son armée, du côté de Sartorim. Le duc envoya à sa poursuite le brave général d'Avila. Une bataille décisive fut livrée et une défaite totale des Portugais mit fin à cette guerre d'invasion. Don Antonio s'enfuit à Viana, petit port de mer à l'embouchure de la Lima. Déguisé sous le costume d'un matelot, il échappa à ses ennemis et parvint à gagner la France. Philippe II eut encore cette fois recours à son moyen favori pour se débarrasser d'un ennemi qui le gênait; il fit promettre quatre-vingt mille ducats à celui qui assassinerait Don Antonio, comme il avait mis à prix la tête de Guillaume 1^{er}. Dès lors tout rendit hommage à Philippe, même

jusqu'au duc de Bragance, qui depuis longtemps avait reconnu qu'il n'avait pas à sa disposition les forces nécessaires pour défendre les droits de son épouse contre un aussi puissant monarque. Le royaume de Portugal était déjà par lui-même une riche et belle acquisition pour l'Espagne, mais les possessions que les Portugais avaient en Afrique, en Amérique et dans les Indes, rendirent cette conquête redoutable aux yeux de l'Europe.

Le pouvoir toujours croissant de Philippe II inspira de justes craintes à tous les princes et excita la jalousie de l'Angleterre et de la France; mais aucun peuple peut-être ne semblait avoir plus à redouter de sa puissance que les Néerlandais. On pouvait craindre que les trésors du roi d'Espagne ne le missent en état de leur faire la guerre avec encore plus de violence; mais précisément ces possessions que Philippe avait dans les Indes devinrent plus tard pour la population batave, toute composée de bourgeois livrés au commerce maritime, la source de ses richesses et de sa grandeur. Philippe II, en fermant aux Hollandais le port de Lisbonne, les força de chercher aux Indes les denrées de l'Orient, et d'y fonder un empire sur les ruines de celui des Portugais.

A la rapide esquisse que je viens de tracer d'une des campagnes qui ont signalé la carrière militaire du duc d'Albe, de ce favori de Philippe II, dont le caractère et les penchants s'accordaient si bien avec le naturel et les dispositions de son souverain, de cet homme cruel et sanguinaire dont le nom suffit encore de nos jours pour jeter dans les âmes le trouble et l'effroi et y réveiller un sentiment vif et profond d'indignation; à ce récit succinct de la conquête du Portugal, je dois encore ajouter un trait de la vie du duc d'Albe, pour faire connaître son audacieuse présomption et l'insolence de son orgueil. Je veux rappeler la statue colossale qu'il se fit élever à lui-même sur la plate-forme de la citadelle d'Anvers. Ce fait est connu de tout le monde, j'en conviens; mais cette réminiscence a son but utile. En même temps qu'on reproduit au grand jour le caractère et les actes de celui qui fut le fléau

de l'humanité et le plus terrible oppresseur de la Néerlande, on contribue à ce que sa mémoire soit, s'il est possible, encore plus exécrée. En inspirant le véritable amour de la patrie, on perpétue une juste et profonde indignation contre ceux qui l'ont persécutée.

C'est dans la citadelle d'Anvers, au milieu d'une place spacieuse, non loin de l'église, que fut érigée cette fameuse statue, de quinze pieds de haut au-dessus du piédestal, pour perpétuer la victoire de Gemmingen que le duc d'Albe avait remportée sur le comte Louis de Nassau. Cette statue fut faite avec les canons pris au comte dans cette sanglante bataille, *ex aere captivo*, comme on le lisait sur une des inscriptions du piédestal. C'était, d'après le témoignage de tous les contemporains, un véritable chef-d'œuvre d'exécution. L'artiste allemand, Jacques Jungeling, y avait mis tout son art, épuisé tout son génie pour le perfectionner. Cette statue pouvait être comparée aux plus magnifiques produits de la sculpture des temps anciens et modernes; car, en outre de tout ce que cette représentation avait de noble et de grand, la finesse de l'exécution répondait à une parfaite ressemblance de l'image que l'on avait voulu reproduire, et l'élégance de la forme et la beauté de l'ensemble s'accordaient admirablement avec la hardiesse de la pensée et la force de l'expression. Le terrible duc d'Albe était représenté en costume de général d'armée, la tête nue, portant les insignes de la Toison d'or, avec un regard fier et menaçant, tenant dans la main gauche le bâton du commandement, et le bras droit, qu'aucune armure ne recouvrait, étendu sur la ville. Sous ses pieds il foulait un monstre à deux têtes et avec quatre bras, représentant la noblesse et le peuple, ayant des écuelles pendues aux oreilles et des besaces au cou, pour rappeler les attributs dont les Gueux s'étaient parés. La torche de la rébellion était renversée et le fer de la hache brisé. Le monstre vaincu et écrasé présentait au duc une supplique pour demander grâce. Des loutres, des lézards et des serpents, emblèmes de la malice, de la fraude et de

la lâcheté, sortaient en foule des besaces, et un masque était jeté aux pieds du monstre. Sur un des côtés du piédestal, on voyait l'Aurore, en espagnol *Albe*, chassant les ténèbres de la Nuit, représentés par des chauves-souris et des hiboux, tandis que les loups et les renards se retiraient pour faire place au berger, conduisant son troupeau dans la prairie. Une inscription en langue grecque faisait allusion à l'Aurore succédant aux ténèbres du Mal et les mettant en fuite. Sur une autre face du piédestal, se trouvait un autel élevé à la Reconnaissance et entourée de trophées d'armes, avec une inscription en latin signifiant *Au Dieu de nos pères*.

Ce fut le bénédictin Arias Montanus, car de tout temps il y eut de vils et méprisables flatteurs, qui épuisa toute sa science et tout son esprit pour trouver les emblèmes les plus significatifs et exprimer en termes pompeux les éloges les plus brillants.

La face principale du piédestal portait une plaque d'airain, sur laquelle se trouvait en grandes lettres une inscription latine, dont voici la traduction :

*Erigé à
Ferdinand Alvarez de Tolède,
Duc d'Albe,
Général en chef de
Philippe II, Roi d'Espagne,
Chargé du gouvernement des Pays-Bas,
Qui a appaisé la sédition,
Chassé les rebelles,
Rétabli la religion,
Fait fleurir la justice
Et assuré la paix dans les provinces,
Comme au plus fidèle serviteur
Du meilleur des Rois 1).*

1) L'inscription latine était ainsi conçue : Ferdinando Alvarez a Toledo, Albe Duci, Philippi II Hispaniarum apud Belgas Praefecto, quod extincta seditione, Rebellibus pulsus, Religione procurata, Justitia culta, Provinciarum pacem firmavit, Regis optimi Ministro fidelissimo positum.

Rien de tout cela n'était vrai et ce pompeux et magnifique cloge n'était qu'un tissu de mensonges. Lorsque le duc d'Albe, accompagné de quelques nobles, vint dans la citadelle d'Anvers pour voir sa statue et qu'il leur demanda leur opinion sur ce monument fastueux, on prétend que le comte d'Aerschot eut la franchise de lui dire qu'on apercevait, sur les physionomies irritées des figures composant ce groupe, un signe certain de vengeance qui ne manquerait pas d'éclater, dès que le danger serait passé. Ces paroles pleines de sens du comte d'Aerschot devaient plus tard se confirmer, ainsi que le fait observer l'historien Hooft, et il ajoute que ce monument de l'orgueil et de l'insolence répugnait à tout le monde et à toutes les opinions. C'était, dit-il, un objet d'exécration pour les Flamands et les Néerlandais, qui en même temps excitait l'envie et la jalousie des Espagnols et qui calomniait le pays aux yeux des étrangers. Aussi, sous le gouvernement de Don Louis de Requesens, le roi, soit qu'il ne voulût pas que son général jouît d'un si grand hommage, soit qu'il jugeât peu convenable qu'on se fît gloire d'un monument qui ne servait qu'à rappeler des scènes de carnage et de désolation, le roi fit abattre cette statue. C'est sur ce dire de l'historien néerlandais Hooft qu'on a cru que le gouverneur Requesens, dès qu'il fut entré en fonctions, fit renverser la statue de son prédécesseur. Strada nous rapporte qu'on parlait tous les jours à la cour de Madrid de cette insolente statue, et que surtout Ruy Gomez de Silva divertissait beaucoup les courtisans, en leur parlant de la modestie et de l'humilité du duc d'Albe qui se nommait le plus fidèle des serviteurs du roi, lui qui ne faisait que nuire aux vrais intérêts de son souverain par ses cruautés, sa tyrannie et son insolence. Le prince d'Orange, dans son Apologie, appelle ce monument « une déplorable statue, le signe d'un infernal orgueil et une couronne digne des crimes et des infamies du duc d'Albe. »

Cependant, quelque bien disposé que fût Requesens à se concilier par la douceur de son gouvernement la bienveillance et l'affection des habitants et par conséquent à renverser une

statue dont la vue leur était odieuse, il était beaucoup trop prudent pour exciter contre lui-même le mécontentement du duc d'Albe, qui avait toujours conservé beaucoup d'influence à la cour; il devait craindre d'allumer chez lui la passion de la vengeance et de s'attirer de sa part une haine implacable. Sans manquer aux ordres du roi, il a donc bien pu épargner la statue, en la faisant seulement descendre de son piédestal. C'est aussi ce que l'historien Hooft donne à entendre, lorsqu'il dit dans un autre endroit «qu'on trouva quelque part dans un coin de la citadelle la statue du duc d'Albe qui avait été abattue, suivant l'ordre du roi, par le gouverneur Requesens.» Quoi qu'il en soit, la destruction ou la disparition de son chef-d'œuvre a dû nécessairement affliger le statuaire Jacques Jungeling, qui mourut en 1606, âgé de 74 ans, et qui fut enterré à Anvers dans l'église de St. André.

Si ce passage de Hooft que je viens de citer est conforme à la vérité, comme la suite de son récit le rend plus que probable, il faut donc admettre que Requesens cacha cet objet de scandale dans quelque endroit écarté de la citadelle, soit sous un des murs, soit ailleurs, peut-être, comme le dit Van der Vinckt (*Troubles des Pays-Bas*, T. V, page 386) sous la voûte de l'arsenal. Dès lors il faut considérer comme dénuée de tout fondement la tradition qui veut qu'on aurait fait fondre une partie de ce monument pour en faire des pièces de canon; tradition cependant en faveur de laquelle semble plaider la médaille frappée dans ce temps-là, sur laquelle on voit d'un côté la statue placée près d'un four avec une pièce de canon, et sur le revers l'imprudent Icare qui ne peut plus s'envoler. Mais faut-il donc attribuer à chaque médaille tant de valeur que l'histoire doive complètement dépendre de ses emblèmes? J'avoue que la vérité des faits peut souvent être éclaircie, quelquefois même confirmée par quelque médaille, par quelque empreinte servant à les perpétuer. Cependant combien de médailles ne sont-elles pas tellement emblématiques et figuratives, qu'elles ont besoin d'une explication pour qu'on en

comprene le sens, et si l'on en retranche l'invention poétique ou la saillie d'esprit qui les a produites, que restera-t-il alors de la vérité? Ou bien attribuons-nous aux médailles une infailibilité que nous refusons de reconnaître aux écrits? De même que les caricatures nous présentent des personnes et des choses dans la seule intention de nous amuser un instant sans avoir égard à la vérité, de même les médailles peuvent n'avoir pas eu d'autre but.

Quoi qu'on puisse penser de cette transformation de la statue du duc d'Albe, rien ne nous force d'accepter ce fait dans un tel sens, comme si tout autre dire concernant ce monument n'avait pour nous aucun caractère d'authenticité. Une autre version nous est aussi offerte. Strada dit expressément que, suivant une opinion assez générale, il y avait deux exemplaires de cette statue, et que l'un d'eux était destiné à être transporté en Espagne, mais qu'on se garda bien de l'y envoyer, pour ne pas augmenter le mécontentement du roi.

S'il est vrai que le duc ait poussé l'orgueil jusqu'à vouloir que sa statue se trouvât à sa campagne, sous ses propres yeux, il devient plus facile d'admettre que l'une des deux recouvrit sa forme primitive, c'est-à-dire redevint des pièces de canon pour répandre encore le carnage et la mort, et que l'autre fût brisée et reproduite ensuite sous une autre forme, afin qu'on se mit à genoux devant elle.

Après la prise de Breda, en 1577, les habitants d'Anvers, toujours pour ainsi dire sous la tutelle de la citadelle et souvent fort maltraités par elle, obtinrent des Etats Généraux la permission d'en démolir le rempart qui menaçait le plus la ville. On vit alors hommes de tout âge et de tout rang, femmes et enfants, se mettre à l'œuvre et s'empresse de délivrer Anvers de ce qui était pour cette ville un continuel sujet de crainte et d'alarme. C'est probablement en abattant ce rempart qu'on trouva sous terre la fameuse statue du duc d'Albe. A cette vue, un juste sentiment d'indignation et de vengeance s'empara des

esprits. L'étroit espace où se trouvait ensevelie cette statue ne suffit pas alors à cette masse innombrable de travailleurs pour exercer toute leur fureur. On traîna l'odieux monument jusque sur le chantier, et là, on l'attaqua à coups de hache, de marteau, de toute sorte d'instruments de destruction que l'on pût trouver. La fureur du peuple alla même jusqu'au délire, jusqu'à la rage. On vit des hommes mordre l'airain avec une telle force qu'on pût même y reconnaître la marque de leurs dents, et chacun se disputer avec fureur quelques débris, quelques parcelles même de cet insolent monument, qui devait braver la durée des siècles, mais qui n'avait pas même survécu à la troisième année de son érection. C'est ainsi que se réalisa la prophétie du comte d'Aerschot, que dans les figures irritées on apercevait un sentiment de vengeance qui éclaterait, quand le danger serait passé. L'historien Thuanus dit qu'il vit cette statue traînée ignominieusement par terre et brisée sous les pieds, comme l'idole dans le temple de Dagon, et l'historien Hooft, qui se distingue dans ses récits par la communication de petits détails intéressants, dit à son tour au sujet de cette statue: «Le pouce de la main droite me tomba par hasard entre les mains, et à en juger par ses proportions, je pense que ce chef-d'œuvre de l'art surpassait de beaucoup la grandeur naturelle.»

Dans l'histoire de cette statue du duc d'Albe, il faut avouer que la transformation que le métal a subie successivement, à quelque chose de frappant et de remarquable. De canon qu'il était auparavant, il fut fondu pour devenir une statue du duc d'Albe, et, refondu de nouveau, il devint une image du Christ, dont la croix fut détruite par les Français en 1795, lors de leur irruption dans les Pays-Bas, mais dont la figure est restée et subsiste encore à Anvers. Cette image du Christ sur la croix avait été coulée en 1635 par Jean Goethals.

Dans tous les cas, il me paraît très-regrettable que, comme œuvre d'art et pour témoigner de la vérité des faits, cette statue n'ait point été conservée, et qu'il n'en existe plus que

la gravure qui représente en son entier ce monument de l'insolent orgueil de l'oppressur des Pays-Bas, de même que nous déplorons en général que l'aveugle fureur des Iconoclastes n'ait pas épargné tant de chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture qui faisaient l'admiration des temps passés.

C'est ainsi que mon imagination, se complaisant à s'abandonner à la succession de ses souvenirs et à l'enchaînement de ses idées, profitait des loisirs que me laissait la paisible continuation de notre marche; mais un de ces incidents de voyage, auquel il faut bien s'attendre tôt ou tard, vint mettre fin à mes réflexions, appeler toute mon attention sur un autre point et causer assez de besogne à mon bord. Nous allions être assaillis de gros temps et d'orages, tout nous le présageait. L'air devint tout à coup sombre, un vent violent s'éleva et nous commençâmes à essayer des bourrasques et des tempêtes qui ne tardèrent pas à donner aux voiliers plus d'occupation qu'ils ne l'auraient voulu. Nous vîmes alors bon nombre de baleines et d'épaulards qui se montraient, tantôt devant, tantôt derrière le *Lancier*, dont la marche était telle alors qu'il eut pu faire soixante lieues dans les vingt-quatre heures; on aurait dit que ces habitants de la mer prenaient plaisir à nous accompagner. C'est en de pareilles circonstances que le marin se trouve véritablement dans son élément, et que le passager, s'il sent le besoin de se livrer aux douceurs du sommeil, passe la nuit avec plus de tranquillité, quand il sait que des officiers expérimentés ont le quart, et qu'appuyés et conseillés dans des moments plus critiques par le commandant, ils veillent en attendant le lever du jour. Quelquefois aussi ce louable sentiment de curiosité qui porte l'homme à s'instruire, engage quelques passagers à rester une partie de la nuit sur le pont avec l'officier de quart et souvent aussi avec le commandant, pour contempler avec le plus vif intérêt ces scènes imposantes de la nature, cette lutte terrible des éléments entre eux; pour voir avec quelle intrépidité l'homme, en apparence si faible et si borné dans ses moyens, sait cependant au sein de la

tempête, par sa sagacité et les ressources de son génie, affronter et détourner le danger; pour admirer comment, se fondant sur l'expérience de plusieurs siècles, l'homme a su construire, gréer et diriger des bâtiments capables de résister à la fureur des éléments et même, en dépit des vents et des vagues, en état d'atteindre encore leur destination. Il est vrai que ceux qui restent ainsi sur le pont d'un bâtiment pour contempler un pareil spectacle, s'exposent aux incommodités et aux outrages de la pluie et du vent et à être transis de froid. En pareil cas, le mieux qu'il y ait à faire, c'est de prendre, ainsi qu'on le fait presque toujours, une tasse ou deux de bon café, boisson qui réveille l'esprit et ranime les forces et qui surtout pour le marin est bien préférable aux liqueurs fortes.

Le vent qui s'élevait avec une nouvelle violence nous obligea peu à peu de diminuer de voiles, ce qui ne manqua pas de ralentir la marche du *Lancier*. Le temps devenant de plus en plus orageux, le spectacle que nous offrit alors l'océan, fut aussi sublime que terrible. La mer était sillonnée par cinq ou six vagues longues et élevées, semblables à des chaînes de collines, espacées entre elles par de larges et profondes vallées. Chacune de ses collines aquatiques était à deux ou trois étages. Le vent détachait de leurs sommets anguleux une espèce de crinière d'écume et en emportait aussi des tourbillons d'une poussière blanche qui se répandait au loin dans leurs vallons, comme celle qui s'élève sur les grands chemins en été. Ce qu'il y avait de plus redoutable, c'est que quelques sommets de ces collines, poussés en avant de leur base par la poussière du vent, se déferlaient en énormes voûtes, qui se roulaient sur elles-mêmes en mugissant et en écumant, et qui auraient englouti le *Lancier* s'il se fût trouvé sous leurs ruines. L'obscurité de la nuit vint encore ajouter à cet affreux tableau. Quand une de ces montagnes écumantes approchait de nous, on en voyait le sommet à la hauteur de nos huniers, c'est-à-dire à plus de cinquante pieds au-dessus de notre tête. Mais la base de cette effroyable digue venant à passer sous notre bâtiment;

elle le faisait tellement pencher que le bout de ses vergues trempait presque dans la mer qui mouillait le pied de ses mâts. Quand il se trouvait sur sa crête, il se redressait et se renversait tout à coup en sens contraire sur sa pente opposée, tandis qu'elle s'écoulait de dessous lui avec la rapidité d'une écluse, en large nappe d'écume. Le vent était si violent qu'on ne pouvait entendre les paroles qu'on s'adressait, l'air emportait la voix et ne permettait d'ouïr que le sifflement aigu des vergues et des cordages, et les bruits rauques des flots, semblables aux hurlements des bêtes féroces.

On conçoit que ce dut être avec la plus vive impatience que nous attendîmes l'aurore, qui parut enfin, nous amenant un temps plus favorable. De toutes parts nous fûmes alors en un instant entourés d'oiseaux, et nous vîmes entre autres un grand oiseau de mer, fatigué sans doute d'avoir lutté contre la tempête, qui dormait paisiblement sur les ondes devenues plus calmes.

Puisque j'en suis à parler de tempêtes, de bourrasques et de rafales, il faut que je dise en même temps que dans les Moluques, où j'ai passé six années de service, dont la moitié dans un grade inférieur, la pluie durant la mousson de l'est, tombe souvent sans interruption pendant plusieurs semaines; ce qui aît que bien des marins, surtout parmi ceux qui n'occupent pas un haut grade, n'ont bientôt plus de vêtements secs à mettre sur leur corps, et que transis par le froid ils aspirent après le moment où il leur sera permis de se reposer quelques heures et qu'ils seront remplacés sur le pont par l'autre moitié de l'équipage. Mais il arrive aussi très-fréquemment qu'à la même époque le temps devenant de plus en plus orageux, tous les hommes qui sont à bord, sans exception, sont appelés sur le pont. Il faut alors, et moi-même j'ai souvent été de ce nombre, que ceux qui étaient en train de goûter quelque repos, si nécessaire après les fatigues d'un rude service, viennent de nouveau se remettre à l'œuvre. Ce passage trop rapide d'une bienfaisante transpiration produite par le sommeil aux

sensations et aux frissons causés par le froid et l'humidité, a plus d'une fois coûté la vie à quelques-uns d'entre eux. On voit par là combien la vie du marin est rude, quoique son éducation et le régime qu'il suit soient bien propres à lui procurer une constitution robuste et à lui apprendre à supporter toutes sortes de fatigue, et combien, sans parler des dangers de toute nature qui l'entourent, il lui est difficile et pénible de gagner le pain quotidien. Et cependant, malgré tout cela, il ne cesse pas un seul instant d'être fier de son état. Mais quel contraste n'offre pas la vie du paisible citadin, qui, en entendant le vent souffler avec violence sur les toits, la grêle et la neige fouetter avec force les vitres de sa fenêtre, est tranquillement assis près du foyer domestique et se sent à l'abri du danger et des intempéries de la saison rigoureuse. Quiconque connaît tous les périls auxquels est exposé le navigateur, s'il y réfléchit un instant, lorsqu'il entend de loin mugir la tempête, ne peut s'empêcher alors de s'écrier, comme je l'ai si souvent entendu dire par mon vénérable père: "Dieu veuille garder le pauvre marin et le protéger!"

A l'impétuosité de la tempête qui nous avait si fortement assaillis et mis plus d'une fois en grand danger, succéda fort heureusement un temps calme, suivi d'un épais brouillard qui nous empêcha de rien voir à la distance d'environ un demicable. Comme nous faisons bonne marche, nous fûmes obligés de prendre les plus minutieuses précautions, afin de ne pas venir à heurter contre un navire ou quelques débris flottants. Je n'ai pas besoin de dire qu'en pareille circonstance on a besoin d'agir avec la plus grande attention. L'expérience n'a-t-elle pas appris et n'apprend-elle pas encore tous les jours que, faute de prudence et de précautions, bien des navires viennent à couler ou éprouvent de fortes avaries? N'est-il pas arrivé et n'arrive-t-il pas encore bien souvent que deux bâtiments, venant avec une bonne marche à s'aborder, coulent tous deux en un clin d'œil? En pareille circonstance, tant que dure le brouillard, la prudence veut que le marin

mette en usage tous les moyens dont l'effet peut lui sembler efficace; par exemple de jeter la sonde, de faire battre le tambour, sonner la trompette, la cloche, de tirer aussi à divers intervalles un coup de canon, afin d'avertir par ce bruit les bâtimens, se trouvant à la proximité, qu'ils aient à se tenir sur leurs gardes, et en même temps de faire ensorte que par intervalle tout soit tranquille à bord, pour qu'à son tour on puisse entendre les mêmes avertissemens donnés par d'autres navires. Assurément on n'a eu que trop à regretter que bien des marins aient souvent payé de leur vie l'oubli de ces précautions salutaires; l'on ne sait que trop que plus d'un navire a péri par suite de la négligence du guet, ou, peut-être aussi quelquefois, par la faute des officiers ou du commandant, inattentifs sur tel ou tel point.

Le brouillard se dissipa enfin peu à peu, et le temps, emblème de la vie humaine et aussi variable qu'elle, se remit entièrement au beau. Nous eûmes alors un ciel pur et serein, et nous aperçûmes plusieurs voiles à la proximité du *Lancier*. On est souvent étonné de voir comment deux bâtimens se rencontrent ainsi, dans leur ligne de route, presque sur un même point.

Lorsque le danger fut ainsi entièrement passé et que j'eus le loisir de pouvoir encore donner libre cours à mes idées et à mes souvenirs, la tempête, dont nous venions d'être assaillis à une hauteur presque en vue de l'Angleterre, me fit penser tout naturellement à cette *Armada invincible* qui sortit au printemps de 1588 du port de Lisbonne et fut dispersée en partie, environ à la même hauteur, par une violente tempête, et détruite en détail par les forces navales anglo-hollandaises. Cet événement est trop glorieux pour la marine de ces deux pays, pour n'en pas rappeler ici quelques particularités pleines d'intérêt.

Presque dès le commencement de son règne, Philippe II avait été obligé de rassembler des flottes considérables pour réprimer la puissance ottomane. Par la conquête du Portugal, ses forces navales étaient devenues plus redoutables et ses richesses, ainsi que celles de l'Espagne, s'étaient considérablement

augmentées. Fier de sa puissance et se croyant maître des événements, il résolut de frapper un dernier coup dans les Pays-Bas, où il voyait les choses aller de mal en pis et où il avait été déclaré déchu de tous ses droits. Il forma le projet de faire rentrer tout ce pays sous sa domination, au moyen d'une flotte plus nombreuse que toutes celles qu'on avait vues jusque-là; mais, comme il lui était difficile d'exécuter ce projet, tant que l'Angleterre prêterait son secours aux Pays-Bas, il jugea devoir auparavant détrôner Elisabeth. En cela, il satisfaisait aussi à la haine qu'il portait à cette reine et à son désir de venger la mort de Marie Stuart. D'un autre côté, il avait suscité au roi de France trop d'embarras dans son propre pays pour qu'on y pensât à secourir les Néerlandais. Ses conseillers les plus prudents tâchèrent de le dissuader de ce projet; ils se mirent en peine de lui faire comprendre l'impossibilité d'une pareille entreprise. On lui représenta l'Angleterre comme étant située au milieu d'une mer presque toujours orageuse et fertile en naufrages, ayant alors trop peu de ports sur une même côte pour qu'on pût y abriter une flotte aussi nombreuse que celle qu'il se proposait d'équiper, et, enfin, comme un pays riche et peuplé, disposé à défendre courageusement la cause de sa liberté et possédant des flottes puissantes et d'intrépides marins. On lui fit observer en même temps que les forces navales des Néerlandais étaient redoutables, et qu'elles ne manqueraient pas de se joindre à celles de l'Angleterre, pour faire cause commune avec cette puissance. Mais le roi, quelque craintif et timide qu'il fût de caractère, quand une fois il avait pris une résolution, n'était plus disposé à écouter ou à accueillir les conseils de la prudence. Le pape Sixte-Quint, qu'il consulta, ne manqua pas pour sa part de lui conseiller, dans l'intérêt de la religion, d'attaquer avec toutes ses forces réunies les Iles Britanniques, et en même temps le rusé Sixte-Quint vit là le moyen de se venger d'Elisabeth qui avait embrassé le schisme de l'Angleterre.

Dès qu'il se sentit encouragé dans son projet par le pape,

Philippe s'occupa avec vigueur de l'armement de sa flotte; mais il comprenait bien que l'équipement d'un si grand nombre de vaisseaux ne pouvait pas se faire secrètement, et qu'il s'agissait par conséquent d'en faire accroire sur ce point à la reine Elisabeth. Il lui fit savoir que ces grands préparatifs ne devaient nullement l'inquiéter, et qu'il ne les dirigeait que contre les Pays-Bas et ses possessions dans le Nouveau-Monde. Elisabeth comprit fort bien à son tour que pour soumettre toutes ces contrées à son obéissance, Philippe n'avait pas besoin d'armements aussi considérables. Le véritable but de ces formidables préparatifs n'échappa donc pas à sa perspicacité; néanmoins, dissimulant le dépit qu'elle devait en avoir, elle fit semblant d'ajouter foi aux déclarations données par le roi d'Espagne.

Elle laissa Philippe II poursuivre l'armement de ses nombreux vaisseaux; mais, au milieu de son apparente sécurité, elle ne négligea pas de se mettre en état de défense, donnant aussi à ses préparatifs un prétexte quelconque; et, quand elle fut en mesure de pouvoir agir, elle chercha querelle à l'Espagne et envoya contre ce pays son amiral Drake, pour empêcher autant que possible que Philippe continuât ses préparatifs de guerre. Le brave amiral anglais détruisit les vaisseaux qu'on avait envoyés contre lui, et prit, dans la baie de Cadix, cent bâtiments avec des munitions de guerre et des vivres et deux galions richement chargés. C'est dans cette expédition que se distingua surtout le jeune et brillant comte d'Essex, favori d'Elisabeth. Il s'était sauvé de la cour, malgré les ordres de la reine, pour prendre part à l'expédition de Cadix; il y sauta le premier à terre, et, si on l'eût cru, Cadix serait peut-être resté aux Anglais. L'échec, que Philippe venait d'éprouver, le mit dans l'impossibilité de rien entreprendre de plus cette année-là et de continuer son armement.

Le roi d'Espagne, s'apercevant qu'Elisabeth avait pénétré son dessein et qu'elle n'avait agi avec tant de promptitude

que pour en entraver l'exécution, prétextait rien désirer autre chose que de faire un traité avec la reine. Il chargea donc l'adroit prince de Parme d'entamer des négociations dans ce but. Le reine, non moins rusée, feignit encore de croire à la sincérité de ses intentions. Elle accepta même publiquement la pacification de Danemarck et engagea les Etats Généraux à envoyer aussi à Bourbourg des plénipotentiaires pour traiter. En Hollande, on ne comprit pas d'abord l'artifice d'Elisabeth ; on craignit qu'en vue de son propre intérêt elle ne sacrifiat l'alliance avec les Pays-Bas. Pour écarter toute appréhension à ce sujet, elle s'engagea envers les Etats Généraux à ne jamais prendre de résolution qui pût compromettre ou faire souffrir leurs intérêts. Les négociations furent entamées, mais la reine eut bientôt la conviction que l'Espagne ne cherchait qu'à gagner du temps. Elle feignit d'ajouter foi à toutes les déclarations de Philippe, mais elle fit en même temps de son côté tous les préparatifs nécessaires pour opposer une vigoureuse résistance, et en tout cela elle ne croyait que ses propres yeux. Elle forma une armée de quatre-vingt mille hommes ; elle parut à cheval devant les milices assemblées à Teukesbury et promit de mourir pour son peuple. Mais la force de l'Angleterre était surtout dans sa marine. Sous l'amiral Howard servaient les plus grands hommes de mer du siècle, Drake, Hawkins, Forbisher.

De son côté, la Hollande ne resta pas inactive. Apprenant que les Espagnols avaient fait construire des vaisseaux d'une grandeur jusqu'alors inouïe, elle comprit qu'ils ne tenteraient jamais avec de pareils bâtiments d'aborder ses côtes, et encore bien moins les embouchures des rivières qui conduisent à ses différents ports. Elle équipa donc une flotte de quatre-vingts vaisseaux et navires pour porter secours à son alliée, la reine d'Angleterre. Sur la demande d'Elisabeth, les Etats Généraux envoyèrent d'abord trente vaisseaux pour croiser entre Calais et Douvres, et, dès qu'on eut appris que le prince de Parme se proposait de passer avec une armée, ils en envoyèrent

trente-cinq autres pour aller s'unir à l'amiral anglais, afin de fermer, au moyen de leurs forces réunies, les ports de Flandre, d'où le prince de Parme devait sortir. La grande flotte anglaise croisa près de Plymouth, sous le commandement de l'amiral Howard, ayant sous ses ordres Drake, Hawkins et Forbisher, et les escadres néerlandaises furent commandées par Warmond, Justinus de Nassau et Pierre van der Does.

Enfin la flotte espagnole était prête, elle n'attendait plus qu'un ordre de Philippe pour sortir de l'embouchure du Tage. C'était le plus formidable armement qui eût jamais effrayé la chrétienté. On y compta cent cinquante vaisseaux qui la plupart surpassaient en grandeur tout ce qu'on avait vu paraître jusque-là sur les mers; dix-huit mille matelots, vingt mille soldats, deux mille volontaires, la fleur de la noblesse espagnole, et Lope de Vega sur la flotte pour chanter la victoire. Cette flotte était pourvue de vivres pour six mois et surchargée pour ainsi dire de munitions de guerre de tout genre. Elle avait à bord, outre un grand nombre d'ecclésiastiques, un grand inquisiteur avec cent cinquante moines dominicains. On sait que cet ordre de religieux était spécialement chargé d'exécuter les sentences du terrible tribunal contre les chrétiens qui avaient embrassé le protestantisme. Il y avait aussi sur la flotte un grand nombre d'instruments de torture. On en a trouvé sur presque tous les vaisseaux, qui plus tard furent pris par les Anglais, et aujourd'hui on en peut voir quelques-uns à Londres, dans la Tour; entre autres, un horrible instrument de torture, au moyen duquel on faisait subir aux membres du condamné les contractions et les dislocations les plus épouvantables. Comme on voit, tout avait été prévu pour l'armement et l'équipement de cette armée navale, Philippe y avait employé tous les trésors que lui avaient apportés les Indes et le Nouveau-Monde. Les Espagnols, ivres de ce spectacle et certains de la puissance irrésistible de cette flotte, la décorèrent du nom d'*Invincible Armada*.

Philippe ne s'en tint pas à l'équipement de cette flotte formidable en Espagne, il fit armer dans les Pays-Bas, et cela était possible à son pouvoir despotique, tout ce qui était en état de porter les armes. Le prince de Parme y fut l'exécuteur de ses ordres. La forêt de Waes en Flandre se changea en bâtiments de transport, destinés à opérer leur jonction avec l'*Invincible Armada* et à effectuer le passage de trente mille hommes d'infanterie et de quatre mille hommes de cavalerie, et ayant à bord les marins les plus expérimentés, qui avaient été engagés dans les ports de la mer Baltique. Ce fut à grands frais et avec des peines incalculables que le prince de Parme fit partir du port d'Anvers pour Nieuwpoort ces bâtiments de transport ainsi équipés, et il n'attendit plus alors que l'apparition de la grande flotte pour aller se joindre à elle. Avant que le formidable armement de Philippe vint à sortir de l'embouchure du Tage, cette armée navale avait déjà eu à souffrir une perte sensible par la mort prématurée de l'amiral Santa Croce. Le roi eut l'imprudence, pour remplacer Santa Croce, de confier le commandement de sa flotte au duc de Médina Sidonia, seigneur d'une naissance illustre, mais sans talent et n'ayant aucune connaissance de la marine. La flotte partit enfin de Lisbonne, le 3 juin 1588, et arriva à la hauteur de la Corogne, où elle fut assaillie par une violente tempête qui la dispersa et endommagea considérablement les bâtiments. Cependant la flotte atteignit la baie de la Corogne et s'y remit promptement de ses avaries. Quatre de ses bâtiments n'ont cependant jamais reparu.

La nouvelle du départ de l'*Invincible Armada* et de la tempête qui l'avait assaillie parvint promptement en Angleterre. Un corsaire écossais, commandé par le capitaine Flemming, qui le premier avait aperçu la flotte, se hâta d'en donner avis à l'amiral Howard. Celui-ci profita du vent du nord pour avancer jusque près de la Corogne, afin de s'informer exactement de l'avarie que la flotte espagnole avait éprouvée. Les chasseurs qu'il avait envoyés à la découverte, lui confirmèrent la nouvelle de la tempête, mais lui apprirent en même temps que les

Espagnols étaient en mesure de poursuivre leur route. Le vent étant alors tourné au sud, les Anglais se décidèrent à regagner leur station près de Plymouth.

La flotte espagnole vint bientôt en vue. Elle mit immédiatement le cap sur l'armée anglaise, s'avancant en forme de demi-lune. Les Anglais étaient moins forts, mais leurs équipages se composaient de marins plus expérimentés. Médina Sidonia avait ordre de descendre la Manche, de chasser les Hollandais de devant les ports de Flandre et de faire sa jonction avec le prince de Parme. Conformément à cet ordre, Médina passa les Anglais; mais Howard, comprenant que le succès d'un combat contre des forces supérieures était presque toujours incertain, résolut de suivre les mouvements de l'ennemi et d'avoir constamment l'œil en campagne. La fortune lui offrit bientôt une occasion favorable de l'attaquer. Le commandant de l'arrière-garde espagnole, Récaldo, se tenait trop en arrière avec son escadre, ce qui était une faute de la part de l'amiral en chef qui aurait pu l'éviter en diminuant de voiles. Howard, le voyant trop éloigné du corps de bataille, profita avec adresse de cette mauvaise position, il l'attaqua inopinément avec toutes ses forces et avec tant de bonheur qu'il lui causa les plus grands dommages. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que Récaldo parvint à lui échapper, s'éloignant du corps de bataille, où flottait le pavillon du commandant en chef des trois escadres qui devaient rester toujours serrées et combinées, et après avoir été forcé de sacrifier deux grands vaisseaux, afin de sauver le reste de l'arrière-garde.

Après cette action, les Espagnols se tinrent plus serrés et firent route jusque devant Calais. Ils y mouillèrent, et Médina fit savoir au prince de Parme qu'il se trouvait à cette hauteur et qu'il le pria de presser l'embarquement de ses troupes, qui devaient venir renforcer la flotte du nombre de ces bâtiments de transport. Le prince de Parme lui fit répondre qu'il avait bien été chargé de faire construire des navires pour transporter des troupes, mais non pour soutenir un combat

naval, et qu'ainsi la flotte devait continuer sa marche et s'avancer jusque devant Nieuwport, afin de faire ce qui était impossible à ses bâtiments d'accomplir, c'est-à-dire de chasser de leur position les redoutables Hollandais et Zélandais, commandés alors par Warmond et Justinus de Nassau. Il ajouta dans sa dépêche qu'il ne pouvait quitter sa station, sans risquer qu'il n'arrivât après son départ une secousse qui entraînerait inévitablement la perte des Pays-Bas.

Cette jonction avec le prince de Parme étant impossible, la flotte espagnole se rapprocha davantage de la côte de Flandre, mais, arrivée à la proximité de Dunkerque, elle se trouva prise entre les forces navales anglo-hollandaises; et un calme plat, survenant tout-à-coup, empêcha tout mouvement. Durant toute une journée, les flottes restèrent dans la même position. Vers minuit, le vent se ranima quelque peu. Howard se servit alors d'un moyen dont l'idée lui était venue la veille. Il se décida à sacrifier huit bons brûlots et il les envoya tout en feu contre les différentes divisions de la flotte ennemie, ayant directement le vent en poupe. Dès que les Espagnols virent s'avancer ces brûlots, ils se rappelèrent l'affreux désastre qui, sur le dire de plusieurs témoins oculaires, qui se trouvaient à bord de l'*Armada*, avait eu lieu près du port d'Anvers, et qui avait été causé par de semblables instruments incendiaires, inventés par l'ingénieur italien Gianibelli. L'obscurité de la nuit ajouta encore à l'horreur de la position, toute la flotte se croyant déjà détruite; quelques commandants firent couper leurs ancres et laissèrent flotter leurs bâtiments, à bord desquels tout se trouvait en confusion et en désordre, à la merci des vents et des ondes. Ils s'abordèrent mutuellement. Quelques navires coulèrent bas, d'autres firent naufrage sur les côtes et sur des récifs, ou furent tellement endommagés qu'ils ne furent plus en état de servir.

Dès que le jour vint à paraître, l'amiral anglais s'aperçut avec joie que son projet d'attaque avait réussi. Il vit que tout était en désordre et en confusion dans la flotte espagnole,

il reconnut aux opérations de l'ennemi qu'il avait affaire à des chefs peu expérimentés. Renforcé par une division hollandaise, et voyant dans quelle situation se trouvait l'ennemi, il n'hésita pas un instant à l'attaquer. Le combat commença à quatre heures du matin et finit le soir, à six heures, par une complète défaite qui rendit encore plus ridicule aux yeux de l'Europe le nom d'*invincible*, que l'orgueil espagnol avait donné à la flotte de Philippe II. Dix grands vaisseaux furent chassés sur le rivage, quelques-uns coulés bas, et plusieurs autres forcés d'amener pavillon. A bord d'un vaisseau qui avait été pris, on trouva cinquante mille ducats. Plusieurs commandants de premier rang furent tués, et un grand nombre de vaisseaux complètement délabrés. Il en fut un monté par huit cents hommes, dont la prise coûta beaucoup de peine aux marins de Flessingue. D'autres vaisseaux, vigoureusement attaqués par les Hollandais, ne purent résister à la bravoure du vice-amiral Van der Does, seigneur de Warmond. A son retour de cette expédition, van der Does suspendit à la voûte de l'église de St. Pierre, à Leyde, une grande flamme, d'une forme extraordinaire, qu'il avait enlevée à un des vaisseaux de l'*Invincible Armada*. On la voit encore de nos jours dans cette même église.

Médina Sidonia avait à redouter pour sa flotte une ruine totale de la part des Anglais et des Hollandais, qui, voyant le désastre de l'ennemi, étaient accourus de tous les points, sachant que le prince de Parme n'oserait pas gagner le large, dans la crainte d'échouer sur la côte de Flandre. Dans ce péril extrême, l'amiral espagnol prit la fuite. Les Anglais, qui poursuivirent la flotte, l'eussent totalement détruite, s'ils n'avaient pas manqué de poudre. Médina et tous les principaux officiers sous ses ordres perdirent un instant courage, au point de penser même à se rendre avec la flotte entière, à condition qu'on leur laisserait la vie. Mais, lorsque les Anglais, faute de munitions et surtout de poudre, furent contraints de lâcher prise, le courage de l'amiral et des commandants de la flotte espagnole commença

à se réveiller, et ils conçurent encore quelque espoir de se rejoindre au prince de Parme. Celui-ci, de son côté, fit tout son possible pour parvenir à opérer cette jonction, en excitant ses soldats à aller attaquer les vaisseaux et navires hollandais pour les forcer à quitter leur position. On prétend même que Farnèse, perdant toute patience, tua de sa propre main quelques capitaines qui lui représentaient l'impossibilité de cette attaque. Enfin, mille arquebusiers d'élite, excités en partie par de grandes promesses, en partie par de fortes menaces, et embarqués sur de légers bâtiments, osèrent risquer un coup de main. Leur attaque désespérée fit d'abord reculer un instant les Hollandais avec perte; mais bientôt la chance tourna et ces mille arquebusiers périrent tous jusqu'au dernier. Médina, apprenant l'insuccès de cette attaque, prit de nouveau la fuite et chercha à regagner l'Espagne, sans oser traverser la Manche, qui était pourtant un chemin trois fois plus court que par le Nord, où il fut forcé de se diriger pour passer derrière les Orcades et l'Irlande, s'aventurant ainsi dans une mer orageuse, peu connue des Espagnols. D'abord le retour de la flotte espagnole sembla devoir ne rencontrer aucun obstacle de la part des éléments; mais bientôt le vent s'éleva avec fureur et la dispersa entièrement. Un grand nombre de bâtiments, ayant considérablement souffert par suite de différents combats, se trouvaient plus ou moins hors d'état de résister aux efforts de la tempête. Trente-deux vaisseaux périrent, quelques-uns se réfugièrent en Norwège, et ce qui resta de cet armement formidable et fut épargné par la tempête, vint honteusement se cacher dans les ports de l'Espagne. La mer fut couverte à une grande distance de carcasses, d'agrès, de débris de vaisseaux, et de milliers de morts. La perte des Espagnols, dans cette funeste expédition, fut de vingt-cinq mille hommes. La plus grande partie de la noblesse, qui se trouvait à bord de l'*Armada*, accoutumée aux jouissances du luxe et à une vie indolente, avait péri par suite de maladie et de fatigues. Ce coup funeste se fit sentir par toute l'Espagne: pour ainsi dire, il n'y eut

pas une seule famille, pas une seule maison, qui n'eût à déplorer la perte d'un ou de plusieurs des siens. La consternation fut générale. Philippe, craignant les effets désespérés de cette tristesse, fit publier un édit pour défendre qu'on portât le deuil dans ses États.

Le roi d'Espagne, en publiant cet édit dans son empire, prétendit peut-être imiter l'exemple donné autrefois par le Sénat romain. On sait qu'après la sanglante bataille de Cannes, remportée par Annibal, et où soixante-dix mille hommes des Romains ou de leurs alliés restèrent sur la place, le Sénat défendit de porter aucun signe de deuil pour les citoyens morts en combattant pour la défense de la république, et ordonna aux mères et aux épouses, qui parcouraient échevelées les rues de Rome, de rester dans leurs foyers. Au milieu de l'abattement universel causé par la nouvelle de cet affreux désastre, le Sénat s'efforça par cette mesure de rassurer les esprits, de réveiller les courages, de faire renaître la confiance, et plus tard, lorsque le consul Varron, ayant réuni dix mille hommes des débris de son armée, revint à Rome, tous les ordres de l'État allèrent au-devant du consul, et lui rendirent de solennelles actions de grâces, parce qu'il n'avait pas désespéré du salut de la république. Cette conduite politique diminuait aux yeux du peuple l'impression du danger et ranimait sa confiance. Mais, en défendant à ses sujets tout signe de deuil dans les familles, en interdisant aux mères, aux sœurs, aux épouses, d'honorer publiquement la mémoire de ceux qui leur étaient chers, Philippe eut un tout autre sentiment pour mobile de sa conduite. Orgueilleux comme Xercès, il avait dédaigné les conseils d'amis prudents, qui lui avaient démontré l'impossibilité de l'expédition qu'il préparait; aujourd'hui qu'il était vaincu, il voulait cacher à tous les yeux, se dissimuler à lui-même la honte de la défaite d'une flotte qu'il croyait invincible. Tout signe extérieur qui lui aurait rappelé son affront eût blessé son orgueil, excité sa colère. Il affecta même de se montrer pour sa part insensible au désastre que l'*Armada* avait

éprouvée. « Ma flotte, disait-il, ne pouvait lutter contre les vents; je ne l'avais point armée contre le ciel: c'étaient des vaisseaux et des hommes qu'elle devait combattre. » Et il ordonna à ses évêques de rendre des actions de grâces à Dieu, pour lui avoir sauvé une partie de son armée. Et dans son impassibilité, il écrivit une lettre obligeante à Médina Sidonia, pour le consoler de son échec, une autre au prince de Parme, pour le remercier du zèle dont il avait fait preuve. Stoicisme menteur! résignation hypocrite! car ce n'est pas ici le roi chrétien qui s'humilie sous la main du Tout-Puissant qui le frappe, c'est l'orgueil qui cache sa honte et sa défaite sous les dehors du pharisien, et qui n'a pas un sentiment de pitié, une larme, pour tout le sang de ses sujets que sa vengeance et son ambition ont fait répandre!

Tandis que l'Espagne était plongée dans un abattement général, que chaque famille pleurait en secret la perte des siens, car l'édit de ce tyran sombre et farouche n'eut pas le pouvoir d'étouffer les larmes du cœur, l'Angleterre et la Hollande firent entendre des cris d'allégresse et de joie et des chants de triomphe; l'Europe, qui avait pénétré les vues ambitieuses de Philippe et redouté pour l'Angleterre, les Pays-Bas et la France, les plus grands dangers, si la flotte avait été victorieuse, car dès lors la supériorité aurait été infailliblement du côté de l'Espagne, l'Europe mêla sa joie à celle des vainqueurs. Depuis cette époque, le reste de la vie d'Elisabeth ne fut qu'un triomphe continuel: elle rendit inutiles toutes les entreprises de Philippe sur l'Irlande, et poursuivit sa victoire sur toutes les mers. Déjà, en 1585, les Etats Généraux lui avaient offert la souveraineté dans les Pays-Bas. L'enthousiasme de l'Europe, exaltée par de tels succès, prit alors pour la louer la forme la plus flatteuse pour une femme, celle d'une ingénieuse galanterie. On oublia l'âge de la reine (55 ans). Henri IV déclara à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il la trouvait plus belle que sa Gabrielle. Shakspeare la proclamait *la plus belle vestale assise sur le trône d'Occident*; mais aucun hommage

ne la touchait plus que ceux du spirituel Walter Raleigh et du jeune et brillant comte d'Essex; le premier avait commencé sa fortune en jetant son manteau, le plus précieux qu'il possédât alors, sous les pieds de la reine qui traversait un endroit fangeux; d'Essex l'avait charmée par son héroïsme dans l'expédition de Cadix. Son ingratitude et sa fin tragique attristèrent seuls les derniers jours d'Elisabeth.

Ces paroles de Philippe II, qu'il avait bien armé une flotte contre ses ennemis, mais non contre le ciel, auraient pu faire croire jusqu'à présent, que la flotte invincible avait seulement péri par suite de tempêtes et d'orages; mais ne vient-on pas de voir que ces paroles avaient été inspirées par un orgueilleux dépit, cherchant à donner le change sur la honte de la défaite; et, dans ce cas, elles ne suffisent pas assurément pour en imposer à la vérité des faits et faire mettre un instant en doute ce qui est incontestable. Il est avéré par l'histoire que la flotte espagnole, dont les vaisseaux étaient d'une grandeur jusque là inouïe, d'abord maltraitée par les éléments, mais promptement remise de ses avaries, fut sans cesse harcelée par les petits vaisseaux anglais et hollandais; qu'ils la troublèrent par leurs brûlots; que son arrière-garde fut vigoureusement attaquée; qu'on combattit depuis quatre heures du matin jusqu'à six heures du soir; qu'après sa défaite, Médina, craignant la ruine totale de sa flotte et ne devant plus compter sur le secours du prince de Parme, qui n'avait pu sortir des ports de Flandre, renonça à passer par la Manche pour retourner en Espagne, et fit route au nord de l'Angleterre; et qu'enfin les restes de cet armement formidable, poursuivis par la tempête sur les rivages d'Ecosse et d'Irlande, vinrent se cacher dans les ports de l'Espagne. Il est donc constant que les tempêtes ne poursuivirent la flotte espagnole et ne lui portèrent un coup fatal qu'après qu'elle eût été harcelée, vaincue et dispersée par l'ennemi, et que l'*Invincible Armada* a dû sa destruction complète non pas seulement à l'inexpérience de ses chefs, comme on pourrait le penser, mais aussi à l'habile combinaison, au courage et à

l'intrépidité de la flotte anglo-hollandaise. Dans la crainte que quelque doute ne pût exister à cet égard et que, sans examen, on fût tenté d'ajouter foi aux paroles de Philippe II conservées par l'histoire, j'ai cru que je devais, surtout comme officier de marine, chercher à rectifier les faits, et à maintenir intacte la part d'éloges qui revient à ces courageux marins de l'Angleterre et de la Hollande. J'aime à croire qu'on voudra bien m'en savoir quelque gré.

Pour compléter en quelque sorte le récit que j'ai essayé de faire de la destruction de la flotte invincible, de ce mémorable désastre où s'est si visiblement manifestée la Toute-Puissance de Celui qui confond et humilie les superbes, il est un fait qui arriva quelques années après et que je prends plaisir à rappeler, car le doigt de Dieu y est encore également visible.

Un certain capitaine de long cours, Pieter Pikmans, demeurant à Hoorn, en 1595 ou 1596, vint un jour à penser que les vaisseaux espagnols, débris de la flotte invincible, qui avaient échoué sur les côtes d'Irlande, pourraient fort bien ne pas s'y trouver enfoncés aussi profondément que le serait sans doute tout navire dans le sable des côtes de la Hollande. Fortifié dans cette idée, il entreprit d'aller à la découverte et emporta avec lui tout l'appareil nécessaire à son exploration. A son premier voyage, il trouva peu de chose, mais ne se découragea pas; à sa seconde excursion, ayant amélioré son appareil, il trouva tant d'objets, canons, munitions de guerre, etc., que les frais de ses deux voyages furent compensés du double. Retourné sur les côtes d'Irlande pour la troisième fois, son exploration fut alors des plus heureuses et il pêcha un grand nombre de caisses remplies d'or, d'argent et de choses précieuses. C'étaient, selon toute apparence, les débris d'un vaisseau amiral. Pikmans revint à Hoorn, possesseur d'un riche trésor, y fit bâtir une grande et belle maison, et vécut là en paix et en abondance. Quelque temps après, il maria ses deux filles aux fils de deux habitants notables de Hoorn, et c'est de sa fortune particulière,

réunie peut-être aussi à celle de sa nouvelle famille, que vinrent les premières sommes considérables qui constituèrent le fonds, jugé nécessaire pour entreprendre l'endiguement et le dessèchement du grand lac du Beemster, dont les premiers travaux eurent lieu au commencement du dix-septième siècle.

Ne faut-il pas reconnaître là un bienfait de la divine Providence? L'argent, que Philippe II avait destiné pour concourir aux frais d'une expédition qui n'avait d'autre but que d'asservir plus promptement notre patrie, dut servir quelques années plus tard à l'établissement d'une des entreprises, le plus heureusement imaginées dans l'intérêt et pour la prospérité des Hollandais!

Un fait dont le souvenir se présenta aussi à mon esprit, car nous avons sans doute croisé sa ligne de route, ce fut le voyage que Ferdinand Magellan, gentilhomme portugais, attaché à la cour de Castille, entreprit en 1519. C'est lui qui, affrontant des dangers et des périls sans nombre, à une époque où la navigation et l'architecture navale étaient encore bien loin des progrès que ces deux sciences ont faits un siècle ou deux après, pénétra le premier jusqu'à l'extrémité méridionale du nouveau continent et entra par ce passage dans l'océan Pacifique, trouvant ainsi une nouvelle route vers les Indes orientales. Magellan partit de Séville, cotoya le Brésil, passa devant l'embouchure du grand fleuve Rio de la Plata, arriva le 31 mars 1520 dans le port de St. Julien, où il hiverna et trouva la terre des Patagons, Américains de mœurs sauvages et d'une haute stature, et, continuant sa course, découvrit le 21 octobre le détroit, auquel il donna son nom.

Je dois dire ici que Lemaire, navigateur hollandais, trouva, à une extrémité encore plus méridionale que la terre Magellanique, un détroit auquel il donna son nom; qu'il y découvrit un groupe d'îles, et qu'il doubla la pointe la plus australe de cet archipel, qu'il appela *Cap Hoorn*, du nom de sa ville natale dans la Hollande septentrionale. Les fiers Anglais, qui se disaient alors les maîtres de la mer et qui faisaient baisser les pavillons

et les huniers des flottes des autres puissances, ainsi que de nos vaisseaux, quoique plus d'une fois nous battîmes leurs flottes et qu'un jour nous fîmes une invasion jusque dans leurs propres eaux, se sont arrogés le droit de changer le nom de *Cap Hoorn* en celui de *Cap Horn*, comme ils en avaient agi avec New-York. Le célèbre La Peyrouse leur a reproché plus d'une fois de pareilles usurpations de nom.

Le 28 novembre 1520, Magellan sortit du détroit qu'il avait découvert et entra dans l'océan Pacifique, où il espérait trouver promptement une route vers les Indes orientales. Secondé par un vent favorable, il poursuivit sa course pendant trois mois et vingt jours, et eut à souffrir une terrible famine. Le 6 mars 1521, il découvrit l'île des Larrons et ensuite les Philippines. C'est là que ce célèbre marin perdit la vie dans un combat, le 27 avril 1521. Des cinq vaisseaux qu'il avait eus en partant, il n'en restait plus alors que deux. Ses compagnons, continuant leur voyage, arrivèrent, au grand étonnement des Portugais, par l'est dans les Moluques. Là, ils furent encore obligés d'abandonner un vaisseau, et le seul qui restait arriva en Espagne, n'ayant plus que dix-huit hommes des deux cent trente-cinq qui s'étaient trouvés à bord, lors du départ de Séville. Les premiers, ils avaient fait le voyage autour du monde. Lorsqu'ils débarquèrent, ils écrivirent sur leur journal : *Samedi, 6 Septembre 1522*, et furent fort étonnés que sur le continent on écrivit : *Dimanche, 7 Septembre*. Mais ceci s'accorde parfaitement avec la marche naturelle du soleil. En effet, celui qui navigue autour du monde par l'ouest a un jour de moins à compter, lorsqu'il retourne à son point de départ, tandis que celui qui fait le même tour par l'est, doit compter un jour de plus.

Tous ces récits m'ont un peu écarté de mon voyage; mais qu'y puis-je faire? Un souvenir n'en amène-t-il pas toujours un autre? En continuant mon voyage, j'arrivai bientôt à la latitude du cap la Hogue. N'est-ce pas à cette hauteur qu'en 1692 fut livrée une sanglante bataille navale, qui doit son nom au cap la Hogue? Il m'en faut dire quelques mots, car la

marine hollandaise y prit part, et ce fut une escadre, composée de nos vaisseaux et formant l'avant-garde, sous les ordres du vice-amiral Callenberg, qui en vint la première aux prises avec l'ennemi.

Jacques II, roi de la Grande-Bretagne, avait été détrôné. En l'aidant à reconquérir sa couronne, Louis XIV voulait ramener l'Angleterre sous l'influence française. Il fit d'abord passer Jacques en Irlande; il lui envoya renfort sur renfort, flotte sur flotte. Jacques échoua. Le secours odieux des Français et des Irlandais confirma les Anglais dans leur haine contre lui. Au lieu de soulever l'Ecosse qui l'attendait, il resta en Irlande, s'amusa aux sièges, et fut battu à la Boyne. Louis XIV ne se rebuta pas; il lui donna de quoi armer et équiper trente mille hommes, et il tenta d'en envoyer vingt mille. Avec cette armée, Jacques devait passer sur les côtes de la Grande-Bretagne, y faire une descente et chasser de ce royaume le roi Guillaume III. Pour faciliter cette entreprise, Louis XIV avait rassemblé à Brest une flotte de près de cinquante vaisseaux, sous le commandement du comte de Tourville. Comme les vents contraires empêchaient depuis longtemps la flotte hollandaise, forte de trente-six vaisseaux et commandée par le lieutenant-amiral Philippe d'Almonde, de se joindre à celle d'Angleterre, consistant environ en quarante vaisseaux, sous les ordres de l'amiral Russel, le roi de France envoya à son amiral Tourville l'ordre d'attaquer les Anglais avant qu'ils eussent fait leur jonction avec les Hollandais; mais le vent ayant tout à coup passé à l'est, Tourville dut retarder l'exécution des ordres de son maître. Ce retard fournit aux vaisseaux hollandais l'occasion de faire route pour la Manche et de réaliser avec un plein succès la jonction depuis longtemps désirée. Tourville, sorti du port de Brest, voyant qu'il allait se trouver avec cinquante vaisseaux contre environ soixante-seize, demanda des ordres à sa Cour. Louis XIV crut à sa fortune, et ordonna de forcer le passage. Alors eut lieu, le 25 mai 1692, à la hauteur du cap la Hogue, une bataille des

plus acharnées et des plus sanglantes. Jamais on ne vit perte plus considérable d'un côté, et moins grande de l'autre. Les Français, qui firent dans cette rencontre des prodiges de valeur, eurent à peine trente bâtiments qui échappèrent; les autres sautèrent ou furent brûlés, parmi lesquels le vaisseau, le *Soleil royal*, monté par l'amiral, ou échouèrent sur les rivages et contre les récifs. Quant au nombre de leurs morts qui dut être considérable, il fut évalué de part et d'autre avec trop peu de certitude, pour qu'on puisse déterminer de positif à cet égard. La flotte hollandaise ne perdit aucun bâtiment, mais le vaisseau, *les Sept Provinces*, commandé par Evert de Liefde, eut beaucoup à souffrir. Les Hollandais perdirent très peu de monde. Les Anglais n'eurent aussi à regretter la perte d'aucun navire, mais un grand nombre de leurs bâtiments furent fortement endommagés. Parmi leurs morts, ils comptèrent le contre-amiral du pavillon bleu, Carter, qui par sa valeur s'était acquis l'estime générale. Pour perpétuer le souvenir de cette victoire, les Anglais donnèrent à un de leurs principaux vaisseaux le nom de cap la Hogue. Que les Néerlandais n'en ont-ils fait autant en pareilles circonstances? N'ont-ils pas des souvenirs tout aussi glorieux de leurs combats sur mer? Cet exemple aurait dû être imité chez nous. De tels souvenirs sont toujours de puissants aiguillons pour le marin, en même temps qu'ils flattent le légitime orgueil d'une nation.

La terrible bataille de la Hogue ne coûta à la France qu'environ une vingtaine de ses vaisseaux; cette perte pouvait sans doute être facilement réparée; mais l'assurance, la fierté de sa marine y périt, tandis que de cette même époque date pour les Anglais l'ère de la domination des mers. Louis XIV avait mis sur une de ses médailles un Neptune menaçant, avec le mot du poète: *« Quos ego... »* Les Hollandais en frappèrent une qui portait pour légende: *« Mutuate fugam, regique hæc dicite vestro: Non illi imperium pelagi... »*

Depuis la violente tempête que nous avons éprouvée, le

vent avait considérablement diminué et l'air s'était tellement éclairci, que nos regards se prolongaient fort loin dans l'horizon. Nous aperçûmes de toutes parts une grande quantité de bâtiments et de navires de toutes nations. De ce nombre, il y en eut quelques-uns qui ne mirent pas grand empressement à montrer leur pavillon, politesse qui cependant est assez généralement reçue; car, je dois le dire, si quelques navires se montrent peu disposés à faire voir leur pavillon, certes le plus grand nombre est loin de s'en abstenir. Chez les moins empressés, ce retard ou cette hésitation à se soumettre à un usage qui doit être généralement suivi et qui n'est d'ailleurs qu'une démonstration d'égards et de politesse, provient assurément de la crainte de ne pas se voir rendre le réciproque. C'est alors se montrer par trop rigide observateur du principe: *dans le doute, abstiens-toi*. Mais, lorsqu'un bâtiment de guerre a hissé son pavillon et sa flamme, et que surtout cette dernière est visible, les navires marchands se montrent ordinairement plus empressés à répondre à cette démonstration, sachant bien que, si un coup de canon vient à les y engager, il est promptement suivi d'un boulet, auquel, s'il est nécessaire, succède un second plus sérieux. Je me rappelle qu'en pareil cas, j'envoyai un jour à un vaisseau marchand un boulet de trente livres, qui ricocha tout près de la poupe d'un grand bâtiment, et que, si ce navire de commerce ne s'était pas exécuté, un second coup de canon lui aurait inmanquablement causé quelque avarie.

Nous vîmes aussi un certain nombre de bâtiments, de la même construction que nos navires, montés pour la pêche du hareng et connus sous le nom de *Trinquarts*. Personne n'ignore que cette pêche fut autrefois une des industries les plus productives pour la Hollande, qui, dans sa reconnaissance, éleva, dans la petite ville de Biervliet, une statue à celui qui inventa l'art de caquer le hareng. Quelques détails au sujet de cette pêche ne me semblent pas ici hors de propos.

Le hareng arrive du nord par bandes innombrables et d'une

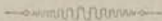
grande étendue; il se répand le long de l'Islande, des Orcaïdes, et de la côte d'Écosse et de Norwège. Dans les mois d'août, septembre et octobre, vers l'époque où commence le frai, il se dirige, autour du sud-ouest, par la Manche, vers la mer d'Espagne. En décembre, janvier et février, sa migration a lieu vers l'océan Atlantique du nord, où on le rencontre près de la côte occidentale de l'Amérique, à 18° ou 20° de latitude nord. En suivant cette côte, il continue pendant tout le printemps sa course pour se rendre dans le nord jusqu'à Newfoundland; c'est durant ce temps qu'il atteint sa grandeur. Il passe ensuite, dans les mois de mai et de juin, au nord de l'Islande, le long de cette île, pour la mer du Nord, où il trouve plus de nourriture que dans l'océan. C'est aussi vers ce temps, dans les mois de juin et de juillet, que nos pêcheurs prennent le hareng le plus frais, le plus tendre et le plus délicat. Après cette époque, le hareng devient de plus en plus sec, et il n'a plus ce goût qu'on lui trouve au commencement du frai et dont les gourmets font si grand cas. Cette favorable époque de la pêche commence le 24 juin, à la Saint-Jean, et finit le premier novembre. Les pêcheurs s'avancent alors plus vers le sud, entre le 57° 30' et le 58° 30' latitude nord, afin de prendre le jeune hareng qui se trouve alors à cette hauteur. A la mi-septembre, on rencontre encore, à la hauteur de Yarmouth, un frai du jeune hareng. C'est là que se rendent les bateaux pêcheurs de Scheveningue, de Vlaardingue et d'autres endroits, pour s'y procurer le hareng, qui devient plus tard le hareng saur, c'est-à-dire salé et demi-séché à la fumée, et qu'ils doivent rapporter sans l'avoir caqué. C'est aussi à la même époque que les Anglais prennent leur hareng saur. A la fin d'octobre, le frai est près du *Galloper*, et en novembre, de *Noord-Voorland*. Les bâtiments, qui poursuivent le hareng jusqu'à cette hauteur, ne reviennent de la pêche que vers le mois de décembre.

La flottille pour la pêche du hareng jetait ordinairement

ses filets près de l'Islande, comme je l'ai déjà dit, le 24 juin, à la Saint-Jean, mais depuis quelques années on commence la pêche avant cette époque. Vers la mi-juillet, la flottille se rend du côté des Orcades et reste jusqu'à la moitié de septembre au nord de Buchanness. Elle se retire alors vers le sud jusque dans les environs de Yarmouth, se répandant de tout côté dans la mer du Nord, à mesure que la pêche est plus ou moins abondante, jusqu'à la fin du frai du hareng.

Le long de la côte de Norwège, on trouve du hareng d'une grandeur extraordinaire; mais il n'est pas permis aux pêcheurs de jeter leurs filets dans ces parages. A cette hauteur, le jeune hareng se dirige le long de la côte, dite *Oost Kust*, en se retirant, à cause du grand nombre de requins qui s'y trouvent en tout temps, vers les côtes de Hollande et de Frise. Il arrive alors par les marées vives dans le *Zuiderzée*, où on le pêche depuis septembre jusqu'en février. C'est le hareng connu sous le nom de *Ybokking*. Les pêcheurs français viennent souvent au *Nieuwe Diep* ou *Willems Oord* pour acheter de nos pêcheurs le hareng frais. C'était autrefois une grande branche de commerce, qui faisait circuler beaucoup d'argent, mais depuis quelque temps le hareng ne vient plus en si grande abondance dans le *Zuiderzée* et par conséquent le nombre des pêcheurs français qui venaient s'y approvisionner, a considérablement diminué.

De nos jours, la flottille pour la pêche du hareng se compose tout au plus de deux cents navires, tandis qu'autrefois elle en comptait jusqu'à 2300. Douze frégates de l'État devaient ordinairement la convoier et la protéger. En 1702, dans la baie d'Islande, cent cinquante bâtimens pêcheurs furent brûlés par les Français, et les malheurs de la guerre ont beaucoup contribué à diminuer cette branche de commerce.



CHAPITRE DOUZIÈME.



SOMMAIRE.

La boussole. — Son origine. — Explication de son principe et bienfait de son emploi dans l'art de la navigation. — Les 32 aires de vent et quelques mots à l'usage des marins en langue malaie. — Je me retrouve en vue de Plymouth; impression que j'en éprouve. — Retour dans la mère-patrie; notre arrivée au Nieuwe Diep, le 15 septembre. — Coup d'œil rétrospectif de mes impressions de voyage. — Réflexions et considérations générales. — Conclusion.

Près d'arriver au terme de mon voyage, et avant de me livrer aux considérations générales qu'il m'inspire, j'ai cru qu'une courte notice sur la boussole, cette invention si utile pour le navigateur, serait ici à sa place et qu'elle y serait même favorablement accueillie.

La boussole n'est pas seulement un objet qui excite au plus haut degré la curiosité de tout observateur attentif et judicieux, mais elle est encore du plus haut intérêt pour le marin qui lui doit toute sécurité dans la direction imprimée à sa marche. Jusqu'à ce qu'on eût découvert les qualités naturelles et les propriétés extraordinaires de l'aimant, et qu'on fût venu à l'idée d'en faire l'application pour une utilité réelle et efficace, l'art de la navigation était extrêmement difficile, dangereux même, et circonscrit dans des bornes fort étroites. Dans

L'ancien temps, le navigateur n'avait pour tout guide sur l'immensité des mers que la connaissance jusqu'alors défectueuse et insuffisante des corps célestes. C'était pour lui une connaissance très-peu sûre, puisque, ces corps célestes étant souvent obscurcis par un ciel couvert et nébuleux, il ne pouvait que difficilement les observer, en cas de mauvais temps ou de tempête. Aussi ne pouvait-il jamais se risquer à une grande distance de la terre, et ses voyages, quoique lents et de courte durée, exigeaient-ils encore une grande perte de temps et beaucoup de patience. De nos jours, le marin peut, à l'aide de la boussole, se risquer avec plus de sûreté et de confiance sur les mers les plus lointaines et les moins connues, calculer avec certitude quelle direction ou quelle route il doit prendre pour arriver au lieu de sa destination. C'est depuis l'invention de la boussole que l'on a vu le peuple le plus occidental de l'Europe, les Portugais, commencer cette suite de découvertes qui ont étendu la civilisation européenne sur tout le monde; qu'après avoir franchi le cap Non, borne fatale des navigateurs antiques, on a trouvé Madère, passé le cap Bajador, le cap Vert, découvert les Açores, franchi cette ligne redoutable où l'on croyait que l'air brûlait comme le feu, pénétré au delà du Sénégal, aperçu, en arrivant au Congo, un nouveau ciel et de nouvelles étoiles, touché le promontoire qui borne l'Afrique au sud et qu'on nomma d'abord le Cap des tempêtes, et bientôt après le *Cap de Bonne-Espérance*, sûr qu'on était dès lors de trouver la route des Indes, et qu'enfin Christophe Colomb découvrit le Nouveau-Monde. C'est grâce à la boussole qu'on a pu entretenir le commerce avec les parties du globe les plus éloignées et que les produits des différents climats sont devenus communs à tous les pays.

L'inventeur de la boussole est inconnu, et on ne peut guère calculer au juste l'époque à laquelle l'emploi en a été introduit. En Europe, on s'en est servi pour la navigation vers le milieu du treizième siècle, et par conséquent déjà depuis plus de cinq cents ans. Je me rappelle avoir lu quelque part que

ce fut un Français qui le premier se servit de la boussole et qu'en l'honneur de son roi il plaça le fleur de lis vers le nord, comme on le voit encore de nos jours. On dit que la boussole a été connue des Chinois longtemps avant nous, mais on ne peut pas trop se fier à leur chronologie. La propriété de l'aimant qui consiste à attirer le fer était déjà connue des Egyptiens, mais ils n'en firent aucune application utile et déterminée. Avant de passer à la description de la boussole, il convient, je crois, de dire quelques mots des phénomènes du magnétisme, auxquels elle doit sa puissance et son action.

On désigne par le nom de *fluide magnétique* la cause qui donne à un aimant, soit naturel, soit artificiel, la propriété de se diriger d'un côté vers le pôle nord, et de l'autre vers le pôle sud; de s'incliner vers le premier de ces pôles dans l'hémisphère austral, et de ne pencher d'aucun côté dans certains lieux qui forment ce qu'on appelle l'*équateur magnétique*; d'attirer, par sa partie tournée vers le nord, la partie d'un autre aimant tournée vers le midi, et de repousser au contraire, la partie nord de cet aimant. Il n'y a que trois corps simples qui soient capables d'être attirés par l'aimant, savoir: le fer, le nickel, le cobalt. Le fer possède cette propriété à un plus haut degré que les autres. Cette propriété est modifiée et quelquefois détruite dans ces métaux par leurs combinaisons avec beaucoup d'autres corps, et particulièrement avec le soufre, l'arsenic, l'oxygène. L'aimant naturel ou qu'on trouve dans le sein de la terre, est une mine d'oxide de fer, et les aimants artificiels, tels que les aiguilles, les barreaux aimantés, etc., sont en acier et formés de fer et de carbone. Voilà ce que nous apprend la théorie de la science.

L'aimant est un minéral d'un couleur sombre, à peu près de fer noir, qu'on trouve fréquemment dans les gisements de mines de fer en Suède, dans quelques contrées de l'Orient, en Amérique, et quelquefois aussi, mais rarement, dans les mines de fer en Angleterre. Comme je viens de le dire, cette substance renferme une qualité particulière, c'est le pouvoir

d'attirer le fer, lequel, par cette puissance seule, s'attache ou s'unit à sa surface. Quand on frotte quelque temps de suite un morceau d'aimant contre un des côtés d'une aiguille ou de quelque autre morceau de fer, il se change en une aiguille aimantée artificielle. Lorsqu'une pareille aiguille artificielle est tenue parfaitement en équilibre, en sorte qu'elle peut facilement se mouvoir autour de son centre, abandonnée librement à elle-même, elle tourne jusqu'à ce qu'un des points indique le nord, et, sortie de cette direction, elle indiquera de nouveau par un mouvement libre le même point. De même cette aiguille magnétisée aura le pouvoir d'attirer le fer et de communiquer cette force à quelque autre morceau de fer ou d'acier, tout comme l'aimant même, et cela dans une proportion plus ou moins grande, à mesure que sa qualité magnétique a plus ou moins de force.

La force magnétique peut se communiquer au fer tout aussi bien qu'à l'acier, mais comme le fer reçoit et perd aussi plus vite ce pouvoir, l'acier, plus difficile à magnétiser, le garde plus longtemps, après l'avoir une fois reçu. La force magnétique des aiguilles aimantées, tant naturelles qu'artificielles, peut être détruite de différentes manières, soit par la foudre, soit par la rouille, ou même par le placement dans une position qui n'est pas naturelle.

C'est pour cette raison qu'à bord des bâtiments, on prend les plus grandes précautions pour qu'il n'y ait point de fer à la proximité de la boussole, et que la roue à gouvernail et tout le fer dont on a besoin dans les alentours sont remplacés par du cuivre. J'ai aussi remarqué quelquefois qu'on changeait de place des armes qui se trouvaient sous le gaillard d'arrière, tout près de la boussole, et qui y formaient, comme à l'ordinaire, une espèce de trophée. Dans ma jeunesse, j'ai appris de personnes âgées, demeurant à Eyerland, partie nord-est du Texel, qu'une frégate anglaise, ayant à bord quelques millions d'or, avait péri sur cette côte, et que le seul homme de l'équipage, que l'on parvint à sauver, mais

qui ne survécût pas longtemps après, ne sut donner d'autre raison de ce sinistre, sinon que la vergue du grand hunier ayant été cassée, on l'avait, durant le temps orageux dont on avait été assailli, placé provisoirement sur le gaillard d'arrière. On sait qu'autour de cette vergue il y a des anneaux et des pièces en fer; ces objets s'étant trouvés trop près de la boussole, d'après laquelle le bâtiment dirigeait sa route, il en était résulté une déviation considérable; cela fut cause qu'on donna au navire un cours trop sud, et c'est ce qui avait amené sa perte.

Tels sont les principaux phénomènes de ce pouvoir qu'on appelle *magnétisme*, mais dont la cause qui le produit est restée jusqu'ici complètement ignorée. La théorie la plus probable est celle-ci, que la terre renferme une grande quantité d'aimant, ou bien qu'elle est elle-même un grand aimant; qu'un de ses pôles est situé quelque part dans la partie septentrionale et l'autre dans l'hémisphère austral. Ce n'est cependant ici qu'une des hypothèses avancées par la science, et il est très-possible que la cause en doive être entièrement cherchée dans notre planète.

D'après ce que je viens de dire, on peut facilement s'expliquer et comprendre le principe qui sert de base à la construction de la boussole.

Une aiguille aimantée, ayant la forme d'une aiguille de montre et qui, de quelque côté qu'elle soit placée, par son mouvement libre se dirige sans cesse vers le nord, se termine en pointe comme une flèche. Attachée à une roue ronde en carton, sur laquelle sont indiquées les principales aires du vent, le nord, l'est, le sud et l'ouest, et les aires des vents intermédiaires, cette aiguille est placée en équilibre avec le plus grand soin sur une cheville en cuivre, et mise ensuite dans une boîte, en sorte que la roue en carton est forcée de tourner avec l'aiguille. Ce n'est qu'en regardant sur cette carte, nommée *Rose de la boussole*, dont la fleur de lis ou le point nord doit parfaitement s'accorder avec le pôle de l'aiguille,

que le marin peut s'apercevoir dans quel cours ou dans quelle direction se trouve son bâtiment et régler ensuite sa route d'après les circonstances.

Vers le milieu du seizième siècle, on remarqua que l'aiguille n'indiquait pas très-exactement le nord, mais qu'elle prenait une direction tournant plus ou moins à l'est de ce point. C'est à cette déviation, qu'elle soit est ou ouest, qu'on donne le nom généralement adopté dans la marine, de *Variations de la boussole*. Pour expliquer ce phénomène, on a supposé que le pôle magnétique de la terre ne s'accordait point avec le pivot autour duquel la terre accomplit son mouvement diurne. Les observations, qui furent faites plus tard, ont confirmé cette théorie, et le pôle magnétique du nord est présumé être situé quelque part, dans la direction nord-ouest de la Baie de Baffin. Dans ses voyages vers le pôle du nord, le capitaine de vaisseau anglais, Parry, observa qu'arrivé au nord, d'un certain point du détroit, appelé le *Détroit d'Hudson*, l'aiguille, qui déviait auparavant d'une manière extraordinaire jusqu'à un certain degré, faisait justement en tournant un demi-cercle, en sorte que le pôle nord indiquait le sud. Ce phénomène se continua sans interruption aussi longtemps que ce marin poursuivit plus directement sa course vers le nord. Lors des voyages que le capitaine Ross fit quelque temps après, ce navigateur découvrit l'endroit où se trouvait le pôle magnétique de la terre. Ce point est indiqué par l'extrémité nord de l'aiguille de la boussole, soit qu'elle se trouve au sud, au nord, à l'est ou à l'ouest de ce point. Ce point est situé environ à 71° latitude nord et 95° latitude, à l'ouest du méridien de Greenwich.

On a encore observé un autre phénomène remarquable qui se trouve être en rapport avec les variations de la boussole, et dont jusqu'à ce jour les savants n'ont guère mieux réussi à découvrir la cause. Voici ce qui a été également signalé. Lorsqu'on remarqua pour la première fois les variations qu'éprouvait la boussole, on vit que dans nos contrées elle se dirigeait à l'est du juste nord. Les années suivantes, cette

déviations devint toujours plus petite, jusqu'à ce qu'en 1660 la fleur de lis de la boussole ou l'extrémité nord de l'aiguille vint à indiquer parfaitement le nord et que par conséquent cet instrument fût réglé. Après cette époque, le nord déviait toujours davantage vers l'ouest, en sorte que de nos jours et dans notre pays cette variation est de 22° environ. Cependant cette variation vers l'ouest paraît être la plus considérable et l'aiguille semble retourner au juste nord, ce qui ferait croire qu'elle est sujette à un mouvement périodique ou progressif et rétrograde. C'est aux temps à venir qu'il appartient de prouver s'il en est effectivement ainsi.

On sait qu'en Europe la boussole compte trente-deux aires de vent, et que les marins, afin d'indiquer le vent avec plus de précision, déterminent souvent encore chaque aire par quart, demi-quart et trois quarts. Les Chinois ont soixante-quatre aires de vent.

J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt d'indiquer ici la dénomination des trente-deux aires de vent en langue malaie et d'y ajouter dans la même langue quelques-uns des mots et commandements en usage dans la marine. Cette connaissance peut être utile aux navigateurs de toutes les nations qui se rendent dans l'Archipel indien et qui se servent ordinairement de pilotes, nommés en malaie *Pendoega*, et de marins appelés dans la même langue *Djoere-moedi*. On pourra ainsi leur indiquer l'aire de vent à gouverner, ainsi qu'aux matelots indigènes, employés pour les manœuvres et le service des chaloupes et souvent aussi à couper le bois et à chercher de l'eau, travail ordinairement trop fatiguant pour les Européens, à moins qu'ils ne soient acclimatés.

Noms des trente-deux aires
de vent :

En Malaie :

Nord	<i>Oelára.</i>
Nord quart nord-est	<i>Oeláradikirie djárom pendekh.</i>
Nord, nord-est	<i>Oelára timor láut.</i>

Nord-est, quart de nord . . .	<i>Timor lânt di kanan djârom pendekh.</i>
Nord-est	<i>Timor lânt.</i>
Nord-est, quart d'est	<i>Timor lânt di kirie djârom pendekh.</i>
Est, nord-est	<i>Timor timor lânt.</i>
Est, quart nord-est.	<i>Timor di kanan djârom pendekh.</i>
Est	<i>Timor.</i>
Est, quart sud-est	<i>Timor di kirie djârom pendekh.</i>
Est, sud-est	<i>Timor menonggâra.</i>
Sud-est, quart est	<i>Tonggâra di kanan pendekh.</i>
Sud-est	<i>Tonggâra.</i>
Sud-est, quart sud-est	<i>Tonggâra di kirie djârom pendekh.</i>
Sud, sud-est	<i>Selâton menonggâra.</i>
Sud, quart sud-est	<i>Selâton di kanan djârom pendekh.</i>
Sud	<i>Selâton.</i>
Sud, quart sud-ouest	<i>Selâton di kirie djârom pendekh.</i>
Sud, sud-ouest	<i>Selâton dâja.</i>
Sud-ouest, quart sud	<i>Bârat dâja di kanan djârom pendekh.</i>
Sud-ouest	<i>Bârat dâja.</i>
Sud-ouest, quart ouest	<i>Bârat dâja di kirie djârom pendekh.</i>
Ouest, sud-ouest.	<i>Bârat bârat dâja.</i>
Ouest, quart sud-ouest.	<i>Bârat di kanan djârom pendekh.</i>
Ouest	<i>Bârat.</i>
Ouest, quart nord-ouest	<i>Bârat di kirie djârom pendekh.</i>
Ouest, nord-ouest	<i>Bârat bârat lânt.</i>
Nord-ouest, quart ouest	<i>Bârat lânt di kanan djârom pendekh.</i>
Nord-ouest	<i>Bârat lânt.</i>
Nord-ouest, quart nord	<i>Bârat lânt di kirie djârom pendekh.</i>

Nord, nord-ouest	Oelâra bârat lânt.
Nord, quart nord-ouest	Oelâra di kanan djârom pen- dekk.

*Signification en langue malaie de quelques mots à
l'usage des marins.*

<i>L'air (l'atmosphère)</i>	<i>Oedâra, langit.</i>
<i>Les nues, nuées</i>	<i>Awang.</i>
<i>La pluie</i>	<i>Hoedjan.</i>
<i>La rosée</i>	<i>Umbon.</i>
<i>Le tonnerre</i>	<i>Goenter.</i>
<i>La foudre</i>	<i>Kielat.</i>
<i>Un paratonnerre</i>	<i>Peng-hantar-kielat.</i>
<i>La vapeur</i>	<i>Assap, kâbat, hâwap.</i>
<i>Un arc-en-ciel</i>	<i>Biejang lala pelangie.</i>
<i>La chaleur (l'été)</i>	<i>{ Ka-penas-an.</i>
	<i>{ Moesim timor.</i>
<i>Le froid (l'hiver)</i>	<i>{ Ka-dingin-an.</i>
	<i>{ Moesim barat hoedjan.</i>
<i>Le soleil</i>	<i>Mâta harie</i>
<i>Le lever du soleil</i>	<i>Mâta harie najikk.</i>
<i>Le coucher du soleil</i>	<i>Mata harie toeron.</i>
<i>Une éclipse solaire</i>	<i>Gerhâna mâtarie.</i>
<i>La lune</i>	<i>Boelan.</i>
<i>Nouvelle lune</i>	<i>Boelan Baharoe.</i>
<i>Quartier de la lune</i>	<i>Sa-tengah-Boelan.</i>
<i>Pleine lune</i>	<i>Boelan piwnâma.</i>
<i>Croissant de la lune</i>	<i>{ Boelan-per-tambah.</i>
	<i>{ Boelan limbol.</i>
<i>Clair de lune</i>	<i>Trang-boelan.</i>
<i>Une éclipse lunaire</i>	<i>Gerhâna Boelan.</i>
<i>Les étoiles</i>	<i>Bintang.</i>
<i>Une comète</i>	<i>Bintang-ber-asap, berejkor.</i>
<i>L'étoile du matin</i>	<i>Bintang timor, kadjoera.</i>
<i>L'étoile du soir</i>	<i>Bintang Zahârat.</i>

<i>L'Orion</i>	<i>Bintang aldjubar.</i>
<i>L'étoile polaire du Nord</i>	<i>Bintang khoetol Oetára.</i>
<i>Les Pleiades</i>	<i>Bintang Kartika.</i>
<i>La grande Ourse</i>	<i>Bidoek.</i>
<i>Le pôle Nord (arctique)</i>	<i>Khoetob sjimalie.</i>
<i>Le pôle Sud</i>	<i>Khoetob djanoetic.</i>
<i>Le vent</i>	<i>Angin.</i>
<i>La brise</i>	<i>Angin láut.</i>
<i>Le terral</i>	<i>Angin dârat.</i>
<i>Un faible frais</i>	<i>Angin lemah lembot.</i>
<i>Vent contraire</i>	{ <i>Angin deri háloewan.</i> <i>Angin deri mocka.</i>
<i>Un petit frais</i>	<i>Boemâta.</i>
<i>Un tourbillon</i>	<i>Angin poeting balijong.</i>
<i>Une tempête</i>	<i>Angin ribot, besar, thoefan.</i>
<i>Une rafale</i>	<i>Bajoe.</i>
<i>Une trombe</i>	<i>Boetoe angin.</i>
<i>Le commencement de la mousson</i>	<i>Awal moesim.</i>
<i>Les aires du vent</i>	<i>Djârom angin.</i>
<i>Le vent du Nord (Aquilon)</i>	<i>Angin Oetára.</i>
<i>Au Nord</i>	<i>Ka-seblak Oetára.</i>
<i>Le vent du Sud</i>	<i>Angin Selâtan.</i>
<i>Au Sud</i>	<i>Ka-seblak Selâtan.</i>
<i>Le vent d'Est</i>	<i>Angin timor.</i>
<i>A l'Est</i>	<i>Ka-seblak timor.</i>
<i>Le vent d'Ouest</i>	<i>Angin bârat.</i>
<i>A l'Ouest</i>	<i>Ka-seblak-bârat.</i>
<i>La moitié d'une aire de vent</i>	<i>Sa tengah djârom.</i>
<i>Un quart d'aire de vent</i>	<i>Sa brâpat djârom.</i>
<i>Nord $\frac{3}{4}$ est</i>	<i>Oetára tiga brâpat di kiric.</i>
<i>Une girouette</i>	<i>Baliang, balieng.</i>
<i>La mer</i>	<i>Lâut.</i>
<i>L'océan</i>	<i>Samocdra.</i>
<i>La mer ouverte</i>	<i>Lâut rembang, besar.</i>
<i>Un détroit</i>	<i>Selat.</i>

<i>Une baie, un golfe</i>	<i>Telokh, Loebokh.</i>
<i>Un tourbillon</i>	<i>Ajer-ber poesar oelakh.</i>
<i>Une vague, la houle</i>	<i>Ombakh aloen.</i>
<i>Le courant</i>	<i>Haroes.</i>
<i>Un fort courant</i>	<i>Haroes kras.</i>
<i>Descendre le courant</i>	<i>Ngábir.</i>
<i>Des brisants</i>	<i>Ajer poetik bákat.</i>
<i>Une rivière</i>	<i>Soengej.</i>
<i>Une petite rivière</i>	<i>Anakh soengej, káli.</i>
<i>Une crique</i>	<i>Djoerang, tjoerang.</i>
<i>Le flux</i>	<i>Pasang.</i>
<i>Le jusant</i>	<i>Soerot (toerot).</i>
<i>haute</i>	<i>Besár.</i>
<i>basse</i>	<i>Keljil.</i>
<i>de mer</i>	<i>Láut.</i>
<i>fraîche, douce</i>	<i>Tawar.</i>
<i>de rivière</i>	<i>Soengej.</i>
<i>de source</i>	<i>Prigi.</i>
<i>saumâtre.</i>	<i>Antah (Masin.)</i>
<i>de pluie</i>	<i>Hoedjan.</i>
<i>salée</i>	<i>Masin.</i>
<i>calme</i>	<i>Tedoh.</i>
<i>qui n'a pas de profondeur</i>	<i>Tohor dangkal.</i>
<i>profonde</i>	<i>Dalam.</i>
<i>dormante.</i>	<i>Tenang.</i>
<i>Une île</i>	<i>Poeloe.</i>
<i>La côte (terre ferme)</i>	<i>Darat.</i>
<i>Terre haute</i>	<i>Tanah tinggi.</i>
<i>Terre basse</i>	<i>Tanah rendah.</i>
<i>Un cap ou promontoire</i>	<i>Hoedjon tánah.</i>
<i>Un quai</i>	<i>Titic dermága.</i>
<i>Un lieu de débarquement.</i>	<i>Tjeroetja.</i>
<i>Le rivage</i>	<i>Pantej, tepie láut.</i>
<i>Un banc de sable</i>	<i>Gosong, lanjoe, tohor, tjetekh.</i>
<i>Un récif de corail</i>	<i>Batoc karang.</i>

Eau

Ajer.

<i>Le rivage de la rivière</i>	<i>Pinggir tepic soengej.</i>
<i>L'embouchure de la rivière</i>	<i>Koewala Moewára.</i>
<i>L'horizon</i>	<i>Topic langit láut.</i>
<i>S'embarquer</i>	<i>Najikk kapal.</i>
<i>Débarquer</i>	<i>Toeron deri kapal.</i>
<i>Etre prêt à mettre sous voile</i>	<i>Sedija akan ber lájar.</i>
<i>Mettre sous voile</i>	<i>Ber-lajár.</i>
<i>Faire voile</i>	<i>Najikk lájar.</i>
<i>Faire force de voiles</i>	<i>Pasang (boeka) lájar.</i>
<i>Amener les voiles</i>	<i>Poengot (simpan) lájar.</i>
<i>Prendre des ris</i>	<i>Rebang.</i>
<i>Prolonger la côte</i>	<i>Menjoesor tánah.</i>
<i>Gouverner</i>	<i>Pejgang kamoedi.</i>
<i>Lofer</i>	<i>Bejlokh.</i>
<i>Boucher les trous d'un navire qui a fait eau</i> }	<i>Menoempol selocran ajer.</i>
<i>Avoir de l'avarie</i>	<i>Ka-roesakh-an.</i>
<i>Echouer sur un récif</i>	<i>Sanggat.</i>
<i>Etre en flottaision</i>	<i>Timbol.</i>
<i>Sauver, sauveter</i>	<i>Plihára.</i>
<i>Faire naufrage</i>	<i>Dampar Kena Káram.</i>
<i>Couler</i>	<i>Tinggálam.</i>
<i>Faire couler un bâtiment</i>	<i>Meninggálam kan kapal.</i>
<i>Sonder</i>	<i>Doega, Djoedja, loega.</i>
<i>Insondable</i>	<i>Toebir.</i>
<i>Navigable</i>	<i>Jang dápat di lájar kan.</i>
<i>Mouiller</i>	<i>Ber labóh.</i>
<i>Lever l'ancre</i>	<i>Bongkar, mem-bongkar.</i>
<i>Baigner</i>	<i>Mandie.</i>
<i>Nager</i>	<i>Bernang.</i>
<i>Amarrer</i>	<i>Laboh-kan sa sauk lagi.</i>
<i>Touer, remorquer</i>	<i>Tonda, Toenda.</i>
<i>Pleine voile</i>	{ <i>Penoh lájar.</i>
	{ <i>Kipas lájar.</i>
<i>Contre voile</i>	<i>Baksi.</i>

<i>Faire apprêter et gréer pour mettre sous voile</i>	}	<i>Bekin jang be-lâjar.</i>
<i>Tout est-il prêt?</i>		<i>Samoewa betul?</i>
<i>Virer de bord</i>		<i>Tada.</i>
<i>Pare à virer</i>		<i>Jaga tada.</i>
<i>Vous pouvez lofer</i>		<i>Boleh bejlokk.</i>
<i>Vous pouvez arriver</i>		<i>Boleh toerot.</i>
<i>Vous pouvez arriver une aire de vent</i>	}	<i>Boleh toerot satoe djârom.</i>
<i>Le vent écharse</i>		<i>Angin bejlokk.</i>
<i>Le vent adonne</i>		<i>Angin toerot.</i>
<i>Largue!</i>		<i>Lâpas!</i>
<i>Pousse!</i>		<i>Tolk!</i>
<i>Avant partout!</i>		<i>Dajjon.</i>
<i>Double</i>		<i>Dajjon kras.</i>
<i>Nagez doucement</i>		<i>Dajjon plan plan.</i>
<i>Nager à culer</i>		<i>Lais Semoi.</i>
<i>Avant babord, sciez tribord!</i>		<i>Lais kanan.</i>
<i>Avant tribord, sciez babord!</i>		<i>Lais kirie.</i>
<i>Accoster à bord ou près d'un lieu d'embarquement ou de débarquement</i>	}	<i>Rappat.</i>
<i>Arrive ou laisse arriver</i>		<i>Toerot.</i>
<i>Serrez le vent!</i>		<i>Bejlokk seboelie boelie.</i>
<i>Au plus près!</i>		<i>Rappat angin.</i>
<i>Banc de sable</i>		<i>Pasir.</i>
<i>Levez l'ancre!</i>		<i>Bongkar.</i>
<i>Ancre levé.</i>		<i>Soedah bongkar.</i>

Le temps étant devenu plus doux, je relevai bientôt, avec un vent favorable, la côte d'Angleterre. Je ne pus alors me défendre d'une pénible sensation, en me rappelant les soupçons offensants, auxquels j'avais été exposé au commencement de mon voyage, et dont, en leur lieu et place, j'ai longuement entretenu mes lecteurs. De nouveau je me suis alors

demandé comment on avait pu oublier un instant que de pareilles idées sont également compromettantes, et pour l'humble serviteur de l'État qui en est la victime, et pour le ministre qui m'avait présenté et recommandé au Roi pour un commandement. Il est vrai que ma justification avait été complète; mais l'irréflexion ou l'imprudente légèreté avec laquelle on avait accueilli des soupçons sans fondement, n'a pas moins dû me porter un coup sensible, dont l'impression ne s'effacera qu'avec ma vie, car le sentiment de l'honneur offensé survit à tout dans le cœur de l'officier. On a toujours mauvaise grâce à parler de soi, et, si l'on est contraint de le faire, on ne saurait alors se montrer trop économe de paroles. Je n'insisterai donc pas davantage sur ce point, mais, en terminant ces réflexions, qu'il me soit seulement permis de faire observer que, si l'on voulait se donner la peine d'examiner mes états de service et de les comparer avec ceux de bien d'autres et peut-être aussi de ceux qui m'ont calomnié, on verrait promptement quels sont effectivement ceux qui méritent le plus le titre de marins d'eau douce.

Nous passâmes bientôt à la hauteur de Plymouth. Je ne me retrouvai pas en vue de ce port hospitalier, sans me rappeler l'accueil bienveillant et amical qui fut fait à mon état-major, ainsi qu'à moi-même, lors du séjour assez prolongé que nous y fîmes au commencement de notre voyage. On éprouve une douce satisfaction, lorsque la mémoire du cœur peut ainsi payer une partie de sa dette.

En passant la Manche, comme il en est toujours ainsi, nous vîmes des centaines de vaisseaux et de navires allant dans diverses directions. C'est un spectacle aussi varié qu'intéressant. Le temps était devenu magnifique et le frais allait en diminuant, en sorte que nous ne fîmes que peu de route. Nous eûmes ainsi l'occasion de nous procurer d'excellents poissons que nous achetâmes des pêcheurs qui nous abordèrent.

A la première rencontre que nous fîmes, ce qui nous fut surtout bien agréable, ce fut d'apprendre qu'en Europe tout

était sur le même pied qu'à notre départ. Dans un voyage de long cours, quand on vient à penser au continent qu'on habitait avant son départ, l'imagination s'inquiète et s'alarme facilement; on craint toujours que quelques grandes calamités ou quelques grands événements politiques n'aient fait de nombreuses victimes ou troublé l'ordre établi, et l'on est heureux alors d'apprendre qu'il n'en est rien.

Une frégate de guerre, qui paraissait être d'une fort bonne structure, vint en vue dans la soirée, ce qui nous empêcha de distinguer le pavillon qu'elle portait. Elle nous passa à quelque distance dans la nuit, à la faveur d'un beau temps et à la clarté de ces feux étincelants, qui roulent dans l'espace et brillent à la voûte des cieux. Cette frégate avait toutes les voiles dehors et ne faisait que peu de route, de manière que nous entendîmes parfaitement la musique qui se faisait à son bord et dont la mélodieuse harmonie se prolongea même fort avant dans la nuit. Le plus profond silence régnait à notre bord; rien ne vint l'interrompre, car fort heureusement pendant tout ce temps nous n'eûmes pas besoin de toucher aux manœuvres. Le calme de cette belle nuit en mer, interrompu seulement par les sons de la musique, le jour bleuâtre et velouté de la lune éclairant la côte et les montagnes d'Angleterre, la scintillante clarté des constellations de la nuit que la mer répétait dans son sein, tout cela nous offrit une scène ravissante, dont la grandeur, l'étonnante mélancolie, impossible à décrire, jeta notre âme dans une profonde rêverie.

Le lendemain, nous passâmes l'île de Wight. Plusieurs pilotes anglais vinrent nous offrir de conduire le *Lancier* au lieu de sa destination, mais je n'acceptai point leur offre, et en même temps que je les en remerciais, je leur fis cadeau de quelques bouteilles de liqueurs.

Dans la soirée de 13 décembre, nous reconnûmes deux navires de pilotes néerlandais, qui avaient l'air de vouloir aller passer la nuit sous Douvres; mais le feu de deux pièces de

trente livres les fit bientôt lofer pour venir à ma rencontre. Cet avertissement rappela en même temps à quelques bâtimens qui ne nous avaient pas encore répondu, qu'ils avaient à nous montrer leur pavillon, puisque nous n'étions pas resté en défaut de leur faire cette politesse usitée. Quant au pilote néerlandais, il se rendit promptement à notre bord. En pareil cas, on ne saurait se faire une idée de l'accueil cordial et sympathique que l'on fait au pilote de sa nation; il n'est pas jusqu'au dernier homme de l'équipage qui ne le reçoive avec le sourire sur les lèvres, qui ne lui serre la main avec effusion. On conçoit sans peine ces affables démonstrations, c'est le premier compatriote qu'on rencontre après des courses lointaines. Sa vue cause une joie inexprimable, car c'est lui qui doit nous conduire au lieu si ardemment désiré, dans un des ports de la mère-patrie. Lorsque les pilotes viennent à bord, on apprend d'eux, par rapport à son pays, des nouvelles qui sont tantôt tristes, tantôt réjouissantes. Ainsi, dans des temps de guerre, il arrive souvent que des navires, bons voiliers, sont envoyés à une grande distance pour avertir de ce qui se passe. On juge alors combien il doit être pénible, au moment où l'on se trouve si près de sa patrie, et sur le point de se revoir au sein de sa famille, d'avoir à redouter des combats et de courir le danger d'être emmené prisonnier chez des peuples ennemis, pour y être jeté en prison et y périr peut-être de misère, comme l'histoire en fournit tant d'exemples. Mais la sensation ne doit pas être moins pénible pour un brave marin, lorsqu'il apprend, ainsi que cela est arrivé maintes et maintes fois lors des triomphes de notre marine, que les forces navales de la Néerlande avaient disputé avec gloire et succès l'empire de la mer aux flottes alliées de la puissante Albion et de la France; il oublie tout ce que sa position peut avoir alors de critique et de dangereux, pour regretter bien vivement qu'il n'ait point assisté à ces combats et qu'il ait ainsi perdu l'occasion de faire son devoir, et, en se couvrant de gloire, de répandre la dernière goutte de son sang pour la patrie.

Le temps où nous vivons nous a fait voir bien des événements, bien des choses, auxquelles nous ne nous étions jamais attendus. Ce qui est arrivé un jour, peut encore se présenter; mais pour le moment nous ne faisons que végéter, sans pouvoir emporter en mourant d'autre gloire que celle d'avoir toujours été prêts à faire pour la patrie le sacrifice de notre vie; car, puisqu'il nous faut pourtant mourir un jour, c'est alors vendre du moins dignement notre frêle et passagère existence et quitter ce monde avec honneur.

En passant pour la seconde fois la ville de Douvres, je me souvins encore d'un combat naval qui fut livré en 1639 par l'amiral Tromp contre une flotte espagnole, sous le commandement de l'amiral-général don Antonio d'Oquendo. Après avoir parlé déjà de tant de combats sur mer, j'ai pensé qu'il ne serait pas tout à fait sans intérêt de faire aussi le récit de la célèbre bataille des Dunes, qui eut lieu devant la rade de Douvres, et surtout de faire remarquer l'étrange contenance que les Anglais tinrent à cette occasion.

Cette flotte espagnole, commandée par l'amiral d'Oquendo, avait été équipée en Biscaye. Elle se composait de soixante-sept voiles. Elle commença à se montrer sur la côte d'Angleterre. Outre les hommes d'équipage, elle avait à bord vingt-cinq mille hommes, dont une partie se composait de douze mille Espagnols nouvellement enrôlés et répartis en cinq régiments, à savoir: deux espagnols, sous les ordres des colonels don Gasparo de Caranaxel et don Antonio de Ullon; deux portugais, ayant pour colonels don Jan de Meneses et Palomino, et le cinquième, n'ayant pas encore de colonel en titre. Il y avait aussi, sous le commandement des colonels don Martyn de Saneyra et Jeronimo d'Aragon, trois mille vieux soldats espagnols, et huit cents hommes chargés de veiller aux bâtiments et commandés par un Portugais, nommé Martyn Alfonso, sans parler des compagnies ordinaires de Gallice, consistant en onze mille deux cents hommes, tant soldats que matelots. Toutes ces forces se trouvaient enfin sous le

commandement en chef du général don Antonio d'Oquendo, que le roi avait nommé lieutenant-amiral-général et qui faisait flotter son pavillon à bord du *St. Jago*, armé de 66 pièces. Le vice-amiral ou *amirante* était don Andréa de Castro, amiral de Castille, à bord du *St. Antonio*, de 54 pièces de fonte. Venaient ensuite don Francisco Foyo de Sottomayor, amiral de Gallice, à bord du *St. Yago de Galicia*, de 52 pièces; don Lopes Docras, amiral de Portugal, à bord de la *Mater Theresa*, de 68 pièces; don Pedro de Quaderon, amiral de Naples, à bord du *St. Francisco*, de 66 pièces; puis le *St. Josephe*, le *St. Christa de Burgos*, chacun de 40 pièces; le *St. Jeronimo*, de 30 pièces; le *St. Augustin*, le *St. Gregorio* et le *St. Ambrosio*, tous de 30 pièces; l'*El Orpheo*, de 44 pièces, l'*El Angelo*, de 30 pièces; deux pétaches, *St. Antonio* et *St. Paulo*, chacun de 16 pièces; l'*Aquila imperial*, de 34 pièces; l'*El Daniel*, de 30 pièces; le *St. Juan Baptista*, de 28 pièces; le *St. Miguael*, de 24; *El Grand Alexandro*, de 36; le *St. Pedro Grando*, de 36; *La Famas*, de 24; quatre bâtiments de guerre, chacun de 24 à 30 pièces; *St. Marcos*, de 20 pièces; *El Pinge*, de 18; *St. Pedro Fortuna*, de 18; *St. Domingo* et *El Rey de Polonia*, chacun de 20; la *Polonia*, de 20 pièces; *St. Juan Evangelista*, de 20; *St. Jago Viejo de particular*, de 18; six grands bâtiments de transport; *Eigenen de Suède*, de 18; un pétache de 17 pièces; deux légers bâtiments, chacun de 4 pièces; et les bâtiments venus de Dunkerque, à savoir: l'amiral *St. Salvador*, de 40 pièces, le vice-amiral, de 36, le *Scherpenhewel*, le *St. Vincent*, le *St. Francisco*, le *St. Jeroen*, le *St. Nicolas*, le *St. Domingo*, avec six bâtiments de guerre et environ six frégates armées chacune de 20 à 30 pièces. En tout, soixante-sept voiles qui dans les premiers jours de septembre sortirent de la Corogne, sur la côte septentrionale de l'Espagne.

Le 15 septembre 1639, cette flotte vint à la hauteur de Bevesier et en vue de l'amiral Marten Harpertsz. Tromp, qui depuis plusieurs jours croisait dans ces parages et y avait attendu l'ennemi. Dès qu'il eut aperçu cette flotte, Tromp fit venir

à son bord tous ses capitaines présents et expédia la plus légère de ses frégates, chargée d'aller en toute hâte avertir tous les bâtiments de guerre qui se trouvaient sous ses ordres qu'ils eussent à rejoindre son pavillon, et ensuite d'aller informer le chef d'escadre Banckert en Zélande de l'arrivée de l'ennemi. Vers le soir, il survint un grand calme, et l'amiral commença à faire tirer à chaque demi-heure deux ou trois coups de canon comme signaux, afin que les bâtiments qui avaient été avertis et ceux qui croisaient par-ci par-là à plusieurs distances, s'approchassent à ce bruit. Le premier qui l'entendit fut le vice-amiral de Witt, et ensuite quatre autres vaisseaux, qui se trouvaient sous le vent entre Douvres et Calais et qui arrivèrent immédiatement après. Ils virent alors l'amiral Tromp attaquer avec douze vaisseaux une armée forte de soixante-sept voiles. Le lendemain, de grand matin, ces cinq vaisseaux nouvellement arrivés firent tous leurs efforts pour venir à proximité, mais ils avaient malheureusement le vent contraire. Tromp, les apercevant, fit vent arrière et s'avança pour les joindre. Cette jonction s'étant enfin opérée sur le midi, leurs forces se composèrent alors de dix-sept voiles. L'amiral fit aussitôt carguer sa grande voile et serrer les huniers, en flottant au sud, et dans cette position il attendit avec le plus grand courage la flotte espagnole tout entière qui se trouvait au-dessus du vent. Elle était forte, comme je l'ai déjà dit, de trente-trois grands vaisseaux et de trente-quatre d'une plus petite chartre, y compris ceux venus de Dunkerque, tous bien armés et fortement équipés. Lorsque toutes ces forces ennemies se furent approchées, l'amiral Tromp les attaqua et fit sur elles un feu violent jusqu'à ce qu'environ vers les quatre heures de l'après-midi, l'amiral d'Oquendo, qui avait d'abord mis le cap sur Tromp, s'avançant avec la plus grande animosité, se retira, et, diminuant de voiles, fit route au nord sous la pointe de Douvres. D'Oquendo trouva plusieurs de ses bâtiments endommagés et fut vigoureusement poursuivi par Tromp qui, ayant serré et cargué quelques

voiles, se tint au-dessous du vent de l'amiral espagnol, en faisant flotter le pavillon blanc comme signal. Ses capitaines vinrent immédiatement à son bord, et, de concert avec eux, il résolut, puisque le soir s'approchait, de se tenir durant la nuit dans le voisinage de l'armée ennemie.

Dans ce combat, un vaisseau hollandais, le *Groote Christoffel*, commandé par le capitaine Frédéric Pietersz. Hoveling, sauta par ses propres poudres. Un seul marin, nommé Wouter Pietersz., échappa à la mort. Il fut sauvé par les nôtres et envoyé ensuite à La Haye avec des lettres. Admis dans l'assemblée des Etats Généraux, il rendit compte de ce qui s'était passé.

Dans la soirée, il y eut encore deux bâtimens qui vinrent rejoindre l'amiral Tromp; ils étaient commandés par les capitaines Vygh et Lobs. Les forces hollandaises se composaient alors de dix-huit voiles. Tromp continua encore à faire tirer à chaque demi-heure deux ou quatre coups de canon. Vers la nuit, le temps devint très-calme et nébuleux. Le 17, le brouillard fut si épais qu'à peine fut-il possible aux vaisseaux de la flotte de s'apercevoir; mais vers neuf heures du matin le ciel commença à s'éclaircir et les nôtres purent voir la flotte espagnole, environ à l'ouest-nord-ouest, de près sous la côte et à la hauteur de château Ida et Folckston. Ils mirent aussitôt le cap sur l'ennemi, mais comme sur le midi le vent cessa entièrement, il n'y eut pas moyen de s'engager. Vers le soir, on résolut à l'unanimité d'attaquer les Espagnols dans la nuit, malgré les difficultés qui semblaient s'opposer à ce qu'on livrât un combat nocturne. Tromp sut inspirer à tous les siens le même courage et la même intrépidité dont il était animé. Il les exhorta à se conduire suivant les lois de l'honneur, et, en vaillants soldats, à exposer leur vie pour la patrie, comme ils l'avaient solennellement juré. Ce serment fut à l'instant unanimement répété avec enthousiasme, et, au lever de la lune, vers minuit, ils mirent simultanément le cap sur l'ennemi, ayant soin de tenir leurs bâtimens bien serrés pour qu'il fût

impossible d'y faire quelque brèche. Comme signaux, afin de se reconnaître dans l'obscurité, l'amiral fit placer deux feux ou lanternes allumées à la poupe, et une autre dans la grande hune; tous les autres bâtiments furent pourvus en même temps d'un feu ou d'une lanterne en arrière et d'une bonnette à la dunette. Les Hollandais trouvèrent l'amiral espagnol également appareillé. En s'approchant, ils firent de part et d'autre un feu très-violent, flottant également avec la même intrépidité entre Douvres et Calais. Le 18, les vaisseaux hollandais se trouvèrent devant Douvres. Le vent était sud-est, le temps beau et les eaux calmes. C'est alors que le chef d'escadre zélandais Banckert vint se joindre à Tromp, amenant avec lui onze bâtiments, en sorte que la flotte néerlandaise comptait maintenant trente voiles. Les Espagnols, après avoir perdu un gaillon et un autre bâtiment, se retirèrent aux Dunes, sous les châteaux. C'est ainsi que trente bâtiments néerlandais, armés en tout de 846 pièces de canon et ayant à bord 3260 hommes, forcèrent la redoutable et puissante flotte espagnole d'aller chercher un refuge aux Dunes. L'amiral Tromp, manquant de munitions, se dirigea vers Calais, afin de s'approvisionner de nouveau. Le gouverneur de Calais lui envoya sur le champ quarante mille livres de poudre, quatre mille boulets, du plomb et autres munitions de guerre en proportion. Le 19, le vice-amiral de Witt fut envoyé en Hollande avec le butin que l'on avait fait et un grand nombre de prisonniers, et sur le midi la flotte néerlandaise retourna aux Dunes, avec un vent ouest-sud-ouest. Arrivée à la pointe de Douvres, elle trouva les Espagnols en contestation avec les Anglais au sujet du pavillon à amener; mais dès que les Espagnols aperçurent nos vaisseaux, ils amenèrent aussitôt leur pavillon et se retirèrent sous les forteresses des Dunes, où notre armée navale, qui ne comptait plus alors que vingt-huit voiles, mouilla, environ sur les deux heures de l'après-midi, au sud de la flotte des Espagnols. Le 20, l'amiral Tromp donna l'ordre à quelques

bâtiments de se rapprocher tant soit peu de l'ennemi. Pendant la nuit qui fut pluvieuse, douze ou treize navires espagnols, ayant à bord quelques blessés et une grande partie de l'infanterie, firent voile pour Dunkerque. Les Anglais en firent autant pendant plusieurs nuits avec de petits navires près de la côte, et de cette manière un certain nombre de soldats espagnols, nouvellement enrôlés, furent transportés à Dunkerque. Les Anglais avaient d'abord donné à l'amiral Tromp l'assurance qu'ils ne permettraient pas que dans la nuit des bâtiments sortissent au nord des Dunes. Le 22, le chef d'escadre Banckert reçut ordre de prendre position avec quinze bâtiments, au nord de l'ennemi, pour empêcher qu'il ne passât plus d'Espagnols. On interrogea quelques-uns des prisonniers et ils dirent tous que dans leur flotte, outre les matelots, ils étaient au nombre de vingt-cinq mille hommes. Il est digne de remarque que parmi ces pauvres gens il y en avait qui avaient été enrôlés malgré eux dans l'armée navale et forcés de se rendre à bord, après avoir été enchaînés les uns aux autres; car on les avait enlevés de force dans les rues et arrachés de leurs ateliers ou de la charrue, sans qu'ils osassent élever la moindre plainte. Le 26, trois bâtiments de guerre zélandais, et, le 27, deux vaisseaux de la Zélande vinrent encore se joindre à notre flotte. Le 28, le vice-amiral de Witt revint, amenant encore quatre bâtiments de guerre venant de la Meuse, et, le 30, un autre navire zélandais vint aussi renforcer notre armée navale qui se composait alors de trente-neuf voiles.

Le premier octobre, dans la matinée, le vice-amiral de Zélande, Jan Evertsz., vint se joindre à la flotte avec plusieurs vaisseaux et trois brûlots, et, le lendemain, huit brûlots arrivèrent encore de la Meuse. Successivement vinrent, le 3, dix bâtiments de guerre partis d'Amsterdam, le 4, encore un, et, le 5, trois autres. Le 6, le capitaine Houtebeen en amena quatre, et, vers le soir, le capitaine Hendrick Denys, quatre autres. Le 7, le capitaine Dorrevelt arriva, ayant à la remorque un navire anglais, chargé de bois ronds pour mâture, de vergues et

d'autres approvisionnements destinés pour les Espagnols ; mais l'amiral Tromp lui ordonna de transporter ces objets à bord de l'amiral espagnol, ayant appris que d'Oquendo s'était plaint de manquer des choses de première nécessité. En reconnaissance de ce loyal procédé de son ennemi, d'Oquendo envoya à Tromp une barrique d'excellent vin d'Espagne.

Le 8 octobre, sur le midi, Tromp fit flotter le pavillon rouge et tint un conseil secret. Le 9, le commandant Cats appareilla pour aller croiser pendant quelques jours entre Douvres et Calais. Dans la soirée, on expédia à La Haye deux bâtiments, porteurs de lettres pour Leurs Hautes Puissances et pour le prince d'Orange. Le 10, la flotte fut encore renforcée de deux bâtiments de guerre et d'un bâtiment de transport chargé de munitions. Le 11, le conseil fut convoqué de nouveau, et le commandant Cats rejoignit la flotte avec son escadre. Le conseil s'étant encore assemblé le 12, le vice-amiral de Witt et le commandeur Banckert reçurent ordre de prendre position avec vingt-huit bâtiments et quatre brûlots, en face des vaisseaux de la marine royale anglaise, au nombre de trente-quatre, afin de les observer quand le combat serait engagé. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que l'amiral anglais, John Pennington, avait plus d'une fois fait savoir à Tromp qu'il ne souffrirait pas d'hostilités dans la rade royale de Douvres et qu'il avait ordre d'assister celui qui le premier serait attaqué. Malgré cette déclaration de l'amiral anglais, les Espagnols n'en avaient pas moins été les premiers à se permettre des actes d'hostilité contre l'amiral Tromp, soit en perçant la voile de son yacht d'une balle de mousquet, soit en tuant à bord du capitaine Balck un homme, dont le cadavre fut immédiatement transporté, par ordre de Tromp, à bord de l'amiral Pennington, pour qu'il eût connaissance de ce fait ; mais celui-ci ne parut pas alors en prendre grand souci. Tout naturellement Tromp dut en concevoir des soupçons qui l'engagèrent à faire observer l'armée anglaise, tandis que lui-même avec d'autres bâtiments prenait position

au nord des Espagnols. Vers le soir, dix-sept chaloupes sortirent de Dunkerque, du bord de l'amiral d'Oquendo, et l'on présuma qu'elles y avaient transporté un renfort de troupes. Le 13, les Anglais levèrent leurs ancrs et se portèrent au-dessous du vent de l'armée hollandaise. Tromp fit de nouveau flotter le pavillon rouge; le conseil fut encore convoqué et il y fut décidé que l'armée navale serait divisée en six escadres. Le 14, le conseil s'assembla encore. Le 15, sir Maudra, vice-amiral anglais, alla s'aboucher avec Tromp, et sur le soir un bâtiment de guerre et deux de transport avec des munitions et des vivres vinrent se joindre à notre flotte. Le 16, le nombre de nos vaisseaux et bâtiments fut encore augmenté de trois navires partis d'Amsterdam, et par le retour des deux bâtiments qui avaient été envoyés avec des lettres pour les Etats Généraux et le prince d'Orange. Ils rapportaient pour l'amiral Tromp l'ordre formel d'attaquer l'ennemi à la hauteur des Dunes, quand bien même il ne ferait de son côté aucune démonstration, et de l'en chasser par la force. Le 17, deux bâtiments d'Amsterdam vinrent encore se joindre à l'armée navale. Le 19, le conseil se réunit de nouveau. Le 20, le capitaine Van den Basen arriva avec une frégate de Dunkerque qu'il avait prise et à bord de laquelle se trouvaient soixante et dix à quatre-vingts soldats. Le 21, de bonne heure dans la matinée, Tromp écrivit à l'amiral Pennington la lettre suivante qu'il lui fit remettre à son bord, peu avant le commencement du combat.

» Monseigneur,

» Il vous a plu de nous faire savoir et de nous enjoindre à diverses reprises, par vos commissaires, que nous eussions à nous abstenir de faire la moindre démonstration hostile contre nos ennemis, nous déclarant avoir reçu l'ordre exprès, de vous opposer à toute attaque et d'agir contre celui qui dans cette rade serait le premier à faire feu sur son adversaire.

Cependant, le 9 de ce mois, un des bâtiments espagnols s'est permis, encore plus d'une heure avant le coucher du soleil, de tirer un coup de mousquet sur notre personne et sur celle de notre vice-amiral de Witt, ainsi que sur plusieurs autres capitaines et officiers, et de percer la grande voile du yacht, sur lequel nous nous trouvions, au moment où nous passions la flotte espagnole, comptant avec confiance sur la liberté de la rade de S. M. B. Vous le savez, les Espagnols n'ont pas nié ce fait, ils l'ont même avoué en votre présence; mais ils ont tâché de s'en excuser et ont allégué que ce coup de mousquet avait été tiré pendant la nuit, craignant que le bâtiment qui s'avançait ne fût un brûlot. Vous n'ignorez pas que cette excuse est inadmissible, et que ce dire est en complète contradiction avec la vérité; car, quelque temps après passant devant votre vaisseau avec notre yacht, nous avons fait le salut d'usage, et sir Wydt nous a déclaré que vous aviez vous-même donné l'ordre de nous rendre notre salut. Lorsque ce salut eut lieu de votre part, nous autres officiers, nous avons déjà depuis quelque temps quitté ce yacht, pour nous rendre sur nos propres bâtiments, en sorte que vous pourriez vous-même affirmer à quel moment et à quelle heure du jour ledit yacht vous a salué et quel est l'ennemi qui a fait feu sur nous; ce qui prouve bien évidemment que les Espagnols ont violé la rade de S. M. B. et qu'en outre ils ont fait une déposition fausse et mensongère. Vous n'ignorez pas non plus ce qui s'est passé le 14 de ce mois, lorsqu'un soldat espagnol a tué avec une balle de mousquet un des nôtres qui se trouvait à bord du bâtiment commandé par le capitaine Balek. Par ce fait, les Espagnols ont violé une seconde fois la rade de S. M. B. En conséquence, nous vous prions, nous vous supplions même, de nous aider à battre l'ennemi, conformément à l'ordre que vous en avez reçu de S. M. le roi de la Grande-Bretagne, votre seigneur et maître, ou bien, si vous n'étiez pas disposé à exécuter cet ordre, de nous laisser au moins vider nous-même notre différend avec les Espagnols,

puisque, en cas d'empêchement de votre part, vous nous forcerez de nous plaindre hautement à tous les rois et souverains du tort et de l'injustice que vous nous auriez fait éprouver, en dépit de notre juste et équitable demande. Ainsi nous vous déclarons par les présentes que, suivant les raisons que nous venons d'exposer et conformément aux ordres que nous ont transmis nos Nobles et Puissants Seigneurs, nous avons résolu d'attaquer ici notre ennemi et de nous défendre, les armes à la main, contre quiconque voudrait nous en empêcher, ayant fait serment de mourir en braves soldats, puisque la violation de la rade de S. M. B. nous en donne le droit, plutôt que de ne pas suivre les ordres de nos seigneurs et maîtres. Toutefois s'il arrivait, contre toute attente, que cette conduite de notre part causât à S. M. B. quelque mécontentement ou déplaisir, nous espérons que S. M. B. dans sa bienveillance daignera nous pardonner d'avoir été forcés d'en agir ainsi.

•Rade de Douvres,
le 21 octobre 1639.

«(Signé) MARTIN HARPERTSZ. TROMP.»

Dès que cette lettre eut été remise à l'amiral John Pennington, Tromp fit appareiller et porta directement le cap sur l'ennemi que nos vaisseaux attaquèrent au nord, mais l'air devint tout à coup couvert et nébuleux. Les Espagnols mirent également sous voile et se virent forcés de couper leurs ancres. L'*Amirante* et vingt-deux autres bâtiments ennemis furent poussés trop près de la côte, ils y échouèrent, malgré les avertissements que don Francesco Fey de Sottomayor leur avait donnés. Les Hollandais vinrent aussitôt les harceler et leur porter le dernier coup, de sorte que les équipages, dans une extrême confusion, abandonnèrent leurs vaisseaux et tachèrent de se sauver à terre; mais un grand nombre ne purent parvenir à gagner le rivage et se noyèrent dans les flots. Plusieurs de ces bâtiments furent détruits par les brûlots. Cependant le brouillard s'était dissipé, et l'air vint

à s'éclaircir, mais la flotte ennemie, ayant battu en retraite, était déjà entièrement dispersée, et dans cette position extrême chacun ne pensa plus alors qu'à se sauver. Le vice-amiral Jean Evertsz., secondé par quelques bâtimens de son escadre, attaqua et aborda un des plus grands vaisseaux de l'armée ennemie, nomme *Mater Theresa*, ayant 180 pieds de longueur sur 62 de largeur. L'amiral Tromp et le capitaine van Galen qui étaient à la proximité, voyant cette attaque, envoyèrent deux brûlots qui furent sans effet; mais trois autres succédèrent aussitôt et parvinrent à mettre le feu à cet énorme bâtiment. Il n'y eut que deux cents cinquante Portugais qui échappèrent et plus de huit cents périrent dans les flots ou furent dévorés par le feu. Au nombre des victimes se trouva l'amiral don Lopes Docius, qui avait déjà perdu un bras dans le combat. Ce fut chose épouvantable à voir que l'incendie de ce gigantesque vaisseau, surtout lorsque le feu prit à la soute aux poudres. L'obscurité, car ce fut au déclin du jour, augmenta encore l'horreur de ce spectacle. On eût dit un volcan qui s'entr'ouvrant tout à coup lançait au plus haut des airs des torrens de feu et de flammes. Une pièce de canon, du plus grand calibre, avec d'autres objets fut lancée en l'air par l'explosion. Don d'Oquendo, don Francesco Feyo et d'autres commandans de la flotte firent leurs efforts pour secourir le *Mater Theresa*; mais voyant avec quelle intrépidité ils seraient repoussés, ils jugèrent plus prudent d'y renoncer. Ce retard fut cause que l'amiral de Galice, don Francesco Feyo, pressé tout à coup de toutes parts, ayant l'amiral Tromp en avant, le vice-amiral de celui-ci au-dessus du vent, dut tomber au pouvoir des Hollandais. Son vaisseau étant entièrement délabré, sans issue pour s'échapper, et voyant en outre s'avancer des brûlots, il demanda quartier; il l'obtint et plus tard il fut envoyé prisonnier à La Haye. Ce fut alors que l'amiral Tromp fit aussi flotter le pavillon orange avec la flamme au-dessous, comme un signal que la Néerlande s'attendait à ce que chacun fît son devoir. Ce signal devait

avoir un jour beaucoup de conformité avec celui que donna le célèbre Nelson, peu avant son glorieux trépas.

Le même jour, on prit encore cinq bâtimens ennemis et sans doute qu'on en eût pris bien davantage, si la nuit, le brouillard et le vent ne s'y étaient pas opposés et n'avaient point donné à d'Oquendo et à Michel Van Doorn, amiral de Dunkerque, l'occasion d'échapper à l'attaque et à la poursuite des Hollandais. L'amiral de Naples, don Pedro de Quaderon, périt sur un récif avec son vaisseau et une grande partie de son équipage. Il est peu de combats sur mer où l'avantage ait été plus grand d'un côté, et la défaite plus complète de l'autre. On peut même ajouter, car toutes les probabilités semblent y être, que si les Anglais se fussent avisés de venir au secours des Espagnols, ils n'auraient guère mieux été traités que ceux-ci et auraient payé un peu cher leur intervention. Ils ont donc bien mieux fait de rester tout à leur aise spectateurs tranquilles d'un combat aussi intéressant que terrible.

Le 22, les bâtimens hollandais se trouvèrent être entièrement dispersés, à cause de l'obscurité et de la force du vent, et les Espagnols et les Portugais hors de la portée du canon, à l'exception d'un seul vaisseau qui fut forcé par l'amiral Tromp d'amener pavillon. Il est à faire remarquer que la chaloupe de l'amiral, montée seulement de huit à neuf hommes, suffit pour réduire à l'obéissance un vaisseau, à bord duquel se trouvaient douze pièces de fonte et douze de fer, trois capitaines et cent soldats, sans compter les hommes de l'équipage. Cette prise fut envoyée le même soir dans un de nos ports les plus voisins. On expédia en même temps des lettres aux Etats Généraux et au prince d'Orange pour annoncer la glorieuse victoire qu'on venait de remporter.

Le 23, dans la matinée, les nôtres aperçurent encore quelques voiles ennemies, dont ils ne purent s'approcher, contrariés par la direction du vent; ils ne firent qu'une seule prise qui fut aussi envoyée dans un de nos ports. Vers midi, le

capitaine Van Galen prit un bâtiment ennemi armé de 34 pièces et avec ce butin fit voile pour la Hollande. Environ sur les trois heures de l'après-midi, on se rendit maître d'un galion, au nord, et d'un autre, à l'ouest, et trois autres bâtiments allèrent échouer entre Calais et Boulogne. Plus tard on découvrit que le vaisseau du capitaine Jean Willaert avait échoué près du château de Douvres. On y envoya les capitaines Forant et Broeck pour le chercher, si toutefois les Anglais ne s'y trouvaient pas. Ce nouveau butin fut envoyé en Hollande et notre flotte retourna aux Dunes, faisant en passant à l'amiral anglais et aux forteresses les saluts d'usage, mais on n'y répondit point. Les Anglais avaient mis en flottaison six des vingt-trois bâtiments qui avaient échoué sur la côte d'Angleterre pendant la bataille, et, sur un ordre de l'amiral Pennington, des officiers vinrent à bord du vaisseau de Tromp lui déclarer que ces six bâtiments avaient été abandonnés par leurs équipages, qu'ils étaient maintenant occupés par les Anglais et que par conséquent, considérés comme butin, ils ne seraient pas restitués aux Espagnols. Le 24, le capitaine Colster reçut ordre de croiser avec vingt voiles dans la Manche. Le 25, la flotte fit route vers le vieux château Ida pour y faire eau, et le commandant Houtebeen prit alors congé de l'amiral. Le 26, Tromp mouilla avec la flotte devant Calais, et le 27 elle remit à la voile. Le capitaine Vygh, envoyé par l'amiral, déclara avoir compté devant Dunkerque en tout treize voiles qui, à l'exception de deux, étaient toutes de construction hollandaise. Un de ces deux vaisseaux était celui de l'amiral d'Oquendo, car son pavillon flottait au ton du grand mât. Comme les bâtiments de sa flotte étaient considérablement endommagés, Tromp trouva bon de regagner les ports de la Hollande, et il y rentra, couvert de gloire et d'honneur.

De cette puissante flotte espagnole et portugaise, composée de soixante-sept voiles, dont l'armement avait duré plus d'une année, on ne sauva que dix-huit bâtiments, y compris les treize

qui, dans la nuit du 21 octobre, avnient passé à Dunkerque; tout le reste fut brûlé, échoua, coula bas ou fut pris; plusieurs milliers d'hommes périrent par le canon, par le feu de la mousqueterie, dans les flammes et dans les flots et un grand nombre furent faits prisonniers. Ce qui est aussi à remarquer, c'est que dans l'espace de trente-six à trente-sept jours une escadre de douze voiles se soit accrue jusqu'au nombre de quatre-vingt-dix bâtiments de guerre, treize brûlots et trois bâtiments de transport, faisant ensemble cent-six voiles bien armées tant de marins que de soldats. Ces faits ont été trop honorables pour que je résistasse au plaisir de les faire connaître avec quelques détails et d'en raviver en quelque sorte le glorieux souvenir. On me pardonnera facilement cette digression; d'ailleurs ce sera la dernière, et je suis rappelé à mon sujet par un événement que tout marin accueille avec joie.

Dans la soirée du 14 septembre, nous fûmes agréablement surpris par le cri que fit entendre le guet : *Terre en vue!* Ce fut avec une joie bien vive que nous apprîmes cette heureuse nouvelle; pour la fêter, je fis offrir du vin chaud à mes officiers et en fis donner à tout l'équipage. En attendant le jour, nous fûmes obligés de mettre en panne, à quelque distance de la côte. Plusieurs bâtiments de commerce qui faisaient également route pour les Pays-Bas, arrivèrent successivement dans notre voisinage. Au premier point du jour, nous fîmes force de voiles et nous passâmes bientôt les écueils, nommés en hollandais *Haaks*, où tant d'infortunés marins ont trouvé leur tombeau. C'est sur ces écueils qu'entre autres périt entièrement en 1811 un vaisseau de ligne anglais, avec tout son équipage; dans ce sinistre pas un homme n'échappa, tandis qu'un brick de transport et un brick de guerre, le *Grashopper*, furent jetés par la même tempête par dessus ces funestes écueils. Le premier périt près de la côte, et le second amena son pavillon pour le brick de guerre néerlandais, le *Vérret*, qui avait appartenu quelque temps auparavant

aux Anglais. A une autre époque, la frégate anglaise, la *Manila*, échoua également sur ces écueils, mais heureusement l'équipage fut sauvé par nos pilotes. Ce n'est pas le seul sinistre survenu à la marine anglaise qui bloquait alors nos ports.

Le 15 septembre, environ sur les dix heures du matin, nous mouillâmes devant le *Nieuwe Diep*. En ce moment me rappelant le passé et au milieu des mille pensées qui surgirent dans mon esprit, une seule cependant sembla les dominer toutes un instant: « Peut-être me verra-t-on reparaitre encore sur les mers? peut-être me faudra-t-il déposer l'épée du commandement? »

Après un séjour de plusieurs mois dans une des contrées les plus insalubres de la terre, je n'ai eu, grâce au ciel! à déplorer à mon bord la perte d'aucun homme, bien que cependant quelques-uns de mes gens eussent dû subir un traitement médical. Quant à moi, si ma santé n'eût rien à souffrir pendant tout ce temps, je dois probablement l'attribuer à ma constitution qui depuis longtemps s'était acclimatée sous le tropique et pouvait sans peine en supporter toutes les ardeurs.

L'équipage du *Lancier*, quelque coûteux que fût son entretien, avait toujours été convenablement pourvu de rafraîchissements: rien ne lui avait manqué, et jamais il ne fut mis à ration d'eau, sans que pour cela on ait cessé d'observer dans cette distribution une sage économie. Ce point est spécialement recommandé par les plus célèbres navigateurs, comme un puissant moyen de conserver sain et sauf son équipage. En se montrant si sagement libéral en fait de rafraîchissements, on agissait conformément à l'esprit du ministère d'alors, celui de Son Exc. le vice-amiral Ryk.

A ce sujet, je ne saurais m'empêcher de faire observer ici qu'il arrive très-souvent, quand le ministère est bien disposé à l'égard des besoins indispensables pour la conservation des équipages, que les commandants, partant du même principe, secondent volontiers ces bonnes dispositions du gouvernement.

C'est ainsi que, dans l'intérêt bien entendu des équipages, le ministre Ryk avait aussi voulu qu'en cas de voyage de long cours, on abordât même des ports. Mais au contraire, lorsque le ministère se laisse trop diriger par des idées d'économie, il se trouve des commandants qui ne pourvoyent que très-chichement leurs subalternes des rafraîchissements nécessaires. Entrant ainsi dans l'esprit du ministre, ils espèrent lui être agréables et se ménager plus tard ses bonnes grâces et sa faveur, au détriment de ceux qui sont soumis à leur commandement et pour lesquels ils auraient dû veiller avec une plus généreuse sollicitude. Quiconque a quelque connaissance du monde sait bien que pareille chose n'arrive que trop souvent. Suivant ma manière de voir, ceux qui agissent ainsi n'ont ni noblesse ni élévation de sentiment, puisqu'ils sacrifient les autres à leur propre intérêt et en vue d'un prochain avancement. Tout marin ne comprend-il pas qu'en n'approvisionnant pas suffisamment pour les voyages de long cours les équipages de rafraîchissements et d'eau, on prépare quelquefois la perte de ceux qui doivent servir dans les Indes-Orientales pendant une longue suite d'années.

Comme moyen hygiénique et dans l'intérêt de l'équipage du *Lancier*, j'ai toujours tâché autant que possible d'entretenir à mon bord cet esprit de gaieté et de contentement qui est surtout indispensable dans un pays, la Côte de Guinée, où le sentiment moral est tellement déprimé qu'on voit se manifester bien souvent parmi ceux qui l'habitent momentanément un commencement d'indifférence pour la vie. Je dois dire aussi qu'en général, et sauf quelques rares exceptions, comme toujours, j'ai eu la satisfaction de voir que l'équipage, éprouvant par expérience que la justice formait la base de ma manière de penser et d'agir, y trouvait aussi un motif de mettre en moi toute sa confiance et qu'ainsi il m'était véritablement attaché. Je répète ici, car c'est une dette de cœur que j'acquitte, le témoignage d'estime et les éloges bien mérités que j'ai déjà donnés et que je dois à un des officiers de mon

état-major, M. Holtzappel, pour ses capacités, ses bons services, la douceur de son caractère et l'aménité de ses manières, résultat d'une bonne éducation. Quant à moi, je dois aussi ce témoignage à ma propre conscience, j'ai terminé et accompli mon voyage, bien intimement convaincu de l'importance et de la dignité du caractère et de la mission du commandant auquel on a confié le pavillon et la flamme, ainsi que le soin de maintenir l'honneur national et de le défendre au besoin, fût-ce même contre des forces ennemies supérieures et au péril de sa vie.

Je viens de dire au péril de sa vie. En effet, à combien de dangers de toute espèce le marin n'est-il pas exposé! J'en pourrais citer plus d'un exemple. Au moment de terminer le récit de mon voyage, je ne puis résister au plaisir de conter; c'est le faible, dit-on, de tout voyageur qui vient de loin, et je me sens la velléité de retourner à mon péché d'habitude. Dans le cours de cet ouvrage, j'en ai tant commis de ce genre, qu'on me pardonnera d'autant plus facilement celui-ci qu'il sera bien certainement le dernier.

Aux Indes-Orientales, lorsque j'y étais investi d'un commandement, j'ai toujours pensé que dans l'intérêt du gouvernement tous les Néerlandais qui habitent dans nos possessions transmarines et y exercent un pouvoir civil ou militaire, font bien de tâcher de vivre avec les indigènes sur un pied amical, et autant que possible par de bons procédés de leur inspirer une opinion favorable à notre égard. Partant de ce principe, à chaque occasion, je n'ai cessé de faire tout ce qui dépendait de moi pour rendre de petits services aux princes et aux grands du pays, en même temps que je me croyais obligé de traiter avec douceur et bienveillance tous ceux d'une condition inférieure. Très-fréquemment j'invitais et recevais à mon bord plusieurs grands du pays, surtout dans l'Archipel asiatique et l'Australie. Un jour, me trouvant dans la baie de *Parre-Parre*, j'étais parvenu à décider l'épouse du puissant roi de *Sedinringi* à venir

avec son époux dîner à bord. Ceci devait m'être d'autant plus agréable que j'aurais à raconter cette particularité au gouverneur des Célèbes à Macasser, l'estimable M. de Felitas Bousquet, ancien aspirant de première classe de la marine néerlandaise. Je mis tout en œuvre pour faire à mes deux illustres hôtes une gracieuse et convenable réception. De petits cadeaux et toute sorte d'attentions firent le meilleur effet possible, et la reine parut être très-satisfaite de ma réception et du dîner offert à bord d'un bâtiment de guerre qu'auparavant elle n'avait jamais osé visiter. Elle admira surtout les dispositions et les arrangements intérieurs du bâtiment et particulièrement depuis la cabine du commandant jusqu'au modeste réduit du dernier homme de l'équipage. En reconnaissance de mon cordial accueil, je fus invité à venir loger quelque temps à la cour, mais les devoirs de mon service ne me permettaient pas de faire cette absence. Un ou deux jours après ce dîner, un indigène, grand de la cour, que nous avons remarqué quelquefois à la suite du roi, se rendit à mon bord pour me demander de la part de leurs majestés quelque pièces de monnaie d'argent les plus propres à la fabrication d'ornemens et de parures. Assez souvent, quand l'occasion s'en était présentée, j'avais pris, en échange d'autres pièces de monnaie, des ducats qu'on sait contenir l'argent le plus pur et je les avais serrés dans ma bourse, qui consiste ordinairement pour le marin en un modeste bas. Plusieurs officiers de mon bord, jaloux aussi de lui rendre service, lui apportèrent les ducats qu'ils possédaient et complétèrent ainsi la valeur que ce grand de la cour demandait au nom de son seigneur et maître. Chacun de nous était dans l'intime persuasion que nous recevions d'autres pièces de monnaie en échange. Un temps calme m'ayant forcé de rester un jour de plus dans la baie de *Parre-Parre*, j'allai dans la soirée avec M. Wolff, l'officier de santé du bord, pour nous distraire quelque peu, faire visite au *Crain Minipi*. (Dans l'idiome qu'on parle à Macasser,

le mot *Crain* signifie *prince*, et dans la langue malaie, celui de *Minipi* se traduit à peu près par le mot *révoer*.) Comme nous nous y étions attendus, on nous fit un accueil des plus bienveillants, mais nous étions alors bien loin de nous douter que nous avions couru le plus grand danger. Le lendemain, nous apprîmes que le grand de la cour que nous avions si complaisamment accueilli et aidé dans l'exécution de sa prétendue mission, n'était pas venu demander ces pièces d'argent au nom du roi, mais dans la seule intention de s'approprier cette valeur ou dans l'idée sans doute que nous serions trop heureux de lui en faire cadeau. Cependant, comme toute mauvaise action doit causer quelque confusion et inspirer quelque crainte à celui qui l'a commise, il paraît que ces deux sentiments s'étaient emparés à la fois de notre maître fourbe, non pour l'exciter au repentir, mais pour le porter à un crime. Le *Crain Minipi* nous assura que cet escamoteur de nos ducats s'était caché pendant l'obscurité de la nuit, près de la porte, ayant, comme c'est l'usage chez les indigènes, quand ils méditent quelque assassinat ou quelque vengeance, les cheveux aussi longs que possible, comme les femmes, épars sur les yeux et sur la figure, tâchant ainsi de se rendre méconnaissable, et qu'il s'était alors armé d'un *kri* ou poignard serpenté et empoisonné, dont la moindre blessure eût été mortelle, sans doute dans l'intention de nous en frapper tous les trois, s'il nous avait entendu parler de cette affaire en présence du *Crain*, ou qu'il nous fût arrivé de nommer seulement l'auteur de l'escroquerie dont nous avons été victimes. Comme dans ces contrées les maisons sont presque toujours ouvertes à tout allant et venant, pour que l'air puisse circuler et rafraîchir l'intérieur des habitations, il aurait pu s'échapper facilement, après avoir commis son crime, et, par cette même raison, il pouvait aussi tout à son aise se placer de manière à entendre nos paroles. Mais n'ayant eu ni occasion ni motif d'exécuter le crime qu'il méditait, et craignant d'être

mis à mort tôt ou tard par son roi pour son escroquerie, il prit la fuite, sans que depuis on ait plus jamais rien appris de lui. Cette aventure explique comment il se fait que souvent des Européens, qui, soit par suite d'une vie sobre et réglée, soit à cause d'un tempérament robuste et d'une heureuse constitution, ont résisté plusieurs années au climat et aux chaleurs tropicales, perdent la vie d'une manière déplorable et victimes d'un guet-apens ou d'un lâche assassinat. Quant à nous, nous comprîmes dès lors combien était grand le danger que nous avions couru et reconnûmes que nous en avions été préservés d'une manière tout à fait providentielle. Aussi nous gardâmes-nous bien de parler davantage de la perte de nos chers ducats, quelque assez considérable qu'elle fût en effet. Nous nous en consolâmes, en nous voyant sains et saufs de retour à notre bord et en garde désormais contre les ruses de tout indigène escamoteur.

Les diverses rencontres que j'ai faites, les scènes variées qui se sont présentées à mes réflexions pendant mes voyages, ont laissé dans mon âme des impressions vives et profondes. Conduit sur ma route par la bonté de Celui dont les soins tutélaires s'étendent sur toutes les créatures; protégé par sa puissance contre tant de dangers et de malheurs qui menacent si souvent le marin dans des courses lointaines et sur des mers inconnues; après avoir entendu éclater sur ma tête de violentes tempêtes et mugir les vagues irritées, quoi de plus naturel que ce sentiment de reconnaissance qui devait pénétrer mon âme à la vue du sol de la patrie! Quoi de plus juste que ces pensées graves et sérieuses auxquelles je me livrais, m'élevant en idée vers l'adorable Auteur de toutes choses! S'il est vrai que sa gloire et sa grandeur se manifestent partout sur la vaste scène de l'univers, qu'elles se voient comme à l'œil dans toutes les œuvres de la création, on ne saurait nier que le spectacle de la mer n'en fasse ressortir d'une manière singulièrement frappante toute la

majesté aux yeux de ceux qui la fréquentent. Là, tout est grand, imposant, terrible ; là, la majesté du puissant Architecte de l'univers se fait entendre dans la voix de l'orage ; là, elle se fait reconnaître dans l'éclat de la foudre qui sillonne les airs d'une manière plus expressive et plus solennelle que partout ailleurs. Sans doute que le navigateur, après des courses longues et pénibles, sur le point d'entrer dans le port désiré, ému par le souvenir d'un pareil spectacle, doit se sentir plus que jamais disposé à s'agenouiller devant l'Être suprême, pour lui rendre grâce et bénir son nom. Le roi-prophète, studieux observateur de la nature et le cœur rempli de la grandeur des œuvres de Dieu, se représentant cet immense élément qui nous donne une idée si majestueuse de l'éternité, en fait, dans son cent-septième psaume, l'objet de sa vive et respectueuse admiration, et s'exprime, dans son saint ravissement, avec toute la chaleur qui caractérise la poésie orientale.

Arrivé à la fin de ma tâche, je ne puis mieux la terminer, je pense, qu'en exprimant les idées qui s'emparèrent de mon esprit et émurent mon âme, lorsqu'après avoir heureusement accompli mon voyage, je mouillai dans un des ports de la mère-patrie, de cette chère patrie qui semblait m'ouvrir les bras pour me recevoir, car alors j'ignorais encore le sort qui s'y préparait pour moi et les événements que l'avenir m'avait réservés.

Dieu est grand, me disais-je; partout nous voyons briller les marques de sa splendeur. Toute la création annonce sa gloire, le jour et la nuit révèlent sa puissance. N'est-ce pas Lui dont la main créatrice a produit ce vaste univers, ces feux lumineux qui roulent dans l'espace, ce soleil qu'il a fait pour présider au jour, cette lune dont la lueur éclaire les sentiers obscurs de la nuit? N'est-ce pas ce même Dieu qui a tiré du néant ce monde avec tout ce qu'il renferme; ces montagnes et ces rochers dont la cime s'élève jusqu'à la voûte des cieux; ces chênes immenses qui bravent la durée

des siècles; cette multitude d'oiseaux, de poissons et de reptiles qui peuplent les cieux, la mer et la terre; ces fleurs qui charment nos yeux par leur beauté et leur simplicité, répandant autour de nous des parfums délicieux, et l'homme enfin, l'homme qu'il forma de la poudre de la terre et auquel il communiqua un souffle de vie pour être le chef-d'œuvre, le couronnement de cette magnifique création. En vain les philosophes et les sages de tous les temps se sont-ils épuisés à trouver le secret de cette force productive, qui a fait sortir toutes choses du néant et qui a appelé celles qui n'étaient point, comme si elles étaient. Quel est l'ouvrier dont la toute-puissance aurait pu opérer ces merveilles où tout l'orgueil de la raison éblouie, se perd et se confond? Quel autre que le souverain Créateur de l'univers pourrait les avoir opérées? Seraient-elles sorties d'elles-mêmes du sein du hasard et du néant? Et l'impie serait-il assez désespéré pour attribuer à ce qui n'est pas, une toute-puissance qu'il oserait refuser à Celui qui est essentiellement et par qui tout a été fait? Combien de fois cette pensée que tout a été tiré du néant ne m'a-t-elle pas frappé, durant mes voyages dans les diverses parties de ce monde, et pénétré du sentiment profond de la grandeur de Dieu et de la faiblesse de l'homme! Mais ne nous étonnons plus de voir ainsi, même les hommes les plus savants et les plus ingénieux, être forcés de s'arrêter sur le bord des voies de l'Éternel. Ici, toute manière analogique de penser nous abandonne. Toutes les opérations que nous voyons et que nous observons, ne sont que des changements de choses déjà existantes, mais jamais des reproductions nouvelles.

Non, je ne suis plus surpris, ô vous explorateurs des premières causes de la nature des objets, vous qui ferez vivre et fleurir la gloire de la philosophie grecque, tant qu'il y aura des hommes qui attacheront quelque prix à la sagesse, je ne m'étonne plus que vous ayez eu de la peine à admettre ce principe que le monde a été tiré du néant, et que même la pensée vous en ait paru inacceptable. Il est vrai que vous

n'étiez pas parvenus à expliquer l'origine de l'univers. Vos *atomes*, ô Epicure, et votre *matière éternelle*, ô Aristote, peuvent tout aussi peu subsister et suffire pour former la terre et lui donner la figure qu'elle a, que vos *idées*, divin Platon, ou les *natures formantes* que d'autres ont inventées. Et cependant, ô sages de l'antiquité, vous êtes plus excusables dans vos erreurs que ces sages d'un temps plus moderne qui ont inventé et fondé tant de systèmes; systèmes qui n'ont servi qu'à démontrer l'inanité et la vanité des efforts humains, parce que la raison de l'homme se perdait dans d'éternelles ténèbres, et qu'en termes pompeux, mais vuides de sens, elle n'établissait rien d'essentiel.

Ne ferait-on pas bien, après toutes ces tentatives inutiles, d'approuver les Chinois qui se bornent à prendre et à considérer le monde tel qu'il est, sans vouloir s'arrêter et se fatiguer à rechercher comment il a été fait? Que nous sommes heureux, nous chrétiens, qui sommes conduits à la véritable origine de toutes choses par la foi qui sert aussi à rassurer la raison! Pour moi, je crois que dans plus d'un endroit de l'Écriture Sainte, au lieu de cette expression usitée: *Dieu dit*, il vaudrait mieux, il serait plus clair et plus exact d'employer cette définition: *Dieu voulut*, parce que pour Lui *vouloir* et *exécuter* sont une seule et même chose qui s'opère au même instant. Le Tout-Puissant *voulut* et *tout fut créé*. C'est à cette limite que le grand Newton s'est arrêté respectueusement. Mais trop présomptueux pour s'en tenir là, le philosophe qui veut remonter ici de cause en cause jusqu'à l'infini, et se perdre ainsi lui-même en formant des mondes, s'égaré dans un labyrinthe inextricable d'incertitudes. « Il faudrait, a dit un savant, être en quelque sorte soi-même une divinité pour comprendre et pénétrer le secret de la création. » Voltaire lui-même a avoué que le véritable système de la création du monde est celui d'un être souverain et infini, qui a assigné invariablement à chaque espèce de créatures la nature, l'ordre et la place qu'elle occuperait

dans le rang de choses créées; qui a formé d'après des lois éternelles et immuables les métaux, les arbres, les plantes, les hommes et les fourmis, les montagnes et l'océan, et ajoute-t-il: « Je ne saurais assez répéter que nous autres hommes, nous ne sommes pas des Dieux qui auraient pu créer des mondes au moyen d'une seule parole. »

O vous, philosophes orgueilleux, qui voulez nous montrer la chaîne, suivant laquelle tout a été procréé, reconnaissez enfin qu'il ne vous est pourtant pas possible de pénétrer jusqu'à l'infini, et que la première chaîne de toutes choses a dû être formée et maintenue par la main de l'Être suprême, comme le vieil Homère l'avait déjà dit de son dieu Jupiter. Reconnaissez enfin que vos ailes ne sont que de cire et que si vous voulez, comme Icare, vous approcher du soleil, vous vous précipiterez dans un abîme d'absurdités et d'inepties. Que l'exemple de Descartes, dont les idées sont devenues un sujet de moquerie pour les esprits intelligents, que celui de Buffon, dont la *comète* ne s'est pas plus sauvée du ridicule que les *tourbillons cartésiens*, que ces exemples vous servent d'avertissement et de leçon et vous préservent de nouvelles incertitudes, de nouvelles erreurs!

Au commencement, dit la Bible, *Dieu créa le ciel et la terre*. Ma raison, ainsi dirigée par l'enseignement divin, en reconnaît la vérité. Tout ce qui est grand ou petit, depuis le plus grand archange du ciel jusqu'au plus petit vermisseau de terre, avait été auparavant le néant. En me considérant moi-même, je raisonne en partant de moi-même et en concluant à tout, car à cet égard je suis égal à tout être fini, et sans avoir à craindre qu'on m'accuse de folie, de témérité ou d'orgueil, il m'est permis dans ce sens de me placer sur une même ligne avec le plus sublime de tous les êtres créés, car un jour je fus le néant et par conséquent ils le furent aussi comme moi.

« Toute existence émane de l'Être éternel, infini, et la création tout entière avec ses soleils et ses mondes, chacun

desquels enferme en soi des myriades de mondes, n'est que l'aurole du grand Etre. Source féconde des réalités, tout sort de lui, tout y rentre; et tandis qu'envoyées au dehors pour attester sa puissance, et pour célébrer sa gloire, dans tous les points de l'espace et du temps, ses innombrables créatures, leur mission remplie, reviennent déposer à ses pieds la portion d'être qu'il leur départit, et que sa justice rend aussitôt à plusieurs d'entre elles, ou comme récompense, ou comme châtement: seul, immobile au milieu de ce vaste flux et reflux des existences, unique raison de son être et de tous les êtres, il est à lui-même son principe, sa fin, sa félicité. Chercher quelque chose hors de lui, c'est explorer le néant. Rien n'est produit, rien ne subsiste que par sa volonté, par une participation continue de son être. Ce qu'il crée, il le tire de lui-même, et conserver, pour lui, c'est se communiquer encore. Il réalise extérieurement l'étendue qu'il conçoit, et voilà l'univers. Il anime, si on peut le dire, quelques-unes de ses pensées, il leur donne la conscience d'elles-mêmes, et voilà les intelligences. Unies à leur auteur, elles vivent de sa substance en se nourrissant de sa vérité, leur aliment nécessaire. Même lorsqu'elles l'ignorent, même lorsqu'elles le nient, elles puisent encore dans son sein, comme la plante aveugle dans le sein de la terre, la sève qui les vivifie. Faibles mortels, qui naguère désespérions de la lumière, redisons-le donc avec une joie pleine de confiance et d'amour: il existe un Dieu. Les ténèbres fuient devant ce grand nom; le voile qui couvrait notre esprit, s'abaisse et l'homme, à qui toute vérité, et son être même échappait, sans qu'il pût le retenir, renaît délicieusement à l'aspect de *celui qui est*, et par qui tout est.

Pensée profonde et sublime, quand je me représente qu'un jour rien n'existait, excepté cet Etre qui subsiste nécessairement par lui-même! Peut-être me dira-t-on: « Votre raison n'est-elle point éblouie, votre tête ne vous tourne-t-elle pas, à la contemplation de ce vide infini, de ce vague ou de cet espace illimité? Non, ce vide et cet espace ne me causent ni

trouble ni inquiétude; ce vide, cet espace ne me sont qu'imaginaires, ils appartiennent aux hauteurs d'un isolement trop loin poussé. Là où il n'y avait rien, il n'y avait pas non plus d'espace, et dès que le monde fut créé, l'espace le fut aussi avec lui, et il s'en trouva partout, partout où s'interpose l'idée de l'infini. Voilà ce qui a lieu ici par rapport à l'espace et au vide: l'esprit limité s'arrête et ne comprend pas tout. Mais l'homme, vraiment sensé, qui reconnaît les bornes qui sont imposées à sa raison, est trop équitable pour vouloir prétendre tout pénétrer et tout embrasser par la force de l'imagination, et le sage se rassure d'autant plus facilement à cet égard qu'il reconnaît que l'espace par lui-même et sans quelque chose qui se trouve dans cet espace, n'est rien.

C'est en partant de ce même principe que je raisonne, lorsque les philosophes veulent me faire accroire que le monde, que l'univers a existé des milliers de siècles bien avant que nous ne le pensons, oui, que depuis l'éternité divers corps ont fourni leur carrière dans l'espace incommensurable. Je ne sais quel est l'âge ou l'ancienneté que nous devons attribuer au monde et à l'univers: la révélation ne me donne pas de lumières positives sur ce point. Le récit de la création, conservé par Moïse, se borne peut-être exclusivement à notre système planétaire, peut-être aussi que non; mais, quoi qu'il en soit, ceci me paraît être une question vaine et oiseuse que de demander si le monde a éternellement existé. Avant la création du monde, il y eut aussi peu du temps que de l'espace. Avant cette création, on ne saurait se figurer ni espace ni temps. Si quelqu'un s'obstinait à prétendre que la création a eu lieu éternellement, il ne saurait cependant nier que l'existence n'en soit pas nécessairement indépendante de Dieu.

Qu'est-ce qui a pu engager le Créateur à produire des êtres en dehors de lui-même, et à les faire sortir du néant? Question téméraire de la part d'un mortel! Qui a le droit de demander au Tout-Puissant compte de ses actions? Cependant, comme je ne puis admettre que la Sagesse suprême fasse

quelque chose sans motifs suffisants et sans vues bienfaisantes, qu'il me soit permis de demander avec une respectueuse humilité ce qui a pu engager le Créateur à former des mondes en dehors de lui? Question importante, dont les conséquences s'étendent fort loin. Dieu est-il devenu par l'œuvre de la création plus parfait qu'il ne l'était? Si non, pourquoi donc a-t-il formé ces mondes? Si l'on répond affirmativement, il n'est plus en lui-même l'être souverainement parfait, ce n'est alors que par la création de l'univers qu'il l'est devenu. Il n'a pas créé le monde par un effet de sa libre volonté, mais par nécessité. Je connais ce terrible dilemme, mais il ne me fait pas frémir. Est-ce que peut-être celui qui a avancé cette objection, se trahirait lui-même et sa manière d'être et de voir plus qu'il ne le pense? Jugerait-on peut-être du Créateur par soi-même? Est-ce que, parce qu'on cherche soi-même dans tout ce que l'on fait son intérêt propre ou sa gloire, on serait tenté d'attribuer ces mêmes mobiles à la divinité? C'est ainsi que l'explorateur du monde découvre partout l'homme. Mais, non! Dieu n'est ni égoïste, ni dominé par l'ambition. Il est l'être souverainement parfait. La gloire fut en lui de toute éternité. Il se suffit à lui-même, et, comme s'exprime l'Écriture Sainte, *Il n'a besoin de rien hors de lui.* — Mais pourquoi donc Dieu a-t-il créé le monde?

Ce qui est certain, c'est que si Dieu opère en dehors de lui-même, cette œuvre sera digne de son auteur, elle annoncera sa gloire et ses perfections. *Sa puissance éternelle et sa divinité se verront et se comprendront par les créatures, dès qu'il lui plaît d'en produire.* Et ce qui est certain encore, c'est que sa gloire divine est son propre bien. Il faudra donc, puisque Dieu ne peut pas renier et ne reniera point son œuvre et sa propriété, que toute créature soit propre à répandre cette gloire; et, pour toute créature raisonnable, le fondement de toute religion, de toute vertu et de l'obéissance proprement dite envers Dieu, s'appuiera sur ce qu'ils connaissent cette majesté divine, qu'il la célèbrent et qu'ils lui rendent par

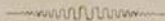
reconnaissance un amour véritable, sincère et réel, pour ce qu'il est, c'est-à-dire leur Maître et la première Cause de leur existence et de leur bonheur. Mais, en elles-mêmes, les perfections divines n'augmentent nullement par tout cela, et il possédait en lui-même sa gloire dès l'éternité.

Sans la création, toutefois, il n'y aurait pas eu pour les créatures de félicité, et c'est ici que se présente à nous une aimable et consolante vérité. Dieu voulut rendre des créatures heureuses, afin que dans leur bonheur elles reconnussent sa gloire. A mesure que Dieu déploie de plus en plus sa majesté et sa gloire, dans la même mesure les créatures raisonnables et pensantes sont plus susceptibles d'une béatitude élevée, pure et sublime. C'est par là que ce Dieu si glorieux et si puissant devient infiniment aimable à mes yeux. Il a révélé sa gloire en produisant des myriades de créatures, et cela dans le but de les rendre heureuses. Il prend un plaisir vraiment divin et trouve sa gloire dans le bonheur de ces créatures douées d'intelligence et de raison. C'est pour cela qu'il les a appelées à l'existence et qu'il les gouverne. Il veut qu'elles soient heureuses et il veut qu'elles le soient, pour qu'il puisse jouir de leur félicité et manifester sa gloire dans ce monde d'une manière éclatante. Je sens bien que ce ne peut être qu'imparfaitement, car qui pourrait jamais parfaitement la sentir, puisqu'elle concerne un être infini, cette pensée sublime et consolante : « Dieu, mon créateur, est amour. Aimons donc celui qui nous a aimé le premier. »

J'avoue que je ne pénètre pas entièrement comment dans le monde tout concourt à son tour et de sa manière à ce but, celui d'avancer le bien-être des créatures, afin que la gloire du Créateur soit révélée dans leur félicité. Mais je sais que j'ai un esprit très-borné, et je ne saurais entrevoir que de loin l'extrémité des voies du Tout-Puissant. L'ensemble, le tout est au-dessus de ma faiblesse et de mon imparfaite conception. Un jour l'éternité éclaircira et développera mes pensées, en étendant le cercle de mes connaissances et de mes lumières.

et je continuerai éternellement à marcher de progrès en progrès et à faire de nouvelles découvertes dans cette vérité: Dieu, mon créateur, est amour. Ce fut l'amour qui l'engagea à me créer et à produire toutes choses.

O vous, corps immenses et admirables, qui, formés par la main toute-puissante de l'Être des êtres, fournissez dans l'incommensurable espace vos glorieuses carrières; vous, demeures de myriades de créatures occupées peut-être tout entières à connaître le Créateur; vous, œuvres magnifiques, qui m'annoncez la sagesse, le pouvoir et la gloire de cet Ouvrier adorable qui vous tira du néant; vous cieux, qui racontez la gloire du Dieu fort, tandis que l'étendue annonce l'ouvrage de ses mains; — vous me ravissez en extase, vous me pressez d'adorer, en me prosternant dans la poudre, le Tout-Puissant. Mais pour peu qu'en moi le goût ne soit pas dépravé ni le sentiment émoussé, cette pensée: Dieu a tout créé pour nous rendre heureux, touche et pénètre mon âme entière. Alors, portée sur des ailes frémissantes de respect et d'amour, elle s'élève jusqu'au trône de l'Invisible. Alors *il m'est bon de m'approcher de Dieu* et de joindre mes faibles accents aux sublimes cantiques des habitants des cieux. Alors je goûte, dans chaque coupe qui me fortifie, dans chaque goutte qui me rafraîchit, combien ce Dieu qui m'a créé est un Dieu de bonté.



FIN.

